



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

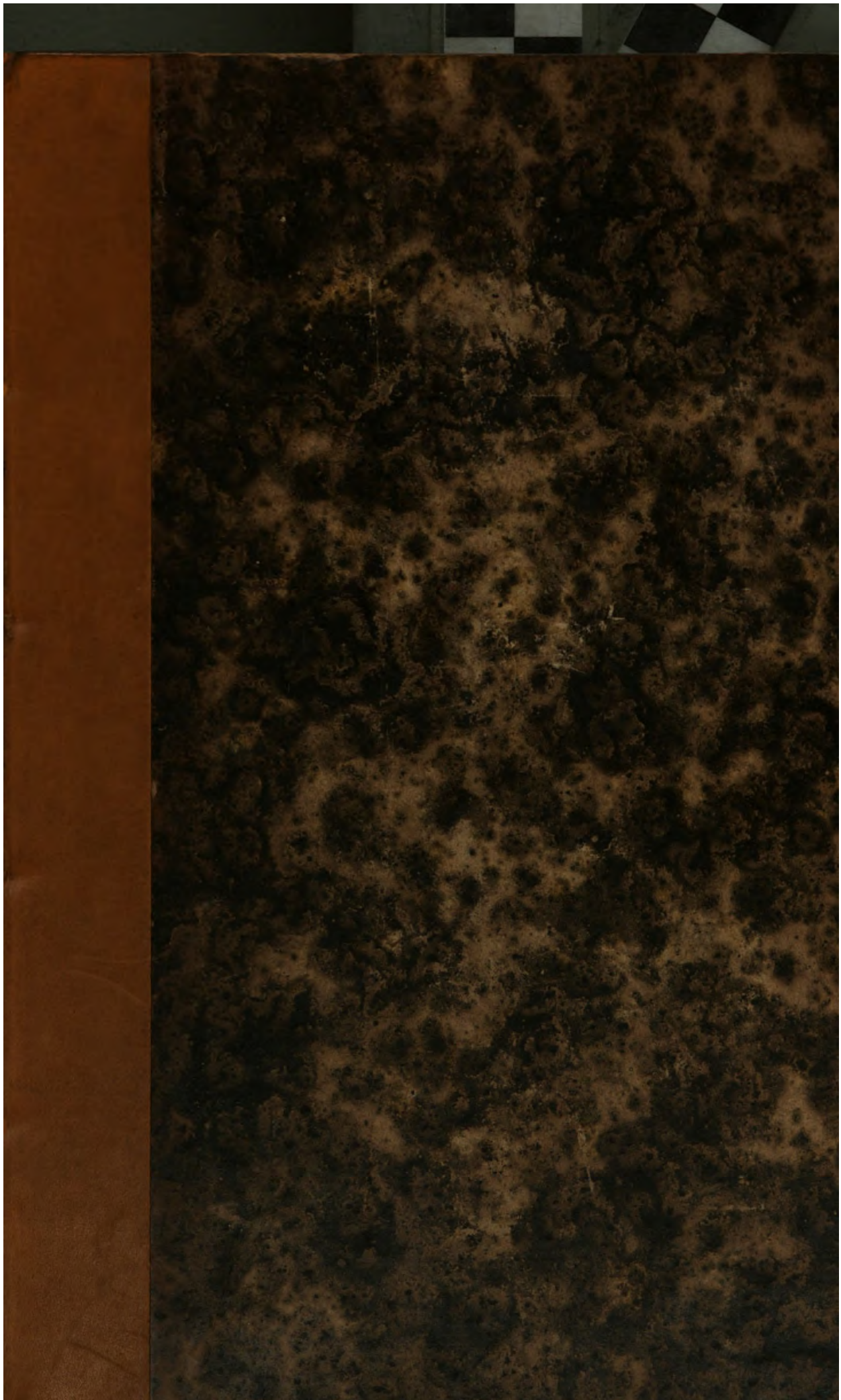
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

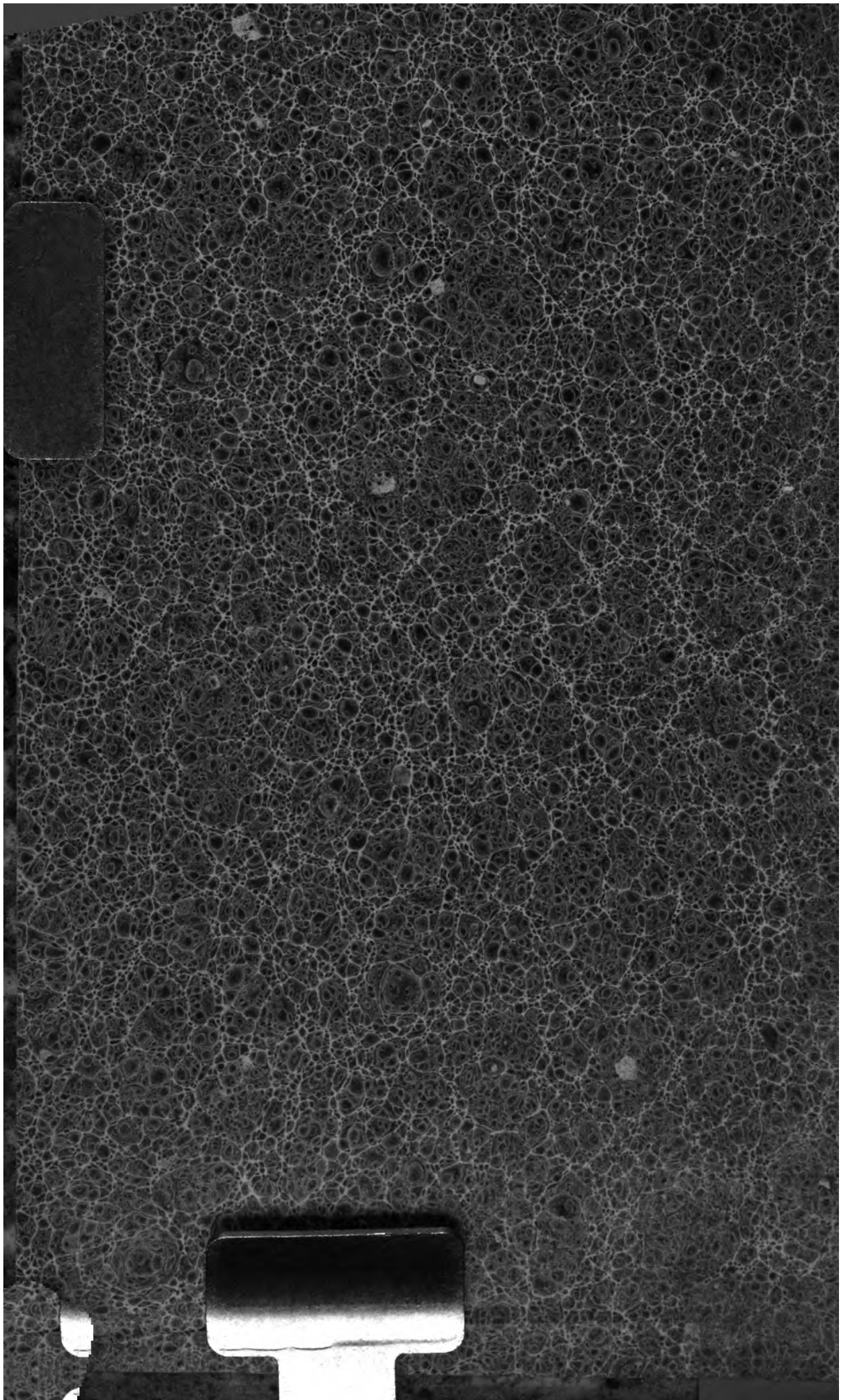
For more information see:

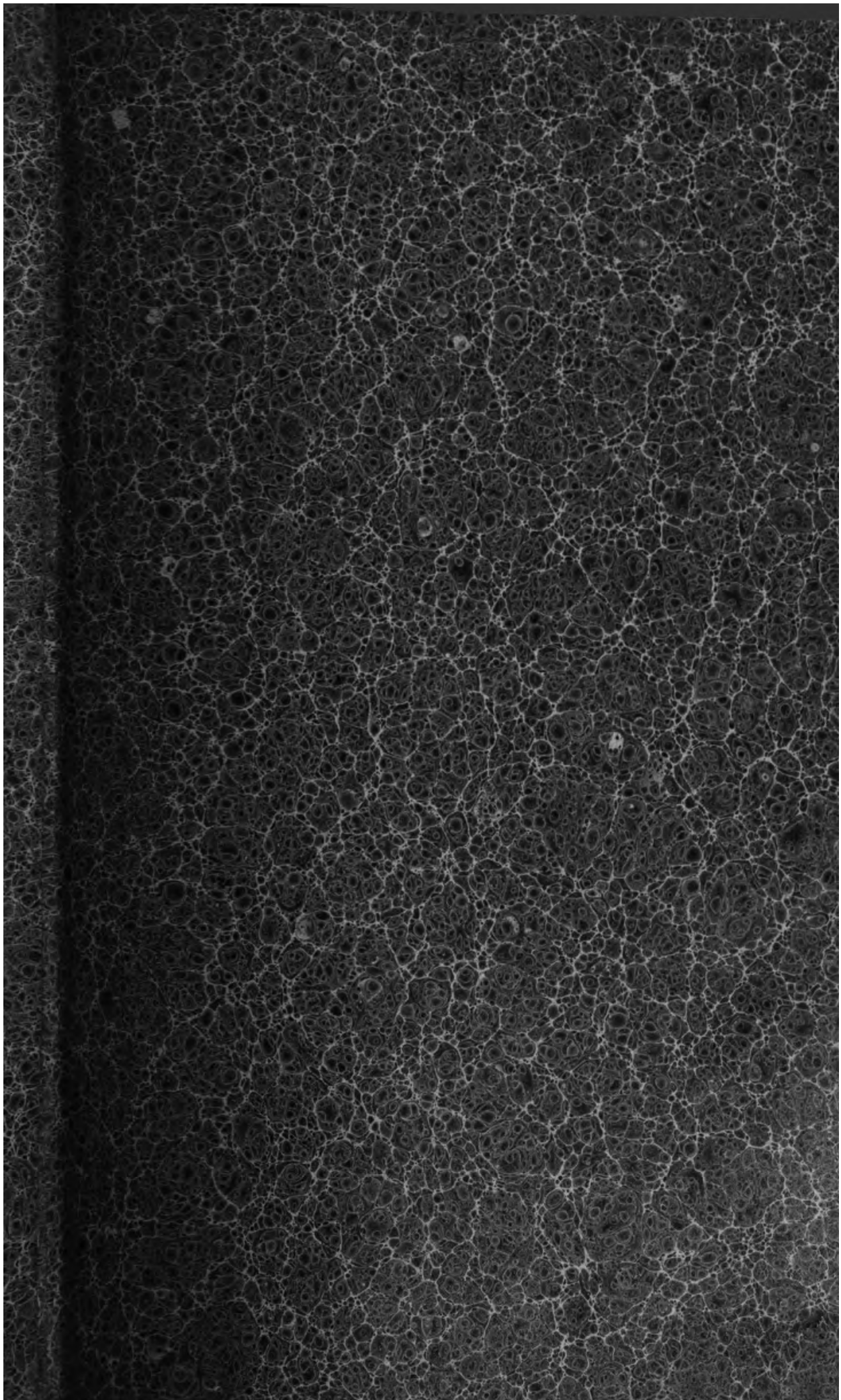
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.







Mason
M. 76.

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE.

TOME VI.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N^o 14.

CORRESPONDANCE
LITTÉRAIRE,
PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE
DE GRIMM

ET
DE DIDEROT,

DEPUIS 1753 JUSQU'EN 1790.

NOUVELLE ÉDITION,
REVUE ET MISE DANS UN MEILLEUR ORDRE,
AVEC DES NOTES ET DES ÉCLAIRCISSEMENTS,
ET OU SE TROUVENT RÉTABLIES POUR LA PREMIÈRE FOIS
LES PHRASES SUPPRIMÉES PAR LA CENSURE IMPÉRIALE.

TOME SIXIÈME.
1768 — 1770.

A PARIS,
CHEZ FURNE, LIBRAIRE,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 37;
ET LADRANGE, MÊME QUAI, N° 19.

M DCCC XXIX.



CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE.

1768.

AOUT.

Paris, 1^{er} août 1768.

L'OUVERTURE des théâtres, fermés à l'occasion de la mort de la reine, s'est faite le 18 du mois passé, et nous a procuré la représentation de deux pièces nouvelles. On a donné, le 27, sur le théâtre de la Comédie Française, la première représentation des *Deux Frères, ou la Prévention vaincue*, comédie en vers et en cinq actes, par M. Moulier de Moissy, ancien garde du corps du roi. Ce poète est connu par une *Nouvelle École des Femmes*, qui eut un succès prodigieux sur le Théâtre Italien, et qui est, à mon gré, une des plus plates et des plus insipides pièces qu'il y ait sur ce théâtre qui en a provision (1). Mais, dans le temps de la fortune de *la Nouvelle École des Femmes*, l'Opéra Comique n'était pas encore réuni à la Comédie Italienne, et la bonne compagnie n'allait guère à ce théâtre. C'étaient alors messieurs les maîtres des comptes d'un côté, et messieurs les maîtres bouchers de la Pointe-Saint-Eustache de l'autre, qui décidaient du sort des pièces nouvelles. Ces deux maîtrises n'étaient pas toujours d'accord dans leurs décisions; les maîtres bouchers sifflaient souvent des tirades que messieurs les maîtres

(1) Voir tome II, p. 258.

des comptes trouvaient, sur la parole de l'avocat Marchand, remplies de sel et de finesse. Mais M. de Moissy eut le bonheur de réunir tous les suffrages; et quand une fois le succès d'une pièce est établi, on oublie quels ont été les juges qui en ont décidé, et on finit par lui accorder un certain mérite.

Les juges du Théâtre Français ne sont pas tout-à-fait aussi faciles que la chambre des comptes et la Pointe-Saint-Eustache, M. de Moissy vient de l'éprouver aux dépens de sa gloire. La toile n'était pas encore levée, que les mauvais plaisans disaient déjà que le public ferait commettre un inceste aux *Deux Frères*, en les envoyant coucher avec *les Deux Sœurs*, qui sont tombées au mois de novembre dernier, et cette mauvaise pointe a été malheureusement accomplie; *les Deux Frères* (1), de M. de Moissy reposent sur le lit de l'oubli, à côté des *Deux Sœurs*, de M. Bret.

Cette pièce n'a rien de commun avec *les Adélphes*, ou *les Frères*, de Térence, si ce n'est que le poète français, à l'imitation du poète latin, a voulu montrer les effets divers de deux éducations différentes. Térence a voulu nous montrer les avantages d'une éducation indulgente sur l'éducation sévère. M. de Moissy a voulu nous prouver qu'il vaut mieux être élevé par un père sensé dans la solitude de la campagne, que par un fou plat au milieu du tourbillon de Paris. Remarquez que le but de l'auteur latin est philosophique et profond, et que celui de l'auteur français consiste à prouver un lieu commun : personne ne doute que, toutes choses égales d'ailleurs, il ne vaille mieux être élevé par un homme sage que par un

(1) *Les Deux Sœurs* avaient été représentées pour la première fois le 20 novembre 1767.

fou; l'avantage d'une éducation indulgente sur l'éducation sévère est bien autrement problématique.

Mais avant de nous livrer à quelques réflexions, il faut donner ici une idée des *Deux Frères*, de M. de Moissy.

M. de Fontaubin est homme de la cour, veuf et père de deux enfans; l'aîné, le marquis, âgé d'environ vingt ans, est un de ces élégans qui ont tous les travers de la jeunesse française: son père est presque aussi petit-maître et aussi frivole que lui; et le fils a parfaitement répondu à l'éducation qu'un tel père a pu lui donner. Le chevalier, frère cadet du marquis, âgé d'environ dix-huit ans, a été élevé par son grand-père, loin de Paris, dans une terre dont il n'est jamais sorti. Ni son père ni son frère ne le connaissent pas même de figure, mais ils sont bien persuadés tous les deux que ce chevalier est un petit paysan renforcé, qui n'a ni maintien, ni grace, ni agrémens dans l'esprit, et dont l'existence dans le monde sera aussi ridicule qu'embarrassante. Son grand-père, à qui il doit l'éducation, est un homme simple et vertueux qui hait les grands airs, et qui ne fait cas que des qualités essentielles. M. de Moissy en a voulu faire une espèce de philosophe, qui doit sa philosophie moins à l'étude qu'à un naturel heureux; mais dans le fait, il n'est que misanthrope et frondeur des usages reçus, et surtout sermonneur importun et impitoyable. Vous demanderez comment un homme d'un caractère si sensé et si sévère, a pu élever son propre fils d'une manière si contraire à ses principes; il nous explique lui-même cette énigme dans le cours de la pièce. Il se reproche la complaisance lâche qu'il a eue pour la volonté de sa femme en souffrant qu'elle fit de son fils un franc petit-maître. Il a voulu du moins effacer le souvenir de ce tort impardon-

nable en s'emparant de l'éducation d'un de ses petits-fils et en lui inculquant des principes bien opposés à ceux du monde, et il a la satisfaction de voir que le chevalier a parfaitement répondu à ses soins et à son attente.

Ce qui amène ce misanthrope campagnard, ce grand-père à Paris le jour de la pièce, c'est l'établissement de ses deux petits-fils. Il y a deux sœurs dans la pièce; l'aînée s'appelle madame d'Origny, la cadette Dorimène : elles sont toutes les deux jeunes et veuves, mais d'un caractère fort divers. Madame d'Origny est sensée, douce et sage; si elle eût été élevée par le grand-père Fontaubin, elle n'aurait pu contracter une façon d'être plus analogue à la sienne. Dorimène en revanche est évaporée, coquette, aimant la parure, les plaisirs, la dissipation, et tous les travers des jeunes femmes de Paris.

Il existe un testament d'un oncle de ces deux sœurs, lequel donne vingt mille livres de rente de plus à celle qui épousera un Fontaubin. Ce testament dit que l'aînée, madame d'Origny, aura d'abord le choix : si elle choisit un autre époux que l'un des deux fils de M. de Fontaubin, elle perdra ces vingt mille livres de rente qui passeront à sa sœur Dorimène, supposé qu'elle épouse un des Fontaubin. Si cette sœur cadette fait aussi son choix dans une autre famille, le capital de ces vingt mille livres de rente passera à des étrangers qui sont appelés par le testament.

Cette situation réciproque des personnages de la pièce nous est expliquée, suivant l'usage, dans la première scène, par une longue conversation entre la soubrette de madame d'Origny et le valet du marquis de Fontaubin, qui, pour la commodité du spectateur, se rappellent mutuellement tout ce qu'ils savent de tout temps

de l'histoire de leurs maîtres ; ce qu'ils ne seraient pas assez bêtes pour se répéter, si le poète ne les en avait expressément priés. Voyant que le pauvre homme n'avait aucun autre moyen d'instruire son auditoire, ils se sont chargés charitablement de lui débiter sa kirielle.

Le jeune marquis de Fontaubin, enivré de son propre mérite, confiant comme un petit-maître, ne doute pas un instant que madame d'Origny ne se trouve trop heureuse de se conserver vingt mille livres de rente en donnant la main à un des plus aimables hommes de la cour : il n'est rien moins qu'amoureux d'elle ; leur façon de penser, leurs caractères sont trop dissemblables, et si le marquis avait le choix, il donnerait la préférence à Dorimène, qui lui paraît bien autrement aimable, et à laquelle il est accoutumé de dire des galanteries. Mais le testament de l'oncle réserve à l'aînée le droit de choisir ; ce n'est qu'à son refus que le droit d'épouser un Fontaubin et de jouir de vingt mille livres de rente de plus doit passer à la sœur cadette. Le marquis s'apprête donc à épouser madame d'Origny ; le bien qu'elle lui apportera servira à payer ses dettes, et à lui donner le moyen d'en faire de nouvelles à l'infini. Son valet lui observe judicieusement qu'il ne gagne rien à cet arrangement, si ce n'est une femme dont il se passerait fort bien ; le marquis est bien persuadé qu'un homme comme lui a beau s'abîmer qu'il ne peut jamais en venir à bout.

Il a cependant disposé du bien de madame d'Origny un peu vite ; et d'abord celle-ci a le choix entre lui et son frère ; pourvu qu'elle épouse un Fontaubin, la volonté du testateur est remplie. Il est vrai que le marquis ne suppose pas un instant qu'elle puisse préférer une espèce de sauvage comme doit être son frère à un homme de son

mérite ; ainsi , il est parfaitement tranquille sur le choix , et il se dégage , même à tout événement , de ses engagements vagues avec Dorimène , à qui ses empressemens ont pu faire croire qu'il renoncerait pour l'amour d'elle aux avantages que madame d'Origny était en droit de lui faire : il est bien éloigné de savoir ce qui se passe dans le cœur de cette aimable veuve , et de prévoir que les vingt mille livres de rente , avec le droit de choisir entre son frère et lui , sont prêtes à passer à Dorimène.

C'est là , en effet , le projet de madame d'Origny. Elle a vu environ sept ou huit ans avant le jour de la pièce , et , par conséquent , avant son premier mariage , un jeune homme qui lui a inspiré la passion la plus vive et la plus durable : elle ne l'a vu qu'une seule fois , elle n'en a pu savoir ni le nom , ni l'état , ni la demeure ; mais son cœur a été blessé d'un trait que rien n'en pourra arracher. C'est bien assez d'avoir contracté un premier mariage contre son inclination ; actuellement que le sort lui a rendu sa liberté , son parti est pris ou de ne la plus perdre , ou de ne la sacrifier qu'à l'inconnu qui a su toucher son cœur , supposé que le hasard lui soit assez favorable pour le rencontrer , et qu'il soit digne de sa tendresse. Tel est l'état du cœur de madame d'Origny ; mais personne ne sait son secret , et le grand-père des jeunes Fontaubin , qui la connaît et l'estime depuis long-temps , est accouru de sa solitude , persuadé qu'une femme aussi raisonnable que cette jeune veuve préférera le chevalier son petit-fils et son élève au marquis son autre petit-fils , mais qui a reçu une éducation bien différente. La douleur et la surprise de ce bon grand-papa ne sont pas médiocres quand il s'aperçoit que madame d'Origny ,

malgré tous les éloges qu'il lui fait de son élève, ne marque aucun désir de le connaître.

Il a amené cet élève chéri avec lui ; mais n'ayant jamais voulu le laisser voir à son père ni à son frère , connaissant d'ailleurs la prévention que tous les deux ont contre lui , il le fait paraître ici sous le nom de Dorancé et sous le titre d'un ami intime du chevalier qui doit lui-même arriver à Paris sous peu de jours. Le grand-père connaît les travers de son fils et de son petit-fils ; il est persuadé qu'en présentant le chevalier sans aucune précaution, son père et son frère lui trouveront mille ridicules : il veut que le chevalier se fasse aimer et estimer d'eux sous le nom de Dorancé ; s'il réussit , ce sera le moment de se faire connaître. Il en coûte beaucoup au chevalier de se prêter à cette espèce de supercherie : élevé dans toute la simplicité et toute la franchise de l'âge d'or , il regarde toute espèce de mensonge avec une sorte d'horreur ; cependant il est accoutumé à déférer d'inclination aux vues de son grand-père, et vous allez voir qu'il espère tirer parti du rôle qu'on lui impose pour les intérêts de son propre cœur. Ainsi, il paraît sous le nom de Dorancé.

Ses manières aimables et simples, quoique dénuées de cette sorte d'agrémens que donne l'usage du monde, lui concilient la bienveillance de tout le monde, même de son père et de son frère qui sont singulièrement gâtés sur cet article : ils ont plusieurs entretiens avec lui ; ils lui parlent beaucoup de son ami le chevalier qu'ils se représentent comme un être fort ridicule. Il a à combattre les préventions les plus fortes, et s'il ne réussit pas à les vaincre pour son prétendu ami, il fait à chaque fois des progrès lui-même dans le cœur de son père : quant à son frère, c'est un être trop frivole, trop rempli

de lui-même, pour être touché des sentimens et des vertus des autres.

Le grand-père s'applaudit déjà de la tournure qu'il a prise pour faire rendre justice à son élève; mais il ignore que le plus grand obstacle que le mariage projeté par lui entre madame d'Origny et le chevalier rencontrera, viendra du chevalier même; il ne sait pas tous les secrets de son pupille. Ce jeune homme, qui a si bien répondu à ses vœux et à ses soins, est doué d'un cœur sensible et tendre: il y a sept ou huit ans déjà qu'il a éprouvé le pouvoir de l'amour en se trouvant avec une jeune personne charmante qu'il n'a plus revue depuis, et dont il ignore jusqu'au nom et jusqu'à la condition: jamais il n'a pu effacer le souvenir de cette jeune beauté de son esprit; il est bien sûr de n'aimer jamais qu'elle, et il est trop honnête et trop délicat pour contracter un lien indissoluble avec une personne à laquelle il ne pourrait donner son cœur sans réserve: ses principes sont trop décidés pour qu'il accepte la main de madame d'Origny, uniquement parce qu'un oncle a attaché à cette union vingt mille livres de rente. Ainsi, il promet de bon cœur, sous le nom de Dorancé et de la part du chevalier, au marquis son frère qu'il ne traversera point son mariage avec madame d'Origny.

La première réflexion qui s'offre ici à l'esprit, c'est qu'il est bien singulier que le chevalier ait nourri dans son cœur, depuis sept ou huit ans, une passion aussi forte et aussi invincible que celle qu'il ressent pour sa belle inconnue, sans en avoir jamais parlé à son grand-père. Il dément par ce seul trait tous les principes de l'éducation qu'il a reçue. Il honore dans ce vieillard respectable non-seulement un gouverneur indulgent et éclairé, mais

il chérit en lui un ami, le confidant de toutes ses pensées, de tous les mouvemens de son ame. Quel motif aurait pu l'engager à garder un secret inviolable sur l'état de son cœur? Est-ce la crainte d'être blâmé par son grand-père? Point du tout. Ce père est de tous les amis le plus indulgent et le plus tendre. Il n'aurait pas sitôt entrevu la passion de son élève, qu'il se serait mis à la recherche de la personne qui en est l'objet, et s'il l'avait trouvée digne de l'attachement de son petit-fils, il aurait mis tout son bonheur à faire le bonheur de ces amans. Je ne dis pas que ce soit là précisément le modèle d'un père sage, mais je dis que c'est là l'idée que M. de Moissy a voulu nous donner de la sagesse du sien. Il est donc faux que le chevalier ait jamais voulu cacher sa passion à son grand-père; et quand il aurait pu le vouloir, il serait encore plus absurde que ce père ne s'en fût point aperçu: un gouverneur qui se voue entièrement à l'éducation de son pupille, et qui ne se doute pas seulement de la passion la plus forte et la plus décidée que ce pupille nourrit dans son cœur pendant nombre d'années, peut prendre en toute sûreté un brevet d'ineptie, et ne renoncera jamais trop tôt à son métier.

M. de Moissy n'a pas vu qu'il détruirait par cette petite circonstance tout le but moral de sa pièce. Il n'a pas fait une autre réflexion tout aussi simple. Vous êtes sans doute déjà dans son secret; vous avez sans doute prévu depuis long-temps que lorsque le chevalier se rencontrerait enfin, dans le cours de la pièce, avec madame d'Origny, il reconnaîtrait en elle l'objet de ses premiers feux pour lequel il se refusait actuellement au mariage avec madame d'Origny, et que celle-ci retrou-

verait également dans le chevalier ce jeune inconnu qui lui a fait une impression si durable, et à cause duquel elle ne veut épouser ni l'un ni l'autre des Fontaubin. Ce secret a été démêlé dès le commencement de sa pièce, et n'a échappé à aucun spectateur; M. de Moissy, qui s'en doutait, a seulement éloigné la rencontre des deux amans autant qu'il lui a été possible, et ils ne se joignent pour la première fois qu'à la fin du quatrième acte. Mais il n'est pas aussi heureux dans ses calculs chronologiques que dans les empêchemens qu'il sait mettre aux rencontres. Depuis le coup de sympathie qui a uni ces deux cœurs, à leur première entrevue fortuite, il lui a fallu un assez long intervalle, d'abord pour marier madame d'Origny, ensuite pour lui reprendre le mari qu'il lui avait donné, en le faisant mourir de sa mort naturelle, ce qui prend toujours du temps; ensuite pour lui faire passer au moins son année de veuvage, pendant laquelle il n'aurait pas été décent à son oncle de faire un testament qui l'oblige d'épouser un Fontaubin sous peine de perdre vingt mille livres de rente; enfin, pour faire faire ce testament, pour tuer l'oncle testateur et porter à la connaissance des nièces cette clause d'un legs conditionnel de vingt mille livres de rente. M. de Moissy a pris pour tous ces événemens un espace de sept à huit ans; ce n'est pas trop. Mais il en résulte que lorsque le jeune chevalier et l'objet de sa passion ont ressenti le pouvoir de l'amour à leur première rencontre, ils avaient chacun de dix à onze ans : c'est se passionner de grand matin;

Mais aux ames bien nées

La valeur n'attend point le nombre des années.

Voilà ce que M. de Moissy vous répondra, si vous trou-

vez que le cœur de la jeune veuve et celui du petit chevalier ont été en valeur de bonne heure. A parler sérieusement, rien ne décèle la stérilité et la faiblesse de génie comme une fable aussi mal conçue et aussi mal ourdie.

Vous savez maintenant tout le reste de la pièce. Le chevalier, sous le nom de Dorancé, fait tout ce qu'il peut pour dégoûter madame d'Origny de l'idée de le préférer à son frère; et, comme le poète ne peut les mettre l'un vis-à-vis de l'autre sans que sa pièce ne soit finie, Dorancé s'adresse à la soubrette de madame d'Origny, et lui fait un portrait du chevalier, peu fait, selon lui, pour lui attirer aucune préférence sur son frère. Il en arrive cependant tout autrement. Plus Dorancé prête au chevalier de qualités qu'il juge devoir déplaire à une femme de Paris, plus la soubrette l'assure que ces qualités sont analogues au caractère de sa maîtresse. Cette situation, traitée avec un peu de talent, aurait pu fournir une scène véritablement comique. Le contraste de la simplicité du caractère de Dorancé avec la finesse du rôle qu'il veut jouer, les maladresses et les gaucheries qui en résultent, tout cela aurait pu être plaisant, si M. de Moissy était quelque chose, et s'il avait assez connu la bienséance du théâtre pour mettre du moins son jeune homme aux prises avec la sœur ou avec une amie intime de madame d'Origny, et non avec sa femme de chambre.

Lorsque enfin la reconnaissance des deux amans se fait, lorsqu'ils se rencontrent pour la première fois dans le cours de la pièce en présence du marquis et de Dorimène, et par conséquent sans pouvoir s'expliquer, madame d'Origny n'est pas encore au fait de tout ce que cette rencontre a d'heureux pour elle. Elle ne sait pas que ce Dorancé est le chevalier de Fontaubin. Le grand-

père est au comble de ses vœux quand l'aimable veuve lui avoue qu'elle a toujours aimé Dorancé, et qu'elle ne pourra jamais aimer ni le chevalier ni un autre, qu'elle renonce par conséquent aux vingt mille livres de rente en faveur de sa sœur; elle ne sait pas que cette fortune lui est assurée plus que jamais.

Dans tout le cours de la pièce, Dorancé a fait un chemin incroyable dans le cœur de son père. La voix secrète de la nature s'est fait entendre, un penchant insurmontable entraîne ce père peu tendre vers Dorancé. « Ah! si le chevalier pouvait lui ressembler. — Je lui ressemble trait pour trait. » Dorancé, au moment d'une effusion de cœur de son père, se jette à ses pieds en présence de tous les personnages de la pièce, et lui montre son fils le chevalier, contre lequel il a nourri jusqu'à présent une prévention si injuste, et que la voix secrète de la nature l'a pourtant forcé d'aimer sous un nom étranger. C'est une belle chose que cette voix secrète; je l'estime presque autant que le coup de sympathie qui a enflammé deux jeunes cœurs à dix ans. Après cette dernière reconnaissance tout s'arrange à souhait. Madame d'Origny donne la main au chevalier, on fait épouser au marquis Dorimène, dont le caractère s'assortit à merveille avec le sien. Madame d'Origny exige que sa sœur partage avec elle par moitié le legs que leur oncle a attaché à leur mariage. On a réciproquement les procédés les plus nobles, qui auraient bien dû engager le parterre à en avoir avec l'auteur; mais ce juge redoutable s'en est tenu à la rigueur de la justice. Il a renvoyé le grand-père prédicateur dans sa terre, et a prié les deux frères et les deux veuves de recommencer le partage des vingt mille livres de rente, comme bon leur semblerait, partout ail-

leurs que dans l'étude de messieurs les Comédiens ordinaires du roi.

Si M. de Moissy n'a pas pu se tirer des embarras de sa fable, il n'a guère été plus heureux dans le caractère de ses personnages. Ils sont tous d'une insipidité et d'une platitude extrêmes. Celui du père des deux jeunes Fontaubin est le plus misérable de tous; c'était cependant celui de tous où le poète pouvait montrer le plus de génie. Il s'agissait de peindre un homme frivole, ayant tous les airs et tous les travers de Paris, un fieffé petit-maître, en un mot, devenu père. Cette espèce de père ne se voit qu'à Paris, et ne peut exister ailleurs. Rien n'était plus convenable que de les mettre sur la scène et de les livrer au ridicule et à la vindicte publique; mais rien n'était plus difficile, et il fallait pour cela un autre homme que M. de Moissy; chaque trait, chaque coup de crayon aurait exigé autant de génie que d'usage du monde, une touche sûre, un discernement fin et délicat.

Un style inégal, faible et incorrect, a achevé la ruine des *Deux Frères*. M. de Moissy est brouillé avec les termes propres; il parle habituellement une langue bigarrée et barbare qu'on a toute la peine du monde à prendre pour du français. Il n'est pas plus heureux en métaphores qu'en termes propres; quand son grand-père, au milieu d'un de ses sermons, s'est écrié :

Et l'amour paternel est une serre chaude !

le parterre a voulu le renvoyer immédiatement dans son potager : beaucoup d'autres images aussi heureuses n'ont pas eu plus de succès que la serre chaude.

O le beau sujet de manqué ! ou plutôt félicitons-nous

que M. de Moissy l'ait si parfaitement manqué, qu'il sera libre au premier homme de génie de le traiter de nouveau. N'ayez pas peur, s'il s'en trouve un, qu'il arrange sa fable aussi platement et aussi maussadement que M. de Moissy; et s'il entre dans son plan, par exemple, de montrer tous les avantages de l'éducation de la campagne et tous les inconvéniens de l'éducation de Paris, soyez bien sûr que c'est le plat sujet qu'il placera à la campagne, et qu'il laissera le bon sujet à Paris. Cet arrangement non-seulement lui permettra de peindre les avantages d'un côté, et les inconvéniens de l'autre d'une manière beaucoup plus énergique; mais il donnera encore à sa pièce une tournure philosophique et morale. Elle prouvera que, quoi qu'on fasse, le naturel l'emportera toujours; qu'il n'y a point de danger pour un bon sujet au milieu de la corruption, et qu'il n'y a guère de moyen de rendre un mauvais sujet meilleur; c'est du peu qu'on sait sur l'éducation, tout ce qu'il y a peut-être de plus incontestable.

La Comédie Italienne a ouvert son théâtre par la première représentation du *Jardinier de Sidon*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, par M. Renard de Pleinchesne; la musique de M. Philidor (1). La musique m'a paru charmante; c'est peut-être une des pièces de Philidor écrite avec le plus de soin. Il a un peu jeté son feu dans le premier acte, comme il arrive volontiers aux compositeurs; le second est moins fourni. Philidor prouve bien la vérité du proverbe, qu'à force de forger on devient forgeron; il a fait en dix ans de temps, du côté du métier, des progrès immenses; son style était

(1) Représenté pour la première fois le 18 juillet 1768.

lourd et pesant, il est devenu léger et plein de graces ; quant au nerf il en a toujours eu, mais il produisait ses effets laborieusement ; s'il arrivait à son but, c'était par des efforts d'un athlète à la vérité plein de vigueur, mais dont la vue harassait votre imagination. Aujourd'hui l'on voit un maître qui se joue de son métier, et qui compose avec d'autant plus de sûreté qu'il lui en coûte moins de peine ; la chaleur de son style et la magie de son coloris vous dérobent ce que ses idées peuvent avoir quelquefois de mesquin ou de trivial. Une langue aussi ingrate pour la musique que la langue française, permet rarement à un compositeur de nous présenter de ces idées neuves et précieuses qui nous enchantent dans les ouvrages des maîtres italiens ; et quand par bonheur un compositeur français a trouvé quelque idée de cette espèce, il est obligé bien vite de la laisser là, la raideur de sa langue s'opposant à tout développement : c'est avoir son enfer en ce monde que d'être condamné à faire de la musique sur des paroles françaises. Une autre espèce de damnation, c'est d'avoir pour juges des oreilles françaises. Il y a tel air dans *le Jardinier de Sidon* qui aurait suffi ailleurs pour faire la fortune de la pièce, c'est-à-dire que, pour le plaisir d'entendre cet air vingt fois de suite, on aurait porté la pièce aux nues ; et ici toute la magie du musicien n'a pas pu faire supporter la platitude du poète. Il y a un air que chante madame Laruette, accompagné d'un violon, d'un hautbois et d'un cor de chasse obligés : on n'a encore rien entendu en France dans ce goût-là. Presque tous les airs de Caillot et tous ceux de madame Laruette sont charmans. On a reproché à Philidor quelques réminiscences de son opéra d'*Ernelinde*, et l'on a eu raison ; il y a surtout un

duo où la réminiscence est sensible; mais qu'est-ce que cela fait?

Le Jardinier de Sidon n'a pas été sifflé, parce que le poète a eu soin de finir sa pièce par un couplet qui s'adresse au parterre, et que le parterre est toujours sensible à cette politesse; mais la pièce n'a eu jusqu'à présent que de très-faibles représentations, et le ton général c'est d'en dire beaucoup de mal. Il est vrai que c'est un rude homme que ce M. de Pleinchesne; il a choisi pour son sujet Abdolonime, jardinier de Sidon, rétabli par Alexandre-le-Grand sur le trône de ses ancêtres. Feu M. de Fontenelle nous gratifia, peu de temps avant sa mort, d'un recueil de comédies de sa façon, qu'il aurait mieux fait pour sa gloire de ne jamais publier. Le berger et philosophe Fontenelle n'avait ni chaleur, ni naturel, ni rien de ce qu'il faut pour réussir au théâtre; aussi n'a-t-on jamais tenté de jouer aucune des pièces de ce recueil. *Le Jardinier de Sidon* est du nombre de ces pièces; je n'ai pas eu le temps de le relire à cette occasion, je me souviens seulement qu'il me glaça lorsqu'il parut, et l'été n'a pas été assez chaud cette année pour s'exposer de gaieté de cœur à une épreuve aussi pénible. M. de Pleinchesne nous en a présenté un squelette effroyable, où il n'y a ni action, ni intérêt, ni situation, ni sens commun: un mélange détestable de sentimens nobles et d'expressions basses prouve le bon goût de l'auteur. Son jardinier parle tantôt comme un manant, tantôt il veut parler avec toute l'élévation d'un homme digne du trône; mais c'est toujours du Pleinchesne qu'il nous siffle. O le vilain jargon! Quant au style, c'est à M. de Moissy de voir s'il veut lui céder le pas. L'amoureuse de M. de Pleinchesne dit à son amant :

Et l'amour, ami du printemps,
Fera fleurir tous nos instans.

Cela vaut bien *la serre chaude* de M. de Moissy.

Metastasio a traité le même sujet dans son opéra, intitulé : *Il Re pastore, le Roi pasteur*. On n'a pas besoin de sortir des bruyères arides de M. de Pleinchesne, remplies de ronces et de chardons, pour sentir tout le charme de marcher dans les prairies délicieuses du divin Metastasio. Quelle touche gracieuse et aimable ! quel coloris doux et enchanteur ! Ce grand poète a conservé le rôle d'Alexandre, parce qu'il a voulu traiter ce sujet dans le genre le plus noble. Cependant, car il faut tout dire, quand on lit à la tête d'une pièce, *le Roi pasteur*, on s'attend à autre chose qu'à voir un berger élevé par Alexandre sur le trône de Sidon en vertu des droits de sa naissance, uniquement occupé de sa passion pour sa bergère, et mettant toute sa gloire à renoncer plutôt au trône qu'à son amour. Cette prétendue générosité est imitée par un autre couple amoureux, qui, suivant l'usage de l'opéra italien, forme une seconde intrigue subordonnée à la principale. Le grand Alexandre est enchanté de trouver tant d'amour et de fidélité dans le roi berger ; il en infère qu'il sera un excellent roi. Moi, je n'aurais pas raisonné comme Alexandre-le-Grand. J'ajoute que cette intrigue est nouée avec une extrême faiblesse, et que les malheurs dont les personnages se croient réciproquement menacés, et les sentimens qu'ils étalent en conséquence, ne subsistent que parce qu'ils ne veulent pas s'expliquer entre eux, ni se dire ce qu'ils se seraient certainement dit en pareille circonstance. Tout cela est puéril, frivole et faux ; mais est-ce la faute de

Metastasio? Non; c'est que, lorsque des spectacles ne sont destinés qu'à désennuyer une assemblée d'oisifs, il faut qu'ils se ressentent nécessairement de la frivolité de leur institution. *Le Roi pasteur!* quel titre! quel sujet! et quelle pièce, si l'art dramatique était appelé à faire des théâtres de l'Europe une école de la morale publique, au lieu de servir à l'amusement d'une troupe de vieux enfans gothiques, qui s'avisent encore de faire les entendus et de parler de goût!

Le Théâtre Italien vient de perdre Camille Véronèse, qui jouait dans les pièces italiennes les rôles de soubrette ou de Colombina: elle était fille de l'ancien Pantalon et sœur de Coraline, célèbre courtisane qui eut pendant quelques années le même emploi au théâtre, mais qui s'en retira de bonne heure, et qui, je crois, vit encore des profits que le commerce de ses charmes lui a valus autrefois. Camille, enfant du théâtre, y dansa dès sa première enfance; elle succéda ensuite à sa sœur dans l'emploi de soubrette. Le public croyait avoir fait une grande perte par la retraite de Coraline; mais, autant que je puis m'en souvenir, Coraline avait d'assez beaux yeux, une belle peau, une fort belle gorge; mais, en qualité d'actrice, un habil assez insipide. Vous savez que dans les pièces italiennes il s'agit d'improviser, et qu'un rôle vaut à proportion de l'esprit de l'acteur qui le joue. Camille n'était pas fort éloquente; elle savait assez mal la langue italienne: née à Paris, elle s'était accoutumée à parler français avec des mots italiens, c'est-à-dire à conserver les tournures françaises, et à les transporter mot pour mot dans l'italien; quelquefois elle italianisait même les mots purement français qu'elle était en usage

d'employer dans la vie commune ; mais elle avait une grande chaleur , et elle entraînait en dépit de ses mauvais discours ; elle était d'ailleurs un des plus grands pantomimes qu'il y eût sur aucun théâtre. Tout se peignait sur son visage et dans ses gestes , et cette sorte d'expression , elle l'avait souvent sublime. Elle ne sera pas remplacée de long-temps , ni dans *le Fils d'Arlequin perdu et retrouvé* , de Goldoni , ni dans aucune des pièces de cet auteur : elle est morte de maladie ou d'une complication de plusieurs maladies , n'ayant pas vécu , je crois , au-delà de trente ans ; c'est une perte.

Paris , 15 août 1768.

La langue française est de toutes les langues modernes la moins propre aux traductions. Elle a une marche si méthodique et si peu variée , elle exige une régularité si stricte et si timide , elle a tant de peine à se préserver des amphibologies et à se tirer sans obscurité de l'emploi de ses pronoms , et particulièrement de ses pronoms relatifs ; elle est si antipériodique , c'est-à-dire que son génie est si opposé à la période dont l'harmonie et la cadence , et l'enchevêtrement , s'il est permis à un grammairien de parler le langage d'un charpentier , faisait un objet d'étude profonde pour les anciens orateurs et même pour les écrivains de l'Italie moderne ; elle a , en un mot , tant d'entraves de toutes parts , que je ne conçois pas comment un traducteur français peut se promettre de faire sentir par sa traduction la manière de son original. Si dans le grand nombre des traducteurs français il s'en est trouvé qui se le soient promis , je n'en connais aucun qui y ait réussi. La plupart sont restés au-dessous de leur original ; les autres ont fait passer dans leurs traductions des beautés

d'un autre caractère que celles qui marquent , pour ainsi dire, la physionomie de l'auteur dont ils se sont faits les interprètes.

Une autre raison qui rendra les traductions des auteurs anciens de plus en plus rares en France, c'est que depuis long-temps on n'y sait plus le grec, et qu'on néglige l'étude du latin tous les jours davantage. On ne peut être en tous les endroits à la fois, et quand on porte ses efforts d'un côté, on néglige nécessairement les autres : voilà ce qui empêchera toujours les hommes d'atteindre un certain degré de perfection universelle; ils ne sauraient être admirables et grands que par quelques côtés. Un habile peintre doit présenter ceux-là, et dérober à la vue tous les autres, à moins que son projet ne soit de montrer la misère à côté de la grandeur, la faiblesse à côté de la force. Lorsqu'on entendait le latin en France, on ne savait pas écrire en français, et depuis qu'on a cultivé la langue française, on a négligé et même abandonné l'étude du latin : cette négligence va aujourd'hui malheureusement trop loin. Ce n'est pas que tous les gens de lettres ne lisent leur Horace et leurs auteurs classiques; mais le génie, l'idiotisme, la propriété de la langue latine ne sont plus connus à aucun d'entre eux. Ils les connaissent si peu que, s'ils voulaient écrire trois lignes en latin, vous y apercevriez le tour français; et que cette Académie des Inscriptions dont le principal objet doit être l'étude des langues anciennes, n'a jamais su fournir pour les monumens publics de la nation une inscription supportable à une oreille latine. En un mot, si mon ancien maître, le docteur Ernesti de Leipsick (1) me demandait si l'on sait

(1) Jean-Baptiste Ernesti, dont Grimm avait suivi les leçons dans les Universités d'Allemagne, est mort en 1781. Les éditions d'auteurs grecs et latins

le latin en France, dans le sens qu'il attacherait à cette question, je serais obligé de lui avouer que je n'ai jamais rencontré à Paris qu'un seul homme qui sût le latin, et que cet homme est un Italien, M. l'abbé Galiani; et pour le lui prouver, je lui enverrais une inscription que cet illustre et charmant abbé a mise au bas d'un tableau peint par notre ami, le marquis de Croismare. Il s'agissait de faire accepter ce tableau à M. du Perai, avocat de Caen, qui avait rendu plusieurs services à M. de Croismare, et n'avait jamais voulu recevoir d'honoraires. Le tableau partit pour Caen, avec cette inscription :

M. Antonius Croismarius
Tabellam sua manu pictam
In cubiculum Andreae du Perai
Dedicavit,
Ut votum, solveret, lubens merito,
Amicitiae et perpetuae erga se benevolentiae.

On pilerait l'Académie des Inscriptions tout entière dans un mortier, plutôt que de lui faire faire une inscription dans ce goût-là; ce n'est cependant pas, comme vous voyez, exiger l'impossible.

Nous avons eu cette année deux traductions nouvelles d'ouvrages classiques qui ont occupé le public, et dont il faut parler ici.

La première est la traduction du poëme de Lucrèce, *De la Nature des choses*, par M. de La Grange. Ce traducteur a été anciennement instituteur au collège de Beauvais où M. Thomas régenta aussi. Il s'est chargé depuis de l'éducation des enfans de M. le baron d'Hol-

qu'il a données, et surtout celles d'Homère et de Cicéron, rendront son nom à jamais célèbre (B.).

bach, et c'est dans ses momens de loisir qu'il a entrepris et achevé la traduction de Lucrèce. Elle a paru d'abord en deux volumes grand in-8°. Le libraire l'a fait orner d'estampes suivant la manie du jour, et l'a vendue dix-huit livres sur du papier ordinaire, et dix écus sur du papier à grande marge ; ce prix excessif a fait tort au débit de l'ouvrage ; peu de personnes se sont souciées de mettre tant d'argent à une traduction de Lucrèce ; mais le libraire vient d'en publier une petite édition qui ne coûte que six livres, je crois, et qui se vendra beaucoup.

Si un homme du monde me demande si M. de La Grange entend bien le latin, je lui dirai oui ; si M. Ernesti me faisait cette question, je lui dirais non, et j'aurais raison dans les deux cas : cela n'empêchera pas la traduction de M. de La Grange de rester et de faire oublier celle du baron Des Coutures qui jouissait d'une certaine réputation, apparemment parce qu'il n'y en avait pas d'autre. M. de La Grange a le style facile et coulant ; il écrit purement, il ne manque pas d'élégance. Les gens du monde qui ne peuvent lire le poëme de Lucrèce dans l'original, sont trop heureux d'avoir cette traduction, et de profiter des notes dont l'auteur l'a enrichie ; les gens de lettres ne seront pas fâchés d'avoir une édition correcte du texte latin que l'auteur a eu soin de faire mettre à côté de sa traduction ; ainsi tout le monde sera content. Ce serait à la vérité s'abuser que de croire que M. de La Grange ait fait passer dans sa traduction le charme et la grace, et ce je ne sais quoi de doux et de sévère qu'on remarque dans les beaux endroits de Lucrèce ; mais si elle n'a pas le coloris de l'original, elle se lit du moins très-agréablement, et c'est

certainement une des meilleures traductions que nous ayons en français. Les Italiens font grand cas de celle de Marchetti, d'après laquelle le libraire Panckoucke a publié, au commencement de cette année, une espèce de *Traduction libre de Lucrèce* (1), qui est heureusement oubliée. Les Italiens sont peut-être de toutes les nations modernes la seule qui puisse avoir d'excellentes traductions ; le génie de leur langue et sa flexibilité se prêtent à l'imitation de toutes sortes de caractères, de manière et d'expressions.

Comme M. de La Grange vit dans la maison de M. le baron d'Holbach, et par conséquent dans le centre des philosophes de Paris, on n'a pas manqué de dire que sa traduction était leur ouvrage, et qu'il n'avait fait que prêter son nom. Les Cogé et autres marauds de cette espèce ont même ajouté que c'est en vertu de leur projet favori de détruire la religion, que les philosophes avaient voulu mettre entre les mains de tout le monde une bonne traduction du poète le plus incrédule de l'antiquité. Cette calomnie n'a pas pris, je ne sais pourquoi : j'en ai vu réussir de plus bêtes ; apparemment que les oisifs de Paris et les grandes dames, voyant que la traduction de Lucrèce ne se lisait pas comme la brochure du jour, n'ont pu l'honorer que de leur indifférence, et ont refusé aux cuistres leur secours pour accréditer et établir cette opinion. Il n'est pas vrai que d'autres plumes que celle de M. de La Grange aient part à cette traduction. M. Diderot l'a, à la vérité, revue avec l'auteur avant l'impression : mais s'il avait traduit quelques-uns des beaux morceaux de Lucrèce, j'ose croire que tout lecteur doué d'un peu de goût s'en serait bientôt aperçu,

(1) 1768, 2 vol. in-12.

et que ces lambeaux précieux d'un de nos plus grands écrivains, par un contraste trop frappant avec le reste, auraient plutôt déparé qu'enrichi la traduction de M. de La Grange.

Mais il faut que je fasse ici une autre restitution à M. Diderot, de la part de M. de La Grange qui ne m'en a pas chargé. Je pardonnerais à celui-ci d'avoir pris une idée de M. Diderot sans le citer, s'il avait su nous la présenter avec la délicatesse dont elle est susceptible, et s'il ne l'avait pas rapportée maussadement. Comme j'ai vu naître cette idée dans la tête de notre philosophe, je puis en parler avec connaissance de cause.

Un des grands chagrins dont il était navré, c'était de ne trouver nulle part dans les ouvrages de Virgile l'éloge de Lucrèce; il m'en parlait souvent d'un air pénétré. Comment un génie aussi beau que Virgile ne connaissait-il pas le prix du poëme de Lucrèce? Comment, le sentant, une ame aussi honnête que celle de Virgile n'a-t-elle pas cherché à se satisfaire, en rendant justice quelque part dans ses ouvrages à un poète qui partage si justement l'immortalité avec lui? Voilà ce qui occupait infiniment le philosophe de la rue Taranne. Enfin, je le vois arriver un jour tout en extase; il me récite ces vers du second livre des *Géorgiques*, que tout le monde sait par cœur :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas,
Atque metus omnes et inexorabile fatum
Subjecit pedibus, strepitumque Acherontis avari!
Fortunatus et ille deos qui novit agrestes,
Panaque, Sylvanumque senem, Nymphasque sorores.

« Heureux celui qui a pu pénétrer la raison des cho-

ses, en foulant aux pieds les erreurs de la superstition, en bravant un destin inexorable et le vain bruit de l'avare Achéron ! Mais fortuné encore celui qui connaît les divinités champêtres, Pan et le vieux Sylvain, et les nymphes des bois. »

Suivant la découverte de M. Diderot, les trois premiers vers de Virgile renferment un très-bel éloge de Lucrèce, auquel le poète ajoute ensuite un éloge modeste de ses propres poèmes. Cette application est ingénieuse, délicate, et, ce qui n'est pas commun dans les découvertes de cette espèce, elle est aussi simple que vraisemblable, et n'a rien de forcé. Si l'on n'applique pas ces vers à Lucrèce, on ne saurait plus dire à qui ils conviennent. D'ailleurs, il importe trop au repos de notre philosophe que Virgile ait rendu justice au poème de Lucrèce; et comme j'ai remarqué qu'il dort beaucoup mieux depuis cette découverte, je me suis rendu à son évidence. M. de La Grange observe que cette application n'a encore été faite par personne, il fallait donc en nommer l'auteur.

L'autre traduction dont je me suis proposé de parler, est celle des *Annales de Tacite*, par M. l'abbé de La Bletterie, et elle mérite une attention particulière pour des raisons que je me réserve de déduire à la première occasion (1).

Le mariage de madame la marquise de Maugiron, qui prend le parti, à l'âge de quarante-cinq ans, de convoler en secondes noces avec un gentilhomme de Bretagne âgé de trente, et appelé M. le comte de Bruc, ajoutera un nouveau degré de vérité à la petite comédie

(1) Voir ci-après la lettre du 15 septembre.

de *La Gageure imprévue*, où madame la comtesse de Bruc joue un rôle sans paraître; mais il est vraisemblable que l'auteur sera obligé de changer de nom. Je ne fais mention de ce mariage que pour me reprocher de n'avoir pas consacré quelques lignes de ces feuilles à l'éloge funèbre du premier époux. M. le marquis de Maugiron, décédé à Valence au commencement de l'année dernière, à l'âge de quarante et quelques années, était un homme de qualité du Dauphiné. Après la dernière guerre, il fut compris dans la promotion, et obtint le grade de lieutenant-général des armées du roi. C'était, du côté des mœurs, un des hommes les plus décriés qu'il y eût en France. La passion effrénée du plaisir et une faiblesse de caractère incroyable l'avaient jeté, dès sa première jeunesse, dans des débauches excessives, et dans la crapule la plus complète, dont les suites l'ont conduit au tombeau. A l'âge de vingt ans, il était rongé de goutte et d'autres maux plus déshonnêtes, et perclus de tous ses membres; il faisait la guerre dans cet état, appuyé sur des béquilles; il aimait à la passion la vie qu'on mène à l'armée. Je l'y trouvai en 1757 et en 1762, et comme il se fourrait toujours dans le quartier général parmi la jeune noblesse du royaume pour l'exciter aux plaisirs et pour en avoir sa part, je disais quelquefois à cette jeunesse : « Voyez-le marcher, Messieurs, c'est un cours de morale ambulante. » Il joignait à ces vices une malpropreté dégoûtante : et, malgré tout cela, la facilité de ses manières, sa douceur et sa gaieté le rendaient très-aimable dans la société; il y portait ce je ne sais quoi de piquant qu'on trouve aux gens d'esprit sans caractère : le défaut de nerf d'un côté, et de l'autre la finesse et la vivacité de leur esprit les rendent sans cesse

vacillans ; leur conversation est pleine de traits ; mais quand ces traits ne font pas leur effet sur-le-champ , ils sont désarçonnés , parce qu'ils ne sont jamais sûrs du prix de ce qu'ils disent. Cela fait qu'ils tâtent sans cesse le terrain ; que les traits que leur esprit fournit semblent plutôt leur échapper malgré eux , et qu'ils ont l'air de se moquer autant d'eux-mêmes que des autres. Je ne connais rien de plus amusant dans un cercle que cette espèce de tournure , et rien de moins propre à un commerce d'amitié ; aussi les gens aimables de cette trempe sont condamnés à représenter toute leur vie dans un cercle pour l'amusement des assistans. Ils ont encore une petite pointe de méchanceté , un penchant à la moquerie dont leurs meilleurs amis ne sauraient être garantis. Leur religion n'est pas à l'épreuve d'un bon mot ; mais on aurait tort de leur en faire un crime , ils n'ont pas la force d'en commettre. Le marquis de Maugiron faisait des vers avec facilité , comme le prouvent plusieurs chansons faites contre ses amis , où il ne manquait pas de fourrer toujours quelque couplet contre lui-même , afin de donner le change sur l'auteur. Il a fait , peu de jours avant sa mort , une espèce de testament qu'il aurait appelé avec plus de raison une confession générale. Cet écrit est partagé en trois points comme un sermon , et ces trois points sont intitulés : *Mes vices , mes torts , mes malheurs*. Il était tombé malade chez l'évêque de Valence en Dauphiné qui était , je crois , de ses parens. Comme la maladie prenait une tournure sérieuse , tout le clergé de la cathédrale s'apprêtait à lui donner son passe-port avec la plus grande solennité. Pendant qu'on faisait les préparatifs pour la cérémonie , il dit à son médecin qui était au chevet de son lit : « Je vais bien

les attraper; ils croient me tenir, et je m'en vais. » Il se tourna de l'autre côté et mourut. Voici les vers qu'il fit une heure avant sa mort.

Tout meurt, je m'en aperçois bien.
 Tronchin, tant fêté dans le monde,
 Ne saurait prolonger mes jours d'une seconde;
 Ni Daumart (1) en retrancher rien.
 Voici donc mon heure dernière;
 Venez, et bergères et bergers,
 Venez me fermer la paupière.
 Qu'au murmure de vos baisers
 Tout doucement mon ame soit éteinte.
 Finir ainsi dans les bras de l'amour,
 C'est du trépas ne point sentir l'atteinte,
 C'est s'endormir sur la fin d'un beau jour.

C'est bien honnête à M. de Maugiron d'avoir trouvé que sa vie ressemblait à un beau jour, et c'est avoir fini ce beau jour mieux qu'à lui n'appartenait.

La célèbre épigramme contre M. Dorat (2) vient d'être parodiée de la manière suivante contre M. de Voltaire. L'auteur n'a pas jugé à propos de se nommer.

Bon dieu, que cet auteur est jeune à soixante ans!
 Bon dieu, quand il sourit, comme il grince les dents!
 Que ce vieil Apollon a bien l'air d'un Satyre!
 Sa rage est éternelle, et son génie expire.
 Qu'il a fait de beaux vers! qu'il montre un mauvais cœur!
 Qu'il craint peu le mépris pourvu qu'on le renomme!
 Que j'admire ce grand auteur,
 Et que je plains ce petit homme!

M. de Moissy vient de faire imprimer la comédie des

(1) Nom d'un médecin de Valence. (*Note de Grimm.*)

(2) Voir Tom. V, p. 387, note.

Deux Frères, ou la Prévention vaincue. On voit par la préface qu'il a mise à la tête, qu'il espère que la lecture de sa pièce fera casser le jugement que le public a porté à la représentation ; et comme l'arrêt des lecteurs n'est pas aussi démonstratif ni aussi décisif que celui des spectateurs, il ne tiendra qu'à M. de Moissy de se persuader qu'il a gagné son procès en ce dernier et faible ressort. On dit qu'il a besoin de cette consolation, et que la chute de sa pièce lui a fait une impression si terrible qu'il court risque d'en mourir. C'est un mauvais métier que celui d'un poète qui n'est pas commandé, subjugué, tourmenté par son génie, ou qui prend de fausses douleurs pour les douleurs de l'accouchement ; il est bien triste d'en mourir. La chute que M. de Moissy a faite lui a donné de l'humeur. Il parle dans sa petite préface des gens « qui prennent les sujets de leurs drames dans les œuvres du théâtre des étrangers, qui devraient peut-être se modeler sur nous dans ce genre, plutôt que de nous rendre leurs imitateurs. » J'observe d'abord à M. de Moissy que cela est longuement et platement dit ; je lui rappelle ensuite le proverbe, qu'il ne faut pas jeter des pierres dans le jardin de son voisin quand on a une maison de verre. Le succès du *Joueur* n'a pas rendu M. Saurin insolent, au contraire il a conservé le ton de la plus grande modestie ; pourquoi donc l'attaquer quand rien ne vous y oblige ? cela n'est pas honnête, et quand on vient de tomber comme M. de Moissy, cela est encore maladroit. Ce poète infortuné aurait des plaintes mieux fondées à faire de mon extrait s'il parvenait à sa connaissance. Premièrement, j'ai dit que madame d'Origny et Dorimène étaient sœurs, et elles ne sont que cousines ; ce ne sont pas deux sœurs, mais deux cousines qui ont à se dé-

cider sur le legs de vingt mille livres de rente et sur le choix d'un époux dans la personne d'un des Fontaubin. En second lieu, cette cousine de madame d'Origny ne s'appelle pas Dorimène, mais Orphise. Je savais bien qu'il y avait de l'o dans son affaire. J'avais remarqué que l'auteur, par une prédilection particulière pour cette voyelle, en avait conservé le son dans tous les noms de ses personnages. Le grand-père s'appelait Oronte; le père et les deux fils, Fontaubin; la jeune veuve, madame d'Origny; sa cousine, Orphise; la suivante, Laurette; le valet, Frontin. Cette misère n'est pas sans conséquence, elle a sûrement beaucoup contribué à augmenter la cacophonie du style; et je parie que le compositeur d'imprimerie a dépensé plus d'o dans la composition de cette pièce que son étendue n'en devrait comporter. Au reste, j'ai encore commis quelques autres fautes dans mon extrait, et j'en demande pardon à M. de Moissy. Le sort m'avait placé à côté du sage Sedaine; mais nous étions entourés d'une nuée d'étourneaux beaux esprits qui disaient leur sentiment à tort et à travers, et qui nous empêchaient souvent d'entendre. Ce qui me fâche, c'est d'avoir appris par la lecture que leur pétulance nous a bien dérobé quelques platitudes, mais ne nous a fait perdre aucune beauté. J'aurais eu grand plaisir à faire assigner les Dorat, les Chamfort, les Barthe, les Rhuilière, et à les faire condamner en dommages et intérêts envers ce pauvre M. de Moissy; mais malheureusement je suis obligé de m'en tenir avec le public irrévocablement à ce que j'ai dit sur sa pièce.

M. Lemierre a aussi pris le parti de faire imprimer sa tragédie d'*Artaxerce* qui a eu quelques faibles représentations il y a environ deux ans, et qui est balayée du

théâtre à perpétuité. Il dit dans un avertissement de neuf lignes, que sa pièce n'a de commun avec celle du célèbre Metastasio que le sujet et la catastrophe; rien n'est plus vrai. Aucun homme de goût ne lui reprochera jamais d'avoir de commun avec Metastasio la grace et le coloris des expressions, le charme et la douceur du style. Au surplus, M. Lemierre nous avertit qu'il a toujours tâché de fondre ses préfaces dans ses pièces; il devrait donner ce secret à ses confrères, et particulièrement à M. Dorat. Je sais à M. Lemierre un gré infini de cette méthode; elle me dispense de lire ses préfaces, car je ne me sens nulle vocation à lire son *Artaxerce*. Je m'en tiens aussi irrévocablement à ce que j'en ai dit lors de sa représentation: discours beau sans doute et victorieux, mais

Dont très-heureusement je ne me souviens plus (1).

M. Lemierre ne court pas risque de mourir de ses chutes comme M. de Moissy; Dieu lui a accordé la conviction intérieure et entière de son mérite, qui fait qu'on se passe aisément des applaudissemens du public et qu'on se console de sa censure.

SEPTEMBRE.

Paris, 1^{er} septembre 1768.

LE petit roman de *l'Ingénu*, dont M. de Voltaire nous fit présent l'année dernière, eut le succès le plus brillant. Un auteur qui n'aurait jamais fait que cette bagatelle serait compté à juste titre parmi les plus beaux

(1) Voir tom. V, p. 136.

esprits de la nation ; dans les chefs-d'œuvre de tout genre que nous devons au premier homme du siècle, ce petit roman est à peine aperçu et se perd dans la foule, ou s'il est compté parmi les titres de M. de Voltaire à l'immortalité, ce n'est que parce qu'il est sans exemple qu'un vieillard de soixante-quatorze ans ait conservé la chaleur et les graces de l'imagination, les agrémens et le charme des écrits de sa première jeunesse.

Le succès du roman a fait naître l'idée de procurer à *l'Ingénu* un établissement sur le théâtre de la Comédie Italienne, parmi les notables de l'opéra comique du nouveau genre. Il s'est fait afficher *le Huron*, comédie en deux actes et en vers, mêlée d'ariettes, et a pris son rang le 20 du mois passé au milieu des applaudissemens et des acclamations du public. Il est vrai qu'il doit l'accueil qu'il a reçu principalement à son musicien et aux acteurs, et qu'on a dit avec assez de raison beaucoup de mal de l'auteur de la pièce; mais dans la disette absolue où nous sommes de poètes qui entendent ce genre, il faut encore savoir gré à celui qui n'entraîne pas son musicien avec lui dans sa chute, ou le féliciter s'il a trouvé un compositeur assez excellent pour l'empêcher de tomber malgré tout ce qu'il a pu faire pour se casser le cou.

L'auteur du *Huron* a cette obligation à son musicien. Il n'avait qu'à faire mettre sa pièce en musique par M. Kohaut, et c'eût été un moyen infaillible de tomber tout à plat : le génie de M. Grétry a soutenu le poète sur le bord du précipice où sa maussaderie et sa maladresse l'auraient infailliblement jeté; grace à ce charmant compositeur, *le Huron* restera même au théâtre, malgré tout ce que le poète a fait pour l'en faire chasser.

Il n'a pas senti qu'il faut avoir tout juste le double de

la gaieté, de la folie, de la verve de l'auteur du roman, quand on veut mettre ce roman sur la scène. Il a cru qu'en suivant pas à pas le roman, en copiant servilement jusqu'aux discours et aux expressions, il en ferait passer l'originalité et les agrémens dans sa pièce. C'est un barbouilleur du pont Notre-Dame qui, par une grisaille lourdement et maussadement faite, se flatte d'avoir atteint l'esprit et la vérité d'un tableau de Téniers.

L'auteur du *Huron* ne s'est pas fait connaître; mais tout le public a nommé M. Marmontel, et il n'y a pas moyen de se refuser à l'évidence. Cette pièce est certainement son ouvrage, il porte son cachet à chaque ligne; il doit au jeu niais de Laruelle, à la voix de madame Laruelle, à la beauté et au jeu du charmant Huron Caillot en habit sauvage, et surtout à la musique admirable et délicieuse de M. Grétry, un succès qui n'est pas exempt d'amertume pour lui, puisque le public, tout en se portant à cette pièce avec une affluence prodigieuse, continue de dire beaucoup de mal des paroles.

Il en dit même trop; car, enfin, ce qu'il y a de choquant passe si vite, est masqué par une musique si charmante, qu'on ne s'ennuie pas un instant. Le poète a même un mérite sur lequel on ne lui a pas rendu justice, et qui n'est pas médiocre, c'est d'avoir bien senti la place de l'air et d'en avoir bien coupé les paroles. Je ne sais comment on a pu apprendre ce secret à notre ami Marmontel; je me souviens que dans le temps de *la Bergère des Alpes* il n'y eut jamais moyen de lui faire comprendre que la longueur et la coupe des vers n'étaient pas indifférentes pour le rythme de la musique. Il se débattait dans ce temps-là comme un forcené contre les argumens du chevalier de Chatellux et de l'abbé Morellet, et je me diver-

tissais beaucoup de l'endoctrinement obstiné des uns et de l'invincible résistance de l'autre. Il faut que cette fois-ci M. le comte de Creutz ou le musicien même ait trouvé le secret de le rendre docile ; car il est constant que la plupart des paroles des airs sont très-bien faites. Il n'a pas su en varier les caractères aussi heureusement, mais c'est faute d'entente du théâtre : il a placé, par exemple, au commencement du premier acte deux ou trois airs tendres de suite pour le Huron, et à la fin du second acte il lui fait chanter de suite deux ou trois airs de grand mouvement et de désespoir : c'est ne pas savoir employer ses richesses, et leur faire tort par sa gaucherie. Ce pauvre Marmontel n'entendra de sa vie ni le théâtre en général ni ce genre particulier qui exige une grande rapidité et une grande variété de situations. Je le trouvai à la seconde représentation ; je me plaçai à côté de lui. Nous avions devant nous un certain M. Girard qui a été long-temps en Italie, et qui est grand connaisseur en musique : nous faisons nos remarques sur la musique du *Huron* à mesure que la pièce avançait ; vers la fin, Marmontel me dit avec une bonne foi qui me fit rire : « Je vous avoue que je ne comprends absolument rien à tout ce que vous venez de dire. »

Son musicien nous aurait bien compris. Ce M. Grétry est un jeune homme qui fait ici son coup d'essai ; mais ce coup d'essai est le chef-d'œuvre d'un maître qui élève l'auteur sans contradiction au premier rang. Il n'y a dans toute la France que Philidor qui puisse se mesurer avec celui-là, et espérer de conserver sa réputation et sa place. Le style de Grétry est purement italien, Philidor a le style un peu allemand, et en tout moins châtié. Il entraîne souvent de force, par son nerf et par sa vigueur ;

Grétry entraîne d'une manière plus douce, plus séduisante, plus voluptueuse; sans manquer de force lorsqu'il le faut, il vous ôte, par le charme de son style, la volonté de lui résister : du côté du métier, il est savant et profond, mais jamais aux dépens du goût. La pureté de son style enchante : le plus grand agrément est toujours à côté du plus grand savoir; il sait surtout finir ses airs et leur donner la juste étendue, secret très-peu connu de nos compositeurs. Vous avez pu remarquer dans le cours de l'extrait de cette pièce combien sa musique est variée : depuis le grand tragique jusqu'au comique, depuis le gracieux jusqu'aux finesses d'une déclamation tranquille et sans passion, on trouve dans son opéra des modèles de tous les caractères. Cet ouvrage a réveillé en moi la fureur de la musique, à laquelle mes occupations m'empêchent de me livrer, et que j'ai tant de peine à dompter malgré toute l'assistance que je reçois de la part des compositeurs français.

M. Grétry est de Liège; il est jeune, il a l'air pâle, blême, souffrant, tourmenté, tous les symptômes d'un homme de génie. Qu'il tâche de vivre s'il est possible (1)! Il a passé dix ans de sa vie à Naples; et quand on entend son harmonie et son faire, on n'en peut douter. Il a passé ensuite quelque temps à Genève, et puis il est venu à Paris. J'ai quelque regret de le voir abandonner une langue divine pour une langue si ingrate en musique; mais si c'est là son arrêt de condamnation, qu'il s'y soumette et qu'il nous enchante! Il avait commencé à travailler pour

(1) Grétry, né le 11 février 1741, est mort à Montmorency le 24 septembre 1813. Il a laissé 44 partitions qui toutes prouvent un talent véritable et dont plusieurs seront long-temps entendues avec plaisir malgré les révolutions que la musique a subies et celles qu'elle subira sans doute encore.

le théâtre de l'Opéra, en mettant en musique *les Mariages Samnites*, poëme de M. Legier, tiré des *Contes* de M. Marmontel; il y a environ neuf ou dix mois qu'on en fit une répétition chez M. le prince de Conti, en présence de deux cents personnes du premier rang. Cette répétition se fit si précipitamment, avec tant de négligence ou de mauvaise volonté, qu'il n'y eut pas moyen d'y rien connaître; et les directeurs de l'Opéra laissèrent là le compositeur et son ouvrage. Ces messieurs ont une peur de diable que la musique ne prenne racine dans leur boutique, et ne les force de se défaire de ce vieux et détestable fonds dont ils osent nous repasser les guenilles l'une après l'autre avec une témérité bien justifiée par la dureté et l'ineptie de nos oreilles. Le succès brillant que M. Grétry vient d'avoir sur le seul théâtre que la musique puisse regarder comme son asile en France, peut du moins faire sentir à ces tristes directeurs quel homme ils ont dédaigné ou desservi. Tous les polissons réussiront avec leurs pauvretés sur le théâtre de l'Opéra; vous verrez que les deux seuls hommes qui sachent faire de la musique en France, Philidor et Grétry, seront les seuls aussi qui ne pourront réussir à l'Opéra.

On dit que M. Grétry a pris quelques-uns des plus beaux morceaux des *Mariages Samnites* pour les mettre dans *le Huron*. Le récitatif obligé et l'air de madame Laruette sont sans doute de ce nombre. Son *Huron* tel qu'il est peut se placer hardiment à côté de *Tom-Jones*, le plus bel ouvrage qui soit au théâtre, et bien hardi celui qui osera se mettre au milieu.

Puisque nous avons parlé de l'Opéra, que rien ne devrait rappeler quand il est question de musique, il faut dire ici qu'on avait proposé de donner l'opéra d'*Erne-*

linde, par Philidor, pendant le séjour prochain du roi de Danemarck en cette capitale; mais un grand politique ayant remarqué qu'il y avait dans cet opéra un prince danois dans les fers, quoique injustement, et s'en tirant glorieusement, on prétend que cet ouvrage ne sera pas repris, et qu'on donnera l'opéra de *Phaëton*, dont l'histoire n'a de liaison avec celle du Danemarck, qu'autant qu'il peut y avoir des cochers maladroits en tout pays. On dit que les trois spectacles tâcheront de contribuer de leur mieux à l'amusement de ce monarque, et que mademoiselle Clairon jouera, pour Sa Majesté, successivement les rôles d'Ariane, d'Aménaïde et d'Électre, sur le théâtre des Menus Plaisirs du roi. Il court, à l'occasion de l'arrivée du roi de Danemarck, un mot de M. le baron de Gleichen, son ministre en France, et ce mot a eu un grand succès. Une dame de la cour, qu'on ne nomme point, apostropha M. de Gleichen au milieu d'un cercle à Compiègne, et lui dit : « Monsieur l'envoyé, on dit que votre roi est une tête? — Couronnée, madame, » lui répondit M. de Gleichen avec son air doux, humble et fin, en s'inclinant profondément.

Paris, 15 septembre 1768.

Il était donc écrit qu'en cette année 1768, M. l'abbé de La Bletterie, professeur d'éloquence au collège royal, et de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, s'illustrerait par un des plus insignes forfaits littéraires dont on ait jamais entendu parler. Cet académicien jouissait à Paris d'une réputation que la médiocrité y usurpe trop souvent et trop facilement. En sa qualité de Janséniste il tenait à un parti long-temps écrasé, mais par là

même plus étroitement uni et portant tout ce qui lui appartenait avec une chaleur et un zèle infatigables. L'abbé de La Bletterie avait déjà traduit, si je ne me trompe, deux morceaux de Tacite, la *Vie d'Agricola*, et le petit livre des *Mœurs des Germains*; il avait écrit lui-même une Histoire de l'empereur Julien et celle de l'empereur Jovien (1). Ces différens ouvrages lui avaient fait tant de réputation, que l'Académie Française l'avait élu et mis au nombre des Quarante; mais le système du cardinal de Fleury était alors encore dans toute sa vigueur. Ce ministre comptait détruire le jansénisme en purgeant tous les corps de son prétendu venin, et surtout en les préservant de sa contagion. Le roi exclut le Janséniste La Bletterie de l'Académie Française, quoiqu'il fût déjà membre de l'Académie des Inscriptions, et que tout le monde regardât le littérateur La Bletterie comme un homme d'un mérite peu commun. L'Histoire de l'empereur Julien eut surtout le plus grand succès, et fut comptée sans difficulté au nombre des meilleurs ouvrages de notre siècle. Je n'ai, dieu merci, jamais rien lu du Janséniste littérateur abbé de La Bletterie (2), mais je me souviens d'avoir trouvé l'année dernière la *Vie de Julien*, à la campagne, sur la cheminée du salon, et d'en avoir parcouru quelques pages par désœuvrement. Je restai confondu de la réputation de cet ouvrage, qui me paraissait écrit avec une platitude et une pauvreté d'esprit incroyables. Si ce morceau d'histoire avait paru en ces derniers

(1) Voir tome I, p. 291 et 292, pour les *Mœurs des Germains*, la *Vie d'Agricola*, et la *Vie de l'empereur Julien*; l'*Histoire de l'empereur Jovien*, est de 1748, 2 vol. in-12.

(2) Grimm, tom. I, p. 293, rend cependant un compte détaillé de ses traductions comme s'il les avait lues. Trompait-il alors ses correspondans, ou se trompe-t-il ici lui-même?

temps, il aurait été jugé, vilipendé et oublié en quinze jours de temps; mais telle était, il y a vingt ans, l'ignorance de toute bonne philosophie dans cette nation, que la *Vie de Julien* fut regardée comme un ouvrage très-hardi, parce qu'un Janséniste avait osé imprimer que Julien, apostat exécration aux yeux d'un bon chrétien, n'était pourtant pas un homme sans quelques bonnes qualités, à en juger mondainement. Ainsi, le Julien de l'abbé de La Bletterie peut du moins servir de baromètre pour les progrès de l'esprit philosophique en France, en partant de l'année de son apparition, et regardant son succès comme le signe représentatif du zéro, et en suivant successivement l'élévation du mercure de ce baromètre de degré en degré jusqu'à nos jours, où, d'un côté, les efforts des sots et des fripons pour le faire redescendre et rentrer dans la boule, et de l'autre, les travaux des philosophes pour le pousser au beau temps fixe, paraissent l'avoir fixé pour long-temps en France au degré qui marque le variable.

M. l'abbé de La Bletterie n'a pas connu l'extrême mobilité de ce baromètre, sans quoi il se serait contenté de sa réputation acquise, et n'aurait pas voulu l'exposer à un nouvel examen. Si quelques juges éclairés lui avaient fait son procès en secret, et l'avaient condamné avec connaissance de cause comme un mauvais écrivain, aucun d'entre eux ne songeait à rendre cet arrêt public; tous étaient d'accord que la réputation usurpée du vieux Janséniste ne faisait plus mal à personne, et qu'il fallait le laisser mourir en paix. En lui contestant même la qualité de bon écrivain, personne ne doutait qu'il ne pût être excellent traducteur. On était convenu de le croire sur sa parole savant et profond latiniste, et sa traduction de

Tacite, promise depuis une vingtaine d'années, était regardée d'avance comme un ouvrage unique dans son espèce.

Elle a enfin paru cette traduction attendue depuis vingt ans, et c'est peut-être un des phénomènes les plus étranges qu'il y ait jamais eu en littérature. Quand on lit une préface d'environ cinquante pages qui se trouve à la tête, on se doute bien qu'un pédant qui écrit aussi platement, aussi pesamment, aussi trivialement que M. l'abbé de La Bletterie, et dont le style sent à chaque ligne l'orgueil, l'emphase, la prétention et la crasse de collègue, n'est pas l'homme qu'il fallait pour traduire Tacite; mais il est impossible de deviner que ce pédant qui étale son mérite avec tant de hardiesse et de confiance, qui déprime avec si peu de ménagement le mérite de tous les autres traducteurs de Tacite, non-seulement ne sait pas le latin dans le sens que M. Ernesti attacherait à cette expression, mais qu'il ne le sait pas, à beaucoup près, aussi bien qu'un écolier qui sort des basses classes, et qui se propose de commencer sa rhétorique. Cela est incroyable, et cela est vrai cependant. En faisant décomposer à cet impudent un passage de Tacite, et lui ordonnant ensuite comme à un écolier d'arranger ce passage suivant les règles de la construction grammaticale, on lui prouverait, par vingt exemples, qu'il s'est perdu dans les constructions les plus simples, qu'il a assigné de faux rapports aux relatifs, et commis des fautes pour chacune desquelles un pauvre écolier recevrait cinquante férules au moins; et quand on ne peut se cacher ses méprises inouïes, on a encore de la peine à en croire ses yeux.

Voilà l'homme et l'ouvrage qui ont reçu du gouvernement la protection la plus marquée et la seule qui ait été accordée à un ouvrage de littérature depuis vingt

ans. Son *Tibère*, ou les six premiers livres des *Annales de Tacite* (car c'est à quoi se réduit tout son travail de vingt ans), a été imprimé en trois volumes in-12, ornés d'estampes et de vignettes, à l'imprimerie royale, sur de très-beau papier. On l'a tiré à trois ou quatre mille exemplaires, et l'on a fait présent à l'abbé de La Bletterie de l'édition tout entière pour être vendue par lui à son profit et comme il le jugerait à propos. Et lorsque ce traducteur trafiquant eut fixé pour le public le prix de l'exemplaire à neuf livres, une grande dame de la cour en prit trois cents, et les vendit aux personnes de sa connaissance, à un louis l'exemplaire, pour le compte de l'auteur; de sorte que cette contribution préalable, et qu'il eut la bassesse de faire semblant d'ignorer, lui procura d'abord d'entrée de jeu un capital de sept mille deux cents livres.

Je ne blâme ni la générosité qui a porté madame la duchesse de Grammont à cette action, ni la protection décidée que M. le duc de Choiseul a accordée à cet ouvrage; il est toujours beau de faire du bien. On avait apparemment représenté à ce ministre l'abbé de La Bletterie comme un homme de mérite, dans le besoin et dans l'indigence. Il lui était permis d'ignorer que ce vieux Janséniste jouissait d'un revenu de huit à neuf mille livres, comme le prétendent ceux qui sont au fait de sa situation; il ne pouvait pas prévoir qu'une traduction qui était attendue, par les gens de lettres même, comme un chef-d'œuvre, répondrait si mal à leur attente. Les bienfaits auxquels un grand cœur attache le moins de prix, et qu'il accorde avec le plus de facilité, sont ceux d'argent; M. le duc de Choiseul en fit donc donner à l'abbé de La Bletterie. Mais cet exemple prouvera du

moins à ce ministre qu'il n'est pas aussi aisé qu'on le croirait bien de récompenser le mérite, parce qu'il se met rarement sur le passage du ministre, qu'il se tient éloigné des antichambres, qu'il n'a point d'avocats à ses gages, et que la médiocrité, l'ignorance et l'incapacité se mettent trop aisément et trop impudemment à sa place.

Quand on n'aurait pas à reprocher à l'abbé de La Bletterie les contre-sens les plus fréquens et les fautes les plus grossières, un style trivial, plat, commun, des phrases et des constructions de procureur, des expressions basses et ignobles qu'on rencontre à chaque page, ne rendraient pas sa traduction moins inlisable. Ici, Tibère *joue la santé*; là, Agrippine *pousse sa pointe*; ailleurs, un courtisan *monte son visage* sur celui de Tibère; ailleurs encore, le peuple *apostrophe* l'empereur; et le diseur de bons mots, Fusius, *s'égaie aux dépens* de Tibère. Et, avec cette noble manière de s'exprimer qu'un homme de la lie du peuple éviterait dans les lettres familières qu'il pourrait avoir à écrire, l'abbé de La Bletterie s'est cru capable de traduire l'auteur de l'antiquité le plus grave, et qui a le goût le plus châtié et le plus sévère; ajoutez qu'il fait autant de solécismes dans sa langue qu'il commet de contre-sens dans sa traduction, et vous aurez une idée assez complète de son travail.

J'ai fait trop d'honneur à M. l'abbé de La Bletterie, je ne croyais pas avoir affaire à un écolier, et je cherchais quelques passages où le traducteur aurait pu montrer qu'il savait véritablement le latin; il ne tarda pas à me détromper. Dès les premières lignes il traduit, *ubi militum donis, populum annonâ..... pellexit*, par quand il

eut gagné les soldats par des largesses, Rome par l'abondance qu'il fit régner... Il fallait traduire, le soldat par des largesses, et le citoyen par des distributions de blés. Le vieux Janséniste ne sait pas que le citoyen romain n'était autre chose que le janissaire de Constantinople; qu'il n'avait d'autre métier que celui de la guerre; que, lorsqu'il ne servait pas, et qu'il ne jouissait pas par conséquent de sa solde, il fallait lui assigner pour sa nourriture ou des terres, ou une certaine portion de blé. C'est ce qui s'appelait *annona*, et quand Auguste eut soin de faire donner au peuple romain du blé, il ne fit aucune des opérations que fait le lieutenant de police de Paris pour faire régner l'abondance dans la capitale du royaume. Dans un autre endroit, l'abbé de La Bletterie traduit, *pro sententiâ dixit, il opina*. Il croit que *sententiam dicere* et *pro sententiâ dicere* c'est la même chose, et veut dire *opiner*; il ne se doute pas qu'il y ait de la différence entre ces deux expressions. Eh bien, monsieur le professeur, dites cependant à vos écoliers que *sententiam dicere* veut dire *opiner*, et *pro sententiâ dicere* veut dire, au lieu d'*opiner*, *battre la campagne* et *parler d'autres choses qui n'ont point de trait à la chose dont il est question*. Si vous aviez jamais compris un seul mot à ce Tacite que vous lisez depuis cinquante ou soixante ans, que vous traduisez depuis vingt, et que vous avez l'insolence d'expliquer à vos écoliers, vous auriez senti l'énorme différence qu'il y a entre ces deux expressions; vous auriez su que c'était là un des grands sujets de querelle entre Tibère et le sénat de Rome; que Tibère prétendait avoir seul le droit de proposer au sénat ce qui devait faire le sujet des délibérations, et qu'il restreignait le droit de chaque sénateur à

opiner simplement sur la chose mise en délibération, et non à parler et à discourir sur d'autres objets au lieu d'opiner. C'est par de telles tournures que les Césars envahissaient le pouvoir absolu et anéantissaient la liberté du sénat et du peuple ; mais les simulacres de la liberté subsistaient encore long-temps après qu'elle fut entièrement et irrévocablement perdue. M. l'abbé de La Bletterie me dira qu'il n'a jamais lu un seul mot de tout cela dans le recueil des miracles du saint diacre Pâris, et il a raison. J'ai tort de lui parler de choses qui tiennent à la connaissance de l'antiquité ; il faut avant tout qu'il apprenne son rudiment ; quand il aura fait les basses classes avec quelque succès, nous verrons si l'on peut espérer de lui apprendre un peu de latin.

Jugez, je vous supplie, de l'état des études dans un pays où l'abbé de La Bletterie, en sa qualité de professeur d'éloquence, explique à la jeunesse les Annales de Tacite depuis plus de vingt ans, et où il jouissait sur ce point de la plus haute réputation qu'il aurait conservée tout entière, s'il n'avait pas eu la sottise de publier sa traduction. M. le professeur d'éloquence, vous ne savez pas à quel point vos leçons sont éloquentes et touchantes pour un bon citoyen ; on ne peut presque y penser sans pleurer.

Au reste, j'ai dit que tout le travail de vingt ans de ce coupable pédant se réduisait à la traduction des six premiers livres des Annales. Il n'ose s'engager à nous promettre le reste, le terme de la plus longue vie n'y suffirait point ; mais après le succès qu'il vient d'avoir, quelles que soient sa vanité et sa confiance, nous sommes très-sûr qu'il ne se souciera plus de paraître en public. Comme la plus grande partie du cinquième livre des

Annales est perdue, il a eu la bonté de réparer cette brèche, et de faire le Tacite des trois années qui nous manquaient. Je n'ai pas eu le temps de vérifier si son supplément est copié d'après les supplémens de Freins-hemius; mais ce que j'ai bien vu, c'est que son supplément est digne de sa traduction : tout est écrit dans le style élégant et noble dont vous avez vu l'échantillon.

On a conté, à propos de la bassesse avec laquelle il a reçu l'aumône des trois cents exemplaires vendus à un louis, un trait d'avarice qui est neuf et que les faiseurs de comédies ne doivent pas ignorer. On voulut un jour retenir l'abbé de La Bletterie à souper dans une maison un peu éloignée de son quartier; il y consentit à condition qu'on lui paierait vingt-quatre sous pour pouvoir s'en retourner en fiacre, sans qu'il lui en coutât rien. Ce traité fut accepté, et on lui donna la pièce d'argent. Après souper on voulut lui envoyer chercher le fiacre; il s'y opposa, et dit qu'il le prendrait lui-même sur la place; il esquiva ainsi la voiture, s'en retourna chez lui à pied, et gagna les vingt-quatre sous qu'il s'était fait donner. Ses amis disent qu'il n'est pas étonnant qu'un tel homme s'entende si bien en *à-compte*, et qu'il en ait tant donné à Tacite. Il dit agréablement et noblement dans sa préface qu'il a été souvent obligé de donner à Tacite d'avance et à-compte, ce qu'il était forcé de lui faire perdre ailleurs.

Pour comble de sottise, il a donné dans sa préface et dans ses notes des à-comptes à bien du monde, et il peut s'attendre à voir ces à-comptes remboursés avec usure. Après avoir passé en revue tous les traducteurs de Tacite, et avoir mis en poussière leurs traductions, il

affecte le silence le plus méprisant sur les essais que M. d'Alembert a donnés au public dans ses *Mélanges*. Je n'aime pas ces morceaux traduits par M. d'Alembert; mais il est indubitable que ce philosophe est un aigle en comparaison du pédant La Bletterie, et cet aigle aura senti tout ce que le silence du pédant a d'obligeant pour lui.

Dans une note du tome second, page 301, ce pédant a eu la bêtise de faire un portrait satirique de M. de Voltaire, sous le nom de je ne sais plus quel poète latin. Je prédis au pédant janséniste que l'aigle de Ferney fera sévère justice de cette insolence; et comme dans cette manufacture on paie toujours très-promptement tous les à-comptes qu'on reçoit, ensemble les intérêts et arrérages, je ne veux pas retenir au pédant La Bletterie ce qui lui est déjà échu et rentré de ses à-comptes envoyés à Ferney, et ce ne sera pas par moi que les remboursements qui lui arriveront de ce côté-là souffriront le moindre délai ou retardement.

PREMIER REMBOURSEMENT (1).

*A M. de La Bletterie, auteur d'une VIE DE JULIEN
et d'une Traduction de Tacite.*

Apostat comme ton héros (2),
Janséniste signant la bulle,
Tu tiens de fort mauvais propos
Que de bon cœur je dissimule.
Je t'excuse et ne me plains pas :
Mais que t'a fait Tacite, hélas !
Pour le traduire en ridicule ?

(1) De ces cinq remboursements, qui sont probablement tous de Voltaire, trois seulement (les 1^{er}, 3^e et 5^e) se trouvent dans ses *Œuvres*.

(2) L'abbé de La Bletterie, dans l'espérance d'être reçu à l'Académie Française, avait accepté la bulle *Unigenitus*.

SECOND REMBOURSEMENT.

*Remerciement d'un Janséniste au saint diacre
François de Pâris.*

Dans un recueil divin par Montgeron formé (1),
 Jadis le pieux La Bletterie
 Atteste que la toux d'un saint prêtre enrhumé,
 Par le bienheureux diacre en trois mois fut guérie.
 L'espoir d'un vain fauteuil d'académicien
 A ce traître depuis fit accepter la bulle.
 Tu punis l'apostat, saint diacre, et tu fis bien;
 Chez le dévot, chez l'incrédule,
 Il n'est qu'un renégat méprisé de tous deux;
 Chez les grands il rampe et mendie;
 Il transforme Tacite en un cuistre ennuyeux,
 Et n'est point de l'Académie.

TROISIÈME REMBOURSEMENT.

*Sur ce que l'abbé de La Bletterie a fait imprimer le
 texte latin de Tacite en très-petits caractères, à la
 suite de sa traduction.*

Un pédant dont je tais le nom,
 En inlisible caractère
 Imprime un auteur qu'on révère,
 Tandis que sa traduction
 Aux yeux du moins a de quoi plaire.
 Le public est d'opinion
 Qu'il eût dû faire
 Tout le contraire.

(1) Voir tome II, page 387, note 2.

QUATRIÈME REMBOURSEMENT.

La charité mal reçue.

Un mendiant poussait des cris perçans ,
 Choiseul le plaint, et quelque argent lui donne.
 Le drôle alors insulte les passans ;
 Choiseul est juste, aux coups il l'abandonne :
 Cher La Bletterie, apaise ton courroux ,
 Reçois l'aumône, et souffre en paix les coups.

CINQUIÈME REMBOURSEMENT.

Sur ce qu'il a plu à l'abbé de La Bletterie de dire dans une note du second tome de sa Transfiguration de Tacite, en parlant de M. de Voltaire sous un nom supposé, que ce poète a oublié de se faire enterrer lui et ses œuvres. C'est M. de Voltaire qui parle.

Je ne prétends pas oublier
 Que mes œuvres et moi nous avons peu de vie ;
 Mais je suis très-poli, je dis à La Bletterie :
 « Ah, Monsieur ! passez le premier. »

C'est bien dommage que *le Pauvre diable* soit fait depuis huit ans ; s'il avait à recommencer sa tournée, il se serait sans doute mis en condition chez l'abbé de La Bletterie pour l'aider dans sa belle *Transfiguration* de Tacite. Le Janséniste La Bletterie a l'encolure absolument semblable à celle du Moliniste Le Franc de Pompignan. Il faut que chaque parti ait son Pompignan ; La Bletterie a sa sottise et sa vanité bourgeoises ; ils méritaient d'être attelés ensemble.

J'observe, en finissant, qu'il faut être profondément

versé dans la jurisprudence romaine, et avoir une connaissance intime de la propriété de la langue latine quand on veut entendre Tacite, et que je ne connais pas un seul homme en France qui ait seulement le soupçon de cette science de la jurisprudence romaine; science très-compliquée, très-subtile, très-abstraite, mystérieuse comme la science des prêtres d'Égypte, puisque c'est par elle principalement que les patriciens savaient retenir le peuple dans leur dépendance. Aussi voyons-nous tous ceux qui voulaient parvenir aux premières charges de l'État singulièrement occupés à devenir grands jurisconsultes. Imitiez-les, si vous voulez entendre Tacite; mais quand vous l'entendrez, le projet de le traduire vous paraîtra insensé. En effet, on réussirait encore plutôt à faire sentir toutes les beautés du poëme de Lucrèce par une traduction, que de rendre avec succès en français le texte de Tacite : les termes nécessaires manqueraient à chaque instant dans cette langue, puisque le plus souvent ni la chose elle-même, ni rien d'approchant n'existe ni dans le gouvernement français, ni dans sa jurisprudence, ni dans sa politique intérieure. On se tirerait, je pense, plutôt d'affaire en tentant une traduction anglaise, et l'on trouverait peut-être dans cette langue beaucoup plus facilement les termes dont on aurait besoin, parce que, en Angleterre, la jurisprudence est aussi immédiatement liée aux affaires de la nation et à la politique, et que, dans tout pays libre, l'étude des lois devient l'occupation de tous les ambitieux et des meilleurs esprits, et, par conséquent, la jurisprudence une science pleine de finesses et de subtilités. Un homme savant peut bien se proposer d'écrire des discours, des dissertations, des commentaires sur Tacite; mais il n'y a qu'un idiot comme l'abbé de La

Bletterie qui puisse former le projet de le traduire, et y perdre vingt ans de sa vie.

Parmi les personnes qui ont eu à se louer de la politesse de M. l'abbé de La Bletterie, et qui lui doivent des remboursements pour les à-comptes qu'ils en ont reçus, il se trouve M. Linguet, avocat. Ce M. Linguet est l'auteur de plusieurs ouvrages qui ont tous fait sensation, mais dont aucun ne lui fera une réputation solide. On sent, en lisant cet auteur, qu'il vaut mieux que ses livres, qu'il vit en mauvaise compagnie, qu'il faudrait préliminairement qu'il se mît dans la bonne, et qu'il murît sa tête qui ne paraît pas la meilleure de ce monde, afin d'obtenir avec le temps un rang dans la littérature; car il ne manque pas d'idées, et son coup d'œil n'est pas commun. Son *Histoire impartiale des Jésuites* est de tous ses ouvrages celui qui a eu le plus de succès (1); dans son *Histoire des Révolutions de l'Empire romain* (2), qu'il a publiée il y a plusieurs années, et qui contient la vie des premiers empereurs de Rome, M. Linguet avance plusieurs paradoxes sur Tibère, sur Néron et sur d'autres personnages célèbres. Ces paradoxes s'éloignent à la vérité beaucoup des idées reçues; mais il ne serait peut-être pas impossible de leur donner un grand degré de vraisemblance. L'abbé de La Bletterie, qui n'a rien de ce qu'il faut pour entendre ces paradoxes, et qui n'entend que les miracles de M. Pâris, n'a pas manqué d'attaquer les opinions de M. Linguet avec sa politesse ordinaire, et de le traiter avec le dernier mépris; mais M. Linguet n'a pas la tête assez froide pour recevoir ces à-comptes *gratis*.

(1) Voir tom. V, p. 371.

(2) 1766, 2 vol. in-12.

Il vient de publier des *Lettres sur la nouvelle traduction de Tacite par M. l'abbé de La Bletterie, avec un petit recueil de phrases élégantes tirées de la même traduction, pour l'usage de ses écoliers*, brochure in-12, d'environ cent soixante-dix pages; et pour que le poli La Bletterie ne puisse se méprendre sur la main qui lui fait ce remboursement, l'auteur y a mis son nom en toutes lettres. Ce qu'il y a de plus désolant dans cette brochure pour le traducteur de Tacite, c'est une liste spécifiée des à-comptes qu'il a donnés à Tacite, c'est-à-dire un recueil de phrases élégantes, tirées de sa traduction. On dit que ce recueil lui a donné la jaunisse; mais on ne peut plaindre un homme qui a provoqué d'une manière si insolente des gens qui ne pensaient pas à lui. Dans les lettres dont ce recueil de phrases remarquables est précédé, M. Linguet prouve que l'abbé de La Bletterie ne sait ni le latin ni le français, et qu'il n'est en état de donner des à-comptes ni à Tacite ni à personne : mais tout cela est fait longuement, et n'est ni assez gai ni assez piquant; et j'entrevois que si M. Linguet, que je n'ai jamais vu, sait mieux le latin que l'abbé de La Bletterie (ce qui est fort aisé), il ne le sait guère mieux que beaucoup de gens de son pays. Si le chef de la manufacture de Ferney s'était donné la peine d'éplucher la traduction du vieux Janséniste, je suis sûr qu'il nous aurait fait mourir de rire, même en n'employant que les matériaux que M. Linguet a ramassés. Une critique qui n'est pas gaie est oubliée au bout de huit jours; celle de M. Linguet l'est déjà; mais cela n'empêchera pas, je crois, l'abbé de La Bletterie de se souvenir long-temps d'avoir publié sa traduction de Tacite.

M. Linguet nous a gratifiés encore d'un autre écrit de quarante-sept pages in-12, intitulée *la Pierre philosophale*, discours économique, prononcé dans l'Académie impériale de Fong-yang-fou par le lettré Kong-Kia. Cela voudrait être une satire contre les économistes politiques et contre les faiseurs de systèmes et de théories d'impôts. L'auteur propose d'abolir les fermes, et, pour en remplir le vide dans le trésor impérial de la Chine, de publier un édit de proscription contre les moineaux et contre les chenilles, et d'appliquer aux revenus de l'État ce qui est consommé annuellement par ces deux espèces. Voilà *una freddura* des plus insignes; cela est mauvais et plat. M. Linguet n'est ni gai ni plaisant. Il pourra renoncer à la satire quand il voudra; ce n'est point du tout son genre. Il y a dans cette froide plaisanterie des traits satiriques contre M. de Buffon, et surtout contre son aide-de-camp, M. Daubenton. Ce qu'il y a de plus passable, c'est la description d'une chenille par laquelle l'auteur désigne les prêtres.

L'Académie royale des Sciences vient de perdre son doyen, le célèbre géographe Jean-Nicolas Delisle, qui a poussé sa carrière jusqu'à quatre-vingt-un ans (1). Il était astronome-géographe de la marine, lecteur, professeur et doyen des professeurs royaux, et agrégé aux plus célèbres Académies de l'Europe.

Antoine de Parcieux, de l'Académie royale des Scien-

(1) Delisle (Joseph-Nicolas et non Jean-Nicolas, comme le dit Grimm), était beaucoup plus célèbre comme astronome que par ses connaissances en géographie, science où son père et son frère aîné, Guillaume Delisle, avaient acquis un très-grand renom. Il était né en 1638. Outre les ouvrages imprimés qu'on a de lui, il a laissé des porte-feuilles remplis de notes et d'observations manuscrites que l'on conserve au dépôt des plans et des journaux de la marine.

ces, mathématicien et mécanicien très-distingué, est mort le 2 de ce mois à l'âge de soixante et quelques années; c'est une perte (1). Le bon homme de Parcieux ressemblait pour la figure à un tailleur; c'était un honnête homme et un très-habile machiniste. Son projet favori ou sa folie, si vous voulez, était de donner de l'eau à toutes les maisons de Paris en y conduisant, par des aqueducs, les eaux de trois petits ruisseaux qui se trouvent à peu de distance de cette capitale. Il a publié à ce sujet plusieurs Mémoires que le gouvernement a fait imprimer à l'imprimerie royale, et c'est là tout le profit que nous tirerons de ce projet bon ou mauvais.

L'Académie de Rouen a aussi perdu un homme connu, qui était son secrétaire. Claude-Nicolas Le Cat était chirurgien de profession; mais il s'était fait docteur en médecine; et il embrassait tous les genres de littérature et de philosophie. C'était un homme médiocre en tout, remplissant toujours les journaux et les gazettes de ses faits et gestes, faisant toujours du bruit, et ne jouissant cependant d'aucune réputation en France. Il est mort le 20 du mois dernier à l'âge de soixante-huit ans. Il laisse un cabinet d'histoire naturelle, un cabinet de physique et un cabinet d'anatomie qu'on vendra en totalité ou en détail. On dit que ce dernier est le plus complet qu'il y ait dans le royaume (2).

(1) De Parcieux était né en 1703. On distingue parmi ses ouvrages son *Essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine*, 1746, in-4°.

(2) Le Cat était né en 1700. On trouve la liste de ses nombreux écrits dans la *Biographie médicale*.

Madrigal adressé à trois dames qui assistèrent à la séance de l'Académie Française, le jour de Saint-Louis, et qui, faute de place, furent priées de se mettre dans les fauteuils réservés aux académiciens.

Jamais le Parnasse et Cythère
 N'avaient été la même cour ;
 On veut aimer et l'on veut plaire :
 Apollon, Vénus et l'Amour
 Font tous les plaisirs de la terre.
 Les Muses vont se dissiper
 Dans les bocages d'Idalie,
 Et les Graces vont occuper
 Les fauteuils de l'Académie.

Je crois ce madrigal de M. le marquis de Sancé.

M. l'abbé de Bassinet prêcha l'année dernière à pareil jour le panégyrique de saint Louis, roi de France, devant messieurs de l'Académie Française. Ce sermon fit du bruit ; le prédicateur n'avait pas choisi de passage de l'Écriture pour se faire un texte ; il n'y eut point d'*Ave Maria* après l'exorde ; il n'en fallut pas davantage pour lui procurer la réputation dangereuse et brillante d'esprit fort. Quelques philosophes trouvèrent son discours fort beau, mais les bonnes ames dévotes se flattèrent que M. l'abbé de Bassinet n'aurait jamais de bénéfice. Ce bruit dura bien une quinzaine de jours, et s'éteignit ensuite comme tout s'éteint à Paris. Pour dissiper ces bruits et pour prouver son orthodoxie, l'auteur vient de faire imprimer son discours ; mais cette impression vient dix mois trop tard (1). Personne ne pense plus aujour-

(1) *La France littéraire de 1769* mentionne ce *Panégyrique* comme imprimé en 1767, in-8°.

d'hui ni au panégyrique, ni au panégyriste, ni à ce qu'on en a dit, ni à ce qu'on n'en a pas dit; à l'exception de moi et de quelques Jansénistes malveillans, personne ne sait que ce panégyrique ait été publié. Je me souviens qu'on exaltait beaucoup, dans le temps, la manière dont l'orateur avait traité le chapitre des Croisades. Eh bien! je l'ai lu ce morceau: l'auteur blâme beaucoup ces saintes entreprises de brigands débauchés et dévots. Il n'y a donc point de milieu; et faut-il absolument crier au miracle ou au scandale quand il arrive à un homme en chaire, de traiter un sujet avec l'apparence du bon sens? Il se peut que M. l'abbé de Bassinet soit un de nos bons orateurs sacrés; mais si cela est, nous sommes bien mal outillés en apôtres.

Deux autres apôtres de l'église de France viennent d'élever leur voix en prononçant l'Oraison funèbre de la reine. M. Jean-Georges le Franc de Pompignan, évêque du Puy-en-Vélay, a prononcé la sienne dans l'église de Saint-Denis, le jour des obsèques; M. Mathias Poncelet de la Rivière, ancien évêque de Troyes en Champagne, a rempli ce même devoir le jour du service solennel, célébré pour le repos de l'ame de Sa Majesté, dans l'église de Notre-Dame de Paris. Les deux prélats ont fait imprimer leurs discours (1). Celui de l'ami Jean-Georges était tombé tout à plat à Saint-Denis, et il ne s'est pas relevé depuis son impression. Il a fait bâiller d'ennui tous les auditeurs, et les lecteurs ont fait de ses platitudes un objet d'amusement. Les faiseurs de pointes n'ont pas manqué une si belle occasion d'en dire. Quand on a dit qu'on a dû avoir bien chaud dans l'église de

(1) Imprimés tous deux, 1768, in-4°.

Saint-Denis, ils ont répondu qu'on avait heureusement la fraîcheur *du puits*. Le mauvais succès de l'ami Jean-Georges a fait tout le bien imaginable à son émule l'ami Mathias; on a trouvé l'*Oraison funèbre* de ce dernier assez bien. Ma foi, je donnerais la préférence à celle qu'on voudrait, pour une épingle. Il se peut qu'il y ait par-ci par-là dans le bavardage de l'ami Mathias une demi-page de passable, mais cela est racheté aussi par de terribles pauvretés, et je plains ceux qui trouvent de bonne foi quelque mérite à de tels morceaux d'éloquence. L'abbé Galiani prétend qu'il y a trois sortes de raisonnemens ou plutôt de résonnemens : raisonnemens de cruches, ce sont les plus ordinaires; raisonnemens de cloches, comme ceux de Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, ou de J.-J. Rousseau; enfin, raisonnemens d'hommes, comme ceux de Voltaire, de Buffon, de Diderot. Si vous voulez savoir au juste comment sont faits les raisonnemens de cruches, lisez l'ami Jean-Georges et l'ami Mathias. Le premier n'a pas voulu manquer une si belle occasion de tomber sur la friperie des philosophes; mais il est si plat, il est si entièrement et si universellement sifflé, que je doute que le patriarche de Ferney s'abaisse à relever cette pauvre *Oraison funèbre*, par quelque facétie : la cause de Dieu ne réussit pas aux Pompignan.

Un barbouilleur, qui s'appelle M. Dagues de Clairfontaine, de l'Académie d'Angers, s'est avisé de prévenir les deux prélats, et de faire imprimer une espèce d'*Oraison funèbre*, sous le titre de *Premier cri d'un cœur français sur la mort de la reine*. Il a choisi le même passage du *Livre de la Sagesse* qui a servi de guide-âne à l'ami Jean-Georges. Il est tout-à-fait étrange qu'un bavard qui

passé sa vie dans les cafés à disserter sur les pièces nouvelles et qui n'a aucune vocation pour l'état ecclésiastique, donne à son barbouillage la forme d'un sermon. Voici ce qu'on lit dans une note de la page 4. Il rappelle le voyage que la reine fit en 1765, en Lorraine, auprès de son père. Elle passa à la Ferté-sous-Jouarre. « S'étant arrêtée, dit l'auteur, sous une allée d'arbres à l'entrée de la ville, on lui présenta, suivant l'usage, le pain et le vin. Cette princesse prit un pain, le rompit en deux et en mangea, ainsi que de quelques fruits de la saison. Tout le monde fut pénétré de cet acte de bonté. La ville a consigné dans ses registres cet événement si flatteur et si honorable. » Que faut-il penser d'une ville qui consigne dans ses actes comme un événement honorable que la reine a mangé du pain et des pêches, et d'un auteur qui est pénétré de cet acte de bonté? Si cet auteur n'était pas digne du dernier mépris, il faudrait le punir comme empoisonneur public, pour avoir représenté un acte de gourmandise très-ordinaire comme un acte de bonté rare. Si vous trouvez un pays où un homme qui écrit de telles bassesses soit traité en criminel de lèse-majesté, et condamné à faire amende honorable devant l'hôtel-de-ville dont il a osé déshonorer les fastes, dites que ce pays est habité par des hommes.

Nous avons depuis quelques mois de *Nouveaux voyages aux Indes occidentales, contenant une relation des différens peuples qui habitent les environs du grand fleuve Saint-Louis, appelé vulgairement le Mississipi; leur religion, leur gouvernement, leurs mœurs, leurs guerres et leur commerce*; par M. Bossu, capitaine dans les troupes de la marine : deux volumes in-12, avec

quelques estampes. J'observe en passant à M. Marmontel, que si M. Sedaine avait voulu mettre *l'Ingénu* sur le théâtre, il aurait commencé par lire avec beaucoup de soin ces Voyages de M. Bossu, afin de donner à son *Huron* la physionomie américaine. Ces Voyages sont écrits avec une extrême simplicité, et c'est pour cela même que vous les lirez avec un extrême plaisir. On n'a nulle peine à croire à la véracité de M. Bossu, elle perce de tous côtés; l'auteur n'a ni assez d'esprit, ni assez d'artifice, ni aucun projet pour vous dire autre chose que ce qu'il a vu. Les détails qu'il nous donne des nations sauvages parmi lesquelles il a vécu, s'accordent non-seulement avec ce qu'on en sait d'ailleurs, mais on sent qu'ils sont vrais, comme on juge qu'un portrait est ressemblant, quoiqu'on n'en connaisse pas l'original. Ces détails sont extrêmement intéressans par la simplicité et la naïveté des mœurs qu'ils nous retracent. On voit là l'homme tel qu'il est à l'origine de la société; car ces nations que nous appelons sauvages sont très-civilisées. Nous avons vu en France de nos jours le dévouement d'un fils pour son père, faiblement célébré par l'auteur de *l'Honnête criminel*. Vous trouverez dans la relation de M. Bossu, l'exemple du dévouement d'un père pour son fils, dévouement qui va jusqu'au sacrifice volontaire de la vie, et dont le sacrifice est consommé. Ce fait historique est extrêmement touchant, et fournirait le sujet d'une superbe tragédie. M. Bossu a cru qu'il pouvait être aussi véridique sur les officiers français employés au Canada et dans la Louisiane que les sauvages : il a nommé l'honnête homme et le fripon chacun par leur nom; cette simplicité lui a très-mal réussi. M. de Kerlarc, ci-devant gouverneur de la Louisiane, est un de ceux dont M. Bossu dit beau-

coup de mal sans se gêner. Si cet officier est par hasard honnête homme, il est bien à plaindre ; car sa probité est vivement attaquée par un grand nombre d'officiers qui ont servi sous lui ; et j'avoue que le témoignage de M. Bossu contre lui, lui fait dans mon esprit, malgré que j'en aie, un tort irréparable. Mais ce M. de Kerlarc a pour lui les bureaux de la marine, et il faut encore convenir que ce ne serait pas le premier fripon qui aurait trouvé de la protection dans ces bureaux. On a mis M. Bossu à la Bastille pour le mal qu'il a dit de M. de Kerlarc ; mais cette punition n'a altéré ni sa bonne humeur ni sa véracité. Il est sorti de cette demeure royale au bout de six semaines, tout aussi gaillard qu'il y était entré ; au reste, cette punition était très-injuste. M. Bossu s'était soumis pour l'impression de ses Voyages à tous les réglemens de la librairie ; son livre a paru avec approbation et privilège du roi ; s'il y était resté quelque chose de répréhensible, c'était au censeur à en répondre (1).

NOVEMBRE.

Paris, 1^{er} novembre 1768.

ON a donné le 26 du mois dernier, sur le théâtre de la Comédie Italienne, la première représentation des

(1) On trouve au numéro XIV de l'*Année littéraire de 1768* une lettre datée du 4 mai, où l'on attribue les accusations de Bossu à l'animosité qu'il avait conçue contre le gouverneur pour avoir été renvoyé en France comme mauvais sujet. Mais cette réfutation anonyme ne détruit aucune des imputations précisées de Bossu.

Sabots, opéra comique en un acte. Une chanson fort ancienne et fort connue a fourni le sujet de cette petite pièce. Voici cette chanson :

Souvent l'amour se cache
Sous les traits de l'amitié :
J'allais traire ma vache,
Et je m'en allais nu-pieds ;
Mais Colin n'eut de repos
Que je n'eusse ses sabots.

Il tirait de sa poche
Un gros morceau de pain bis,
Un chateau de brioche
N'eût pas été plus exquis.
Que Colin donne à propos
Et son pain et ses sabots.

Le curé du village
Avait tué son cochon,
Colin eut en partage
Un bout d'andouille assez long.
Que Colin donne à propos
Andouille, pain et sabots.

C'était un jour de fête
Qu'il me surprit dans un coin ;
Je devins sa conquête
Sur quatre bottes de foin.
On entendait les échos
Redire au bruit des sabots :
Que Colin donne à propos
Andouille, pain et sabots.

Il n'y a dans cette chanson ni délicatesse ni gentillesse ;
une grosse et mauvaise équivoque en fait tout le piquant.
Un certain M. Cazotte, auteur d'un poëme en prose épi-

comique, intitulé : *Ollivier* (1), et d'un petit roman ayant pour titre : *Le Lord impromptu*, s'est avisé de faire de cette chanson un opéra comique. Ses affaires l'ayant obligé d'aller en province où il est encore, il laissa sa petite pièce à M. Duni, qui devait la mettre en musique. Ce compositeur sentit que la pièce ne valait rien, et que le musicien n'empêcherait pas le poète d'être sifflé, il chercha donc à engager M. Sedaine de jeter un coup d'œil sur la pièce et de la raccommoder ; cela n'était pas aisé. Sedaine est fort honnête et très-exact en procédés. En France, un poète ne se croit pas l'homme de plusieurs musiciens ou plutôt de tous les musiciens ; il en choisit un, s'associe avec lui et ne travaille plus avec d'autres : cet arrangement est très-préjudiciable aux progrès de l'art. M. Sedaine s'est ainsi marié avec M. Monsigny, et quoique celui-ci lui ait fait une infidélité en faisant la musique de cette plate bouffonnerie qui a paru sur le théâtre sous le titre de *l'Ile sonnante*, et qui y a reçu l'accueil qu'elle méritait, M. Sedaine plus honnête ne s'est pas pour cela cru libre de son engagement, et persiste, au grand préjudice de nos plaisirs et de l'opéra comique du nouveau genre dont il est le créateur, à ne vouloir travailler qu'avec Monsigny.

Duni s'y prit d'une manière singulière et en homme d'esprit pour engager Sedaine à lui corriger *les Sabots*. Il lui dit un jour à la Comédie qu'il avait dans sa maison un escalier qui menaçait ruine et qu'il voulait, en le rebâtissant, tourner d'une manière plus agréable, et il le pria de lui donner quelques avis là-dessus. Sedaine alla donc, en qualité d'architecte, examiner l'escalier du compositeur ; celui-ci le force de rester à dîner. Après dîner,

(1) Voir tom. III, page 212.

il lui chante à son clavecin, sans affectation, le premier air des *Sabots*. Sedaine le trouve joli, et demande à voir la pièce; c'était précisément ce que Duni voulait. Sedaine trouve la pièce mauvaise, donne quelques avis, promet de diriger les travaux de l'escalier, et revient au bout de quelques jours voir les ouvriers. Duni lui chante un second air des *Sabots*; Sedaine en change les paroles, corrige la première scène, et s'en retourne croyant n'être venu que pour l'escalier. A mesure que cet escalier se refait, la pièce se reforme d'un bout à l'autre; de sorte qu'à l'exception du premier air, il ne reste pas un seul mot de la pièce de M. Cazotte. Sedaine se trouve avoir fait une pièce avec Duni sans s'en être aperçu, et Duni dit plisamment qu'*il lui en a coûté un escalier pour avoir une paire de sabots*.

On reconnaît partout dans cette petite pièce la touche délicate et spirituelle de M. Sedaine; il n'y a que quatre personnages : un vieux fermier, Lucas, Colin, berger du canton, Babet, petite paysanne, et Mathurine, sa mère.

Lucas se déteste, se chante pouille, se bat d'être tombé amoureux de cette petite Babet, mais c'est qu'elle est si gentille; il la demande à sa mère. Mathurine est une brave femme qui veut que sa fille soit heureuse et qu'elle se choisisse elle-même son mari. Colin survient; c'est un grand nigaud bien joli, bien timide, bien serviable; c'est le meilleur garçon, toujours prêt à rendre service, mais jamais il n'a osé parler de son amour ni à Babet, ni à sa mère, et cependant il se meurt d'amour et de tendresse. Lucas lui reproche sa sottise d'avoir prêté dix écus à un milicien qui les lui emportera peut-être, et d'avoir couru risque la veille de se noyer en se jetant

dans l'eau pour rattraper le linge à Marie-Jeanne, que le courant emportait. Lucas parle en homme à qui l'âge et l'expérience de l'ingratitude des hommes ont endurci le cœur; Colin répond comme un jeune homme d'un excellent naturel, pour qui le plaisir d'obliger est le premier de tous les plaisirs. Ces touches sont extrêmement justes et délicates; c'est un talent charmant et un art particulier à M. Sedaine qu'aucun de ses rivaux ne cherche à imiter ou ne peut lui dérober. En quatre coups de crayon, il vous peint la physionomie d'un personnage de façon que vous le connaissez comme si vous aviez passé votre vie avec lui; cet art est d'autant plus précieux qu'il est toujours dérobé de la manière du monde la plus naturelle et la plus heureuse. On sent aussi dès la première scène ici qu'après tout Lucas est un homme trop raisonnable pour ne pas venir à bout de cette passion qu'il a prise malgré lui pour la jeune et charmante Babet.

Cette pièce n'est qu'une bagatelle, mais c'est une très-jolie bagatelle; elle restera au théâtre: c'est dommage que la musique en soit faible. Il y a long-temps que je crie à mon pauvre ami Duni, *solve senescentem* (1). Il devrait se reposer et renoncer au métier, et céder la carrière à Philidor et à Grétry. Ce n'est pas qu'il ne soit toujours vrai, spirituel et même fin dans sa musique, mais le coloris manque partout; cela est faible et gris. L'air de Colin: *Eh pourquoi ne puis-je donc pas*, m'a paru le meilleur. La chanson que Babet chante sous le cerisier est jolie aussi. Dans tout le reste, le compositeur m'a paru fort commun et fort au-dessous de la besogne que le poète lui avait taillée.

(1) HORACE, Épître I, liv. I, vers 8.

On a donné sur le même théâtre, le 13 du mois dernier, un autre opéra comique nouveau, intitulé *la Meunière de Gentilly*, les paroles de M. Le Monnier, la musique de M. de La Borde, premier valet de chambre du roi. Cela est mauvais et plat, musique assommante et baroque, sans génie, sans goût, sans idées. Cela a été sifflé suivant son mérite; mais monsieur le premier valet de chambre ne se tient rien pour dit, c'est toujours à recommencer. Le public lui a donné en toute occasion les avis les moins équivoques, mais on ne l'a pas sitôt noyé avec une pièce, qu'il revient sur l'eau avec une autre. Il a même fallu siffler sa *Meunière de Gentilly* cinq ou six fois de suite avant de le déterminer à la retraite, et je suis persuadé que si les comédiens y consentaient, il se ferait siffler trois mois de suite sans interruption: c'est une singulière manie dans un homme fort riche dont ce n'est pas la profession, et que Dieu créa pour l'inutilité. M. Le Monnier, auteur du *Cadi dupé* et de quelques autres mauvaises pièces, est très-digne d'être travesti en langue musicale par M. de La Borde. Cela fait deux compagnons très-bien assortis, et j'espère que M. Nicolet leur fera incessamment des propositions capables de les fixer sur son brillant théâtre, et de nous en délivrer à perpétuité. *La Meunière de Gentilly* est une singerie du précieux naturel des pièces de Sedaine, et une copie du *Soldat magicien*. La fille de la meunière est amoureuse d'un garde-moulin, tandis que sa mère, acariâtre et mauvaise, veut lui faire épouser le vieux meunier Jean le Blanc, son voisin, platement copié d'après Pierre le Roux, dans *Rose et Colas*. L'amant, garde-moulin, fait les nuits le revenant pour effrayer la meunière et Jean le Blanc. Un gren-

dier-royaux revient au village mal à propos, et comme il n'a pas peur des revenans, il pense déconcerter toute l'intrigue des deux amans ; mais, averti à temps, il entre dans leurs projets, et oblige la mère de donner sa fille au garde-moulin. A la première vacance parmi les poètes du Moulin de Gentilly, je retiens la place, quant à l'honorifique, pour M. Le Monnier.

M. Covelle, le beau Robert Covelle, dont les amours avec mademoiselle Ferbot ont reçu un éclat immortel par les chants du cygne de Ferney (1), est, comme vous savez, horloger et bourgeois de Genève. Ayant eu la satisfaction de faire un enfant à mademoiselle Ferbot, sa servante, il fut cité en consistoire, et ne voulut jamais se mettre à genoux devant les ministres du saint évangile. Cette courageuse résistance inspira au patriarche de Ferney une grande passion mêlée d'admiration pour le généreux Covelle ; il lui donna une fête. On rendit au beau Covelle tous les honneurs en arrivant à Ferney ; on ouvrit devant lui les deux battans ; M. de Voltaire l'appelait toujours en cérémonie, monsieur le fornicateur, et ses gens, croyant que c'était le titre d'une charge de la république, ne l'annoncèrent plus autrement que monsieur le fornicateur Covelle. Graces aux chants du cygne de Ferney, le fornicateur Covelle sera mis par la postérité, pour sa beauté, entre Ganimède et Antinoüs, quoique ce soit le bourgeois le plus mal tourné qu'il y ait à Genève. Mais l'admiration est à

(1) Voltaire a rendu ce couple fameux par *la Guerre civile de Genève, ou les Amours de Robert Covelle*, poème héroïque, avec des notes instructives, et par plusieurs passages de sa Correspondance et de quelques-uns de ses autres écrits.

la longue pénible, et les héros ennuiant quelquefois ; c'est le cas du beau Covelle avec son chantre. Cet illustre horloger s'étant transporté le 6 du mois dernier au château de Ferney, M. de Voltaire lui fait dire qu'il est fâché de ne le pas voir, mais qu'il est malade. Covelle insiste, il lui fait dire qu'il est à toute extrémité ; il insiste encore, et on lui dit qu'il vient de passer et qu'il n'est plus. Covelle demande comment il est mort ; on lui répond que c'est en écrivant, la plume à la main. Monsieur le fornicateur Covelle, pénétré de cette nouvelle, s'en retourne à Genève, la mande à tous ses correspondans, et ce bruit se répand incontinent dans toute l'Europe. Il n'a pas pris de consistance à Paris, parce qu'avant de s'y répandre, on avait déjà reçu des lettres du 7 de la propre main du mort. Il nous a envoyé depuis deux contes en vers charmans, à la distance de huit jours l'un de l'autre. Le premier est intitulé *le Marseillais et le Lion*, par feu M. de Saint-Didier, secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille. C'est une fable très-philosophique et une conversation très-morale entre un lion et un petit négociant de Marseille, tombé sous les griffes dudit seigneur lion, non loin de Tunis sur les côtes d'Afrique. Les deux seigneurs interlocuteurs traitent dans ce dialogue plusieurs questions importantes sur le droit divin, sur le droit du plus fort, sur la royauté de l'homme, qui lui est dévolue, de droit divin, sur les animaux, etc. On reconnaît dans cette fable partout la manière du maître qui en fait présent à M. de Saint-Didier ; les notes dont elle est accompagnée sont aussi édifiantes qu'instructives. On en peut dire autant d'un autre conte, intitulé *les Trois Empereurs en Sorbonne*, par M. l'abbé Caille. L'auteur suppose que

Titus, Trajan et Marc-Aurèle quittent pour un moment
le séjour de la gloire immortelle,

Pour venir en secret s'amuser dans Paris.

Ils vont en Sorbonne, où ils s'entendent damner en mauvais latin dont ils ne comprennent guère le jargon. Le syndic Ribaudier, qui s'appelle en langue vulgaire Riballier, joue dans ce conte le personnage qu'il a joué dans l'affaire de *Bélisaire*, celui d'un sot enté sur souche de fripon. Ce conte est charmant, et a eu le plus grand succès. Il y a peut-être plus de mérite poétique dans *le Marseillais* ; mais *les Trois Empereurs* ont une facilité, un sel, un piquant dont on ne se lasse point, quoiqu'on en connaisse la mine depuis plus de cinquante ans, et qu'elle n'ait cessé de fournir. C'est au goût particulier de chacun à décider lequel de M. de Saint-Didier ou de M. l'abbé Caille mérite la préférence. Quant à ce M. Ribaudier qui,

Pour un docteur français vous semble bien grossier,

je crois qu'il se console aisément du panégyrique de M. l'abbé Caille. Il a été dédommagé des sarcasmes des philosophes par une bonne abbaye de dix mille livres de rente. Quand on pense comme M. Ribaudier, on consentirait volontiers d'être à ce prix-là tous les ans une fois l'objet du mépris de l'Europe ; et quand on pense en honnête homme, on trouve de semblables récompenses singulièrement bien placées. Indépendamment de ces deux contes, le patriarche a envoyé ici l'énigme que vous allez lire.

A la ville ainsi qu'en province,
Je suis sur un bon pied, mais sur un corps fort mince,

Robuste cependant, et même fait au tour.
 Mobile sans changer de place,
 Je sers en faisant volte-face,
 Et la robe et l'épée, et la ville et la cour.
 Mon nom devient plus connu chaque jour,
 Chaque jour il se multiplie
 En Sorbonne, à l'Académie;
 Dans le conseil des rois et dans le parlement :
 Par tout ce qui s'y fait, on le voit clairement.
 Embarrassé de tant de rôles,
 Ami lecteur, tu me cherches bien loin,
 Quand tu pourrais peut-être, avec un peu de soin,
 Me rencontrer sur tes épaules.

Le mot de cette énigme est *tête à perruque*.

Ce mot et *les Trois Empereurs* nous rappellent tout naturellement les exploits de la Sorbonne contre *Bélisaire*, ou le combat des têtes à perruque contre un aveugle. Pour compléter l'histoire de ce célèbre aveugle, il faut conserver ici la lettre qui a été écrite à M. Marmontel, en lui envoyant la traduction russe de *Bélisaire*.

Lettre à M. Marmontel.

De Pétersbourg, 11 septembre 1768.

« Lorsque *Bélisaire* arriva en Russie, Monsieur, une douzaine de personnes étaient occupées à descendre le Wolga depuis la ville de Twer jusqu'à celle de Sinbirsk, ce qui fait un espace de treize cents werstes, mesure du pays. Ils furent si enchantés de la lecture de ce livre, qu'ils résolurent d'employer leurs heures de loisir à traduire *Bélisaire* dans la langue du pays. Onze d'entre eux partagèrent au sort les chapitres; le douzième, qui vint trop tard, fut chargé de composer une dédicace des

traducteurs à l'évêque de Twer, que la compagnie trouva digne d'être nommé à la tête de *Bélisaire*. Outre les bonnes qualités de son esprit et de son cœur, il venait de se signaler par un sermon dont la morale était aussi pure que celle de cet excellent livre. L'évêque, bien loin de désapprouver cette dédicace, en a témoigné beaucoup de contentement, et même il s'en glorifie. Notre traduction vient d'être imprimée. Quelque défectueuse qu'elle soit, ceux qui y ont travaillé croient ne pouvoir se dispenser de vous en offrir, Monsieur, un exemplaire. Recevez-le comme une preuve de l'estime que nous avons conçue pour *Bélisaire* et pour son auteur; c'est elle qui nous a portés à entreprendre ce à quoi la plupart de nous ne s'étaient jamais appliqués. On reproche à notre traduction la diversité des styles, nous n'en disconvenons pas; mais nous avons jugé à propos de n'y rien changer, parce que cela même marque bien précisément ce qui a pu porter des personnes qui n'ont fait de leur vie la profession de traducteur, à traduire *Bélisaire*. Chaque chapitre est un ouvrage à part; c'est l'ouvrage de la conviction, de la morale la plus pure, non celui du fanatisme persécuteur. Nous vous donnons avec plaisir ce témoignage de notre considération.

« 1. Le compositeur de la dédicace des traducteurs à l'évêque de Twer, *Signé* F. F. DE SCHOUVALOFF.

2. Le traducteur de la préface et des I^{er} et IV^e chapitres, *Signé* J. JELAGIN.

3. Celui du II^e, *Signé* Z. C. CZERNICHEW.

4. Celui du III^e chapitre, *Signé* S. COSMIN.

5. Celui du V^e, *Signé* GRÉGOIRE, COMTE ORLOW.

6. Celui des VI^e, X^e, XI^e, XII^e chapitres, *Signé* D. WOLKOW.

7. Celui des VII^e et VIII^e chapitres, *Signé* A. DE NARISCHKIN.

8. Celui du IX^e chapitre, *Signé* CATHERINE.

9. Celui du XIII^e chapitre, *Signé* A. BIBICOW.

10. Celui du XIV^e chapitre, *Signé* S. P. MESCZERSKOI.

11. Celui du XV^e chapitre, *Signé* COMTE V. ORLOW.

12. Celui du XVI^e chapitre, *Signé* GRÉGOIRE KOSITZKI. »

M. l'abbé d'Olivet, de l'Académie Française, vient de mourir à l'âge de plus de quatre-vingt-huit ans ; c'était un des plus anciens parmi les Quarante. Il a commencé la débâcle, qui sera considérable quand une fois tous ces vieux académiciens se mettront à dégeler. Le véritable nom de l'abbé d'Olivet était, je crois, Douillet (1). Il jugea à propos dans sa jeunesse de le changer, moyennant une transposition de lettres. Il se piquait d'aimer les anciens et particulièrement Cicéron, dont il a fait une belle édition in-4^o qui a de la réputation, mais qui n'en est pas plus estimée des connaisseurs. Il a fait aussi plusieurs traductions, principalement aussi d'après Cicéron. Il passait pour bon grammairien, et pour savoir sa langue avec exactitude. Nous lui devons plusieurs Traités, du ressort de la grammaire. Il était du reste écrivain exact, froid et lourd ; malgré cela il s'est toujours piqué d'aimer M. de Voltaire, lequel a conservé une espèce de liaison avec lui. Ses ennemis le décriaient comme un malhonnête homme ; mais quand on dit à Paris cet homme est un fripon, cela ne signifie la plupart du temps autre

(1) Né en 1682, d'Olivet mourut le 8 octobre 1768 : il n'avait donc que 86 ans. Son véritable nom était *Thoulier*, et non Douillet, comme le dit Grimm.

chose , que cet homme n'est pas de mon parti ou de ma cabale. Ce qu'il y a de sûr , c'est que l'abbé d'Olivet n'était pas tendre , qu'il rendait bien à Duclos et à d'autres le mal qu'ils disaient de lui , qu'il ne se sentait pas le besoin d'un ami , et que le vieux Piron a merveilleusement bien fait son épitaphe par l'épigramme suivante.

Ci-gît maître Jobelin ,
 Suppôt du pays latin ,
 Juré piqueur de diphthongue ,
 Rigoureux au dernier point
 Sur la virgule et le point ,
 La syllabe brève et longue ,
 Sur le tiret contigu ,
 Sur l'accent grave et l'aigu ,
 La voyelle et la consonne .
 Ce charme qui l'enflamma
 Fut sa passion mignonne ;
 Du reste il n'aima personne ,
 Personne aussi ne l'aima.

M. de Crébillon , fils de feu Crébillon le tragique , auteur du *Sopha* , de *Tanzai* et d'autres romans licencieux , vient d'en publier un nouveau intitulé , *Lettres de la duchesse de*** au duc de**** , deux parties in-12. La duchesse de*** est d'abord la confidente des amours du duc de*** , et puis ce duc devient amoureux d'elle , sans pouvoir être heureux avec elle , parce qu'elle est sage , et qu'elle ne veut pas faire une infidélité à son mari qui lui en fait cependant de toute espèce. C'est cela à peu près ou autre chose ; car je veux mourir si je lis jamais cet ennuyeux et détestable persiflage , ou si je crois possible que quelqu'un puisse le lire d'un bout à l'autre. Cela est détestable et pour les mœurs , et pour le goût , et

pour le style. Dans un pays où le bon goût seulement serait respecté, Crébillon courrait risque d'être mis au carcan avec écriteau par-devant et par-derrière, portant les mots : *Corrupteur des mœurs et du goût*. On y mettrait encore son âge, pour mieux faire sentir à quel point il est coupable de faire ce métier honteux à l'âge de plus de cinquante ans. Ici ces Lettres ont paru avec approbation et privilège du roi : c'est la raison qui est proscrire, ceux qui outragent les mœurs sont toujours sûrs d'être à l'abri des tracasseries. Cependant il est certain que cette sage et respectable duchesse qui écrit les Lettres de Crébillon, a le manège, le style et les expressions d'une femme perdue. Crébillon attribue la chute de ce roman au tort qu'il prétend avoir eu de faire de sa duchesse une femme sage. Il croit que toute la sagesse d'une femme se réduit à ne pas coucher avec un homme qui lui fait une déclaration ; il ne se doute pas seulement que le ton, l'allure, les sentimens d'une femme honnête sont à mille lieues du ton d'une petite-maîtresse. Il croit que le roman d'une femme honnête n'est pas fait pour réussir ; il ne sait pas que plus le siècle est corrompu, plus on rend hommage à la vertu et plus on en aime l'image au moins dans les livres. Cette image ne se trouvera jamais dans les livres de Crébillon, ni dans son cœur. Quelque éloigné qu'il soit de ma façon de penser de juger un auteur sur les bonnes ou mauvaises maximes qui se trouvent répandues dans ses ouvrages, je ne puis m'empêcher de prendre mauvaise opinion d'un homme qui n'a employé toute sa vie qu'à composer des ouvrages licencieux et méprisables. On pardonne *le Sopha* à l'imagination déréglée d'un jeune homme de vingt ans ; mais comment pardonner à un homme qui approche de son

hiver, les *Lettres de la duchesse de ****? Ces Lettres sont si détestables que je ne conçois pas comment l'auteur a jamais pu rien faire de passable; et quand jadis son *Sopha* me parut si charmant, je crains que ma jeunesse ne m'ait rendu bien indulgent (1). Il faut que je me satisfasse en transcrivant quelques passages de ces Lettres, afin de vous donner une idée de ce jargon inlisable. C'est la duchesse qui écrit au duc son ami, à qui elle parle de son mari :

« Tout ce qui, tant qu'un mari est amant, l'amuse et lui plaît dans sa femme, devient pour lui autant de sujets de crainte lorsqu'il cesse de l'aimer; et il est si rare qu'il ne nous punisse point, lorsqu'il a pu parvenir à nous l'inspirer, de cette même confiance qu'il a quelquefois vivement sollicitée, que nous ne pouvons trop éviter d'en prendre. »

Autre passage des Lettres de madame la duchesse à monsieur le duc. Remarquez, s'il vous plaît, comme elle sait placer ses virgules :

« Comment faire, cependant? si c'est toujours sérieusement que je vous dis des choses qui, par elles-mêmes, ne sont pas faites pour vous plaire, il me semble que ce ton en augmente encore la dureté, et comme je trouve à vous affliger, moins de plaisir que vous ne m'en supposez sans doute, je prends l'air de la plaisanterie, non pour que vous croyiez que je plaisante, quand je vous dis que jamais je ne vous aimerai; mais pour que vous soyez, s'il se peut, moins blessé de me l'entendre dire; et, cet air de raillerie vous faisant me croire on ne peut pas moins touchée de vos peines, il arrive que ce que je

(1) Nous avons en effet entendu Grimm dire, tome I, p. 170 : « Je regarde le *Sopha* comme un chef-d'œuvre, etc. »

ne fais que par un motif dont vous devriez me savoir gré, ne vous en rend que plus à plaindre. »

Voici maintenant un échantillon du ton de madame la duchesse :

« Vous ne m'en croirez, peut-être, pas; mais, à de certaines conquêtes que je fais par-ci par-là, j'ai quelquefois bien du regret d'être si jolie. Pour vous, M. le duc, je crois, à la façon dont je me suis conduite avec vous, n'avoir pas besoin de vous dire que ce n'est point du tout la vôtre que je me reproche. Celle-là! Tubleu! »

Quant à moi, madame la duchesse Tubleu, je crois n'avoir pas besoin de vous dire que quand j'ai l'honneur de vous souhaiter le bonsoir, ce n'est point du tout pour vous ôter la commodité d'aller vous faire..... soldat aux gardes.

DÉCEMBRE.

Paris, 15 décembre 1768.

LE séjour que le roi de Danemarck vient de faire en France n'est du ressort de cette correspondance qu'en ce qui concerne les arts et les lettres, et l'hommage qu'ils ont rendu à Sa Majesté. Cet hommage n'a pas toujours été également pur; on a accablé ce jeune monarque de spectacles, de fêtes et de bals; et presque partout c'est Poincnet qui a été l'organe des louanges qu'on lui adressait, et l'auteur des couplets qu'on lui chantait. On dit que quelques-uns de ces couplets étaient assez jolis; mais je regarderai toujours comme un fâcheux symptôme, que Poincnet ait été l'orateur de l'élite de la nation.

J'ose croire aussi qu'un peu moins d'empressement, moins de bruit, plus de calme et un peu d'intermittence dans les fêtes auraient rendu au roi de Danemarck son voyage plus agréable, et auraient été plus conformes à la dignité d'une grande nation. Au reste, si avec une constitution assez frêle, un roi voyageur ne peut se dispenser de dîner, souper, jouer, danser, veiller tous les jours au milieu de cinq ou six cents personnes qu'il ne connaît point; si, avec la vue excessivement basse, il faut qu'il ait vu tous les tableaux et parcouru toutes les salles de l'Académie de Peinture en vingt minutes, il me paraît démontré qu'il ne faut pas qu'un roi voyage, ou qu'il ne faut pas voyager en roi.

Mais il n'est pas question ici de faire le raisonneur ou de discuter si M. le duc de Duras, chargé par le roi de faire les honneurs au jeune monarque, a bien fait de le régaler de sept actes d'opéra comique en une seule soirée, et de lui permettre à peine de respirer un seul jour l'air de Paris à son aise; il s'agit de s'acquitter du devoir d'historien-archiviste, en conservant dans ce dépôt les meilleures pièces, ou les moins mauvaises que le séjour du roi de Danemarck a fait éclore, et qui n'ont pas été rendues publiques.

Madame la duchesse de Villeroi s'était réservé de faire les honneurs de mademoiselle Clairon sur son petit théâtre. Cette actrice célèbre y a joué deux fois en présence du roi de Danemarck, du prince héréditaire de Saxe-Gotha et d'une petite compagnie choisie; car la salle ne peut contenir que cent dix personnes. Elle a joué la première fois le rôle de Didon, et la seconde celui de Roxane dans la tragédie de *Bajazet*. Après la pièce, elle a été présentée par madame de Villeroi à son auguste

spectateur, qui a tiré une bague de son doigt et l'a mise au doigt de l'actrice ; mais je sais que, malgré cette courtoisie royale, il n'a pas eu le bonheur de réussir auprès de l'illustre Clairon. En sa qualité de Didon, elle ne l'aura pas trouvé assez tendre ; en sa qualité de Roxane, elle ne l'aura pas trouvé assez humble ; en sa qualité de Clairon, elle ne l'aura pas trouvé assez pénétré d'admiration. Bref, malgré l'engouement de la cour et de la ville pour le jeune monarque, il a eu le malheur de déplaire à l'héroïne du Théâtre Français.

C'est au premier de ces spectacles qu'une bohémienne a chanté au roi de Danemarck les vers suivans, composés par M. de Chamfort.

Pour connaître le sort des maîtres des humains
 Mon art ne m'est pas nécessaire ;
 C'est sur le front des rois que je lis leurs destins :
 L'oracle est sûr, et mon art doit se taire.

A l'aspect de ce jeune roi
 L'avenir se dévoile à mes yeux sans mystère ;
 Son sort est d'être heureux, d'être aimable, de plaire,
 Et tous les cœurs l'ont prédit avant moi.

Peuple à qui sa présence est chère,
 En ces lieux retenez ses pas ;
 Un roi qu'on aime et qu'on révère
 A des sujets en tous climats :
 Il a beau parcourir la terre,
 Il est toujours dans ses États (1).

Les Comédies Française et Italienne, et l'Opéra Comique réuni à cette dernière, ont donné, pendant le sé-

(1) Boufflers adressa également des vers à ce prince. Voir tome I, p. 72 de ses *OEuvres* ; Paris, Furne, 1827.

jour du roi de Danemarck, les pièces que M. le duc de Duras leur a fait demander; et les jours que Sa Majesté honorait le spectacle de sa présence, on mettait sur l'affiche *Par Ordre*. Ce mot a constamment attiré aux deux théâtres une foule prodigieuse de spectateurs; mais le jeune roi, trop fatigué des fêtes de la veille, ou même indisposé, a été quelquefois obligé de renoncer au spectacle où il était attendu, et où le parterre le recevait toujours avec de grands battemens de mains, auxquels Sa Majesté répondait par de grandes révérences. Elle en faisait de même aux loges et au parterre en sortant de sa loge; et le parterre répondait par des battemens de mains: les loges se levaient et restaient debout à l'arrivée et à la sortie du roi.

La triste veuve, dite Académie royale de Musique, nom de terre usurpé contre toute justice, suivant les plus habiles jurisconsultes de ce temps, a donné quatre opéra, savoir, trois dansans et un brillant, pendant le séjour de Sa Majesté danoise: *Alcimadure*, opéra languedocien, traduit en français, paroles et musique de Mondonville; *la Reine de Golconde*, le poëme de M. Sedaine, la musique de Monsigny; *Silvie*, pastorale, les paroles de M. Laujon, la musique de Trial et Berton, directeurs de ce théâtre; enfin, *Énée et Lavinie*, ancien poëme de Fontenelle, psalmodié par un certain Dauvergne, dont Dieu préserve vos oreilles! J'ai ouï dire à Sa Majesté que, malgré tous ses efforts, il ne lui avait pas été possible de se faire à la musique et au chant français.

M. Fenouillot de Falbaire a adressé au roi de Dane-

marck les vers que vous allez lire, en lui présentant sa comédie intitulée : *l'Honnête Criminel*.

Prince qui sur les pas de Pierre ,
 Non de celui qu'on croit portier du paradis ,
 Mais du héros que Pétersbourg révère ,
 Pour rendre heureux le tien viens voir d'autres pays :
 L'autre jour, à ta suite, une foule empressée
 Parmi les grands qui t'escortaient ,
 Les cordons bleus qui t'entouraient ,
 Pour ne pas se méprendre était embarrassée.
 On vit alors voltiger près de toi
 Du malheureux Sirven l'ombre toujours errante ,
 Qui nous montrait les dons de ta main bienfaisante ,
 Et nous criait : Voilà le Roi !
 Oui, prince, cette auguste marque ,
 Mieux que tous les cordons, fait connaître un monarque.
 S'il est fêté partout il est sûr que le cœur
 Aux honneurs qu'on lui rend met un prix bien flatteur ;
 Et, comme toi, généreux et sensible ,
 L'incognito lui devient impossible.
 Permets donc que du Pinde un nouvel habitant ,
 A sa façon aussi curieux de te plaire ,
 De l'amour filial t'offre un tableau touchant.
 Parcours cette esquisse légère ,
 Ce qu'elle t'apprendra n'est pas indifférent :
 En voyant à quel point on peut chérir un père ,
 Tu sauras justement combien
 La France aime son maître , et ton peuple le sien.

C'est-à-dire jusqu'à aller pour lui aux galères. Notez, au surplus, que Sirven n'est pas fort heureux sans doute, mais qu'il n'est pas ombre, attendu qu'il est en pleine vie en Suisse.

L'hommage qu'un autre de nos poètes, M. Barthe, a rendu au roi de Danemarck, est plus concis que celui de M. de Falbaire. Sa Majesté assistant, tout au com-

mencement de son séjour à Paris, à une représentation des *Fausse Infidélités*, M. Barthe, après la pièce, se fourra, sans dire gare, entre le roi et M. le duc de Duras, et lui dit : « Peut-on vous demander, Sire, comment vous trouvez cette pièce ? — Fort jolie, répond le roi un peu interdit. — En ce cas, reprend le poète, permettez à l'auteur de vous en offrir un exemplaire (1). » Les bons critiques prétendent que M. Barthe a volé ce trait à M. de La Condamine, et qu'il est obligé à restitution si ce dernier l'exige.

L'Académie royale de Peinture et Sculpture a offert un hommage plus noble au roi de Danemarck. Pendant les vingt minutes que M. le duc de Duras lui permit de s'arrêter dans les salles de l'Académie, Sa Majesté désira voir le Petit Faune en marbre, morceau de réception de M. de Sally, sculpteur de l'Académie, transplanté depuis quinze ans en Danemarck, où il a fait la statue équestre du feu roi, et où il se trouve à la tête de l'Académie de Copenhague. Ce Petit Faune a de la réputation ; l'Académie, en le montrant au jeune roi, le supplia d'en agréer l'hommage, et Sa Majesté l'accepta.

(1) Les *Mémoires secrets* de Bachaumont (31 octobre 1768) font, à cette occasion, jouer un rôle moins ridicule à Barthe. Cependant on est autorisé à tout croire de l'amour-propre de celui-ci. Un jeune poète lui récitait une épître en son honneur. Comme Barthe avait composé un *Art d'aimer* dont personne ne se souvient aujourd'hui, l'épître commençait par ce vers :

Vainqueur de Bernard et d'Ovide.

A ce mot de *vainqueur*, Barthe se récrie ; sa modestie semble blessée d'un pareil éloge. L'auteur fait ses objections, Barthe insiste ; enfin le mot de *rival* est substitué, et le jeune homme continue sa lecture. Il avait fini, et Barthe, au lieu de lui donner les complimens d'usage, semblait enseveli dans de profondes pensées. Enfin, sortant tout à coup de sa rêverie : *Toute réflexion faite*, dit-il, *vainqueur est plus harmonieux.*

M. Dorat, qui est en usage d'adresser des épîtres à toutes les belles et à tous les gens célèbres qu'il ne connaît pas, n'a pas manqué une si belle occasion de chanter un jeune roi de vingt ans; car c'est surtout de la jeunesse que M. Dorat est fou.

M. le duc de Duras avait présenté à peu près toute la France à Sa Majesté danoise, dans le premier mois de son séjour; il n'y eut que les gens de lettres, ou ce qu'on appelle les philosophes, d'oubliés. Sa Majesté ayant désiré de les connaître, M. le baron de Gleichen, son envoyé extraordinaire à la cour de France, se chargea de cette mission. M. le duc de Duras, cédant en cette occasion ses fonctions à M. le baron de Gleichen, quelques politiques en ont voulu inférer que c'était une manière de déclarer les philosophes déchus de leur qualité de Français, enfans bâtards désavoués par la mère-patrie. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils sont les seuls Français qui n'aient pas été présentés par M. le duc de Duras : ils peuvent croire qu'ils n'y ont pas perdu. M. le baron de Gleichen s'est acquitté de sa fonction de la manière du monde la plus agréable pour eux. Il les avait d'abord fait prier à dîner chez lui, par un billet circulaire, pour le 19 novembre; le roi devait se rendre à l'hôtel de son ministre, et même y rester à dîner avec toute la philosophie de Paris. Mais ce projet ne put avoir lieu, les bals et les fêtes ayant occasionné à Sa Majesté un rhume accompagné de fièvre, qui l'obligea de garder son appartement pendant plusieurs jours; en conséquence, le corps des philosophes fut averti de se trouver le lendemain, 20 novembre, sur les cinq heures du soir, à l'hôtel d'Yorck occupé par Sa Majesté. La cérémonie se passa avec beau-

coup de décence; il y en eut en tout, je crois, dix-huit de mandés, savoir : M. de Mairan, M. de Cassini, M. Duhamel, M. d'Alembert, M. Duclos, M. l'abbé Barthelemy, M. le baron d'Holbach, M. de Crébillon, M. l'abbé de Condillac, M. l'abbé Morellet, M. de Grimm, M. Bernard, M. Diderot, M. Saurin, M. Helvétius, M. Marmontel, M. Watelet et M. de La Condamine. Le hasard les avait placés dans cet ordre, en cercle, lorsque le roi sortit de son cabinet et parut dans la salle. Il n'y eut que moi de trop et M. de Buffon qui manqua; mais cet illustre philosophe est depuis plus de quinze mois dans ses terres en Bourgogne; et quant à moi, ce qui doit m'excuser, c'est que je n'avais pas plus brigué cet honneur que les autres. Le roi fit d'abord le tour du cercle; M. de Gleichen lui nomma l'un après l'autre, chacun par son nom, et Sa Majesté dit à chacun quelque chose d'obligeant et de relatif à ses ouvrages ou à sa réputation. Après ce premier tour, le roi en fit un second, et causa avec les principaux de ces philosophes. Il dit à M. d'Alembert : « Je ne croyais pas qu'il y eût des ecclésiastiques parmi vous. — Sire, lui répondit M. d'Alembert, nous avons même des docteurs de Sorbonne, » et il montra l'abbé Morellet, qui est en effet, non pas docteur, mais licencié en théologie. Le roi lui demanda ensuite s'il avait mangé avec le roi de Prusse; M. d'Alembert lui répondit qu'il avait eu cet honneur tous les jours pendant trois mois. On a remarqué cette question du roi comme singulière, et on a voulu la croire relative au projet que Sa Majesté avait eu de se trouver au dîner philosophique de M. de Gleichen, et peut-être aux représentations qu'on lui avait faites à ce sujet. Le roi avoua ensuite à M. Bernard qu'il ne lui avait pas été possible de se faire à la musique française.

Gentil Bernard est l'auteur de *Castor et Pollux*, le seul opéra français qui ait réussi en ces derniers temps, et que les partisans du plain-chant français ne cessent de vanter comme un antidote efficace contre les hérésies italiennes et germaniques. Sa Majesté dit à M. Diderot : « M. de Gleichen est fort de vos amis. » Le philosophe répondit : « Sire, c'est à ce titre que j'ai osé paraître devant Votre Majesté. — J'espère, continua le roi, qu'il vit beaucoup avec vous. — Son commerce m'instruit et m'éclaire, » répliqua M. de Gleichen. Le roi parla ensuite à M. Saurin de sa pièce de *Béverley*, que son indisposition l'avait empêché de voir représenter. Cela occasiona quelques propos de M. Helvétius sur le théâtre anglais en général, et les pièces de Shakespeare en particulier. Sa Majesté parla à M. Marmontel de *Bélisaire*, comme de raison, à M. Watelet sur les arts, et à M. de La Condamine de ses *Voyages*. L'audience dura, en tout, un peu plus d'une demi-heure. M. le comte de Bernstorff y vint sur la fin. Lorsque le roi se fut retiré, M. Saurin remit à M. le baron de Gleichen les vers que vous allez lire, et le pria de les présenter à Sa Majesté de sa part. Ils n'ont pas été imprimés, que je sache.

En voyant des humains les préjugés divers,
 Leur esprit, leurs vertus, leurs vices, leurs travers,
 On apprend à penser ainsi qu'à se conduire :
 Plus d'un sage jadis voyagea pour s'instruire.
 Pour chercher la sagesse ils franchissaient les mers,
 Non pour aller ravir les biens d'un autre monde,
 Ou pour décrier par leurs airs
 Athène en grands hommes féconde,
 Et dont les bons écrits éclairaient l'univers.
 Un sage que la France avec respect contemple
 Nous rappelle ces anciens temps ;

Mais ce qui chez les Grecs se trouve sans exemple,
Ce sage est un monarque à la fleur de ses ans.

Pour purifier Sa Majesté danoise de l'air pestilentiel que la philosophie pouvait avoir répandu autour d'elle, M. le duc de Duras la mena trois jours après cette audience en Sorbonne et au collège du Plessis. Si le roi a donné quelque attention à ce collège, c'est apparemment pour n'en jamais souffrir de pareil dans ses États; je ne crois pas qu'il y ait aucun lieu au monde où les collèges soient aussi mal disciplinés qu'à Paris.

* Quant à la Sorbonne, je ne puis me dispenser de déférer à M. l'abbé Caille, auteur du conte des *Trois Empereurs*, l'insigne lâcheté de ce corps vulgairement dit carcasse. Les Riballier, Cogé, et autres marouffles composant cette vilaine carcasse, damnent, tant que le jour dure, et les Trois Empereurs de M. l'abbé Caille, et tous les princes qui n'ont pas un docteur de Sorbonne pour confesseur; et cependant ils reçoivent dans le sanctuaire un jeune roi nourri et élevé dans le sein de l'hérésie, et, à coup sûr, aussi damné qu'ils sont sauvés. Non-seulement ils ne lui ferment pas la porte au nez, comme c'était leur devoir envers un excommunié par la bulle *in Coenâ Domini*, mais ils le reçoivent avec des respects et des acclamations; M. l'archevêque de Paris, comme proviseur, se trouve à la tête de ces arlequins noirs; le doyen Xaupi harangue le jeune monarque; le syndic Riballier, avec son air plat et fripon, le lorgne en dessous; aucun de ces dignes pasteurs n'a la charité d'avertir un jeune prince de vingt ans qu'il est damné sans miséricorde s'il ne rentre promptement dans le giron de

* Tout ce qui est compris entre cet astérisque et le suivant avait été retranché par la censure impériale.

l'église catholique. Je ne conçois pas comment un prélat d'une piété et d'une probité reconnues comme M. l'archevêque, a pu se prêter à cette prévarication. Car il n'y a point de milieu, ou ces messieurs sont des fourbes et des hypocrites atroces avec leurs arrêts de damnation, ou ils ont manqué à tous les devoirs de religion et d'humanité, en recevant un roi hérétique sans l'avertir le moins du monde du danger effrayant qu'il court. Je voudrais bien savoir ce que M. le proviseur pourrait répondre à ce dilemme. *

Vers la fin du séjour du roi de Danemarck, M. le duc de Duras lui a proposé d'assister aux séances particulières des trois Académies, et Sa Majesté s'est rendue le 3 décembre, dans l'après-midi, successivement à l'Académie Française, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et à l'Académie des Sciences. Les gazettes ont rendu compte avec détail de ce qui s'est passé dans ces trois séances. Les vers de M. l'abbé de Voisenon ont été imprimés ; ils ont eu peu de succès ; on ne peut leur reprocher d'être trop français. Je prends la liberté, pour ne m'arrêter qu'au titre, d'observer à M. l'abbé des Quarante, que, *Vers prononcés au roi de Danemarck* n'est pas trop français, et qu'il aurait mieux fait de les prononcer *devant le roi de Danemarck*. Peut-être au palais peut-on prononcer à un criminel son arrêt, parce qu'on ne s'y pique pas de correction ; mais non, le greffier lit et ne prononce pas la sentence. Pour l'Académie Française, je suis sûr qu'elle prononce toujours devant les personnes et non aux personnes, ou elle aurait tort. Dans le temps de la dispute sur la musique, l'abbé de Voisenon, qui n'était pas du coin de la reine, fit imprimer une affiche portant que le goût avait été perdu en France, qu'on disait que deux

Allemands l'avaient trouvé sur la place du Palais-Royal, et qu'ils étaient priés de le rendre. Il désignait M. le baron d'Holbach et moi; nous étions bien fous dans ce temps-là, et nous ne demeurions pas en reste avec ceux qui nous attaquaient. Si M. l'abbé de Voisenon savait que je prends la liberté de le relever sur le fait de la grammaire, lui devenu académicien, moi plus allemand que jamais, il publierait sans doute une nouvelle affiche. Cela n'empêche pas que nous ne nous aimions beaucoup, et que nous ne soyons tous les deux fort aimables.

Le discours que M. d'Alembert a prononcé à l'Académie des Sciences en présence du roi de Danemarck, se trouvera en son temps dans les *Mémoires de l'Académie*, mais vous ne serez pas fâché de le lire ici d'avance, et je vais le transcrire. M. d'Alembert excelle dans ces sortes de discours; il sait parler avec un noble courage aussi éloigné de la licence cynique que de la bassesse. De tout ce que le séjour du roi de Danemarck a fait faire, ce discours est le seul morceau qui mérite d'être conservé. Le commencement m'a paru un peu longuet, mais le reste est à merveille.

Discours prononcé par M. d'Alembert à l'Académie des Sciences, en présence du roi de Danemarck.

« Messieurs, la philosophie toute portée qu'elle est à fuir l'éclat et l'appareil, a cependant quelque droit à l'estime des hommes, puisqu'elle travaille à les éclairer, mais la simplicité qui fait son caractère ne lui permet pas de s'annoncer et de se faire valoir elle-même. Peu imposante et peu active, elle a besoin pour se produire avec confiance, de protecteurs puissans et respectés. Il est réservé aux rois de rendre ce service à la philosophie, ou

plutôt aux hommes. Contente des regards du sage, la vérité aime à s'ensevelir avec lui dans la retraite; c'est aux souverains, dont l'opinion et l'exemple ont souvent plus de pouvoir que leur volonté même, à tirer de cette retraite la vérité modeste et timide, et à la placer près de ce trône où tous les yeux sont attachés. Il est vrai, Messieurs, que l'avantage de la raison est de se voir tôt ou tard écoutée et suivie; qu'elle exerce sur les esprits, sans bruit et sans effort, une autorité lente et secrète, et par-là même plus assurée; que le moment de son triomphe arrive enfin, quelque obstacle qu'on y oppose: mais la gloire des princes est de hâter ce moment, et le plus grand bonheur d'une nation est que ceux qui la gouvernent soient d'accord avec ceux qui l'instruisent.

« Quelle douce satisfaction ne doit donc pas ressentir une compagnie de gens de lettres, quand elle voit ceux que les autres hommes ont pour maîtres et prennent pour modèles, s'intéresser à ses travaux, les encourager par leur estime, les animer par leurs regards? Nous avons joui plus d'une fois, Messieurs, de ce précieux avantage; nous avons eu le bonheur de voir notre auguste monarque (1), à peine sorti de l'enfance, honorer de sa présence nos assemblées, entrer dans le détail de nos occupations, et nous annoncer par cet heureux présage la protection qu'il leur accorde. Nous avons vu le souverain d'un vaste empire (2), né dans le sein de la barbarie avec un génie créateur, venir chercher, dans ce sanctuaire des sciences, le flambeau qu'il devait secouer sur la tête de sa nation engourdie sous le double esclavage de la superstition et du despotisme. Qu'il est flatteur pour nous de joindre aujourd'hui à ces noms respectables celui d'un

(1) Louis XV. (2) Le Czar Pierre.

jeune prince qui, après avoir montré à la nation française les qualités aimables auxquelles elle met tant de prix, prouve qu'il sait mettre lui-même un prix plus réel à la raison et aux lumières ! Il donne cette leçon par son exemple non-seulement à ceux qui, placés comme lui de bonne heure sur le trône, n'en connaîtraient pas aussi bien que lui les besoins et les devoirs, mais à ceux même qui, placés moins haut, auraient le malheur de regarder l'ignorance et le mépris des talens comme l'apanage de la naissance et des dignités. Rassasié et presque fatigué de nos fêtes, il vient dans cet asile de la philosophie se dérober quelques momens aux plaisirs qui le poursuivent ; et les amusemens dont on l'accable augmentent son empressement à connaître cette partie de la nation que les étrangers et leurs souverains semblent honorer particulièrement de leur estime. Quoique déjà très-instruit, quoique jeune et quoique prince (que de titres pour la présomption !), il croit qu'il lui reste encore à apprendre et qu'on ne peut être trop éclairé quand on tient les rênes d'un grand empire. Souverain d'un royaume où les sciences sont cultivées avec succès, il n'avait pas besoin sans doute de sortir de chez lui pour les trouver ; mais il sait que la nature qui n'a pas réuni tous les talens dans un seul homme, n'a pas non plus concentré toutes les lumières dans un seul peuple. Il voyage donc pour ajouter de nouvelles richesses à celles qu'il possède, et pour les rapporter et les répandre dans les États qui lui sont soumis : persuadé que les sciences sont une espèce de commerce où toutes les nations éclairées doivent à la fois donner et recevoir.

« Cette vérité, Messieurs, est trop essentielle aux progrès des lettres pour être oubliée ou méconnue de ceux

qui les cultivent. La nation française en particulier (nous osons attester ici les respectables étrangers qui nous écoutent) a toujours vivement senti les avantages de ce commerce mutuel. Quoique sa langue et ses écrits soient répandus par toute l'Europe, quoique les lettres soient aujourd'hui le plus solide fondement de sa gloire, elle n'en reconnaît pas moins tout ce qu'elle a reçu des autres peuples ; peut-être même la justice qu'elle aime à leur rendre est un des traits qui la caractérise le plus ; au moins devrait-il la garantir du reproche de présomption qu'on se plaît un peu trop à lui faire.

« L'Académie aime surtout à se rappeler en ce moment qu'elle a été redevable au Danemarck de deux hommes justement comptés au nombre de ses plus illustres membres : Roemer, connu par l'importante découverte de la vitesse de la lumière ; et Winslow, l'un des plus grands anatomistes de son temps. Il n'y a qu'un petit nombre d'années que ce dernier était encore au milieu de nous. Les élèves qu'il a formés y ont consacré son image, et l'un des premiers objets qui, dans cette salle, s'offre aux regards du souverain que nous avons l'honneur d'y recevoir, est le buste d'un savant né dans ses États et devenu notre confrère (1).

« Nous ne parlons encore que comme académiciens et comme Français, de notre reconnaissance envers la nation danoise ; cette reconnaissance serait bien plus étendue si, comme citoyens de l'Europe littéraire, nous voulions détailler les obligations que les sciences ont depuis longtemps à cette nation éclairée. Un seul nom, mais un nom immortel nous dispensera d'en citer beaucoup d'autres, celui du célèbre Tycho-Brahé, qu'à la vérité un malheu-

(1) Le buste de Winslow était dans la salle d'assemblée de l'Académie.

reux scrupule théologique écarta du vrai système du monde, mais dont les travaux pleins de génie et les observations précieuses ont servi de base aux grandes découvertes qui ont mis ce système hors d'atteinte. Ce n'est pas seulement à l'astronomie, à ce chef-d'œuvre de la sagacité humaine, que la nation danoise a rendu des services éclatans. Pour nous borner au plus récent de tous, les peuples chez qui le savoir est compté pour quelque chose pourraient-ils oublier ce qu'ils doivent aux savans danois qui viennent de parcourir, au péril de leur vie, les déserts de l'Asie et de l'Afrique, pour augmenter par leurs recherches le dépôt des connaissances humaines ?

« Vous n'ignorez pas, Messieurs, et vous l'avez appris avec douleur, que presque tous ont péri dans ce voyage, victimes respectables et infortunées de leur zèle. Un seul d'entre eux semble n'avoir échappé à la mort que pour conserver à leur patrie et à la postérité les précieux fruits de leurs travaux. Puissent les sciences et les lettres, pour lesquelles ils se sont dévoués avec tant de courage, rendre à leur mémoire le même honneur que Rome et la Grèce rendaient autrefois aux généreux citoyens qui avaient perdu la vie dans les combats ! Puissent toutes les Académies de l'Europe graver sur leur tombe cette inscription simple et touchante que le patriotisme a consacrée :

ILS SONT MORTS POUR LA RÉPUBLIQUE (1).

(1) Ces savans étaient Van-Staven, professeur de philosophie ; Forskal, physicien ; Cramer, médecin ; Niebuhr, mathématicien ; Paureinfeind, dessinateur. Niebuhr seul revint en Europe ; les autres moururent en Arabie.

L'alinéa auquel cette note se rapporte manquait dans la première édition de Grimm ; nous le rétablissons d'après les OEuvres de d'Alembert.

« Ces bienfaits signalés d'une nation envers les autres sont pour le souverain qui la gouverne, un engagement de les perpétuer, et l'accueil dont ce souverain honore aujourd'hui les lettres, nous assure qu'il remplira ce qu'elles attendent de lui. Ce jour sera à jamais célèbre dans les fastes de l'Académie, et nos muses ne seront point ingrates. Pour exprimer leurs sentimens, elles n'auront point à s'avilir par une adulation indigne d'elles, et plus indigne encore d'un monarque qui vient s'asseoir dans ce temple de la vérité. Cette vérité qui préside ici et qui nous entend, désavouerait un si méprisable hommage. L'éloge des bons rois est dans le cœur du peuple; c'est là que les gens de lettres trouveront celui du prince qui acquiert de si justes droits à leur reconnaissance. Ils transmettront à la postérité les traits mémorables de bienfaisance qui ont rendu les premières années de son règne si chères à l'humanité, et que la France a déjà célébrés par la voix du plus illustre de ses écrivains (1). Ils conserveront à l'histoire l'exemple de sagesse et de courage tout à la fois que ce prince a donné des premiers à l'Europe, en subissant, pour se conserver à ses sujets, l'épreuve de l'inoculation dont la destinée singulière est d'effrayer encore la multitude lorsqu'elle n'effraie plus les souverains. Puissent, Messieurs, vos justes hommages entretenir à jamais dans ce jeune monarque l'amour de la véritable gloire, si nécessaire à ceux que leur élévation

(1) Les secours donnés aux Sirven par le roi de Danemarck, et célébrés dans la pièce de Voltaire qui commence par : *Eh quoi! généreux prince*, etc.

Christian VII ne put réaliser les brillantes espérances qu'avait fait concevoir le commencement de son règne. Victime d'intrigues ourdies par sa mère pour le brouiller avec sa femme, Caroline Mathilde, sœur de Georges III d'Angleterre, il perdit la raison fort jeune encore, et termina tristement ses jours à Rendsbourg, le 13 mars 1808. Il était né en 1749 et était monté sur le trône en 1766.

donne en spectacle à leur siècle, et qui ne pourraient mépriser son suffrage sans mépriser les vertus dont ce suffrage est la récompense ! »

Voilà à peu près tout ce qui est resté d'un séjour de sept semaines pendant lesquelles l'auguste voyageur n'a pas été le maître de disposer à son gré de vingt-quatre heures de son temps, si l'on en excepte les cinq jours que son indisposition l'a obligé de garder son appartement. Peu de jours avant son départ, il a couru dans le public le quatrain suivant :

Frivole Paris, tu m'assommes
De tes bals et tes opéras ;
J'étais venu pour voir des hommes :
Rangez-vous, messieurs de Duras.

La police a fait de sévères recherches pour découvrir l'auteur de cette insolence ; l'illustre Poincette en a été soupçonné, et s'est trouvé innocent (1). On a dit depuis que la police en avait découvert l'auteur ; mais cette affaire n'a pas eu de suites connues du public, et le quatrain n'est pas assez bon pour l'occuper longtemps.

Dieu, dont la prévision est tous les jours démontrée en Sorbonne, a prévu entre autres choses que tous les princes héréditaires qui viendraient à Paris iraient visiter la retraite de Denis Diderot, dit le philosophe. On

(1) On le mit également sur le compte de Barthe et sur celui de Chamfort. Boufflers en fut toutefois plus généralement regardé comme l'auteur. On en trouve cette version préférable, t. I, p. 95 de ses *Œuvres*, Paris, Furne, 1827 :

Frivole Paris, tu m'assommes
De soupers, de bals, d'opéras ;
Je suis venu pour voir des hommes :
Rangez-vous, monsieur de Duras.

peut se rappeler la visite qu'il reçut du prince héréditaire de Brunswick-Wolfenbuttel ; il vient d'en recevoir une pareille du prince héréditaire de Saxe-Gotha. J'avais été l'introducteur du premier de ces princes ; il n'était pas possible de faire ce rôle une seconde fois sans trahir le secret qu'on voulait dérober au philosophe. Ainsi le prince héréditaire de Saxe-Gotha s'y présenta en compagnie d'un autre voyageur de Strasbourg de sa connaissance, et sous le nom de M. Ehrlich, jeune homme de Suisse. Le philosophe le reçut avec sa bonhomie ordinaire, et eut un plaisir infini à causer avec lui. Au bout de quelques jours il trouva M. Ehrlich dans la maison de M. le baron d'Holbach, à dîner ; il alla à lui les bras ouverts, l'embrassa de toutes ses forces, et lui dit : « Eh ! qui vous aurait cherché dans la synagogue ? » Pendant le dîner il me demanda si je connaissais ce jeune homme. Je lui dis froidement : « Un peu. — C'est, me dit-il, un enfant charmant. En vérité, continua-t-il, il me vient de votre pays des jeunes gens si aimables, si instruits, si modestes et si sages qu'ils me rendent la jeunesse de ce pays-ci absolument insupportable. Ce n'est pas, ajouta-t-il, le premier ni le seul jeune homme de ce mérite et de cette modestie qui me vienne de ce pays-là, j'en ai reçu plus d'un. » Après le dîner on lui apprit le véritable nom de M. Ehrlich, et le philosophe trouva que cela ne changeait en rien les sentimens qu'il avait pris pour lui.

M. Damilaville, premier commis au bureau des Vingtièmes, mourut le 13 de ce mois, à l'âge de quarante-cinq ans, après une longue et douloureuse maladie. Une naissance obscure l'avait privé dans la première jeunesse

de cette culture nécessaire qu'aucun effort, aucun travail ne peuvent remplacer dans la suite. Il avait d'abord servi dans la maison du roi en qualité de garde du corps, et avait fait la plupart des campagnes de la guerre de 1741. Après cette guerre, il quitta, et obtint la place de premier commis au bureau des Vingtièmes. Cette place lui ayant donné le droit d'avoir le cachet du contrôleur général des finances, et de contre-signer les paquets qui sortaient de son bureau, il s'en servit, à l'exemple de tous les commis de France, pour faire passer les paquets de ses amis francs de port d'un bout du royaume à l'autre. En 1760, il eut occasion de faire passer de cette manière plusieurs paquets à M. de Voltaire, de la part de Thiriot et d'autres correspondans de cet homme illustre. Il lui écrivit alors pour lui offrir ses services, que M. de Voltaire accepta avec beaucoup d'empressement. Voilà l'origine d'un commerce de lettres qui a duré sans interruption jusqu'à ce moment. Damilaville mandait toutes les nouvelles littéraires, politiques, hasardées, bonnes et mauvaises, à M. de Voltaire, qui lui répondait très-exactement, et lui écrivait des lettres charmantes. C'est cette correspondance que vous avez lue depuis quelques années à la suite de ces feuilles, et que la mort vient de faire cesser. Damilaville faisait d'ailleurs toutes les commissions de M. de Voltaire, et lui était devenu un homme très-commode et très-nécessaire. L'inquisition établie sur les lettres des particuliers a pensé quelquefois troubler ce commerce, et le patriarche a cru parer à cet inconvénient en écrivant sous des noms supposés et de toute sorte de couleurs. C'est un reste de barbarie établie dans toute l'Europe que cette inquisition qu'on exerce sur les lettres confiées

aux postes, qui ne subsistent que par l'argent du public. Que les gouvernemens aient cherché à intercepter des lettres il y a deux cents ans, lorsque l'Europe était remplie de factions et de dissensions civiles, cela se conçoit; qu'on ait encore aujourd'hui la curiosité de savoir ce qui s'écrit par la poste, puisqu'il est si aisé d'ouvrir les lettres, cela se conçoit encore; mais que des opinions, quelles qu'elles soient, de citoyens honnêtes et paisibles, confiées au papier par l'amitié, deviennent, au tribunal de cette inquisition secrète, un titre pour nuire, c'est à la fois la plus absurde et la plus horrible des persécutions.

Damilaville ne ressemblait pas à son correspondant; il n'avait ni grace, ni agrément dans l'esprit, et il manquait de cet usage du monde qui y supplée. Il était triste et lourd, et le défaut de première éducation perçait toujours. Le baron d'Holbach l'appelait plaisamment le gobe-mouche de la philosophie. Comme il n'avait pas fait ses études, il n'avait dans le fond aucun avis à lui, et il répétait ce qu'il entendait dire aux autres; mais sa liaison étroite avec M. de Voltaire, qui le lia avec MM. Diderot et d'Alembert, et avec les plus célèbres philosophes de la nation, lui donna une espèce de présomption qui ne contribua pas à le rendre aimable. Il n'était pas d'ailleurs d'un caractère à mériter des amis. C'est une chose bien digne de remarque, que cet homme est mort sans être regretté de personne, et que, malgré cela, durant tout le cours de sa longue et cruelle maladie, son lit n'a cessé d'être entouré par tout ce que les lettres ont de plus illustre et de plus estimable; il en a éprouvé jusqu'au dernier moment les soins les plus assidus et les plus touchans. Ce que chacun pouvait avoir

remarqué dans sa vie de moins favorable à sa réputation est resté un secret que tous savaient, mais dont, malgré leur intimité mutuelle, aucun ne s'est permis de parler à son ami. Si j'en dis ici un mot, c'est parce que ces feuilles sont consacrées à la vérité qui n'a acception de personne, et qu'elles ne sont pas lues à Paris; c'est aussi pour rendre justice à cette honnête et sage discrétion, qui a peut-être peu d'exemples (1).

L'article *Vingtième*, qui se trouve à la fin de l'Encyclopédie, sous le nom de feu Boullanger, est de Dami-laville. Je ne l'ai point lu, mais je le soupçonne rempli de déclamations vides de sens, compilé de morceaux pris de tous côtés, et j'ai lieu de penser que ce qu'il y a de bon dans cet article, y a été fourré par M. Diderot. Dami-laville fit l'année dernière un pamphlet intitulé *l'Honnêteté théologique*, pour venger Marmontel des attaques de l'absurde Riballier et de son aide-de-camp Cogé; c'est son meilleur ouvrage. Il nous le donna pour être de M. de Voltaire, et tout le monde le crut. En effet, il l'avait fait imprimer à Genève, et M. de Voltaire l'avait rebouisé. La première phrase, par exemple: « Depuis que la théologie fait le bonheur du monde, » porte trop visiblement son cachet pour être d'un autre. Cogé lui-même, qui n'est pas le moins bête du troupeau des cuistres, y avait été trompé, et croyait être redevable de *l'Honnêteté théologique* à l'honnêteté de M. de Voltaire (2).

(1) On est vraiment touché en entendant cette oraison funèbre de Dami-laville par Grimm qui s'était, du vivant de celui-ci, toujours dit son ami, mais qui n'ayant plus rien à attendre de lui, ni communication des lettres de Voltaire, ni aucun autre service, reprenait son franc-parler.

(2) Voir précédemment *la Défense de mon maître*, tome V, p. 365-66.

1769.

JANVIER.

Paris, 1^{er} janvier 1769.

MESSIEURS les Comédiens ordinaires du roi, faisant le service du théâtre de la Comédie Française, ont jugé à propos de donner aujourd'hui au public ses étrennes, en lui offrant la première représentation des *Étrennes de l'Amour*, comédie-ballet, en un acte et en prose. Cette petite pièce est de M. Cailhava d'Estandoux. Et qu'est-ce que M. Cailhava d'Estandoux ? C'est un Gascon, comme le prouve son nom, qui est venu à Paris il y a plusieurs années avec le projet de remettre la comédie farce, la comédie à intrigue, en possession du théâtre. Ce projet n'a pas réussi; et si M. Cailhava d'Estandoux a fondé ses finances sur le produit de ses pièces, son contrôleur général ne doit pas être quitte à lui trouver des fonds; la nation française, la plus gaie de l'Europe, est peut-être celle qu'il est le plus difficile de faire rire; c'est sûrement celle qui aime le plus à pleurer et à s'attrister à ses spectacles. Le triste Baculard d'Arnaud, avec son triste *Comte de Comminges*, fera retentir de sanglots toutes les boutiques de la rue Saint-Denis, et M. Cailhava d'Estandoux, mettant en œuvre toutes les ressources de son génie comique, secondé de tout l'art et de toute la verve du jeu de Prévile, ne trouvera pas un partisan dans ces boutiques, et y passera pour un auteur insipide. Peut-être le peu de succès de ses essais

lui a-t-il fait faire les mêmes réflexions qu'à moi : il paraît du moins avoir abandonné son projet, et il s'est fait marchand d'ambigu, pour avoir quelque chose à offrir au public le jour de l'an.

Sa pièce devant toujours être jouée après une grande pièce, elle commence par l'acteur qui annonce pour le lendemain. Le poli et insipide M. Dauberval, Comédien du roi, se représentant ici lui-même, avance gravement et respectueusement, et dit : « Messieurs, nous aurons l'honneur de vous donner demain... » Il est interrompu par un bruit qui se fait dans les coulisses; il veut recommencer, continuer, le bruit redouble. On ouvre les trois portes du fond du théâtre, l'Amour en bas et culotte couleur de chair, et en habit à la romaine de la même couleur, s'avance sous les traits et sur les jambes de l'aimable mademoiselle Luzy, entouré des Graces, et suivi d'un bon nombre de Ris et de Jeux. C'est comme si vous lisiez un programme d'opéra.

Il s'annonce lui-même au public et à M. Dauberval. « C'est l'Amour, dit-il, qui fait du fracas dans vos coulisses. — On s'aperçoit bien, lui dit le malin Dauberval, qu'il ne marche plus à petit bruit. » A cette épigramme, l'Amour répond par une autre : « Heureuse année et bonne recette ! » M. Dauberval, toujours malin, ne se tient pas pour battu; il riposte par d'autres finesses. L'Amour, de son côté, ne veut pas rester court, et la scène devient un feu d'artifice continuel entre le léger et badin M. Dauberval et le dieu des cœurs, parlant le langage élégant de M. Cailhava.

Mais l'Amour n'est pas venu pour rien, ni pour entendre les traits épigrammatiques de M. Dauberval; il dit qu'il a laissé à la porte plusieurs personnes qui lui

demandent audience et des étrennes. Il croit qu'en les laissant entrer, elles formeront des scènes variées qui pourront faire une petite bagatelle sans prétention, qu'on pourrait offrir au public pour ses étrennes. C'est à peu près en ces termes que l'Amour s'énonce ; s'il a les Graces autour de lui, vous ne lui en trouverez pas dans son langage. M. Dauberval, qui entend les affaires, lui conseille d'assaisonner le tout de chants et de danses. Aussitôt l'Amour Luzy se met à chanter d'une voix aigre et fausse un petit air français, sa suite se met à danser ; M. Dauberval sort enchanté. L'Amour renvoie les Graces augmenter le nombre des actrices ; il envoie les Jeux et les Ris dans le parterre annoncer à chacun de ces messieurs que l'Amour traitera désormais favorablement tous ceux qui seront indulgens. Ma foi, c'est bien gracieux, et il n'y a pas moyen de siffler un Amour qui accorde de telles indulgences aux indulgens. Je suis persuadé que le corps des clerks de procureurs qui remplit les dimanches et fêtes les deux tiers du parterre, s'est vu à ce mot en possession des plus jolies femmes de Paris, et qu'il n'y en a pas un qui ne se soit cru homme à bonnes fortunes. Je souhaite à ces messieurs ainsi qu'à moi plus de bonheur que par le passé, et je reviens à l'Amour qui est resté tout seul sur le théâtre.

Lindor et Zirphé s'avancent. Ce sont deux enfans amoureux l'un de l'autre sans le savoir. Ils ont lu ensemble un roman que Lindor tient encore à la main. Ils se questionnent mutuellement et naïvement sur l'état de leurs cœurs. Ils aperçoivent enfin l'Amour qui leur offre des présens dont ils ne se soucient pas, et qui les renvoie achever leur lecture. M. Cailhava d'Estandoux s'est sûrement flatté d'avoir fait un chef-d'œuvre de sen-

timent et de naïveté; mais le sentiment et son langage naïf ne ressemblent point du tout au jargon de M. Cailhava. Si je n'avais pas craint de perdre ma part dans les indulgences accordées au parterre, j'aurais trouvé cette scène détestable.

A peine les enfans sont-ils sortis, qu'on voit arriver un financier bête et ridicule, et un petit abbé élégant et fat, joué par Prévile. Ils sont tous les deux persuadés qu'ils ont tourné la tête à une jeune comtesse. Ils content à l'Amour leurs succès et leurs espérances, et ne se doutent pas d'un fait, c'est qu'ils ont affaire à la même personne. La jeune coquette survient. Chacun reconnaît sa maîtresse, chacun croit que son rival lui est sacrifié; la coquette les désabuse bientôt en les congédiant tous les deux. Elle avait bien voulu souffrir que le financier se ruinât en lui donnant des fêtes, et que le petit abbé vînt la désennuyer quelquefois à sa toilette, par son petit jargon et ses madrigaux; mais elle ne pardonne pas à ces deux espèces l'insolence de leurs prétentions. Le financier, las d'être dupe, dit qu'il va se marier; en conséquence, l'Amour en chantant lui fait présent de son bandeau. Le petit abbé suffisant est plus difficile à éconduire. L'Amour lui conseille de faire un choix plus conforme à son état, c'est-à-dire de s'adresser à des beautés un peu sur leur retour. Il lui chante à cette occasion un air de morale. Il lui fait présent de ses tablettes, où il trouvera ce qu'il lui faut. La comtesse lui dit aussi ironiquement, qu'il fait mal de perdre son temps avec ce qu'on appelle dans le monde une jolie femme, et qu'il faut qu'il s'adresse à celles que l'âge rend désœuvrées. L'abbé remercie la coquette de ses bons conseils, et lui dit qu'en ce cas, comme il ne peut se résoudre de renoncer sans

retour au bonheur de lui plaire, elle voudra bien lui permettre de lui présenter son hommage dans deux ans... « Dans deux ans donc, ma belle dame... oui, dans deux ans. » Cette plaisanterie m'a paru la meilleure de la pièce.

La coquette reste seule avec l'Amour, et lui parle un peu de son manège, et lui demande pour étrennes ses attraits. L'Amour répond par un air qui n'est pas attrayant. Les deux enfans reviennent, et la comtesse reconnaît sa fille et son pupille. L'Amour s'intéresse pour eux auprès de leur mère, et obtient son consentement pour leur mariage. Alors l'Amour rappelle les Graces, les Ris et les Jeux pour conduire les deux amans au temple de l'Hymen. La toile se lève, et on voit l'Hymen en domino de taffetas blanc et en perruque à cadenettes, endormi sur son trône. Un autel sans feu est devant lui; il est entouré d'une troupe de vieillards et de vieilles décrépits et transis. Lindor et Zirphé le trouvent bien laid; mais l'Amour le réveille et rajeunit toute sa troupe. Il en fait des robins, des officiers, des bergers charmans, et leur donne des compagnes charmantes. Toute cette troupe se met à chanter et à danser sur des airs qui sont de M. Boyer; mais je ne sais ce que c'est que M. Boyer : si je sais ce que c'est que sa musique, ce n'est pas pour en parler.

Voilà ce que c'est que *les Étrennes de l'Amour* données au public le jour de l'an, par messieurs et mesdemoiselles de la Comédie Française. Je demande à M. Cailhava d'Estandoux, si l'on est bien content quand on a fait cela, et je l'assure, avec toute la franchise que je lui dois, qu'on l'est on ne saurait moins quand on l'a vu.

Le 10 décembre de l'année dernière, on a donné sur

le même théâtre la première représentation d'*Hylas et Silvie*, pastorale en un acte et en vers, avec des divertissemens, par M. Rochon de Chabannes. Ce petit auteur, à qui la protection de mademoiselle Dangeville a, je crois, procuré un emploi dans les bureaux de Versailles, nous a donné il y a un an la belle pièce des *Valets-Maitres* (1). Voilà les pièces dont se recrute aujourd'hui le théâtre de la nation, et par lesquelles nous remplaçons les chefs-d'œuvre de Molière, de Racine et de Voltaire. Si cela dure, la gloire littéraire de la France se fondra sensiblement et harmonieusement avec les autres couleurs du siècle, et il n'y aura plus rien de discordant dans le tableau. M. Rochon de Chabannes est un très-mauvais plaisant; tout son comique se réduit à des pointes et à des jeux de mots : les équivoques les plus sales forment sa provision de sel attique. Si une sentence de police condamnait les pastorales de M. Rochon à être jouées sur les tréteaux extérieurs des farceurs du boulevard, je les trouverais à leur véritable place, et je serais obligé d'applaudir à la justice de ce jugement. M. Rochon, pour sa justification, dit, à ce qu'on m'assure, que c'est défendre aux auteurs d'être gais que de leur défendre les équivoques. Il est certain que les mauvais plaisans comme lui en ont un besoin indispensable; mais il faut renvoyer les mauvais plaisans dans les mauvais lieux, où je souhaite à M. Rochon de Chabannes tout le succès dont il me paraît digne.

L'idée de sa chasse pastorale n'est que l'idée de *l'Oracle* retournée et rhabillée d'une autre manière. Les nymphes de Diane sont renfermées dans un bois sous la direction d'une vieille gouvernante, c'est là leur couvent; leurs

(1) Représentée pour la première fois le 11 février 1768.

parloirs sont des bocages, mais aucun homme n'approche ici de ces parloirs. On prêche au contraire aux jeunes nymphes l'aversion pour cette espèce de monstre appelé homme, et on les dresse à le chasser comme le sanglier. L'Amour, offensé des outrages journaliers qu'on lui fait dans ce bois, se promet de s'en venger. Il arrive déguisé sous l'habit d'une jeune nymphe : cette fois-ci, c'était mademoiselle Hus qui s'était chargée du rôle de l'Amour en amazone; il fait la novice avec une hypocrisie digne de lui; la vieille gouvernante l'aime déjà plus qu'aucune des autres nymphes qu'elle a sous sa garde. Toutes sont enchantées de leur jeune sœur; mais sœur l'Amour en veut surtout à Silvie, que son extrême jeunesse et sa naïveté rendent plus intéressante.

Cette pauvre petite Silvie a bien de la peine à se faire aux exercices journaliers des nymphes de Diane; elle n'a pas l'humeur meurtrière, et elle n'aime pas la chasse à la passion. Ah! dit-elle à sa confidente :

Ne me rappelez pas ces fêtes homicides
Où dans le sein des animaux timides...

Remarquez en passant que M. Rochon traite la chasse au lapin et au lièvre de plaisir homicide. Suivant ce dictionnaire, un homme qui le verrait étrangler des canards ou des dindons dans une basse-cour, pourrait l'accuser de parricide ou de fratricide. Quand à Silvie, l'amusement qui lui répugne le plus, c'est la chasse à l'homme. Elle sait bien que l'homme est l'animal le plus malfaisant qui existe dans la nature; c'est un dogme fondamental du catéchisme de Diane; malgré cela, il lui est impossible de le chasser avec plaisir. Elle en a poursuivi un toute la matinée; mais elle n'a jamais pu prendre sur elle de le percer, il lui a fait trop de pitié.

Ce monstre, c'est Hylas, c'est l'amant de Silvie, qui, loin d'éviter ses traits, se présente toujours au-devant d'eux afin de voir et toucher sa maîtresse. Silvie ressent déjà tout le pouvoir de l'amour, quand elle croit ne ressentir encore que de la pitié. C'est principalement pour triompher de cette nymphe et pour rendre Hylas maître de son cœur, que l'Amour est venu se déguiser dans ces bois. L'imprudente Silvie n'est pas long-temps sans se trouver seule avec lui dans un bocage solitaire. Alors l'Amour appelle le Sommeil à son secours ; il endort Silvie, il l'enchaîne avec des guirlandes de fleurs. Mademoiselle Luzy paraît en Songe agréable, c'est-à-dire couverte d'un voile de gaze blanche, et chante un air français ; et je suis sûr que Silvie rêve de son beau monstre d'Hylas pendant ce temps ; d'autres petits Songes, en taffetas blanc, dansent et voltigent autour d'elle.

Quand la cérémonie de l'enchantement est finie, l'Amour appelle Hylas auprès de Silvie enchaînée par des fleurs et endormie sur un lit de gazon, et lui recommande de faire le reste ; quant à lui,

Il va de son côté, signalant sa vengeance,
Ramener l'île entière à son obéissance.

Ainsi nous sommes dans une île. Silvie se réveille le cœur embrasé d'un feu nouveau ; elle s'effraie de se voir enchaînée, et seule avec Hylas ; celui-ci la rassure. L'Amour n'a noué ces chaînes que pour la forcer d'écouter l'amant le plus tendre. En effet, après avoir exposé son cas et la cause de son amour, Hylas dénoue ces guirlandes l'une après l'autre, non sans crainte de voir son amante s'enfuir dès qu'elle aura recouvré sa liberté ; mais Silvie libre n'a plus envie de quitter son amant ; elle cède à sa tendresse, et s'aperçoit bien que tout ce que la vieille gou-

vernante lui a dit sur le génie malfaisant de l'homme, c'est autant de contes à dormir debout. Pendant qu'elle fait cette découverte, l'Amour donne à chacune des autres nymphes un berger en partage. On brûle le catéchisme de Diane au bas du grand escalier, en présence de la nymphe Ysabeau, assistée de deux huissiers (1), et l'île se peuple d'une colonie entière d'amans, qui finissent la pièce par des chants et des danses dont M. Gossec a fourni la musique.

Voilà les seules pièces dont la Comédie Française nous ait enrichis depuis le commencement du second semestre théâtral, lequel s'étend du commencement de novembre jusqu'à la clôture avant Pâques. Ce théâtre, grace aux intrigues et aux tracasseries intérieures des acteurs et des actrices, et à l'autorité de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre, brochant sur le tout, s'achemine de plus en plus vers sa ruine, et je crois qu'il subsistera encore moins de temps que l'Opéra. Les vues particulières auxquelles l'intérêt de la troupe et celui du public sont toujours sacrifiés, et les mauvais procédés des comédiens envers les auteurs, produiront enfin leur effet. Il suffit que Molé ait un rôle intéressant dans une pièce pour que Préville ne veuille plus y jouer; les inimitiés particulières décident du sort de tout, et les auteurs sont victimes des caprices du foyer. Il faut respecter les corps, mais je sens que le corps de messieurs les Comédiens Français me donne de l'humeur. Ils osent présenter au public les vilénies et les platitudes de M. Rochon et de

(1) On devine bien que dans la pièce il n'y a ni nymphe *Ysabeau*, ni *Catéchisme de Diane*, ni bûcher au bas du grand escalier. Tout ceci est une allusion à l'exécution des sentences du parlement contre les livres philosophiques, exécution qui avait lieu au bas du grand escalier du Palais, par les soins de Dagobert-Étienne Ysabeau, greffier du parlement, souvent nommé par Voltaire.

M. Cailhava, et ils viennent de refuser à la lecture une petite pièce, de M. Sedaine, pleine de gaieté et de force comique, et qui a été jouée avec le plus grand succès sur plusieurs théâtres particuliers, et entre autres sur celui de M. le prince de Condé, à Chantilly. Ils devraient être à genoux devant l'auteur du *Philosophe sans le savoir*, et ils ne négligent rien pour le déguster d'eux et de leur tripot. L'autre jour M. de Sauvigny, auteur tragique, à la vérité assez faible, avance dans le foyer je ne sais plus quelle opinion littéraire ou dramatique; Le Kain lui répond : « Je parie contre cette opinion cent existences comme la vôtre. » Je doute que Baron ait fait en son temps beaucoup de paris dans ce goût là. Avec une telle conduite et de tels procédés, ils se plaignent que leur théâtre tombe, et fatiguent la police de leurs plaintes contre les autres spectacles, comme si le public n'était pas le seul juge compétent de ce qui peut l'amuser pour son argent. Ils ont poussé la bassesse depuis plusieurs années, jusqu'à persécuter Nicolet et son singe, danseur de corde. Tantôt ses acteurs ne devaient pas parler, tantôt ils ne devaient pas chanter. Nicolet alla un jour se présenter, consterné et suppliant, à la toilette de mademoiselle Clairon qui était encore au théâtre; il espérait toucher ce grand cœur et faire cesser la persécution. « Cela n'est pas possible, lui dit Melpomène avec sa dignité tragique, nos parts n'ont pas été à huit mille francs cette année. — Ah! mademoiselle, lui répond Nicolet, venez chez moi, vous y gagnerez, et moi aussi. » Aujourd'hui on prétend qu'on va forcer les farceurs du boulevard et de la foire, de mettre toutes les places de leurs spectacles indistinctement à vingt-quatre sous; on se flatte qu'en confondant ainsi les gens du monde avec la populace, on

dégôûtera la bonne compagnie d'y aller, et qu'on la ramènera forcément s'ennuyer à la Comédie Française et à l'Opéra.

J'ai l'honneur de souhaiter une bonne année à messieurs les Comédiens ordinaires du roi, et de les prévenir que le lendemain du jour où Sa Majesté m'aura nommé son premier ministre, je ne manquerai pas de faire main-basse sur tous les privilèges exclusifs des spectacles; que je laisserai faire à tous ceux qui espéreront faire fortune en amusant le public déceimment; que je trouverai très-bon qu'on joue les pièces de Molière et de Voltaire dans deux ou trois différens quartiers de Paris, le même jour; que je me soucierai très-peu qu'on s'enrichisse ou qu'on se ruine à ces entreprises; mais que je me promets de ma police que le public en sera mieux servi, et que je ne me serai pas sitôt assuré de la bonté de ma méthode, par mon essai sur les spectacles, que je l'étendrai incontinent sur des objets beaucoup plus sérieux, parce que ma folie à moi serait de voir quel air a un royaume florissant.

Vous vous rappelez parmi les *Contes de La Fontaine*, celui du Fleuve Scamandre; il est plein de poésie et de détails charmans, mais le fond en est peu de chose. Un jeune homme de complexion amoureuse se cache dans les roseaux du Fleuve Scamandre, et persuade à une jeune fille crédule et nigaude qu'il est le dieu Fleuve qui daigne s'abaisser jusqu'à faire l'amour à une mortelle. La jeune fille croit accorder ses faveurs à un dieu, et s'aperçoit trop tard qu'elle a eu affaire à un homme. Un certain M. Renout qui, s'il est connu dans l'histoire de nos théâtres, ne peut l'être que par ses chutes (1), a

(1) Voir tome I, p. 331, et tome II, p. 107.

imaginé de mettre ce sujet sur la scène ; et c'est le 22 décembre dernier qu'on a donné sur le théâtre de la Comédie Italienne la première et la dernière représentation du *Fleuve Scamandre*, opéra comique. M. Renout et son Fleuve se sont noyés, et ni les acteurs ni les spectateurs n'ont voulu les repêcher. M. Renout a pris à La Fontaine son sujet, qui vaut encore moins sur le théâtre et en action qu'en récit, et il lui a laissé ses détails. Quoiqu'on prétende que les noyés ne sont pas morts, M. Renout a été retiré du fleuve Scamandre avec tous les caractères d'un homme sans ressource. La musique de ce Fleuve noyé avec son poète, comme on dit, dans ses crachats, était de M. Barthelemon, jeune Français. M. Barthelemon est un joli joueur de violon ; il a un assez beau son et beaucoup d'ame dans son jeu. Il a été quelque temps premier violon de l'Opéra de Londres ; il y a épousé miss Young, qui jouait les seconds rôles sur ce théâtre. Je l'ai entendue chanter depuis qu'elle est en France avec son mari, et elle m'a paru cantatrice bien froide et bien médiocre. Son mari a composé un opéra italien pour le théâtre de Londres. La cabale de Bach et Abel a porté cet opéra contre la cabale de Degiardino, et l'a fait réussir. Barthelemon s'est depuis brouillé à Londres, et est venu avec sa femme à Paris. Il disait en arrivant qu'il allait en Italie, et qu'il y était appelé pour faire l'opéra de Milan. Il y a bientôt deux ans qu'il fait attendre l'Italie après son opéra. Il aurait dû y aller pour se mettre à l'école et étudier son métier. Il est jeune, il ne manque pas de talent, et avec de l'application il aurait pu devenir quelque chose. Mais je ne vois que des enfans qui veulent faire les maîtres, et en fait de musique cette impertinence réussit, à Paris,

presque toujours aux enfans. En Italie, on risque ses premiers essais de composition après dix ou douze ans d'études; ici trois mois d'école suffisent pour nous donner un homme de génie: il est vrai que nos compositeurs de génie seraient sifflés partout ailleurs. M. Barthelemon s'est noyé avec M. Renout. Je le tiens pour perdu sans ressource, puisqu'il veut faire le maître à son âge, et qu'il s'est arrêté en France au lieu de passer en Italie. Sa musique du *Fleuve Scamandre* était sans idées et sans consistance, comme doit être l'ouvrage d'un blanc-bec; seulement ses accompagnemens et sa partition étaient mieux arrangés qu'une partition française, où le goût reçoit ordinairement autant d'outrages que le génie.

Adieux d'un Danois (1) aux Français.

Peuple gentil, peuple folâtre,
 Français charmans, hôtes facétieux,
 Jolis acteurs du plus joli théâtre,
 D'un bon Danois recevez les adieux.
 Comme votre art embellit toutes choses!
 Magistrats, prélats et guerriers,
 Tout chez vous est mignard. Des Gaulois trop grossiers.
 Vous n'avez plus les mœurs, et vous cueillez des roses
 Où l'on ne les voyait cueillir que des lauriers.
 Ah! comme à mon retour dans ma froide patrie
 J'égaierai tous mes concitoyens!
 Que de récits; vos petits riens,
 Vos grands accueils, votre coquetterie,
 Vos goûts musqués, vos charmans entretiens,
 Vos extases de flatterie,
 Et votre très-grand luxe et vos très-petits biens.
 Quels plaisans récits à leur faire!
 Comme ils seront tous curieux!

(1) Le roi de Danemarck.

Le moyen alors de me taire ?
Je décrirai tout de mon mieux.

J'ai vu le Louvre et son enceinte immense,
Vaste palais qui depuis deux cents ans
Toujours s'achève et toujours se commence.
Des ouvriers, manœuvres fainéans,
Hâtent très-lentement ces riches bâtimens,
Et sont payés quand on y pense.

J'ai vu ces lieux consacrés au repos
Des enfans chéris de Bellone :
Dans ce séjour l'humilité couronne
Leurs exploits et leurs longs travaux.
On devine, à les voir sous leurs nobles lambeaux,
Que c'est un roi qui fait l'aumône,
Et qui la fait à des héros.

J'ai vu l'école où la noble jeunesse
Est instruite à briller dans les champs de l'honneur :
Auguste lieu, temple de la valeur,
Digne de Rome ou de la Grèce.
Mais pour mieux faire souvenir
Les défenseurs de la patrie
Comment l'État prend soin de les nourrir,
De tous leurs bâtimens la sage symétrie
A tous les yeux semble n'offrir
Que des bureaux de loterie,
Et des cartes (1) que l'industrie
En châteaux a su soutenir.

J'ai vu le Champ-de-Mars (2), c'est un champ d'espérance ;

(1) L'auteur parle de la loterie de l'École royale Militaire, et de l'impôt qu'on a mis sur les cartes à jouer, pour subvenir aux frais de l'établissement de cette École. (*Note de Grimm.*)

(2) On a donné ce nom à une esplanade qui se trouve à côté de l'École Militaire, et qu'on a alignée pour y exercer les régimens des Gardes. On prétend qu'elle n'est pas assez spacieuse. (*Note de Grimm.*)

On y devait s'exercer aux combats.
 Ce temps viendra ; car la prudence
 Veut qu'on projette et n'exécute pas :
 Une très-longue vue en France
 N'étant pas du bon ton , les yeux sont délicats.
 Ainsi ce champ qu'on a tracé par faste ,
 Pour les généraux est trop vaste ,
 Et trop étroit pour les soldats.

 J'ai vu dans leur vieille grand'chambre
 Les gens tenant le parlement,
 Leurs fins rabats, leurs perruques à l'ambre ,
 Et leurs arrêts dictés en grasseyant.
 Longs discoureurs de vétilles gothiques,
 Pères du peuple et tuteurs de leurs rois ,
 Dans les calamités publiques
 Ils veulent élever la voix.
 Tristes requêtes mal reçues :
 Ce sont des *castrati* qu'on craint peu d'offenser,
 Et qu'on n'entend point sans penser
 Aux facultés qu'ils ont perdues.

 J'ai vu ce squelette fameux
 Autrement appelé Sorbonne ;
 Je l'ai vu cet antre poudreux
 Où par système on déraisonne.
 Le pesant Riballier, Cogé l'aliboron
 Chamarraient de latin leurs détestables phrases,
 Et faisaient succéder à leurs longues catases
 De sots fragmens imprimés sous leur nom.
 Le beau sénat ! la plaisante assemblée !
 Ah ! quel plaisir de voir maint athlète divin
 Chercher dans sa tête pelée ,
 Pour ergoter, quelque texte latin,
 Puis échauffer sa cervelle felée
 A damner saint Trajan d'après saint Augustin.
 Je croyais voir dans cet affreux repaire
 Une troupe de vieux corbeaux ,

Pour contenter leur humeur carnassière,
 Violer les plus saints tombeaux,
 Et souiller la nature entière.

J'ai vu ce superbe Opéra
 Qu'ont embelli les arts et la luxure.
 La triste et froide Alcimadure
 Pour nous enchauter, chevrota :
 Que de sons, que de mots frivoles !
 Myrtil chantait du nez ; tel sujet, telles voix :
 Pardonnez, je crus qu'un Danois,
 Mauvais puriste, avait fait les paroles.
 Mais bientôt, pour nous en venger,
 On nous donna la brillante *Silvie*,
 Et la savante *Lavinie*
 Plus tristement vint nous dédommager.
 Que d'art et que d'intelligence
 Dans tous ces ouvrages parfaits !
 Les jolis, les doctes ballets !
 La scène ne sert plus que d'entr'acte à la danse.

J'ai vu le Théâtre François.
 Barthe et Rochon, de l'antique Molière
 Heureusement ont obtenu les droits.
 Plus de pièces de caractère :
 On a fait succéder à ces trop grands tableaux
 De charmantes caricatures :
 Tels spectateurs et tels pinceaux ;
 C'est le siècle à miniatures.

J'ai vu le traducteur Saurin,
 Ses scènes à la glace, et ses vers à la toise,
 Et son drame bâtard, enfant adultérin
 De sa Melpomène bourgeoise.

J'ai vu cet opéra bouffon
 Où Monsigny, Philidor et Sedaine,
 Maîtres du goût, rois de la scène,

En vers, en prose, en chant habillent la raison.

On nous donna les heureux drames

Qu'au cabaret compose Poinsinet;

Heureux polichinelle, Alexandre des femmes,

Et leur fléau non moins que leur jouet,

Partout raillé, partout traînant sa destinée :

Il faut, dit-on, le recevoir,

Comme il faut dans chaque boudoir

Un magot sur la cheminée.

J'ai vu les Quarante assemblés,

Auteurs fameux respirant l'athéisme,

Mais, grace aux traits du fanatisme,

Persécutés et souvent immolés

Aux cabales du cagotisme.

Sous le portique même où ces Platons nouveaux

De la vertu font leur première étude,

D'un mandement (1) j'ai vu quelques lambeaux,

Ouvrage de la haine et de l'ingratitude.

O le bon peuple ! O les sages prélats

Qui proscrivent ainsi leurs maîtres !

A quoi bon des auteurs ? Il vaut bien mieux des prêtres :

Les meilleurs vers ne sauvent pas.

Ainsi, chers habitans de France,

A nos interrogeans Danois

J'expliquerai vos goûts, vos lois,

Et surtout votre obéissance.

Sur vos vertus je ne me tairai pas.

Tandis qu'avec magnificence

Vos grands seigneurs prodiguaient leurs repas,

La faim minait votre pauvre existence ;

Mais sujets bien soumis, esclaves patiens,

On voyait à l'aspect de quelques feux brillans

Votre allégresse ranimée,

Puis au passage aspirant la fumée

(1) Le mandement de M. l'archevêque de Paris contre *Bélisaire* affiché à la porte de l'Académie Française.

Que par pitié vous envoyaient les vents,
 Vous sentiez la faim enlevée
 Par le plaisir d'admirer les passans.
 Que de vertus ! La douce patience !
 Ah ! que d'éloges j'en ferai !
 Comptez sur ma reconnaissance,
 A mon tour je vous fêterai.

Mais déjà ma chaise s'avance :
 Adieu, Messieurs, il faut partir.
 Que de regrets ! Dieu veuille vous bénir
 Pour vos moissons, vos bals, votre indigence !
 Mon guide touche, adieu. De mon récit
 J'avais bien des détails encore à vous écrire,
 Mais jugez par ce que j'ai dit
 De ce qui me reste à vous dire.

L'auteur de ces vers ne s'est pas fait connaître.

Une Histoire de France, par suite de chansons, serait une chose assez intéressante ; il ne faudrait pas s'y fier sans réserve, parce que la passion et la malignité conduisent trop souvent la plume de Clio la channonnière (1) ; ses productions doivent moins instruire qu'amuser. On a de tout temps channonné les événemens publics en France, et il n'en a rien coûté au gouvernement pour cela, excepté de temps en temps quelques frais de logement pour les auteurs ; au lieu qu'il paie deux mille livres de pension à un historiographe de France qui n'écrit pas l'Histoire de France. Du temps de la Fronde, la fureur des chansons a été extrême ; les curieux en ont formé des recueils ; on y en trouve un grand nombre de très-plai-

(1) Sautreau de Marsy a fait paraître un *Nouveau siècle de Louis XIV, ou Poésies-anecdotes du règne et de la vie de ce prince, avec des notes historiques* ; Paris, Buisson, 1793, 4 vol. in-4°. (B.)

santes et très-originales. Tout tombe, et la mode de consacrer les événemens publics par des chansons est aussi un peu tombée. Il en paraît cependant de temps en temps. En dernier lieu, le renvoi de M. de L'Averdy, contrôleur général des finances, a été célébré par une chanson excessivement simple qui mérite d'être conservée. On avait déjà mis en chanson, il y a quelques années, ses lettres écrites aux États de Bretagne (1); mais ces chansons ont eu des suites trop graves pour qu'on puisse en rire. J'aime mieux la chanson du jour, qui ne fait mal à personne, et qui ne fait que raconter un fait avéré d'une manière aussi simple que naïve. On a choisi pour cette chanson l'air de la Bourbonnaise; il va bien au sujet, il est extrêmement plat et bête; c'est l'air le plus à la mode. La fille d'un chaudronnier, si je ne me trompe, s'étant évadée l'été dernier de la maison paternelle, était allée s'établir dans un quartier écarté de Paris pour y vivre dans le libertinage. Elle s'était annoncée dans ce quartier pour une dame du Bourbonnais. Son père la découvre, et la chasse à grands coups d'étrivières de sa maison pour la ramener chez lui. Le peuple de Paris est enchanté de cette correction paternelle; il appelle depuis ce temps-là toutes les filles de profession des *Bourbonnaises*. On met l'aventure en chanson, M. Taconnet la met sur le théâtre de M. Nicolet, et l'air de la Bourbonnaise fait une si prodigieuse fortune parmi le peuple, qu'il n'y a point de rue ni de coin dans Paris où on ne l'entende chanter. Vous verrez par le modèle que vous en allez lire, qu'un de ses tours les plus spirituels consiste dans une inversion de paroles pleine de génie.

(1) Voir sa lettre aux États, t. IV, p. 141-2. La chanson à laquelle elle donna lieu se trouve p. 216-17 du volume de *Correspondance inédite de Grimm*, Paris, 1829, in-8°.

Sur l'air de la Bourbonnaise.

Le roi, dimanche
 Dit à L'Averdy,
 Dit à L'Averdy
 Le roi, dimanche,
 Dit à L'Averdy :
 Va-t'en lundi.

Je promets à M. Turpin, auteur d'une *Histoire du gouvernement des anciennes républiques*, qu'on ne mettra jamais son Histoire ni rien de ce qu'il fera en chansons. Il a dédié son ouvrage au roi de Danemarck. Il ne faut pas confondre ce M. Turpin, écrivain obscur (1), avec M. le comte de Turpin-Crissé qui a été hussard, puis pénitent et novice à la Trappe, puis de nouveau colonel de hussards, qui a depuis épousé la fille du maréchal de Lowendal, et qui est aujourd'hui maréchal-de-camp. Ce M. de Turpin est écrivain militaire ; il a déjà publié un grand ouvrage sur l'art de la guerre, il y a environ dix ou douze ans ; il vient de faire imprimer un *Commentaire sur les Mémoires de Montécuculli*, en trois volumes in-4°, avec des planches, plans et batailles (2). Les commentateurs font graver les plans des batailles, mais ne les gagnent pas.

M. Alletz (3), aussi obscur que M. Turpin l'historien, et qui a de commun avec lui d'avoir fatigué le roi de Danemarck par une épître dédicatoire, a publié *les Princes célèbres qui ont régné dans le monde, depuis l'origine des monarchies et des empires jusqu'à nos jours* ; ouvrage

(1) Turpin (François Henri) né à Caen en 1709, mort dans l'indigence à Paris en 1799.

(2) 1768. (3) Mort en 1782, âgé de 82 ans.

où l'on expose leur différent caractère et les actions remarquables qui ont fait passer leur nom à la postérité; quatre volumes in-12. M. Alletz est un mauvais compilateur; il commence par Sésostris. Je ne commencerai rien avec lui, afin de n'avoir rien à finir.

On peut atteler avec M. Alletz M. l'abbé de Villiers, prêtre et licencié ès-lois, qui vient de publier la *Vie de Louis IX, Dauphin de France*. Vous ne savez pas peut-être que ce Louis IX est feu M. le Dauphin, fils du roi. Sa vie s'étend de l'année 1729 jusqu'en 1765; elle est dédiée par le prêtre licencié à M. le Dauphin d'aujourd'hui, fils du défunt. Le prêtre Villiers a puisé toutes ses connaissances historiques dans la *Gazette de France*; il la copie avec une exactitude et une fidélité exemplaires; jugez à quel point l'historien de Louis IX, Dauphin, est intéressant.

M. l'abbé Millot, prédicateur du roi, ancien grand-vicaire du diocèse de Lyon, a donné, il y a quinze ou dix-huit mois, des *Éléments de l'Histoire de France*, en deux volumes (1), et ces *Éléments* ont eu beaucoup de succès. L'auteur a été appelé depuis par l'infant de Parme pour être professeur royal d'histoire en l'université de cette ville. Il vient de publier et de dédier à l'infant, duc de Parme, des *Éléments de l'Histoire d'Angleterre depuis son origine sous les Romains, jusqu'au règne de George II*; trois volumes in-12 assez considérables. L'idée de faire des *Éléments* d'Histoire et de les substituer aux *Abrégés Chronologiques* est très-bonne. Ces *Abrégés* sont excellens pour anéantir la science de l'histoire, de

(1) 1767, 2 vol. in-12.

même que les journaux perdront certainement la littérature. Dans les Abrégés on ne peut ni exposer les faits, ni les motiver, ni présenter, comme il convient, les masses et les tableaux frappans, ni peindre les caractères. A quoi sont-ils donc bons? A conserver une suite de dates relevée de quelques phrases à prétention qui marquent ou que l'auteur a de l'esprit ou qu'il en voudrait avoir. Ils sont encore bons à servir de répertoire aux écoliers et de guide aux professeurs pour exposer et rédiger un cours d'Histoire. C'est à quoi ils servent dans les universités d'Allemagne; le professeur se sert des différentes dates de son Abrégé comme d'une réclame pour marquer l'enchaînement des faits. Les Élémens, tels que M. l'abbé Millot les a conçus et exécutés, permettent du moins au rédacteur de s'arrêter aux époques intéressantes, de développer les faits principaux et de les présenter avec l'étendue convenable. Ces Élémens peuvent du moins servir à la jeunesse, s'ils ne sont bons à rien aux gens instruits, au lieu que les Abrégés sont également inutiles à ceux-ci et nuisibles aux autres. J'ai déjà fait ma déclaration à M. l'abbé Millot; je lui sais un gré infini d'avoir, quoique prêtre, écrit ces Élémens d'Histoire dans un bon esprit et de façon qu'on peut les mettre entre les mains des enfans, sans craindre de les empoisonner par des principes détestables qui n'ont que trop long-temps corrompu et abruti le genre humain. M. l'abbé Millot n'est pas un homme profond, ni un homme lumineux, ni un homme d'un grand sens, mais tout simplement un homme de bon sens, un esprit droit et juste, et un homme chez qui les préjugés de son état n'ont pas éteint les principes de justice et d'humanité. Son style n'a rien de distingué ni en bien ni en mal. Il vaudrait sans

doute mieux que l'Histoire ne fût traitée que par des hommes de génie, des hommes d'État, des hommes éloquens, des philosophes éclairés et sages ; mais puisque nous avons eu depuis si long-temps le malheur de la voir la proie des moines et de tout ce qu'il y avait de plus abject et de plus corrompu dans la littérature, ne sommes-nous pas trop heureux que quelques honnêtes gens, quoique dépourvus d'un talent éminent, entreprennent de rendre l'étude de l'histoire moins dangereuse et moins fastidieuse à la jeunesse ? Quand je pense qu'il n'y a pas trois ans qu'un moine de Sainte-Geneviève, dans une Histoire de la Ligue (1), a comparé la révocation de l'édit de Nantes à une opération chirurgicale, à l'amputation douloureuse, mais nécessaire, d'un bras ou d'une cuisse ; quand je pense que cette Histoire a presque eu du succès parmi nous, peu s'en faut que je ne sois tenté d'élever une statue à M. l'abbé Millot, surtout si je pouvais la placer sur les ruines de tous les couvens de l'Europe. On peut compter du moins que cet honnête ecclésiastique ne traitera jamais d'amputation chirurgicale des proscriptions aussi nuisibles à l'État que cruelles aux citoyens, à moins que cette amputation ne tombe sur les moines, parce que ce sera proprement rendre des citoyens à l'État, et non les en retrancher.

M. l'abbé Batteux, de l'Académie Française et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres vient de publier une *Traduction d'Ocellus Lucanus et de Timée de Locres*, avec le texte grec (2). M. le marquis d'Argens, chambellan du roi de Prusse, a entrepris, il y a quelque

(1) Anquetil dans son *Esprit de la Ligue*. Voir précédemment, t. V, p. 325.

(2) 1768, 3 part. in-8°. — Le marquis d'Argens avait publié : 1° *Ocellus Lucanus en grec et en français avec des dissertations*, Berlin, 1762, in-12 ; 2° le

temps, les mêmes traductions, et les a enrichies de notes qui sont faites dans un goût très-différent de la doctrine de M. l'abbé Batteux. Au reste, M. d'Argens a trouvé le secret de faire entrer dans ses notes toutes sortes de matières et jusqu'à la dispute de la musique française et de la musique italienne. M. l'abbé Batteux, de son côté, a ajouté à sa Traduction un traité intitulé : *Histoire des causes premières, ou Exposition sommaire des pensées des philosophes sur les principes des êtres*. Ce traité forme une brochure de plus de quatre cent cinquante pages grand in-8°, même format que les traductions ; mais on peut avoir l'un sans les autres si l'on veut. J'observe à M. l'abbé Batteux, qu'en sa qualité d'un des Quarante, il aurait dû parler correctement, et que pour parler correctement il faut s'énoncer exactement, et que pour être exact il fallait intituler son traité : *Histoire des opinions sur les causes premières*, et non *Histoire des causes premières* : car pour faire l'Histoire des causes premières, il faudrait les connaître, et M. l'abbé Batteux, tout savant qu'il est, ne se flatte pas sans doute d'y rien comprendre. D'ailleurs les opinions des philosophes et même de ceux qui ne le sont pas n'influent point du tout sur l'essence des choses et sur les causes premières. Le genre humain a déraisonné sur ces matières abstraites depuis qu'il s'amuse à combiner des mots, et l'on n'a pas encore ouï dire que la nature dans son cours aveugle et invariable se soit conformée jusqu'à présent au moindre de ces déraisonnements. J'observe aussi à M. l'abbé Batteux que, quand on a pris en ce monde un habit d'arlequin quelconque, chamarré ou uni, rouge ou noir, à

Traité de la Nature et de l'ame du monde par Timée de Locres, trad., avec des notes, Berlin, 1763, in-12.

petit collet ou à fraise, il faudrait se départir une fois pour toutes de toute discussion de matières philosophiques, parce qu'il est impossible qu'on parle de bonne foi et selon sa conscience; et un écrivain de mauvaise foi est d'autant plus odieux que rien ne l'obligeait de rompre le silence.

—

Ceux qui se croient obligés d'entrer en lice avec M. de Voltaire, devraient bien résister à l'envie d'être plaisans; cela leur réussit si mal! Nous venons d'être gratifiés de deux plaisanteries dont les auteurs me paraissent de malins pestes. La première s'appelle *la Conversion de M. de Voltaire, songe*; la seconde, *les Quakers à leur frère Voltaire, ou Lettres sur sa religion et ses livres* (1). Ces bonnes plaisanteries s'impriment avec approbation; mais si l'on n'obtient pas un édit du roi qui ordonne sous peine de mort de les lire par forme de pénitence, il est bien à craindre qu'elles restent aussi sacrées que les psaumes de Pompignan, dont l'esprit de Dieu a dit :

Sacrés ils sont; car personne n'y touche (2).

—

Paris, 15 janvier 1769.

On a donné, le 5 de ce mois, sur le théâtre de la Comédie Italienne, la première représentation de *Lucile*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes. C'est ainsi que nos auteurs appellent cette espèce de monstre dramatique, ces petits opéra, moitié parlés, moitié chantés, ce mélange barbare de deux manières d'imiter la nature, né de la dureté de nos oreilles qui n'a encore permis à aucun

(1) *La Conversion de M. de V***, songe*; 1768, in-8°. de 4 et 75 pages. — *Les Quakers à leur frère V***; lettres plus philosophiques que *** sur sa religion et ses livres, etc.* (par le comte d'Autrey). Londres et Paris, 1768, in-8°.

(2) VOLTAIRE, *le Pauvre Diable*.

compositeur de créer ou d'essayer, du moins sur nos théâtres un vrai récitatif, une simple déclamation notée. L'auteur de cette petite comédie a gardé l'anonyme; l'auteur de la musique est M. Grétry, qui s'est fait l'année dernière une réputation si brillante par la musique du *Huron*. *Lucile* a eu le plus grand succès.

Le sujet de cette pièce est simple et extrêmement touchant. Deux amans s'aiment de la passion la plus tendre; ils ont la parole de leurs parens, ils vont être unis. Le jour de la noce, le père nourricier de la jeune mariée arrive, et lui déclare qu'elle n'est pas la fille de la maison où elle a été élevée, qu'elle a été substituée dans son enfance à cette fille qui est morte en nourrice, et qu'elle ne peut prétendre ni à la main ni à la fortune qu'on lui destine. Voilà le sujet en deux mots; voyons-le un peu en détail.

Timante, riche financier..... Premièrement, M. de Marmontel, c'est vous qui êtes l'auteur de la pièce; vous vous en défendez comme de meurtre, vous gardez l'incognito impitoyablement malgré votre succès; mais, ne vous déplaît, je vous reconnais à chaque ligne, et si je vous avais vu écrire la pièce d'un bout à l'autre, je ne serais pas plus sûr de mon fait ou plutôt du vôtre. Que cela ne vous inquiète point; dès que vous ne voulez pas paraître, je ne dirai votre secret qu'à cinq ou six de mes amis; mais, pour prix de ma discrétion, tâchez de mieux baptiser vos personnages. J'ai une aversion décidée pour les Timantes, les Orontes, les Mondors, les Lisimons et tous ces saints du calendrier du Théâtre Français; faites-moi le plaisir de trouver une autre fois des noms d'un meilleur goût, ou, si vous ne le pouvez, adressez-vous à Sedaine.

Quel sort que celui de Lucile qui, prête d'épouser son amant, jouissant depuis son enfance de toutes les faveurs de la fortune, se trouve déçue de toutes ses espérances par la découverte la plus fatale et la plus inattendue ! C'est le sujet le plus touchant qu'on puisse mettre sur la scène.

Il y a dans *Lucile* en tout neuf morceaux de musique ; le quatuor du déjeuner et l'air de Blaise ont été jugés avec raison et sans comparaison supérieurs à tout le reste. La musique de *Lucile* est très-digne de l'auteur de celle du *Huron*. On a demandé lequel des deux ouvrages valait mieux. Question oiseuse : il y a sans doute un plus grand fond de musique dans *le Huron*, parce que la pièce est plus longue, et que les tableaux en sont plus variés. Pour faire preuve de talent, j'aimerais mieux sans doute avoir fait *le Huron*, parce que mes preuves seraient plus complètes ; mais qu'importe, si *Lucile* est aussi bien travaillée qu'elle peut l'être, et si le musicien a été partout au niveau de la besogne que le poète lui a taillée. On pourrait lui reprocher de faire la plupart de ses airs en rondeau, dont le premier et principal couplet est repris deux ou trois fois ; mais je crois cette espèce de chant symétrique et circulaire, inévitable quand on veut écrire sur des paroles françaises dont l'idiome ne permet jamais au musicien ni de phraser ni de s'étendre : la raideur de la langue l'oblige de tourner court, et alors il faut bien en revenir à un refrain, à son premier motif, et à quelque idée parasite qui absorbe tout : punition juste et inévitable de tous ceux qui abandonnent la langue divine de Metastasio pour faire de la mélodie sur une langue que Dieu ne créa pas pour le chant.

Le jeu de Caillot dans le rôle de Blaise est, je crois, une des choses les plus intéressantes qu'on puisse voir sur aucun théâtre. Ce charmant acteur a mis dans son jeu tant de vérité, tant de finesse, tant de perfection, qu'il est impossible de concevoir au-delà. Je défie Garrick, le grand Garrick, de jouer mieux ce rôle. Quant à Prévile et à tous ses camarades de la Comédie Française, ils n'ont qu'à voir ce qu'ils feront de leur morgue; car pour peu qu'ils continuent, eux, à se négliger, Caillot à se perfectionner, ils feront fort bien de venir au Théâtre Italien voir jouer cet excellent acteur, et apprendre de lui ce que c'est que jouer la comédie. Caillot pousse dans ses rôles la vérité et le costume fort loin. Je ne sais comment il a fait dans celui-ci pour avoir un front tout chauve; c'est bien là le front que Blaise doit avoir. Je ne sais s'il a sacrifié à l'amour de son rôle le toupet de ses beaux cheveux, et s'il l'a fait raser, ou par quelle magie il a réussi à nous tromper avec cette extrême vérité.

L'auteur de la pièce n'a voulu nous tromper sur rien : à chaque pas qu'il fait, à chaque mot qu'il dit, il nous avertit par sa fausseté que tout ce que nous voyons n'est qu'un conte. Les deux grandes ressources d'un poète dramatique, le sentiment et le naturel, manquent absolument à l'auteur de *Lucile*. La difficulté qu'il a de mener son sujet jusqu'au dénouement, me fait suer à grosses gouttes quand j'y pense. Les scènes se suivent avec une peine extrême, et s'enchaînent avec une difficulté qui harasse le spectateur. Dans chaque scène les acteurs se disent bien ce qu'il faut, suivant les conventions de notre fausseté théâtrale; mais la vérité, la nature n'y sont pas pour un mot. Dans le premier sens,

la scène de la confidence que Blaise a à faire à Lucile n'est pas trop mal faite; mais je demande à tout homme de goût s'il y a dans cette scène un seul mot, un seul mouvement vrai. Je demande si dans toute la pièce Dorval et Lucile se disent un seul mot tendre; c'est qu'en dépit de son sujet le poète reste aride et froid. Il n'a pas même ici le mérite qu'il avait dans la pièce du *Huron*, celui d'avoir bien coupé les paroles des airs. Dans *Lucile*, la plupart des airs ont trop de paroles qui n'ont fait qu'embarrasser le musicien; il y en a dont les images sont fausses. Par exemple, quand Blaise dans son monologue s'arrête au malheur de Lucile :

Hélas! fille trop chère!
Du crime de ta mère
C'est toi que je punis!

Voilà qui est bien ; il poursuit :

Quitter ces beaux habits!
Retourner au village!
Y presser mon laitage!
Y garder mes brebis!

Il est évident qu'un homme aussi sensé que Blaise ne peut attacher le malheur de Lucile à quitter de beaux habits, et que les deux derniers vers renferment des images riantes et agréables de l'innocence de la vie champêtre, lorsqu'il fallait en rappeler la dureté. Il est évident que le premier devoir d'un poète est de ne pas montrer une image pour une autre. Ici, afin que la fausseté fût bien continue depuis le commencement jusqu'à la fin, on a ajouté un divertissement où les filles du village sont aussi pomponnées qu'à l'Opéra dans les

jardins d'Armide, lorsque la modeste Lucile, son bon père Blaise et moi nous étions en droit de nous attendre à toute la simplicité villageoise.

C'est que pour traiter le sujet de *Lucile* il fallait du génie, et le génie ne réside que dans la tête de Sedaine. Si celui-ci eût fait la pièce, vous auriez d'abord aperçu dans toute la maison, le mouvement et les embarras d'un jour de noce, qu'il a si bien su faire sentir dans son *Philosophe sans le savoir*; vous auriez aperçu ce que Marmontel ne vous montrera jamais, le naturel le plus exquis, le pathétique le plus profond. Je parie que Blaise serait arrivé la veille du jour des noces; sa femme est morte plusieurs jours avant la pièce, et Blaise n'était pas homme à retarder son voyage jusqu'à l'instant où le moindre accident en route l'aurait fait arriver trop tard. Je parie aussi que Blaise ne se serait pas adressé à Lucile pour lui faire cette cruelle confidence qui l'amène. Comment un homme si sensé, un père si tendre n'aurait-il pas craint de faire mourir sa fille de douleur, en lui portant un coup si imprévu et si funeste? Le bon, le sage Blaise se serait adressé à Timante, et aurait consulté avec lui sur la manière d'apprendre ce fatal secret à Lucile; et puis il ne se serait pas appelé Blaise, et puis M. Sedaine aurait supprimé ce père maussade de Dorval, qui fait un pendant si monotone avec le père maussade de Lucile; et puis il aurait cherché à donner à Timante un caractère singulier et piquant, duquel il aurait ensuite tiré et les embarras et le dénouement de la pièce; et puis je finis, car je sens que l'humeur me gagne contre l'auteur de *Lucile*, moins parce qu'il a fait une mauvaise pièce, que parce qu'il a gâté un sujet de la plus grande beauté, qui, une fois mal exécuté,

ne peut plus être remis au théâtre par une main plus habile.

Le fragment que vous allez lire est de M. l'abbé Delille ; vous y trouverez moins d'humeur, moins de causticité et beaucoup plus de talent que dans *les Adieux d'un Danois aux Français*, dont l'auteur n'a pas encore jugé à propos de se faire connaître. M. l'abbé Delille est un jeune homme connu par quelques prix remportés dans les académies de province. Il a été pendant quelque temps répétiteur au collège de Beauvais, ensuite professeur d'un collège à Amiens ; car en France ce sont des enfans qu'on fait professer, et les hommes on les fait faire. Je crois l'abbé Delille propre à tout autre chose qu'à être professeur ; il a, par exemple, sûrement le talent des vers. On dit qu'il s'occupe d'une traduction en vers de *l'Essai sur l'homme*, par Pope : il fera fort bien ; car la traduction du feu abbé Du Resnel, malgré les vers que M. de Voltaire y a fourrés pour faire recevoir ce triste abbé à l'Académie Française, ne peut donner aucune idée du poëme de l'Horace anglais.

Fragment d'une Épître.

Rien de nouveau dans cette ville immense.
 Vous avez su l'effervescence
 Qu'a produite en ces lieux le monarque danois.
 Jamais Paris, jamais la France
 D'hommages plus flatteurs n'ont honoré leurs rois.
 Nos aimables Français avec idolâtrie
 Ont accueilli Sa jeune Majesté ;
 Et ces héros de la galanterie
 Ont, pour faire briller leur zèle et leur patrie,
 Redoublé de frivolité.

Du parlement l'auguste compagnie,
 De l'Opéra le théâtre enchanté,
 La Sorbonne, la Comédie,
 Les beaux esprits de notre Académie
 Et les docteurs de l'Université,
 En soi-disant latin, en français brillanté,
 En prose, en vers, à l'envi l'ont fêté.
 Chaque jour voyait naître une scène nouvelle,
 Et jamais, je vous jure, une fureur plus belle
 N'a signalé nos chers badauds
 Depuis l'époque immortelle
 Du triomphe de Ramponaux.
 Nos conversations étaient cent fois plus vives :
 A quel théâtre ira-t-il aujourd'hui ?
 Quels divertissemens prépare-t-on pour lui ?
 Où soupe-t-il ? Quels seront les convives ?
 S'en ira-t-il toujours avec nos ducs et pairs
 S'ennuyer en cérémonie ?
 Lui permet-on de voir la bonne compagnie,
 Les Buffons et les d'Alemberts ?
 De son esprit qu'est-ce que l'on raconte ?
 Quelle femme lui plaît ? Quel jeu le divertit ?
 Faut-il l'appeler sire, ou bien le nommer comte ?...
 Jamais on n'avait tout dit.
 Bien sensible à tout notre bruit,
 Ce monarque a daigné sourire à nos caprices,
 A nos douces vertus, à nos aimables vices,
 N'a sifflé qu'*in petto* nos petits grands seigneurs,
 A bien vanté les rois de nos coulisses,
 Et les minois de nos actrices,
 Et les jarrets de nos danseurs.
 Quoique jeune et monarque, il réfléchit et pense :
 On l'a surpris plus d'une fois
 Observant en silence
 Ce peuple amoureux de ses rois,
 Plein de vivacité comme de patience,
 Mal gouverné par d'excellentes lois,

Sur ses malheurs rempli d'indifférence,
 S'extasiant sur des chansons,
 Périssant de misère au milieu des moissons,
 Cueillant de fort bon vin dont l'étranger s'enivre,
 Et qui vivrait heureux s'il avait de quoi vivre.
 Enfin, ce prince a fui de ce séjour charmant,
 En convenant, pour l'honneur de la France,
 Qu'on ne pouvait assurément
 Se ruiner plus galamment,
 Ni s'ennuyer avec plus de décence.
 Cependant, depuis son absence,
 Les esprits et les cœurs qu'il avait occupés
 Retombent dans l'indifférence ;
 Les bals, les opéra, les fêtes, les soupers,
 L'importance des étiquettes,
 L'exacte rigueur des toilettes,
 Tout commence à dégénérer,
 Et son départ laisse enfin respirer
 Nos cuisiniers, nos ducs et nos coquettes.

On a traduit de l'anglais et imprimé en Hollande un petit écrit de quatre-vingts pages, intitulé : *David, ou l'Histoire de l'homme selon le cœur de Dieu* (1). Cet écrit parut à Londres en 1761. Un pauvre diable de chapelain anglican se trouvant chargé du panégyrique du feu roi Georges II, crut ne pouvoir mieux s'en tirer qu'en faisant un parallèle entre ce prince et le roi prophète David, surnommé par l'Écriture l'homme selon le cœur de Dieu. Un honnête Anglais, scandalisé par l'Oraison funèbre du chapelain, entreprit de lui prouver qu'en voulant honorer la mémoire du bon roi Georges II, il l'avait outragée; que ce qu'un prince avait principale-

(1) Londres (Amsterdam) 1768, in-12. Le traducteur était le baron d'Holbach. Voir précédemment pour l'ouvrage original et pour la pièce de Voltaire, t. III, p. 220 et notes.

ment à redouter serait de ressembler à David; que la vie de cet homme selon le cœur de Dieu n'était qu'un tissu d'infamies, de trahisons, de débauches, de cruautés, d'abominations de toute espèce, et que David, bien loin de pouvoir être proposé comme un modèle, méritait toute notre exécration. Beaucoup de gens sages seraient d'avis d'abandonner l'Ancien Testament aux incrédules, et de se sauver avec les débris du reste..... Il est pourtant impossible aujourd'hui qu'un bandit, comme était le roi prophète, passe davantage pour un modèle de vertu et de sainteté : on ne peut pas même dire qu'il ait tout réparé par sa pénitence; car il est mort comme il a vécu, conseillant des crimes quand il n'en pouvait plus commettre..... L'auteur anglais n'a pas tiré parti de son sujet. Si le patriarche de Ferney l'avait traité, c'eût été un peu différent; l'idée était bien heureuse. Au reste, le patriarche en a tiré un assez bon parti, puisque c'est cet écrit qui a fait faire la tragédie de *Saül*, qu'on trouve imprimée ici à la suite de *l'Homme selon le cœur de Dieu*. Cette tragédie est une des choses les plus originales qui aient été faites de notre temps. Le roi de Prusse la fit jouer il y a quelques années sur le théâtre royal de Berlin, et y fit inviter toute la synagogue juive, laquelle, à ce qu'on m'a assuré, se divertit beaucoup à ce spectacle. Cette pièce doit infiniment intéresser à la représentation, surtout par ses frappans coups de théâtre, comme celui où Samuel coupe le roi Agag par morceaux, et celui où David danse tout nu devant les filles de Sion. Mais on parle de remettre *le Siège de Calais* à la Comédie Française, et je n'ai pas ouï dire que le gouvernement ait donné d'ordre pour jouer la tragédie de *Saül*.

M. Gaillard, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a publié il y a quelques années (1) une *Histoire du roi François I^{er}*, en quatre gros volumes. Il vient d'en publier trois autres du même calibre, faisant les cinquième, sixième et septième, et contenant la partie littéraire et les affaires ecclésiastiques de ce règne. Le *François I^{er}* de M. Gaillard n'a eu aucun succès à Paris; ces nouveaux volumes ne seront pas plus heureux que les premiers. M. Gaillard écrit beaucoup, et ferait bien de se tenir tranquille; c'est pourtant un grand faiseur de réflexions politiques. Si vous parcourez sa rapsodie, vous en trouverez de bien ridicules.

M. l'abbé Arnaud et M. Suard composent depuis plusieurs années la *Gazette de France*, c'est-à-dire la plus insipide, la plus impolie et la plus correctement écrite de toutes les gazettes. Je l'appelle impolie à cause de l'affectation ridicule qu'elle a de ne donner le titre de *Monsieur* à personne et de traiter tout le monde de *Sieur*; il est très-impertinent et fort plat d'imprimer deux fois par semaine le sieur Pitt quand ce sieur Pitt est l'arbitre de l'ancien et du nouveau continent. Avant de faire la *Gazette de France*, M. l'abbé Arnaud et M. Suard faisaient ensemble le *Journal Étranger*, et puis la *Gazette littéraire de l'Europe*. Ni l'un ni l'autre de ces écrits périodiques n'a pu se soutenir; il y régnait cependant un excellent esprit. Mais nos oisifs de Paris ne veulent pas s'instruire, ils ne veulent qu'être au fait de la brochure du jour; ils veulent aussi voir déchirer de temps en temps quelque homme célèbre pour l'amusement de leur malignité. Les deux journalistes dont je

(1) 1766.

parle ne leur donnaient ni l'un ni l'autre de ces amusemens ; le moyen de réussir ? Ajoutez que l'abbé Arnaud et M. Suard sont tous les deux fort aimables , mais que l'un est fort dissipé et l'autre très-paresseux , et vous ne serez pas étonné qu'ils aient si peu réussi dans leurs entreprises. Ils mettaient la plupart du temps leurs amis à contribution ; mais les amis ne pouvaient pas recommencer tous les mois à fournir la dépense du ménage , et les auteurs restaient en arrière. M. Diderot a donné quelques articles , M. de Saint-Lambert plusieurs : tout le monde a donné , et malgré ces contributions volontaires la chose n'a pu subsister. Les deux associés viennent de recueillir les morceaux les plus intéressans dispersés dans ces deux journaux , et de les publier sous le titre de *Variétés littéraires , ou Recueil de pièces tant originales que traduites , concernant la philosophie , la littérature et les arts*. Ce recueil , qui est en effet très-varié , forme quatre volumes in-12 assez considérables (1). Vous y retrouverez avec plaisir les différentes traductions de morceaux de poésie erse ; vous y pourrez lire aussi de suite les Lettres sur les animaux , par un physicien de Nuremberg : c'est une lecture aussi agréable qu'instructive. Ces Lettres sont de M. Le Roi , lieutenant des chasses du parc de Versailles. Je ne sais si tout ce qu'il dit sur les mœurs des animaux dont il parle est vrai , je n'en voudrais pas être garant ; mais je pense que son style correct , naturel et facile , a fait de ces Lettres un modèle dans leur genre : c'est ainsi que l'histoire naturelle devrait toujours être écrite. Le style de M. de Buffon , son harmonie et son nombre me séduisent et m'enchantent ; mais quand je ne consulte que la raison

(1) Recueil annoncé précédemment , tom. V , p. 162 et note.

et la sévérité de son goût, je suis obligé de convenir que ce style est trop poétique et trop élevé. Le rôle du philosophe n'est pas de peindre; mais, enfin, tout en condamnant l'abus que le peintre fait de son talent, je sens qu'il me séduit, et je me laisse séduire. Les éditeurs de ces Variétés disent qu'on trouve dans leur recueil des morceaux imprimés pour la première fois, et qui n'ont paru ni dans le *Journal Étranger*, ni dans la *Gazette Littéraire*; mais je n'ai encore pu découvrir ces morceaux: ils auraient bien dû les marquer d'une étoile. Je suis fâché aussi qu'ils n'aient pas nommé les auteurs des différens écrits qui composent ces Variétés.

M. Baculard d'Arnaud, en nous donnant l'année dernière son triste drame d'*Euphémie*, nous avait promis les *Mémoires d'Euphémie* dans lesquels nous trouverions les détails de la vie de cette malheureuse recluse. M. d'Arnaud est homme de parole, il vient de publier ces Mémoires; mais je lui ai promis de ne les pas lire (1), et je lui tiendrai parole aussi. M. d'Arnaud réunit trois rares qualités: il est triste, emphatique et froid. Il devrait être pensionné par les fossoyeurs et les habitués de paroisse qui vivent d'enterremens; il ne rêve que cercueils et tombeaux. Madame la princesse de Beauvau disait de son *Comte de Comminges* qu'il dégoûtait du caveau. Si je refuse de lire les *Mémoires d'Euphémie*, ce n'est pas qu'ils soient fort étendus; ils n'ont pas cent pages; mais cent pages de M. d'Arnaud sont redoutables. Ils sont suivis d'une lettre de l'auteur de plus de cent pages, sur le genre sombre, ou sur le genre qu'il appelle le sien par excellence. M. de Voltaire prétend

(1) Voir tom. V, p. 381-2.

que tous les genres sont bons hors le genre ennuyeux (1). C'est précisément celui-là que M. d'Arnaud s'est mis en tête de nous faire goûter.

Je n'ai pas osé lire non plus *les Quatre Parties du Jour*, poème traduit de l'allemand, de M. Zacharie. Cela n'est pas précisément du genre ennuyeux; mais c'est tout comme: l'insipidité et la fadeur, la monotonie et l'uniformité touchent de près à l'ennui. Ce n'est pas que M. Zacharie ne soit un autre homme que M. d'Arnaud. Il a du talent, mais il manque souvent de goût, et il a le défaut, commun aux poètes de son pays, d'être trop détailleur dans ses tableaux; ce défaut les rend froids. M. Zacharie a de la réputation en Allemagne; il s'est essayé en plus d'un genre. Son traducteur se signe *Capitaine*, dans l'épître dédicatoire adressée au roi de Danemarck. Je n'ai jamais entendu parler de ce Capitaine; c'est peut-être un Allemand qui s'appelle Hauptmann. Au reste, cette traduction est fort bien imprimée et ornée d'assez jolies estampes, d'après les dessins de M. Eisen, suivant la manie du jour. Elle forme une brochure grand in-8°, de près de deux cents pages.

On a traduit aussi de l'allemand le célèbre poème de M. Klopstock, intitulé *le Messie*; deux volumes in 12 (2). J'ai essayé de lire ce poème dans l'original; je ne l'en-

(1) C'est dans la préface de *l'Enfant prodigue* que se trouve cette phrase, souvent citée comme un vers, et que la plupart des éditeurs de Voltaire y ont à tort imprimé comme un vers cité.

(2) Cette traduction du poème du *Messie*, que nous devons à MM. d'Anthelmy et Junker, ne renferme que dix chants, les seuls qui eussent été publiés alors. Il existe deux traductions complètes du poème entier, qui a vingt chants; l'une de M. Petit-Pierre, pasteur de Neufchâtel, 1795, 4 vol. in-12;

tends point ; et pour me casser la tête, j'aime autant employer cette peine à lire l'*Iliade*, qu'à déchiffrer le *Messie* de M. Klopstock. Ce poëme a une grande réputation en Allemagne ; la traduction n'a eu aucun succès à Paris, tant les goûts sont divers. Toutes ces traductions nous viennent des professeurs de la langue allemande, qui sont à l'École royale militaire. Celle du *Messie* a successivement passé en deux ou trois mains différentes.

Objections et Réponses sur le commerce des grains et des farines, écrit de quatre-vingt-quatre pages in-12, avec l'épigraphe : *Nimia præcautio dolus* (1). C'est ce qu'on pourrait bien crier aux parlemens qui instrumentent dans ce moment-ci contre la liberté de ce commerce. Mais, quant au fond, quoique l'auteur inconnu de ce petit écrit réponde à toutes les objections qu'il a l'esprit de se faire, je veux mourir si aucun de tous ceux qui ont écrit pour ou contre l'exportation des blés, pour ou contre le libre commerce des grains, pourrait faire une réponse passable sur cinquante questions intéressantes et préliminaires qu'il faudrait éclaircir avant de se permettre d'avoir un avis sur cette question importante. Ce n'est ni des réquisitoires et des arrêts de parlemens, ni des brochures de nos économistes politiques que viendra le salut de l'État, ni pour ce qui regarde la cherté du pain, ni dans aucune autre branche d'administration. Pour gouverner un État, administrer d'une manière sage et éclairée ses finances, parer aux inconvéniens, créer des ressources,

l'autre par madame de Kourzrock, chanoinesse ; Aix-la-Chapelle, 1801, 3 vol. in-8°. (B.)

(1) 1769 ; par Dupont de Nemours.

multiplier et conserver dans leur action les forces politiques, il faut autre chose que de havarder et de déraisonner à perte de vue.

Les faiseurs d'Esprits tiennent un des premiers rangs parmi les insectes appelés compilateurs. Un de ces faiseurs vient de publier *l'Esprit de Marivaux, ou Analec-tes de ses ouvrages, précédé de la vie historique de l'auteur*; volume grand in-8°, assez joliment imprimé(1). Le compilateur commence sa préface par dire que personne n'a écrit avec plus de naturel que M. de Marivaux. Il faut avoir une singulière idée du naturel pour en trouver à Marivaux, dont le style était précisément le contraire du naturel; le naturel de Marivaux ressemblait à la nature comme le rouge de nos dames ressemble à l'incarnat dont la nature colore les joues de la jeune fille émue et modeste. M. de Voltaire disait de Marivaux qu'il passait sa vie à peser des riens dans des balances de toile d'araignée. Son compilateur, qui ose toucher à ces balances, a la main si heureuse et si légère, que je suis sûr qu'il les lui mettra en pièces.

M. Durozoi vient de publier ses *OEuvres mêlées*, en deux parties; vous trouverez dans ces *OEuvres mêlées* de la prose et des vers, et parmi ces derniers, des essais de tous les genres, épîtres, contes, fables, etc., etc. M. Durozoi a déjà fait imprimer un long poëme sur *les Sens*, et un autre moins long sur *le Génie* (2). Il peut se vanter d'être un des plus mauvais poètes de notre temps.

(1) Paris, Pierres, 1769; réimprimé en 1774. Lesbros était l'auteur de cet ouvrage, attribué à tort à l'abbé de La Porte par La Harpe dans sa *Correspondance littéraire*.

(2) Voir tom. V, pages 18 et 164.

Il commence sa préface par ces mots : « Je connais une femme charmante qui dit ne jamais lire de préface; elle m'a promis de lire celle-ci. » Voilà le style d'un homme qui ose présenter au public ses *OEuvres mêlées*. Moi, j'assure M. Durozoi ne jamais lire au-delà de cette phrase.

Contes moraux, ou les Hommes comme il y en a peu : ajoutez, *par un auteur comme il y en a beaucoup*, c'est-à-dire médiocre ou mauvais, suivant que vous êtes plus ou moins porté à l'indulgence. Ces Contes forment un volume de deux cent cinquante pages in-8° (1). L'auteur inconnu commence par son histoire, qui n'est pas un conte. S'il n'a employé dans ces Contes, contre l'usage, que des sujets vertueux, dit-il, c'est qu'il n'a pas pu faire autrement, parce qu'il n'en a jamais rencontré d'autres dans sa vie. N'avoir jamais vu un malhonnête homme ! quel prédestiné ! Et les femmes, les femmes ? il ne leur a jamais trouvé que de la beauté sans prétention, des graces sans artifice, et du génie sans hauteur. Après cette déclaration, vous seriez tenté de prendre ce monsieur pour un excellent faiseur de contes. Eh bien, vous vous trompez, ses sujets vertueux sont plats comme lui.

FÉVRIER.

Paris, 1^{er} février 1769.

ON a donné, le 26 du mois passé, sur le théâtre de

(1) 1769; par L. S. Mercier, depuis auteur du *Tableau de Paris*.

la Comédie Française, la première représentation de *l'Orphelin anglais*, drame en trois actes et en prose. Cette pièce est le coup d'essai ou le fruit du loisir d'un gentilhomme d'Anjou, appelé M. de Longueil, et attaché à M. le duc d'Orléans, en qualité de gentilhomme ordinaire. M. de Longueil, oisif en temps de paix comme la plupart des militaires, et retenu en Anjou par ses affaires particulières, a composé ce drame pour se désennuyer. Il l'a envoyé à Paris à un de ses amis qui l'a montré à Molé, qui l'a lu aux Comédiens, qui l'ont joué devant le public qui l'a sifflé. Voilà son histoire en deux mots. On a dit dans les bulletins qui courent Paris et la province, que M. le duc d'Orléans y prenait le plus vif intérêt, et l'on a même eu la sottise de dire que son goût avait été trompé dans cette occasion par la bonté de son cœur. Je sais que ce prince n'a jamais cru que cette pièce pût réussir, et qu'il conseilla de ne la point donner à la Comédie; mais Molé, à qui l'auteur avait abandonné sa part et ses droits, en pensa différemment, et espéra la faire réussir. On avait seulement supplié le prince de permettre qu'on annonçât sur l'affiche que Son Altesse Sérénissime honorerait le spectacle de sa présence, c'est l'étiquette lorsque les princes du sang vont aux spectacles en grande loge; M. le duc d'Orléans y consentit, mais n'eut garde de se montrer en public.

La pièce était duement tombée, huée, sifflée; mais Molé, profitant de l'effet qu'il avait produit dans la salle par un jeu et une pantomime vraiment sublimes, eut le courage de l'annoncer pour le samedi suivant. Comme la part d'auteur lui est donnée par M. de Longueil, il tâchera de l'associer avec de jolies pièces, et de la jouer

tant qu'elle pourra aller. On a retranché à la seconde représentation une foule d'expressions choquantes; il n'y avait personne; mais la pièce fut autant applaudie qu'elle avait été sifflée deux jours auparavant, et l'on demanda l'auteur. Le parterre était presque vide; mais M. Molé avait eu soin d'y envoyer de bons amis. Comme ils s'écriaient sans cesse et avec beaucoup de bruit sur les beautés de la pièce, un homme placé à l'amphithéâtre leur dit : « Messieurs, vous parlez là bien à votre aise. »

A propos du mariage de Molly Frick avec Thomas Spencer (1), j'ai l'honneur de vous notifier celui de M. Molé avec mademoiselle d'Épinay, actrice de la Comédie Française (2). Ce mariage est consommé il y a long-temps; mais M. l'archevêque de Paris lui avait toujours refusé la bénédiction nuptiale. L'excommunication dont jouissent les comédiens en France ne leur permet pas plus de tâter du sacrement de mariage que des autres. Jusqu'à présent, lorsqu'un comédien voulait se marier, il renonçait au théâtre. En vertu de cette renonciation, l'archevêque ou l'ordinaire accordait la permission de bénir le mariage, et, cette cérémonie faite, le premier gentilhomme de la chambre envoyait au nouveau béni un ordre du roi de remonter sur le théâtre, et le nouveau mari obéissait à l'ordre du roi. M. l'archevêque, pour mettre sa religion à l'abri de toute surprise, déclara l'année dernière à M. Molé que, malgré

(1) Personnages de *l'Orphelin anglais*.

(2) Molé, devenu veuf en 1763, se remaria quelques années après, bien qu'âgé de plus de soixante ans, avec une jeune personne dont il avait su se faire aimer. Cette union tardive ne put qu'avancer sa mort, arrivée en 1802. Il était né en 1734. Il mourut membre de l'Institut.

toutes les renonciations possibles, il ne donnerait plus à aucun comédien la permission de se marier, à moins qu'il ne lui apportât une déclaration signée par messieurs les quatre premiers gentilshommes de la chambre, comme quoi ils ne lui donneraient plus un ordre du roi pour remonter sur le théâtre. Ainsi, le tendre Molé et sa fidèle amante furent obligés de continuer à vivre dans le concubinage. Il y a quelques semaines qu'on trouva le moyen de glisser à M. l'archevêque de Paris cette permission de mariage à signer avec plusieurs autres; le bon prélat, sans défiance, signa sans lire. Le vicaire de paroisse, en vertu de cette permission, bâcla l'affaire, et M. Molé et mademoiselle d'Épinay escamotèrent le sacrement. Cela a fait dire dans Paris que M. l'archevêque s'était relâché de sa rigidité, et qu'il accordait le sacrement du mariage aux comédiens sans les obliger à renoncer au théâtre. Mais l'esprit de Dieu n'a pas abandonné à ce point son serviteur Christophe de Beaumont. Instruit de la supercherie qui lui a été faite, et ne pouvant reprendre le sacrement, il a interdit le prêtre qui a donné la bénédiction nuptiale, pour lui apprendre à s'en rapporter dans des cas de cette importance à une permission signée. Comme ce prêtre est fort aimé du prélat sévère, on espère qu'il aura sa grace au bout de quelques mois de pénitence.

Madame Vestris qui, pour s'essayer, avait joué l'été dernier sur le théâtre des Menus Plaisirs du roi le rôle d'Hermione dans la tragédie d'*Andromaque*, vient de débiter dans les formes et avec le plus brillant succès sur le théâtre de la Comédie Française. Ses trois rôles de début étaient celui d'Aménaïde, dans la tragédie de

Tancrede ; celui d'Ariane ; et le rôle d'Idamé , dans *l'Orphelin de la Chine*. Elle joua le rôle d'Aménaïde avec un applaudissement universel ; on la mettait déjà au-dessus de mademoiselle Clairon. Elle fut moins applaudie dans le rôle d'Ariane , et encore moins dans celui d'Idamé. Je n'ai pu la voir que dans ce dernier rôle ; l'affluence des spectateurs a été constamment si grande qu'il n'y avait pas moyen d'approcher de la salle. Je n'ai pas été content de madame Vestris dans le rôle d'Idamé ; mais je me garderai bien de la juger sur un seul rôle , et surtout sur celui-ci. Le rôle d'Idamé est un des plus difficiles qu'il y ait au Théâtre Français. Je le trouve beau et supérieurement bien conçu ; mais je ne croirai jamais qu'il puisse être joué par une débutante ; c'est le chef-d'œuvre de l'art consommé et fortifié par une longue étude de la nature. Ceux qui connaissent l'intérieur de la Comédie Française et les ressorts secrets qui gouvernent les grands acteurs de cet empire orageux , disent que madame Vestris n'a si prodigieusement réussi dans le rôle d'Aménaïde , que parce que mademoiselle Clairon s'était donné la peine de le lui faire répéter sous ses yeux , mais que M. Le Kain s'étant aperçu de l'effet de ses conseils , avait déclaré à la nouvelle actrice que non-seulement il retirerait les siens , mais qu'il la perdrait si elle continuait à consulter mademoiselle Clairon. C'est le cas de s'écrier : *Tantæne animis cœlestibus iræ* (1) ! Il est vrai qu'il a subsisté de tout temps une illustre haine entre M. Le Kain et mademoiselle Clairon ; mais c'est porter l'animosité bien loin que de refuser toute culture à une plante innocente , parce qu'une main ennemie y a touché

(1) VIRGILE , *Énéide* , liv. I , vers 15.

en secret; peut-être les choses se sont-elles passées beaucoup plus simplement. Madame Vestris n'a mieux réussi dans le rôle d'Aménaïde, que parce que ce rôle est en effet aisé, et que toutes les actrices y ont réussi : avec une figure touchante, de la grace et de la beauté, ce rôle se joue tout seul; les autres demandent plus d'étude, plus d'expérience.

Madame Vestris n'est pas une actrice consommée, mais c'est une excellente débutante; elle a de l'intelligence et de l'esprit, de la chaleur, beaucoup de grace; je ne crois pas qu'elle ait beaucoup de sentiment, et je doute qu'elle me fasse jamais pleurer. Les défauts que je lui avais remarqués sur le théâtre des Menus m'ont encore plus frappé sur le théâtre de la Comédie. Son grasseyement m'a paru fort désagréable, sa voix frêle, et c'est de tous ses défauts celui qui me chagrine le plus; car le moyen de jouer d'un instrument qui ne rend point de son? Elle a de la beauté, l'air noble, de beaux bras, les plus beaux yeux du monde; mais elle n'a pas pour moi l'air assez tragique, ou, si vous voulez, assez exagéré. C'est une figure de Mignard, et je voudrais dans la tragédie une figure du Poussin, de Raphaël, de Michel-Ange.

Pour quitter le cothurne, j'aurai l'honneur de vous dire que madame Vestris est enfant de théâtre; elle doit, je crois, le jour à un comédien de la Rochelle, et s'appelait mademoiselle Dugazon. Elle a été une des principales actrices du théâtre de Stuttgard, et pendant quelque temps sultane favorite de Son Altesse Sérénissime; elle a épousé ensuite un petit danseur de ce théâtre, portant le grand nom de Vestris. Cette famille de Vestris est de Florence, et s'est transplantée en

France où elle a fait fortune; les garçons par leurs talens, les filles par le commerce de leurs charmes. Elle a fait mentir le principe que l'amitié ne peut subsister sans la vertu la plus rigide; car elle vit dans la plus tendre union et dans une grande corruption de mœurs. Pendant que la belle Theresina Vestris couche avec son amant pour de l'argent, la mère, dévote comme une sainte, dit à côté de sa chambre son chapelet; son frère, qu'on appelle le Cuisinier, prépare le souper que la sœur Violenta et les autres frères viennent manger avec Theresina et son amant, le plus cordialement du monde. Le grand Vestris est celui qui danse à l'Opéra avec tant d'applaudissement; c'est en effet le plus grand danseur que nous ayons eu depuis le célèbre Dupré. Il a appris en France ce genre de danse noble, particulier aux Français, qui consiste dans une suite de pas, d'attitudes et d'aplombs, lesquels tous ensemble ne disent et ne signifient rien du tout; ce sont des exercices académiques hors de propos qui plaisent beaucoup en France. Vestris a porté ce genre à Stuttgart et à Vienne, comme Favier et Dupré l'avaient porté anciennement à Dresde et à Varsovie. Toute la famille Vestris a pris le plus tendre intérêt au début de leur belle-sœur. On dit que celle-ci n'a pas vingt-cinq ans; mais à la voir au théâtre, quand elle en aurait trente, je n'en serais pas fort étonné: on disait aussi qu'après ses rôles tragiques, elle jouerait dans le haut comique qu'elle avait toujours joué en Allemagne; mais aujourd'hui on prétend qu'elle va jouer trois autres rôles tragiques, savoir: ceux d'Alzire, d'Hypermnestre et de Zaïre. Elle n'est pas encore reçue, mais il est impossible qu'elle ne le soit pas.

Le début de madame Vestris a été précédé de celui

de mademoiselle Fleury, qui a joué les rôles de mademoiselle Dumesnil, et entre autres ceux de Mérope et de Médée. C'est une assez belle figure, mais c'est le talent le plus médiocre; elle est déjà oubliée.

L'Académie royale de Musique a donné, le 24 du mois dernier, la première représentation de la reprise d'*Ernelinde*, sous le titre de *Sandomir*, tragédie lyrique; c'est l'opéra de Philidor, dont les paroles sont du grand Poinsinet. Ce Poinsinet a le secret de vous inoculer l'ennui au moyen d'un philtre imperceptible, mais qui ne manque jamais son effet et auquel tout le génie de Philidor ne peut résister. Ce serait bien le cas d'accorder au marchand de ce philtre un privilège exclusif avant qu'il communique son secret à ses confrères. Son opéra d'*Ernelinde* ou de *Sandomir* est une imitation de l'opéra italien intitulé *Ricimero*, qui s'est conservé aux théâtres de l'Europe malgré les drames de l'illustre Metastasio. Dans ce drame une princesse vertueuse et sensible se trouve partagée entre son amant et son père dont cet amant s'est fait haïr. Bien plus, un prince victorieux, amoureux et jaloux, détrône son père, fait arrêter son amante, et veut la forcer à abandonner l'un et l'autre pour lui. Il la réduit à l'extrémité de choisir entre son père et son amant. La princesse, forcée par le péril de tous les deux de prononcer, se résout à sauver son père, et son amant est sur le point de périr, et cette amante infortunée en perd la raison et tombe dans le délire le plus déplorable; et c'est de telles situations que Poinsinet a osé traiter et saupoudrer de sa poudre imperceptible. Son poëme était susceptible du plus grand intérêt et du plus grand pathétique, il est absurde et froid; s'il était

seulement absurde et chaud il aurait pu réussir. La musique de cet opéra est superbe, mais elle n'a pas pu soutenir le poème dans sa nouveauté, elle ne le soutiendra pas à cette reprise. Il est bien démontré par cet essai que ce n'est pas avec de la musique qu'on peut réussir à l'Opéra de Paris ; car si le public se doutait seulement des premiers élémens de la langue sublime que parle Philidor, son ouvrage serait allé aux nues malgré l'absurdité du poème. Il y a tel air dans cet opéra qui seul méritait de faire le succès d'un ouvrage ; mais quel succès peut-on se promettre en parlant une langue divine à des sourds ? D'ailleurs, cet ouvrage n'a été ni chanté ni joué, ce n'était pas le moyen d'ouvrir aux sourds les oreilles : ce n'est pas que les acteurs de l'Opéra n'aient fait de leur mieux, mais c'est que leur mieux est mauvais, leur goût de chant insupportable à toute oreille accoutumée à de la musique, et qu'ils sont acteurs aussi insipides que mauvais chanteurs. Ce délire d'Ernelinde, scène sublime en musique, faisait, grace à l'art et à l'ame de madame Larrivée, bâiller au théâtre. Philidor va faire graver son opéra par souscription. Vous y trouverez un fond de musique immense ; il y en a trop, les repos ne sont pas assez ménagés ; les connaisseurs pourront reprocher à cet ouvrage de n'être pas assez sage, mais le compositeur s'est conformé au goût de son pays ; il sait que quand on ne brise pas ici le tympan à force de bruit, on n'est pas censé avoir fait de la musique. Ce tintamarre interminable de chœurs qu'on braille sans fin et sans cesse, cet orchestre rempli d'instrumens qui ne se reposent jamais, sont insupportables à un homme de goût ; mais, depuis la fondation de l'empire du sauvage Rameau, ils entrent dans l'essence de l'opéra

français. Philidor a voulu tenir un juste milieu ; il a voulu satisfaire les amateurs de l'opéra français par des chœurs et du bruit ; il a voulu , en parlant le langage le plus sublime , captiver ceux qui sont en état de l'entendre , mais en voulant satisfaire tout le monde , il n'a proprement captivé personne. Lorsque vous serez à portée d'examiner son opéra , vous trouverez que cet auteur connaît les bonnes sources , et qu'il a surtout bien mis à profit les ouvrages de Jommelli ; mais j'en viens toujours à dire qu'il faut encore un grand talent pour piller de cette manière. Si jamais on parvient en France à savoir ce que c'est que de la musique , on sera bien honteux de la chute de cet ouvrage. Dauberval , excellent danseur et excellent maître des ballets , avait composé pour le ballet du second acte une pantomime qui m'avait paru à la répétition devoir faire le plus grand effet , et qui n'a pas réussi. Mademoiselle Heinel y a dansé ; c'est cette jeune Allemande de dix-huit ans qui danse dans le goût et presque avec le succès de Vestris. C'est en effet une créature céleste pour la grace et la noblesse ; la voir , je ne dis pas danser , mais marcher sur le théâtre vaut seul l'argent qu'on paie à la porte de l'Opéra.

Le morceau suivant n'est pas du ressort de cette correspondance , il appartient aux gazettes et papiers publics ; mais il est écrit avec tant de noblesse , de sagesse et de fermeté , qu'il mérite d'être conservé dans un dépôt littéraire. M. de Malesherbes est fils de M. de Lamoignon , ancien chancelier de France. Il a été à la tête de la librairie pendant tout le temps que son père a occupé la première dignité du royaume. Les gens de lettres se

souviendront toujours avec reconnaissance de l'époque de son administration. Les citoyens se rappelleront avec le même sentiment les Remontrances de la Cour des Aides sur les tailles, qui furent présentées et publiées l'année dernière, et dont cet illustre magistrat était auteur.

Discours de M. de Malesherbes, premier président de la Cour des aides, à M. le duc de Chartres, lorsque ce prince vint dans cette cour pour faire enregistrer, de la part du roi, les édits que Sa Majesté avait fait publier en son lit de justice.

« Monsieur, le roi a annoncé lui-même sa volonté souveraine ; la plus auguste et la plus redoutable cérémonie nous a déjà fait connaître les ordres que vous allez exécuter. Le peuple gémit sous le poids redoublé des impôts ; et quand il les voit renouveler, après plusieurs années de paix, quand il y voit joindre un emprunt onéreux, présenté comme une ressource nécessaire, il perd jusqu'à l'espérance de voir jamais la fin de ses malheurs.

« Si notre douleur pouvait être adoucie, ce serait sans doute par la présence d'un prince, l'amour et l'espoir de la nation. Qu'il nous serait doux de pouvoir nous livrer sans réserve au sentiment qu'elle nous inspire, et de n'avoir qu'à vous féliciter de l'événement qui va faire votre bonheur, et assurer à la France des héritiers d'un sang qui lui est si cher ! Mais dans ce jour, Monsieur, la joie est trop étrangère à nos cœurs, et vous ne trouverez parmi nous que du respect, de la douleur et de la consternation.

« Pourquoi faut-il que vos premiers regards soient

frappés d'un si triste spectacle ? pourquoi faut-il que l'arrivée des princes de votre sang auguste entraîne toujours la suspension des lois, et réduise la justice à l'inaction ?

« Vous allez exercer au nom du roi, Monsieur, l'acte le plus important de l'autorité absolue. Il est nécessaire que vous sachiez que ces magistrats qu'on réduit au silence, ne voulaient élever leur voix que pour faire parvenir au roi les plaintes de son peuple. Que ne pouvons-nous espérer que vous vous chargerez de remplir vous-même le devoir dont il ne nous a pas été permis de nous acquitter ! Eh ! qui le pourrait mieux que vous, Monsieur ? A qui la gloire du roi et les intérêts de la nation doivent-ils être plus chers qu'à ceux qui approchent le plus près de la couronne ?

« Henri-le-Grand, dont vous tenez la naissance, a laissé dans les registres de cette compagnie des monumens précieux qui constatent l'éloignement qu'il avait toujours eu pour les actes qu'on emploie aujourd'hui. Il doit nous être permis de vous rapporter les propres termes de ce monarque immortel.

« Ce sont, disait-il, des voies extraordinaires qui ne ressentent que la force et la violence. »

« Tous les sentimens de Henri-le-Grand vous ont été transmis, Monsieur, avec le sang que vous avez reçu ; ils ont été cultivés dès vos premières années par les soins les plus heureux ; faites-les éclater, Monsieur ; parlez au roi lui-même, et faites-lui connaître enfin la vraie situation de son peuple désolé. Vos efforts seront guidés et secondés par ceux du grand prince qui vous a donné le jour. Il a été chargé, comme vous, de faire enregistrer les mêmes lois en présence d'une des premières

compagnies du royaume; on a cru lire dans ses regards, comme nous osons lire dans les vôtres, que la rigueur dont il était obligé d'user coûtait à son ame bienfaisante. Nous ne craignons pas de vous assurer, Monsieur, que l'espérance renaîtra encore dans le cœur des Français quand ils verront les princes du sang royal prendre le noble emploi d'être les intercesseurs de la nation auprès de son souverain. »

Vous ne serez pas fâché de connaître le discours entier du roi Henri IV, consigné dans les registres de la Cour des Aides, et dont M. de Malesherbes fait mention dans le sien.

Le 23 fevrier 1620, M. le prince de Condé apporta à la Cour des aides plusieurs édits à vérifier. Voici un extrait du discours prononcé, à cette occasion, par M. Dulys, avocat général.

« Le roi Henri IV, de glorieuse mémoire, ayant envoyé, en l'année 1598, à la Cour des aides un édit de création de deux commissaires-examineurs ès élections et greniers à sel du ressort de ladite cour, il y fut refusé par neuf fois, nonobstant neuf lettres de jussion; cela dura jusqu'en l'an 1609, que ladite Cour ayant ordonné de très-humbles Remontrances à Sa Majesté sur l'importance de cet édit, enfin elles furent faites au mois de septembre de la même année. Et comme il échappa à celui qui portait la parole de dire au roi que si Sa Majesté affectionnait si fort la vérification de cet édit, elle le pouvait faire publier par voie extraordinaire de son autorité absolue; le roi l'interrompit, et lui dit fort aigrement et avec blâme: « Qu'il ne doutait point que « ce moyen ne fût en sa puissance; mais que s'il avait

« eu pensée d'en user, lui qui parlait, au lieu de l'y por-
 « ter, l'en aurait dû divertir par toutes remontrances et
 « supplications possibles; qu'il était fort persuadé de la
 « conséquence dangereuse de telles voies qui ne seraient
 « jamais et ne pourraient être qu'à son préjudice, en di-
 « minuant la bienveillance de ses sujets qu'il se voulait
 « conserver en ne se servant que des moyens ordinaires
 « de douceur, et qu'il savait bien comme il avait mal
 « pris au roi son prédécesseur, pour s'être servi de ces
 « voies extraordinaires qui ne ressentaient que la force
 « et la violence. » Et s'étant ouvert avec une royale
 bonté des motifs qui l'obligeait de poursuivre avec tant
 d'instance la vérification de cet édit, sur le rapport qui
 en fut fait à ladite Cour, elle obéit à Sa Majesté, et le
 vérifia tout d'une voix. »

Remarquez, je vous supplie, la différence des temps : le bon Henri IV sollicita pendant onze ans l'enregistrement d'un édit de deux créations de deux commissaires aux greniers à sel; remarquez aussi quel est l'esprit des corps et compagnies : la Cour des Aides ne pensa pas, en 1609, à consigner dans ses registres ces paroles mémorables sorties de la bouche du meilleur des rois; ce n'est que onze ans après que l'avocat général les rappelle; et sans la formalité qui veut que les discours des avocats généraux soient enregistrés, les paroles du grand Henri restaient perdues.

Sur la fin de l'année dernière, le patriarche de Ferney nous fit présent de *l'A, B, C*, traduit de l'anglais de M. Huet (1). Dans cet *A, B, C*, qui consiste en plu-

(1) Ce *Dialogue curieux*, comme le porte le titre, est un ouvrage original de Voltaire, compris dans ses *Œuvres*. Il parut d'abord : Londres, R. Freeman, 1769 (1768), in-8o.

sieurs dialogues entre M. A, M. B et M. C, on fait au président de Montesquieu son procès sur plusieurs chefs d'accusation. Je crois avoir déjà remarqué que plusieurs reproches faits à cet illustre philosophe ne sont pas peut-être sans fondement ; mais qu'il faut être assez juste, lorsqu'on juge à toute rigueur, pour dire le bien comme le mal. Tout le mal qu'on dit dans *l'A, B, C de l'Esprit des Lois* est peut-être très-fondé, peut-être en pourrait-on dire encore davantage sans blesser la vérité ; mais il n'en est pas moins vrai que ce livre a produit une révolution dans les têtes, non-seulement en France, mais même en Europe, et que tous les souverains à qui leur mérite permet d'aspirer à la véritable gloire, ont fait de ce livre leur bréviaire. Tout livre qui fait penser est un grand livre. M. Saurin, de l'Académie Française, a cru devoir faire ses représentations au patriarche sur les arrêts portés dans *l'A, B, C* contre M. de Montesquieu, et pour leur ôter toute espèce de crudité, il a cru devoir les rimer (1).

« Montesquieu, dans ses *Lettres persanes*, se tue à rabaisser les poètes ; il voulait renverser un trône où il sentait qu'il ne pouvait s'asseoir. Il insulte violemment dans ses *Lettres persanes* l'Académie, dans laquelle il sollicita depuis une place. Il est vrai qu'il avait quelquefois beaucoup d'imagination dans l'expression ; c'est, à mon sens, son principal mérite. Il est ridicule de faire le goguenard dans un livre de jurisprudence universelle ; je ne puis souffrir qu'on soit plaisant hors de propos. Enfin, chacun a son avis ; le mien est de vous aimer et de vous estimer toujours » (2).

(1) Cette pièce de vers de Saurin à Voltaire, dont il est parlé ici, ne se trouve pas dans les *Œuvres* du premier ; Paris, 1783, 2 vol. in-8°.

(2) Tout ce qui est compris dans ces guillemets est extrait d'une lettre de

Le mien, que personne ne me demande, est que le seigneur patriarche fait ici supérieurement l'avocat patelin; il plaide contre Montesquieu devant un faiseur de vers et un Académicien, et il l'accuse d'avoir insulté les poètes et l'Académie; mais qu'est-ce que cela fait à *l'Esprit des Lois*? Je ne vois pas non plus pourquoi une nation n'aurait pas de grands écrivains en prose parce qu'elle a de grands poètes. Cicéron n'est pas célèbre par ses vers. Quoique l'Arioste soit un poète délicieux, Machiavel n'en est pas moins un homme d'un génie profond. En France, Jean-Jacques Rousseau n'a jamais fait que de mauvais vers, et vous connaissez sa prose. Enfin, je ne conçois pas comment les beaux vers de M. de Voltaire empêcheraient la prose des Buffon et des Diderot d'être ce qu'elle est. Au reste, le seigneur patriarche peut dire avec toute vérité que ce n'est pas lui qui a traduit *A, B, C*; comment l'aurait-il traduit de l'anglais où il n'a jamais existé?

Il vient de nous faire présent d'une brochure intitulée : *Les Singularités de la nature*, par un Académicien de Londres, de Boulogne, de Pétersbourg, de Berlin, etc.; à Bâle, 1768, volume in-8° de cent trente-une pages (1). C'est un assez petit espace pour couler la science de la nature à fond, pour passer en trente-huit chapitres des pierres figurées, des limaçons, des huîtres et des abeilles, à la pierre, au caillou, à la roche, aux

Voltaire à Saurin, du 28 décembre 1768, à l'occasion de la pièce de vers qu'il en avait reçue. Les précédens éditeurs de Grimm avaient regardé ce passage comme appartenant à leur auteur, et ne l'avaient pas guillemetté; ce qui rendait tout ceci inintelligible.

(1) Compris dans toutes les éditions des *Oeuvres de Voltaire*.

montagnes, à leur formation, aux élémens, et aux lois éternelles du monde. Cette production ne me paraît pas digne du grand manufacturier à qui nous la devons d'autant plus certainement, qu'on y trouve sa marque partout. On y voit à chaque page un excellent esprit; mais on désire partout le physicien. M. de Voltaire devrait laisser la physique en repos, elle ne lui réussit pas. Jamais il n'aura le flegme nécessaire à un observateur, jamais il n'aura assez peu d'imagination pour qu'on puisse se fier à ses raisonnemens sur ce chapitre. Cela n'empêche pas que Needham ne soit un pauvre diable avec ses anguilles de farine et de jus de mouton, et que M. de Buffon n'ait des torts en physique. Voilà depuis nombre d'années la première et la seule brochure de M. de Voltaire qui n'ait pas fait fortune à Paris. Il est vrai qu'elle mérite son sort : quand on a tort au fond, il faut se sauver par la forme, et personne ne le pouvait plus sûrement que le patriarche; mais il n'a pas donné à cette brochure plus de soin qu'à ses charmans pamphlets, et elle ne pouvait pas si bien s'en passer. Les derniers chapitres valent un peu mieux que les premiers.

On vient d'imprimer des *Lettres au chevalier de Luzeincour, par une jeune veuve*, brochure in-8° de deux cent quatre-vingt-huit pages. On prétend, dans la préface, que ces Lettres ont été trouvées dans le portefeuille d'un chevalier de Malte; elles sont ici au nombre de cinquante-trois. M. Gautier de Montdorge, qui est mort assez vieux, dans le courant de l'année dernière, les fit imprimer pour la première fois en 1760; mais il n'en fit tirer qu'une centaine d'exemplaires qu'il distri-

bua à ses amis. Ces Lettres passèrent donc pour être de lui, et eurent de la réputation, parce que peu de personnes les avaient vues, et que les amis les vantaient beaucoup. Marmontel, par exemple, nous disait souvent qu'elles étaient un modèle de style dont il s'était toujours proposé d'approcher dans ses contes, mais qu'il n'avait pu atteindre. Cependant, à voir M. de Montdorge dans le monde, on ne l'aurait pas jugé propre à composer des lettres d'amour au nom d'une jeune femme de Paris. Ce Montdorge était maître de la chambre aux deniers du roi. Il est l'auteur des paroles des *Talens lyriques*, opéra que Rameau fit réussir par ses gavottes et ses rigodons. On dit que M. Montdorge avait une sorte d'esprit, mais je ne l'ai connu que lourd et apoplectique. Il passe pour constant que les *Lettres d'une jeune veuve* ne sont pas de lui, qu'elles ne sont pas composées, mais qu'elles ont été écrites véritablement. Marmontel, qui me paraît au fait de l'histoire de ces Lettres, m'a assuré qu'elles étaient de madame de Belvo, femme de Moulins en Bourbonnais, qui vit encore, et qui a assez fait parler d'elle en son temps. Elle vécut long-temps publiquement avec M. Le Normant, mari de madame de Pompadour, en eut deux filles qu'on avait fait recevoir à force d'argent chanoinesses dans je ne sais quel chapitre, et qui se promenaient il y a une quinzaine d'années tous les soirs aux Tuileries avec leur mère et parées de leur cordon. Un pauvre gentilhomme de province ayant conclu un pauvre mariage, on lui proposa une somme d'argent à condition de reconnaître ces deux filles pour siennes; elles ne lui appartenaient pas plus qu'à la femme qu'il épousait, mais il ne trouva aucun inconvénient à leur accorder son nom moyennant de l'argent.

Montdorge, qui était riche, épousa sur ses vieux jours une de ces filles dont il connaissait bien l'origine; c'était sa seconde femme, elle lui a survécu, et l'on assure que les héritiers de Montdorge vont attaquer son contrat de mariage en justice, et entreprendre de lui prouver qu'elle n'est pas fille du gentilhomme dont elle a pris le nom dans son contrat de mariage, que, par conséquent, son mariage est nul, et qu'elle ne peut jouir des avantages que son mari lui a faits par contrat de mariage parce qu'il est évident, diront-ils, qu'il a cru épouser la fille de ce gentilhomme, et qu'il a épousé effectivement tout une autre personne (1). Si ce procès s'engage, nous aurons des mémoires qui occuperont le public par la singularité de la question. Quant aux Lettres de la jeune veuve que l'enchanteur Merlin vient de réimprimer et de vendre sur leur réputation, elles n'ont pas eu le succès que M. Marmontel nous avait annoncé; il s'en faut bien qu'on les ait regardées comme un modèle. Elles sont écrites avec légèreté, avec facilité et avec agrément; mais il y a peu de correction, peu d'intérêt, et beaucoup de choses de mauvais goût et de mauvais ton. Les cita-

(1) Ce roman publié par de Montdorge (Londres, 1769, in-8°) est de la marquise de Belvo (mademoiselle Ducrest, cousine germaine de madame de Genlis.) Tout ce que Grimm dit de madame de Belvo est absolument faux; on pourrait l'appliquer à madame Ducrest de Saint-Aubin, mère de madame de Genlis, qui a vécu long-temps avec M. Le Normant. Grimm a été sans doute induit en erreur par des *on dit* de société. Comme à un très-bon cœur madame de Belvo unissait un esprit très-épigrammatique, il a dû se trouver des gens fort aises de lui donner un ridicule ou quelque chose de pis.

C'est donc en vain que Mérard de Saint-Just s'est donné pour l'auteur de ces *Lettres* dans le *Catalogue* de sa bibliothèque, imprimé en 1783, in-18. A l'en croire, la jeune veuve se nommait la baronne de Nollerise. Quelques années auparavant le même Mérard de Saint-Just s'était attribué la jolie pièce de Ginguéné intitulée *la Confession de Zulmé*. (*Dictionnaire des Anonymes*, 2^e édition, n° 9944.)

tions d'ailleurs de madame de Sévigné et les anecdotes rapportées de quelques personnes célèbres ne sont pas assez naturellement amenées. L'éditeur craint qu'on ne trouve que la jeune veuve aime avec trop de transport; il peut être tranquille, il n'y a pas l'ombre de passion dans ces Lettres. C'est du comméragé, du cailletage tout pur; comméragé assez agréable, si vous voulez, mais ce n'est que cela. Il s'écrit tous les matins à Paris six cents lettres qui valent mieux que cela, et il n'y a point d'homme, pour peu qu'il ait vécu avec des femmes, qui n'en ait d'aussi agréables dans son porte-feuille de galanterie.

M. de Lalande, de l'Académie royale des Sciences, vient de publier le *Voyage d'un Français en Italie, fait dans les années 1765 et 1766*; huit volumes in-12 assez considérables, avec beaucoup de plans et de cartes. M. de Lalande a passé quatre mois en Italie, et cela nous vaut huit volumes; c'est deux volumes par mois, et c'est beaucoup. Cette fureur d'écrire et de compiler augmente de jour en jour. Nos Français ne peuvent plus mettre les pieds dans l'Italie sans nous faire présent d'un Voyage. En voici le troisième en peu d'années; celui de deux gentilshommes suédois, par l'avocat Grosley de Troyes en Champagne (1), et celui de l'abbé Richard de Saint-Non (2) ont précédé; ce sont deux très-mauvais ouvra-

(1) *Nouveaux Mémoires, ou Observations de deux gentilshommes suédois sur l'Italie et sur les Italiens*, 1764, 3 vol. in-12; réimprimé en 1774 et 1788, 4 vol. in-12.

(2) Grimm confond ici l'abbé Jérôme Richard, auteur d'une *Description historique et critique de l'Italie* (1765, 6 vol. in-12), avec l'abbé Claude Richard de Saint-Non, auteur du *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile*, en 5 vol. in-folio, de 1777 à 1787. Le second, mort à Paris en 1791, était

ges. Je crains que le Voyage de M. de Lalande ne vaille guère mieux. Je crois qu'il a compilé tout ce que d'autres ont dit sur cette belle partie de l'Europe, et je le tiens quitte d'avance de ce qu'il a pu y ajouter du sien. Ce qui m'en plaît, c'est qu'il parle de tout : histoire naturelle, arts, mœurs, gouvernement, politique, géographie, tout a été approfondi par M. de Lalande en quatre mois de temps. Il n'y a qu'un Français à qui Dieu puisse accorder de ces faveurs-là (1).

Je ne sais à qui nous sommes redevables d'un *Bélisaire*, drame en cinq actes et en vers (2). C'est afin qu'il ne manquât aucune tribulation à ce pauvre aveugle que l'auteur anonyme a jugé à propos de le traduire sur la scène. Heureusement il n'y aura ni spectateur ni lecteur ; car la pièce n'a pas été faite pour être jouée, et elle ne sera sûrement lue de personne. C'est une autre calamité de nos jours que cette foule de pièces de théâtre qui n'ont jamais été représentées nulle part, et qui paraissent imprimées sans que personne à Paris s'en aperçoive. Dans la multitude de mauvaises brochures dont nous sommes accablés, il faudra aussi se contenter désormais d'indiquer simplement les titres de ces pièces de théâtre imprimées et non représentées ; cette simple notice des titres prouvera que ces pièces n'ont fait nulle sensation à Paris, et qu'elles méritent leur sort. Celles qui ne seront pas dans ce cas-

beaucoup plus connu des gens du monde que le premier. C'est ce qui aura pu induire Grimm en erreur. L'abbé de Saint-Non n'avait encore publié aucun ouvrage en 1769. (B.)

(1) Le *Voyage* de Lalande, que Grimm traite ici avec tant de légèreté, a été réimprimé en 1786, 9 vol. in-12 et atlas. Ce célèbre astronome, né en 1732, est mort en 1807.

(2) Le drame de *Bélisaire* est de Mouslier de Moissy. (B.)

là, ou qui mériteront exception, ne seront pas passées sous silence.

Il est absolument nécessaire de prendre le même parti sur un troisième genre de productions : ce sont les écrits, brochures, feuilles multipliées à l'infini sur l'agriculture, l'économie politique, le commerce, les finances, etc. La plupart de ces écrits ne sont qu'un recueil de lieux communs, qu'un amas d'idées et d'allégations hasardées sans aucune preuve, qu'un bavardage insupportable à un bon esprit. Tout ce qui se trouvera dans ce cas sera désormais réduit à la simple indication du titre ; bien entendu que si le sujet mérite par son importance qu'on s'y arrête, un mauvais ouvrage ne m'en empêchera pas.

Paris, 15 février 1769.

Un voyage que je me propose de faire cette année en Allemagne, et dont je ne voudrais pas revenir sans avoir vu Vienne et Berlin, m'oblige de songer aux moyens de maintenir cette correspondance pendant mon absence. M. Diderot s'étant offert de se charger d'un travail qui serait au-dessous de lui s'il n'était consacré aux personnes les plus éclairées et les plus augustes de l'Europe, je confie dès à présent la plume à son amitié. Ainsi, aux retards de l'expédition près, cette correspondance gagnera infiniment à mon absence, et il est à craindre pour moi qu'à ce prix on n'exige de moi de faire tous les ans un voyage.

Je marquerai d'une étoile, et je mettrai entre deux tirets les observations que je me permettrai, suivant mon usage, d'ajouter au travail du philosophe (1).

(1) Nous prendrons le parti, pour ne pas interrompre l'examen de Diderot, de placer ces observations de Grimm en notes.

Le premier ouvrage dont il s'est occupé, c'est le poëme des *Saisons*, par M. de Saint-Lambert. Ce poëme, qui vient de paraître (1), est attendu depuis quinze ou vingt ans; c'est du moins depuis près de vingt ans qu'on sait que l'auteur y travaille, et qu'on en connaît plusieurs morceaux détachés. Ses amis craignaient qu'à force de corriger, il ne fatiguât son poëme, et il me semble qu'ils pensent aujourd'hui que ce malheur est arrivé.

M. de Saint-Lambert est Lorrain. Né gentilhomme et pauvre, il a long-temps servi obscurément dans l'infanterie; ce fut à la mort de madame la marquise du Châtelet, en 1749, qu'on en entendit parler pour la première fois. La chronique secrète des galanteries particulières rapporte que cette femme célèbre, après avoir long-temps vécu dans une liaison intime avec M. de Voltaire, lui fit une infidélité en faveur de M. de Saint-Lambert, qui avait une vingtaine d'années de moins que M. de Voltaire, quoiqu'il ne fit pas les vers aussi-bien que lui. De cette infidélité naquit un enfant qui coûta la vie à sa mère. Madame du Châtelet mourut en couches à Lunéville. M. de Voltaire eut connaissance de la trahison, mais il n'en pleura pas moins une amie et une femme supérieure; et, en homme d'esprit, il garda le silence sur une aventure que le public ne savait que trop bien. On peut se rappeler l'építaphe qu'il fit alors à madame du Châtelet.

L'univers a perdu la sublime Émilie;
Elle aimait les plaisirs, les arts, la vérité;
Les dieux en lui donnant leur ame et leur génie,
Ne se sont réservé que l'immortalité.

Après avoir rendu ces honneurs funèbres, M. de

(1) Amsterdam, 1769, in-8°.

Voltaire partit pour Postdam, tandis que la canaille poétique de Paris insulta à la cendre de la sublime Émilie. Entre autres satires, on se rappelle l'épigramme suivante :

Ci gît qui perdit la vie
 Dans le double accouchement
 D'un traité de philosophie
 Et d'un malheureux enfant.
 Lequel des deux nous l'a ravie ?
 Sur ce funeste événement
 Quelle opinion devons-nous suivre ?
 Saint-Lambert s'en prend au livre,
 Voltaire dit que c'est l'enfant.

Ce n'est pas ici le lieu de venger les cendres d'Émilie de ces outrages depuis long-temps oubliés ; elle n'en a pas moins conservé son rang parmi les noms illustres de ce siècle, et si le goût des plaisirs ne suffit pas pour être une grande femme, il est certain aussi qu'il n'empêche pas de l'être.

M. de Saint-Lambert vint à Paris pour la première fois peu de temps après cette mort, et fut bientôt connu dans la bonne compagnie. Il apporta alors la plupart des pièces fugitives qu'on lit à la suite du poëme des *Saisons*. Les unes sont adressées à M. le prince de Beauvau, les autres à madame la marquise de Boufflers, sa sœur, sous le nom de Doris ou de Thémire. Il travaillait dès-lors à son poëme des *Saisons*. Il en avait commencé un autre sur *le Génie*, qu'il a, je crois, abandonné. Il a été toute sa vie particulièrement attaché à M. le prince de Beauvau, chez qui il demeure. Du temps du roi Stanislas il partageait son année entre Paris et la Lorraine, où il avait une place d'exempt des gardes du corps du roi de Pologne. Il vendit ensuite son bâton, après avoir obtenu

la commission de colonel au service de France, et quitta le service pour se fixer à Paris, avec une très-petite fortune.

M. de Saint-Lambert est un homme d'esprit; mais son commerce est triste, et d'une aridité et d'une sécheresse singulières. Je crois que son talent le plus décidé l'aurait porté à être caustique et mordant, s'il avait voulu s'y laisser aller; mais il ne s'est jamais permis la satire dans ses écrits, et une circonspection naturelle, fondée peut-être sur la crainte des représailles, lui fait même étouffer les traits épigrammatiques qui lui viennent en conversation. Peu de gens, je crois, lui connaissent ce penchant, parce que peu de gens observent, et de ceux qui observent il y en a peu qui remarquent les premiers mouvemens. Il m'a prouvé par son exemple qu'on peut contrarier ses penchans naturels avec succès. Il me demandera peut-être qu'est-ce que tout cela fait à son poëme. Rien; mais c'est un des inconvéniens attachés à la célébrité, ou plutôt un hommage qui lui est rendu, qu'on ne veut pas seulement connaître l'ouvrage, mais encore l'auteur; et un des inconvéniens attachés à mon travail, c'est d'être sur ces détails véridique et historien fidèle, sans acception de personne.

Mais il est temps de céder la plume à M. Diderot, sans renoncer au droit de l'interrompre quand je le jugerai à propos.

Observations de M. Diderot sur LES SAISONS, poëme par M. de Saint-Lambert.

Ce poëme est précédé d'un discours et suivi de trois petits romans ou contes, de plusieurs pièces fugitives et de quelques fables orientales.

Après avoir joui du plus grand éclat au moment de son apparition, cet ouvrage semble être entièrement tombé dans l'oubli. C'est une double injustice : car il est certain qu'il mérite encore moins les dédains affectés des uns que les éloges outrés des autres. Je l'ai lu et relu, et quoique je sois lié d'amitié avec l'auteur, j'en parlerai sans partialité. Je me suis préparé au jugement que j'en vais porter, par la lecture des *Géorgiques* de Virgile ; ce n'était pas le moyen d'être indulgent.

Discours préliminaire.

On a demandé il y a long-temps si les Français pouvaient avoir des *Géorgiques*, et si leur langue était capable de se plier aux détails de l'économie rustique ; j'ai peine à le croire. Successivement guerriers barbares, chevaliers errans, esclaves sous des seigneurs féodaux, sujets sous des rois ou de grands vassaux, nation monarchique, nous n'avons jamais été peuples purement agricoles, notre idiome usuel n'a point été champêtre. Cependant on ne donne aux champs, aux arbres, aux légumes, à la vigne aucune façon, aux bestiaux aucuns soins, et il n'y a rien dans la culture des arbres et des plantes qui n'ait son nom propre parmi nous : mais cette langue technique ne se parle point hors de nos villages ; les mots n'en ont point été prononcés dans nos villes. Un poëme donc où toutes ces expressions rustiques seraient employées, aurait souvent le défaut ou de n'être point entendu ou de manquer d'harmonie, d'élégance et de dignité, ces expressions n'ayant point été maniées par le goût, travaillées, adoucies par le commerce journalier, présentées à nos oreilles apprivoisées, ennoblies par des applications figurées, dépouillées des idées ac-

cessoires ignobles de la misère, de l'avilissement et de la grossièreté des habitans de la campagne. Il n'en fut pas ainsi chez les Grecs ou chez les Romains; ils aimèrent toujours les champs, ils ne dédaignèrent point les travaux de la campagne, ils les connurent, ils s'en occupèrent, ils en écrivirent; et la langue du laboureur ne fut point étrangère à l'homme consulaire. Cicéron, Fabius et d'autres personnages illustres descendaient d'aïeux agriculteurs, et les noms des premières familles étaient originaires de la campagne.

Ce n'est pas qu'on ne vienne à bout de tout avec du génie, et qu'il n'y ait aucune action de la vie, si basse, qu'on ne puisse sauver par l'expression; aucune expression si déshonorée, si inusitée, si barbare, qu'on ne relevât par la place, par l'emploi, le tour, la poésie, le mélange. Lucrèce a dit des courtisanes de son temps :

. Hos vitæ postscenia celant
Quos retinere volunt.

Elles se gardent bien d'admettre ceux qu'elles veulent captiver, à ces arrière-scènes de la vie. Racan a dit :

La javelle à pleins poings tombe sous la faucille.

Mais composer un poème de longue haleine, et avoir à lutter à chaque pas contre la langue, c'est peut-être un ouvrage au-dessus de l'esprit humain. Virgile a pu être noble, et noble avec sobriété, employer le terme propre, et se faire entendre même des paysans de son temps; être clair, simple, précis et harmonieux, émerveiller l'homme de goût par sa poésie, sans jamais offusquer le

sens, tandis que les poètes modernes ont été ou bas ou raboteux, ou vagues ou louches.

M. de Saint-Lambert dit des premiers poètes qui ont chanté les forêts et les champs, que leurs peintures étaient vraies, mais qu'elles avaient de la rusticité, de l'exactitude et de la grace. Il se peut que la rusticité ne soit pas exclusive de la grace, mais je ne l'entends pas.

Je ne suivrai pas l'auteur dans les détails de sa poétique sur l'imitation des grands phénomènes de la nature; ses règles sont justes pour la plupart, mais présentées d'un ton sec et abstrait. Il fallait s'étudier à donner en même temps l'exemple et le précepte; l'exemple, en éclaircissant le précepte, en aurait pallié l'aridité. L'auteur prétend qu'aucun contraste ne frappera plus violemment que celui du terrible mis en opposition avec le riant et le voluptueux; mais il fallait ajouter que tout était perdu pour peu qu'il y eût de l'affectation, ou qu'on s'aperçût du dessein. Dans la description la plus étendue, ce contraste ne comporte qu'un mot, une ligne, une idée, c'est l'ame et non l'art qui doit le produire; si vous avez pensé à l'effet, il est manqué. Homère dit qu'Achille proposa pour prix, aux jeux funèbres de Patrocle, un taureau qui menaçait de la corne, un casque, une lance, du fer et de belles femmes. Lucrèce dit qu'au moment où la passion a embrasé le sang, l'homme, semblable au lion dont un trait mortel a traversé le flanc, s'élançait sur le chasseur qui l'a blessé, et le couvre de son écume. Catulle dit à Lesbie : « Viens, embrasse-moi, pressons nos baisers, trompons par leur nombre et l'envieux qui nous observe et la nuit éternelle qui nous attend. » Le disciple d'Odin, qui ex-

pire sur le champ de bataille, s'écrie : « Je vous vois, jeune et brillante déesse, vous descendez légèrement du haut des airs; je vois votre gorge nue; je vois voltiger vos écharpes bleues; vous tenez dans une de vos mains le breuvage des dieux, et vous m'allez désaltérer d'une bière délicieuse, que je boirai dans les crânes sanglans de nos ennemis. » Et ne craignez pas que le génie entasse ces images; il en rencontre une; il la jette avec rapidité; et il n'y revient plus. Faites-moi donc éprouver l'effroi, mais ne vous proposez pas de me balancer entre la terreur et la volupté, c'est une escarpolette sur laquelle je ne saurais me tenir long-temps. Au lieu de me prêter à vos efforts, je ne verrai plus en vous qu'un faux rhéteur, et vous me laisserez froid. S'il arrive à un peintre de placer un tombeau dans un paysage riant, croyez qu'il ne manquera pas, s'il a quelque goût, de me le dérober en partie par des arbres touffus. Ce n'est qu'en regardant avec attention que je découvrirai sur le marbre quelques caractères à demi tracés, et que je lirai « Et moi aussi je vivrai dans la délicieuse Arcadie. » *Et ego in Arcadiâ* (1).

Laissant là les autres préceptes de M. de Saint-Lambert, je remarquerai seulement que le dessein général, le but moral de son poëme a été d'inspirer à la noblesse

(1) Le tableau du paysage riant où l'on découvre un tombeau est le tableau sublime et célèbre du Poussin. Au reste, c'est en lisant le troisième conte de M. de Saint-Lambert, intitulé *Zimeo*, qu'il faut se rappeler cette théorie du philosophe sur le mélange du terrible et du voluptueux : vous y apercevez à chaque ligne le dessein de l'auteur de vous renvoyer de la terreur à la volupté, et de la volupté à la terreur; et vous n'êtes pas à la troisième page sans mépriser ce jeu puéril d'escarpolette. Il y a tout juste aussi loin de ce contraste futile et pitoyable au contraste sublime du tableau du Poussin, que de la pauvreté et de la mesquinerie du copiste à l'énergie de l'homme de génie.

(Note de Grimm.)

et aux citoyens riches l'amour de la campagne et le respect pour la vie champêtre. Voyons comment il a rempli sa tâche.

LE PRINTEMPS.

Chant premier.

Le poète commence par exposer le sujet de son poëme. Cette exposition est bien faite. Il s'adresse ensuite à Dieu, car il y croit sans doute; il l'invoque, et son invocation est noble.

La dédicace à sa maîtresse est douce.

O toi qui m'as choisi pour embellir ma vie,
Doux repos de mon cœur, aimable et tendre amie, etc.

Ce premier vers, *O toi qui m'as choisi.....* ne me plaît guère; en revanche, les suivans me plaisent beaucoup, surtout, *Doux repos de mon cœur.....*

Le tableau de la saison qui s'ouvre est gâté par des vers louches, et par un trop grand nombre de phénomènes entassés les uns sur les autres et peu décidés.

J'en dis autant du progrès de la verdure; cependant les premiers vers de ce morceau sont très-poétiques et très-beaux.

Et toi, brillant soleil, de climats en climats
Tu poursuis vers le nord la nuit et les frimas;
Tu répands devant toi l'émail de la verdure,
En précédant ta route il couvre la nature;
Et des bords du Niger, des monts audacieux
Où le Nil a caché sa source dans les cieux,
Tu l'étends par degrés de contrée en contrée
Jusqu'aux antres voisins de l'onde hyperborée.

Cela est aussi nombreux que Virgile, et tout-à-fait dans le ton d'Homère.

De là le poète passe à l'activité que le printemps rend à l'âme, à ses premiers effets sur les animaux, aux fleurs, qu'il aurait très-heureusement décrites, s'il y avait eu moins d'azur, d'émeraudes, de topazes, de saphirs, d'émaux, de cristaux sur sa palette; c'est en général un défaut de sa poésie, où ces mots et d'autres parasites se rencontrent trop souvent (1).

Il faudrait être bien dédaigneux pour ne pas lire avec plaisir l'endroit où le poète, de retour aux champs, les salue en ces mots :

O forêts, ô vallons, champs heureux et fertiles!

C'est ici que le poète éveille le rossignol :

Déjà le rossignol chante au peuple des bois;
Il sait précipiter et ralentir sa voix;
Ses accens variés sont suivis d'un silence
Qu'interrompt avec grace une juste cadence.
Immobile sous l'arbre où l'oiseau s'est placé,
Souvent j'écoute encor quand le chant a cessé.

Je n'entends pas trop ni cette cadence, ni ce silence qu'elle interrompt (2).

Je renvoie encore les dédaigneux au morceau où le

(1) On a compté, par exemple, combien de fois le mot *voûte* se trouvait dans ce premier chant, et cela est prodigieux : à tout moment on est placé sous quelque voûte; les *guérets* sont aussi innombrables. Rien ne prouve la stérilité de la tête et le froid glacial d'un poète, comme le fréquent retour de ces mots parasites, et la répétition continuelle de ces apostrophes, *ô toi! et toi! ô vous! et vous! ô forêts! ô vallons! ô soleil!* etc. (*Note de Grimm.*)

(2) Moi, je l'entends bien; mais c'est que cela n'est pas heureusement exprimé; c'est la justesse et la grace qui manquent à tout ce ramage.

(*Note de Grimm.*)

poète embarque les navigateurs pour l'autre hémisphère. Il commence par l'exclamation :

Heureux , cent fois heureux l'habitant des hameaux !

Le poète a bien connu la pluie de mai ; mais combien d'effets piquans il en a ignorés ou omis ! C'est alors que la femelle des oiseaux se hâte d'aller étendre ses ailes sur ses œufs ; c'est alors que le mâle va saisir l'insecte réfugié sous les feuilles du buisson ; c'est alors que le jeune berger revient triste , car il n'a plus retrouvé dans le nid les petits dont il avait préparé la cage , et qu'il avait promis à celle qu'il aime.

Il y a du sentiment et de la philosophie dans l'endroit où le poète préfère le désordre des champs aux jardins symétriques.

L'épisode du fils de Raimond à qui l'amour , ami du mystère , apprend à introduire des bosquets retirés , des asiles secrets dans le jardin agreste de son père , est ingénieux , mais froid.

Je ne fais pas grand cas de la peinture des armées mises en campagne ; mais ce n'est pas la faute du sujet , car il prêtait à la poésie.

L'idée d'une matinée de printemps et son effet sur les sens ranimés et les organes renaissans de l'homme au sortir d'une longue maladie , est on ne saurait plus heureuse ; mais quel poète ce morceau n'exigeait-il pas ? Où sont les couleurs dont on peint l'homme à peine échappé des portes du trépas , et cet homme rouvrant les yeux à la lumière , respirant l'air balsamique du printemps , et recevant par tous ses sens la vie nouvelle de la nature ? sur la palette de Lucrèce. M. de Saint-Lambert a étouffé quelques beaux vers dans une foule de

vers communs. Voici pourtant un distique que je ne saurais m'empêcher de citer pour la grandeur et la vérité de l'image.

Et l'astre lumineux s'élançant des montagnes,
Jetait ses réseaux d'or sur les vertes campagnes.

Ce chant est terminé par l'empire de l'amour sur le cheval, le taureau, les lions, les tigres, le cygne, la tourterelle, le moineau.

En général, il y a trop de vers, trop de phénomènes ébauchés, indécis. On passe trop vite d'un aspect de nature à un autre; on n'a pas le temps de voir et de reconnaître; de là une confusion qui s'éclaircit un peu à une seconde lecture, mais qui fatigue à la première. Mais le pis, le vice originel, irrémédiable, c'est le manque de verve et d'invention. Il y a sans doute du nombre, de l'harmonie, du sentiment et des vers doux qu'on retient, mais c'est partout la même touche, le même nombre, une monotonie qui vous berce, un froid qui vous gagne, une obscurité qui vous dépite, des tournures prosaïques, et de temps en temps des fins de descriptions plates et maussades. Je n'y trouve rien en un mot que j'aimasse mieux avoir fait que ces quatre lignes de Théocrite: « Je ne souhaite point la possession des trésors de Pélops, je n'envie point aux vents leur vitesse; mais je chanterai sous cette roche, te pressant entre mes bras en regardant la mer de Sicile. » Voilà une de ces images grandes et douces dont nous avons parlé plus haut. Je ne trouve pas à M. de Saint-Lambert assez d'habitude de la vie champêtre, assez de connaissance et d'étude de la nature rare; on ne rencontre dans son poème presque aucun de ces phéno-

mènes piquans qui vous font tressaillir et dire : Ah ! cela est vrai ! Il n'a pas vu les champs jonchés de plumes par la jalousie dans les combats des oiseaux amoureux , et ces plumes ensuite ramassées par la tendresse pour servir de lit aux petits qui doivent naître.

On dit que ce premier chant est le plus faible des quatre ; je m'en réjouis. Ils sont tous les quatre suivis de notes où l'on remarque de la raison , du sens , de la philosophie , de la connaissance du beau dans les arts ; mais le ton en est triste et fatigant.

L'ÉTÉ.

Chant deuxième.

Ce chant commence par une apostrophe au soleil. Gens difficiles, vous en direz tout ce qu'il vous plaira, mais cette apostrophe au grand astre dont la chaleur féconde anime l'univers, est une belle chose ; et celui qui méprise ces vingt premiers vers n'est pas digne d'en lire de plus beaux. Il ne s'agit pas de savoir s'il y en a de plus beaux en latin, mais je demande qu'on m'en cite de plus beaux en français.

On peut encore lire le morceau qui commence par ces vers :

Loin des rians jardins et des plants cultivés
J'irai sur l'Apennin ,

et l'on sera tout étonné de ne l'avoir point aperçu. Avec tous les défauts de ce poëme, j'ose assurer qu'il restera, et qu'on le comptera parmi les ouvrages de la nation (1).

(1) Il est bien difficile qu'il fasse jamais cette fortune, et même qu'il se

Le poète chante d'abord la terre, l'air et les eaux peuplés par la chaleur d'une multitude infinie d'êtres organisés et vivans; il s'arrête sur le caractère d'opulence et de grandeur que l'été donne à la nature, il tente l'éloge de l'agriculture : ces deux derniers morceaux sont faibles. Il est meilleur lorsqu'il déplore le sort de l'agriculture; cependant l'endroit ne répond pas au début.

O mon concitoyen, mon compagnon, mon frère!

Mais cela est singulier, il y a pourtant tout ce qu'il fallait pour l'effet, des mœurs innocentes, des pères, des mères, des enfans, des repas charmans, et l'effet n'y est pas (1).

Mais voilà l'été dans sa force; le lit des fleuves se resserre, les fontaines sont desséchées, le grain se détache de l'épi, la chaleur accable l'homme et les animaux, et le poète haletant s'écrie :

Ah! que ne puis-je errer dans ces sentiers profonds
Où j'ai vu des torrens tomber du haut des monts!

sauf de l'oubli dont il est menacé; il manque de génie et de verve, il est monotone et triste, l'ame du poète n'y est pas, et vous voulez que cela vive? Pour que M. de Saint-Lambert pût se flatter d'un grand nom chez la postérité, il faudrait que son poème se perdit entièrement, qu'il n'en échappât que quelques fragmens que je choiserais bien; alors un homme de goût retrouvant ces fragmens, se désolerait sur la perte du poème, et ferait partager ses regrets à toute une nation. Il dirait: « Par ce qui nous est resté, jugez de la perte que nous avons faite. » Il raisonnerait juste, et il se tromperait complètement: terrible préjugé contre l'art de raisonner! (Note de Grimm.)

(1) C'est que le poète n'y est pas, c'est que le sentiment n'y est pas, c'est que jamais ni l'innocence ni les malheurs de la vie champêtre ne l'ont assez affecté pour retarder ou troubler son sommeil; mais il sait que ces tableaux sont touchans, et il en fait de mémoire. En général, il fait plutôt des descriptions que des tableaux, et ce reproche tombe sur tout le poème.

(Note de Grimm.)

Certes, cet écart est sublime ; mais le poète n'a pas senti qu'il ne fallait s'y livrer qu'un moment. Homme sans vrai goût, que maudit soit ta fécondité !

Nous voilà dans les monts abyssins, dans les antiques forêts des Druïdes, sous les chênes de Dodone, je ne sais où, au diable, et le sublime aussi ; il eût fallu une verve infernale pour soutenir ce morceau aussi longtemps, mais il eût été mieux de ne le pas tenter. Après une demi-douzaine de vers pleins d'ivresse il fallait passer brusquement aux travaux champêtres, la tondaison, la fenaison et la moisson.

L'entretien du poète avec le militaire devenu fermier, est froid et long.

L'épisode de la corvée, cet enfant mort de soif, cette mère désespérée, cela est outré ; il fallait s'en tenir à dire et à bien dire les choses comme elles sont : elles sont assez fâcheuses (1).

Il y a de très-beaux vers dans ces morceaux, mais presque aucun morceau qui soit entièrement beau ; on sent à chaque instant que le poète fatigue et se lasse.

Il y a tant d'orages et tant de beaux orages qu'il est dangereux de troubler le ciel, de faire mugir les vents, d'allumer l'éclair et de faire gronder le tonnerre après Homère et Virgile. Au lieu de s'attacher comme ces grands hommes à quelques phénomènes effrayans, on en a entassé une foule les uns sur les autres : excellent

(1) A cela M. de Saint-Lambert répond que le fait qu'il rapporte s'est passé sous ses yeux. Je le plains d'avoir été témoin de cette atrocité ; mais la remarque du philosophe n'en est pas moins juste. Il devait tenter pour cette cruauté sans but un procès criminel au barbare intendant de sa province, mais il ne devait pas faire d'un fait unique et déplorable le tableau général de la corvée. Qui veut faire trop d'effet n'en produit aucun. Ah ! que le vrai goût est rare !

(Note de Grimm.)

moyen pour se donner bien du travail et ne rien peindre (1).

Cependant le poète suspend l'orage et se livre aux préparatifs de la moisson. Le laboureur Polémon veut

Que ses enfans demain avant l'aurore
Coupent le tendre osier, le jeune sycamore,
Et forment les liens qui doivent enchaîner
Ces épis que Cérès s'apprête à lui donner.

Mais, au milieu de ce travail, Damon, le seigneur du village, épris de Lise, fille de Polémon, met tout en œuvre pour la séduire. Il l'épie, il la suit, il la surprend au bain sur la fin du jour, il se précipite sur elle, il la serre toute nue entre ses bras; et Lise était perdue si tout à coup Damon n'eût senti le remords. Lise éplorée raconte à son père le péril qu'elle a couru. Le lendemain Polémon se présente à son seigneur, lui reproche son attentat et lui demande son congé. Damon, sans lui répondre, sort, court chercher dans la prairie Lucas, amant de Lise, l'amène à Polémon, reconnaît sa faute, dote les deux amans, les marie, et la noce se fait.

Cet épisode est trop long et n'a rien de piquant; c'est l'amplification d'un écolier de rhétorique doué supérieurement du talent de la versification. Sans les pièces fugitives de M. de Saint-Lambert, où il y a vraiment du sentiment et de la verve, je dirais que c'est un bon ri-

(1) C'est un vice général de ce poème que la manière indécise dont les phénomènes physiques sont peints; on ne sait ce que le poète a vu ni ce qu'il veut vous montrer, et cependant il a la fureur de peindre ces choses. Je me rappelle qu'il y a dans les dialogues qu'on lit à la suite du *Fils naturel*, l'ébauche de quelques phénomènes physiques en cinq ou six lignes; je fais plus de cas de cette ébauche que de tous les tableaux achevés de M. de Saint-Lambert.

(Note de Grimm.)

meur, mais non pas un poète. Ce qu'il ignore surtout, c'est le secret des *laissés* : le premier peintre que vous trouverez vous expliquera ce mot (1).

Compilations en tout genre et de toute espèce.

Il a paru sur la fin de l'année dernière un *Dictionnaire historique portatif des Femmes célèbres*; deux volumes in-8°. Je ne sais à qui nous sommes redevables de cette misérable rapsodie, que l'article de madame Geoffrin et ceux de plusieurs personnes vivantes ont fait remarquer (2). Au compte du détestable compilateur de ce Dictionnaire, il y a eu plus de trois mille femmes célèbres depuis Ève jusqu'à madame Denis, nièce de M. de Voltaire, inclusivement.

(1) Ce secret, sans lequel il est impossible d'être grand peintre, grand poète, grand écrivain, personne ne l'a connu comme M. de Voltaire; mais les écrivains médiocres ne savent pas sacrifier une bonne idée parce qu'elle empêche l'effet d'une meilleure.

Mais, me direz-vous, M. de Saint-Lambert est instruit? — J'en conviens. — Il sait sa langue? — A merveille. — Il pense? — Beaucoup. — Il sent? — Assurément. — Il possède le technique du vers? — Comme peu d'hommes. — Il a de l'oreille? — Mais oui. — Il est harmonieux? — Toujours. — Que lui manque-t-il donc pour être un poète? — Ce qui lui manque, c'est une ame qui se tourmente, un esprit violent, une imagination forte et brillante, une lyre qui ait plus de cordes, la sienne n'en a pas assez. J'en appelle à ce maussade sermon que le pasteur du village adresse aux époux : quand on a un grain d'enthousiasme, n'est-ce pas là qu'on le montre? Et toute cette noce, elle est d'une langueur à périr. Oh! combien de vers touchans, de pensées douces, de sentimens honnêtes et délicieux, étouffés, perdus! Oh! qu'un grand poète est un homme rare!

Je ne vous dirai rien des notes accolées à ce chant. Les tristes et maussades notes! C'est bien assez de l'ennui de les avoir lues sans avoir encore celui de vous en parler.

(Note de Grimm.)

(2) Ce *Dictionnaire* a été compilé par La Croix de Compiègne, qui a aussi aidé l'abbé de La Porte dans la rédaction de l'*Histoire littéraire des Femmes françaises*, dont il est question dans l'article suivant. (B.)

Il vient de paraître encore une autre compilation à l'honneur du beau sexe. C'est une *Histoire littéraire des Femmes françaises, ou Lettres historiques et critiques, contenant un précis de la vie et une analyse raisonnée des ouvrages des femmes qui se sont distinguées dans la littérature française*, par une société de gens de lettres; cinq volumes grand in-8°, avec l'épigraphe: *Quid fœmina possit* (1). Je crois que c'est l'abbé de La Porte qui est à la tête de ces compilateurs qui s'arrogent le titre de gens de lettres; j'aime mille fois mieux les gens de charrue que ces gens de lettres. Vous trouverez dans cette rhapsodie l'histoire de toutes nos dames illustres, depuis la tendre et infortunée Héloïse jusqu'à la fortunée madame Belot, aujourd'hui présidente de Meynières (2), sans oublier mademoiselle de l'Espinasse et la Muse limonadière (3).

MARS.

Paris, 1^{er} mars 1769

*Fin des observations de M. Diderot sur LES SAISONS,
poëme par M. de Saint-Lambert.*

L'AUTOMNE.

Chant troisième.

MON dessein était de relire les deux premiers chants

(1) VIRGILE, *Énéide*, liv. V, v. 6.

(2) Voir tom. IV, p. 466.

(3) Madame Bourette; voir tom. I, p. 351-2, et note.

et d'en remarquer les épithètes oisives ou mal choisies, les endroits obscurs, les mauvaises expressions, les vers superflus, les tours prosaïques, en un mot, toutes les guenilles dont le chiffonnier Fréron remplira ses feuilles; mais le dégoût de cette critique, joint à la multitude de ces sortes de fautes, m'a fait abandonner cette tâche que je reprendrai volontiers avec l'auteur, s'il persiste à vouloir que je m'acquitte en entier du devoir de l'amitié, et qu'après avoir dit aux autres tout le bien que je pensais de son ouvrage, j'aïlle lui confier à lui tout le mal que j'en sais.

Le poète s'adresse en commençant à l'agriculteur, à la terre et à l'automne; il ébauche le tableau des présens et des plaisirs que la saison promet. Il appelle à la campagne les ministres des lois et la jeunesse des villes; il peint un magistrat libre de ses fonctions et consacrant son loisir champêtre à la réforme de notre code. Il voit les premiers phénomènes de l'automne au ciel, sur la terre, dans les nuages, sur la verdure, sur les arbres, sur les oiseaux, sur les animaux. Il invite les hommes à la chasse; il décrit en chasseur celle du chien couchant.

J'avance, l'oiseau part, le plomb que l'œil conduit
 Le frappe dans les airs au moment qu'il s'enfuit;
 Il tourne, en expirant, sur ses ailes tremblantes,
 Et le chaumé est jonché de ses plumes sanglantes.

Cela est vrai: j'ai aussi tué des perdrix, et je reconnais très-bien ce tournoiement sur lui-même de l'oiseau blessé.

A la description de la chasse succède celle de la pêche, la pipée, la poursuite des grandes bêtes. Il exhorte le militaire à ce dernier exercice; il l'irrite contre le loup

ennemi des troupeaux, contre le sanglier destructeur des moissons. Il s'indigne contre les fainéans des cités; il s'épuise sur l'utile et douce obscurité de la vie des champs; il s'écrie :

Heureux qui, sans pouvoir, au sein de sa patrie,
 N'impose qu'à lui seul d'en respecter les lois,
 Et dérochant sa tête au fardeau des emplois,
 Aimé dans son domaine, inconnu de ses maîtres,
 Habite le donjon qu'habitaient ses ancêtres!
 De l'amour des honneurs il n'est point dévoré;
 Sans craindre le grand jour, content d'être ignoré,
 Aux vains dieux du public il laisse leurs statues
 Par l'envie et le temps si souvent abattues.
 Pour juge il a son cœur, pour amis ses égaux,
 La gloire ou l'intérêt n'en font pas ses rivaux;
 Il peut trouver au moins dans le cours de sa vie
 Un cœur sans injustice, un ami sans envie.

Ce morceau est peut-être un peu long, un peu monotone; le ton ne s'y diversifie pas au gré des objets, c'est toujours la même corde, *corda semper oberrat eadem* (1); mais il ne faut qu'un peu d'âme, un peu de sensibilité pour pardonner, peut-être même pour ne pas apercevoir ce défaut (2).

Tandis qu'il chante la vie heureuse d'un gentilhomme de campagne, l'automne s'avance, les jours se raccourcissent, le ciel devient vapoureux, les nuées s'arrêtent sur les montagnes et y déposent ces eaux qui formeront les fleuves, les rivières, les ruisseaux et les fontaines. La vigne se dépouille de sa feuille, la grappe exposée au

(1) HORACE, *Art poétique*, vers 356.

(2) Je retiens ce morceau pour un des fragmens qui procureront à l'auteur une grande réputation chez la postérité, à condition que son poëme n'y arrive pas.
 (Note de Grimm.)

soleil se mûrit, et le moment de la vendange approche.

La vendange se fait, il y a de la gaieté dans la description des vendanges : ce n'est pas la fureur des orgies anciennes, ce sont des tableaux plus simples, plus doux, moins poétiques, mais plus dans nos mœurs.

Tandis que le vin nouveau bouillonne dans les tonneaux, les vents s'élèvent, les pluies tombent, les premiers frimas paraissent, la terre a déjà reçu des labours; et le poète s'occupe des engrais et de l'indolence de l'habitant des champs qui n'ose rien tenter d'utile, découragé par la frayeur des exactions.

Ici le poète conduit l'agriculteur au pied du trône, et le fait parler à son roi avec dignité, pathétique et noble. Ce morceau est encore un de ceux qu'on citera quelque jour.

Tandis que l'agriculteur se plaint de sa misère, la fin de l'automne arrive, la terre s'attriste, les oiseaux se rassemblent, le murmure des vents se fait entendre dans la forêt, les branches des arbres sont frappées violemment les unes contre les autres, les feuilles s'en séparent, la terre en est couverte, le pauvre vient en ramasser sa provision contre le froid qui s'approche, le reste, entraîné par les pluies, est conduit dans les rivières dont la surface en est couverte et qui le portent au sein des mers.

Au milieu de cette mélancolie générale que le poète partage, il se rappelle ses amis, les personnes qui lui furent chères, et que la mort lui a ravies; il donne des louanges à leur mémoire et des pleurs à leurs cendres. Il plaint le vieillard que le triste bienfait des longues années condamne à rester seul.

Il voit autour de lui tout périr, tout changer,
 A la race nouvelle il se trouve étranger ;
 Et lorsqu'à ses regards la lumière est ravie,
 Il n'a plus en mourant à perdre que la vie.

Le chant est terminé par l'entretien d'un jeune berger et d'une jeune bergère qui se promettent une constance éternelle au milieu des vicissitudes de la nature dont le spectacle les effrayait sur l'avenir. Le poète se prépare ensuite au retour à la ville, et fait l'éloge de l'amitié dont il va goûter les douceurs, en dédommagement des plaisirs champêtres que l'hiver lui enlève.

Il y a dix endroits dans ce chant que les lecteurs du goût le plus difficile peuvent lire et relire avec plaisir, et partout de très-beaux vers parsemés; en un mot, les mêmes beautés et les mêmes défauts que dans les chants précédens.

Ah! mon ami, avec un ton un peu plus varié, une petite pointe de verve, plus de rapidité, moins de longueurs, plus de détails piquans, moins d'expressions parasites, que cela ne serait-il pas devenu? Mais en lisant ce poème tel qu'il est, soyez sûr qu'il y a beaucoup de mérite à l'avoir fait, et que ce n'est pas l'ouvrage d'un enfant. Au reste, si l'on peut être un plus grand poète que M. de Saint-Lambert, on n'est pas un plus honnête homme. Il n'y a personne qui ne voulût l'avoir pour ami. J'aimerais donc mieux être l'auteur de son chant le plus faible que de la plus belle satire. Il était aimé, estimé, honoré de tous ceux qui le connaissaient, il l'est à présent de tous ceux qui l'ont lu; en vérité, ce succès en vaut bien un autre (1).

(1) Le philosophe fait ici comme Pindare, qui, lorsqu'il n'avait rien à dire de son héros, chantait les louanges des dieux; ne pouvant louer le poème,

J'aurais bien envie de me taire sur les notes qui suivent l'automne, mais je les trouve sinon plus chaudement écrites, au moins plus importantes par leur objet que celles des chants précédens. L'auteur y parle de la réforme des lois, de l'institution de la jeunesse, de l'origine de la pitié dans nos cœurs, et de l'importance de l'agriculture. Elles sont un peu plus supportables que les précédentes; il y a surtout deux lignes qui m'en plaisent; l'une est la comparaison de fibres animales avec les cordes vibrantes qui résonnent encore après qu'on les a pincées, ce principe est bien fécond; l'autre est le mot du roi de Liliput, qui disait qu'il estimerait plus un homme qui ferait sortir deux épis d'un grain de blé que tous les politiques du monde.

L'HIVER.

Chant quatrième.

Le poète ouvre ce chant par les tempêtes et les pluies qu'amène le solstice d'hiver. Il y a un peu d'emphase dans ce morceau, quelques idées hasardées; mais pour peu qu'on ait d'indulgence pour l'art et ses difficultés, c'est un bel exorde : l'ignorance des gens du monde qui

il fait l'éloge du poète. Il est certain que M. de Saint-Lambert est estimé de tous ceux qui le connaissent; mais on remarque dans son commerce la même aridité et la même tristesse qu'on a reprochées à ses notes; et ceux qui le connaissent peu lui reprochent, outre la sécheresse, un ton méprisant et dédaigneux. Denis Diderot, qui a de l'onction pour dix, et qui en répand sur tout ce qui l'approche, ne souffre pas de ce défaut comme ceux qui, n'ayant reçu du ciel que la portion suffisante pour faire aller leurs rouages, n'en peuvent verser sur le rouage de leur voisin, ce qui fait que les deux rouages ne peuvent jamais aller ensemble. Au reste, le chant de l'automne est certainement le meilleur des quatre, et vous y trouverez des fragmens d'une grande beauté.

(*Note de Grimm.*)

ne pardonne rien, est encore plus cruelle que la jalousie des auteurs qui remarquent tout.

La tristesse de la nature gagne le cœur de l'homme : il réfléchit, il sent le nécessaire enchaînement des saisons ; il se dit à lui-même :

Et par ces changemens la sagesse infinie,
Dans l'univers immense entretient l'harmonie.

Il se console ; le ciel s'épure, l'air se refroidit, le vent du nord s'élève, les eaux sont glacées, la terre se couvre de neige, les animaux pressés par la faim viennent, pendant la nuit, rugir autour de la demeure des hommes, leurs cris réveillent le remords assoupi au fond des cœurs coupables ; le bonheur a quitté les campagnes, il s'est réfugié dans les villes.

Talens, amour des arts, agréables instincts,
Palais où le bon goût préside à nos festins,
Cercles brillans et gais où la raison s'éclaire,
Où l'esprit s'embellit par le désir de plaire ;
Doux besoin du plaisir, aimable volupté,
Sentimens animés par la société,
Tendres liens des cœurs, amitié sainte et pure,
Vous expiez assez les torts de la nature.

Le poète part de là pour chanter le génie et ses inventions, la formation de la société, l'origine des sciences, la naissance des arts, le fer coulant des fourneaux embrasés, les instrumens de l'agriculture formés, les lois imposées ; le chant, la danse, la sculpture, la peinture, l'architecture, la comédie, la tragédie, le luxe et toutes ses branches.

Après ce long écart, le poète ramène ses regards sur les champs, il retourne en idée dans son champêtre

séjour. Il médite, il étudie l'homme et la nature, il s'étudie lui-même. Il passe des journées délicieuses entre les hommes les plus célèbres des nations anciennes et modernes; il se prête aux amusemens de l'habitant de la campagne, il décrit ses travaux. Il place la gerbe sous le fléau, il délivre un champ de ses pierres, il aiguise un pieu, il plante une haie, il fend l'osier, il s'assied en rond avec les filles et les femmes du village, il écoute leurs contes et leurs chansons, il danse avec elles, il est témoin de leurs amours et de leurs jeux, et il finit cette saison et son poëme par la peinture de la vie heureuse d'un grand seigneur avancé en âge, retiré dans sa terre, secourant l'indigence et excitant l'industrie.

Si vous redoutez la lecture entière de ce chant, vous ne pouvez au moins vous dispenser de jeter les yeux sur les morceaux que je vais vous marquer.

La tempête qui ouvre ce chant et qui commence par ce vers :

Quel bruit s'est élevé des forêts ébranlées ?

Le coup d'œil sur l'ordre général de l'univers à l'endroit où le poète se parlant à lui-même, dit :

Ces orages..... et ces tristes hivers,
Nos maux et nos plaisirs, nos travaux et nos fêtes, etc.

Je ne vous indique pas la formation de la société, j'aime mieux que vous la lisiez dans Lucrèce.

Mais n'oubliez pas le retour en idée du poète à sa campagne; arrêtez-vous surtout à son apostrophe aux Muses.

Muses, guide de l'homme, ornemens de son être....

Reprenez à cet endroit :

O peuples des hameaux , que votre sort est doux !
Peut-être un seul mortel est plus heureux que vous.

Et allez jusqu'à la fin du poëme.

Ma foi, mon ami, ils en diront et vous aussi tout ce que vous voudrez; mais un poëme où l'on peut citer autant d'endroits remarquables, et où ceux qu'on ne cite pas sont encore remplis de vers heureux, n'est point un ouvrage sans mérite.

Du reste, vous en avez mon avis dans ce feuillet et les précédens; mais souvenez-vous surtout de ne pas reprocher à l'auteur la division monotone de notre vers alexandrin, une lenteur presque inévitable qui naît de l'impossibilité d'enjamber d'un vers à un autre, nos rimes masculines et féminines, toujours accouplées deux à deux, la défense des inversions hardies, l'indigence de la langue champêtre et le défaut de prosodie marquée dans notre langue en général. Celui qui sait vaincre toutes ces difficultés et composer un beau poëme, est un homme bien extraordinaire.

Quant aux notes, n'en lisez que deux, la cent quarante-neuvième sur ce vers,

Je compare les lois et les mœurs des deux mondes ,

elle est très-belle ; et la cent cinquante-unième sur le vers,

Vainqueurs des deux rivaux qui régnaient sur la scène.

M. de Saint-Lambert y donne la préférence à M. de Voltaire sur nos deux poètes tragiques, Corneille et Ra-

cine. Ce jugement a excité beaucoup de murmures , je ne l'en crois pas moins vrai.

Voilà ce que je pense de l'ouvrage de M. de Saint-Lambert. Serait-il satisfait de ce jugement? je ne le crois pas. Et pourquoi? c'est qu'entre tous les hommes de lettres c'est une des peaux les plus sensibles, sans compter que l'auteur en use avec le critique comme nous en usons tous avec la nature; lorsqu'elle nous fait le bien, elle ne fait que son devoir; nous ne lui pardonnons jamais le mal. Un endroit repris dans un ouvrage blessera plus l'auteur qu'il ne sera flatté de cent endroits loués : la louange est toujours méritée , et la critique injuste.

Les Trois Contes.

Le premier des trois contes qui suivent le poëme des *Saisons* , s'appelle *l'Abénaki* ; le second , *Sara Th...* , et le troisième , *Ziméo*.

Je ne parlerai pas des deux premiers, qui ont paru dans la *Gazette littéraire* et dont vraisemblablement vous aurez rendu compte (1). Vous aurez sans doute pensé comme moi que *l'Abénaki* , le plus court, est certainement le plus beau. On sent le romanesque et l'apprêt dans *Sara Th...* qui intéresse moins que *Ziméo*.

Ce dernier a excité une petite contestation entre Marmontel et M. de Saint-Lambert. Vous savez que Marmontel a fait un poëme en prose, intitulé *les Mexicains* , qu'il se propose de publier l'année prochaine (2). Il y a

(1) Nous n'avons vu rendre compte que de *Sara Th...* V. t. IV, p. 364.

(2) Ce poëme ou ce roman, comme on voudra l'appeler, ne parut qu'en 1777, sous le titre de : *les Incas, ou la Destruction de l'empire du Pérou* ; Paris, Lacombe, 2 vol. in-8°. Marmontel l'avait commencé en 1767 à Aix-la-Chapelle, et en avait lu depuis des fragmens aux séances publiques de l'Académie.

dans un des chants de ce poëme deux esclaves sauvages, ainsi que dans le conte de Saint-Lambert. Ces deux esclaves qui s'aiment sont embarqués sur un vaisseau portugais dans le poëme et dans le conte. Marmontel a fait éprouver au vaisseau un long calme suivi d'une famine, et Saint-Lambert en a fait autant. Les gens de l'équipage s'égorgent et se dévorent pendant ce calme, et ils s'égorgent et se dévorent dans les deux ouvrages. Marmontel, plus sage et plus vrai que Saint-Lambert, montre les deux esclaves amans se tenant embrassés et attendant leur dernier moment, au lieu que Saint-Lambert les livre à toute la violence de leur amour, et, courant après un de ces contrastes singuliers du terrible et du voluptueux, il peint une jouissance au milieu des horreurs qui désolent l'équipage : voilà la seule différence qu'il y ait entre leurs fictions. Il s'agit de savoir s'ils ont imaginé la même chose séparément, ou si M. de Saint-Lambert a eu quelque connaissance du chant de Marmontel, qui était certainement composé avant que *Ziméo* parut. *Non nostrum est tantas componere lites* (1).

(1) VIRGILE, églogue IV, vers 108.

Ce qu'il y a de certain en attendant, c'est que ce *Ziméo* est du faux le plus insipide et le plus puéril que je connaisse. L'auteur soutient qu'il n'a eu aucune connaissance de l'épisode de Marmontel, et que celui-ci lui a joué un pareil tour il y a quelques années, en faisant imprimer son conte de *Laurette*, qui n'est autre chose que l'épisode du deuxième chant des *Saisons*. Il est vrai que dans les deux morceaux c'est un jeune seigneur qui veut séduire une jeune paysanne ; mais il y a cette différence que le conte de Marmontel, quoique infiniment trop long, est certainement un de ses meilleurs, au lieu que l'épisode de Saint-Lambert est une des plus mauvaises choses de son poëme.

(Note de Grimm.)

Les Pièces fugitives.

Toutes ces pièces ont été imprimées; leur fortune est faite. Elles sont pleines de passion et de verve. M. de Saint-Lambert se présenterait au Parnasse, n'ayant que ce petit recueil à la main, qu'Apollon et l'Amour iraient au-devant de lui et le placeraient à côté de Sapho.

Les Fables orientales.

Il y en a quelques-unes tirées du poète Sadi; les autres sont de l'invention de l'auteur. Ce n'est pas la partie de son ouvrage la moins utile et la moins agréable; elles contiennent presque toutes une moralité profonde et vraie. Grands de la terre, lisez-les et faites-les lire à vos enfans (1).

M. l'abbé Chappe d'Auteroche, de l'Académie royale des Sciences, choisi pour aller observer à Tobolsken Sibérie le passage de Vénus sur le soleil en 1761, nous avait proposé par souscription un magnifique ouvrage sur cette expédition scientifique. Cet ouvrage devait pa-

(1) Je regarde ces *Fables orientales*, avec le petit conte de *l'Abénaki*, comme le meilleur ouvrage de M. de Saint-Lambert, parce qu'indépendamment de l'éloge qu'en fait le philosophe, j'y trouve réellement du talent, et surtout de la grace et de la flexibilité dans le style, que je désire partout dans les autres productions de cet auteur, et même dans ses *Pièces Fugitives*, qui ont du mérite d'ailleurs: c'est que l'idée de fatigue, de peine, d'effort, nuit également au poète comme à l'amant; deux métiers difficiles et brillans, qui demandent une vocation décidée. Il faut qu'il ne nous en coûte pas, qu'il soit naturel d'être charmant, que ce soit votre état habituel, et non pas un rôle pris; sans cela ne vous mêlez jamais ni de chanter ni d'aimer.

(Note de Grimm.)

raître au mois de juillet dernier, mais il a été retardé jusqu'à présent. L'auteur est parti de nouveau pour aller en Californie observer le même passage qui aura lieu cette année. Son ouvrage sur sa première expédition a paru en deux gros volumes grand in-4° (1), dont le premier, à cause de sa grosseur, est partagé en deux parties. Ils sont magnifiquement exécutés quant à la partie typographique, et portent pour titre : *Voyage en Sibérie, fait par ordre du roi en 1761*, contenant les mœurs, les usages des Russes, et l'état actuel de cette puissance; la description géographique et le nivellement de la route de Paris à Tobolsk; l'histoire naturelle de la même route; des observations astronomiques; et des expériences sur l'électricité naturelle; enrichi de cartes géographiques, de plans, de profils du terrain, de gravures qui représentent les usages des Russes, leurs mœurs, leurs habillemens, les divinités des Calmoucks, et plusieurs morceaux d'histoire naturelle. Voilà ce que l'abbé Chappe a été en état de découvrir, d'observer et d'exécuter en moins d'une année, étant parti de Paris sur la fin de novembre 1760, et de retour de son expédition à Pétersbourg le 1^{er} novembre 1761. Il n'y a qu'une tête française à qui le ciel accorde ces faveurs signalées de tout savoir sans apprendre, de tout voir sans regarder, de tout deviner sans être sorcier, de tout approfondir en courant la poste de Paris à Tobolsk, et de tout trancher sans être Alexandre, fils de Philippe de Macédoine. Mais parmi toutes les cervelles dont ce royaume abonde, je conviens que le choix de l'abbé Chappe est supérieurement fait, et qu'après lui il faut tirer l'échelle. Il serait difficile de réunir dans le même su-

(1) 1768.

jet, au même degré, autant d'ignorance, de hardiesse, de platitude, de légèreté, de goût pour les puérités les plus minutieuses, et d'indifférence pour la vérité. Son ouvrage paraît à peine, et il est déjà si décrié qu'aucun esprit sage ne se permettra de lui accorder la moindre confiance. L'Académie des Sciences balance elle-même si elle doit ajouter foi à l'observation astronomique pour laquelle l'abbé Chappe a été envoyé en Sibérie; plusieurs de nos Académiciens prétendent avoir de grands motifs de douter et de l'exactitude de l'observation et de la véracité de l'observateur. Ils supposent avec assez de vraisemblance, en comparant ses résultats à ceux des autres astronomes dispersés sur les différens points de la surface du globe, que le temps étant couvert à Tobolsk pendant tout le passage de Vénus, l'abbé Chappe n'a pas voulu perdre les frais de son voyage, et a calculé dans son cabinet à peu près comment ce passage a dû avoir lieu en l'observant à Tobolsk, et a donné à l'Académie l'approximation de ses calculs pour le résultat de ses observations. Il faut que ce soupçon ait été accrédité par l'horloger ou quelque autre compagnon de voyage de notre aventurier astronomique; ils auront avoué bêtement ou indiscretement que le soleil n'a pas paru à Tobolsk ce jour-là; car il n'est pas naturel de supposer cette étrange hardiesse de mentir, à un homme qui voyage pour la découverte de la vérité. L'abbé Chappe lui-même parle de cet instant décisif de son voyage, de ses inquiétudes à l'aspect des nuages dont l'horizon était couvert, de sa joie indicible lorsque le soleil eut percé ces nuages; il en parle, dis-je, comme un écolier libertin. Il a ce caractère dans tout son ouvrage; on a dit avec raison qu'il avait trouvé le secret d'en faire un livre de mau-

vais goût, de mauvais ton et de mauvaises mœurs : la licence qu'il met dans la description de certaines cérémonies de mariage usitées en Sibérie, et dont il n'y a pas peut-être un mot de vrai, lui ont attiré justement ce reproche. Ce ton puéril, superficiel, étourdi d'un écolier et d'un ignorant qui veut se donner les airs d'un philosophe, fait le caractère distinctif de ce *Voyage en Sibérie*. La puérité de l'auteur se montre jusque dans les planches qu'il a fait graver pour la décoration de son ouvrage d'après les dessins de Le Prince, peintre du roi et de notre Académie royale de Peinture; cet artiste a aussi voyagé en Russie et en Sibérie, et il paraît pour la maturité de l'esprit parfaitement assorti avec l'astronome voyageur. Vous croirez les principales planches de l'ouvrage consacrées à la représentation des phénomènes, des découvertes, des usages les plus intéressans? Point du tout. Ici l'on voit M. l'abbé Chappe faisant une halte au milieu de la nuit à la lueur des flambeaux et des bûchers dans une gorge de montagnes; là on représente ce même grand homme donnant un souper et un bal somptueux à la bonne compagnie d'Ekaterinbourg; ailleurs, on le voit debout et *impavidum* (1), dans une attitude héroïque et fière pendant les expériences électriques sur la foudre et sur la barre de fer suspendue dans les airs pour l'attirer, tandis que la frayeur a étendu à ses pieds les soldats de son escorte, et que ses compagnons et le peuple qu'il avait autour de lui, se sauvent avec la dernière précipitation, le tout pour nous donner une faible idée de la grandeur de courage de M. l'abbé. Les deux tiers de son

(1)

Si fractus illabatur orbis
Impavidum ferient ruinae.

HORACE.

livre sont employés à nous faire des peintures effrayantes des dangers qu'il a courus, des difficultés qu'il a éprouvées dans sa route; dangers qui, malgré toute la dépense d'esprit qu'il fait, n'aboutissent jamais au moindre accident; difficultés fâcheuses et inquiétantes dans le moment où elles existent, mais qu'on oublie dès qu'elles sont passées, et dont un esprit sage se permettrait peut-être de dire un mot en passant, mais qu'il dédaignerait à coup sûr de consigner laborieusement avec les détails les plus minutieux dans un ouvrage de la nature de celui-ci. Une autre puérité qu'on remarque dans cet ouvrage, c'est la manie de faire de belles descriptions poétiques dans le goût de celles de M. de Buffon; mais ce grand écrivain n'a pas besoin des contorsions ridicules d'un singe pour nous faire sentir sa supériorité et ses droits à notre hommage. Je ne me permettrai aucune réflexion sur le fond de cet ouvrage, il faudrait avoir voyagé avec l'auteur et être plus instruit que je ne suis; je remarquerai simplement que le défaut de confiance s'étend également sur tous les objets qu'il a traités, et que le caractère de légèreté et de futilité qui domine en lui, n'invite pas plus à le croire sur les objets particuliers de ses études et de son voyage que sur le reste. Son ignorance se trahit surtout par le ton dont il parle des choses que tout le monde sait; tout homme qui a un peu de tact, lui trouvera le ton et l'expression de l'ignorance, lors même qu'il est exact et qu'il rapporte des faits connus. Il ne sait pas que la dignité de grand-général et celle de grand-maréchal sont deux dignités différentes en Pologne; mais d'ailleurs il a, en courant la poste, tout vu, tout pénétré, tout approfondi. Il sait le gouvernement de Russie par cœur, il connaît ses for-

ces de terre, l'état de sa marine, il rapporte l'état de ses revenus, il les fixe à soixante-sept millions de livres de France; et au ton décisif dont il prononce ses oracles, je n'oserais lui observer que plusieurs voyageurs, pour le moins aussi dignes de foi que lui, m'ont assuré que le revenu annuel de l'empire allait à cent vingt millions de livres. Il va même jusqu'à faire des prophéties, à l'exemple de J.-J. Rousseau, sur la puissance de la Russie, et je suis persuadé qu'il se croit en état de conseiller tous les cabinets en Europe sur leur conduite à tenir à l'égard de cette puissance (1). Un voyageur sage se fera une loi principale de ne parler que de ce qu'il a été à portée de voir par lui-même; il le rapportera avec la défiance que tout homme d'esprit aura toujours de ses lumières, surtout lorsqu'il porte ses regards sur des objets entièrement nouveaux pour lui. Ce n'était pas là le compte de l'abbé Chappe, il voulait surtout faire un gros livre, et partout où le voyageur n'avait rien à dire, il a fait le métier de compilateur; encore s'il avait puisé dans des sources inconnues en France; mais il a trouvé plus aisé de piller nos écrivains ou nos traducteurs que des auteurs originaux, et il a inséré dans le corps de son ouvrage des morceaux entiers empruntés d'autres livres: il n'y a pas jusqu'à ce pauvre diable de Le Cat, chirurgien de Rouen, qu'il n'ait mis à contribution pour grossir son livre de quelques pages.

Le second volume de l'ouvrage de M. l'abbé Chappe, contient la description du Kamtschatka, où l'on trouve, 1° les mœurs et les coutumes des habitans du Kamts-

(1) Malgré les prédictions flatteuses de l'abbé Chappe, Catherine II crut devoir faire elle-même et publier une critique de sa relation sous le titre de *Antidote ou Réfutation du VOYAGE EN SIBÉRIE par l'abbé Chappe*, réimprimée à la suite de cet ouvrage dans l'édition d'Amsterdam, 1769-71, 6 vol. in-12.

chatka; 2° la géographie du Kamtschatka et des pays circonvoisins; 3° les avantages et les désavantages du Kamtschatka; 4° la réduction du Kamtschatka par les Russes, les révoltes arrivées en différens temps et l'état actuel des forts de la Russie dans ce pays. Cette description est l'ouvrage de feu M. Kracheninnikow, professeur de l'Académie des Sciences de Pétersbourg, mort en 1755. En 1733, le gouvernement de Russie envoya une espèce de caravane au Kamtschatka pour reconnaître la position jusqu'aux côtes de ces vastes pays et au-delà; l'Académie impériale grossit cette caravane de plusieurs savans, professeurs, artistes en différens genres, et de six jeunes gens capables de seconder leurs maîtres et de les remplacer au besoin. M. Kracheninnikow était du nombre de ces derniers. Il a fondu dans son ouvrage, non-seulement ses propres observations, mais encore celles du professeur Steller, qui mourut en 1745 à son retour de ce voyage, avant d'arriver à Pétersbourg. Cet ouvrage est curieux et important; vous n'y trouverez pas les agrémens ni la gentillesse de l'abbé Chappe, mais vous les trouverez remplacés par l'instruction et la solidité. Il y a déjà plusieurs années que les Anglais l'ont traduit dans leur langue, et notre rapsodiste Eidous l'a traduit de l'anglais en français; mais indépendamment des bévues qu'Eidous fourre dans toutes ses translations, la traduction anglaise est elle-même tronquée en plusieurs endroits que le traducteur a jugé à propos de supprimer. La traduction française qui forme ici le second volume du *Voyage* de l'abbé Chappe en Sibérie, a été faite à Pétersbourg sur l'original russe par un homme que Chappe ne juge pas à propos de nommer (1).

(1) Le traducteur de la partie du *Voyage* de l'abbé Chappe en Sibérie,

En souhaitant un bon voyage à M. l'abbé Chappe en Californie, dont il pourra faire le roman par la suite avec moins de contradicteurs que celui de la Sibérie, qu'il me soit permis d'observer que tout ce qui résulte de plus clair des recherches les plus laborieuses, faites avec le plus de sagesse, de soin, d'ardeur, de dépense, d'efforts et de succès, c'est que l'homme n'est pas fait pour connaître la vérité. Nos découvertes les plus heureuses ne sont propres qu'à nous inspirer du découragement, et à nous confirmer dans la conscience de notre faiblesse. En comparant nos génies les plus vastes à l'immensité de la nature, notre sagacité la plus extrême à la multitude de ses secrets, nos moyens et nos instrumens mesquins et pauvres aux ressorts et aux masses qu'elle nous oppose, il n'est aucun esprit sage qui ne soit tenté de sourire à la folie et à la vanité de nos travaux et de nos entreprises. Nous avons surtout un défaut qui s'oppose particulièrement à la connaissance de la vérité. Dès que le hasard nous a mis en main un instrument en lui-même ordinairement très-pauvre, nous l'appliquons à tout, et bornons tous nos moyens à cet instrument. Depuis l'invention du baromètre et du thermomètre, toutes nos observations physiques sur la pesanteur de l'atmosphère, sur le degré de chaleur ou de froid se sont réduites à fixer la variation du mercure dans les petits tubes d'un instrument en lui-même excessivement borné et pauvre. Quand on sait le point auquel le thermomètre de Réaumur est monté ou descendu un tel jour dans toutes les capitales de l'Europe, on n'a d'abord rien appris; mais

fournie par le professeur russe Kracheninnikow, se nommait de Saint-Pré; il avait été envoyé en Russie pour étudier le russe; depuis il a été employé dans les affaires étrangères à Versailles. (B.)

qui voudrait assurer que l'effet sensible du froid ou du chaud sur la liqueur du thermomètre est le seul moyen de connaître ces qualités de l'air et leur degré? Sait-on seulement si le thermomètre de Paris, celui de Pétersbourg, celui de Naples, conservent entre eux la proportion et les rapports qui permettent d'établir une correspondance entre eux et de tirer des argumens de leurs différences respectives? J'ai ouï dire à un physicien de Naples que dans les chaleurs où le thermomètre était à peu près au degré de celui de Paris, il avait vu des bougies se plier et fondre dans les flambeaux, ce qu'on n'a certainement jamais vu à Paris : voilà donc un effet de la chaleur dont on ne se serait jamais douté en observant le degré du thermomètre. Malgré cela nous ferons de cet instrument l'appréciateur de toute notre science physique jusqu'à ce que le hasard et la mode nous en aient fait rencontrer et adopter un autre tout aussi imparfait. A peu près comme en médecine la variation du pouls est devenue l'unique manière de juger de l'état d'un malade, et nous a fait abandonner ou négliger l'observation de tant d'autres symptômes non moins importants, comme l'étude de la couleur du teint, le caractère de l'altération des traits et de la physionomie, phénomènes aussi décisifs dans les maladies graves pour des yeux exercés, que les pulsations de l'artère.

On vient de publier en deux gros volumes grand in-8°, un *Supplément à la Bibliographie instructive, ou Catalogue des livres du cabinet de feu M. Louis-Jean Gaignat* (1); par Guillaume-François De Bure, le jeune, libraire de Paris, avec une table alphabétique des auteurs.

(1) Dont Grimm a annoncé la mort tom. V, p. 398.

Ce M. De Bure est aujourd'hui presque le seul libraire instruit à Paris. Il a publié une *Bibliographie instructive* en sept volumes (1); si je ne me trompe, c'est une notice de plusieurs livres curieux et rares, avec des éclaircissements instructifs et relatifs à ces livres. Feu M. Gaignat, qui en avait la manie, ne pouvait manquer d'aimer beaucoup le libraire De Bure. Il lui a laissé par son testament un legs considérable, et l'a chargé de la confection et publication de son *Catalogue*. De Bure a fait de ce *Catalogue* un Supplément à sa *Bibliographie*. Il vend douze livres les deux volumes, c'est un peu cher. On ne laisse pas de faire des réflexions philosophiques en jetant un coup d'œil sur ce *Catalogue*. Dans le fait, il y a peu de bons livres qui soient restés rares; et si un philosophe de mauvaise humeur appelait le cabinet de M. Gaignat un grand réservoir de sottises, je n'en serais pas fort surpris. Cet amateur célèbre a formé ce cabinet à grands frais. Quand il avait attrapé un vieux bouquin un peu bien conditionné, il le faisait magnifiquement relier en maroquin, lui assignait sa place, et ne l'ouvrait plus. Cette manie singulière fera du moins que les acheteurs trouveront leurs emplettes dans le meilleur état possible. M. Gaignat a ordonné par testament, que ses livres fussent vendus en détail. Cette vente commencera le 10 avril prochain, elle est du moins annoncée dans le *Catalogue*, au lieu que la vente des tableaux s'est presque faite clandestinement, sans que les étrangers aient été avertis à temps par les papiers publics, pour pouvoir donner leurs commissions. La succession se ressentira de cette négligence inouïe. On avait offert de la part de l'impératrice de Russie, deux cent treize mille livres

(1) 1763, 7 vol. in-8°.

pour la totalité du cabinet de tableaux, et l'on aurait peut-être ajouté à cette somme un supplément de vingt ou trente mille livres; les héritiers, embarrassés par la justice à cause de la comptabilité de l'office de M. Gaignat, dont les comptes ne sont pas encore soldés dans la forme judiciaire, n'ont pas osé écouter ces propositions. Ils y perdent considérablement; toute la vente des tableaux n'a monté qu'à deux cent huit mille livres, sur lesquelles il faut prélever les frais de la vente qui auraient été épargnés par un marché sur la totalité. L'impératrice de Russie a eu pour dix-sept mille francs une *Vierge* de Murillos, pour laquelle M. Gaignat avait refusé de son vivant trente mille livres. M. le duc de Choiseul a aussi acheté quelques-uns des plus beaux tableaux de cette fameuse collection. Il y avait deux Teniers superbes, mais un surtout, unique dans son genre; il a été vendu dix-huit mille et quelques livres. Aucun des tableaux de M. Gaignat n'a été poussé au-delà de cette somme.

Traité historique et pratique de la gravure en bois, par J.-B. Papillon, graveur en bois, et ancien associé de la Société Académique des Arts; deux gros volumes grand in-8°, dont le premier contient toute la partie historique, et le second les principes de cet art. Papillon est le meilleur et presque le seul graveur en bois que nous ayons, aujourd'hui que la gravure en cuivre est devenue si commune. Mais Papillon n'est pas en état de faire le *Traité historique et pratique* de son art, ce serait plutôt la tâche de quelque curieux d'Allemagne; c'est là où il faudrait faire des recherches historiques sur l'origine et les progrès de cet art. Si je ne me trompe, Papillon a été aidé dans la composition de son ouvrage par Fournier

le jeune, mort dans le courant de l'année dernière. Ce Fournier était le plus habile fondeur de caractères qu'il y ait en France; il trouva presque en même temps que M. Breitkopf, de Leipsick, l'art d'imprimer la musique; il portait dans l'exercice de sa profession les vues, l'habileté, l'opiniâtreté et la vanité qu'il faut pour acquérir la réputation d'un artiste rare; il était du reste hargneux, et faisait toujours la petite guerre contre ceux qui osaient entendre quelque chose à son métier.

On nous a gratifiés des *OEuvres mêlées de madame de Montégut, maîtresse des Jeux Floraux*, recueillies par M. de Montégut, son fils, conseiller au parlement de Toulouse; deux volumes in-12. Cette maîtresse des Jeux Floraux mourut à Toulouse en 1752, âgée de quarante-deux ans. Après le scandale que le parlement de Toulouse a donné à tout l'Europe en rouant un père de famille innocent (1), vous ne serez pas étonné qu'il se trouve parmi messieurs de ce parlement un fils assez impie pour troubler les cendres de sa mère en publiant ses insipides ouvrages.

On vient de nous faire présent d'un *Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'Histoire de France, avec d'autres morceaux de littérature trouvés dans les papiers de M. l'abbé de Longuerue*, volume in-12 de près de trois cents pages (2). Les deux principales pièces de ce recueil sont un *Abrégé de la vie du cardinal de Richelieu*, et un *Abrégé de la vie du cardinal Jules Mazarin*. Dans ce dernier, on donne un précis des troubles de la Fronde, et je serais bien étonné que ce morceau échappât

(1) Calas.

(2) Publié par Rousselot de Surgy.

à la vigilance de *messieurs* ; car il n'est point du tout à l'avantage de l'auguste parlement, qu'on accuse assez clairement d'avoir été la principale cause des troubles : monsieur l'exécuteur des hautes œuvres pourrait bien être chargé de la réponse de l'auguste corps. L'abbé de Longuerue naquit en 1652, et mourut en 1733 ; il mérite une place distinguée parmi les érudits. Il existe de lui, dans une bibliothèque particulière, plus de huit volumes manuscrits in-folio, remplis de toutes sortes de discussions littéraires ; mais je ne conseille à aucun libraire de risquer son argent à imprimer ces manuscrits, ils pourraient fort bien rester dans son magasin. La faveur du siècle n'est pas pour les ouvrages d'érudition, et l'abbé de Longuerue n'écrit pas d'une manière assez intéressante pour se faire lire ; il n'a pas non plus des vues assez profondes pour satisfaire les vrais critiques, qui sont aussi rares que les hommes de génie.

Paris, 15 mars 1769.

Enfin, enfin nous avons vu *le Déserteur*, comédie en trois actes, en prose, mêlée d'ariettes, que M. Sedaine avait dans son porte-feuille depuis environ trois ans, et dont la négligence de son musicien avait frustré l'attente du public jusqu'à ce moment. Depuis que M. Monsigny a aspiré à une place de maître-d'hôtel de M. le duc d'Orléans et qu'il l'a obtenue, il a paru négliger son métier de compositeur, et il m'a prouvé une chose que je savais déjà, c'est que les devoirs d'un courtisan et les occupations d'un homme de génie ne sauraient s'allier ensemble. Il faut de la solitude pour trouver ces idées rares et fortes qui émeuvent et pénètrent les autres, et communiquent en un clin d'œil l'enthousiasme de l'auteur à l'ame de ses

auditeurs. Dans les antichambres des princes on trouve quelquefois de l'esprit et des agrémens, des bons mots, des épigrammes, plus souvent de la frivolité, de la minutie, une nature factice et composée, c'est-à-dire le contraire du génie, et l'on perd son temps. Heureusement, je n'ai pas grand regret à celui de M. Monsigny, et pour pleurer sur son génie il faudrait qu'il me fût démontré qu'il en a. Ce qui me fâche, c'est que le seul homme qui en ait montré en ces derniers temps pour le théâtre, se soit arrangé de façon à faire dépendre le sort de ses pièces de la négligence ou du bon plaisir d'un musicien. Si M. Monsigny avait daigné mettre en musique *le Déserteur* il y a deux ans et demi, lorsqu'il lui fut livré, M. Sedaine aurait fait depuis trois ou quatre autres pièces, et la richesse de nos théâtres s'en serait accrue. A force de persécutions on a enfin arraché ce *Déserteur* des mains du musicien, et l'on en a donné la première représentation sur le théâtre de la Comédie Italienne, le 6 de ce mois, c'est-à-dire six jours avant la clôture des spectacles.

Il vient de paraître une *Lettre à M. de Voltaire sur les opéra philosophico-comiques, où l'on trouve la critique de Lucile*, comédie en un acte et en vers, mêlée d'ariettes, écrit de soixante-huit pages in-12. On attribue cette Lettre à M. Linguet (1), qui ne cesse d'écrire depuis qu'il a renoncé au métier d'écrivain en prenant solennellement congé du public dans une préface de son *Histoire des Révolutions romaines*. J'observe à M. Linguet, si cette Lettre est de lui, comme je le crois, que quand

(1) C'est à tort. Cette *Lettre*, Amsterdam et Paris, 1769, in-12, est de La Touraille.

on veut écrire sur toutes sortes de matières, il faut connaître toutes sortes de matières ; en second lieu, que quand on veut écrire à M. de Voltaire, il faut savoir écrire ; en troisième lieu, que quand on est d'aussi méchante humeur que lui, il faut avoir beaucoup d'idées, beaucoup de lumière dans l'esprit, et dire des choses qui fassent pardonner la bile. Je ne fais guère plus de cas du poëme de *Lucile* que son censeur ; mais tout mauvais qu'il est, j'aimerais cent fois mieux l'avoir fait que cette détestable critique. L'auteur est d'une mauvaise foi qui révolte, ou, s'il est de bonne foi, il peut se vanter d'être une des plus grandes bêtes de la garenne littéraire. Je ne parle pas de ses oracles sur le genre de l'opéra comique, il est encore, comme le plus grand nombre de ses confrères, à savoir quel est le but de la musique, et à quoi elle doit être employée sur le théâtre. Une autre platitude de cette critique, c'est d'accuser *Lucile* de philosophie, ou, si vous voulez, d'affectation de philosophie. Je ne connais guère de pièce plus éloignée de ce ton de philosophie que *Lucile* ; et si l'on a voulu jeter des pierres dans le jardin de M. Marmontel, j'ajouterai que je ne connais guère d'écrivain qui ait la tournure moins philosophique. Monsieur Linguet, vous m'ennuyez. On dit que vous avez de l'esprit, et j'en suis sûr par exemple ; mais je crains que vous ne conserviez toute votre vie la tournure d'un polisson, et je vous souhaite le bonjour.

Je sais bien quel est mon grand chagrin sur *Lucile*. O douleur ! ô découverte fâcheuse ! En lisant la pièce, et me rappelant la musique de M. Grétry, je me suis confirmé dans le soupçon que j'avais cherché à étouffer à la représentation ; c'est que la plupart des airs sont parodiés, c'est-à-dire que la musique est faite avant les

paroles, et que le poète a mis les paroles sous les notes comme il a pu. C'est le plus sanglant outrage qu'on puisse faire à la musique, c'est une pratique également pernicieuse aux deux arts, c'est un obstacle sûr à la perfection de la musique et de la poésie. Je n'aurais pas cru M. Grétry capable d'une pratique aussi déshonorante pour un compositeur (1); ou bien, si elle est inévitable quand on veut faire de la musique sur des paroles françaises, J.-J. Rousseau avait donc raison de dire que si les Français ont jamais une musique, ce sera tant pis pour eux.

Vers la fin du mois dernier, M. le prince Koslowski, lieutenant des gardes de l'impératrice de Russie, accompagné d'un autre officier du même corps, est arrivé au château de Ferney, et a remis à M. de Voltaire, de la part de Sa Majesté Impériale, une boîte ronde d'ivoire à gorge d'or, artistement travaillée et tournée de la propre main de l'impératrice. Cette boîte était enrichie du portrait de Sa Majesté Impériale, entouré de superbes brillans. Une pelisse magnifique fut en même temps remise au patriarche, de la part de Sa Majesté, pour le garantir du vent des Alpes. Ces présens étaient accompagnés d'une traduction française du *Code de Catherine II*, d'un journal manuscrit de l'inoculation de cette auguste

(1) Il est très-vraisemblable que Grimm cherche ici à se venger de la petite mystification qu'il essuya relativement à l'opéra de *Lucile*, et que La Harpe raconte ainsi d'après Marmontel : « On allait répéter *Lucile* chez M. le comte de ***, et l'on parlait d'airs parodiés. M. Grimm, très-éclairé en musique, prétendait que ces airs étaient toujours très-faciles à distinguer des autres. — « Il y en a un, lui dit-on, dans *Lucile*, tâchez de le reconnaître. » On exécuta le premier air : *Qu'il est doux de dire en aimant*, etc. — Ce n'est certainement pas celui-là qui est parodié, dit M. Grimm. — C'est précisément celui-là, lui répondit-on. » (*Mercur de France*, 25 octobre 1778.) (B.)

souveraine, et d'une lettre également digne et du génie qui l'a dictée, et de celui auquel elle était destinée (1). On prétend que cette ambassade impériale a rajeuni le patriarche de dix ans. Or, comme il est écrit dans le livre des destinées qu'il vivra cent ans, c'est tout juste trente-cinq années de vie que cette ambassade vient de lui assurer. M. Huber, connu par ses découpures, a abandonné depuis quelque temps ses ciseaux pour se livrer à la peinture où il a également réussi. Il a proposé, il y a quelque temps, à Sa Majesté Impériale de faire la vie privée de M. de Voltaire dans une suite de tableaux, et cette proposition ayant été agréée, il est actuellement occupé de ce travail. Il a envoyé à l'impératrice, pour son coup d'essai, le tableau de la réception de l'ambassade impériale au château de Ferney. Le patriarche exténué, n'ayant plus qu'un souffle de vie, est couché dans son lit. On lui annonce le prince russe, porteur des marques précieuses de la bienveillance de l'auguste Catherine; le patriarche se relève sur son séant, le reçoit pénétré de respect et de reconnaissance, et retrouve le feu de sa première jeunesse... Voilà l'idée du premier tableau, qui a été esquissé en très-peu de jours. La vie du patriarche étant très-variée, M. Huber aura un vaste champ ouvert devant lui. Il est certain qu'il n'y a pas un moment dans la journée du patriarche qui ne soit intéressant et pittoresque. Le peintre garantit la vraisemblance parfaite du héros, et je me ferais bien garant pour lui sur cet article; il l'a toujours découpé avec le plus grand succès. Au reste, si cette ambassade a rajeuni le patriarche, ce n'est pas pour lui faire mener une vie oisive.

(1) Voir cette lettre, du 6 décembre 1768, dans la Correspondance de Voltaire avec Catherine.

En fait d'ouvrages imprimés, il nous est arrivé de la manufacture une *Cinquième Homélie, prononcée à Londres le jour de Pâques, dans une assemblée particulière*, écrit de seize pages (1). Une Cinquième Homélie en suppose quatre autres; apparemment que le pasteur de Londres compte les homélies des années précédentes. Celle-ci est faite dans le même esprit et sur le même texte: il faut se tolérer les uns les autres. Le pasteur de Londres, le patriarche de Ferney et l'électeur de Mayence, si les gazettes disent vrai, sont aujourd'hui du même avis; c'est de laisser là la controverse et les contes, et de s'en tenir à la raison et à la morale. « Il n'y a pas une page dans l'Écriture qui n'ait été un sujet de contestation et par conséquent de haine. Que faut-il donc faire, mes très-chers frères, dans les ténèbres où nous marchons? Je vous l'ai dit, et vous le pensez comme moi, nous devons rechercher la justice plus que la lumière, et tolérer tout le monde afin que nous soyons tolérés. » Voilà la fin du sermon, et après ces mots tous les fidèles disent *Amen*.

M. Dupin, ancien fermier général, vient de mourir dans un âge avancé. Il avait servi avant de se faire financier. J'en fais mention ici parce qu'il avait composé laborieusement une *Réfutation de l'Esprit des Lois*, lorsque ce livre parut. Elle fut imprimée et même distribuée à quelques amis qui conseillèrent de la supprimer. En conséquence les exemplaires furent retirés et l'édition condamnée au feu; cependant M. le comte d'Argenson, alors ministre, ne voulut pas rendre son exemplaire, et ses

(1) 1769. Les quatre premières sont de 1765. Elles se trouvent réunies dans les *Œuvres de Voltaire*.

héritiers doivent l'avoir trouvé dans sa bibliothèque (1). Le projet de M. Dupin était de faire l'apologie de la finance contre le président de Montesquieu. Ce projet n'était pas d'une exécution aisée, et de plus habiles que M. Dupin y auraient pu échouer. M. Dupin laisse une veuve, célèbre jadis par sa beauté; elle avait aussi des prétentions au bel esprit. Elle avait pris J.-J. Rousseau pour son secrétaire, et je crois que les ouvrages que ce petit secrétaire écrivait sous la dictée de madame Dupin, ne valaient pas tout-à-fait ceux qu'il a composés depuis lui-même. Une anecdote des plus curieuses, c'est que madame Dupin donnait une fois par semaine à dîner à Fontenelle, Marivaux, Mairan et autres gens d'esprit, et que ce jour-là Rousseau avait son congé, tant on était éloigné de se douter de ce qu'il était (2).

(1) On a conservé plusieurs exemplaires de la *Réfutation du livre de l'Esprit des Loix en ce qui concerne le commerce et les finances*, par M. Dupin, (1749, 3 vol. in-8°). Ils se vendent très-cher. Madame Dupin n'est morte qu'en 1800 dans sa terre de Chenonceaux, âgée de près de cent ans. (B.)

(2) « Moi présent on n'aurait jamais su ce que je valais, on ne l'aurait pas soupçonné même; et c'est ce qui est arrivé à madame Dupin, quoique femme d'esprit, et quoique j'aie vécu dans sa maison plusieurs années. Elle me l'a bien dit des fois elle-même depuis ce temps-là. » *Confessions*, part. I, liv. 3.

Ceci prouve bien que madame Dupin était loin d'apprécier Rousseau tout ce qu'il valait; quant à l'anecdote rapportée par Grimm, voici comment elle est jugée par M. de Musset-Pathay: « Il est bon de remarquer qu'avant d'entrer chez madame Dupin, Rousseau était connu de plusieurs de ses convives, entre autres de Mairan, qui, lors de son arrivée à Paris, avait été un des examinateurs de son nouveau système pour noter la musique. Les éloges donnés à Rousseau par l'Académie des Sciences, sur le rapport de Mairan; la manière dont il fut introduit chez madame Dupin, c'est-à-dire sur la recommandation du père Castel et sur la présentation d'un de ses ouvrages, qui plut à cette dame au point qu'elle retint l'auteur à dîner et le plaça près d'elle, rendent l'anecdote suspecte, et j'avoue que le témoignage de Marmontel n'est rien moins que propre à dissiper mes doutes. » (*Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, 1^{re} édit., tom. II, p. 72.)

Un pauvre diable de la classe de ces philosophes spéculatifs dont le nombre s'est si prodigieusement accru depuis vingt ans, s'est cru obligé de rêver aux moyens d'augmenter la population en France, et les a trouvés dans l'établissement du divorce en faveur de tous les citoyens, et dans le mariage des soldats, également susceptible de divorce et exempt du soin d'élever et de nourrir les enfans. Personne ne s'était avisé de lire ce *Mémoire sur la population, dans lequel on indique le moyen de la rétablir et de se procurer un corps militaire toujours subsistant et peuplant*; écrit in-8° de cent quinze pages (1). Les rêveries du pauvre diable spéculatif ne faisaient donc de mal à personne, excepté peut-être au libraire qui les avait imprimées à ses risques. Un de *messieurs*, au lieu de fourrer son nez dans les sacs à procès qui languissent dans son cabinet, se met à lire le *Mémoire sur la population*, le trouve opposé à l'esprit du christianisme, malsonnant, sentant je ne sais quoi, et le défère comme tel à *messieurs*. On assemble les chambres, M. Séguier, avocat général, est obligé de pérorer sur les rêveries du pauvre diable, de les réfuter par une capucinade victorieuse, et de conclure à la brûlure. En conséquence, *messieurs*, toutes les chambres assemblées, ordonnent à l'exécuteur des hautes œuvres d'allumer le bûcher, et d'y jeter en présence du greffier de la cour le *Mémoire sur la population*. Je demande si c'est là du bois bien employé, et si *messieurs* n'auraient pas mieux employé leur temps en restant dans leurs chambres respectives, et en s'occupant des procès pendans aux greffes de leur auguste tribunal.

(1) Attribué à Faignet; Londres (Paris), 1768, in-8°.

M. Le Tourneur, que je n'ai pas l'honneur de connaître, vient de traduire de l'anglais *les Nuits d'Young*, en deux volumes in-8°, assez joliment imprimés et ornés chacun d'une estampe. Young mourut en 1765, âgé de plus de quatre-vingts ans, et chapelain de madame la princesse douairière de Galles. Il a été le dernier de cette foule d'hommes célèbres que l'Angleterre vit éclore dans les premières années de ce siècle, et dont les écrits ne se perdront qu'avec la littérature anglaise. Young aimait le genre sombre que M. d'Arnaud a baptisé en France de ce nom, et qu'il voudrait mettre à la mode. C'est ce mélange de mélancolie et d'élévation, de tristesse et de sensibilité, qui produit quelquefois des traits sublimes; mais plus souvent encore des lueurs vagues et indéterminées qui paraissent et disparaissent presque en même temps, et ne portent à l'âme qu'une impression passagère et indécise. Young composa ses *Nuits* après avoir perdu en très-peu de temps sa femme et les deux enfans qu'elle avait eus d'un premier lit, et qu'il chérissait comme les siens. Il avait alors près de soixante ans, et il consacra le reste de sa vie à pleurer sur ces objets de sa tendresse, et à composer ces élégies et ces complaintes, qu'il appela ses *Nuits*. Il faut avoir une grande passion pour le genre sombre pour soutenir cette lecture sans fatigue et sans dégoût. Le traducteur a enrichi les vingt-quatre *Nuits d'Young* de beaucoup de notes, et a ajouté à la traduction de ce poëme la traduction de plusieurs autres poëmes de cet auteur, dont il y en a un dédié à M. de Voltaire. Young avait connu M. de Voltaire pendant son séjour en Angleterre, et quoique leur génie ne se ressemblât point, il lui rendit l'hommage le plus solennel. Je ne sais si, comme il s'en vante dans son épître, il a converti

M. de Voltaire sur le chapitre de Milton. Je crois que l'on convertit M. de Voltaire sur peu de choses; mais j'ai observé, que, sans changer d'opinion, il cède aisément dans la conversation, parce qu'il craint encore plus l'ennui que la peine de réformer ses idées.

M. Eidous, le fatal M. Eidous, le plus mauvais de tous les mauvais traducteurs français, a traduit depuis quelques mois et dédié au roi de Danemarck, *Arminius, ou la Germanie délivrée*, poëme héroïque par M. le baron de Schonaich, avec une préface historique et critique de M. Gottsched de Leipsick, et deux lettres de M. de Voltaire; deux parties in-12. Ces deux lettres de M. de Voltaire sont des lettres de pur compliment, écrites pendant son séjour à Leipsick, après son départ de Berlin; elles ne signifient rien du tout. Je pardonne à M. Eidous d'avoir traduit le poëme héroïque de M. le baron de Schonaich, parce qu'on le dit mauvais, et qu'il est regardé comme tel en allemand. Malgré tous les efforts que feu M. Gottsched a faits pour nous cogner le nez sur les beautés sans nombre de ce poëme, il est tombé tout à plat, et M. Eidous ne le relèvera pas en France de sa chute en Allemagne. Pourvu que M. Eidous ne traduise jamais aucun bon livre, je serai fort content de lui.

AVRIL.

Paris, le 1er avril 1769.

Le Déserteur n'a pu avoir que quatre représentations avant la clôture des spectacles; il va être repris la se-

maine prochaine immédiatement après l'ouverture des théâtres. Les avis sur cette pièce étaient extrêmement partagés à la première représentation, beaucoup de gens d'esprit la regardaient comme tombée; mais c'est le sort des pièces de M. Sedaine de tomber à la première représentation, et puis de se relever successivement et d'aller aux nues. Pourquoi n'en serait-il pas des ouvrages de poésie comme des ouvrages de peinture et de sculpture? L'effet des grands morceaux des ouvrages de génie n'est pas subit, il est même médiocre au premier aspect; il s'accroît et se fortifie à mesure qu'on regarde, bientôt on n'en peut plus arracher les yeux, ou si l'on porte ses regards ailleurs, les fantômes de ces tableaux vous suivent, et vous ne pouvez plus les effacer de votre imagination. D'un autre côté, il y a une sorte de médiocrité piquante qui vous séduit dans le premier moment, et qui vous ennuie l'instant après. Guyard (1) prétend qu'elle fait le caractère de la plupart de nos sculpteurs français et de leurs productions: « Ils ont, dit-il, de cette impertinence qui frappe au premier aspect, et blesse au second. » L'effet des ouvrages des Phidias et des Praxitèle, et même des Michel-Ange est lent, mais durable.

Quand M. Sedaine n'aurait que cette conformité avec les hommes de génie de l'antiquité et des siècles modernes, elle suffirait pour rendre les jugemens de ceux qui ne se piquent pas de parler au hasard, beaucoup plus réservés. *Le Déserteur*, presque tombé à la première représentation, était déjà au comble de sa gloire à la quatrième, et je suis persuadé qu'il aura le plus brillant succès et le plus durable à la rentrée des spectacles,

(1) Laurent Guyard, habile statuaire, élève de Bouchardon, né en 1723, mort en 1788.

malgré tout ce que M. Monsigny a fait pour nous en dégôûter.

Lorsque Sedaine me lut pour la première fois son *Déserteur*, il y a trois ans, je lui dis que le premier compositeur de l'Europe n'était pas trop bon pour mettre cette pièce en musique, je le pense encore. Monsigny n'était pas en état de se tirer d'une besogne de cette force; il n'est pas né sans talent, il n'est pas sans idées; mais il n'a pas appris le métier. Il ne sait pas écrire, il vous fatigue l'oreille par des solécismes et des effets d'harmonie placés sans jugement; il ne connaît pas l'art de moduler, ni ces routes par lesquelles un grand maître sait conduire son chant avec le plus grand goût à travers la plus profonde science; il n'a point de style; il ne sait ni phraser, ni ponctuer en musique; il n'y a que Paris dans le monde entier où M. Monsigny puisse passer pour un musicien. Toute la partie tragique, tendre et pathétique de son *Déserteur*, est pitoyable et d'un froid à glacer; elle était digne d'être traitée par un Hasse ou par un Pergolesi. La partie comique est comme M. Monsigny sait faire; elle aura même de la réputation; et je ne serais pas étonné que la totalité de l'ouvrage en eût beaucoup, tant le public de Paris est de bonne composition sur cet article. Quand une fois un chant quelconque, adapté à des paroles quelconques, a pu se faire jour à travers la dureté de nos oreilles, et se placer dans notre mémoire, il est jugé bon, quelque plat ou faux qu'il soit, et l'on ne croit pas même possible que les mêmes paroles puissent être chantées d'une manière plus heureuse. L'ouverture du *Déserteur*, dans laquelle M. Monsigny a voulu exprimer tous les différens caractères de son drame, peint son génie mieux qu'il ne pense. Le premier motif en est

agréable et pastoral, et à mesure qu'il avance, il devient baroque et barbare. Rien ne prouve mieux l'état désespéré du public de Paris, par rapport à la musique, que l'accueil qu'il fait indistinctement à la bonne et à la mauvaise musique. Je prends congé de M. Monsigny, c'est un très-aimable maître-d'hôtel, qui fait très-bien les honneurs de la table des gentilshommes de M. le duc d'Orléans, mais qu'il me laisse en repos avec sa musique.

Quant à M. Sedaine, je persiste plus que jamais dans l'estime que je lui porte; et je ne suis pas peu fâché pour nos Académiciens, nos connaisseurs, nos merveilleux, de voir le peu de cas qu'ils affectent de faire de lui; peut-être sont-ils de bonne foi : en ce cas ils sont donc peuple, et ne sentent pas mieux que lui le génie et son allure; en ce cas ils ont donc tort de faire quelque cas de Shakspeare; car je leur prouverai quand ils voudront, que le génie de Sedaine est infiniment analogue à celui du tragique anglais; et si je croyais à la métempsycose, je dirais que l'ame de Shakspeare est venue habiter le corps de Sedaine. Tout ce que cet homme sait dire et peindre d'un seul mot! J'avoue que je préfère ce mot simple, ce mot vrai, ce mot énergique, ce mot qui, au gré du poète, remue mon ame, la trouble, l'attendrit, la console, la remplit de terreur, à toutes les tirades de nos faiseurs de vers et de phrases qui ne me remplissent que d'ennui. A cela on me répond que les vers de M. Sedaine sont presque toujours mauvais, et qu'on ne peut les supporter; moi non plus je ne saurais les supporter, et je suis plus blessé que qui que ce soit de ce style bigarré qui dépare ses pièces, et de ces vers maussades et barbares qui succèdent à une prose pleine de sens, de vie et de force. Mais est-ce la faute de Sedaine si, en dé-

pit du bon goût, il s'est établi de nos jours une espèce de monstre dramatique à deux têtes, qui tantôt parle et tantôt chante, et si l'on n'a pas senti qu'une déclamation notée, mais aussi vraie, aussi souple, aussi prompte que le discours ordinaire, était indispensable pour le dialogue de tout drame où l'on doit chanter? Est-ce la faute de Sedaine si son musicien, ne sachant pas mettre des paroles en musique, l'oblige d'arranger ses paroles sur la musique? Sedaine, qui n'est pas musicien, croit de bonne foi qu'on ne peut exiger autre chose d'un compositeur; et quand je lui dis que Metastasio n'a jamais parodié un seul air, qu'il a fait ses drames sans avoir jamais eu un maître de chapelle à côté de lui, que la plupart de ceux qui ont mis ces drames en musique, n'ont jamais vu leur auteur ni de près ni de loin, et ne se sont jamais concertés avec lui; quand je dis tout cela au bon Sedaine, il a toute la peine du monde à m'en croire. Il lui arrive encore qu'ayant à faire à un musicien qui ne sait ni phraser ni symétriser ses airs, il est forcé de mettre et d'arranger ses vers comme il peut sous un flux de notes inégales; de sorte qu'un vers de six pieds se trouve à côté d'un vers de trois ou de moins encore, qu'il faut en raccourcir l'un, tandis que l'autre demande à être allongé, et qu'il est impossible qu'il n'en résulte un jargon détestable. Mais je sais distinguer le génie de l'homme d'une mauvaise pratique, et condamner celle-ci sans dépriser l'autre; et j'avoue de bonne foi à nos merveilleux que je donnerais tous leurs vers et encore leur prose pour cette petite fille qui revient du camp ses souliers à la main, et tombe sans connaissance à terre en apercevant son amant pour le salut duquel elle vient de faire ces efforts au-dessus de ses forces. Quel tableau!

Je n'en connais pas d'un effet plus profond, plus pathétique et plus sublime. Je me souviens que lorsque l'auteur me le montra pour la première fois, il me fit faire un saut qui pensa soulever l'impériale du carrosse où nous étions. Je déclare encore que les premiers mots après sa défaillance : « Où suis-je?... ô ciel! j'ai les pieds nus, » me paraissent sublimes, et que je conserve un profond mépris pour toutes les critiques qu'on a faites de ce mot. Il devrait être interdit à ceux qui n'en sentent pas le prix de jamais juger d'aucun ouvrage de goût. Je n'excepte de cet arrêt qu'une femme de ma connaissance qui, voulant excuser l'auteur et le défendre contre les critiques qu'on faisait dans sa loge de ce mot de Louise, dit avec une bonne foi charmante : « Mais dam! il est pourtant bien simple qu'elle sente du froid aux pieds. » Je passe sous silence une foule de mots heureux dont *le Déserteur* est parsemé; il y a des *vous* et des *toi* placés avec un goût exquis.

Clairval a fait une fortune prodigieuse dans le rôle de Montauciel. Caillot est admirable dans celui d'Alexis; ce charmant acteur marche à grands pas vers la perfection. Il ne nous manque pour avoir de grands hommes que cet encouragement qui paie en fumée, mais en fumée bien précieuse, puisque c'est celle de la gloire. Un souverain qui aurait la passion des arts et des belles-lettres; une nation qui se porterait aux spectacles moins par désœuvrement que par goût, trouveraient bientôt de quoi se satisfaire. Qui sait ce que pourraient devenir Sedaine et Caillot chacun dans son genre? Ils ne le savent pas eux-mêmes.

On s'est beaucoup moqué de cette lettre de Louise qu'Alexis lit en musique. Une lettre en musique! cela a fait dire bien des épigrammes à nos badauds, tant ils

sont encore loin de se douter de l'emploi de la musique. Il faut pourtant se résoudre ou de laisser lire une lettre en musique, ou de bannir la musique entièrement du théâtre, ou bien de rester absurde dans ses opinions en fait de goût comme en fait de raison; c'est le parti que prendront les badauds.

Il y a eu des critiques qui ont voulu disputer à Alexis sa qualité de déserteur; je crois qu'ils n'ont pas assez pris garde à tout le soin que le poète a pris pour la constater, et je tiens Alexis pour duement atteint et convaincu de désertion, et par conséquent justement condamné.

Mais une question importante, la seule importante qu'on ait agitée à propos du *Déserteur*, c'est de savoir à quel point le bon goût peut admettre et autoriser ce mélange de tragique et de comique, ce passage continuel du pathétique au ridicule et du ridicule au pathétique dont cette pièce offre un exemple frappant. Il est certain que le projet de M. Sedaine a été de faire une expérience sur ses spectateurs, et de voir jusqu'à quel point il pourrait nous forcer de rire et de pleurer alternativement. C'est un danseur de corde qui me fait peur par ses tours, et qui, quand il a réussi à m'effrayer, se met à badiner, et quand il s'aperçoit que l'impression de la frayeur s'affaiblit en moi, il me fait peur de nouveau, afin de se jouer de moi à son gré. Il m'a rappelé ces vers d'une épître d'Horace :

Ille per extentum funem mihi posse videtur
Ire poeta, meum qui pectus inaniter angit,
Irritat, mulcet, falsis terroribus implet,
Ut magus, et modò me Thebis, modò ponit Athenis (1).

Si j'écoute le plus grand nombre de nos juges, ils me

(1) Liv. II, ép. I, vers 210-13.

diront presque tous que *le Déserteur* est une espèce de monstre dramatique, et que ce mélange du tragique et du comique est barbare; mais je ne déciderai pas aussi vite qu'eux une question aussi importante. Et d'abord, à ne consulter que le grand modèle, la nature, je vois qu'elle fait toujours comme Sedaine dans son *Déserteur*, qu'elle mêle constamment la tragédie avec la comédie, qu'elle offre rarement une scène pathétique ou terrible sans mettre à côté quelque chose de risible. Rien n'est plus naturel : ce sont les grands mouvemens, les grands intérêts qui font sortir les caractères, et ce sont les caractères qui font sortir les ridicules. Tout homme infiniment vrai dans l'affection qu'il éprouve, tout homme qui, dans la passion, cesse de maîtriser ses mouvemens, de dissimuler ce qui se passe en lui, est toujours ridicule, parce qu'il reprend en cet instant l'instinct animal et oublie toutes les conventions, tous les usages par lesquels il est venu à bout de son naturel; c'est un animal dressé, composé, qui oublie sa leçon. Mais le bon goût permet-il au poète et au peintre de nous montrer toutes les choses comiques qui peuvent arriver dans une scène de tragédie? Non, sans doute : l'art du poète consiste dans le choix, et ce choix demande le tact le plus exquis et le plus exercé. Il se peut qu'un singe se trouve par accident au milieu de la scène la plus touchante, et qu'il la dérange par ses singeries de la manière du monde la plus comique : un poète qui se permettrait de telles ressources, n'aurait ni invention, ni goût, ni jugement ; mais que, pendant la procession de la Fête-Dieu, un homme de la procession se trouve mal (ce que je vous dis là, mon ami Diderot l'a rêvé mot pour mot), qu'il soit secouru par ceux qui sont autour de lui, qu'il expire,

que cet accident mette le trouble et la confusion dans la procession, que le maître des cérémonies accoure tout essoufflé d'une extrémité pour voir ce qui met sa procession en désordre, et que, lorsqu'il apprend l'accident qui vient d'arriver, il s'écrie avec humeur : « J'avais bien besoin que cet homme-là vînt exprès mourir ici pour me déranger la plus belle procession que j'aie jamais ordonnée. » Voilà certainement un rêve de très-bon goût, et je félicite notre philosophe de rêver des choses si originales. Remarquez qu'il ne tient qu'à vous d'imaginer ce tableau aussi touchant que vous voudrez. Faites que l'homme qui expire soit un père de famille nécessaire aux siens, que sa femme et ses enfans accourent, et cherchent inutilement à le rappeler à la vie, et vous en ferez la scène la plus douloureuse; faites que celui qui expire soit un jeune homme à la fleur de son âge, et que sa maîtresse, accourant à ce spectacle funeste, tombe elle-même sans connaissance, et, vous en ferez la scène la plus touchante. Si vous avez du génie vous me ferez fondre en larmes, et avant de les avoir essuyées, vous me forcerez de sourire en me montrant cette sottise et naïve vanité d'un maître des cérémonies qui, lorsqu'il est en fonctions par un beau soleil, ne troquerait pas son existence contre celle d'un pape, et qui ne voit dans la mort qui vient d'arriver, d'autre malheur que celui d'avoir dérangé sa procession.

Il est donc certain qu'on peut rire et pleurer en même temps, et il ne s'agit plus que de savoir jusqu'à quel point le poète peut user ou abuser de notre facilité à cet égard. Je crois que lorsqu'un effet nuit à l'autre, lorsque l'effet subordonné efface ou étouffe l'effet principal, le poète a manqué son coup, et peut être justement blâmé.

S'il est vrai que Montauciel fait plus d'effet qu'Alexis, M. Sedaine a tort et un tort d'autant plus grand que ce personnage est étranger à la pièce; mais, pour juger ce procès, il faudrait que le compositeur eût répondu à l'attente du poète; si la musique que Monsigny donne à chanter à Alexis était digne de la situation où il se trouve, il nous aurait mis en état de juger avec certitude si le rôle comique de Montauciel nuit en effet au rôle tragique d'Alexis. Quant à moi, je me garderai bien de décider cette question; je ne connais à personne sur les effets au théâtre, une mesure aussi sûre que celle de M. Sedaine. Je ne serais point étonné que, malgré la mauvaise et froide musique de Monsigny, le rôle d'Alexis dans la suite des représentations fit rentrer celui de Montauciel dans ses justes bornes, et lorsque je vois tenter à Sedaine une chose qui n'est pas de mon goût, je commence par suspendre mon jugement provisoirement pour six mois.

Après cette petite théorie sur le mélange du comique avec le tragique, je permets à nos critiques de faire des raisonnemens à perte de vue; mais j'en ferai peu de cas s'ils ne les établissent pas sur des observations fondées sur la nature et l'essence des choses.

La presse de Marc-Michel Rey d'Amsterdam, qui produit tous les mois quelques ouvrages contre la religion chrétienne, nous a fourni en ces derniers temps un livre intitulé *Traité des Trois Imposteurs*. Vous savez qu'on prétend qu'un livre sous ce titre a existé depuis plusieurs siècles; mais qu'il y a des érudits qui soutiennent que ce livre n'a jamais réellement existé (1). Quoi qu'il en soit, la

(1) Voir pour cette question le n° 18250 de la 2^e édition du *Dictionnaire des anonymes*.

hapsodie faite en Hollande sur ce sujet et sous ce titre existe indubitablement. Je ne lis point les drogues du magasin de Marc-Michel Rey, parce que j'en redoute l'ennui. Il faut que l'auteur des *Trois Imposteurs* ait voulu faire maison nette, et réformer le maître avec les valets.

On pourrait avertir le seigneur patriarche que s'il n'y prend garde, son secret lui échappera, et l'on pourrait craindre que la clarté avec laquelle il parle sur l'objet de sa mission ne soit l'effet de quelque inspiration qui nous annonce sa fin prochaine. Moi, qui suis superstitieux et craintif, j'en ai eu peur après la lecture de sa dernière allocution, et me suis penché comme un autre saint Jean sur le sein de mon maître, de peur qu'il n'échappe à ses disciples. Au reste, il ne faut pas une vue bien perçante pour voir au-devant de l'accomplissement de la prophétie consolante renfermée dans cette Épître. Il est évident que la tyrannie ecclésiastique touche à sa fin, que le règne de la tolérance approche à grands pas, que les esprits fourbes et ambitieux seront obligés d'avoir recours à un autre genre de mensonges s'ils veulent fonder leur élévation et leurs richesses sur la sottise de la multitude, à moins qu'il n'arrive quelque grande catastrophe physique ou morale qui dérouté ou dérange la pente générale des esprits. On peut prédire sans risquer de compromettre son caractère de prophète :

Que dans l'Europe enfin l'heureux voltairanisme
De tout esprit bien fait sera le catéchisme (1).

Nos guerres les plus sanglantes ne sauraient arrêter

(1) Ce paragraphe de Grimm était sans doute précédé de l'Épître de Voltaire à l'auteur du livre des *Trois Imposteurs*. Les deux vers cités appartiennent à cette Épître, où on lit *tolérantisme* au lieu de *voltairanisme*.

ni déranger cette révolution, parce que dans l'association générale qui subsiste dans l'Europe, nous n'avons plus proprement qu'une sorte de guerre civile entre les différentes nations rivales qui dépend de la valeur et de la discipline des troupes, et n'influe ni sur le sort ni sur les opinions des peuples.

Pour hâter l'époque de cet heureux voltairanisme qui doit consoler le genre humain de tant de mots en *isme* qui ont fait son malheur, il vient de sortir des magasins de la manufacture de Ferney une nouvelle édition du *Discours de l'Empereur Julien contre les Chrétiens* (1), traduit par M. le marquis d'Argens, chambellan de Sa Majesté le roi de Prusse. Le grand Julien eut beaucoup à souffrir des persécutions des chrétiens pendant sa vie et de leurs calomnies après sa mort. Il ne nous est resté que quelques fragmens de son discours contre les Galiléens, que le prétendu saint Cyrille a eu l'imprudence de nous conserver, en voulant le réfuter plus de quarante ans après la mort de l'empereur. Le marquis d'Argens a traduit ce fragment il y a quelques années, l'a dédié au prince Ferdinand de Brunswick, et l'a fait imprimer à Berlin. Dans la nouvelle édition qu'on vient d'en faire, on a retouché avec soin le style de la traduction, et l'on y a ajouté plusieurs notes excellentes. L'éditeur dit qu'elles sont de divers auteurs; mais on y reconnaît partout la même manière, la même touche, celle en un mot de l'homme qui a plus fait en son temps que Luther et Calvin. On lit à la tête un portrait de l'empereur Julien qui

(1) *Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens*, traduits par M. le marquis d'Argens, avec de nouvelles notes de divers auteurs (de Voltaire), nouvelle édition; Berlin, C. Fréd. Voss (Genève), 1768, in-8°. La première avait paru sous le titre de *Défense du Paganisme*, Berlin, 1764, in-8°.

est un excellent morceau, et à la fin un supplément au Discours de Julien qui n'a que sept pages, mais qui est plein de chaleur et d'éloquence. La première note dont ce Discours a été enrichi à Ferney, est aussi un très-beau morceau. L'éditeur dit que cette note est de M. Damilaville : feu M. Damilaville aurait plutôt pris la lune avec ses dents que d'écrire une ligne de cette note ; mais vous verrez qu'il en sera de feu M. Damilaville comme de feu M. Boullanger : tout ce que les vivans de l'île de France et du pays de Gex voudront faire passer en pacotille de vérités hardies, sera mis sur leur compte. Au reste, ce fragment de l'empereur Julien est d'un prix inestimable pour connaître la tournure des esprits de ce siècle, où tout annonçait déjà la décadence. Les philosophes et les critiques verront ce que la philosophie de Platon était devenue après avoir passé par la filière d'une suite de têtes absurdes, douées de quelque finesse et de quelque imagination ; ils pressentiront ce que pourra devenir la nôtre avec le temps. Nos esprits forts qui blâment aujourd'hui avec tant de complaisance pour leurs propres lumières les opinions de Julien sur la divination, ne se doutent guère qu'ils auraient été eux-mêmes les plus fiers capucins du quatorzième ou quinzième siècle.

Pendant que la manufacture de Ferney et les ouvriers moins habiles de la manufacture de Marc-Michel Rey, à Amsterdam, font une guerre si vive et si soutenue aux préjugés et au despotisme religieux, l'abbé Bergier, docteur en théologie et principal du collège de Besançon, répond toujours et répond à tout. Oui, oui, réponds, mon ami ; tu n'auras pas sitôt fini. Il vient de publier une *Réponse* (d'environ cent pages) *aux Conseils raison-*

nables (1), qui sont un des plus beaux morceaux de la manufacture de Ferney de l'été dernier. Pilez le docteur en théologie Bergier et tous ses confrères dans un mortier, distillez-les ensuite dans un alambic, tirez-en la quintessence, et, s'il en résulte une réponse satisfaisante aux *Conseils raisonnables*, je me ferai prédicateur de mensonges pour le reste de ma vie. Malheur à celui qui peut lire cet écrit sans se sentir attendri sur le sort et l'aveuglement du genre humain ! Il faut voir comme le théologien Bergier défend le supplice de Jean Hus et de Jérôme de Prague. Il dit qu'on ne peut supposer sérieusement que, pendant que Jean Hus affichait partout qu'il se soumettait au jugement du concile, que si le concile le jugeait coupable, il était prêt à subir la peine, l'empereur lui ait donné un sauf-conduit pour le mettre à couvert de ce jugement. Ainsi, suivant Bergier, ce sauf-conduit n'était bon qu'au cas que Jean Hus se trouvât innocent ou qu'il abjurât ses erreurs : donc, en le faisant brûler, Sigismond ne manquait pas à sa parole. Voilà la méthode de raisonner et les sentimens d'humanité que Bergier affiche en 1769 ; pour moi, si j'avais à afficher quelque chose dans son noble style, ce serait un profond mépris et une aversion invincible pour des hommes féroces qui, comme lui, peuvent parler et disposer froidement du sang des hommes. Si des hommes de son espèce méritaient qu'on raisonnât de bonne foi avec eux, on pourrait leur dire : Eh bien, maroufle, on t'accorde tout le mal que tu dis des réformateurs du seizième siècle, on te permet de doubler leurs torts et leurs crimes ; mais vois-en l'effet : observe les États protestans en ce

(1) *Réponse aux Conseils raisonnables, pour servir de supplément à la Certitude des preuves du christianisme*, 1769, in-12 ; par Voltaire. Voir ses *Œuvres*.

dix-huitième siècle, et montre-moi un seul État catholique dont la prospérité, proportion gardée, soit à comparer à celle d'un État protestant.

L'abbé Bergier n'est pas le seul répondant de la troupe théologique, il y en a qui se sont mis à judaïser pour défendre l'Ancien Testament contre le canon de la citadelle de Ferney. Ils ont publié un assez gros volume, grand in-8°, intitulé: *Lettres de quelques juifs portugais et allemands à M. de Voltaire, avec des réflexions critiques et un petit commentaire extrait d'un plus grand* (1). Si vous voulez lire un recueil d'atrocités et de platitudes, lisez ces Lettres; vous y trouverez les raisons pourquoi le roi Agag a été bien coupé en morceaux par le prophète Samuel: mais vous auriez peine à concevoir l'excès de barbarie et le sang-froid atroce de ces théologiens habillés en juifs. Ils reprochent, par exemple, au patriarche d'avoir confondu les termes *immoler*, *sacrifier*, avec les termes *tuer*, *exterminer*. Ils conviennent bien que dans les textes rapportés par le patriarche, il est dit qu'il y a eu tant de milliers d'hommes de massacrés; mais ils observent que cela ne veut pas dire qu'ils aient été immolés à la Divinité; et lorsque le patriarche dit dans un endroit: « A cette occasion le Lévitique rapporte qu'il y eut dix mille hommes de sacrifiés par ordre du Seigneur; » les

(1) Cet ouvrage de l'abbé Guénée avait été précédé en 1765 d'un pamphlet du même auteur contre Voltaire, que je n'ai vu mentionné dans aucune biographie, et que Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, attribue à Voltaire lui-même: c'est la *Lettre du rabbin* (sic) *Aaron Mathathai à Guillaume Vadé, traduite du hollandais par le lévite Joseph Ben-Jonathan, et accompagnée de notes plus utiles*; Amsterdam, Abraham Root, 1765, in-8° de 24 pages. Cette brochure a été fondue dans les *Lettres de quelques Juifs*. (Note communiquée par M. Ravenel.)

juifs portugais lui répondent : « Vous jouez toujours sur le mot; ils ont été tués et non sacrifiés. » On reste confondu en lisant de pareilles horreurs imprimées avec approbation, et écrites par des hommes qui prétendent avoir un cœur de chair et de sang.

Je quitte cette horde de théologiens juifs ou chrétiens, pour m'entretenir un instant avec un bon et honnête religieux qui a fait imprimer à Yverdun en Suisse une pièce intitulée : *Marcellus ou les Persécutions*, tragédie chrétienne (1). Le titre porte l'année 1765; mais cette tragédie n'a été connue à Paris qu'en cette année. C'est un sermon en faveur de la tolérance; son but est d'en faire sentir la nécessité. Vous me direz que cette pièce est froide et plate! eh bien, je ne la lirai point, mais je n'en aimerai pas moins le bon moine qui s'est cru obligé en conscience d'employer son peu de talent à faire aimer aux hommes la vertu dont ils ont le plus de besoin. Sa préface est pleine d'humanité et de sentimens. Il s'attendait à être persécuté lui-même dans son couvent pour s'être élevé contre les persécutions, et l'on assure qu'il n'a pas été trompé dans son attente.

On a publié en Hollande un volume grand in-8°, intitulé *Lettres Chérakésiennes* (2), mises en français de la traduction italienne, par Jean-Jacques *Ruffus*, sauvage

(1) *Marcellus, ou les Persécutions*, tragédie chrétienne en trois actes en vers (par Ponce Dehaye, âgé de 20 ans, depuis provincial des Miuimes, né à Rethel le 26 juillet 1740); Iverdun, 1765, in-8°. (B.)

(2) *Lettres chérakésiennes*, mises en français de la traduction italienne, par J.-J. Ruffus, sauvage européen (Jean-Henri Maubert); Rome, 1769, in-8°. Cet ouvrage avait déjà paru sous le titre de *Lettres iroquoises*; Irocopolis, chez les vénérables 1752, 2 vol. in-8°.

européen, à Rome 1769. Ces Lettres Chérakésiennes sont une mauvaise copie des *Lettres persanes* qui a paru, il y a une quinzaine d'années, sous le titre de *Lettres iroquoises*. Elles n'eurent point de succès alors : on a espéré leur donner un peu de vogue en mettant sur le titre le nom de J. J. Rousseau latinisé, comme on les attribua, il y a quinze ans, au philosophe Denis Diderot; mais ces artifices ne trompent plus personne. Il n'y a absolument rien de nouveau dans cette nouvelle édition entièrement de contrebande, excepté un prétendu bref du pape Clément XIII, en latin de cuisine, qu'on a mis à la tête, et qui accorde des indulgences pour dix mille ans à ceux qui auront lu ces Lettres trois fois.

La vacance du Saint Siège nous a procuré une *Description historique de la tenue du Conclave, et de toutes les cérémonies qui s'observent à Rome, depuis la mort du Pape jusqu'à l'exaltation de son successeur*, à laquelle on a ajouté la chronologie des papes, successeurs de saint Pierre jusqu'à Clément XIII, avec les noms des cardinaux qui composent aujourd'hui le sacré collège; écrit in-4°, d'une trentaine de pages (1).

On vient de publier un *Éloge historique de M. de Chevert*, en trente-deux pages in-12. Cet officier général, né à Verdun en 1695, mourut au commencement de cette année subitement. Il méritait un meilleur panégyriste que l'auteur de son Éloge qui ne sait dire que des lieux communs et des pauvretés. M. le comte de la

(1) Cet écrit d'Alletz fut réimprimé en 1774, Paris, Desprez, in-8°. Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, n'a, à tort, mentionné que cette réimpression.

Touraille a mis une épitaphe en vers , à la suite de cet Éloge, dont le coup de massue consiste à dire que lorsque la parque entraîna M. de Chevert dans la nuit noire , c'est la seule fois qu'il céda l'avantage de la victoire. M. de la Touraille aurait pu se souvenir que cette pensée ne lui appartient pas, et qu'elle est fautive; l'auteur de l'Éloge dit en termes exprès qu'une fois, une seule fois, l'habitude de vaincre donna trop de confiance à M. de Chevert, et qu'il fut battu à Mer. Je ne sais si ce nom est bien écrit, mais je me souviens bien que ce fut le baron d'Imhof, général brunswicois, qui prit cette liberté. Le général Chevert écrivit alors au maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre : « Je vous assure, Monseigneur, que si vous aviez commandé en personne, vous n'auriez pu éviter d'être battu. » On reprochait à M. de Chevert cette jactance qui le rendait un bavard assez incommode dans la société; mais il disait : « Je n'ai point de parens à la cour, qui voulez-vous qui parle de moi si ce n'est moi? Quand je serai maréchal de France, je ne dirai plus rien. » Il tint parole; dès qu'il eut perdu l'espérance du bâton, il devint modeste et taciturne. Chevert s'éleva successivement de simple soldat jusqu'au grade de lieutenant-général des armées du roi; il semblerait que le gouvernement aurait dû l'honorer du bâton de maréchal de France, ne fût-ce que pour montrer au soldat qu'il n'y a aucune dignité à laquelle la valeur et le talent réunis ne puissent aspirer. C'est la guerre de 1741 qui fit la réputation de M. de Chevert; il s'acquitta beaucoup de gloire dans les campagnes de Bohême et dans la guerre d'Italie. Dans la dernière guerre en Allemagne il paraît que sa réputation a plutôt diminué qu'augmenté; il eut pourtant la principale part

au succès de Hastenbeck ; mais il s'était établi une opinion assez générale dans nos armées ; elle accordait à M. de Chevert tout ce qu'il faut pour bien commander un détachement, pour bien opérer sur une instruction reçue, et lui refusait le talent d'inventer, de diriger et d'exécuter un plan de campagne. C'est le baron de Clozen, Bavaois, qui s'est fait dans les troupes de France, pendant la dernière guerre, le plus de réputation solide d'homme de guerre appelé par son génie aux grands exploits ; mais la mort l'ayant enlevé dans la force de l'âge après la guerre, ne lui a pas permis de justifier les espérances qu'on en avait conçues. M. de Chevert a vécu dans la retraite depuis la paix. Il passait les hivers à Paris et la belle saison dans une maison de campagne près de Paris. Il avait une petite maison bien réglée et faisait bonne chère ; il cherchait à faire un usage honorable des bienfaits dont le roi avait payé ses services, en ouvrant sa maison à tous les officiers particuliers qui le recherchaient ; il en avait tous les jours vingt ou trente à sa table, et l'on y parlait guerre tant qu'on voulait.

M. de Zimmermann, officier au régiment des gardes suisses, a publié sur la fin de l'année dernière des *Essais de principes d'une morale militaire et autres objets*, volume in-12. On ne peut nous reprocher de négliger aucun moyen littéraire pour mettre le militaire français sur un pied respectable. Tout, jusqu'à la morale, doit entrer aujourd'hui dans l'éducation du soldat ; si la manière d'écrire sur ces matières continue, je ne désespère pas de voir les cartouches des soldats remplies de livres à la place de munitions. La morale militaire de M. Zimmermann n'a fait aucune sensation à Paris ; je la tiens pour

orthodoxe, pourvu que je ne la lise point. J'aime mieux lui entendre exécuter de la musique sur le violon : M. de Zimmermann en joue très-bien pour un amateur ; il est très-bon musicien , et Dieu lui a fait la grace de naître dans la vraie religion italico-germanique dont il est confesseur et martyr comme tous ceux qui vivent en France et possèdent des oreilles par la miséricorde divine. Lorsque l'Opéra français , après l'incendie de la salle du Palais-Royal , fut transféré dans la salle du palais des Tuileries qu'on avait préparée pour cet effet , beaucoup de connaisseurs du grand genre reprochaient à cette salle d'être prodigieusement sourde. *Qu'elle est heureuse!* s'écria l'abbé Galiani qui se trouvait par hasard présent à ces lamentations.

Paris , 15 avril 1769.

Nous avons vu, le 10 de ce mois, sur le théâtre de la Comédie Française, le *Mariage interrompu*, comédie en vers et en trois actes, par M. Cailhava d'Estandoux, dont la fécondité pourrait devenir un grand fléau pour les amateurs de ce théâtre.

Préville a empêché cette pièce d'être sifflée, par le feu et la verve qu'il a mis dans le rôle de Frontin. Après la pièce on a demandé l'auteur, et M. Cailhava d'Estandoux s'est montré au milieu des applaudissemens du parterre. Autrefois on demandait l'auteur d'un grand et bel ouvrage qui avait produit un effet éclatant, et cela arriva pour la première fois après la première représentation de *Méropé*(1); les cris d'enthousiasme furent si forts que M. de Voltaire fut obligé de se montrer. Il parut dans la loge du roi qui était remplie de personnes de sa

(1) Voltaire avait été déjà obligé de venir se montrer dans une loge après la première représentation d'*OEdipe*.

connaissance; mais ce grand homme ne se laissa pas amener sur le théâtre par un comédien, comme nos auteurs ont fait depuis : ce n'est pas assurément ce qu'ils ont fait de plus convenable pour eux; le parterre est parvenu à regarder cette cérémonie comme essentielle. Il s'arroge le droit de faire venir un homme, de recevoir sa révérence, et de le renvoyer avec quelques battemens de mains; aujourd'hui, pour satisfaire cette fantaisie et sa curiosité, il appelle jusqu'aux auteurs des pièces tombées.

Celle du *Mariage interrompu* aura quelques représentations, et sera ensuite oubliée pour toujours. On dit que Prévillle aime les pièces de M. Cailhava d'Estandoux, parce qu'il y est toujours en scène, que tout roule sur lui, et que tous les autres rôles sont subordonnés au sien et misérables. Prévillle a tort; il jouerait cinquante rôles de la façon de son protégé Cailhava qu'il n'acquerrait pas la cinquantième partie de la réputation qu'il s'est faite par le rôle d'Antoine dans *le Philosophe sans le savoir*, où il n'y a cependant pas un seul rôle qui ne puisse être joué de génie.

Ce genre de pièce à intrigue où tout roule sur la manigance d'un fripon de valet et sur la duperie des maîtres dont la bêtise est ordinairement hors de toute vraisemblance, ce genre, dis-je, est détestable. Il était bon chez les anciens, il est absurde chez les modernes; mais comme il est consacré par le temps, et que les hommes sont superstitieux en tout, il y a un certain nombre d'amateurs du théâtre qui prétendent que c'est là la seule bonne et véritable comédie. J'ai l'honneur de me moquer de ces amateurs, de leur radotage et de leur superstition, et je ne me donnerai pas la peine de mettre

en pièces la pièce de M. Cailhava d'Estandoux, pour lui prouver que ce genre est en lui-même mauvais. Je m'amuse aux *Fourberies de Scapin*, au *Médecin malgré lui*, parce que je vois un poète dont la tête est ivre, qui m'entraîne malgré moi par sa force comique, comme il est entraîné lui-même par sa verve. Ce n'est pas lui qui mène son sujet, c'est son sujet qui le mène, et qu'il est obligé de suivre sans savoir où il va. Pour Dieu, et pour notre repos et pour votre gloire, M. Cailhava d'Estandoux, ne mettez la plume à la main que lorsque vous sentirez l'atteinte de ce mal dont Molière fut possédé toute sa vie. Si vous suivez mon conseil, je suis bien sûr que nous n'aurons plus rien à démêler ensemble.

C'est cette verve qui a fait le succès du *Déserteur*, et qui le rendra durable en dépit de l'eau froide où M. Monsigny l'a trempé, et en dépit de toutes les critiques bonnes ou mauvaises qu'on en fait. Tandis que nos censeurs péroront et déraisonnent, l'auteur du *Déserteur* entraîne par sa verve, et force amis et ennemis de se porter en foule à sa pièce. Elle est à sa dixième représentation, et toutes les places sont prises deux heures avant que le spectacle commence. Aujourd'hui madame la duchesse de Chartres s'y est trouvée en grande loge, et pour la première fois de sa vie, et à l'exemple de toutes les jeunes mariées, elle a trempé quatre mouchoirs de ses larmes. Cette pièce paraît imprimée. M. Sedaine y a fait une préface courte, mais très-plaisante; il y répond à quelques critiques en homme d'esprit, c'est-à-dire en se moquant de lui et de ses censeurs.

Au reste, le théâtre de la Comédie Italienne a subi une grande réforme pendant la clôture; on a renvoyé avec pension les trois sœurs Foulquier, dont l'une est

femme de M. Arlequin, l'autre de M. Rivière, secrétaire de M. le général de Fontenay, ministre plénipotentiaire de Saxe, et la troisième s'appelle, je ne sais pourquoi, madame Bognoli. Celle-ci était la meilleure actrice dans les pièces françaises sans chant. Catinon Rivière jouait et dansait, et madame Arlequin de même. Tout cela était au théâtre depuis sa plus tendre enfance, dansant passablement, mais jouant la comédie sans aucun talent. Dehesse, leur oncle, vient de se retirer pareillement avec pension; c'était un des plus anciens acteurs de cette troupe; il jouait les rôles de valet et de charge dans les pièces françaises sans chant; il a fini sa carrière théâtrale par le rôle du geôlier dans *le Déserteur*. Cet acteur chargeait son jeu, et n'était pas bon, mais son jeu plaisait au parterre. Il avait du talent pour la partie des ballets, et, quoique retiré du théâtre, il est resté chargé de cette partie, moyennant cinq ou six mille livres d'appointemens. M. Chanville, frère de Préville, a été pareillement congédié avec la pension ordinaire de quinze cents livres. Il était bien mauvais; il jouait les rôles de paysan et toutes sortes de rôles de charge, même en femme; enfin, le grand Scapin qui s'appelle, je crois, Chiavarelli, a aussi terminé sa carrière théâtrale, et s'est retiré avec pension. Un acteur qui a joué jusqu'à présent les rôles d'amoureux en second dans les pièces italiennes, lui succède dans son emploi de Scapin. Ces métamorphoses ne peuvent avoir lieu qu'en France où Arlequin et Scapin sont obligés de baragouiner le français pour se faire entendre du parterre, et où ni leur jargon bergamasque, ni leur véritable caractère théâtral ne serait senti. Notre Scapin est celui qui s'appelle en Italie *Brighella*, excepté que Brighella est le valet rusé, et Arle-

quin le balourd et le valet dupé dans les pièces italiennes, au lieu qu'à Paris c'est Scapin qui a régulièrement le dessous. Le grand Scapin que nous venons de perdre avait le masque d'un grand vaurien, mais il n'avait point d'esprit; on pouvait dire qu'il ne jouait que pour faire valoir son émule Arlequin.

Cette Comédie Italienne, établie à Paris pour la seconde fois depuis l'année 1717, et dont tout le piquant est perdu pour des spectateurs français, mourrait de faim si elle n'avait d'autres ressources que les pièces de son fonds. Mais elle a successivement cherché son salut dans des pièces françaises composées par Marivaux, par Delisle, par Boissy et d'autres auteurs médiocres, ensuite dans des ballets, des parodies, des feux d'artifice; et elle ne s'est fait une existence solide que depuis qu'on a réuni l'opéra comique du nouveau genre à son théâtre. Depuis cette époque, le Théâtre Italien a constamment écrasé les autres théâtres de Paris; et comme il n'y a rien de plus punissable que de plaire au public par préférence, il est obligé de payer à l'Académie royale de Musique une amende annuelle de trente-cinq mille livres, pour avoir la permission de nous amuser. Malgré cette charge et un grand nombre d'autres, on prétend que la part des acteurs de ce théâtre monte à douze ou quinze mille livres par an, et M. Scapin gagnait cette part tous les ans sans avoir jamais attiré personne à la comédie, et sans avoir d'autre peine que de dire deux fois la semaine *sto coquin d'Arlequin*. M. Scapin désirait cependant depuis fort long-temps de se retirer du théâtre; il est fort riche et fort dévot; il fait depuis nombre d'années pour son compte le métier d'agioteur à la bourse, et l'on assure qu'il y a gagné considérablement. On prétend aussi qu'il

est marguillier de la paroisse Saint-Sauveur, qui est la sienne et celle de ses camarades, et qu'après avoir rempli pendant plus de trente ans, à la satisfaction du public, la glorieuse carrière d'un Scapin, il va mettre un intervalle entre la vie et la mort, à l'exemple de Charles-Quint et d'autres grands hommes, et se livrer entièrement aux soins de son salut.

Quant au fonds de pièces françaises qui appartient à la Comédie Italienne, messieurs les premiers gentilshommes de la chambre du roi, qui se mêlent de la police des spectacles de Paris en dépit du public, voudraient le faire passer à la Comédie Française; mais la Comédie Italienne représente qu'ayant payé ces pièces aux auteurs, il n'est pas juste qu'on les lui enlève sans dédommagement; et la Comédie Française observe que l'acquisition de ces pièces n'étant probablement qu'une faible ressource pour son théâtre, elle n'est pas en état de les payer. Les deux Comédies ont raison, il n'y a que leurs supérieurs qui ont tort de se mêler de ce qui ne les regarde point; ils ne devraient avoir d'autorité qu'en ce qui concerne le service des spectacles à la cour. A Paris, le public devrait être le seul juge de tout, parce qu'il va aux spectacles pour son argent, et que ces spectacles ne subsistent que par son argent. La tyrannie des supérieurs est poussée à un tel excès, qu'ils viennent de défendre aux Comédiens Français de jouer sur aucun théâtre de société, de peur, disent-ils, que, fatigués mal à propos sur les théâtres particuliers, ils ne puissent bien faire leur service sur le théâtre de la Comédie. Et puis qu'on dise qu'on n'a pas soin du public en France! Il est vrai que ce public est ingrat, et qu'il prétend qu'il se ferait bien justice lui-même, en sifflant l'acteur qui ne le ser-

virait pas avec zèle. De grands politiques prétendent que nous ne devons ce nouveau règlement qu'à l'extrême désir de M. le maréchal de Richelieu d'empêcher que les comédiens du roi et du public ne jouent sur le théâtre particulier de madame la duchesse de Villeroy, les jours où les théâtres publics sont fermés.

Les lettres de Ferney nous apprennent que le patriarche s'est trouvé incommodé d'une fièvre qui l'a un peu affaibli ; mais il est actuellement bien rétabli. Au dixième accès il s'est fait administrer l'eucharistie en viatique, en présence de deux notaires, et a fait dresser par eux un acte de la cérémonie, dans lequel il déclare qu'*ayant son Dieu dans la bouche il pardonne à tous ses ennemis et à tous ceux qui l'ont lâchement calomnié auprès du roi en attaquant sa religion* (1). Ces représentations pieuses de Ferney n'ont pas un grand succès à Paris ; elles y causent même assez de scandale ; mais le patriarche prétend qu'un officier de la chambre d'un roi très-chrétien ne peut pas faire moins, et que comme il est sagement arrangé qu'en Angleterre on ne peut posséder un office, pas même celui de roi, sans être de la religion établie par acte de parlement, il est bien simple aussi qu'en France un officier du roi remplisse les devoirs jugés nécessaires pour rendre capable de posséder un office. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'officier de la chambre du roi qui fait son service à Ferney, outre que c'est un grand homme, est un rare corps, et qu'on aurait

(1) Voir pour tout le détail du sermon prononcé par Voltaire, de sa communion et de sa déclaration entre les mains du notaire Raffo, tom. I, p. 68 et suiv. des *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages*, par Longchamp et Waguière ; Paris, Aimé André, 1826, 2 vol. in-8°.

bien de la peine à en trouver un second de cette trempe sur toute la terre. La véritable raison de cette nouvelle simagrée, est que le nouvel évêque d'Annecy en Savoie, dans le diocèse duquel la paroisse de Ferney est située, est un fanatique de la première force, et que le patriarche prétend que ce prêtre forcené a directement écrit au roi pour se plaindre du prétendu venin d'irrégion dont les vapeurs lui semblaient s'exhaler du château de Ferney. On assure qu'on a tiré un cordon formé par un fort détachement de *Journaux chrétiens* autour du château de Ferney, pour empêcher la contagion de se répandre. Le père Adam sera obligé de faire quarantaine. Ainsi aux vers de cette Épître qui parlent du *vil cagot titré*, vous pouvez ajouter en note le nom de l'évêque d'Annecy (1). Il est très-vrai aussi que le patriarche a fait présent à son curé d'une chasuble magnifique, l'année dernière, lorsque après la retraite de madame Denis le théâtre de Ferney fut démoli et transformé en une école à lire pour les garçons du village; on fit l'inventaire de la garde-robe, et l'habit du grand-prêtre de *l'Orphelin de la Chine* fut employé à faire un superbe ornement d'église à M. le curé.

Je reçois, en écrivant ces lignes, la correspondance de M. l'évêque d'Annecy avec M. de Voltaire, imprimée. Elle a seize pages d'impression; elle est de l'année dernière (2). Il y a trois lettres de l'évêque et deux réponses de M. de Voltaire, qui vraisemblablement n'a plus daigné

(1) Il est évident que Grimm avait fait précéder cette partie de sa *Correspondance* de l'Épître de Voltaire à Saint-Lambert, où il est parlé de

Un vil cagot mitré, tyran des gens de bien.

(2) *Lettre de Monseigneur l'évêque d'A*** à M. de V***, avec les réponses du 11 avril 1768, in-8°.*

répondre à la troisième. C'est la cérémonie de Pâques de l'année dernière qui a donné lieu à cette correspondance. On peut se rappeler avec quelle pompe le seigneur de Ferney fit ses pâques dans sa paroisse, et avec quelle éloquence il se mit à prêcher dans l'église sur le vol. On voit par la dernière lettre de ce recueil, qui est une réponse de M. le comte de Saint-Florentin à l'évêque, que ce prélat a écrit au roi au mois de l'année dernière, et a mis toute sa correspondance avec M. de Voltaire sous les yeux de Sa Majesté. La réponse du secrétaire d'État est fort sage; elle se borne à assurer l'évêque que le roi a trouvé ses conseils à M. de Voltaire fort bons, et que Sa Majesté fera mander à ce seigneur de paroisse de ne plus prêcher désormais ses paroissiens dans l'église. Au reste, les lettres de l'évêque savoyard, qu'on dit fils d'un maçon, ne sont pas précisément mal écrites; beaucoup de nos prélats à houppes seraient fort heureux de ne pas écrire plus mal. Elles sont même assez pressantes, quand on ne peut pas répondre avec sincérité sans s'exposer. Mais le seigneur patriarche s'en tire avec sa supériorité ordinaire, en sublime pantalon qu'il est. Je doute que sa conversion fasse jamais grand honneur à son évêque (1).

Marc-Antoine Laugier, prêtre, prieur commendataire

(1) On trouve une note curieuse sur cet évêque d'Annecy, qui avait commencé une correspondance avec Voltaire, tom. III, p. 366 du *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départemens du Mont-Blanc et du Léman*, par M. l'abbé Grillet, professeur de rhétorique et préfet des études au collège de Carouge; Chambéry, Puthod, 1807, 8 vol. in-8°. Ce prélat se nommait J.-P. Biord; il naquit le 16 octobre 1719 à Châtillon en Faucigny, et est mort à Annecy le 7 mars 1785. On peut douter qu'il ait été fils d'un maçon, comme le dit Grimm. Un de ses frères fut nommé sénateur à Chambéry; un autre a été châtelain royal à Samoëns. (B.)

de Ribaute en Languedoc, mourut ces jours passés des suites d'une fièvre maligne. C'était un homme de cinquante à soixante ans (1), d'un tempérament vigoureux; il avait l'air de devoir faire l'épithaphe du monde. Il avait été Jésuite à triple carat, c'est-à-dire qu'il avait fait le troisième et dernier vœu; mais il remua tant qu'il trouva le secret de se faire relever de ses vœux par le pape Benoît XIV. On peut juger par ce seul trait que sa vie a dû être fort agitée. Il eut beaucoup à souffrir des Jésuites pendant qu'il était parmi eux, et cependant on prétend qu'il lui est resté pour eux un secret penchant et un grand fonds d'attachement, comme on le remarque à tous ceux qui ont été de cette compagnie si redoutable naguère et aujourd'hui si méprisée: c'est que le bonheur n'est point du tout un moyen d'attacher les hommes, on les lie bien plus sûrement et plus fortement par les privations et par les contrariétés. Une coquette vous dira que le moyen sûr de conserver ses amans, c'est de les tourmenter; et cette maxime est d'une application plus générale et plus profonde qu'on ne pense. L'abbé Laugier, pendant qu'il était Jésuite, suivait la carrière de la chaire; il prêcha à Versailles un carême qui fit du bruit. Le premier ouvrage qui le fit connaître fut un *Essai sur l'architecture*; il écrivit depuis encore un autre livre sur le même sujet. Ces deux ouvrages eurent du succès, et le méritaient. Un architecte, dont le nom ne me revient pas, prétendit que l'abbé Laugier lui avait volé ses idées; que ne les donnait-il au public, et pourquoi les confiait-il à l'abbé Laugier? Je ne crois pas à ces accusations de plagiat: je méprise même les gens qui les forment, et plus encore leurs avocats, les faiseurs de feuilles qui les

(1) Voir une note biographique sur lui, tom. I, page 88, note 1.

répètent. Un homme riche ne se plaint pas qu'on lui dérobe quelques écus, il n'y a que de pauvres diables qui n'ont rien à perdre que j'entends crier au vol. Ils sont comme ce Savoyard qui disait de son camarade : « C'est un coquin ; je lui ai prêté deux liards, et je n'en peux tirer un sou. » L'abbé Laugier, après avoir quitté l'habit de saint Ignace, avait passé quelque temps à Venise, à la suite de je ne sais plus quel ambassadeur du roi. Il a publié depuis son retour une *Histoire de la république de Venise*, qui est restée sans réputation. Son dernier ouvrage était l'*Histoire de la paix de Belgrade*, conclue entre la Russie et la maison d'Autriche d'un côté, et la Porte ottomane de l'autre, sous la médiation de la France (1).

Antoine-François Dumouriez du Perier, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, commissaire-ordonnateur au département de l'Île-de-France, mourut aussi au commencement de ce mois. Il donna il y a quelques années une traduction libre en vers, ou plutôt une imitation du poème de *Ricciardetto* (2), mais le projet de traduire le *Ricciardetto* en français est absurde et d'une exécution impossible, et l'essai de M. du Perier mourut en venant au monde, et par conséquent quelque temps avant lui.

Nous venons aussi de perdre Jean-Charles François, graveur des dessins du cabinet du roi (3); je crois que ce François partage avec Demarteau la gloire d'avoir, chacun de son côté, inventé la manière de graver en

(1) 1768, 2 vol. in-1°. (2) Voir t. IV, p. 26-7 et note, et t. V, 120.

(3) Il était né à Nancy en 1717. Plusieurs biographes disent qu'il mourut de chagrin de voir un autre artiste vouloir s'approprier l'invention de la gravure imitant le crayon.

forme de crayon : invention véritablement utile, et propre à répandre le goût du dessin de l'un à l'autre hémisphère. C'est le bon goût du dessin qui est dans les arts, comme la crainte de Dieu en fait de religion, le commencement de toute sagesse ; c'est lui qui influe sur la perfection de tous les arts mécaniques et de toutes les manufactures. Apprenez à un peuple à dessiner, et vous lui aurez appris une infinité de choses, vous lui aurez donné une infinité de talents. Ainsi, je ferai plus de cas de l'institution d'une bonne école de dessin que de l'établissement de toutes ces tristes académies d'agriculture dont la manie gagne d'un bout de l'Europe à l'autre, et qui n'auront jamais d'autre utilité que d'apprendre aux hommes à bavarder sur des arts qu'il faut apprendre à exercer. Après l'art de graver en manière de crayon on a trouvé celui de graver en manière de lavis, invention également intéressante ; et M. Le Prince, peintre de l'Académie, vient de trouver un secret de graver des dessins originaux sur le cuivre ; c'est-à-dire qu'il a trouvé une composition avec laquelle il enduit une planche de cuivre. Cet enduit a la souplesse du papier, et M. Le Prince fait dessus avec un stilet les dessins et les compositions qu'il lui plaît. Cet enduit a ensuite la propriété de tracer sur la planche de cuivre sur laquelle on l'a déposé, tous les traits qu'il a reçus. On achève ensuite le dessin sur le cuivre au moyen de l'eau seconde ; après quoi on enlève l'enduit, et la planche se trouve en état d'être tirée. Si ce secret se vérifie, et surtout s'il devient connu et commun, indépendamment de la promptitude avec laquelle on aura des planches, on pourra se vanter d'avoir réellement des gravures originales. L'estampe ne sera plus une copie, mais un original ; elle aura une

liberté et un prix qu'une copie ne saurait avoir ; un maître fera ses dessins et ses compositions immédiatement sur le cuivre, et n'aura plus besoin d'un graveur souvent obtus et maladroit pour les copier servilement et maussadement.

Aux maux extrêmes on trouve ordinairement les meilleurs remèdes. Après la dernière guerre, les affaires de la compagnie française des Indes se trouvèrent dans un si grand délabrement qu'un petit nombre d'honnêtes gens, d'ames vraiment patriotiques, se piquèrent de réunir leurs efforts avec un désintéressement peu commun dans un État monarchique, pour préserver la compagnie de sa ruine; ils y réussirent. C'était un spectacle bien touchant que de voir de simples citoyens confondus avec des magistrats, des militaires et quelques personnes de la cour, distingués par leur naissance et leur mérite, former une administration, et se livrer sans relâche au rétablissement des affaires de la compagnie. M. Necker, aujourd'hui ministre de la république de Genève, chef d'une de nos plus fortes maisons de banque, homme d'une grande tête et d'une élévation peu commune dans son état, donna à la nouvelle administration son temps, son crédit et ses lumières. Le marquis de Sancé, colonel dans les troupes du roi, une des plus honnêtes ames que Dieu ait jamais tirées du fond de son sac, se livra tout entier à un travail tout nouveau pour lui. M. le marquis de Castries, justement honoré de la considération publique pour ses vertus et la noblesse de ses sentimens, ne dédaigna pas d'accepter une place de syndic; mais ce spectacle était trop beau pour durer; l'administration nouvelle, pour faire le bien de la compagnie, était

à tout moment dans le cas de s'opposer fortement aux entreprises de l'intérêt particulier. C'eût été d'un exemple trop dangereux que de voir une branche considérable de la fortune publique administrée avec ordre, avec justice, avec intégrité, avec le plus parfait désintéressement et sans aucune influence du gouvernement. Les cabales se formèrent, et l'on réussit bientôt à culbuter une administration d'un si dangereux exemple. Ce n'est pas ici le lieu de dévoiler tous les projets d'iniquité qui furent ourdis dans l'obscurité pour anéantir cette administration patriotique, il suffit de remarquer que ces projets ne furent pas long-temps sans succès, et que M. Boutin, intendant des finances, fut généralement accusé d'en être l'auteur et le promoteur. Il se fit placer dans l'administration en qualité de commissaire du roi, et ce fut l'époque de la retraite de tous les administrateurs estimés et respectés du public. Cette révolution arriva dans le cours de l'année dernière. Cette année-ci on avait formé un autre projet; c'était d'engager la compagnie à cesser le commerce, sous prétexte qu'il ne lui était pas favorable, sans lui permettre de liquider ses affaires elle-même. Une compagnie nouvelle, formée au gré des promoteurs de ce projet, aurait mis la main sur les effets de la compagnie ancienne, et se serait chargée de payer ses créanciers. On fait encore honneur à M. Boutin de ce projet qui a excité dans le public une forte indignation; il fut proposé à l'assemblée générale des actionnaires par M. Panchaud, banquier anglais, établi à Paris. M. Necker se leva, parla pendant près d'une demi-heure avec autant de chaleur que de sagesse, et démontra le danger et l'absurdité du projet de M. Panchaud. Le banquier anglais fut hué avec son projet; on disait tout

haut qu'il était apparemment payé par ses compatriotes pour culbuter la compagnie française. Bref, ce projet fut entièrement déconcerté par la résistance honnête et courageuse de M. de Sancé et de M. Necker, auxquels se joignirent quelques jeunes gens qui ont jusqu'à présent moins de solidité que de droiture et de bonne volonté, comme M. d'Eprémesnil, avocat du roi au Châtelet. Le gouvernement ne put résister à l'acclamation générale de l'assemblée, et se vit obligé de permettre, contre ses intentions, une loterie qui fit face aux engagements les plus pressans de la compagnie; elle se trouva remplie en très-peu de jours. Il faut voir, lorsqu'il s'agira de prendre un parti décisif sur l'état de la compagnie, si M. Boutin et son aide-de-camp Panchaud oseront revenir à leur projet de dissolution.

M. le chevalier de Beauvau n'avait pas jugé à propos de dépenser de l'argent en beaux habits pour se trouver à la noce de M. le duc de Chartres à laquelle toute la cour a assisté. Lorsqu'on lui demanda s'il irait à Versailles, il répondit par l'impromptu que voici :

Le roi ne vient jamais chez moi,
D'où vient, irais-je chez le roi ?
Ce n'est donc que par représailles
Que je ne vais point à Versailles.

On peut dire que toute la famille de Beauvau a reçu le talent de la poésie. Madame la marquise de Boufflers, sœur du chevalier de Beauvau et mère du célèbre chevalier de Boufflers, adressa, il n'y a pas long-temps, l'impromptu suivant à son gendre qui l'avait un peu excédée dans une visite :

Mon cher Cucé, va-t'en bien vite,
Ou du moins ne me dis plus rien :

Tu me parles de ton mérite ,
Et ne dis jamais rien du mien.

Au reste, il n'est pas indifférent de remarquer que la magnificence des habits a été poussée à un excès étonnant au mariage de M. le duc de Chartres. Il faudra voir avec le temps où s'arrêtera ce délire de luxe, ou s'il trouvera toujours le moyen de se surpasser lui-même. J'avais cru, il y a une quinzaine d'années, lorsqu'on inventa pour les habits d'hommes des étoffes à trois couleurs, que cette mode paraîtrait trop frivole et ne pourrait durer long-temps; je me suis bien trompé. On a trouvé depuis le secret de mettre sur le dos d'un homme une palette entière garnie de toutes les teintes et nuances possibles. Aujourd'hui on met la même variété dans les broderies d'or et d'argent qu'on mêle de paillons de diverses couleurs : ces habits donnent à nos jeunes gens de la cour un avantage décidé sur les plus belles poupées de Nuremberg. L'abbé Galiani prétend qu'il n'est pas bien sûr qu'on puisse avoir du génie en portant perruque ou en frisant ses cheveux et les enfermant dans une bourse, et il attribue à ces usages notre infériorité à l'égard des anciens. Cette vérité a pour moi un tel degré d'évidence, que, si j'étais roi de France, je réformerais, non par un édit, mais sur ma personne, toutes ces modes d'origine gothique qui font d'un Français habillé le plus mesquin, le plus insipide et le plus ridicule personnage qui se soit jamais tenu sur ses deux pieds; et si j'avais à être assassiné ce ne serait pas par le coutelas des frères Jésuites, mais bien avec les aiguilles des faiseurs de paillons et de paillettes.

M. Leclerc, qui a été quelque temps médecin de M. le

comte de Rasoumowski, ancien hetmann des Cosaques et feld-maréchal des armées de Russie, s'est établi depuis son retour en France à Villers-Coterets, bourg de l'apanage du duc d'Orléans, situé près de Soissons et de Compiègne, pour y exercer la médecine. Avant d'y aller fixer sa résidence, il avait publié un ouvrage de médecine, mais je ne me rappelle plus si cet ouvrage s'appelait l'Homme physique, ou l'Homme malade, ou l'Homme en santé (1). Je sais seulement que ce livre fut regardé comme une production bien folle, bien impertinente, et bien hardie par son ignorance à la fois et le ton d'assurance qui y régnait. C'est le petit nombre de vrais juges dans ces matières qui en pensaient ainsi; car pour les gens superficiels, ils en étaient presque séduits à cause de la chaleur avec laquelle certains morceaux étaient écrits; mais enfin ce livre n'a eu qu'une existence éphémère, et il est aujourd'hui parfaitement oublié. Ne voilà-t-il pas M. Leclerc qui n'ayant pas réussi à faire le médecin du corps, veut faire le médecin de l'ame. Il vient de publier un magnifique prospectus d'un ouvrage qui aura pour titre : *Yu le Grand et Confucius*, histoire chinoise. Cet ouvrage sera un magnifique volume in-4° (2), du même format que le magnifique prospectus. Il paraîtra dans le mois de septembre; l'on pourra souscrire jusqu'au 15 mai la somme de huit livres; ceux qui n'auront pas souscrit seront obligés de le payer douze livres. Malgré cette menace, je ne crois pas que la presse des souscripteurs soit fort grande. Voulez-vous que je parle plus clairement? Yu le Grand, c'est

(1) *Histoire naturelle de l'homme considéré dans l'état de maladie*; Paris, 1767, 2 vol. in-8°; réimprimé en 1784, 2 vol. même format.

(2) Soissons, 1769.

Télémaque; Confucius, c'est Mentor, ou M. Leclerc habillé en Minerve. Yu est la plante royale, Confucius Leclerc est le jardinier cultivant la plante royale; c'est-à-dire que si nous sommes assez sots pour mettre notre argent à encourager cette entreprise, nous aurons un roman moral de plus sur l'institution d'un jeune prince, héritier d'un vaste empire. Quand vous aurez lu le prospectus de Confucius Leclerc, vous ne vous sentirez pas un grand empressement pour la tisane qu'il nous prépare. Que ne purge-t-il et ne saigne-t-il en Soissonnais, et que ne nous laisse-t-il tranquilles ?

M. Loyseau de Mauléon était un des plus célèbres avocats au parlement de Paris; mais il vient de quitter le barreau pour une charge de conseiller d'une cour souveraine de Lorraine. Cette charge ne l'éloignera guère de Paris où les affaires de sa compagnie, dont il est député, le retiendront presque toujours. Depuis qu'il a quitté le barreau, il a recueilli, en deux volumes in-4°, les *Plaidoyers et Mémoires* des principales causes qu'il a défendues(1), mais il a poussé sa délicatesse au point de ne pas vouloir permettre qu'on vendît ce recueil, et il s'est réservé d'en faire présent à ceux qui le désiraient. Vous trouverez dans ces Mémoires un tant soit peu de ce ton de déclamation qui dépare en France l'éloquence du barreau; mais il n'y en a qu'autant qu'il en faut pour prouver que l'auteur vaut bien mieux que l'école où il s'est formé. Quand je lui ai demandé pourquoi il n'avait pas fait imprimer à la suite de chaque Mémoire le jugement qu'il a occasioné, il m'a répondu : « Pour l'honneur des juges. » Ce M. Loyseau est un des

(1) Ce recueil a été réimprimé en 1781, 3 vol. in-8°.

plus honnêtes hommes du royaume. Il pousse la rigidité de la probité et du désintéressement à ce point romanesque qui ne fait tort qu'à soi, qui ne vous rend guère propre à faire fortune, mais qui vous rend bien intéressant. M. Loyseau perdit sa mère il y a environ deux mois; il l'aimait avec tendresse et la respectait, il l'adorait; ce n'était pas de la passion, c'était un culte. Quoique je le connaisse peu, sachant tout ce qu'il perdait, je crus devoir lui marquer la part que je prenais à sa douleur. Il vint chez moi au bout d'un mois pour me remercier; je le trouvai si abattu, si consterné, si profondément affligé, si simple et si touchant dans l'expression de sa douleur, dans l'éloge de sa mère, que je ne pus jamais m'empêcher de pleurer aux sanglots la mort d'une femme que je n'avais jamais vue.

M. d'Anville, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, vient de publier dans un magnifique volume grand in-folio, enrichi de cartes superbes, sa *Géographie ancienne abrégée*. M. d'Anville est le premier géographe de ce pays-ci, et peut-être de l'Europe; il est plus amoureux de sa science, que le jeune homme le plus passionné ne l'est de sa maîtresse.

On a imprimé et orné d'estampes un poëme intitulé: *Narcisse dans l'île de Vénus*, en quatre chants (1). C'est l'histoire de Narcisse, d'Écho et de Tirésias rimée, et c'est l'ouvrage posthume d'un M. de Malfilâtre, mort, en 1767, à l'âge de trente-quatre ans qu'il a passés dans l'infortune. L'éditeur veut nous attendrir sur ses malheurs, et nous faire regretter son génie; mais quant à ce

(1) Paris, Lejay, 1769, in-8°.

dernier point, son poëme m'a fourni de puissans motifs de consolation. On le vend au profit des créanciers qu'il a laissés.

OCTOBRE.

Paris, 1^{er} octobre 1769.

ON a donné, le 2 du mois passé, sur le théâtre de la Comédie Italienne, un opéra comique, intitulé *l'Amant déguisé, ou le Jardinier supposé*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, par M. Favart, la musique de M. Philidor. M. Favart nous apprend dans son avertissement que cette pièce a déjà été jouée sur le Théâtre Italien, comme comédie, en 1756; son succès fut interrompu alors par la maladie et la mort de Silvia. Cette actrice jouait dans ce temps sur ce théâtre; à l'âge d'environ soixante ans, les rôles naïfs et tendres, comme nous avons vu mademoiselle Gaussin les jouer à cinquante ans sur le Théâtre Français. Mais si cette actrice charmante avait perdu les graces de sa taille, elle avait du moins conservé de la fraîcheur avec les plus beaux yeux du monde, et un son de voix si touchant et si enchanteur qu'il était aisé d'aider à l'illusion. Il s'en fallait bien que Silvia, au moins au déclin de ses années, eût aucun de ces avantages. Elle avait un son de voix fort aigre; on pouvait aisément compter le nombre de ses années par ses rides, et elle jouait ses rôles naïfs avec tant d'affectation, qu'il me fut impossible de me faire à son jeu précieux et cassant, comme dirait M. le marquis de Mi-

rabeau. Malgré ses graces cassantes et les afféteries de son jeu naïf, elle jouissait de la plus grande réputation; et les fins connaisseurs la mettaient fort au-dessus de mademoiselle Gaussin, tout comme, dans le même temps, on affectait de donner la préférence aux tragédies du barbare Crébillon sur les tragédies de M. de Voltaire. Marivaux avait composé ses *Fausse Confidences*, ses *Jeux de l'amour et du hasard*, et autres froidures pour le jeu de Silvia.

Vraisemblablement M. Favart crut sa pièce sans ressource à la mort de cette actrice, et la retira; elle s'appelait alors *la Plaisanterie de campagne*. Il vient de la remettre au théâtre, et en y cousant dans toutes les scènes des paroles pour des airs de musique, il a cru en faire un opéra comique. C'en est un en effet, mais plat et froid. M. Favart ne se doute pas, ni le public non plus, que la marche de l'opéra comique est entièrement différente de la marche d'une comédie. C'est Sedaine qui sait ce secret, et qui sait qu'il ne faut pas faire marcher la cavalerie comme de l'infanterie.

Le titre vous apprend en partie l'intrigue de la pièce. Madame de Marsillane, femme ridicule, qui parle gras parce qu'elle est provençale, arrive avec sa fille Lucile dans une maison de campagne près de Paris, chez une de ses amies qu'elle trouve absente. Elle vient pour marier sa fille à un certain Damis; mais Lucile, sans consulter sa mère, avait fait choix du beau Clitandre; et le beau Clitandre, sans consulter Lucile, s'était établi avant son arrivée dans cette maison de campagne, en se mettant en condition chez le jardinier en qualité de garçon.

Ce n'est pas là le seul travestissement; une jeune personne, Julie, est aussi établie dans cette maison, en

homme de robe. Celle-là ne se déguise que par espièglerie; elle est presque toujours en homme à la campagne; elle a découvert le déguisement de Clitandre avant l'arrivée de madame de Marsillane, et elle a résolu de servir cet amant sans le mettre dans sa confiance, et même après l'avoir rudement embarrassé; elle a un intérêt personnel à servir Lucile et Clitandre, parce qu'elle est l'amante de ce Damis que madame de Marsillane destine à sa fille, et qu'elle ne compte point du tout se détacher de son amant. Cette folle de Provençale n'est pas seulement venue pour se défaire de sa fille, elle doit se remarier elle-même au frère de Julie. Celle-ci en petit robin se donne à madame de Marsillane pour son frère et lui fait l'amour; la tête en tourne à la vieille folle. Julie exige que Lucile soit mariée à Clitandre; sa mère consent à tout pourvu qu'elle épouse son charmant robin. Le notaire arrive, et, pendant qu'il dresse les deux contrats, Julie surprend Clitandre et Lucile la nuit dans le jardin, et, après avoir joui quelque temps de leur peur et de leur embarras, elle découvre le déguisement de Clitandre à madame de Marsillane qui cause une surprise bien agréable aux deux amans, en consentant à leur union au moment de leur plus grande détresse. On apporte les deux contrats; quand celui de Clitandre avec Lucile est signé, madame de Marsillane veut aussi signer le sien avec le charmant robin; alors le charmant robin reprend son nom de femme. Madame de Marsillane se croit trompée, trahie; mais on annonce l'arrivée de la maîtresse de la maison, suivie du frère de Julie qui se met en son lieu et place, et la pièce finit, au contentement de tout le monde, par un divertissement.

Au défaut de vraisemblance il faudrait du moins de la

verve pour faire passer un tissu si informe; mais M. Favart ne s'en pique pas. La musique est de M. Philidor, c'est tout dire. Ce compositeur a de la verve, du nerf et de la couleur pour deux, et M. Favart y a compté. Cet ouvrage-ci, qui a réussi, ne vaut pourtant pas le *Jardinier de Sidon* que Philidor donna l'année dernière (1), et qui tomba parce que la pièce était plate et mauvaise sans nulle ressource. La musique de ce *Jardinier de Sidon* est un des meilleurs ouvrages de ce compositeur. La musique du *Jardinier supposé* est fort agréable, et si elle n'est pas de la force des autres ouvrages de Philidor, c'est la faute de son poète qui lui a fourni le moins d'occasions possible pour faire de la musique. Madame Trial y chante un air de bravoure qui est charmant; cette actrice, habillée en jeune homme de robe, a beaucoup contribué au succès du *Jardinier supposé*; elle était connue autrefois à ce théâtre sous le nom de mademoiselle Mandeville. Un vieux commis aux fermes, appelé Comolet, l'avait fait élever, lui avait fait apprendre la musique, l'avait ensuite épousée et fait débiter à la Comédie Italienne. Le parterre lui trouvait la voix fort jolie, un goût de chant très-bon, mais le jeu un peu triste; c'est que sa vie l'était. M. Comolet tenait madame Comolet enfermée sous la clef, et ne la relâchait que pour le temps où mademoiselle Mandeville avait à jouer en public. Mais M. Comolet a eu le bon esprit de mourir, et sa veuve est devenue en peu de temps une autre personne; sa figure est embellie, sa physionomie s'est éclaircie; elle a joué le rôle de Louise dans *le Déserteur* avec tant de succès que madame Laruette n'a plus osé le reprendre. Elle vient de donner un successeur à M. Como-

(1) Voir précédemment page 14.

let dans la personne de M. Trial, acteur de ce théâtre. Ce M. Trial, frère cadet du directeur de l'Académie royale de Musique, est fort médiocre comédien; il a une voix que je ne peux souffrir; mais il est d'ailleurs beau garçon, il est bon musicien, et sa femme ne manquera pas de faire encore des progrès sous lui. On peut remarquer que messieurs les Comédiens Italiens ordinaires du roi ont le droit et la facilité de s'épouser en légitime nœud et en face de l'église. M. Arlequin a épousé madame Arlequin très-solennellement à la paroisse Saint-Sauveur; M. et madame Laruette ont suivi cet exemple, M. et madame Trial viennent de le suivre. Il s'en faut bien que messieurs les Comédiens Français ordinaires du roi aient le même privilège, et M. l'archevêque de Paris leur refusant le sacrement du mariage, les réduit au concubinage sans miséricorde; ainsi il n'y a point de péché ni d'excommunication de jouer la comédie sur la rive droite de la Seine, mais on est à tous les diables quand on la joue sur la rive gauche.

On a donné, le 20 du mois dernier, sur le théâtre non-excommunié de la rive droite de la Seine, vulgairement appelé théâtre de la Comédie Italienne, un autre ouvrage nouveau intitulé *le Tableau parlant*, comédie-parade, en un acte et en vers, mêlée d'ariettes; les paroles de M. Anseaume, souffleur de la Comédie Italienne; la musique de M. Grétry.

La parade est un mélange de bouffonnerie et de noblesse; les acteurs sont choisis dans le bas peuple et cherchent à nous faire rire en contrefaisant la déclamation tragique et en corrompant la prononciation des mots d'une manière burlesque. Les auteurs classiques en ce

genre mettent ordinairement leur esprit et leur sel à farcir le dialogue d'équivoques dont le double sens a presque toujours quelque sottise en vue. Ce n'est pas le premier des genres assurément, il marche cependant avant le genre ennuyeux, le seul qui, suivant M. de Voltaire, n'est pas bon (1). La parade a été ainsi nommée parce que les farceurs la font jouer devant leurs boutiques, sur un balcon, pour amuser le peuple et lui donner envie d'entrer dans le jeu. Les personnages essentiels de la parade sont M. le vieux père Cassandre, la belle Isabelle, ou par corruption Zirzabelle, sa fille ou sa pupille, M. le beau Léandre qui fait l'amoureux; il est d'extraction soldat aux gardes, enfin, Pierrot et Colombine.

M. Anseaume a fait de M. Cassandre un vieux fou qui est amoureux de sa pupille, la belle Isabelle, et qui veut l'épouser. Isabelle ne se sent pas de vocation à épouser ce vieux barbon; mais Colombine lui persuade qu'un vieux mari vaut encore mieux que rien, et l'engage à répondre aux empressements de M. Cassandre. Celui-ci se doute qu'il n'est pas plus aimé que de raison, il veut s'en assurer par lui-même; il prétexte un voyage qu'il est obligé de faire dans la ville voisine pour assister à une assemblée de notables, apparemment pour y donner son avis sur la cherté des grains; car des gens aussi éclairés que M. Cassandre ont débité de longs et victorieux discours à ce sujet, et se sont fait admirer dans les assemblées de l'année dernière. A peine est-il parti que M. le beau Léandre, suivi de son fidèle écuyer Pierrot, revient de Cayenne. Il est l'amant de la belle Isabelle, il est le neveu du vieux Cassandre; Pierrot est

(1) Voir précédemment page 133 note 1.

l'amoureux de Colombine, cela est de règle : les deux amans ont faim , on leur prépare à souper. Mais M. Cassandre, peu curieux d'aller dire son avis sur la cherté des grains , n'était parti que pour rentrer dans sa maison par la porte de derrière et pour épier ce qui s'y passerait. Il avait fait faire son portrait par un peintre habile, ce portrait était encore sur le chevalet dans la salle où l'on avait préparé le souper pour la partie carrée. M. Cassandre, pour être témoin oculaire de ce souper, n'en fait pas à deux, il découpe son visage de la toile et passe sa tête dans le trou en se tenant derrière la toile. Les convives se mettent à table sans s'apercevoir de rien. Vous croyez bien que M. Cassandre n'est pas ménagé dans leurs propos. Après bien des folies, on oblige Isabelle de se lever, de s'adresser au portrait et de lui demander la permission d'épouser Léandre. Le portrait répond par un *oui* foudroyant, M. Cassandre sort de derrière la toile, et les deux couples restent stupéfaits. Cependant après bien du vacarme, le vieux Cassandre consent au mariage de son neveu avec sa pupille; Pierrot épouse Colombine, et la pièce finit.

Cette dernière scène est très-plaisante au théâtre, le tout est gai et sans prétention, et fournit à la musique des occasions fréquentes et très-variées de se montrer. Il ne faut pas avoir un démon familier pour faire ces choses-là; cependant on en a voulu ravir la gloire à M. Anseaume. M. Collé, autrefois grand faiseur de parades, a revendiqué toute la parade de M. Anseaume, et l'accuse de n'avoir fait d'autre changement que de substituer un portrait à une tête à perruque. Entre eux le débat, je ne prétends enlever à personne sa gloire. M. Collé peut faire jouer sa tête à perruque chez Nicolet,

pour faire diversion au succès du *Tableau parlant*.

Ce succès est très-grand et ira encore en augmentant, grace à la musique charmante et délicieuse de M. Grétry. Il n'y a rien à dire de cet ouvrage, c'est un chef-d'œuvre d'un bout à l'autre; il n'y a que le premier air que chante Cassandre qui soit faible et commun, tous les autres sont charmans, et il n'y a pas du reste un seul morceau médiocre. C'est une musique absolument neuve et dont il n'y avait point de modèle en France; c'est un modèle de musique comique et bouffonne, cela est à tourner la tête. Ce compositeur ira loin s'il vit; mais malheureusement il crache le sang. Il a encore une autre pièce dans son porte-feuille qu'il nous réserve pour l'hiver prochain, c'est *le Sylvain* de M. Marmontel. Il joint au génie et à la science une grande facilité de travail; un style clair et facile fait que le succès de ses pièces n'est jamais douteux un instant; il se fait entendre des ignorans comme des connaisseurs, et à moins qu'il ne s'adresse à des poètes sans nulle espèce de ressource, il est sûr de réussir autant de fois qu'il mettra de pièces au théâtre. Le jeu et la gaieté des acteurs ont encore infiniment augmenté le succès du *Tableau parlant*; ils ont ajouté de verve plusieurs traits fort plaisans qui ne sont pas dans la pièce, et qui ont grandement diverti le parterre.

La France a été plongée dans un deuil inopiné par la mort du grand Poinset, appelé communément le petit Poinset. Il était allé en Espagne au commencement de cette année, pour y exercer, à ce qu'il disait, la charge d'intendant des Menus Plaisirs de Sa Majesté Catholique. D'autres disaient plus simplement qu'il y avait conduit

une troupe de comédiens français dont il s'était fait entrepreneur. Le fait est qu'il y a été pour se baigner dans le Guadalquivir et pour s'y noyer. Je savais bien que les noms de Seine ou de Loire lui paraîtraient trop communs pour leur faire l'honneur de s'y noyer, et qu'il lui fallait un fleuve d'un nom plus sonore et plus noble pour y laisser sa peau. Il s'est baigné pour la dernière fois très-peu avancé en âge; je crois qu'il n'avait pas plus de trente-cinq ans. Il s'était rendu ridicule et célèbre de très-bonne heure par une foule de mauvais ouvrages et par un mélange assez bizarre de bassesse et de vanité, d'insolence et de poltronnerie. Avec une imagination un peu plus ardente, avec plus d'enthousiasme et de courage, il eût été un de ces instrumens redoutables et malheureux dont le fanatisme s'est servi quelquefois avec succès pour les grands crimes; car on lui exaltait aisément la tête; son esprit s'aliénait, et il faisait par faiblesse de caractère des choses très-fortes en cédant à une impulsion étrangère; mais l'idée de danger le désenivrait trop vite. Jeté dès sa première jeunesse dans la crapule et dans la mauvaise compagnie, il a été ce qu'on appelle le souffre-douleur ou le patient d'une société composée d'assez mauvais plaisans. Palissot et Fréron, les comédiens Préville et Bellecour étaient à la tête de cette réunion, qui s'enivrait deux ou trois fois la semaine à souper en se jouant de l'imbécillité de Poinsinet; ils appelaient cela *mystifier*. On persuada un jour à Poinsinet que le roi de Prusse l'avait nommé gouverneur de ses enfans, et avait envoyé un ambassadeur pour le conduire dans ses États; en conséquence, Poinsinet se décora du cordon de l'aigle noir et fit abjuration de la religion catholique avec les blasphèmes les plus terribles, entre les mains de deux

prétendus ministres protestans. Cette abjuration fit du bruit, et peu s'en fallut qu'on n'informât criminellement contre les auteurs de cette ingénieuse plaisanterie. L'infortuné chevalier de La Barre a eu la tête tranchée pour des imputations certainement moins graves. Une autre fois on fit accroire à Poincinet qu'il avait tué un homme en duel et qu'il était recherché par la justice. Pour échapper à ses poursuites, il se fit couper les cheveux, prit perruque, et tourmenté de remords il se réfugia à Saint-Lazare, et voulut y être enfermé quoique le supérieur lui représentât qu'on ne recevait les mauvais sujets dans cette maison de correction, que sur un ordre de la police. Mais le tour le plus sanglant que Palissot joua à Poincinet fut celui-ci : Ils avaient un ami commun nommé Patu ; ce Patu jouissait de quelque fortune ; il mourut jeune en revenant d'Italie. Palissot fit contre Patu une chanson et la lui porta à Passy dans sa maison de campagne en lui confiant que cette chanson était de Poincinet. Patu, irrité au dernier point, jura qu'il rouerait Poincinet de coups de bâton, la première fois qu'il oserait remettre les pieds chez lui. Palissot fait l'avocat de Poincinet, et feignant de vouloir apaiser Patu, il l'irrite de plus en plus, après quoi il s'en retourne à Paris, et renforcé d'un autre mauvais plaisant, il attend Poincinet à souper. A peine est-il arrivé que Palissot lui conte qu'il court une chanson horrible contre Patu, et que lui Poincinet est soupçonné par Patu d'en être l'auteur. On consulte sur les moyens de mettre l'innocence de Poincinet dans son jour, et Palissot lui conseille de faire sur-le-champ une autre chanson sur Patu, un peu gaie, mais innocente, et de la lui porter le lendemain pour se disculper de celle qui courait. Poincinet trouve cet expédient

admirable, et Palissot réussit à lui faire faire, vers par vers, couplet par couplet, cette chanson qu'il avait déferée le matin à Patu. Poinciset sort persuadé qu'il est lui l'auteur de cette chanson et qu'elle est très-innocente; le lendemain il la porte à Patu avec une assurance entière. « Mon ami, lui dit-il, les hommes sont bien méchants; j'avais fait sur vous une chanson fort innocente: on dit qu'ils l'ont travestie abominablement, je vous l'apporte telle que je l'ai faite. » Patu regarde, et trouve ligne pour ligne cette chanson sanglante qui avait tant échauffé sa bile la veille, avant que Poinciset l'eût faite. Vous devinez l'issue de la visite; mais il n'est pas aisé de décider si ce trait fait plus d'honneur à M. Palissot ou à M. Poinciset. Après toutes ces aventures, Poinciset alla faire un tour en Italie. En repassant en France, il s'arrêta quelque temps à Ferney chez M. de Voltaire, qui s'en accommoda comme d'un autre oison de sa ménagerie, parce que les hommes supérieurs s'accoutument de tout; ils sont comme le père éternel qui se suffit à lui-même, et voilà la véritable raison pourquoi il y a tant de mauvais sujets dans le monde, et pourquoi le père éternel s'en met si peu en peine: ce qui nous écorche ne l'égratigne seulement pas. Depuis son retour d'Italie, Poinciset vécut séparé de la compagnie de ceux qui lui avaient joué tant de tours, et lorsqu'il les rencontrait il rangeait quelquefois les rieurs de son côté; malgré cela il resta toujours ridicule. Nous avons de lui plusieurs opéra comiques que la musique de Philidor a fait réussir. Sur le théâtre de la Comédie Française on joue quelquefois sa petite pièce, intitulée *le Cercle*; à l'Opéra il a fait *Ernelinde*, que la belle musique de Philidor n'a pu sauver de sa ruine. Ainsi il s'était vu jouer sur les trois théâtres, et il avait le bonheur d'être

fort content de lui. Les auteurs ont un aveuglement, grace d'état précieuse à conserver, et qui les empêche de s'apercevoir des mauvaises impressions. Poinsinet jouissait de ce bonheur au suprême degré. Il disait : « lorsque je donnai mon *Sorcier*, » avec autant de contentement que M. de Voltaire pourrait dire, lorsque je donnai ma *Henriade*. Lorsqu'il donna donc son *Sorcier*, le parterre demanda l'auteur; il ne se fit pas prier de paraître : *Non, non*, cria le parterre, *l'autre*; et l'on fut obligé de chercher Philidor. Cela n'empêcha pas Poinsinet de rester sur le théâtre et de mettre dans sa préface du *Sorcier* que c'était la première fois que le public avait bien voulu ne pas mêler de l'amertume dans ses bontés pour lui. Pour moi qui suis sans rancune, je recommande l'ame du grand Poinsinet au Dieu Guadalquivir, et je ne me noierai jamais dans ce fleuve de peur de l'y rencontrer. Il avait en son vivant un secret qui me désolait : il excellait dans le genre ennuyeux; mais il savait filtrer l'ennui à travers ses pièces si artistement et d'une manière si imperceptible, qu'on en était suffoqué sans savoir précisément de quel endroit sortaient de si mortelles exhalaisons.

Histoire naturelle de l'air et des météores, par M. l'abbé Richard, six volumes in-12. Après le *Voyage d'Italie*, dont M. l'abbé Richard de Saint-Non (1) nous a gratifiés, je tiens son *Histoire naturelle de l'air* pour lue. Monsieur Capperonnier, garde de la Bibliothèque du Roi et censeur royal, écoutez-moi : Vous êtes un homme de mérite, vous savez bien le grec, vous prêtez

(1) Grimm confond encore ici l'abbé Jérôme Richard avec l'abbé Richard de Saint-Non; voir précédemment p. 155 note 2.

les livres de la Bibliothèque du Roi de très-bonne grace, et par la facilité que vous procurez aux gens de lettres de consulter les livres rares, vous leur êtes devenu cher; ils vous estiment d'ailleurs pour votre savoir et vos mœurs honnêtes; mais corrigez-vous un peu dans les approbations de censeur que vous mettez à la suite des livres nouveaux qu'on vous a chargé d'examiner; vous faites un éloge magnifique d'un ouvrage qui n'en mérite aucun. Vous avez le courage de dire que l'ouvrage de l'abbé Richard peut être regardé comme la suite de celui de M. de Buffon, et de signer votre nom. Où diable avez-vous pris qu'on puisse jamais nommer l'abbé Richard et M. de Buffon dans la même ligne? Un censeur royal a-t-il le droit de s'écarter de la formule reçue? Ses fonctions sont d'attester qu'il a lu l'ouvrage par ordre de M. le chancelier, et qu'il n'y a rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. Si l'ouvrage est, par-dessus le marché, merveilleux, nous saurons bien le voir nous-mêmes, sans que monsieur le censeur royal nous mette le nez dessus; il n'appartient à personne de prévenir le jugement du public.

Tout le monde se souvient encore avec intérêt de l'aventure de M. de Valdahon, mousquetaire, et de mademoiselle de Monnier, fille d'un président, si je ne me trompe, de la chambre des comptes, à Dôle (1). Le mousquetaire surpris la nuit dans le lit de la fille du président, fut obligé de se sauver en fort mauvais équipage. Il s'ensuivit un procès criminel; la fille fut enfermée dans un couvent; le père implacable poursuivit l'amant comme séducteur; il perdit son procès successivement

(1) Voir à ce sujet tom. III, p. 418, et tom. IV, p. 216.

au bailliage de Dôle, au parlement de Besançon et au conseil du roi. Le public et les tribunaux ne virent que deux amans, coupables sans doute de s'être livrés à leurs égaremens, mais dont la faiblesse était après tout fort pardonnable. La constance de M. de Valdahon à offrir toujours sa main à la fille de son persécuteur, dont les poursuites ne tendaient pas à moins qu'à conduire l'amant de sa fille sur l'échafaud, toucha infiniment les cœurs sensibles et honnêtes, M. de Monnier resta seul inflexible. Après sept ans de haine et d'acharnement, sa fille étant enfin devenue majeure et maîtresse de disposer de sa main, la première démarche de son amant a été de lui envoyer les bans de leur mariage signés de sa main, et de la conjurer de hâter cette union si désirée. M. de Monnier a non-seulement rejeté les sommations respectueuses usitées en pareil cas, mais, en renouvelant ses accusations déjà rejetées par tous les tribunaux, il a formé opposition à la célébration du mariage. Il est à croire qu'il sera débouté de cette opposition comme de ses anciennes demandes, et qu'enfin ce couple, puni de ses faiblesses par sept ou huit ans de malheurs et de persécutions, trouvera dans sa constance et sa tendresse réciproques le terme de ses peines. M. Loyseau de Mauléon, autrefois célèbre avocat, aujourd'hui conseiller d'une cour souveraine de Nancy, défendit, il y a sept ans, la cause de M. de Valdahon, et on trouve ces Mémoires dans le recueil de ses Plaidoyers. Quoiqu'il ne soit plus au barreau, il vient de prêter sa plume à mademoiselle de Monnier, pour répondre au nouveau Mémoire que son père a publié dans cette triste affaire. Cette réponse de mademoiselle de Monnier a fait beaucoup de sensation et beaucoup d'honneur à M. Loyseau

de Mauléon; mais comme il faut que je dise toujours ce que je pense, je dirai que je n'en suis pas content. On rencontre sans doute par intervalle, et surtout vers la fin, des lignes pathétiques; mais je soutiens que quand on veut faire parler une fille malheureuse, ferme, respectueuse, et soumise à un père implacable, inflexible, il faut savoir écrire tout différemment; je soutiens que cela est essentiellement froid, et quelque peu d'esprit qu'on suppose à mademoiselle de Monnier, qui en a peut-être beaucoup, s'il est vrai qu'elle a pour son père, malgré l'atrocité de ses persécutions, les sentimens que l'avocat lui prête, je soutiens que sans éloquence, sans talent, elle les aurait exprimés d'une manière cent fois plus touchante, tant le sentiment est supérieur à la rhétorique. Il fallait du moins séparer ici la défense juridique, du langage de fille; il fallait que l'avocat parlât dans cette défense au nom de la fille, et non qu'il la fît parler. Elle aurait ensuite pris la parole et dit : voilà mes droits; actuellement, mon père, écoutez le langage du respect et du sentiment.

Dans les différens entretiens que j'ai eu le bonheur d'avoir avec le roi de Prusse au mois de septembre dernier, Sa Majesté daigna me parler de son entrevue avec l'empereur Joseph II. Elle me fit un très-bel éloge de ce prince, et m'assura entre autres que son règne serait celui de la tolérance. Je ne pus m'empêcher de dire que je voudrais que M. de Voltaire fût averti de l'aurore d'un si beau jour, afin de délecter ses yeux presque éteints d'un spectacle si consolant. Sa Majesté non-seulement me permit de mander de si bonnes nouvelles au patriarche, mais elle m'autorisa de la citer comme garant

de l'aurore d'un si beau règne. Je me suis acquitté de mon devoir; M. de Voltaire en a pris occasion d'écrire au roi de Prusse la lettre que vous allez lire (1). Je m'inscris en faux contre la qualité de Bohémien qu'il me donne, je n'ai de ma vie été en Bohème, je ne me crois pas responsable des rêveries du *Petit Prophète de Boehmischbroda*. On m'a supposé des liaisons avec lui, mais je ne suis pas son compatriote, et je ne veux pas renoncer à ma qualité de citoyen du Saint Empire.

NOVEMBRE.

Paris, 1^{er} novembre 1769.

LA Rosière de Salency est une des personnes à laquelle je dois le plus d'ennui depuis quelques années. Je ne sais comment elle a fait pour se tirer tout d'un coup et avec tant d'éclat de l'obscurité dans laquelle elle est restée ensevelie pendant environ douze cents ans; mais depuis trois ou quatre ans elle a bien pris sa revanche, et l'on ne peut se dissimuler qu'après M. Pelletier de Morfontaine, intendant de Soissons, dans la généralité duquel se trouve le village de Salency, à une demi-lieue de Noyon en Picardie, la Rosière de ce village est un des plus illustres personnages de nos jours. Si, malgré ces éclaircissemens, il y avait encore en Europe quelqu'un d'assez ignorant pour me demander ce que c'est que cette Rosière, je ne pourrais m'empêcher de lui adresser cette courte et sévère semonce.

(1) Voir dans la *Correspondance* de Voltaire avec le roi de Prusse la lettre datée de novembre 1769, commençant par *Sire, un Bohémien*.

« *In nomine patris*, etc. Malheureux ! d'où venez-vous et où vivez-vous ? Vous n'avez donc pas lu le *Mercur de France* sous la confection de M. de La Place ? Vous ne lisez donc pas l'*Année littéraire* de M. Fréron, de l'Académie d'Angers ? Vous n'avez donc pas lu cet ouvrage immortel de M. de Sauvigny, que M. Favart appelle un ouvrage patriotique aussi intéressant qu'agréable, et qui porte pour titre : *l'Innocence du premier âge en France* (1) ? Vous n'avez donc pas remarqué que l'ouvrage patriotique de M. de Sauvigny est orné d'une estampe patriotique faite d'après un dessin original et patriotique de M. Greuze ? Vous ignorez donc qu'il résulte de tout ceci qu'il y a eu un saint Médard, évêque de Noyon en Picardie, qui vivait au cinquième siècle de notre ère ; que ce saint Médard est devenu saint canonisé par laps du temps, et que cela est si vrai que tous les ans le jour de sa fête décide de quarante jours de pluie ou de beau temps, ce qui devrait fermer à jamais la bouche aux incrédules ; qu'il en résulte encore que saint Médard était seigneur du village de Salency près de Noyon, et qu'il y a fait une fondation de vingt-cinq livres et d'une couronne ou chapeau de roses à distribuer tous les ans le 8 juin, jour de sa fête, à la fille la plus sage du village ; que cette fille s'appelle la Rosière, que son couronnement se fait avec beaucoup d'appareil et de cérémonie ; qu'il est suivi d'un bal champêtre ; que le roi Louis XIII se trouvant en son temps au château de Varennes proche Salency, y envoya son capitaine des gardes pour faire la cérémonie de la Rose en son nom, et ajouta une bague et un cordon bleu au chapeau de roses ; que de nos jours M. Pelletier de Morfontaine, intendant de

(1) 1768, in-12.

Soissons, a donné un nouveau lustre à la fête de la Rose en y assistant en personne, en faisant danser madame l'intendante au bal champêtre, et en consacrant ces mémorables événemens par des descriptions aussi touchantes que brillantes, sorties de la plume immortelle de son subdélégué et de messieurs Fréron, de La Place et compagnie; qu'il conste des registres du collecteur de cette paroisse, composée de cent quarante-huit feux, que tous les habitans en sont doux, honnêtes, sobres, laborieux, et, quelque forte que soit la taille, contens de leur sort, ce qui, après la miséricorde divine, est visiblement l'ouvrage du chapeau de roses de saint Médard, imposé à la fille la plus sage par les mains de M. Pelletier de Morfontaine? »

A ce beau sermon, mon malheureux ignorant répond qu'il ne lit pas le *Mercur de France* ni les feuilles de M. Fréron; qu'il a voulu essayer de *l'Innocence du premier âge* de M. de Sauvigny, mais qu'il n'a pu la couler à fond; qu'il est assez fâché que son ami Greuze perde son temps à faire le Gravelot ou le Charles Eisen au lieu de faire le Greuze; qu'il fera sans doute ces pauvretés mieux que les autres faiseurs de dessins pour livres; mais que l'habitude de faire de pareilles minuties gâte bien vite le style d'un artiste; que ces minuties et la fureur de mettre des images dans les livres perdront les arts en France, précisément parce qu'elles font gagner aux artistes beaucoup d'argent en peu de temps; qu'il voudrait que son ami Greuze ne fit cas que de la gloire et méprisât l'argent, qui d'ailleurs ne lui manque pas; qu'il voudrait encore que M. l'intendant de Soissons ne se fit pas si prodigieusement encenser par nos faiseurs de feuilles et de journaux, le tout à propos de la Rosière de Salency;

que l'éloge d'un bon intendant de province doit être dans le cœur et dans la bouche des peuples de sa généralité, et non dans les feuilles de M. Fréron ; que cet éloge dépend moins de la grace avec laquelle il impose un chapeau de roses, que de la justice avec laquelle il impose et répartit la taille ; qu'il approuve d'ailleurs très-fort que le pluvieux saint Médard ait donné vingt-cinq francs et un chapeau de roses ; que l'imbécile et atrabilaire Louis XIII y ait ajouté un ruban bleu, et que madame l'intendante aille danser au bal champêtre ; mais qu'à l'égard de messieurs les historiographes de la fête de Salency, y compris le romancier M. de Sauvigny et le nouveau Médard de Morfontaine, il se réserve le droit de s'écrier avec le saint apôtre : *O platitudo platitudinum!*

Et tandis que je m'apprête à pulvériser ces objections insolentes par une réplique victorieuse, je vois entrer dans mon cabinet le prophète Nathan qui, prenant ma dispute pour une parabole, et m'arrêtant au moment où je vais prononcer la condamnation de l'ennemi de la Rosière, s'écrie : *Tu es iste vir* (1) : *c'est toi qui l'as nommé* (2) : *qui se sent morveux se mouche*. A ces mots, je reste interdit, pétrifié ; car je ne suis pas assez grand seigneur pour oser renvoyer un prophète en disant simplement à mes gens : *Qu'on donne à boire au prophète*. Ce premier moment de confusion passé, je rentre en moi-même, et je suis forcé de m'avouer que j'ai négligé depuis un temps infini de lire le *Mercur de France*, qu'il n'y a peut-être aucun temps de ma vie où j'aie lu l'*Année littéraire*, qu'en sorte que, sans la lecture assidue

(1) REGES, II, chap. XII, v. 7.

(2) RACINE, *Phèdre*, act. I, sc. 3.

de la *Gazette de France*, je me trouverais atteint et convaincu de ne pas lire un seul ouvrage classique de la nation. Poussant plus loin mon examen, je trouve que je n'ai pas fait grand cas du petit dessin de mon ami Greuze, et que *l'Innocence* de M. de Sauvigny m'a tant ennuyée, que j'en ai pris la *Rosière*, ensemble M. l'intendant de Soissons et ses historiographes, en grippe.

Mon cœur s'était endurci, je l'avoue; et si je ne persiste pas dans mon iniquité, si je suis retiré à temps du bord du précipice de Salency, je dois mon salut à la grace spéciale du Seigneur, qui m'a dépêché son prophète Nathan sous la figure douceuse et peignée de M. Favart.

Ce poète vient de mettre le sujet de *la Rosière* sur la scène; mais les prophètes sont accoutumés de s'adresser d'abord aux rois. En conséquence M. Favart a fait représenter sa *Rosière de Salency*, le 25 du mois dernier, devant Sa Majesté à Fontainebleau; on nous flatte de nous la faire voir incessamment à Paris. C'est une comédie en trois actes en prose, mêlée d'ariettes; quant à la musique, c'est un *pasticcio*; Philidor et Monsigny y ont la principale part. Un amateur célèbre, M. le baron de Swieten, fils du premier médecin de l'impératrice-reine, en a fait plusieurs airs. M. Favart y a fait reparaître aussi l'ancien et détestable usage de mêler le dialogue de couplets en vaudeville, usage qui était autrefois essentiel à l'opéra comique français, et que M. Sedaine a banni du théâtre. La pièce *On ne s'avise jamais de tout*, est la première en date où cet usage n'a pas été observé. La plupart des airs de *la Rosière* sont parodiés, c'est-à-dire que la musique a été faite avant les paroles, et que le poète a arrangé ses vers sur les notes comme il a pu.

Mais nous parlerons de la musique quand la pièce aura été jouée à Paris. Je suis persuadé qu'elle y réussira beaucoup, quoique ceux qui l'ont vu jouer à la cour prétendent qu'elle est froide et pleine de longueurs. Mais le parterre de Paris aime les Rosières et les pauvretés ; je réponds à M. Favart du succès.

Vous trouverez dans cette pièce ce mélange de naïveté apprêtée, de gaieté ou affectée ou grivoise qu'on remarque dans les ouvrages de Favart, faufile avec le ton précieux, fade et doucereux des bergers de Fontenelle, le tout sans aucune verve ni force comique. L'intrigue de la fable est détestable; et quoique mauvaise, on voit qu'elle a coûté au poète des efforts considérables, et qu'il n'a pu la mener jusqu'à la fin sans une extrême fatigue. Pour la soutenir, il a employé un grand nombre de personnages, tous le plus symétriquement contrastés qu'il a pu. La fausseté du ton ou du tissu me rend les ouvrages de M. Favart ou insipides ou insupportables; mais le parterre n'est pas de mon avis, et ce qui m'affadit ou me dégoûte, est souvent élevé par le parterre jusqu'aux nues; c'est ce qui m'arrivera dans vingt endroits de cette Rosière. Vous y trouverez beaucoup de bêtises à la Favart. Par exemple il dit dans son avertissement, d'après les historiographes de Salency, que tous les habitans en sont doux, honnêtes, sobres, etc., et les deux amoureux de sa pièce, qui sont, comme de raison, les deux plus braves garçons du village, sont tapageurs et querelleurs, et sont prêts à se saisir au collet pour un malentendu que les gens doux et sobres éclaircissent avant d'en venir aux voies de fait. M. Favart me répond à cela que les querelles fournissent des sujets de duo et de trio, et que les gens sobres et doux ne fournissent rien à la musique :

en quoi je suis parfaitement de son avis. Il fait chanter à sa Rosière le couplet que voici :

Lise dormait sur la fougère,
Blaise approchant d'un pas discret,
Adroitement sa main légère
Place des fleurs à son corset;
A son réveil elle est surprise :
Le bouquet charmant que voilà !
Jetez ces fleurs, petite Lise :
Ta la la la, l'amour est là.

J'ai conféré sur ce couplet avec M. de Morfontaine, et il m'a assuré qu'il ne donnerait pas le chapeau de roses à une fille de Salency qui l'aurait chanté.

Il y a d'ailleurs dans cette pièce quelques détails agréables et plaisans, et le rôle du bailli, quoique mis pour la centième fois sur la scène, amusera beaucoup le parterre.

Le succès de la parade du *Tableau parlant* qui, grace à la charmante musique de M. Grétry, se soutient au théâtre de la Comédie Italienne dans tout son brillant, a excité la bile de M. Palissot. Il vient d'adresser une sanglante satire contre l'opéra comique, et plus encore contre son siècle et sa nation, à son digne ami M. Nicolet.

Épître à mon digne ami M. Nicolet.

Illustre Nicolet, ta perte est assurée,
De puissans ennemis dès long-temps l'ont jurée ;
Des esprits éclairés, vastes dans leurs desseins,
Veulent te supprimer comme les Capucins.

Pour ranimer le goût languissant et malade,
 A l'hôtel de Bourgogne (1) on unit la parade;
 Clairval, d'un beau Pierrot étalant tout l'éclat,
 A repris la couleur de son premier état,
 Et son théâtre fier de ce qu'il te dérobe,
 Attire tout Paris avec ta garde-robe.
 D'une tête à perruque on a fait un tableau;
 Le parterre se pâme, et crie : *Ah! que c'est beau!*
 La France est le pays où règne la sottise.
 Je sais que l'étranger en rit et nous méprise;
 Et moi qui ne veux point partager ces mépris,
 Je vais de nos travers gémir loin de Paris.

Siècle du grand Louis, nous regrettons ta gloire!
 Quelle place le nôtre aura-t-il dans l'histoire?
 Pour remplacer Boileau nous n'avons que Fréron;
 Pour remplacer Quinault nous n'avons que Laujon;
 Et si la faux du temps vient à frapper Voltaire,
 François de Neufchâteau devient son légataire.
 Lemierre et Sauvigny, La Harpe et Chabanon,
 Nous glacent en voulant imiter Crébillon,
 L'agréable Saint-Foix (2), d'humeur douce et badine,
 Est fidèle à la prose en réformant Racine;
 Beaumarchais, trop obscur pour être intéressant,
 De son dieu Diderot est le singe impuissant.
 Un Cailhava nous peint Thalie à la Courtille;
 Molière, ton habit se change en souquenille;
 Pour te mieux outrager cent ans après ta mort,
 Le coup de pied de l'âne est donné par Chamfort (3).
 A ces pauvres Quarante il ne faut pas s'en prendre,
 Ils ont fait de leur mieux pour honorer ta cendre.
 Où sont ces aigles fiers fixant l'astre du jour?
 Apollon aujourd'hui n'a qu'une basse-cour.

(1) Où se trouve aujourd'hui le théâtre de la Comédie Italienne.

(Note de Grimm.)

(2) Allusion au malheureux essai de M. de Saint-Foix de mettre le cinquième acte d'*Iphigénie* en action.

(Note de Grimm.)

(3) Allusion fort injuste à l'*Éloge de Molière* par Chamfort.

Mais pourquoi regretter notre splendeur antique,
 Puisque nous jouissons de l'opéra comique ?
 Si puissant de nos jours, son dieu fut *Savetier*,
Maréchal, *Bûcheron*, *Serrurier*, *Tonnellier* (1);
 Le sublime Quétant fit une poétique
 Pour prouver que ce dieu n'était dieu qu'en boutique.
 Dans *Tom Jones* enfin il prit un noble essor,
 Et fut jusques aux cieux porté par Philidor.
 L'atroce *Barnevelt* vint dans notre royaume.
 La Grèce eut son Homère, et Paris son Anseaume.
 Jeunesse, qui suivez cet auteur de si loin,
 Avant de travailler, méditez avec soin;
 La gloire que produit cette illustre carrière
 Doit tenter, j'en conviens; mais pour l'avoir entière,
 Parlez, du grand Sedaine avez-vous les talens ?
 Si vous ne pouvez pas attraper ses élans,
 Tâchez au moins d'atteindre au poli de son style;
 Modeste comme lui, soyez aussi docile;
 Gardez-vous bien surtout de faire un opéra,
 Il arrive malheur à ces ouvrages-là.
 La Motte est massacré par la main d'un Cardonne (2);
 Dans les bras de l'Amour le Dieu du Goût frissonne.
 Quinault, tu dois frémir dans la nuit du tombeau,
Persée est corrigé par monsieur Joliveau (3).
 Malgré ses vers brillans et sa douce faconde,
 Nous avons vu périr *la Reine de Golconde*;
 Mais l'auteur, pour se faire un bonneur singulier,
 Conçoit du *Déserteur* l'ouvrage régulier;
 Monsigny, digne ami, se contient de manière
 Que la gloire à Sedaine appartient tout entière.
 Ce poète, qui peut remplacer Poinset,

(1) Titres d'opéra-comiques dont Grimm a rendu compte, et dont plusieurs sont de Quétant.

(2) Nom d'un musicien de Versailles, qui a, je crois, remis en musique l'opéra d'*Omphale* sans succès. (Note de Grimm.)

(3) Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Musique, et actuellement l'un des quatre nouveaux directeurs de l'Opéra nommés par la ville. (*Ibidem.*)

A force de travail marche après Taconet.
 On lui doit des *Sabots* l'intrigue intéressante,
 Sa délicate main crépit *l'Ile sonnante* (1).
 Il fit *l'Anneau perdu*, sifflé, puis oublié,
 Et *l'Huître*, et *la Gageure*, et *le Mort marié*.
 Ton théâtre, Arlequin, tout rayonnant de gloire,
 Est dans cet âge heureux le temple de mémoire :
 C'est dans cette piscine où les auteurs perdus
 Se lavent des affronts qui les ont confondus.
 Marmontel, tu rendis *Cléopâtre* hydropique,
 Tu fis à l'Opéra mourir *Hercule étique*,
 Tu sentis qu'il fallait, pour te faire un grand nom,
 En vers bien boursoufflés composer *le Huron* ;
 Mais comme un faible enfant, bronchant dans la carrière,
 Tu fis choix de Grétry pour tenir ta lisière.
 Travaillez, plats auteurs tant de fois bafoués,
 Et pendant quatre mois vous vous verrez joués.
 D'informes avortons Paris est idolâtre,
 Et tous les écrivains brillent sur ce théâtre ;
 Son concours éclatant, ses éternels succès
 Attestent chaque jour le bon goût des Français.
 Esprit universel, prodigieux génie,
 Voltaire, efforce-toi de changer de manie :
 Tous les mois contre dieu tu donnes un écrit ;
 Ne sois plus le Fréron du pauvre Jésus-Christ (2).
 Tu t'es fait dans ton lit porter le viatique ;
 Il valait bien mieux faire un opéra comique.
 Espérant embellir tes vers mâles et forts,
 La Borde (3) t'eût prêté ses sons durs et discords,

(1) M. Nicolet représente à son digne ami que *l'Ile sonnante* est de M. Collé et non de M. Sedaine, et qu'il n'envie pas cette pièce au Théâtre Italien. Au reste, il pardonne volontiers cette petite erreur en faveur de tant de vers harmonieux et pleins de sel. (Note de Grimm.)

(2) M. Nicolet représente à son digne ami que ce mot ne passe pas pour être de lui. (Ibidem.)

(3) Premier valet de chambre du roi, auteur de la musique de plusieurs pièces.

Et ton pinceau traçant les amours de Jean-Jacques,
 Nous aurait amusés beaucoup plus que tes pâques.
 O mes concitoyens, qu'est devenu le goût ?
 L'ignorance domine, elle s'étend sur tout.
Armide vous plairait moins que des Zirzabelles,
 Et du *Tableau parlant* vous êtes les modèles.

Il résulte de cette Épître que le goût est malade en France, qu'il n'y a plus dans la nation que M. de Voltaire et M. Palissot, que la faux menace l'un, et que l'autre, indigné de voir le règne de la sottise, et ne voulant pas partager ces mépris,

Va de tous nos travers gémir loin de Paris ;

en sorte qu'il ne restera plus personne à la France. C'est là le moment de s'écrier avec Marcel (1) : *Pauvre royaume!* A moins que M. Palissot se contente de se retirer seulement à trois lieues de Paris, dans sa célèbre retraite d'Argenteuil où il a cette fameuse lorgnette avec laquelle il épie de loin les sots de Paris, suivant ce vers heureux qui termine son immortel poëme de *la Dunciade française* :

Messieurs les sots, je vous vois d'Argenteuil.

Il y a des gens qui, pour rapprocher encore davantage les deux seuls grands hommes qui restent à la France, ont voulu comparer l'Épître de M. Palissot à son digne ami, avec *le Russe à Paris*, par M. de Voltaire; mais ce dernier morceau ne pourra jamais soutenir le parallèle avec l'autre, ni pour la platitude, ni pour le vide, ni pour le nombre de vers prosaïques et sourds dont cette heureuse Épître fourmille. D'ailleurs, tout le

(1) Le danseur qui voyait tant de choses dans un menuet.

monde sait *le Russe à Paris* par cœur, et l'on n'a pas encore appris l'Épître du digne ami de M. Nicolet, parce qu'elle est remplie de ces vers heureux dont le Pauvre Diable a dit :

Sacrés ils sont, car personne n'y touche.

Mais que ferons-nous à ce goût malade, si le public ne veut pas plus s'apercevoir de son danger que des vers harmonieux de M. Palissot? C'est à messieurs les premiers gentilshommes de la chambre, nos charitables pères nourriciers, à prendre ce danger en considération, et à députer vers Argenteuil pour prier M. Palissot de livrer à nos applaudissemens les ouvrages de sa muse, afin que la France soit préservée de sa ruine totale.

En attendant que le patriarche de Ferney défère aux remontrances que le digne ami de M. Nicolet vient de lui faire, et qu'il s'occupe de l'opéra comique dont il a eu la bonté de lui tailler le canevas, il vient de sortir de la célèbre manufacture de Ferney un nouvel ouvrage intitulé : *Dieu et les Hommes, œuvre théologique, mais raisonnable*, par le docteur Obern (1), traduit par Jacques Aimon; à Berlin, chez Christian de Vos, 1769, volume grand in-8° de 264 pages. Cette fois-ci, c'est donc un docteur anglais qui parle. Le but de son *OŒuvre théologique et raisonnable* est le même que celui de l'*Examen important* de milord Bolingbrocke et de tant d'autres ouvrages qui ont paru en ces derniers temps dans le même esprit; c'est un relevé de toutes les absurdités et de toutes les atrocités des juifs et des chrétiens; seulement milord Bolingbrocke est plus véhément et plus emporté, le docteur Obern plus doux; il pardonne aux

(1) Par Voltaire, compris dans ses *OŒuvres*.

chrétiens leurs sottises et leurs crimes passés, pourvu qu'ils soient sincèrement disposés à s'amender et à devenir tranquilles et raisonnables. Dans le fond tous ces ouvrages ne sont qu'une continuelle répétition des mêmes idées, mais cette répétition, malgré sa continuité, n'est pas fastidieuse. On y trouve toujours des traits d'une tournure neuve et originale, et l'illustre écrivain qui a usurpé depuis vingt ans tant de noms célèbres et tous les noms ridicules, qui paraît tantôt sous l'habit de Bolingbroke et tantôt sous celui de Tamponet, a cela de particulier qu'il n'est jamais ennuyeux. La grace et le charme ne l'abandonnent jamais, et son rabâchage, tout usé qu'il est, me fait plus de plaisir que la fleur des écrits de la plupart de nos merveilleux. Il est sous l'habit et avec la plume du docteur Obern, lequel n'a vraisemblablement jamais existé, plus solide que dans beaucoup d'autres de ses écrits sur ce sujet. La plupart des argumens déjà employés ailleurs paraissent ici avec une force nouvelle. * Il y a aux chapitre trentième et suivans une apologie de Jésus et de ses mœurs qui sera regardée comme un chef-d'œuvre de plaisanterie par tous ceux qui voudront réfléchir combien il faut avoir de gaieté, de verve et de folie pour écrire ces choses-là. Ce qu'il y a de bon, c'est que je parierais que l'auteur ne se doute pas qu'il est plaisant. Dans un autre chapitre il fait un relevé en forme de compte des meurtres commis au nom de Jésus, et il trouve, en calculant modérément, qu'environ dix millions d'hommes ont été massacrés du fait de la religion chrétienne. Si l'on veut savoir comment l'atroce peut s'allier au ridicule, ce chapitre fournira un modèle. *

* Tout ce qui est compris entre cet astérisque et le suivant avait été retranché par la censure impériale.

Il nous est venu de la manufacture encore une autre feuille de vingt-quatre pages, intitulée : *Tout en Dieu ; Commentaire sur Malebranche*. Cette feuille est signée par M. l'abbé de Tilladet (1), qui est sans doute neveu à la mode de Ferney de M. Jacques Aimon, traducteur de M. le docteur Obern. L'œuvre de M. l'abbé de Tilladet est peu de chose ; ce sont proprement des thèses de logique et de métaphysique, pour prouver l'inutilité d'une substance placée entre Dieu et la matière, et appelée esprit ou ame, et pour prouver encore que tout ce qui existe et tout ce qui arrive est une émanation nécessaire de l'Être suprême. On pourrait aussi intituler ces thèses : *Comparaison de Dieu et de la lumière*. Je veux mourir si les raisonnemens de M. l'abbé Tilladet ne sont pas pour moi aussi inintelligibles, aussi absurdes que le plus fier galimatias théologique. Je défie tout homme de bonne foi qui est en état de méditer, d'attacher un sens philosophique au galimatias de M. l'abbé de Tilladet, et de trouver dans ses propositions autre chose qu'un enfant qui joue avec des mots, comme les autres jouent avec des cartes. Voilà donc à quoi est réduit l'esprit le plus pénétrant, le plus lumineux du siècle, lorsqu'il s'élève à de certains objets, et qu'il n'ose se rendre compte de ses idées ! C'est à balbutier et à déraisonner comme un enfant.

Pour les faibles mortels quelle haute leçon !

Comme les arrangemens domestiques du château de Ferney intéressent aujourd'hui plus ou moins toutes les cours de l'Europe, il est nécessaire de remarquer ici que

(1) Pseudonyme de Voltaire, dans les *OEuvres* duquel cet écrit se trouve compris.

la veuve Denis, nièce du seigneur patriarche, vient de reprendre la route de Ferney pour y être réinstallée dans son gouvernement. Les impudens qui fournissent des bulletins aux gazetiers, disent que l'oncle vient de se raccommo-der avec la nièce; ils n'ont jamais été brouillés: l'oncle écrivait deux fois par semaine à la nièce; il lui donnait, indépendamment de son propre revenu, tous les ans la somme de vingt mille livres à dépenser. Mais quel est le grand empire où il n'arrive pas des révolutions? Quelle est la saison qui n'ait pas ses ouragans? Le patriarche qui, comme l'Éternel, se suffit à lui-même, las de tout le bruit de sa ménagerie, fit un jour maison nette. Il renvoya les nièces, les Corneilles, les Dupuits, les Chabanons, les La Harpes, toute la volière d'oiseaux importuns; mais il n'en laissa aucun sans pâture. Nous eûmes la sottise de plaindre ici le patriarche de sa solitude, lui qui ne fut jamais si content que de pouvoir se livrer sans distraction à sa passion pour son cabinet. Il fit frotter sa maison de la cave aux greniers, et y entretint une propreté supérieure à celle des maisons de Hollande. Mais vous savez, par l'Écriture, que l'Éternel s'apaise, qu'il se repent. Le seigneur patriarche est facile et variable comme lui; il s'est repenti, il s'est rendu aux prières de la nièce avec la même facilité qu'il avait nettoyé ci-devant son château. Le temps nous apprendra si l'ancien train, les comédies, les festins, les bals, les soupers, succéderont à l'austérité d'une retraite de dix-huit mois.

Autre chapitre de la chronique de Ferney. Tandis que la nièce Denis cheminait au printemps de l'année dernière vers Paris, celui qui prenait soin de la nourriture corporelle du seigneur patriarche, vulgairement dit son cui-

sinier, ayant été à Paris pour ses affaires particulières, s'en retourna à Ferney; il m'honora d'une visite avant son départ, pour savoir si je n'avais rien à envoyer à son maître, et trouva chez moi M. Bigex s'amusant à copier des feuilles pour le service de quelques princes. Il faut savoir ce que c'est que M. Bigex, parce qu'il va être tout à l'heure un homme célèbre en Europe. M. Bigex, né dans un village de Savoie, eut sans doute occasion dans sa jeunesse d'apprendre le latin, car il en sait beaucoup. Son goût et son bon esprit le portèrent à la lecture des ouvrages de M. de Voltaire et de nos meilleurs écrivains, tandis que la misère le forçait d'être domestique et frotteur dans Paris. Je le connus dans cet état, et j'en fis mon principal copiste, mon homme de confiance. Avant d'entrer chez moi, il avait fait un voyage dans son pays, et chemin faisant il avait rendu hommage au seigneur patriarche, et avait reçu l'hospitalité, ainsi que tout le monde, au château de Ferney. Le patriarche ayant su par son cuisinier que M. Bigex travaillait chez moi à la vigne du Seigneur, et voulant renforcer son secrétariat, me demanda ce bon ouvrier. C'était me couper mon bras droit; mais je consentis avec joie à la fortune de M. Bigex, qui travaille depuis ce temps-là sous les ordres immédiats de son maître, qui est notre maître à tous, et qui ne manquera pas de coucher son nouveau secrétaire sur son testament à côté de M. Wagnière, premier commis du bureau de la réforme philosophique. M. Bigex s'est déjà rendu illustre par plusieurs faits d'armes depuis qu'il siège à Ferney. Il a écrit à M. de Voltaire plusieurs lettres qui ont été imprimées. Il a servi de témoin à son maître, dans plusieurs occasions juridiques, et notamment dans la cé-

lèbre cérémonie du viatique, administré avec tant de solennité le jour de Pâques dernier. Dans le procès-verbal dressé à l'occasion de cette cérémonie, M. Antoine Bigex, à côté de M. Antoine Adam, prêtre, ci-devant soi-disant Jésuite, et d'autres notables de Ferney, témoigne que M. de Voltaire a dit qu'ayant son Dieu dans sa bouche, il pardonnait sincèrement à Nonotte, Patouillet et autres cuistres qui l'ont non-seulement ennuyé, mais encore calomnié près du roi. Depuis ce procès-verbal, signé de bon accord par Antoine Adam, prêtre, et par Antoine Bigex, philosophe, il s'est élevé entre les deux témoins une petite dispute littéraire qui pourrait avoir des suites. Antoine Adam n'aimant pas sans doute Antoine Bigex, l'a accusé d'avoir volé nuitamment des fruits dans un jardin. Celui-ci, qui n'aime pas les épigrammes, a traduit son adversaire en justice pour rendre compte de ses assertions. Ce procès pendant au bailliage de Gex, va être plaidé et jugé en forme après la Saint-Martin. En attendant, M. Antoine Bigex, sans préjudicier à ses raisons civiles, a fait valoir ses raisons littéraires contre M. Antoine Adam, dans une lettre de huit pages, intitulée *Nouvelle provinciale*, avec l'épigraphe :

*Quò semel est imbuta recens servabit odorem
Testa diù (1).*

Cette provinciale est pleine d'érudition et est une très-bonne plaisanterie. L'anagramme *Ad omnia natus*, que le philosophe Antoine Bigex trouve dans le nom d'*Antonius Adam*, est très-heureusement appliquée à un ci-devant soi-disant Jésuite. De quoi s'avise cet im-

(1) HORACE, liv. I, épît. 2, v. 69.

bécile de Père Adam ? M. de Voltaire nous l'avait bien dit, qu'il n'était pas le premier homme du monde ; mais il ne devait pas oublier ce qui est arrivé au premier homme pour une pomme, et c'était bien assez pour dégôûter tout Adam de parler de pommes, même quand il aurait vu son prochain en voler nuitamment. On dit que le seigneur patriarche s'amuse de ce procès, et qu'il laissera libre cours à la justice. On ignore encore pour qui la nièce Denis prendra fait et cause. Elle n'aime pas beaucoup M. Antoine Bigex, mais elle aime encore bien moins M. Antoine Adam.

DÉCEMBRE.

Paris, 1^{er} décembre 1769.

LA fourniture de Ferney a été si abondante dans le courant du mois dernier qu'il faut se dépêcher de passer en revue les différentes productions de cette illustre manufacture. Commençons par la plus faible ; elle est intitulée *les Adorateurs ou les louanges de Dieu*, ouvrage unique de M. Imhof (1), traduit du latin ; écrit de quarante-deux pages : on pourrait l'intituler aussi *Conférence de deux Capucins théistes* ; car le colloque des deux adorateurs de Ferney ne ressemble pas mal au colloque des deux Capucins en chaire, qui se tient dans leurs couvens pendant le carême sous le nom de conférence, pour expliquer aux assistans la controverse et pour mettre en poussière les argumens des hérétiques : l'un des Capucins les explique à l'autre qui les anéantit.

(1) Ou plutôt Voltaire ; compris dans ses *Œuvres*.

Ici le premier adorateur est aussi beaucoup plus fort en paroles que le second; c'est un fanfaron dévot, il veut toujours admirer, adorer, louer, remercier. Le second adorateur fait le rôle du Capucin qui explique la controverse, et qui embarrasse, sans s'en apercevoir, son compagnon qui doit répondre à tout. L'enchaînement des maux physiques et moraux, l'absurdité et la méchanceté des hommes, les ridicules et les crimes que ces deux belles qualités engendrent, ne laissent pas de présenter quelques difficultés contre la bonté et la sagesse ou du moins contre la puissance de l'Être infini. Ma foi, le premier adorateur, après avoir été si magnifique, si verbeux dans son début, reste tout court. « Mon cher frère, dit-il au second adorateur, je ne vous ai point nié qu'il n'y eût de grands maux sur notre globe, il y en a sans doute; nous sommes dans un orage, sauve qui peut. Mais encore une fois, espérons de beaux jours. Où et quand? je n'en sais rien; mais si tout est nécessaire, il l'est que le grand Être ait de la bonté. La boîte de Pandore est la plus belle fable de l'antiquité, l'espérance était au fond. Vous voudriez quelque chose de plus positif; si vous en connaissez, daignez me l'apprendre. » Ne voilà-t-il pas une puissante argumentation! Vous convenez que nous sommes dans un orage, que nous sommes réduits au sauve qui peut, et vous voulez que je passe ma vie à admirer, à louer et à remercier; encore faut-il être poli, et dire : il n'y a pas de quoi. Où diable avez-vous pris qu'on puisse faire autre chose dans un orage que jurer ou gémir? Il est nécessaire que le grand Être ait de la bonté! et pourquoi cela est-il nécessaire? c'est parce que je le désire infiniment. Dites-moi, grand et vénérable patriarche, si vous vous moquez de nous

comme à votre ordinaire; mais non : ce qu'il y a de plaisant, c'est que votre second adorateur vous a engagé dans ce défilé sans que vous en ayez senti le danger, et que votre caquet s'affaiblit sans que vous vous croyiez embarrassé. Supposons un moment qu'un fermier général fît arrêter son carrosse au coin de la rue pour consoler un malheureux qu'il voit étendu sur de la paille, appuyé contre une borne, mourant de faim et de froid, et qu'il lui criât par la portière : « Mon cher frère, encore une fois espérez de beaux jours. Où et quand? je n'en sais rien; mais si tout est nécessaire, il l'est aussi que le roi soit bon, et il ne peut manquer de vous donner avec le temps un Bon de fermier général. » Le second adorateur au coin de la borne ne pourrait-il pas dire au premier adorateur prêchant de la portière de sa désobligeante : « Mon cher frère, vous m'insultez. » * Il eût été difficile, je crois, de persuader au chevalier de La Barré d'admirer, de louer, de remercier la bonté du grand Être qui le fait mourir à la fleur de son âge pour avoir passé devant une procession à vingt-cinq pas sans avoir ôté son chapeau. Mais ce qui doit achever de déconcerter, c'est que le jour du supplice de cet infortuné, le conseiller de grand'chambre Pasquier, principal moteur de cet arrêt de mort, n'a pas soupé avec moins d'appétit et ne s'est pas moins cru un des plus grands oracles de la nation. Si le jour où l'on arracha la langue au malheureux chevalier de La Barre la langue de Pasquier lui était tombée de la gueule dans un souper de Paris, au milieu de ses beaux discours, ou plutôt si elle lui avait été arrachée par une main invisible lorsqu'il dicta cet

* Tout ce qui est compris entre cet astérisque et le suivant avait été retranché par la censure impériale.

affreux arrêt, * je conviens que le second adorateur pourrait se payer des propos du premier adorateur. Illustre patriarche, daignez considérer que les Capucins de saint François d'Assise sont plus conséquens que vos Capucins adoreurs; en faisant de ce monde une vallée de larmes, un lieu d'épreuves et de passage, ils ne nous doivent que des afflictions, et ils ont écarté un grand nombre d'objections. Mais il ne faut être ni Capucin superstitieux ni Capucin philosophique; votre voix divine doit prêcher aux hommes dignes de vous écouter la résignation et la vertu: la résignation à la nécessité qui entraîne l'homme résigné et non résigné; la vertu qui n'a qu'elle-même pour récompense, mais à laquelle vous chercherez en vain de fixer un prix plus digne d'elle. Le bon patriarche a été si embarrassé de ses deux adoreurs, qu'il n'a pas même achevé leur conférence. On lit à la dernière page une réclame de la page suivante; mais il a supprimé cette suite, et il a terminé son écrit par les puissantes consolations du premier adorateur que je viens de rapporter.

La seconde production de la manufacture est une *Requête à tous les magistrats du royaume* (1), composée par trois avocats d'un parlement; écrit de quinze pages. Cette Requête est faite au nom du peuple qui, dans la misère où il est actuellement plongé, demande deux soulagemens aux parlemens, lesquels se disent et sont en effet chargés de la grande police. Le premier soulagement c'est d'obtenir qu'il ne dépende plus de l'évêque diocésain ou d'un grand vicaire de défendre ou

(1) *Requête à tous les magistrats du royaume par les gens de la campagne, au sujet des vexations auxquelles ils sont livrés.* Cet écrit de Voltaire est également compris dans ses *Œuvres*.

de permettre les œufs et le fromage pendant le carême ; le second a pour objet la diminution des jours de fête , ou du moins la permission de travailler pendant ces jours si inutilement multipliés. Cette Requête est écrite avec l'éloquence du monde la plus touchante, il est impossible de la lire sans en être attendri ; et lorsqu'on a fini , on est tenté de s'écrier avec douleur et amertume sur le peu d'effet d'une représentation si raisonnable , si sage , si discrète , si urgente et si pathétique. Ceux qui gouvernent l'ignorent ou la négligent ; ceux qui fondent leur empire sur la bêtise et le malheur du peuple la détestent ; les autres , en la lisant dans un souper , en sont émus , disent que c'est beau , et parlent ensuite de la nouvelle du jour.

Le troisième écrit a vingt-neuf pages , et est intitulé : *Défense de Louis XIV.* Le patriarche y bat un peu la campagne , et touche à trop d'objets à la fois , et n'en approfondit aucun ; il n'a pas non plus osé exposer ses véritables sentimens avec la clarté et la force qu'il serait bien en état de leur donner ; il a voulu , comme on dit noblement , ménager la chèvre et les choux. Il fait le plus grand éloge des *Éphémérides du Citoyen* dont il combat les idées , et dont certainement il ne peut aimer le style (1). Il voudrait bien dire qu'on a fait une sottise de détruire la compagnie des Indes , mais il craint de déplaire au gouvernement , et il n'y a pas jusqu'à l'abbé Morellet qui ne lui en impose. Il en est résulté

(1) *Les Éphémérides du citoyen, ou Chronique de l'esprit national, et bibliothèque raisonnée des sciences, etc.*, journal dont Grimm a déjà parlé tom. V, p. 322, furent rédigées par l'abbé Baudeau et le marquis de Mirabeau, depuis 1765 jusqu'en mai 1768, et par Dupont de Nemours à dater de cette époque jusqu'au mois de mars 1772 compris. Barbier dit que le colonel de Saint-Leu coopéra également à leur rédaction.

une apologie très-faible de Louis XIV, qui a l'air plutôt d'un ouvrage de jeune homme que d'un philosophe consommé. Quand on veut défendre une statue à qui des étourdis et des aveugles allongent de grands coups de massue, il ne faut pas craindre de frapper, sans quoi on ne sauve pas la statue, et il n'y a à gagner pour le défenseur que des coups. Il ne fallait pas défendre Louis XIV, il fallait défendre le siècle de Louis XIV, et le défendre simplement par les suites qu'il a eues, et par la révolution qu'il a produite; c'était là un vaste et beau champ pour un orateur. Il n'est pas difficile de prouver que la France doit tout à ce siècle, sa grandeur et sa gloire, comme les dettes et quelques autres inconvéniens. Il est bien vrai que Louis XIV ne savait pas toujours ce qu'il faisait, qu'il aurait été fort étonné si on lui avait prédit la révolution que plusieurs de ses établissemens produiraient dans l'esprit de sa nation, et l'influence qu'ils auraient sur le génie français; mais il n'en est pas moins certain que tous ces établissemens sont son ouvrage. Il serait encore plus court de ne rien blâmer ni louer *ex professo*, comme font les frondeurs et les panégyristes; mais pour éviter ces deux écueils, il faudrait être assez grand peintre pour tracer le tableau d'un siècle ou d'un règne avec autant de sagesse que de génie : tout bon esprit en connaîtrait le résultat juste et vrai, sans que l'auteur se fût mis en frais d'un blâme ni d'un éloge. Au reste, cette *Défense de Louis XIV* est défigurée par un grand nombre de fautes d'impression. J'ai dit qu'elle ressemblait à un ouvrage de jeune homme; elle en a l'air encore par une grande provision d'encens brûlé à l'honneur de plusieurs auteurs vivans. Il en est tombé quelques grains jusque sur M. de Chamfort. L'il-

lustre patriarche, en parlant de Molière, dit que son trône est vacant, et avertit dans une note qu'il a emprunté cette expression pittoresque et vraie du discours de M. de Chamfort, couronné cette année par l'Académie Française, et ajoute, en forme de leçon, que quand on emploie une expression neuve et de génie, ce que Boileau appelait un mot trouvé, il faut citer l'inventeur. Ma foi, je ne me doutais pas qu'il y eût du génie, et qu'il fallût une imagination pittoresque pour dire que le trône de Molière est vacant. Malgré mon respect pour les décisions du patriarche, je soupçonne qu'il ne faut pas avoir le diable au corps pour inventer de ces expressions pittoresques et neuves; j'ai même toute la peine du monde à m'empêcher de regarder cette expression autrement que comme une mauvaise fleur de rhétorique qu'un homme d'un goût sévère n'approuverait pas. Un trône ne convient pas à tous les hommes de génie, et lorsqu'on a une imagination pittoresque, on n'y assied ni Molière ni La Fontaine, quoique ces deux hommes fussent peut-être les génies les plus rares de leur siècle.

Le patriarche s'est aussi fait l'éditeur des *Souvenirs de madame la marquise de Caylus*, qu'il a même enrichis de notes (1), et à la tête desquels il a mis une courte préface, dans laquelle La Beaumelle est aussi maltraité que dans la *Défense de Louis XIV*. Ces *Souvenirs* forment un volume de cent soixante-seize pages, et ne sont pas achevés; ce n'est proprement qu'un fragment que plusieurs personnes connaissaient depuis long-temps en manuscrit, et qui avait beaucoup de réputation. Après

(1) Les annotations de Voltaire ont été recueillies pour la première fois dans ses *Œuvres*, édit. Delangle, par M. Louis Du Bois.

la mort du comte de Caylus, qui en tenait l'original de sa mère, ces *Souvenirs* furent encore plus connus, et les voilà enfin imprimés, graces aux soins du patriarche; il est fâcheux qu'ils fourmillent de fautes d'impression, de mots estropiés, de ponctuations vicieuses. C'est un fort joli titre que celui de *Souvenirs*, mais il faut convenir que les *Souvenirs de madame de Caylus*, outre qu'ils n'apprennent presque rien de nouveau, n'ont point ce charme, cette facilité, cette grace qu'on serait en droit d'attendre d'un ouvrage de cette espèce, fait par une femme de la cour. Ils sont loin de pouvoir soutenir le parallèle avec les *Mémoires de madame de Staal*, ouvrage si piquant, quoiqu'il n'y ait presque point de faits; ni avec le commérage charmant de madame de Sévigné: ils sont par trop négligés. Leur titre autorise et rend même nécessaire une certaine négligence, mais il ne faut pas que cette négligence dégénère en désordre. Madame de Caylus saute si continuellement d'un souvenir à un autre, sans faire la moindre attention à la chronologie, sans indiquer jamais le moment dont elle parle, que si les détails du règne de Louis XIV. étaient moins connus, on aurait toute la peine du monde à les démêler dans ses *Souvenirs*. A tout prendre, ce n'est pas une lecture bien intéressante, et elle le deviendra tous les jours moins; à mesure que nous nous éloignons de ce siècle, l'intérêt des petits faits, des petites anecdotes, des petites historiettes s'affaiblira, et disparaîtra enfin tout-à-fait. Madame de Caylus était mère de ce comte de Caylus que nous avons vu mourir il y a quelques années, et qui a passé sa vie à cultiver et à encourager les arts et les lettres à sa manière (1); elle était nièce de madame de

(1) Grimm lui a consacré une sorte de notice nécrologique, tome IV, p. 373.

Maintenon, et élevée par elle. Établie à la cour, ayant même sa confiance à un certain point, elle fut à portée de voir et de savoir bien des choses. Madame de Maintenon est une de mes aversions, et la lecture des *Souvenirs* n'a pas augmenté mon goût pour elle. On voit dans toutes ses actions le manège, les mœurs et les sentimens d'une femme de chambre bien adroite, bien souple, bien artificieuse, qui, à force de petites intrigues dévotes, parvint enfin à faire de la cour une garde-robe : tout, durant son règne, a un air si triste, si subalterne, si bourgeois, qu'on ne peut y penser sans dégoût. Ses défenseurs disent quelquefois que le chemin qu'elle a fait prouve seul son mérite supérieur ; mais je le nie. Il est vrai que de veuve d'un Scarron devenir reine de France, c'est franchir le plus grand intervalle possible ; mais il n'a fallu pour cela qu'associer les petits artifices de l'ambition aux petites pratiques de la dévotion. En général, il n'est pas si difficile aux petites ames de faire une fortune éclatante ; il l'est bien plus aux grandes ames d'arriver à la place que leur mérite leur assigne. D'abord l'élévation des sentimens est presque toujours un obstacle insurmontable à la fortune ; elle vous prive de mille moyens d'avancement aisés et sûrs. L'esprit même est nuisible, s'il n'est accompagné d'une grande intrépidité et d'une sorte de courage que les honnêtes gens ne veulent pas avoir ; car si d'un côté il multiplie les moyens, de l'autre il aperçoit avec la même pénétration les obstacles. Cet inconvénient est grand, et la multiplicité des moyens n'est pas toujours un avantage. Je suis persuadé qu'en examinant avec soin la conduite de ceux qui ont fait une fortune remarquable, mais lente, et qui sont parvenus pas à pas, on serait tenté de penser qu'il n'y a

rien de mieux pour réussir que d'être bête, entièrement concentré dans soi-même, et d'une activité qui ne se rebute jamais. Il n'est pas croyable ce que l'importunité seule sait obtenir; et quel est l'homme d'esprit qui sache être importun comme il faut? Il s'aperçoit trop vite du *désouci* qu'on a de ce qui l'intéresse, de l'ennui qu'il inspire, de tous les petits mouvemens de l'ame qui se peignent sur le visage; il ne lui en échappe aucun, et il quitte la partie : la bête ne voit rien de tout cela, poursuit son objet, et l'emporte. Le maréchal de Belle-Isle disait qu'il était essentiel de ne jamais perdre de vue aucun de ses projets. C'est en suivant cette maxime qu'il parvint, à l'âge de soixante-dix ans, à la place de secrétaire d'État de la guerre; c'était un peu tard, mais c'était avoir réussi. Madame de Maintenon avait sans doute la même maxime; et, malgré la bonne foi du moins apparente avec laquelle madame de Caylus nous donne la plupart de ses démarches ambitieuses pour des actes de pure vertu, on voit clairement que dès qu'elle se fut constituée bonne ou gouvernante des bâtards de Louis XIV, elle conçut et suivit sans relâche le dessein de supplanter madame de Montespan, et de se mettre à sa place. Lisez ce qu'elle dit à Louis XIV à la revue des mousquetaires, dans un temps où le bonhomme commençait à avoir plus de peur du diable que de tempérament, et admirez, si vous pouvez, le courage héroïque et la bonne ame de madame de Maintenon. Moi, j'admire si l'on veut la beauté de notre morale et le bonheur des peuples catholiques dont les souverains n'ont jamais à se reprocher que le péché trop doux de l'amour; c'est à quoi se réduisent ordinairement tous les remords de leur conscience timorée. Eh! morbleu, il importe bien au ciel et à la

terre qu'un prince soit amoureux d'une jolie femme et qu'il soit heureux avec elle, si ses peuples ne sont pas pillés, vexés, abîmés, et s'il est aussi grand sur le trône qu'aimable aux pieds de sa maîtresse. Je trouve qu'après avoir pourvu au besoin et à la tranquillité de ses peuples, le bon Henri IV avait très-bonne grace d'en conter à la belle Gabrielle. Je suis loin de mépriser dans le prince les vertus domestiques; j'aime autant qu'un autre qu'il soit bon mari, bon père, ami tendre et solide; mais je veux que les qualités de l'homme relèvent encore les qualités du héros, et qu'il n'ait point de vertus privées aux dépens de ses vertus publiques. Il valait infiniment mieux pour Louis XIV de coucher un peu scandaleusement avec madame de Montespan, tandis que Colbert faisait fleurir le royaume et illustrait la France par les arts, que de coucher en tout honneur et en toute tristesse avec la veuve de Scarron, tandis qu'on portait un coup mortel à la France par la révocation de l'édit de Nantes, et que le roi avait été assez avili par sa triste et vertueuse Maintenon et par son maraud de confesseur, pour s'occuper bien plus des querelles de la bulle et du jansénisme que des défaites de ses armées, dont on ôta le commandement au grand Catinat parce qu'il n'allait pas assez régulièrement à la messe, et des progrès d'Eugène et de Marlborough qui n'y allait jamais. Madame de Caylus nous peint Louis XIV à peu près avec la même bonne foi que sa tante. Le roi défendit à madame de Montespan de parler le soir après sa sortie à madame de Maintenon; il craignait que cette dernière parlant à son avis beaucoup mieux que lui, il ne perdît insensiblement de son mérite dans l'esprit de sa maîtresse. Madame de Caylus nous donne cela pour de la délicatesse; Louis XIV était

pétri de naïvetés, de délicatesses de cette espèce. Elle voudrait aussi nous persuader que le roi n'avait pas eu envie de faire de ses enfans naturels de si grands seigneurs, ni de les élever au rang des princes. Elle dit encore qu'il n'approuvait pas qu'ils se mariassent; vous verrez qu'il n'approuvait pas non plus que ses bâtardes épousassent des princes de son sang, et que cela s'est encore fait malgré lui. Louis XIV était vraiment bien d'humeur à se laisser contrarier, surtout dans les choses personnelles! Il eût été sans doute bien plus sage de faire de ses enfans naturels des gentilshommes considérables que d'en faire des princes qui, malgré leur rang à la cour, ne seront jamais assimilés aux princes du sang; ils étaient d'assez bonne maison pour être ducs et pairs du royaume, et la haute noblesse, qui a tant de peine à leur accorder les prérogatives de prince et le titre de monseigneur, les aurait trouvés d'une naissance assez illustre pour les agréger à son corps sans difficulté. Mais ce qu'on ne pourra jamais pardonner à Louis XIV, c'est d'avoir établi ses bâtardes dans toutes les branches de la maison royale, et d'avoir rendu les princes de son sang inhabiles à posséder un canonicat de Strasbourg.

Ce n'est pas là encore toute la récolte de Ferney de ce mois. On nous a encore envoyé une nouvelle édition de la tragédie des *Guèbres, ou la Tolérance*, avec un discours préliminaire; c'est, suivant le titre, la troisième édition. Dans la première la pièce était de feu Desmahis, actuellement il n'en est plus question, et vous verrez que feu Desmahis cédera avec le temps ses droits d'auteur à M. de Voltaire. Quoique l'éditeur annonce des changemens considérables dans cette nouvelle édition, il n'y en a point d'essentiels, mais le discours préliminaire est

nouveau. Après quelques remarques générales et toujours intéressantes sous la plume immortelle de M. de Voltaire, on lit l'histoire et la critique de la tragédie d'*Athalie*; car, quoique le patriarche aime bien Racine, il hait encore davantage le fanatisme emporté du grand-prêtre Joad, qui fait lâchement assassiner sa reine après l'avoir attirée dans le temple et dans le piège de ses suppôts. Au reste, ce n'est pas M. de Voltaire qui fait cette critique, c'est milord Cornsbury qui lui a fait toutes ces observations un jour au sortir d'une représentation d'*Athalie* : nouvelle métamorphose du patriarche. J'ai connu ce milord Cornsbury, qui vécut à Paris quelques années en retraite, et y mourut avant le commencement de la dernière guerre; c'était un homme de beaucoup d'esprit et un vrai philosophe.

Nous ne sommes pas encore au bout de nos richesses de Ferney; le patriarche a envoyé à M. d'Argental, qui a eu de tout temps le département dramatique, une comédie en vers non imprimée pour être jouée à la Comédie Française. Cette pièce est intitulée *le Dépôt ou Ninon* (1), sujet délicat et scabreux qui a, je crois, un fondement historique, mais que le censeur de la police ne veut pas laisser traiter sur la scène. On dit que la même personne ayant fait un dépôt considérable chez la fameuse courtisane Ninon de l'Enclos, en confia un pareil à un célèbre directeur de consciences de ce temps-là, et que lorsqu'elle eut besoin de son argent le directeur lui nia le dépôt, tandis que la courtisane le rendit très-fidèlement. Le patriarche, attaché d'ailleurs à la mémoire de Ninon, qui lui laissa un legs, a trouvé que tout cela était dans

(1) Elle se trouve dans le théâtre de Voltaire sous le titre du *Dépositaire*.

la règle, et comme il existe aujourd'hui à Paris un certain abbé Grisel, confesseur de M. l'archevêque et célèbre directeur de dévotes, lequel passe aussi pour savoir nier les dépôts, l'occasion de mettre un prêtre fripon et voleur sur la scène doit avoir infiniment tenté le zèle de M. de Voltaire. Pour faciliter les moyens de faire jouer sa comédie, il a fait violence à la vérité de l'histoire, il a déprêtrisé son coquin et en a fait un simple dévot, marguillier de la paroisse; malgré cette condescendance on prétend que le censeur de la police ne veut pas accorder son passe-port : il faut que la pièce soit d'une vérité frappante, ou que la police devienne de jour en jour plus difficile et plus experte en fumet d'hérésie. On vient de jouer à Toulouse, où le sang de l'infortuné Calas fume encore, la tragédie de *la Tolérance, ou les Guèbres*, et à Paris on ne permettra pas de jouer un coquin de tартuffe qui retient l'argent d'autrui! Je ne connais pas cette nouvelle production de M. de Voltaire; on dit qu'elle est fort gaie, et qu'il y a des scènes extrêmement plaisantes.

Il existe une autre production de cet homme étonnant et inépuisable; c'est un poème intitulé *Michau et Michel* (1) : je crois que ce poème n'est entre les mains de personne; on en connaît cependant des fragmens, et l'on m'a assuré qu'il en courait une cinquantaine de vers. Comme ce poème pourrait infiniment compromettre l'auteur, je n'ai pas voulu contribuer à sa publicité par mes enquêtes. On dit que plusieurs personnes en crédit et

(1) L'auteur de la satire ayant pour titre *Michel et Michau* est Turgot. Elle est dirigée contre *Michel* de Saint-Fargeau et *Michau* de Montblin. Des fragmens de ce petit poème ont paru dans la *Correspondance* Lettre CXLVII, de La Harpe et dans l'*Almanach des Muses*.

connues n'y sont nullement ménagées, et il ne faut pas offrir au crédit une occasion de plus de nuire, il ne s'en procure que trop.

Le patriarche a eu au milieu de ses travaux gais ou sérieux une petite satisfaction : grace à son zèle, la cause du pauvre Sirven est devenue aussi célèbre en Europe que celle de la famille Calas. Après avoir long-temps inutilement travaillé à faire évoquer le procès de Sirven au conseil du roi, il a déterminé ce vieillard à aller en Languedoc se mettre en prison, et à plaider de là sa cause contre le juge subalterne qui a eu l'infame barbarie de le condamner à être pendu. Sirven vient d'être mis hors de cour par une sentence rendue en première instance. Ne voilà-t-il pas une belle justice ! Un juge fanatique aura mis la vie, la fortune, l'honneur d'un citoyen en danger, et pour réparation, au bout de plusieurs années, l'opprimé sera mis hors de cour et de procès sans dédommagement ! je crois même que pour la forme il a été obligé de payer une petite amende, très-modique à la vérité, pour purger sa contumace, c'est-à-dire pour s'être dérobé à la fureur de son juge ou plutôt de son bourreau, par la fuite. Il faut voir quel sera l'arrêt définitif du parlement de Toulouse ; ce que je sais, c'est que si j'étais le chef suprême de la justice, les choses ne se passeraient pas tout-à-fait ainsi : cependant nous prétendons être une nation civilisée.

Le patriarche s'est mêlé dans le courant de l'été dernier d'un autre procès moins célèbre, mais qui ne laissait pas d'être piquant, parce qu'il s'agissait encore de livrer à l'indignation publique un petit coquin de prêtre fourbe et fripon avec intrépidité. L'abbé Claustre ne retient pas les dépôts, mais il a de l'industrie pour ac-

quérir, et une vocation décidée au bien d'autrui. Le vieux La Borde, mort depuis peu, ancien fermier général fort protégé autrefois par madame de Pompadour dont il était parent, avait mis ce Claustre comme précepteur auprès de ses enfans. Il en avait beaucoup. Un de ses fils, aujourd'hui premier valet de chambre du roi, a la malheureuse passion de composer de la musique, et la satisfait souvent à nos dépens. C'est de ce compositeur baroque que l'abbé Claustre a été l'instituteur. Le vieux La Borde avait en même temps dans sa maison un neveu à peu près imbécile; c'est sur ce neveu que mon Claustre spéculait. Il se rappelle qu'il a en Auvergne une nièce qui avait alors trente-quatre ans sonnés, il pense qu'il est temps de songer à la marier; il l'a fait venir à Paris, et après s'être retiré de la maison de son bienfaiteur La Borde, il persuade au neveu imbécile qu'il ne saurait demeurer plus long-temps chez son oncle, dans la maison d'un fermier général, sans mettre son salut en danger; en conséquence il prend l'imbécile chez lui en pension; c'était la nièce qui avait soin du ménage. Bientôt après il lui fait épouser cette nièce, et quand cela est fait il intente procès à la famille La Borde au nom de ce neveu, mais avec assez de modération pour ne lui demander qu'environ cent mille écus. M. de La Borde, premier valet de chambre du roi, a eu recours à la plume de l'avocat de l'humanité et des causes honnêtes. Il a mis ci-devant son opéra de *Pandore* en musique sans avoir pu le faire jouer, il lui a remis le soin de châtier un petit coquin de prêtre ingrat, hypocrite et voleur. Vous jugez aisément ce que ce procès est devenu sous la plume du vengeur de Ferney, qui l'a discuté dans un *Supplément aux Causes célèbres* de trente pages. Claustre a cru

devoir faire écrire sa nièce à M. de Voltaire pour se plaindre de cet écrit, et le patriarche, qui sait ce qui est dû aux dames, n'a pas manqué de lui répondre, comme vous allez voir.

Lettre de M. de Voltaire à madame de La Borde Desmartres.

(C'est le nom du neveu imbécile qui a épousé la nièce de Claustre.)

« Madame, j'ai reçu les Mémoires que vous avez bien voulu m'envoyer touchant votre procès. Je ne suis point avocat. J'ai soixante-seize ans bientôt; je suis très-malade; je vais finir le procès que j'ai avec la nature; je n'ai entendu parler du vôtre que très-confusément. Je ne connais point du tout le *Supplément aux Causes célèbres* dont vous me parlez; je vois par vos Mémoires, les seuls que j'aie lus, que cette cause n'est point célèbre, mais qu'elle est fort triste. Je souhaite que la paix et l'union s'établissent dans votre famille: c'est là le plus grand des biens. Il vaut mieux prendre des arbitres que de plaider. La raison et le véritable intérêt cherchent toujours des accommodemens; l'intérêt mal entendu et l'aigreur mettent les procédures à la place des procédés. Voilà en général toute ma connaissance du barreau.

« Votre lettre, madame, me paraît remplie des meilleurs sentimens, et M. de La Borde, premier valet de chambre du roi, passe pour un homme aussi judicieux qu'aimable; vous semblez tous deux faits pour vous concilier, et c'est ce que votre lettre même me fait espérer.

« J'ai l'honneur d'être avec respect, etc. »

M. Dorat vient de publier un singulier ouvrage; il a

pour titre : *les Deux Reines*, drame héroïque en cinq actes et en prose, suivi de *Sylvie et Molhésos*, imitation libre de l'anglais; brochure de plus de cent cinquante pages grand in-8°, ornée d'une estampe. Le drame est précédé, suivant l'usage, d'une longue préface où M. Dorat parle de tout. Je vais donner ici le précis de la fable que le poète a imaginée pour son drame des *Deux Reines*. Je donnerais beaucoup pour savoir comment un tel sujet peut être conçu dans le cerveau d'un poète, et comment il y reçoit son développement; car cela est au-dessus de ma portée, et tient pour moi du miracle; et comme cependant rien n'existe sans sa raison suffisante, j'aurais certainement fait une découverte si je savais au juste par quelle filière *les Deux Reines* sont sorties armées de toutes pièces du cerveau de M. Dorat.

Adélaïde, fille d'une reine de Hongrie, est destinée en mariage à Pepin, roi de France. Les fiançailles faites, la princesse part avec Margiste, sa gouvernante, devenue sa dame d'honneur, qui doit la conduire en France. Chemin faisant, la dame Margiste persuade à la jeune reine que Pepin est dans l'usage de poignarder les femmes quand il a couché avec elles. Cela ne donne pas envie à la jeune princesse de consommer le mariage. Margiste, pour lui sauver la vie, lui propose de sacrifier sa propre fille en la mettant à sa place. Cette fille s'appelait Alise, elle ressemblait à Adélaïde à s'y méprendre, elle passait pour morte depuis long-temps; car le projet de Margiste n'était pas d'hier, et avait été combiné de loin. Adélaïde cède sa place. Alise obéit malgré elle à sa mère, épouse Pepin, en a plusieurs enfans, et pleure constamment pendant huit ans sur sa faute et sur le sort d'Adélaïde.

Au bout de ces huit ans, Adélaïde, dont on avait favo-

risé la fuite, se lasse d'errer de désert en désert; elle vient faire un tour en France, et est un peu étonnée de ne point trouver Alise poignardée; elle reconnaît la tricherie de sa ci-devant dame d'honneur; elle s'adresse à un favori de Pepin, non pour être poignardée, mais pour lui confier toute son aventure. Ensuite elle s'attache aux pas de la reine, et cherche à épier le moment favorable pour réclamer ses droits; elle s'établit à la cour, y est voilée, garde le silence et soupire. Alise ne laisse pas d'être un peu inquiète de l'inconnue voilée; elle demande à Pepin qui elle est, il lui répond qu'il n'en sait pas plus qu'elle; le fidèle Ricomer l'a présentée à la cour comme une princesse malheureuse et respectable, ainsi il n'y a pas à s'en inquiéter. Pepin, pour dissiper sa femme, avait imaginé d'engager la reine de Hongrie, qu'il croit sa mère, à venir lui faire une visite; elle arrive, elle est arrivée. A cette nouvelle inattendue Alise se trouve mal, Margiste se trouble; elles se retirent pour tenir conseil, et Margiste se tue. Pepin, qui est la pénétration même, commence à soupçonner que la reine et Margiste cherchent à le tromper; la reine de Hongrie, qui ne soupçonne rien, est très-étonnée de trouver sa fille si triste et si indifférente sur son arrivée; elle est plus étonnée encore de voir l'inconnue voilée s'empressez autour d'elle et l'accabler de caresses. Enfin le fidèle Ricomer découvre la vérité, le pot au noir et l'inconnue voilée; elle est reconnue reine. Alise s'empoisonne, fait venir ses enfans, harangue le peuple, certifie les faits avancés par Adélaïde, fait sa confession générale, et meurt.

Les discours des personnages répondent parfaitement à l'impertinence de la fable et de l'action, de sorte que ce

drame héroïque peut être regardé comme un petit chef-d'œuvre de déraisonnement et d'absurdité.

Dans l'anecdote de *Sylvie et Molhésos* il ne s'agit rien moins que d'une femme forcée de se prostituer à l'ennemi de son mari, dans l'espérance de lui sauver la vie. Après cet horrible sacrifice, elle trouve son mari mort dans les supplices; la fureur la saisit, elle rentre dans la tente, et poignarde le monstre qui a abusé d'elle. M. Dorat a pris ce sujet à M. Diderot. Il y a plus de douze ans que je connais à ce philosophe un projet de tragédie intitulée *le Shérif*, où une fille se prostitue pour sauver la vie à son père, qu'elle trouve pendu, en sortant des bras du scélérat qui lui avait vendu la vie de son père aux dépens de son honneur. Ce fait est historique; mais le philosophe n'a pas imaginé de le traiter pour le plaisir de mettre une action horrible sur la scène, il a su associer cette horreur à un but philosophique et utile; il s'agissait de montrer et de faire abhorrer l'absurdité et l'atrocité des persécutions religieuses. M. Dorat, ainsi qu'une foule d'autres frelons, va quelquefois se fourrer dans la ruche de l'abeille; ils lui emportent son miel, et s'imaginent qu'ils vont en faire comme elle, et ils ne savent pas seulement ce qu'on peut faire de celui qu'ils lui ont emporté. L'abeille, de son côté, qui se sent riche et inépuisable, ouvre sa ruche à tous ces frelons, et ne sent pas que le miel qu'ils dérobent est perdu, et que pendant qu'ils bourdonnent autour d'elle, elle perd elle-même le temps de faire son miel. Voilà l'histoire du philosophe Diderot, livré par sa bonhomie et la facilité de son caractère à l'indiscrétion de tous les importuns de Paris; voilà pourquoi *le Shérif* et vingt autres ouvrages

de génie ne sont et ne seront pas faits, et voilà pourquoi son ami se meurt de douleur et de regrets.

Nous avons encore eu depuis peu un autre drame en cinq actes et en prose, intitulé *Jenneval, ou le Barnevelt français*, par M. Mercier, qui a déjà fait un roman intitulé *l'Homme sauvage*, et d'autres rapsodies dans lesquelles on a cru apercevoir quelque lueur de talent; mais ce crépuscule reste toujours au même point, et la lumière ne veut pas poindre. Nos petits auteurs nous ont entendu parler avec éloge de la tragédie bourgeoise qui a pour titre : *Barnevelt, ou le marchand de Londres* (1), et ils croient que pour mériter notre suffrage ils n'ont qu'à traiter le même sujet; mais ce sujet est horrible et détestable; il n'y a aucun mérite à mettre sur la scène un garçon marchand qui, abandonné à la voracité d'une fille de mauvaise vie, assassine son bonhomme d'oncle pour le voler, et est livré en conséquence de son crime au dernier supplice. De si nobles tragédies ne se représentent que trop souvent en place de Grève. Nous n'avons loué la pièce anglaise que parce qu'elle avait été faite par un homme de génie et qu'elle en est remplie, et que l'homme de génie rend précieux tout ce qu'il touche. C'est donc le génie qu'il fallait emprunter de l'auteur anglais, et non le sujet; malheureusement l'un est plus aisé que l'autre, et M. Mercier s'en est tenu à la chose aisée.

Son Jenneval est un jeune homme orphelin qui a pour tuteur un oncle dur et bizarre qui habite la campagne. Il a mis son neveu en pension chez un chef de bureau du

(1) Voir pour cette pièce, son titre, et le nom de l'auteur et du traducteur, tom. III, p. 399, note 2.

département de la guerre, à ce que j'imagine : le jeune homme doit faire son droit. Au lieu de suivre les leçons de son professeur, il s'abandonne à la passion la plus effrénée pour une courtisane ; il la met dans ses meubles au moyen d'une lettre de change de deux mille écus qu'on lui a donnée à recevoir, et qu'il détourne pour cet usage. L'oncle, qui apprend la mauvaise conduite de son neveu, accourt de la campagne pour faire mettre ce vaurien à Saint-Lazare et sa maîtresse à la Salpêtrière. Celle-ci en est avertie par un vieux Gascon débauché qu'elle a à ses ordres. Pour prévenir les desseins de l'oncle, pour conserver la conquête du neveu, et surtout pour s'assurer de la fortune dont celui-ci doit jouir après son oncle, elle médite le projet de faire assassiner ce dernier. Il faut ou séduire le jeune homme et l'engager à porter lui-même les coups, ou, s'il se refuse au crime, l'envelopper dans le complot, de manière qu'il ait tout à craindre en s'y opposant. En conséquence elle tourne la séduction à l'enchaîner de plus en plus auprès d'elle, et à le révolter contre son oncle ; elle y réussit à un certain point ; mais dès qu'elle prononce le mot nécessaire à son beau projet l'illusion cesse, le jeune homme est indigné, et accable de reproches son infame maîtresse. Alors elle lève le masque tout-à-fait, et lui dit qu'elle a prévu sa faiblesse, qu'elle l'a servi malgré lui ; elle lui montre en même temps les dangers d'un remords inutile. Jenneval, à ces mots, s'arrache d'auprès d'elle, vole pour secourir son oncle, et le sauve en effet en tuant le vieux Gascon débauché et assassin. Cette action le fait rentrer en grâce auprès de l'oncle ; le chef du bureau lui donne sa fille en mariage. M. Mercier laisse à la police le soin de poursuivre la courtisane. Avec son style boursouflé il contre-

fait froidement et gauchement la chaleur et l'éloquence de Diderot, et les mots profonds et frappans de Sedaine.

* *L'Esprit du Judaïsme, ou Examen raisonné de la loi de Moïse, et de son influence sur la religion chrétienne*, brochure in-8° de deux cents pages (1). Cet Examen n'est favorable ni au législateur des Juifs, ni à celui des chrétiens. Cela vient de la boutique de Marc-Michel Rey, d'Amsterdam, ainsi qu'une foule d'autres brochures contre la religion de l'Europe. Ces brochures, dont je crois les auteurs nichés quelque part en France, se succèdent avec une rapidité incroyable, mais elles sont loin de valoir les brochures de Ferney sur le même sujet. Quand on a goûté de la manne de Ferney, on ne peut plus s'accommoder du biscuit des boulangers de Marc-Michel Rey. Ils pétrissent grossièrement, emphatiquement, déclamatoirement, et n'approchent nullement de la finesse exquise de la pâte de Ferney. *

Paris, 15 décembre 1769.

Dans la foule innombrable de compilations dont nous sommes accablés, et qui nous auraient fait chanter dans nos litanies, il y a long-temps, le verset *A compilatoribus libera nos, Domine!* s'il y avait encore une étincelle de religion en France, il en a paru une cette année qui mérite d'être distinguée; ce sont des *Recueils philosophiques et littéraires de la Société typographique de Bouillon*. Il en a paru deux volumes; ils sont in-12, cha-

* Tout ce qui est compris entre cet astérisque et le suivant avait été retranché par la censure impériale.

(1) 1770 (1769), in-8°; traduit de l'anglais de Collins par le baron d'Holbach.

cun d'environ trois cent soixante pages, et il me semble que le projet est de nous en donner quatre tous les ans (1). On lit les noms de Robinet et de Castilhon à la tête de cette Société de Bouillon; ce sont deux philosophes d'un mérite connu. M. Robinet est l'auteur du livre intitulé : *De la Nature* (2); M. Castilhon a publié plusieurs ouvrages estimés. Ils ont vécu tous les deux en Hollande; M. Castilhon a été aussi quelque temps à Berlin. Si je ne me trompe, il paraît qu'ils se sont retirés tous les deux à Bouillon pour y ouvrir boutique ensemble, et faire le commerce de la philosophie et de la littérature. Je ne sais s'ils se mêlent aussi du *Journal encyclopédique* qui se fabrique également à Bouillon, et qui aurait grand besoin de leur secours (3). Le premier *Recueil philosophique et littéraire* est tout entier de messieurs Robinet et Castilhon; dans le second, on trouve quelques autres noms peu connus, et même un second Castilhon, à en juger par la différence des lettres initiales de son nom de baptême. En général, les membres de cette société se proposent non-seulement de contribuer de leurs propres ouvrages à la formation de ces Recueils, mais encore d'y insérer tous les petits écrits qu'on voit paraître de temps en temps avec le plus grand succès, mais qui disparaissent aussi dans cette foule de feuilles et de brochures qui se succèdent. Ce projet est excellent, surtout dans un siècle où l'on n'a guère le temps que de faire de petits écrits, et où il en paraît souvent de très-précieux. On

(1) Ce *Recueil philosophique et littéraire* est in-8° et non in-12; il forme 10 vol., 1769-79.

(2) Voir tom. IV, p. 185, note.

(3) On ne connaît pas les noms de tous les rédacteurs du *Journal encyclopédique*; mais Castilhon se trouve parmi ceux que Barbier donne: il est probable que Robinet y travaillait également.

sera très-obligé à la société de Bouillon de les avoir mis à l'abri des injures du temps, qui ne respecte que les grandes masses bonnes ou mauvaises; je désire seulement que le goût le plus sévère préside au choix des morceaux qui doivent entrer dans ces Recueils, sans quoi ces Recueils ne pourraient pas entrer dans ma bibliothèque.

Comme M. Diderot a parcouru le premier de ces Recueils, je lui laisse le soin de vous en rendre compte; ce qu'il va en dire vous donnera peut-être envie de lire les Recueils suivans de cette société.

Article de M. Diderot.

Ce premier Recueil est assez bon, Dieu veuille que les suivans lui ressemblent.

La première pièce, sous le titre de *Fragmens sur le sort de la philosophie chez les Romains*, est une bonne apologie de la science. On y voit pendant un assez long intervalle de temps les princes sages et vertueux constamment amis de la philosophie, et en revanche aussi les philosophes constamment haïs, persécutés sous les princes mauvais et dissolus. L'auteur, M. Robinet, a de la chaleur, de la hardiesse et du nerf. Il dit : « Numa écrit douze livres de philosophie; il aurait bien fait d'en écrire douze de plus, et de faire douze dieux de moins. L'étrange législateur qui enseigne que les dieux aident les hommes à s'entr'égorger! C'est comme aujourd'hui, on les invoque dans les deux armées, quoique l'injustice soit au moins d'un côté. On annonçait à Numa l'approche de l'ennemi. « Ils viennent, répondit-il, et moi je sacrifie; » propos d'un insensé. Son prétendu commerce avec la nymphe Égérie est d'un hypocrite et d'un fourbe : les

hommes seraient indignes de bonnes lois s'il fallait une bouche inspirée pour leur en faire goûter l'équité. Numa un sage ! ce ne fut qu'un fanatique, un superstitieux ; et il n'y a point de folie plus dangereuse, de vice plus monstrueux que la superstition, pas même la tyrannie. Le tyran passe, la superstition ne finit jamais ; le poignard sacré dont elle arme les hommes ne tombe plus de leur main. » M. Robinet ajoute que les princes bienfaiteurs des savans se font toujours plus d'honneur à eux-mêmes que de bien aux savans. Les philosophes grecs apportèrent en Italie les premiers germes de la vertu et du goût de l'étude, les seuls biens qu'on n'enlève point à celui qui les possède, et qui le dédommagent des biens qu'il n'a pas. « S'il arrive qu'un sage appelé aux affaires publiques par ses concitoyens, soit ensuite restitué à lui-même, il ne s'aperçoit d'aucun vide : il est réduit à lui seul ; et il n'en est que plus heureux. »

[Il faut de toute nécessité que j'arrête un instant M. Robinet et le philosophe Diderot qui le laisse dire. Je hais la superstition certainement autant qu'eux, mais je ne souffrirai pas qu'on déchire Numa. Numa fut un homme de génie ; pour dompter et policer une troupe de brigands féroces, il n'avait d'autre moyen que de leur en imposer par la crainte des dieux, par son commerce avec la nymphe Égérie, par une foule de cérémonies religieuses ou superstitieuses qu'il inventa. N'aurait-il pas eu bonne grace de parler à ces brigands comme le patriarche de Ferney nous parle aujourd'hui ? Son mot, *et moi je sacrifie*, est un mot d'un grand sens. Il savait qu'en persuadant aux siens que les dieux leur étaient propices, il s'assurait presque la victoire. Vous ne vous souvenez donc plus, mon cher philosophe, de l'aventure de la bannière

de saint Antoine de Padoue? Vous prétendez que c'est ce saint qui était vraiment le général de l'armée espagnole, et vous croyez que Numa aurait pu commander la sienne sans l'aide des dieux. J'en suis fâché, mais je crains que le genre humain ne soit obligé de passer par la superstition pour être d'abord dompté et soumis aux lois de la société. On n'aurait pas beau jeu de parler raison à des sauvages ignorans et grossiers; mais quand ces sauvages ont été barbares pendant un millier d'années, alors ils commencent à entendre raison; les philosophes grecs arrivent à Rome, et les Voltaire et les Diderot en France, et sont fort bien reçus, quand les prêtres et les fripons ne s'en mêlent pas. Chez toutes les nations, le berceau des beaux arts devient le tombeau de la superstition; mais les philosophes qui confondent les époques, et qui pensent que le genre humain peut être gouverné à l'âge de superstition comme à l'âge de raison, tombent précisément dans la faute qu'ils reprochent à ces princes ou à ces ministres ignorans et imbéciles qui, n'étant pas au niveau de leur siècle, veulent, pour ainsi dire, le faire rétrograder, et croient qu'il faut abrutir les hommes pour les gouverner. Forcez un aveugle qui vient de recouvrer la vue de regarder sans ménagement la lumière, et vous lui rendrez sa cécité. Soufflez votre petite chandelle allumée en plein midi, et si vous croyez que cela nous empêchera d'y voir, vous êtes un insensé. Moïse, Numa, Mahomet étaient de grands hommes; mais, chefs d'une horde barbare, ils en avaient les mœurs et la grossièreté; je suis persuadé qu'ils croyaient eux-mêmes à leurs impostures. Maintenant reprenons M. Robinet, ou plutôt M. Diderot.]

M. Robinet dit un mot des trois philosophes d'Athènes

envoyés à Rome à l'occasion du sac d'Orope; mais il n'en parle pas du ton de notre abbé Galiani, qui est aussi philosophe plus profond et plus gai que M. Robinet, et qui prétend que l'histoire n'est qu'une répétition périodique des mêmes faits, sous d'autres formules ou manières de parler. Vous souvenez-vous du jour où nous entretenait d'Orphée, il disait que ce missionnaire d'Égypte avait reçu la couronne du martyr par les mains des femmes thraces, et à l'occasion du voyage des trois philosophes grecs à Rome, que ce fut alors que le Jésuite Carneade prêcha le probabilisme devant l'archevêque Caton, Janséniste? La conclusion de M. Robinet, c'est qu'il était réservé à nos jours de voir la philosophie et les philosophes victimes du faux zèle et de l'envie, sous le règne et apparemment contre l'intention d'un souverain humain, doux et bienfaisant.

La seconde pièce du Recueil est une *Apothéose d'Homère*, par M. Castilhon.

Atticus se trouve à Smyrne le jour qu'on y célébrait les jeux homériens; les prêtres l'invitent à annoncer la fête, il se refuse à leurs prières, et cède à l'ironie d'un jeune acolyte qui lui dit : « Tu es un orateur, toi! c'est Gorgias, ton rival, qui mérite ce nom. Il accepta l'honneur que nous lui faisons, précisément par les mêmes raisons dont tu t'en défends. Il vint, il parla sans être préparé, et il enleva nos suffrages. C'est à Gorgias qu'on disait : Sois éloquent, et il l'était. » Atticus ne put souffrir qu'on lui préférât Gorgias; il vint au temple au milieu d'un peuple immense. L'attente de ce peuple, le profond silence qu'on gardait, la présence des prêtres, la statue d'Homère dont il touchait les pieds et sur laquelle il avait les yeux attachés, échauffèrent son ame, et il chanta

l'ode, l'hymne, le poëme. C'est ce poëme qu'Atticus répète ici à Néarque, son ami. C'est un morceau plein d'ivresse, c'est une sublime exhortation à se remplir des poëmes d'Homère. Il paraît que Robinet et Castilhon se sont ligüés, l'un pour encourager les grands à aimer, cultiver, protéger les savans; l'autre, les jeunes gens qui se sentent du génie à faire connaissance étroite avec les anciens. Je compléterais volontiers ce triumvirat si j'en étais digne.

Le Projet pour diminuer le nombre des auteurs, traduit de l'anglais par M. Robinet, est la troisième pièce. On propose d'en faire une corporation, un corps de métier, où l'on n'entrera qu'après apprentissage et chef-d'œuvre. Si c'est de la plaisanterie, cela est trop triste; si le projet est sérieux, il n'a pas le sens commun. La liberté de publier ses pensées n'admet aucun privilège exclusif; l'art de penser appartient de droit à toute la classe bipède des hommes; c'est au temps à exterminer toutes les productions ridicules, et il s'acquitte de ce devoir sans que personne s'en mêle.

Extrait des Transactions philosophiques sur le serpent à sonnettes, par M. Robinet, quatrième pièce du Recueil. On sait que ce dangereux reptile ne saurait se mouvoir sans avertir par un bruit du péril de son approche. Eh oui, ces anneaux résonnans ont été attachés à la queue du serpent-sonnette par la Providence, qui ne laisse pas de vous adresser tous les jours un scélérat, avec le langage le plus flatteur et sous le masque le plus séduisant; croyez cela, vous dirait Rabelais, et buvez frais : ces anneaux sont des osselets concaves des deux côtés; on en compte depuis trois jusqu'à quarante. Cette dissertation est mauvaise; à l'expérience près qui con-

state que cet animal périt de sa propre morsure, et que les animaux qui se nourrissent même de sa tête, restent sains, je n'y vois que des chiens et des oiseaux inutilement et cruellement immolés. Il y avait cependant deux choses importantes à se proposer; l'une, de découvrir la partie du corps que le venin du reptile affecte intérieurement; l'autre, le remède spécifique contre ce venin. C'est une observation singulière que le poison de chaque serpent s'adresse à une partie, à un organe particulier de l'animal qui en est piqué; c'est ou le foie ou les intestins, ou l'estomac, ou le cœur, ou les poumons, ou la tête, ou les nerfs, ou le sang, ou les chairs, ou la lymphe; je ne sais qui le premier s'en est aperçu. Une autre observation très-utile, c'est que l'eau de Lusse, ou plus généralement l'alcali volatil pris dans de l'eau, arrête l'effet de la morsure de ces animaux; c'est au hasard et à M. Bernard de Jussieu qu'on doit cette découverte. Une idée qui me vient sur les serpens venimeux, et qui est peut-être plus générale, c'est que mous, faibles, lents, armés de dents minces, petites et mobiles, il ne pourraient pas subsister sans leur venin, c'est leur arme naturelle. Ils approchent en rampant, ils s'élancent, leur dent aiguë perce, leur gencive verse son poison dans la blessure; l'animal piqué ne se défend pas, il meurt à peu de distance, et le serpent va doucement se saisir de sa proie. Si cela est, comme je le conjecture, la comparaison de ces animaux-là avec nos folliculaires en sera bien plus exacte, et j'espère que les auteurs qui en sont mordus m'en remercieront.

Parallèle de Virgile et de Lucain, cinquième pièce, par M. Castilhon. A juger de ce M. Castilhon par l'indignation profonde dont il est pénétré, et le ton véhément

ment dont il l'exhale contre ceux qui osent comparer Lucain à Virgile, il faut que ce soit un homme de goût, car le goût est aussi intolérant que la superstition. J'aime Marmontel; mais je pense avec M. Castilhon qu'il n'y a qu'un sourd, un barbare, un sauvage, un Goth, un Vandale, qui puisse balancer entre ces deux poètes; entre une urne remplie d'un breuvage délicieux et une autre pleine de vent. Castilhon arrache Lucain de la main des enfans, et il a raison. Il lui accorde de l'art, de la versification, et il a tort. Il a des pensées, il a de la fougue, et puis c'est tout. Il faut donner une paire d'éperons à Virgile et une bride à Lucain.

La sixième pièce est encore de M. Castilhon, et traite de la philosophie et de la morale de Plutarque. C'est un bel éloge de Plutarque, et bien juste. Cicéron est lâche et bavard; Sénèque dur, sec, faux, pointu, apprêté et de mauvais goût. Plutarque, quand il ne radote pas, est nerveux, sage et profond; Cicéron fait un feu de paille qui ne chauffe pas assez; Sénèque, un feu de tourbe qui éblouit et entête : mon vieillard ressemble à un brasier immense tel qu'on l'allume sur les autels des dieux, et dont il s'élève quelquefois un parfum délicieux. Lorsque la cendre couvre ses charbons, ne le croyez pas éteint; mettez la main sur cette cendre, et vous la trouverez chaude; remuez-la ou écartez-la avec le souffle, et il s'en élèvera encore des étincelles. Allons, ami Naigeon, prenons chacun un feuillet de nos auteurs favoris, et allons le brûler au pied de la statue du bon Plutarque.

L'ami Naigeon et moi nous demandons vingt-quatre heures de réflexion pour nous décider sur le procès in-

tenté à Cicéron au profit de Plutarque, et particulièrement sur le feu de paille.

Pour justifier sa belle passion pour Plutarque, M. Castillon donne la traduction libre de trois de ses traités dont les sujets se lient à merveille. L'un où Plutarque prouve l'utilité du commerce des grands et de la cour pour un homme de lettres; le second, le bonheur pour une nation d'avoir un souverain instruit; le troisième, l'importunité et le danger du bavardage. Ils sont bons à lire.

Je ne vous parlerai point des sept discours de M. Robinet sur l'amour, la beauté, la parure, le désir de plaire et la mode. J'ai parcouru le premier, qui m'a dégoûté des autres; peut-être ai-je tort. Il y a des citations de vers, toutes de mauvais goût. J'ai bien peur que tout ceci ne soit comme ces boîtes de bonbons qu'on porte dans sa poche pour les femmes et les enfans, et qu'on n'ouvre jamais pour soi.

Le morceau sur l'origine des Romains est très-peu de chose; j'en dis autant de celui sur les esprits animaux. Cependant, à tout prendre, le Recueil est bon, je l'ai coupé d'un bout à l'autre, je le garde, et j'en retiens la suite.

Autre article de M. Diderot.

Observations sur la religion, les lois, le gouvernement et les mœurs des Turcs, traduit de l'anglais de M. Porter, ci-devant ministre plénipotentiaire du roi d'Angleterre à la Porte, par M. Bergier; deux parties in-12 de cent cinquante pages chacune.

N'allons pas vivre là, mon ami! O le vilain pays! Il y a une grande bête féroce qui dévore toutes les bêtes fé-

roces qui sont autour d'elle ; et celles-ci, à l'exemple de la première, dévorent toutes celles qui les approchent, et ainsi de proche en proche ; c'est un pays où tout est dévorant et dévoré. Il est très-difficile de s'instruire de ce qui le concerne. Le peuple qui l'habite, fier, solitaire et dédaigneux, ne se montre presque point ; de là la multitude de fables qu'on en a racontées. Le koran contient toute sa religion ; mais ce koran, interprété de cent mille manières différentes, remplit les têtes de toutes sortes d'extravagances qui n'excitent pas la moindre dissension. Dites *allah il allah, Muhamed ressoul allah* ; faites-vous couper le prépuce, conformez-vous aux exercices publics et religieux, et puis soyez athée, si cela vous convient, personne n'en sonnera le mot ; vous serez même un saint, si vous faites le pèlerinage de la Mecque selon toutes les formalités requises. Il y a quelques sectes et des moines qui ne valent guère mieux que les nôtres ; des prêtres de paroisses qu'on appelle imaums, et des moulahs, espèce d'animaux amphibies, moitié robe, moitié soutane. Ces gens-ci sont plus redoutables cent fois que les janissaires, et plus funestes que le despote. Ils occupent les tribunaux de judicature, et vous vendent la justice au plus offrant et dernier enchérisseur. C'est, je crois, le seul pays au monde où il y ait de faux témoins de profession ; et cependant ils ont un code de lois très-sages et très-bien rédigées qui servent de supplément au koran. Les prêtres et les ministres de la justice, ces abominables moulahs, sont les barrières du despotisme : ces gens, qui enfreignent les lois avec une impudence qui ne se conçoit pas, y assujettissent le sultan. Les droits de la propriété, selon notre auteur, sont sacrés en Turquie (1) ;

(1) Il est plaisant qu'un auteur dise que la propriété est sacrée dans un

les enfans succèdent à leurs pères, et ne peuvent être dépouillés par l'autorité arbitraire. Si vous allez là, et que vous persistiez dans votre luthéranisme, vous aurez un moyen très-sûr de transmettre votre richesse à vos hoirs et ayans-cause. Mettez-vous sous l'abri du vacuf; ce vacuf est un acte par lequel vous léguerez vos biens à la Mecque ou à quelque maison religieuse, en cas que vous veniez à manquer de successeurs en ligne directe; alors vos biens deviennent inattaquables. Vous voyez que le vacuf doit tout engloutir à la longue; mais, croyez-moi, quoique l'ambassade à la Porte soit peut-être la plus lucrative de toutes, ne la prenez pas si on vous l'offre, ou résolvez-vous aux cérémonies les plus humiliantes. Il n'y a mérite personnel, naissance ni autres distinctions qui tiennent, vous serez un giaour, on vous le dira; rien ne pallie aux yeux d'un musulman la tache d'infidèle. Il n'y a pas de contrée au monde où la religion ait autant d'influence sur les mœurs : il est presque impossible à un Juif, un Grec, un chrétien, d'échapper à l'insulte et à la vexation. Il y a peu de justice d'un musulman riche à un musulman pauvre; il n'y en a point d'un musulman à un infidèle, à moins que votre droit ne soit plus clair que le jour et appuyé d'une bonne bourse d'or. Les femmes, du moins celles qu'on achète, n'y ont pas l'ombre de l'honnêteté et de la décence, etc. Il y a peu de chose dans cet ouvrage-ci; malgré cela il porte un caractère de vérité qui ne vous permettra pas de douter de ce que vous y trouverez, et c'est bien quelque chose que cela.

pays où, suivant son récit, tout particulier est continuellement exposé aux plus grandes vexations, et ne peut assurer son bien à ses enfans qu'au moyen d'un vacuf; il est encore plus plaisant que ce soit un Anglais qui parle ainsi.

(*Note de Grimm.*)

Vous vous rappelez peut-être un écrit sur les naissances tardives, publié, il y a quelques années, par M. Petit, le plus célèbre et le plus savant de nos anatomistes (1). Cet écrit, dans lequel l'auteur expliquait l'opération de l'accouchement d'une manière lumineuse et neuve, fut lu avec beaucoup d'empressement par les savans et par les ignorans. Le docteur Bouvart, qui avait provoqué le docteur Petit par beaucoup d'injures, n'y fut pas ménagé. Ce Bouvart, tueur privilégié sur le pavé de Paris, et qui tue le plus de monde parce qu'il est le plus employé de nos praticiens, quand il a expédié ses malades pour l'autre monde, est bien aise de dire par passe-temps des injures à ses confrères, ou de leur faire même de petits procès criminels. C'est lui qui a attaqué Tronchin, qui a accusé Bordeu d'avoir volé une montre et des manchettes à un mort, et qui s'est colleté avec Petit. Bouvart ne veut absolument pas qu'une femme accouche plus tard que neuf mois après la mort de son mari, et malgré les observations judicieuses du docteur Petit, qui convaincraient tout autre, il déclare bâtard, sans pitié, tout enfant qui s'aviserait de venir au monde plus tard. Quoiqu'il ait été complètement terrassé par son adversaire, il ne se tient pas pour mort, et ne pouvant détruire ses raisonnemens, il leur a du moins opposé de fortes injures. Il a aussi convaincu M. Petit d'avoir quelquefois cité peu exactement, d'avoir confondu les noms d'auteurs, et d'autres fautes aussi graves. En un mot, il a publié des *Lettres pour servir de réponses à l'écrit de M. Petit*, brochure in-8° de cent soixante-quatorze pages, que vous ne prendrez pas pour un modèle de politesse, et que vous ne ferez pas relire avec les *Lettres provin-*

(1) Voir pour cette question et cet écrit tom. V, p. 201 et suiv.

ciales ; cela est pesant et dur, et trempé dans le fiel. D'ailleurs ce Bouvart n'a que l'érudition des livres ; il sait ce que les auteurs ont écrit sur une matière, et il croit que cela suffit pour décider une question. Un prêtre attaché à la Sainte-Chapelle, appelé l'abbé Le Monnier, qui fait des fables, et qui a de la naïveté et de l'originalité dans sa manière de faire, n'a pu voir son ami le docteur Petit, maltraité sans se fâcher ; il a dédié une fable à M. Bouvart, et comme celui-ci ne la fera pas imprimer, je vais la transcrire ici. Pour entendre l'épigraphe, qui est supérieurement choisie, il faut savoir que Bouvart a une très-vilaine physionomie, et qu'il a au front une cicatrice comme si on lui avait réellement coupé une corne.

*L'Enfant incorrigible, histoire véritable, dédiée
à M. Bouvart.*

O tua cornu
Ni foret exsecto frons... ; quid faceres cum
Sic mutilus minitaris ? at illi foeda cicatrix
Setosam laevi frontem turpaverat oris.

HORAT. Sat. V, lib. I.

Que je vous plains, pauvres parens !
Vous vous donnez beaucoup de peine
Pour bien corriger vos enfans ;
Hélas ! votre espérance est vaine,
On ne détruit point les penchans.

J'étudiais dans ma jeunesse
Avec certain petit garçon
Bête, brutal et polisson,
Que nous surnommions *la Paresse*,
Tant il faisait mal son devoir.
Aisément on peut concevoir
Que vers la porte de la classe

Il occupait une humble place.
Cela chagrinait le butor,
Car il avait de l'arrogance;
Mais au lieu de faire un effort
Pour sortir de son ignorance
Et de la place d'oméga
Dont il avait la vétérance,
Notre polisson s'avisa
D'un expédient plus facile,
Ce fut de décharger sa bile
Sur les écoliers diligens
Qui l'éloignaient des premiers rangs.
Pour s'en retourner dans la ville,
Lorsque du collège on sortait,
Maître *la Paresse* attendait
Les bons écoliers au passage,
Puis très-proprement il jetait
Sur leur habit, sur leur visage,
Selon qu'il pouvait adresser,
De beaux petits lopins de crotte
Qu'il avait soin de ramasser.
Ses bas, sa veste, sa culotte
En recevaient leur bonne part,
Sans compter que la populace
Parfois houspillait le gaillard,
Et vous retournait sa carcasse
Dans les ruisseaux. Un savoyard,
D'un coup de poing sur une borne
Un jour le jeta, mais si fort,
Qu'au front il lui vint une corne.
La cicatrice existe encore;
Quoique depuis long-temps la corne soit coupée,
Il n'en est pas plus beau garçon :
Je n'en ferais pas ma poupée.
Après une telle équipée
On le fustige à la maison,
Au collège, à la pension,

Partout. Mais en vain on fustige
Le maudit polisson d'enfant :
Voyez comment il se corrige !
Il fait encor de même à présent qu'il est grand ,
Et le mépris public sans l'amender l'afflige.

L'abbé Riballier est dans la Faculté de Théologie ce que Bouvart est dans la Faculté de Médecine ; il n'a pas une corne au front, mais il a été menacé depuis peu de perdre les yeux. Marmontel prétendait que c'était le doigt de Dieu qui avait crevé les yeux du syndic Riballier ; mais Marmontel ne renonçait pas à la charité chrétienne, il voulait envoyer à l'aveugle Riballier un chien pour le conduire, et il voulait faire graver sur son collier ces quatre vers :

Lisez, passans, sur ce collier
Ma décadence et ma misère :
J'étais le chien de Bélisaire ;
Je suis le chien de Riballier.

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres vient de perdre un de ses pensionnaires par la mort de l'abbé Vatry. Il était professeur en langue grecque au collège royal de France. Tout ce que je sais de lui, c'est que c'était depuis quinze ans une apoplexie ambulante, et que la première attaque lui avait ôté la mémoire. Il n'avait retenu de toute sa langue que les deux mots les plus énergiques dont les grenadiers et les charretiers font un si grand et si noble usage. L'abbé Vatry s'en servait sans cesse avec ses amis et sa gouvernante : son dictionnaire étant devenu si court, il était dans le cas de se répéter souvent.

La Rosière de Salency a paru hier pour la première fois sur le théâtre de la Comédie Italienne; le parterre l'a reçue à merveille. Des couplets sans fin, une chaconne de Rameau, le menuet d'Exaudet parodiés, et d'autres chefs-d'œuvre de cette espèce, l'ont transporté de plaisir; et vous espérez que ces gens-ci se connaissent jamais en musique! jamais, jamais, cela est sans ressource. Comptez que celui qui s'extasie pour de si insupportables pauvretés, ne sait ce qu'il fait quand il lui arrive d'applaudir à une vraiment belle chose. La musique de cette *Rosière* est une insigne rapsodie. On prétend que le baron Van Swieten, Monsigny et Philidor ont fourni des morceaux; mais à l'exception de ce dernier, qu'on reconnaît aisément à son faire et à la vigueur de son style, on peut attribuer le reste à qui l'on voudra, cela est également bon ou également mauvais, suivant les gens qui écoutent. Les airs de Philidor même ne sont rien, et l'on s'aperçoit bien qu'il n'a compté en tirer ni profit ni gloire. Malgré les extases que les couplets parodiés ont causées au parterre, je doute que le succès de *la Rosière* soit durable. M. Favart a mis une trop forte dose d'ennui dans le second et troisième actes. Je croyais ce maudit philtre noyé avec Poinsinet, mais je m'aperçois qu'il l'a légué par testament à M. Favart, et que celui-ci est en pleine jouissance de son legs. Il aurait pu en régler la dose avec plus d'économie; le faible tempérament de sa *Rosière* en avait besoin.

On vient d'enrichir la littérature française de deux poèmes épiques oubliés depuis environ deux cents ans; ils sont intitulés *la Henriade* et *la Loyssée*, de Sébastien Garnier, procureur du roi Henri IV au comté et bailliage

de Blois, seconde édition, sur la copie imprimée à Blois, chez la veuve Gomet, en 1593 et 1594. Ce titre nous apprend et la date de ces deux poèmes, et le nom et l'état du poète. Les deux poèmes composent un volume in-8° de trois cent trente-deux pages. Le titre de *la Henriade* vous prouve que le héros du poème est le grand Henri IV; le héros de *la Loyssée* ou du poème des croisades est saint Louis. Au reste, aucun de ces poèmes n'est complet, il manque plusieurs livres de *la Henriade*, et il n'existe de *la Loyssée* que les trois premiers : d'ailleurs l'oubli total où ces poèmes sont tombés, le peu de cas qu'on en fit lorsqu'ils parurent, c'est-à-dire dans un temps barbare où l'on n'était rien moins que difficile, tout cela vous prouve assez à quel point les œuvres du bonhomme Garnier sont détestables. Pourquoi donc les réimprimer? Ah! pourquoi les réimprimer! Ne voyez-vous pas que si l'on pouvait accréditer le soupçon que M. de Voltaire a pris l'idée, peut-être la marche et quelques détails de sa *Henriade* dans le vieux poème de Garnier, on aurait porté un coup sensible au premier homme de la nation, et que cela serait bien doux? J'en conviens, il n'y a rien de si doux que de faire enrager ceux qui méritent notre admiration et notre reconnaissance; c'est très-bien fait d'être méchant, mais il ne faut pas être insensé. M. de Voltaire dira que pour le coup c'est la méchanceté tombée en enfance. Il est vrai que M. Fréron, qu'on dit l'éditeur des poèmes de Garnier, espérait qu'il en reviendrait un peu de dommage, ou du moins un peu de chagrin à M. de Voltaire. C'est un coup manqué; mais dans tout cela il n'y a que le libraire qui a imprimé les œuvres de Garnier à ses frais qui ait tort, parce qu'il en sera pour son argent. Quant à M. Fréron, comme cette ingrate capitale

ne veut plus se laisser éclairer par lui, il fera toujours l'*Année littéraire* pour le profit et le maintien du goût dans la province; mais il va quitter Paris : il a acheté un moulin à Montrouge, à une petite lieue de Paris, où il va s'établir. Son moulin est placé entre quatre autres moulins; les mauvais plaisans disent qu'il a enfin trouvé un auditoire et des voisins dont il est digne.

M. l'abbé Aubert, qui consacre aux muses et à leur divin langage tout le temps qui lui reste après la composition des *Petites Affiches de Paris* et du *Journal* ci-devant dit *de Trévoux*, vient de nous faire présent d'une nouvelle production, intitulée *Psyché*, poëme en huit chants, par M. l'abbé Aubert, pour servir de suite à son Recueil de Fables, avec des notes et des pièces fugitives du même auteur; brochure in-12 de deux cent vingt pages. Je défie le lecteur le plus intrépide de lire plus d'un chant de cette misérable *Psyché*; s'il le tente, je le tiens pour suffoqué d'ennui et de dégoût. Le poëme de M. Lemierre sur *la Peinture* est un chef-d'œuvre en comparaison de la rapsodie de l'abbé Aubert. Je ne connais pas ce petit abbé, mais il faut que ce soit un petit fat digne de succéder à Poinsinet le noyé. Il faut voir avec quelle secrète satisfaction de lui-même il nous remercie de l'accueil que nous avons fait à ses Fables, qui ont peut-être réussi au Marais, dans l'île Saint-Louis et jusque sur le quai des Orfèvres; mais que personne, excepté moi, ne connaît dans le quartier du Palais-Royal. Il faut voir encore avec quelle fausse modestie il se compare à La Fontaine, et vous fait remarquer que lui Aubert invente le sujet de ses Fables, tandis que La Fontaine les emprunte presque toujours chez les autres. Il nous ob-

serve aussi que la gloire de mettre en vers le roman de *Psyché* lui était réservée, La Fontaine n'ayant osé l'écrire qu'en prose. Il ne manque à l'abbé Aubert que d'être un homme considérable pour être complètement ridicule.

Je demande pardon à M. l'abbé Delille, professeur de l'université de Paris, au collège de la Marche, de le nommer après l'abbé Aubert. Il est certain que ces deux poètes n'ont rien de commun entre eux, si ce n'est que je ne les connais ni l'un ni l'autre. M. l'abbé Delille est un homme de beaucoup de talent, et même d'un grand talent : on dit qu'il est tout jeune, et tant mieux. Il vient de publier une traduction en vers français des *Géorgiques* de Virgile, enrichie de notes et de figures, et précédée d'un discours préliminaire ; volume grand in-8° de trois cent quarante-quatre pages. Il a fait mettre le texte latin à côté de sa traduction ; malgré cette commodité, un examen réfléchi, une comparaison rigoureuse entre le texte et la traduction, demanderaient beaucoup de temps et d'attention, et je ne puis espérer d'y en mettre assez dans ce moment-ci. Mais j'ai assez vu pour oser assurer que le travail de M. l'abbé Delille est prodigieux, et qu'il n'y a peut-être rien de ce genre en langue française qui puisse lui être comparé. Si je ne craignais de scandaliser les dévots à l'antiquité, je dirais que je soupçonne le traducteur d'être presque toujours au niveau de son original ; du moins dans les morceaux que j'ai eu le temps de lire je l'ai trouvé ainsi, et il m'est permis d'en augurer favorablement pour ceux que je n'ai pas vus. Je sais que les gens difficiles diront que l'ouvrage de l'abbé Delille est moins une traduction qu'une para-

phrase; mais c'est attaquer la nature de l'entreprise; car le moyen de se promettre de traduire un poète en vers et littéralement! il n'y a qu'un versificateur plus froid que la glace qui puisse le tenter. En attendant que le public prononce sur le cas qu'il fait de la nouvelle traduction des *Géorgiques*, je conseillerais toujours à l'Académie Française de réserver à l'auteur de cette traduction la première place vacante. Je crains que ces *Géorgiques* françaises n'achèvent de faire oublier le poème des *Saisons*. On ne saurait accuser ce siècle dit philosophique, de stérilité en productions poétiques; car voilà en moins d'une année quatre grands poèmes, celui de M. de Saint-Lambert, celui de M. Lemierre, celui de l'abbé Aubert, et la traduction de M. l'abbé Delille, sans compter la même fourniture de messieurs Dorat et autres gazouilleurs. Si tous ces poèmes n'ont pas été au pinacle, ce n'est pas non plus la faute du goût du public, ou plutôt c'est une marque que ce goût n'est pas si mauvais. On assure que M. l'abbé Delille a traduit en vers la plupart des poèmes de Pope, et qu'il s'occupe actuellement à traduire l'*Énéide* dont on prétend qu'il y a déjà quatre livres de faits. On peut dire qu'il a commencé par le plus difficile; la traduction des *Géorgiques* était bien d'une autre difficulté que ne l'est celle de l'*Énéide*. Après un essai aussi brillant, je suis persuadé que le public attendra avec beaucoup d'impatience la suite des travaux de M. l'abbé Delille.

On nous vend sous le manteau une petite brochure indouze de quatre-vingts pages, intitulée : *Cri d'un honnête homme qui se croit fondé en droit naturel et divin à représenter à la législation française les motifs de justice,*

tant ecclésiastique que civile, et les vues d'utilité, tant morale que politique, qui militeraient pour la dissolution du mariage dans de certaines circonstances données (1). Ce cri part d'un pauvre, honnête et loyal cocu, qui nous expose son cas avec beaucoup de franchise : c'est le cas de bien des maris. Sa femme ayant vécu longtemps dans le désordre, il ne s'est pas trouvé une dose suffisante de la vertu la plus nécessaire aux saints, aux maris et aux ânes, et faute de patience, il s'est séparé de sa chère moitié et l'a renvoyée à ses parens. Vous direz qu'il n'y a pas là de quoi faire crier un honnête homme. Pardonnez-moi, ames perverses, cet honnête homme se porte fort bien, il est dans la force de l'âge, il a besoin d'une femme pour dormir paisiblement, et il y a dix ans qu'il est séparé de la sienne. Et parce qu'il a eu le malheur d'épouser une femme d'une vie dissolue, et qu'il n'a pas eu assez de constance pour supporter ses dérèglements, il faut qu'il reste veuf tant que cette femme vivra, c'est-à-dire peut-être toute sa vie. C'est contre cette barbarie de la loi de l'indissolubilité des mariages qui est en vigueur dans les pays catholiques, que notre honnête homme réclame. Il montre combien cette loi est injuste et absurde, combien elle est contraire aux usages de l'église primitive et à l'esprit de l'évangile (car notre homme est bon chrétien), combien elle est opposée aux bonnes mœurs, à la saine politique, à une sage législation. Toutes ces importantes vérités sont plus claires que le jour; le bon sens et la raison les ont prouvées long-temps avant que notre cocu ait été dans le cas de se

(1) Cette brochure est la même que le *Cri d'un honnête homme qui se croit fondé à répudier sa femme* (par Philibert, préteur à Landau); 1768, in-12.

plaindre de sa femme, et voilà précisément pourquoi il est obligé, comme tous les marchands de vérités, de vendre sous le manteau, et pourquoi il ne sera jamais démarié, ni remarié à une femme plus sage. On assure que cet honnête cocu est un magistrat municipal de la ville de Haguenau en Alsace. Il a voulu faire goûter ses principes sur le divorce au parlement de Paris, et a pensé être poursuivi pour hérésie : vous voyez qu'il se connaissait bien en gens. Il ne sait pas écrire, mais l'indignation lui tient lieu d'éloquence, et son écrit ne manque pas de chaleur.



1770.

JANVIER.

Paris, 1^{er} janvier 1770.

IL s'est élevé depuis quelque temps, dans le sein de cette capitale, une secte d'abord aussi humble que la poussière d'où elle s'est formée, aussi pauvre que sa doctrine, aussi obscure que son style, mais bientôt impérieuse et arrogante; ceux qui la composent ont pris le titre de *Philosophes économistes*. On les a appelés les Capucins de l'Encyclopédie, en réminiscence de ce que ces bons pères étaient jadis réputés les valets des Jésuites. Plusieurs de nos frères sont soupçonnés d'avoir en secret quelque propension pour les pauvretés de cette secte, et de pencher à faire cause commune avec cette foule de têtes creuses, qui ont répandu depuis quelque temps une teinte si sombre, si ennuyeuse sur ce royaume, que, si le ciel nous eût retiré le Paraclet de Ferney, nous serions infailliblement tombés dans le spleen, dans la jaunisse, dans la consommation, dans un état, en un mot, pire que la mort.

Je sais ce que l'on dit pour justifier cette faiblesse : ces sectaires sont d'honnêtes gens, le zèle du bien public les possède et les embrase. Ils sont ennuyeux, ils sont creux; personne ne les lit, personne ne les entend ni ne se soucie de les entendre; ils doivent donc être supportés par ceux qui valent mieux qu'eux, et éprouver leur indulgence. Ventre saint-gris! depuis quand y a-t-il

quelque mérite à être honnête homme la plume à la main ? Et suffit-il d'avoir du zèle sans lumières, pour se mêler de gouverner les États ou de diriger ceux qui y président ? J'ai assez bonne opinion du genre humain pour affirmer que si tous les honnêtes gens se mettaient à écrire leurs visions, il faudrait se sauver du monde ; mais aussi j'ai assez d'expérience pour vous faire remarquer que le fanatisme aveugle d'un sot honnête homme peut causer plus de maux que les efforts de vingt fripons réunis. Au génie seul soient rendus honneurs immortels ! lui seul peut faire quelque bien aux hommes, soit en les gouvernant, soit en les éclairant par ses écrits : mais fussions-nous d'aussi grands distillateurs que feu M. Le Comte, vinaigrier ordinaire du roi, et inventeur de quatre cent quatre-vingts sortes de vinaigres, ou bien que l'illustre sieur Maille, que le ciel conserve encore à la France, je vous défie bien de tirer une seule goutte de génie de toutes les apocalypses des Quesnay, des Mirabeau, des La Rivière, et de tous les fastidieux commentaires des Baudeau, des Roubaud, des Dupont de Nemours et autres fretins économiques.

Et qu'on ne dise point que l'ennui qu'ils causent les a empêchés d'être dangereux. Plus ils ont été plats, plus le nombre de leurs partisans s'est grossi de tout ce qu'il y a d'esprits communs et plats en France, soit dans la capitale, soit dans les provinces. Plus ils ont été creux et obscurs, plus ils en ont imposé aux sots qui ont cru que, sous leurs cloches fêlées, ils cachaient quelques fruits rares et exquis. Plus ils ont pris, insensiblement, le ton décisif et clabaudeur, plus les bons esprits et même les esprits supérieurs ont commencé à les craindre. Il faut que cette crainte ait été poussée bien loin, puisque notre

grand patriarche de Ferney en a été saisi lui-même. Il s'était très-honnêtement moqué, dans son *Homme aux quarante écus*, de ce tas de pauvres diables, qu'il appelait nos nouveaux ministres; il s'est cru depuis obligé d'en faire de pompeux éloges, quoique nous sachions, de science certaine, qu'il les méprise plus que jamais. Notre timidité n'a servi qu'à faire dégénérer leur orgueil en impertinence. Un jeune prince s'attire l'admiration de l'Europe par sa passion pour ses devoirs; son génie à la fois sage et actif, son amour éclairé pour le bien public lui ont déjà appris le grand art de vaincre les obstacles sans s'irriter; soulager ses sujets, rendre l'État florissant, c'est le vœu de son cœur, c'est le résultat de ses mesures; la Toscane attendrie, prosternée à ses pieds, éprouve d'un souverain à peine sorti de l'enfance les soins d'un père tendre et vigilant, les bienfaits que l'âge et l'expérience consommée semblaient seuls pouvoir promettre; aussitôt la secte économique publie que ce prince est sorti de son école, et que la Toscane doit aux *Éphémérides* et aux *Apocalypses* tout le bien que son souverain a fait jusqu'à présent. Un Mercier de La Rivière ose entreprendre le voyage de Russie avec la folle et ridicule présomption d'inspirer et de diriger le génie de Catherine II, et fait publier chemin faisant, dans les gazettes, qu'il va porter l'évidence dans le Nord (1). Le Prémontré Baudeau,

(1) Si Grimm eût connu les détails que je vais donner, il ne se serait pas servi d'expressions aussi inconvenantes que celles-ci. Au moment où Catherine II résolut de donner un nouveau code à son vaste empire, elle demanda au prince de Gallitzin, son ministre à Paris, s'il ne pourrait pas lui procurer le secours d'un homme digne de confiance en ce genre de connaissances; le prince proposa Mercier de La Rivière (conseiller au parlement de Paris), dont il fit un grand éloge; le marché fut conclu et ratifié à condition que Mercier de La Rivière se rendrait auprès de l'impératrice avant l'époque pour

après avoir fait le boulanger à Paris, quitte l'habit blanc, et par la faveur de je ne sais quel prélat polonais engoué et crédule, de mitron qu'il était se fait abbé mitré en Pologne, va prêcher le pain bis et la mouture économique par tout le Nord, se fait chasser de partout, et revient à Paris nous ennuyer sur nouveaux frais.

La conformité singulière de l'esprit de cette secte naissante avec l'esprit de la secte chrétienne, dans son origine, aurait de quoi nous alarmer sur la rapidité de ses progrès, et pourrait nous faire craindre que la raison et le goût ne soient enfin ensevelis sous cette énorme quantité de farines dont on nous couvre dans les brochures, tandis que tout le peuple en manque partout dans les campagnes. Ce serait sans doute la juste punition de notre coupable indifférence; mais heureusement il est écrit que les portes de la platitude ne prévaudront pas contre la sainte cité de Ferney (1).

Parmi les questions qui ont le plus occupé le public depuis environ dix-huit années, il en est une très-importante dans son objet : c'est la question de la liberté du commerce des blés et de leur libre exportation. Les meilleurs esprits et les plus communs se sont réunis dans leurs efforts en faveur de la liberté illimitée de ce commerce,

laquelle elle avait convoqué à Moscou les députés de toutes les provinces de l'empire. La Rivière n'arriva à Saint-Pétersbourg que sept ou huit jours après le départ de l'impératrice; Catherine fut mécontente; M. de La Rivière ne la vit qu'une fois après son retour de Moscou, et il se décida bientôt à demander l'agrément de Sa Majesté pour revenir en France. La Rivière fut très-fâché de ce voyage. Il se plaignit hautement et avec énergie, et de la souveraine, et de ses ministres, et du pays. (Voyez les *Souvenirs* de M. Thiébault; Paris, 1804, in-8°, tom. III, p. 147 et suiv.) (B.)

(1) *Et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.* MATTHEUS, XVI, 18.

et le gouvernement a cédé au cri général de la nation, en donnant son édit de libre exportation en 1764. Quelques sages se doutaient alors que si le gouvernement procurait au cultivateur les profits de l'exportation, dans la vue unique et secrète de pouvoir augmenter les tailles et faciliter le recouvrement des impôts, le bénéfice résultant de cette liberté ne servirait ni à l'augmentation ni à l'amélioration de la culture des terres, et que nos blés seraient mangés par les étrangers, sans qu'il restât un écu de leur argent entre les mains du cultivateur. Ces sages trouvaient peut-être dangereux d'accorder au corps politique l'usage de la jambe gauche, tandis que la jambe droite, les bras et tous les membres restaient garottés et emmaillottés; mais comme la liberté est en elle-même très-salutaire, ils espéraient sans doute qu'une jambe déliée parviendrait, à force de se tourmenter, à procurer du mouvement au reste du corps politique. Ils se sont trompés: le corps est resté garotté, et les mouvemens précipités de la jambe gauche lui ont occasioné une enflure qui a dégénéré en hydropisie, c'est-à-dire en maigreur boursoufflée. Ni les sages ni les fous, ni les étourdis ni les réfléchiés, ni les gens d'esprit ni les bêtes, n'ont ni pressenti, ni prévu aucune des suites de cette loi en France; tout ce qui avait été prédit sur ses effets s'est trouvé complètement démenti par l'expérience. Les économistes, suivant leur usage, ont embrouillé la question par des raisonnemens patriotiques, plus tièdes, plus insipides les uns que les autres; et, tandis que le peuple criait faim et misère de tous côtés, ils ont eu la courageuse imbécillité de continuer leurs criailleries pour l'exportation illimitée.

Dans cette perplexité le ciel nous a suscité un sauveur

chez l'étranger. Je veux parler des *Dialogues sur le commerce des blés*, de notre illustre abbé Galiani (1); il fallait les intituler *Entretiens*, parce que les pédans dialoguent, et que les honnêtes gens s'entretiennent. Pardonne-moi, ô charmant et lumineux Napolitain, de t'avoir qualifié d'étranger! Non, tu ne seras jamais étranger parmi nous; j'espère, pour l'honneur de la philosophie et du lien sacré de l'amitié, qu'il ne se fera jamais un bon dîner parmi les frères sans que nous nous rappelions, en sanglotant, tes contes et leur sens philosophique et profond.

S'il fallait faire l'éloge de ces entretiens d'un seul trait, on ferait remarquer que sur une matière si épuisée, si fastidieusement rebattue pendant dix-huit années consécutives, l'auteur a trouvé le secret de faire un ouvrage absolument neuf, rempli de vues d'une étendue immense, et dont aucun de nos myopes économiques ne se serait jamais douté. Jugez combien la tâche qu'il s'imposait avait été rendue difficile par ses prédécesseurs! Il était sûr, par la seule inspection du titre de son livre, de faire enfuir les lecteurs les plus intrépides, et d'exciter des bâillemens d'un bout de Paris à l'autre. Mais, ô prodige inattendu! dès qu'on a ouvert ce livre on est ensorcelé, et on ne peut plus le quitter. Depuis l'instant qu'il est devenu public, tout le monde se l'arrache; le patriarche

(1) Londres (Paris, Merlin), 1770, in-8°.

Le style de ces Dialogues a été revu et corrigé par Grimm et Diderot: la lecture attentive que j'ai faite de la *Correspondance* autographe de l'abbé Galiani avec madame d'Épinay, m'a en effet convaincu que cet abbé écrivait le français d'une manière très-incorrecete. Aussi l'ingénieux Napolitain, en accusant à madame d'Épinay la réception du premier exemplaire de ses *Dialogues* (Lettre du 3 février 1770), dit: « J'y ai trouvé peu de changemens; mais ce peu fait un très-grand effet: un rien pare un homme. J'en remercie les bien-faiteurs; que n'en puis-je dire autant des correcteurs d'imprimerie! (B.) ».

de Ferney suspend ses travaux apostoliques, nos philosophes quittent la table et négligent l'Opéra-Comique; la femme sensible, son amant; la coquette, la foule qui s'empresse autour d'elle; la dévote, son directeur; l'oisif, son désœuvrement: tous et toutes veulent rester tête-à-tête avec notre charmant abbé; l'économiste seul pâlit, écume et s'écrie: C'en est fait de mes Apocalypses! Tel est le privilège de l'homme de génie: depuis le cabinet des rois jusqu'au repaire de l'ignorance et de la sottise, partout où il se donne la peine de pénétrer il répand la lumière, tout s'éclaire autour de lui; et ceux qui auraient marché toute leur vie à tâtons dans les ténèbres, avancent à la lueur de son flambeau librement et hardiment dans le sentier sombre, étroit et tortueux de la vérité.

Il n'est personne ici qui ne se soit aperçu que ce livre est moins un livre sur le commerce des blés qu'un ouvrage sur la science du gouvernement. C'est en général un modèle lumineux et neuf de la manière dont toute question d'État doit être envisagée et approfondie; en remuant ses blés, notre illustre abbé sait toucher à tout; mais il faut savoir lire le blanc des entre-lignes, c'est-à-dire, à l'aide de ce que l'auteur a dit deviner ce qu'il n'a pas dit, pénétrer ce qu'il a pensé, et ce que, pour bonne raison, il n'a pas confié au papier. En un mot, depuis *l'Esprit des Lois* il n'a pas paru en France un plus grand livre, ni qui ait autant fait penser que celui-ci, qui est venu si à propos nous délivrer du jargon économistico-apocalyptique.

Comme il est d'usage dans notre sainte Eglise philosophique de nous réunir quelquefois pour entendre la parole de Dieu, et donner aux fidèles de salutaires et

utiles instructions sur l'état actuel de la foi, les progrès et bonnes œuvres de nos frères, j'ai l'honneur de vous adresser les annonces et bans qui ont eu lieu à la suite de notre dernier sermon.

Frère Marmontel fait savoir qu'il est allé loger chez mademoiselle Clairon, et qu'il compte donner incessamment un nouvel opéra-comique intitulé *Sylvain*, dont la musique est de M. Grétry. Nous lui souhaitons le naturel qui lui manque, afin qu'il plaise aux gens de goût. L'Eglise, faisant attention au rare génie dont le sort a doué M. Grétry, lui accorde les honneurs et droits de frère. En conséquence nous le conjurons, par les entrailles de notre mère la sainte Eglise, de ménager sa santé, de considérer que sa poitrine est mauvaise, et de se livrer moins ardemment aux plaisirs de l'amour, afin de s'y livrer plus long-temps.

Frère Thomas fait savoir qu'il a composé un *Essai sur les Femmes*, qui fera un ouvrage considérable. L'Eglise estime la pureté des mœurs et les vertus du frère Thomas; elle craint qu'il ne connaisse pas encore assez les femmes; elle lui conseille de se lier plus intimement, s'il se peut, avec quelques-unes des héroïnes qu'il fréquente, pour le plus grand bien de son ouvrage; et, pour le plus grand bien de son style, elle le conjure de considérer combien, suivant la découverte de notre illustre patriarche, l'adjectif affaiblit souvent le substantif, quoiqu'il s'y rapporte en cas, en nombre et en genre (1).

Sœur Necker fait savoir qu'elle donnera toujours à dîner les vendredis : l'Eglise s'y rendra, parce qu'elle fait cas de sa personne et de celle de son époux; elle voudrait pouvoir en dire autant de son cuisinier.

(1) Lettre de Voltaire à d'Alembert, du 25 mars 1765.

Sœur de l'Espinasse fait savoir que sa fortune ne lui permet pas d'offrir ni à dîner ni à souper, et qu'elle n'en a pas moins d'envie de recevoir chez elle les frères qui voudront y venir digérer. L'Église m'ordonne de lui dire qu'elle s'y rendra, et que, quand on a autant d'esprit et de mérite, on peut se passer de beauté et de fortune.

Mère Geoffrin fait savoir qu'elle renouvelle les défenses et lois prohibitives des années précédentes, et qu'il ne sera pas plus permis que par le passé de parler chez elle ni d'affaires intérieures, ni d'affaires extérieures; ni d'affaires de la cour, ni d'affaires de la ville; ni d'affaires du nord, ni d'affaires du midi; ni d'affaires d'orient, ni d'affaires d'occident; ni de politique, ni de finances; ni de paix, ni de guerre; ni de religion, ni de gouvernement; ni de théologie, ni de métaphysique; ni de grammaire, ni de musique; ni, en général, d'aucune matière quelconque; et qu'elle commet dom Burigny, bénédictin de robe courte, pour faire taire tout le monde, à cause de sa dextérité connue et du grand crédit dont il jouit, et pour être grondé par elle, en particulier, de toutes les contraventions à ces défenses. L'Église, considérant que le silence, et notamment sur les matières dont est question, n'est pas son fort, promet d'obéir autant qu'elle y sera contrainte par forme de violence.

Vous êtes avertis que, par ordre de nos supérieurs, dont nous nous estimons les égaux, et dans la vue de signaler notre juste gratitude envers notre cher et vénérable chef Galiani, il sera fait à la porte de ce lieu saint une collecte en faveur et au profit des enfans naturels que notredit charmant abbé a eus, ou seul ou de compagnie, des différens lits des rues Saint-Honoré, Champ-

Fleuri, Tiquetone, carrefour de Bussy (1), et autres quartiers de la ville, faubourgs, banlieue, prévôté et vicomté de Paris, pour être le produit de cette collecte, conjointement avec les legs pieux assignés pour le même objet par le susdit charmant abbé, employé aux mois de nourrices et autres nécessités corporelles et spirituelles des susdits innocens et aimables bâtards, sous la tutelle spéciale de notre vénérable chef et ancien Denis Diderot, de frère Angelo Gatti et de frère Frédéric-Melchior Grimm, à ce commis par codicille dudit charmant abbé, envoyé de Naples et homologué au synode de cette illustre Église; le tout pour la plus grande gloire du nom Galiani, pour l'encouragement de la population, pour l'édification des fidèles, et pour la propagation de la véritable doctrine philosophique et raisonnable. *Amen.*

L'ouvrage de M. l'abbé Galiani est un grand livre; c'est un livre de gouvernement, c'est la production d'un philosophe lumineux et profond, et d'un homme d'État; c'est un livre à tourner la tête à tous les penseurs, et à désespérer tous les pédans. Il fera faire cent critiques plus détestables les unes que les autres; mais on ne lira pas les critiques, et le livre restera. Les sots seront trompés par le ton de plaisanterie qui y règne d'un bout à l'autre, et dont je les ai souvent vus la dupe; ils croiront qu'un auteur si gai ne saurait être profond. Les gens de goût y trouveront un modèle original et neuf, qui rappelle les *Dialogues* de Platon avec le vernis particulier d'un *humoriste* charmant, comme diraient les Anglais. On a eu la bêtise de trouver un des interlocuteurs, le

(1) Sans oublier la rue Fromenteau, dont parle l'abbé dans sa lettre du 17 juillet 1769, rapportée par Grimm quelques pages ci-après.

marquis de Roquemaure, fort bête et par trop bête; il est à peu près comme Alcibiade l'est avec Socrate dans les *Dialogues* de Platon. Le caractère de ce marquis et celui du président sont imaginés avec autant d'esprit que de goût. Les économistes, qui jettent les hauts cris, disent qu'il est affreux de traiter un sujet aussi grave avec cette légèreté et ce ton badin. Je n'ai pu m'empêcher de dire l'autre jour à un de ces ennuyeux que l'auteur avait pris ce ton, non parce qu'il ne connaissait pas l'importance du sujet, mais pour apprendre aux pédans que l'avis d'un auteur, sur quelque sujet que ce soit, est au bout du compte très-peu de chose. Le succès brillant que cet ouvrage vient d'avoir dans le monde ne sera pas soutenu par les philosophes, et j'en suis indigné. Si l'auteur était resté à Paris, ils se seraient crus obligés de porter son livre aux nues, à charge de revanche; mais il y a quatre mois qu'il en est parti; il n'y reviendra plus jamais peut-être, et je vois la plupart de ceux qui se disaient ses amis, assez lâches pour marquer la plus grande indifférence sur son succès. Si jamais je prêche un jour de jeûne et de pénitence, cette indigne conduite ne sera pas passée sous silence. Au reste, la dernière moitié de cet ouvrage a été composée au milieu du violent chagrin que l'auteur ressentait de son départ; il n'avait pas cru son rappel si prochain, et il était trop aimé et trop désiré à Paris pour se consoler aisément de n'y être plus. Son livre en est resté imparfait. Il se proposait de faire un dernier entretien sur la police des grains qu'il croyait convenable à la France; je ne sais à présent si cet entretien sera jamais fait. Si j'étais contrôleur-général des finances, sur la simple lecture de son livre j'attacherais l'auteur à la France, dût-il en coûter au roi quarante mille livres de

pension, sans autre condition que celle de se bien divertir, et de venir deux fois par semaine causer avec moi des affaires de mon gouvernement.

M. le marquis de Mirabeau, qui se fait nommer *l'Ami des hommes*, parce qu'il fit, il y a douze ou treize ans, un livre qui porte ce titre (1), vient de publier en même temps que M. l'abbé Galiani des *Entretiens* qui n'ont pas fait le même bruit, attendu que personne ne les a lus. Ils sont dédiés au grand-duc de Toscane, et intitulés *les Économiques, par l'Ami des hommes*; deux parties in-12 (2), destinées à l'instruction de la classe productive et de la classe propriétaire, lesquelles deux classes composent le genre humain; car, pour les commerçans, artistes et autres, vivant d'industrie, on sait que, suivant les économistes, ils ne sont ni citoyens ni hommes. M. de Mirabeau est cependant, de tous les rêveurs économistes, celui qui vaut le mieux; il est moins creux et moins plat que ses confrères. Son style est barbare, raboteux, ou, comme il dirait, lui, *cassant*; mais il rappelle quelquefois cette naïveté gauloise qui plaît encore. J'ai dit un jour en chaire que les portes de la platitude économicque ne prévaudraient pas (3); mais on voit clairement que je l'ai dit pour n'effrayer personne; car ces gens-ci ont tout ce qu'il faut pour conquérir le monde; absurdité, obscurité, tristesse, fanatisme, clabauderie en faveur du pauvre et du peuple.

(1) Voir notamment tom. II, p. 146.

(2) Cet ouvrage (Paris, Lacombe, 1769) ne porte pas sur le titre *par l'Ami des hommes*, mais *par L. D. H.*, initiales de ces mots; il forme 2 vol. in-4^o ou 4 vol. in-12.

(3) Précédemment page 324.

On les méprise, on ne les lit pas à Paris ; mais on ne connaissait pas les épîtres de Paul à Rome, tandis qu'elles préparaient la destruction du paganisme et l'établissement de la religion chrétienne sur ses ruines. Les économistes n'ont contre eux qu'une circonstance ; il est vrai qu'elle est redoutable : s'ils pouvaient anéantir l'art de l'imprimerie et ses productions, ils seraient en moins de cent ans d'ici maîtres et chefs d'un nouveau culte, élevé sur les débris de la religion chrétienne.

Le succès du petit *Almanach des Muses* a fait imaginer à un compilateur de nous donner les pièces fugitives de l'année, sous le titre d'*Étrennes du Parnasse* ; et, pour se distinguer de son rival, il a fait précéder le choix des pièces fugitives de deux petits volumes de *Notices sur les poètes grecs*, de sorte que ces *Étrennes du Parnasse* forment trois petits volumes (1). La Notice des poètes grecs sera suivie, d'année en année, de celles des poètes latins et modernes de diverses nations, ce qui formera vraisemblablement tous les ans trois petits volumes.

Je ne sais pas le nom de l'insigne barbouilleur qui s'est aussi avisé de ramasser des pièces fugitives, et qui se propose d'en donner tous les mois un cahier, sous titre de *Secrétaire du Parnasse, ou Recueil de nouvelles pièces fugitives, en vers et en prose, accompagnées de notes critiques et impartiales*. C'est une rapsodie informe et détestable, composée de toutes sortes de morceaux tron-

(1) Le compilateur des *Étrennes du Parnasse* fut un employé à la Bibliothèque du Roi, nommé Jean-Baptiste Milliet. Il mourut en 1774, après avoir publié, en 1773, la *Notice des Poètes latins*, composée de quatre parties. Les *Étrennes du Parnasse* sont oubliées ; mais on recherche encore les *Notices sur les poètes grecs et latins*. (B.)

qués, et dont la plupart sont imprimés depuis très-long-temps. On rencontre d'ailleurs à chaque page les vestiges de la plus crasse ignorance, et de la négligence la plus entière; un colporteur a plus de littérature que ce misérable compilateur. On a publié jusqu'à présent deux cahiers de cette mauvaise rapsodie, mais elle ne se continuera sûrement pas, parce qu'elle ne trouvera point de débit. Le rapsodiste a dédié son détestable *Secrétaire* à M. Arouet de Voltaire, comte de Ferney, et je suis bien fâché que M. le comte de Ferney ait agréé cet hommage, et qu'il ait assuré de sa plus respectueuse reconnaissance un misérable scribe qui n'est pas digne de laver la vaisselle dans la cuisine de M. le comte. Le barbouilleur n'a eu rien de plus pressé que de mettre à la tête de son *Secrétaire* l'hommage de la plus respectueuse reconnaissance de M. le comte de Ferney; et, pour lui prouver combien il en est digne par ses lumières, son bon goût et son discernement, il a fait imprimer, sous le nom de M. de Voltaire, une *Épître écrite de la campagne à mademoiselle Ch***, actrice de la comédie de Marseille*. Cette épître est un chef-d'œuvre d'insipidité et de platitude (1). Je ne suis pas trop fâché de cette petite mortification pour M. le comte de Ferney, qui s'en est tiré en

(1) Le *Secrétaire du Parnasse*, que Grimm traite si sévèrement, est Laus de Boissy, qui est entièrement oublié aujourd'hui, parce qu'il n'a publié que des brochures éphémères ou de très-médiocres pièces de théâtre. Quant à l'*Épître à mademoiselle Ch**** (Chéré), actrice à la comédie de Marseille, que ce secrétaire a eu le malheur d'attribuer à Voltaire, et qui a valu au véritable auteur, Piron, une petite leçon de versification, elle se trouve dans différents recueils, et commence par ces vers :

O bel objet désiré
Du plus amoureux des hommes!

Chéré était le nom du bel objet. (B.)

homme d'esprit, en écrivant, après la publication du premier cahier, au plat compilateur une seconde lettre qu'il faut conserver ici.

Lettre de M. de Voltaire au rédacteur du
SECRETÀIRE DU PARNASSE.

Au château de Ferney, le 7 décembre 1770.

J'ai reçu, Monsieur, votre *Secrétaire du Parnasse*. S'il y a beaucoup de pièces de vous dans ce recueil, il y a bien de l'apparence qu'il réussira long-temps ; mais je vois que votre Secrétaire n'est pas le mien. Il m'impute une épître à mademoiselle Ch^{***}, actrice de la comédie de Marseille. Je n'ai jamais connu mademoiselle Ch^{***}, et je n'ai jamais eu le bonheur de courtiser aucune Marseillaise. Le *Journal encyclopédique* m'avait déjà attribué ces vers, dans lesquels je promets à mademoiselle Ch^{***}

Que malgré les Tisiphones
 L'amour unira nos personnes.

Je ne sais pas quelles sont ces Tisiphones, mais je vous jure que jamais la personne de mademoiselle Ch^{***} n'a été unie à la mienne, ni ne le sera.

Soyez bien sûr encore que je n'ai jamais fait rimer *Tisiphones*, qui est long, à *personnes*, qui est bref. Autrefois, quand je faisais des vers, je ne rimais pas trop pour les yeux, mais j'avais grand soin de l'oreille.

Soyez persuadé, Monsieur, que mon barbare sort ne m'a jamais *ôté la lumière des yeux* de mademoiselle Ch^{***}, et que je n'erre point dans ma triste carrière. Je suis si loin d'errer dans ma carrière, que depuis deux ans je sors très-rarement de mon lit ; et si j'étais entré dans celui de mademoiselle Ch^{***}, je n'en serais jamais sorti.

Je prends cette occasion pour vous dire qu'en général

c'est une chose fort ennuyeuse que cet amas de rimes redoublées, qui ne disent rien ou qui répètent ce qu'on a dit mille fois. Je ne connais point l'amant de votre gentille Marseillaise; mais je lui conseille d'être un peu moins prolix.

D'ailleurs, toutes ces épîtres à Aglaure, à Flore, à Philis, ne sont guère faites pour le public: ce sont des amusemens de société. Il est quelquefois aussi ridicule de les livrer à un libraire, qu'il le serait d'imprimer ce qu'on a dit dans la conversation.

MM. Cramer m'ont rendu un très-mauvais service en publiant les fadaïses dans ce goût, qui me sont souvent échappées; je leur ai écrit cent fois de n'en rien faire. Les vers médiocres sont ce qu'il y a de plus insipide au monde. J'en ai fait beaucoup, comme un autre; mais je n'y ai jamais mis mon nom, et je ne le mettais à aucun de mes ouvrages.

Je suis très-fâché qu'on me rende responsable, depuis si long-temps, de ce que j'ai fait et de ce que je n'ai point fait. Cela m'est arrivé dans des choses plus sérieuses. Je ne suis qu'un vieux laboureur réformé, à la suite des *Éphémérides du citoyen*, défrichant des campagnes arides, et semant avec le semoir; n'ayant nul commerce avec mademoiselle Ch^{***}, ni avec aucune Tisiphone, ni avec aucune personne de son espèce agréable.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens que je vous dois, Monsieur, votre, etc.

P. S. J'ajoute encore que je ne suis point né en 1695, comme le dit votre graveur, mais en 1694, dont je suis plus fâché que du peu de ressemblance.

Il faut distinguer, du fatras économique dont nous

sommes excédés, une brochure intitulée : *L'Art de conserver les grains*, par *Barthélemy Intieri*, ouvrage traduit de l'italien, in-8°, avec figures. Bartholomeo Intieri était un de ces hommes de génie dont je crois l'Italie plus féconde qu'aucune autre contrée de l'Europe, mais qui y passent leur vie sans laisser de monumens durables de leur supériorité, sans s'assurer, par aucun bienfait, de la reconnaissance du genre humain, soit que la religion et le gouvernement y mettent obstacle, soit que le climat y porte plus à la paresse que dans nos contrées septentrionales, soit enfin qu'il résulte, de la combinaison de ces diverses causes, une certaine nonchalance épicurienne et philosophique, qui juge que les hommes ne valent pas la peine d'être éclairés, et qui taxe de folie les efforts de ces ames généreuses qui ont affronté les plus grands dangers, dans l'espérance de rendre le genre humain, avec le temps, un peu moins absurde et moins atroce.

Le traducteur de cet ouvrage ne sait pas seulement que, si c'est Bartholomeo Intieri qui inventa cette machine ingénieuse, c'est notre abbé Galiani qui en fit la description; qu'il est l'auteur de la brochure italienne; que son frère, le marquis Galiani, en dessina les planches, et que notre académicien, M. Duhamel, a publié depuis long-temps la machine d'Intieri, mais sans en faire honneur à son auteur. Voilà une différence de conduite assez frappante entre notre charmant abbé Galiani et notre important académicien Duhamel: le premier dérobe son nom à la connaissance du public, et fait croire, par le titre de sa brochure, qu'elle est de l'inventeur de la machine lui-même; le second oublie jusqu'au nom de l'inventeur, et publie la machine en France

comme de son invention, et avec quelques additions qui n'ont pas le sens commun.

Vous vous rappelez, sans doute, une correspondance du patriarche de Ferney avec un des fidèles de l'Église de Paris (1), qui se trouvait autrefois à la suite de ces feuilles, et que la mort du fidèle, arrivée en 1768, a fait cesser. Cette correspondance était une récapitulation très-intéressante de notre littérature. Je vais la remplacer par des épîtres qui ne ressemblent, en aucune manière, à celles du prince des apôtres, mais qui n'en sont pas moins originales, et qui ont à peu près le même objet. Depuis que l'abbé Galiani a quitté la France, il a entretenu une correspondance fort exacte avec une des sœurs de la communion philosophique (2). Son style, sa tournure, sa manière de voir, ses idées, rien, excepté l'unité de la foi et du dogme, et la même pureté de doctrine, ne rappelle la manufacture de Ferney. Le ton du Napolitain est surtout infiniment plus libre, moins châtié que celui du grand patriarche, et il ne se souvient pas toujours bien exactement de la retenue que la bienséance exige, particulièrement dans le commerce avec les femmes; c'est une science de goût local, que notre abbé n'a pu acquérir à Naples, et que son génie lui a permis de négliger en France; mais son coup d'œil n'en est pas moins lumineux et piquant. Saint Pierre n'écrivait pas comme saint Paul; saint Luc et saint Mathieu n'ont pu s'accorder ensemble, quoiqu'ils eussent les mêmes faits à rapporter. Qu'importe de quelle manière la parole de la raison soit prêchée, pourvu que son règne advienne? Écoutons-la donc de la bouche de notre charmant grand-

(1) Damienville. (2) Madame d'Épinay.

vicaire de Naples, et que nos cœurs se sanctifient par la prédication d'une des plus grandes lumières qui aient été accordées à l'Église en ces derniers temps.

A MADAME D'ÉPINAY (1).

Gênes, le 17 juillet 1769.

Madame, je suis toujours inconsolable d'avoir quitté Paris, et encore plus inconsolable de n'avoir reçu aucune nouvelle ni de vous, ni du paresseux philosophe (2). Est-il possible que ce monstre, dans son impassibilité, ne sente pas à quel point son honneur, ma gloire, dont je me fiche, mon plaisir et celui de mes amis, dont je me soucie beaucoup, sont intéressés dans l'affaire que je lui ai confiée, et combien je suis impatient d'apprendre qu'enfin la pacotille a doublé le cap et passé le terrible défilé de la révision : car, après cela, je serai tranquille sur le reste.

Mon voyage a été très-heureux *sur la terre et sur l'onde* (3); il a même été d'un bonheur inconcevable. Je n'ai jamais eu chaud, et toujours le vent en poupe sur le Rhône et sur la mer : il paraît que tout me pousse à m'éloigner de tout ce que j'aime au monde. L'héroïsme sera donc bien plus grand et bien plus mémorable, de vaincre les éléments, la nature, les dieux conspirés, et de retourner à Paris en dépit d'eux. Oui, Paris est ma patrie ; on aura beau m'en exiler, j'y retomberai. Atten-

(1) On a imprimé en 1818, Paris, Treuttel et Wurtz, 2 vol. in-8°, la *Correspondance inédite de l'abbé Ferdinand Galiani*. Cette lettre et celles que Grimm rapportera ci-après, s'y trouvent comprises.

(2) M. Diderot. Il est question dans cette épître et dans les suivantes des *Dialogues sur le commerce des blés*, dont le charmant abbé avait laissé le manuscrit entre les mains de sa correspondante, et que le philosophe devait livrer à l'impression.
(Note de Grimm.)

(3) *Cinna*, acte II, sc. 1.

dez-vous donc à me voir établi dans la rue Fromenteau, au quatrième, sur le derrière, chez la nommée...., fille majeure. Là demeurera le plus grand génie de notre âge, en pension à trente sous par jour, et il sera heureux. Quel plaisir que de délirer ! Adieu. Je vous prie d'envoyer vos lettres toujours à l'hôtel de l'ambassadeur.

Grimm est-il de retour de son voyage ?

Paris, 15 janvier 1770.

On donna avant-hier 12 janvier, sur le théâtre de la Comédie Française, la première représentation des *Deux Amis*, drame en cinq actes et en prose, par l'auteur d'*Eugénie*, M. Caron de Beaumarchais.

Cette pièce a eu un peu de peine à aller jusqu'à la fin, mais elle y est parvenue; tantôt un peu huée, tantôt fort applaudie; j'évalue son succès à douze ou quinze représentations. Elle serait fort belle si elle était moins ennuyeuse, si elle n'était pas si dépourvue de naturel et de vérité, si elle avait le sens commun, et si M. de Beaumarchais avait un peu de génie ou de talent : mais comme il s'en faut, comme il n'a pas l'ombre de naturel, comme il ne sait pas écrire, comme il n'entend pas le théâtre, qu'il ordonne son drame à faire pitié, que ses personnages entrent et sortent sans savoir comment ni pourquoi, il ne m'a pas été plus possible de m'accommoder de ses *Deux Amis* que de son *Eugénie*, à qui la force du sujet et le jeu des acteurs ont procuré un succès passager (1).

Quand on veut faire passer à la meilleure compagnie de France une journée tout entière dans la maison d'un

(1) Voir tom. V, p. 310 et suiv.

receveur des fermes, avec un commerçant brise-raison et un fermier général fat et suffisant, on a encouru, *ipso facto*, la peine des sifflets, et l'on doit se louer toute sa vie de l'indulgence de ses juges, qui ont bien voulu bâiller tout bas quand ils pouvaient siffler tout haut.

Suivant l'usage antique et solennel (1), on sert en France, le jour des Rois, un gâteau qu'on partage en autant de parts qu'il y a de convives, c'est la plus jeune personne de la compagnie qui en fait la distribution ; celui des convives qui reçoit la fève qu'on a cachée dans le gâteau est proclamé roi, et il est d'usage qu'il ne puisse boire sans une acclamation générale de toute la table. La royauté étant tombée en partage à M. Diderot, au dîner où nous étions, il n'a pas voulu laisser languir ses sujets ; il a publié ses lois successivement pendant qu'on était à table, de sorte qu'avant de sortir et de déposer son sceptre, tous les devoirs de législation se trouvèrent remplis par l'impromptu que vous allez lire :

Le Code Denis.

Dans ses États, à tout ce qui respire
Un souverain prétend donner la loi ;
C'est le contraire en mon empire,
Le sujet règne sur son roi.

Divise pour régner, la maxime est ancienne ;
Elle fut d'un tyran : ce n'est donc pas la mienne.
Vous unir est mon vœu : j'aime la liberté ;
Et si j'ai quelque volonté,
C'est que chacun fasse la sienne.

(1) *Athalie*, act. I, sc. 1.

Amis, qui composez ma cour,
 Au dieu du vin rendez hommage ;
 Rendez hommage au dieu d'amour :
 Aimez et buvez tour à tour ;
 Buvez pour aimer davantage.
 Que j'entende, au gré du désir,
 Et les éclats de l'allégresse,
 Et l'accent doux de la tendresse,
 Le choc du verre et le bruit du soupir.
 Au frontispice de mon Code
 Il est écrit : Sois heureux à ta mode ;
 Car tel est notre bon plaisir.

Fait l'an septante et mil sept cent,
 Au petit Carrousel en la cour de Marsan ;
 Assis près d'une femme aimable,
 Le cœur nu sur la main, les coudes sur la table.
 Signé Denis, sans terre, ni château,
 Roi par la grace du gâteau.

ENVOI AUX DAMES.

Vos yeux, depuis long-temps, m'ont appris à connaître
 Que le destin nous a fait naître,
 Moi pour servir, vous pour donner la loi.
 Qui veut d'un roi qui cherche maître ?
 Personne ici ne dira-t-il c'est moi ?

Il a paru, sur la fin de l'année dernière, un ouvrage intitulé : *Origine des premières sociétés des peuples, des sciences et des arts, et des idiomes anciens et modernes*, volume in-8°. On a attribué cet ouvrage à M. Linguet, avocat au parlement ; et, si cela est, on peut dire que cet écrivain s'exerce en toutes sortes de genres (1). Feu M. Boulanger, à qui l'on a attribué tant

(1) Cet ouvrage n'est pas de Linguet, mais de Poinset de Sivry. (B.)

d'ouvrages depuis sa mort, et qui est véritablement l'auteur de *l'Antiquité dévoilée* (1), faisait toutes ses opérations dans l'univers avec de l'eau, et trouvait à chaque pas les vestiges d'un déluge; l'auteur de l'ouvrage dont je parle opère tout moyennant le feu, et ne saurait faire un pas sans découvrir les traces du feu et de ses ravages, et pousse sa perspicacité jusqu'à trouver le mot *feu* dans presque toutes les étymologies des noms géographiques. Ces messieurs ne pourraient-ils pas transiger ensemble, l'un faire un peu de place à l'eau de M. Boulanger, celui-ci chauffer son eau au feu de l'autre? il en résulterait peut-être une raréfaction de l'air, dont nous ferions bien aussi quelque chose.

Le Marchand de Smyrne, petite comédie en un acte et en prose, par M. de Chamfort, a été représentée pour la première fois, le 26 de ce mois, sur le théâtre de la Comédie Française. Cela est assez gai et plein de traits qui ne sont pas tous également heureux : cela s'appelle une jolie bagatelle, où il ne faut chercher que de l'esprit, et qui ne veut pas être jugée à la rigueur. Il n'y a ni sens commun dans la fable, ni vraisemblance dans les incidens, ni bienséance de mœurs dans les personnages, ni talent pour le théâtre, dans les scènes; mais il n'était pas question de tout cela : le poète a voulu vous amuser par une bagatelle, et il y a à peu près réussi; sa pièce a eu beaucoup de succès. M. de Chamfort est jeune, d'une jolie figure, ayant l'élégance recherchée de son âge et de son métier. Je ne le connais pas d'ailleurs; mais s'il fallait deviner son caractère, d'après sa petite comédie, je parierais qu'il est petit-maître, bon enfant

(1) Voir tom. V, p. 15.

au fond, mais vain, pétri de petits airs, de petites manières, ignorant et confiant à proportion ; en un mot, de cette pâte mêlée dont il résulte des enfans de vingt à vingt-cinq ans assez déplaisans, mais qui mûrissent cependant, et deviennent, à l'âge de trente à quarante ans, des hommes de mérite. S'il ne ressemble pas à ce portrait, je lui demande pardon, mais j'ai vu tous ces traits dans son *Marchand de Smyrne*. Pour du talent, de vrai talent, je crains qu'il n'en ait pas ; du moins, son *Marchand* n'annonce rien du tout, et ne tient pas plus que sa *Jeune Indienne* ne promettait autrefois. Au reste, c'était plutôt le canevas d'un joli opéra-comique que d'une petite comédie.

La seule chose qui m'ait un peu blessé dans *le Marchand de Smyrne*, ce sont ces éloges plats et outrés qu'on y rencontre, à chaque instant, de la nation française, et que nos petits auteurs nous donnent pour des preuves de leur patriotisme. M. Turgot, intendant de la généralité de Limoges, appelle cela du patriotisme d'antichambre. Rien ne serait plus capable d'avilir une grande nation, et de l'acheminer vers sa décadence, que cette profusion continuelle de fades louanges, dont on pourrait lui supposer le besoin d'après quelques ouvrages du jour. Mais j'espère que la gloire de la nation ne sera jamais confiée ni à l'encensoir lourd et obtus de M. de Belloy, ni à la petite suffisance de M. de Chamfort.

Puisque ce *Marchand de Smyrne* nous a mis à portée de faire connaissance avec lui, je dirai ici un mot de cet *Éloge de Molière* qui a remporté l'année passée le prix de l'Académie Française, et dont mon voyage m'a empêché de parler plus tôt. Si le prix de l'Académie est

fondé pour des enfans qui habillent bien, elle a bien fait de couronner le discours de M. de Chamfort, et je me persuade aisément que c'était le meilleur de ceux qui ont concouru. Je croyais que l'Université se chargeait de couronner des écoliers, et que les prix de l'Académie étaient destinés à des hommes. — Mais si la race d'hommes se perd, ou si elle ne concourt point? — Alors il ne faut pas donner aux enfans des sujets qui ne sauraient être bien traités que par des hommes. L'Éloge de Molière, digne de notre siècle et digne du suffrage d'un corps illustre, ne pouvait être fait que par un philosophe. Quand j'ouvre l'Éloge de M. de Chamfort, et que je vois, dès la première ligne, l'Académie appelée le sanctuaire des lettres, le ton m'est donné, et je n'ai plus envie de lire. Les petites fleurs de rhétorique, les petites vues, les petites réflexions, même celles qui ont encore un air de nouveauté pour bien des gens, ne sauraient aujourd'hui se procurer un succès durable. L'art d'arranger les idées courantes avec un peu d'ordre, et une certaine facilité et pureté, est le mérite du siècle, de la culture générale, et non de l'auteur. Les idées de M. de Chamfort sur l'art dramatique sont vagues et indéterminées; elles ne tiennent à rien, parce qu'elles ne viennent pas de souche; en voit qu'on peut les prendre par poignées, et les arracher de sa tête sans qu'il en coûte un atome de sa propre substance. C'est que ce n'est pas un penseur; et j'aime mieux les erreurs d'une tête pesante que toutes les vérités nichées dans une tête vide. Mais dans les idées acquises ou à acquérir, il faut du moins faire un bon choix. M. de Chamfort dit, d'après Marmontel, que le tragique ancien naissait d'une fatalité aveugle, et que Corneille, par un effort de génie, prit

l'intérêt dans les passions. L'effort du génie du grand Corneille consistait à imiter l'échafaudage et la forfanterie du théâtre espagnol, qu'il avait étudié, et dont les auteurs ne pouvaient pas adopter le dogme de la fatalité, parce qu'ils n'étaient pas philosophes et qu'ils ne traitaient pas des sujets grecs ; et comme Corneille avait plus de grandeur et de tête que ceux qui lui avaient servi de modèles, il s'est fait un grand nom malgré son mauvais goût. Je ne suis pas plus content de la manière d'écrire de M. de Chamfort que du vague de ses idées. Il parle d'un genre *qui exclut du théâtre ce bel assortiment de parties heureusement combinées sans lequel il n'y a point de vraie création*. Je suis charmé que messieurs de l'Académie aiment ces phrases-là, mais je ne m'y ferai pas. M. de Chamfort observe très-bien que le trône de Molière est encore vacant ; il me permettra pareillement de remarquer que la chaire d'où l'on doit prononcer son Éloge est aussi encore à remplir.

Le 26 janvier n'a pas seulement été un jour fortuné pour M. Dornal et mademoiselle Amélie (1), à Smyrne, ça été encore un jour glorieux pour M. Moreau, architecte de la ville de Paris. On fit ce jour l'ouverture du nouveau théâtre de l'Opéra du Palais-Royal par l'opéra de *Zoroastre*, paroles de feu Cahusac, psalmodie et airs de danse de feu Rameau. C'était un grand jour pour Paris, quoique les opérations de finances qui l'avaient précédé n'eussent monté les esprits ni à la musique ni à la danse. M. le maréchal de Biron, colonel des Gardes-Françaises, présida en personne à la police des carrosses

(1) Personnages de la comédie du *Marchand de Smyrne*, dont il vient d'être rendu compte.

pour l'arrivée et la sortie. Tout se passa avec beaucoup d'ordre extérieurement, au moyen d'une garde doublée ou triplée, distribuée dans tout le quartier du Palais-Royal, et occupant toutes les avenues de l'Opéra. Intérieurement il y eut de la presse et beaucoup de bruit. On étouffait dans le parterre sans pouvoir remuer ni sortir, et tout le premier acte fut interrompu par des cris et du tumulte. La construction d'une nouvelle salle offrait une occasion bien naturelle d'asseoir le parterre, et de bannir de nos spectacles cette coutume barbare qui laisse le parterre debout, et entretient ainsi un bruit et un mouvement continuel pendant la représentation : on n'en a rien fait, et ce sera comme ci-devant à qui criera le plus fort, des acteurs ou des spectateurs. Les premiers auront du moins l'avantage de crier plus faux encore ; car, pour marquer les progrès qu'on fait de jour en jour en musique, on a supprimé dans cette nouvelle salle le clavecin, et l'on a mis à sa place les contre-basses, dont les manches gênaient la vue de la petite loge de M. le prince de Conti. Excellente raison pour se passer d'un clavecin dans un orchestre ! L'opéra a excessivement ennuyé ; on l'a trouvé triste et froid, et long à périr ; mais la salle a généralement réussi. Le public en a marqué son contentement à M. Moreau par des applaudissemens réitérés, et la ville de Paris, à laquelle l'exercice du privilège de l'Opéra est toujours confié, a accordé à son architecte une gratification de cinquante mille livres. Cette salle, dont la coupe est très-agréable, a quatre rangs de loges, et dans le fond ce qu'on appelle le paradis est au cinquième étage. Elle est vraiment charmante, elle a de la grace, et je suis persuadé qu'on est parfaitement bien dans toutes les loges et dans tous les points de la salle pour voir, tout

comme on était à peu près également mal dans toutes les places de la salle maussade des Tuileries, construite par les soins de M. Soufflot. Cet architecte est le seul qui ne doive pas être content de la salle du Palais-Royal. Celle des Tuileries, que l'Académie royale de Musique vient de quitter, doit être occupée après Pâques par la Comédie Française, en attendant qu'on lui construise une salle neuve dans le faubourg Saint-Germain. On a trouvé le théâtre de la salle du Palais-Royal trop peu éclairé; mais c'est la faute des directeurs; peut-être aussi la salle est-elle trop éclairée pour que le théâtre puisse l'être convenablement. Ces deux lustres à vingt-quatre bougies chacun, suspendus sur l'amphithéâtre, répandent dans la salle une clarté très-nuisible au théâtre. Mais à Paris on ne va pas au spectacle seulement pour voir, on veut aussi être vu; ainsi ce mal est sans remède.

On a fait sur la pièce des *Deux Amis* le quatrain suivant :

J'ai vu de Beaumarchais le drame ridicule,
Et je vais en un mot vous dire ce que c'est;
C'est un change où l'argent circule
Sans produire aucun intérêt.

Il faut que M. de Beaumarchais ait beaucoup de torts, car il n'a point d'amis; un homme mit sur l'affiche, le jour de la première représentation des *Deux Amis* : *Par un auteur qui n'en a aucun*. Son père, Caron, était un horloger de réputation, qui lui a laissé une fortune honnête. Lui-même était déjà habile dans le même art, et l'on prétend qu'il trouva, à l'âge de dix-huit ans, le secret

de l'échappement de Graham, qui contribua beaucoup à enrichir son père. Il valait bien mieux faire de bonnes montres qu'acheter une charge à la cour, faire le fendant, et composer de mauvaises pièces pour Paris. Comme, à la troisième représentation de l'opéra de *Zoroastre*, la salle était assez vide, M. de Beaumarchais dit à mademoiselle Arnould : « Sous huit jours, quand tout le monde aura vu la salle, vous n'aurez personne ou bien peu de monde. — Vos Amis nous en enverront, » lui répond mademoiselle Arnould. Cette actrice, connue aussi sous le nom de Sophie, est en possession de dire des épigrammes. C'est elle qui disait, en voyant qu'il n'y avait personne à la seconde représentation de *Guillaume Tell* : « Voilà un auteur qui fait mentir le proverbe : Point d'argent, point de Suisses. » Lorsque après la fameuse aventure du *Siège de Calais* de M. de Belloy, mademoiselle Clairon quitta le théâtre pour avoir été mise au Fort-l'Évêque, et qu'elle dit, avec une emphase tout-à-fait touchante et pathétique, que le roi était le maître de sa vie et de sa fortune, mais qu'il ne l'était pas de son honneur, Sophie lui répondit : « Vous avez raison, mademoiselle ; où il n'y a rien, le roi perd ses droits. » Sophie passe pour avoir été en ménage réglé pendant huit jours avec M. Bertin, des parties casuelles, autrement dit *Bertinus*. Un jour deux hommes se trouvant sur le théâtre de l'Opéra, derrière Sophie, sans le savoir, plaignaient beaucoup M. Bertin des infidélités et mauvais procédés qu'il avait essuyés de la part de ces demoiselles, ajoutant qu'il ne le méritait pas, qu'il était généreux, aimable, facile ; que sais-je?... Mademoiselle Arnould se retourne, et dit : « On voit bien que ces messieurs ne l'ont pas eu. » On pourrait faire un petit recueil des bons mots de

Sophie, qui ont tous le ton de fille, mais d'une fille de beaucoup d'esprit.

Le théâtre de la Comédie Française vient de perdre un acteur nommé Paulin; il était au théâtre depuis 1742. Il jouait dans la tragédie les tyrans, et dans la comédie les paysans. Ces deux emplois sont réunis à la comédie; c'est joindre les deux extrêmes, l'oppresser et les opprimés. Il était paysan passable et mauvais tyran; son jeu était lourd et sans intelligence. Il avait la voix forte, et c'est ce qui séduisit M. de Voltaire, qui espérait en faire quelque chose, et qui disait : « Laissez-moi faire, je vous élève un tyran à la brochette dont vous serez contents. » Mais le tyran ne répondit pas à son attente, et Paulin resta mauvais. Le rôle pour lequel il espérait tirer parti de Paulin était celui de Poliphonte, dans la tragédie de *Méropé*. Pendant qu'on répétait cette tragédie, M. de Voltaire accablait les acteurs de corrections, suivant son usage; un jour ayant passé la nuit à revoir sa pièce, il réveille son laquais à trois heures du matin, et lui donne une correction à porter à Paulin. Le domestique représente que c'est heure indue, que M. Paulin dort, et qu'il ne pourra pas entrer chez lui. *Va*, lui répond gravement M. de Voltaire, *cours; les tyrans ne dorment jamais*.

Le président Hénault vient de nous donner un Recueil de *Pièces de théâtre en vers et en prose*, vol. in-8° orné de vignettes (1). Ce recueil contient les ouvrages dramatiques de M. le président Hénault. On y trouve d'abord *Cornélie Vestale*, tragédie en cinq actes et en vers. Cette

(1) Paris, Cavelier, 1770, in-8°.

tragédie fut jouée sans succès il y a près de soixante ans; un mauvais esprit de galanterie porta, il y a quelques années, M. Walpole à en faire tirer quelques exemplaires en Angleterre, dans l'imprimerie de sa maison de campagne, et la voilà enfin imprimée en France. J'ai eu l'honneur de vous en rendre compte, si je ne me trompe (1); cela est pitoyable. La seconde pièce est intitulée : *Nouveau Théâtre français, ou François second, roi de France, en cinq actes, en prose; seconde édition, enrichie de notes nouvelles*. Il y a environ vingt ans que ce *François second* fut imprimé pour la première fois. On pourrait croire que c'est Shakspeare qui a donné au président Hénault l'idée de cette singulière pièce; car les tragédies de ce grand génie renferment aussi à peu près toute l'histoire d'un personnage; mais il n'y a aucune affinité entre le poète anglais et le prosateur français. Le président s'est flatté tout simplement d'avoir imaginé une nouvelle manière de traiter l'histoire, et cette nouveauté consistait à substituer à la narration des scènes et des entretiens entre les différens personnages historiques. Il fallait une autre tête que celle du pauvre Hénault pour faire réussir cette manière. Ce brave président, riche, galant, aimable dans la société, faisant bonne chère, et ayant, par conséquent, toute la France à ses soupers, a aussi voulu jouer un rôle en littérature, et cela lui a réussi, du moins pendant quelque temps. Son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France* est le livre le plus loué du siècle : s'il avait été fait par un pauvre diable de littérateur d'un quatrième étage, à peine aurait-il obtenu quelques regards dédaigneux et distraits de nos merveilleux. Ses pièces de théâtre prouvent qu'il n'avait aucun

(1) Voir tom. V, p. 468 et suiv.

talent pour le théâtre. Du reste, il a vécu heureux. Sa grande inquiétude était de déplaire à la feue reine en se faisant enterrer chez les pères de la Doctrine chrétienne, où il avait été élevé. Ces pères étaient véhémentement soupçonnés de jansénisme par Sa Majesté, et le président, par faiblesse, avait promis à sa pieuse et orthodoxe souveraine de faire porter ses os ailleurs; il n'avait pourtant pas envie de rien changer à ses dispositions, et il mourait de peur de mourir avant la reine, et qu'elle ne découvrit après son départ cette petite supercherie.

FÉVRIER.

Paris , 15 février 1770.

ON peut se rappeler une aventure fort triste qui a fait l'entretien de Paris pendant quelques instans, il y a environ un an ou dix-huit mois, et qui est ensuite tombée dans ce profond oubli qui engloutit tout dans cette ville immense. On assurait qu'une fille, forcée par d'injustes parens à se faire religieuse contre son inclination, et malgré ses représentations, s'était pendue de désespoir dans le parloir du couvent de la Conception, rue Saint-Honoré, le jour même qu'elle devait prononcer ses vœux. Je n'ai jamais pu m'assurer de la vérité de ce fait; cela n'est guère possible à Paris, parce que, dans la première chaleur, il ne nous est pas permis d'avoir le moindre doute sur un fait, et le lendemain ce fait n'occupe plus personne. On n'a jamais pu savoir le nom de famille de cette victime infortunée, et il est à croire que, si la sur-

prise et l'effroi du premier moment ont fait parler quelques témoins indiscrets de cette cruelle catastrophe, la réflexion leur aura bientôt fermé la bouche.

Quoi qu'il en soit, M. de La Harpe a cru ce sujet propre à être traité sur la scène; non qu'il se soit flatté de le voir jouer sur nos théâtres; nous sommes bien loin d'employer nos théâtres à un but aussi grand et aussi noble que celui de la réformation des mœurs: mais cette impossibilité ne l'a pas empêché d'en faire une tragédie en trois actes et en vers, intitulée: *Mélanie, ou la Religieuse*. Depuis quinze jours il l'a lue à quinze cercles différens; le moindre de ces cercles était composé de vingt personnes, il y en a eu de trente à quarante: on dit que M. de La Harpe est encore retenu pour trois semaines, jour pour jour; ainsi il lui reste encore une vingtaine de cercles à toucher. La mode s'en est mêlée, tout le monde veut avoir assisté à une de ces lectures; c'est, après les opérations de finances, l'affaire la plus importante du jour: si la poitrine de M. de La Harpe peut résister à ces assauts journaliers, et si tant de lectures ne le conduisent pas au terme fatal où il a été obligé de conduire son héroïne, il n'y aura bientôt plus personne à Paris qui n'ait entendu lire sa tragédie.

Cette pièce est généralement, et avec raison, regardée comme un très-bel ouvrage: elle est écrite avec une pureté et une noblesse ravissantes. Il faut la placer immédiatement après les pièces de M. de Voltaire; car, depuis cet homme immortel, on n'a pas vu sur nos théâtres des vers de cette beauté. Le caractère de M. de La Harpe est d'être sage, harmonieux, noble et pur; mais il n'est pas aussi sensible ni aussi touchant que son maître, qui est notre maître à tous. Le troisième acte de *Mélanie* ne

vaut pas les deux premiers : on a remarqué avec raison que Mélanie y parlait trop long-temps ; une personne qui a pris le parti de mourir, et qui n'en peut plus rappeler, n'a plus ni emportemens de colère, ni transports de tendresse ; tout est fini pour elle, son ame ne s'arrête plus sur aucun objet extérieur avec un certain degré d'intérêt. Tous ses mouvemens violens pouvaient et devaient précéder le sacrifice de la vie, et je pense que M. de La Harpe avait assez d'étoffe pour mettre sa pièce en cinq actes, s'il s'était donné le temps de se pénétrer plus profondément de son sujet.

En général, le caractère de Mélanie est celui de toute la pièce qui est le moins décidé. Est-elle dévote ? est-elle esprit fort ? on n'en sait rien. Je vois bien que le poète lui a donné cette dernière qualité, puisqu'elle n'a pas le moindre remords de s'être empoisonnée, et qu'il a voulu lui conserver son caractère de sagesse, en ne hasardant aucun combat entre la religion et la passion et la philosophie d'une jeune pensionnaire de dix-huit ans ; mais avec de la sagesse on ne fait souvent rien qui vaille. Le caractère de Mélanie devait être un chef-d'œuvre de douceur, de dévotion, de passion, d'énergie et de fermeté : quand cette fille a dit quatre mots, il faut que je sente qu'elle est capable de se donner la mort si son père la pousse à bout.

Après avoir entendu cette lecture, je me suis plus que jamais confirmé dans l'opinion que la vraie tragédie, celle qui n'existe point en France, celle qui est encore à créer, ne pourra être écrite qu'en prose, et ne s'accommodera jamais du langage pompeux, arrondi et phrasier du vers alexandrin. Il est impossible de donner à ce vers moins d'emphase, plus de force et de simplicité

qu'il n'en a dans l'ouvrage de M. de La Harpe; et c'est ce vers qui tue à tout moment l'effet, et qui empêche le poète de m'arracher le cœur, de me déchirer les entrailles. Comment le pourrait-il si, dans le langage cérémonieux que ce vers entraîne, il ne peut jamais appeler le curé *Monsieur le curé*, si c'est toujours *un pasteur dont la sollicitude*, etc.? Comment le pourrait-il si, au lieu de dire le mot qui porte coup, il est obligé d'embellir et d'affaiblir ce mot par une épithète? Je soutiens que toutes nos plus belles pièces sont de la poésie épique, et ne sont pas de la poésie dramatique; que ces deux poésies sont essentiellement différentes, et que, puisque les Français n'ont point, comme les Grecs, les Romains et les Italiens modernes, un vers dramatique, il faut qu'ils écrivent leurs tragédies en prose, ou qu'ils n'en aient jamais de vraies. Je lis, avec autant de transport et d'admiration que qui que ce soit, les discours de Didon plaintive dans le quatrième chant de l'*Énéide*; mais je soutiens que Didon, sur le théâtre, ne peut parler la langue divine de Virgile, et qu'il faut qu'elle parle celle de Metastasio :

Ah ! non lasciarmi , no ,
 Bell' idol mio !
 Di chi mi fiderò
 Se tu m' inganni ?

Voilà la simplicité, la pureté, la sorte de beauté que comporte le vers dramatique. Si la pièce de M. de La Harpe était écrite dans ce goût-là, je prétends que personne n'en pourrait soutenir la lecture, encore moins la représentation; on y mourrait de douleur, parce que le sujet est d'un pathétique et d'une force que l'arrondisse-

ment cérémonieux de son vers alexandrin affaiblit et tue à tout instant. Otez à son ouvrage la forme dramatique, donnez-lui celle d'une héroïde; conservez les discours, ils seront superbes, et je n'aurai plus d'objection à faire : car, dans la poésie épique, c'est le droit du poète de se montrer toujours à côté de ses héros, c'est lui qui parle lors même qu'il fait parler les autres; mais dans la poésie dramatique, le sublime de son art, c'est de ne se jamais rappeler à l'idée du spectateur.

Faudra-t-il donc jeter Racine et Voltaire au feu? Non, il faut les admirer et les lire éternellement; mais il ne faut pas croire qu'à la représentation leurs tragédies puissent avoir la vérité frappante, ou produire l'impression terrible des tragédies de Sophocle et d'Euripide; le jeu d'enfant percera toujours par quelque coin. Vous verrez, il est vrai, les chefs-d'œuvre des plus beaux et des plus rares génies de France, mais vous remarquerez aussi la fausseté de l'instrument; et la plupart du temps il n'y aura point d'accord entre le pinceau de l'auteur et le sujet du tableau. Et pour trancher le mot sur le plus bel ouvrage du Théâtre-Français, sur *Mahomet*, croyez-vous qu'un homme de goût, dans l'acception rigide du terme, puisse entendre sans peine des Arabes, c'est-à-dire une troupe de brigands et de pâtres subjugués par le fanatisme le plus aveugle et le plus barbare, parler une langue pleine d'harmonie, de grace et de charme, une langue dont le choix d'expressions, la pureté et la noblesse supposant un peuple policé depuis plusieurs siècles, et chez qui la culture des arts et des talens de l'esprit a été poussée à un haut degré de perfection? Ne demanderait-il pas que l'âpreté de la langue réponde à l'âpreté des mœurs? Cette âpreté ne consistera pas dans un langage

incorrect et barbare , mais dans je ne sais quoi de sauvage, d'agreste et d'inculte, dans un caractère d'étrangeté que l'homme de génie peut seul trouver, et dont notre petit goût léché, peigné, frisé, ne se doute seulement pas : si vous voulez montrer la nature physique terrible et grande, si voulez peindre les débordemens des eaux, les ravages des ouragans, ce n'est pas avec le pinceau gracieux de l'Albane que vous réussirez.

Que nous sommes encore peu avancés dans la carrière du génie ! Et nous avons l'ineptie de penser que tout est fait, et de nous plaindre qu'on ne nous a rien laissé à faire ! Oui, malheureusement, tout paraît fait pour nous, et nous n'avons qu'à nous enorgueillir de nos grands hommes, parce qu'il ne nous en viendra plus ; mais notre gloire passera, si jamais la génération d'enfans est remplacée par une génération d'hommes.

Voilà une théorie qu'il serait aisé d'approfondir davantage et d'exposer dans tout son jour, si l'on était curieux de se faire lapider en face de la Comédie Française : en attendant que je sois digne de la couronne du martyre, je vous supplie de me garder le secret de mes hérésies.

Dieu a accordé dans sa miséricorde, au patriarche de Ferney, le don de bien des rôles ; mais on ne devinerait pas celui dont il vient de se charger en dernier lieu. Le père temporel des Capucins du pays de Gex étant décédé, M. de Voltaire a écrit au pape pour en demander la place ; Clément Ganganelli (1), qui a plus d'esprit que Clément Rezzonico (2), lui en a envoyé les patentes, et, en conséquence, le seigneur patriarche a pris possession de la

(1) Clément XIV.

(2) Clément XIII.

dignité de père temporel des révérends pères Capucins du pays de Gex. Cette dignité le mettra en liaison plus étroite avec l'évêque d'Annecy, à qui le père temporel cherchera à rembourser les tours que Sa Grandeur a voulu jouer au seigneur de Ferney l'année dernière. On prétend qu'il lui a déjà écrit quelques lettres signées d'une croix † et *Voltaire, Capucin indigne*. Il dit que ceux qui ont prévu qu'il mourrait Capucin ne se sont pas trompés, et qu'il s'estimerait très-heureux si, à son âge, il pouvait lui arriver de bonnes fortunes de Capucin. Je ne doute pas que, sous sa temporalité, l'ordre séraphique ne recouvre bientôt son ancienne splendeur. Un homme qui fait de temps en temps un tour à Ferney, et qui en arrive, nous conta l'autre jour qu'à son arrivée le patriarche lui dit : « Vous me trouverez bien changé : on devient cagot à mesure qu'on vieillit ; j'ai pris l'habitude de me faire faire quelque lecture pieuse en me mettant à table. » En effet, on commença à lire un sermon du *Petit-Caréme* de Massillon, pendant lequel le patriarche s'écriait toujours : « Ah ! que c'est beau ! quel style ! quelle harmonie ! quelle éloquence ! » Et puis tout à coup, au bout de trois ou quatre pages de lecture, il dit : « Tirez Massillon. » On ferma le livre, et son admirateur se livra, à son ordinaire, à toute la verve et à toute la folie de son imagination, qui aura bien de la peine à contracter la gravité nécessaire à un père temporel de Capucins.

Il vient de paraître une brochure in-8° de douze cents pages, intitulée : *Le Songe d'Irus, ou le Bonheur*, conte en vers, dédié à J.-J. Rousseau; suivi de *Sylvestre*, conte

en prose, et de plusieurs apologues (1) qui sont en vers. J.-J. Rousseau n'a point d'admirateur, il a des dévots : né avec toutes les qualités d'un chef de secte, il s'est trouvé déplacé dans son siècle, dont l'esprit tend à une association générale de culture et de philosophie, fondée sur une grande indifférence pour toutes les opinions particulières : on ne veut plus se partager aujourd'hui en sectes, ni faire pot à part ; c'était la fureur des siècles précédens, elle est passée. Voltaire a senti la pente de son siècle, il en est devenu l'apôtre. Rousseau aurait joué un grand rôle il y a deux cents ans ; comme réformateur, il aurait pu être l'ame d'une révolution générale ; dans ce siècle, il meurt oublié en Dauphiné, sans avoir produit un effet mémorable. Peut-être est-il plus heureux aujourd'hui que dans le temps de ses grands succès accompagnés de grands revers. On prétend qu'il a enfin épousé sa servante tout de bon, et qu'à cette occasion il s'est refait catholique pour la seconde fois ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il vit paisiblement depuis quelque temps dans un village du Dauphiné (2). L'auteur du *Songe d'Irus* est un de ses dévots. Ce dévot anonyme est un honnête garçon sans doute ; mais on ne saurait lire ses insipidités pleines d'honnêteté et d'ennui.

(1) L'auteur du *Songe d'Irus* (Paris, Costard, 1770, in-8°) se nommait F. Joseph Marteau. C'était un avocat né à Boulogne-sur-Mer. On trouve quelques fables de lui dans le *Fablier français* de M. L. Th. Hérissant ; Paris, 1771, in-12. (B.)

(2) J.-J. Rousseau était alors retiré à Monquin, près Bourgoin. Voir l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, par M. de Musset-Pathay, nouvelle édition ; Paris, 1827, p. 313.

MARS.

Paris, 1^{er} mars 1770.

LE 19 du mois passé on donna sur le théâtre de la Comédie Italienne la première représentation de *Silvain*, comédie en vers libres et en un acte, mêlée d'ariettes, par M. Marmontel, de l'Académie Française; la musique est de M. Grétry. Voilà, en moins de dix-huit mois, le quatrième ouvrage de ce charmant compositeur qui réunit tous les suffrages. M. Marmontel, en s'annonçant publiquement pour le père de *Silvain*, a en même temps légitimé *le Huron* et *Lucile*, enfans exposés et reniés à leur naissance. Ils doivent tous les trois infiniment à leur bon parrain Grétry, qui, au moyen d'une musique pleine de génie et de goût, leur a procuré un établissement très-avantageux dans le quartier de la Comédie Italienne, et qui a rendu en dernier lieu le même service au *Tableau parlant*, de M. Anseaume. Mais en travaillant avec tant de facilité et de succès, en nous charmant par ses ouvrages, ou, s'il faut parler comme l'abbé Arnaud, en doublant notre existence, M. Grétry nous a fait craindre pour la sienne. Il a la poitrine faible et mauvaise, il crache souvent le sang, il ne se ménage pas assez; eh! le moyen de se ménager, quand on est amoureux comme un fou d'une petite créature jolie comme un cœur, et douée des deux plus beaux yeux noirs de la France. Il faut donc s'attendre à voir périr le Pergolesi français comme celui d'Italie, à la fleur de son âge. Détournons nos yeux de cette triste perspective; jouissons

de l'aurore, sans demander si elle sera suivie d'un beau jour.

Il y a dans cette pièce des détails charmans ; mais le grand mérite de M. Marmontel, c'est d'avoir senti la place et le but de l'air ; il en était bien loin lorsqu'il voulut mettre *la Bergère des Alpes* sur la scène. On lui demanda l'autre jour comment il avait fait pour revenir de ses erreurs, et il nous avoua qu'il devait sa conversion à l'étude des drames du Metastasio.

Les gens de la cour et du monde se sont beaucoup récriés sur le but et la morale de cette pièce : M. le duc de Noailles a dit que son résultat, en deux mots, était qu'il faut épouser sa servante et laisser braconner ses paysans. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'on est intimement persuadé à la cour et dans le grand monde que de pareils sujets sont traités à dessein par les philosophes pour répandre leurs opinions dangereuses sur l'égalité de tous les hommes, sur le préjugé de la naissance ; et que *Silvain*, par exemple, a été composé en vertu d'une délibération prise par tout le corps des Encyclopédistes, de faire prêcher à la Comédie Italienne pendant le carême de 1770, par le révérend père Caillot et par notre chère sœur en Dieu Laruelle, le sermon de la chimère des naissances illustres et la doctrine abominable de la liberté de la chasse. Voilà comme on cherche toujours des causes merveilleuses aux effets les moins merveilleux. On ne veut pas me consulter à la cour, on ne veut pas m'écouter dans le monde ; on a tort, et la France se perd ; j'aurais dit le mot de l'énigme : c'est que ce que l'on attribue à un projet comploté par tout le parti philosophique n'est que l'effet très-naturel de la faiblesse de génie de M. Marmontel et de son peu de talent pour

le genre dramatique; c'est qu'il est bien plus aisé d'être outré que d'être simple; d'imaginer des mœurs et des événemens romanesques, que de trouver les événemens vrais, et de peindre les mœurs, telles qu'elles sont, d'une manière intéressante; c'est que ces touches de mœurs qui supposent dans le poète un goût exquis, qui exigent de lui une justesse extrême, sont seules capables de donner de la couleur et de la physionomie à ses personnages, et qu'il ne faut pas croire, parce que les petits drames de M. Sedaine ont un air simple et facile, qu'il soit aisé d'en faire de pareils.

Le défaut de naturel gâte tout dans ce *Silvain*. Pour nous donner l'idée d'un bon seigneur, le poète lui fait permettre la chasse à tous ses paysans. Ce n'est pas cela, monsieur Marmontel; vous n'avez trouvé là qu'un moyen sûr de détruire entièrement le gibier dans une terre: un bon seigneur qui a du sens et qui veut faire le bien craindrait, en accordant à ses paysans une permission illimitée de chasse, de les détourner des soins qu'exigent leurs champs, de leur faire perdre l'amour de leur métier, et d'en faire une troupe de vagabonds et de vauriens. Il se contente de faire tuer par ses gardes assez de gibier pour que le cultivateur n'en soit pas vexé; et quand il veut faire du bien à son village, il tient l'enfant de son voisin, parce que c'est un brave homme; il prête quarante écus à l'autre, parce qu'avec cette avance il fera une entreprise utile; il marie, au moyen d'une dot de cent écus, la fille de ce bon vieillard qui a besoin d'un gendre pour soigner son petit bien; il donne une vache à la pauvre veuve qui demeure au bout de l'avenue du château, et cette vache sert à occuper son loisir, en même temps qu'elle lui procure sa subsistance. Pour des

chèvres, j'en ai vu une quantité de distribuées dans son village; mais mon bon seigneur ne ressemblait en rien au seigneur Marmontel.

L'idée de *Silvain* est empruntée de la pièce de M. Gessner de Zurich, intitulée *Eraste* : on peut comparer ces deux pièces, qui ne se ressemblent guère. La fable allemande est conçue et développée d'une manière infiniment plus naturelle que celle du poète français : car M. Gessner a le goût trop simple et trop vrai pour s'engager dans les défilés de M. Marmontel. Il y a dans la pièce allemande un rôle de vieux domestique qui n'a pas voulu abandonner le jeune homme après son mariage et dans sa pauvreté : ce rôle est sublime.

La Religieuse de M. de La Harpe vient de paraître sous le titre de *Mélanie*, drame en trois actes et en vers (1). Le bruit que les lectures de cercle en cercle ont fait à Paris, et la réputation qu'elles ont donnée à l'ouvrage, en ont fait enlever deux mille exemplaires en trois fois vingt-quatre heures; il est vrai que la moitié du public a dit, après avoir lu : *Quoi! ce n'est que cela?* C'est un inconvénient attaché à tous les ouvrages annoncés, prônés d'avance, de ne jamais remplir l'attente du public. Cependant M. de la Harpe a pris un très-bon parti en lisant sa pièce de cercle en cercle; il lui a procuré par ce moyen une vogue qu'elle n'aurait pas eue, et sans les protecteurs que ces lectures lui ont attirés, il n'aurait pas eu peut-être la permission de la police de faire paraître sa *Religieuse*. Il existe quelque part, dans Paris, un M. Fontanelle qui doit trouver bien injuste le succès de M. de La Harpe. Ce M. Fontanelle a

(1) Amsterdam, Harrevelt (Paris, Lacombe), 1770, in-8o.

fait, il y a quelque temps, une tragédie intitulée *Ericie, ou la Vestale*; on croit y trouver quelques allusions à nos cloîtres, et la police lui donne pour censeur M. l'archevêque de Paris, afin de prévenir toute surprise. Le prélat, devenu censeur de pièces de théâtre, opine que non-seulement cette *Vestale* ne peut être représentée, mais qu'elle ne doit pas même être imprimée; et voilà mon pauvre diable de poète pour ses frais de composition; et lorsqu'il parvient enfin à la faire imprimer clandestinement, on envoie son colporteur aux galères pour en avoir vendu. M. de La Harpe traite le même sujet, mais sans le voiler; il place le lieu de la scène dans le parloir d'un couvent de Paris: une novice, un curé, un père dur et cruel, un amant passionné, en sont les acteurs; et l'auteur obtient la permission de vendre sa pièce publiquement, et en tire en quinze jours de temps sept mille livres. L'impression lui en a valu quatre mille, et il a eu un présent de trois mille livres de M. le duc de Choiseul; ce présent a été fait avec autant de grace que de noblesse. M. de La Harpe ayant lu sa pièce chez madame la duchesse de Grammont, en présence de M. le duc de Choiseul, dit, après la lecture, qu'il y avait deux libraires qui lui en offraient mille écus, supposé qu'il eût la permission de la publier. Le lendemain, M. le duc de Choiseul lui écrivit qu'il lui demandait la préférence sur les deux libraires; qu'en conséquence il lui envoyait mille écus, et qu'actuellement que le manuscrit lui appartenait, il priait M. de La Harpe de trouver bon qu'il lui en fit présent. Cette tournure a rappelé à tout le monde la manière dont l'impératrice de Russie a acquis la bibliothèque de M. Diderot; c'est imiter en petit ce qu'elle a fait en grand.

Il faut conserver ici des vers que le censeur n'a pas laissé passer à l'impression. Ils doivent être placés dans la scène du curé avec *Mélanie*, et dans le discours de cette infortunée (1).

Un père!... Il m'en faut un... Que n'ai-je un père, hélas!
 Il plaindrait mes tourmens, il m'ouvrirait ses bras.
 Un père au cri du sang n'est point inaccessible.
 Et vous, à mes transports qui vous montrez sensible,
 N'êtes-vous pas pourtant au rang de ces mortels
 Qui ne prêchent jamais que des devoirs cruels,
 Qui m'ont tous annoncé, d'une voix formidable,
 Dieu toujours irrité, l'homme toujours coupable,
 La nature en souffrance, et le ciel en courroux :
 [Ce ciel par un traité qui s'est fait malgré nous,
 Entre notre faiblesse et sa toute-puissance,
 Nous laissant le malheur et gardant la vengeance?
 Ils m'ont dit que celui qui nous a formés tous,
 Du pouvoir d'opprimer se montre si jaloux,
 Qu'après avoir soumis sa faible créature
 Au tribut de douleur qu'exige la nature,
 Aux besoins renaissans, aux ennuis, aux travaux,
 Il lui commande encor d'ajouter à ses maux.]
 Ils m'ont dit qu'on ne peut apaiser sa colère
 Qu'en s'imposant soi-même un fardeau volontaire ;
 Et qu'enfin les objets devant lui préférés
 Ce sont des yeux en pleurs et des cœurs déchirés.
 Eh bien! s'il est ainsi, j'ai le droit de lui plaire.
 Je vais éterniser mes tourmens, ma misère, etc.

Ces vers ne sont pas les plus mauvais de la pièce : mais M. Saurin, qui a approuvé *Mélanie*, a exigé qu'elle ne les dît point.

(1) Ces vers ont été en partie rétablis par l'auteur acte I, sc. 4 de la pièce, avec quelques variantes peu importantes. Toutefois les neuf vers que nous avons renfermés entre crochets ne s'y trouvent pas.

Il a paru une *Lettre d'un philosophe moitié gai, moitié chagrin, sur quelques-unes de nos sottises, au baron de ****. C'est un écrit de quarante pages. Le philosophe est très-familier avec le baron, car il le tutoie ; mais c'est que ce philosophe, qui est un plaisant philosophe, a cru que le tutoiement d'un baron ne manquerait pas de lui donner bon air, et à son style de la légèreté et de la gentillesse. Ce philosophe de bon ton nous reproche nos travers, nos frivolités, notre engouement pour ce qu'on a ridiculement appelé des waux-halls ; pour les joutes d'eau qu'on a données l'année dernière sur la Seine ; pour les comédiens de bois qui ont fait tant de fortune à la Foire. Si la nation n'a d'autre tort aux yeux de l'Éternel et de son prophète, le philosophe moitié gai, moitié chagrin, elle doit être épargnée, car il y a au moins un juste parmi elle. Ce juste, c'est moi : je n'ai vu ni le waux-hall de la Foire, ni les joutes d'eau, ni les comédiens de bois ; mais malheureusement ce ne sont pas là les vrais griefs du philosophe contre la nation, ils n'ont fait que lui servir de transition. Pour en revenir au seul grief réel qu'il ait contre nous, c'est de n'avoir pas accueilli *la Peinture*, poème en trois chants, par M. Lemierre. Il prétend que l'acharnement de quelques insectes subalternes contre cette belle production de M. Lemierre doit lui être un sûr garant de son immortalité : en conséquence, il nous en fait remarquer les principales beautés. Je commence à croire que le philosophe moitié gai, moitié chagrin, est M. Lemierre en personne ; ses griefs ont un air si paternel qu'il n'y a pas à s'y tromper. Encore à cet égard, ma conscience ne me reproche rien. Le poème de M. Lemierre parut l'automne dernier (1),

(1) Paris ; Lejay, 1769, in-8°.

peu de temps avant mon retour à Paris. A mon arrivée, je voulus m'informer de son succès ; il était déjà si parfaitement oublié que personne de daigna me répondre. Si le public lisait la Lettre de M. Lemierre au baron de ***, il serait bien étonné d'apprendre qu'il y a eu des acharnés contre son poëme (1). J'ai voulu le lire ; il ne m'a pas été possible d'aller jusqu'au bout du premier chant. Celui qui vous dit que M. Lemierre écrit en français vous trompe ; il y a en vérité plus loin de son jargon à la langue des Racine et des Voltaire, que de la langue des Iroquois à la langue française. Je me serais donc contenté de vous préserver en deux mots du danger de cette lecture, qui fait plus de mal à l'oreille que le cri aigu et continu de la lime du serrurier ; mais j'ai trouvé dans les papiers que M. Diderot a préparés pour cette Correspondance, que ce philosophe a daigné s'occuper du poëme de M. Lemierre ; il a eu en vérité bien de la bonté. Il ne sera pas dit que vous soyez frustré des observations du philosophe, parce qu'il ne vous sera pas possible de lire l'ouvrage sur lequel elles ont été faites. Je rends grâce au philosophe moitié gai, moitié chagrin, de m'avoir rappelé le poëme de M. Lemierre, et le devoir de consigner dans ces feuilles les observations de M. Diderot (2).

(1) Ici Grimm n'a pas l'air de mettre en doute que cette Lettre ne soit de Lemierre ; mais ce n'est qu'une supposition satirique. Barbier dans son *Dictionnaire* n'en fait pas connaître l'auteur anonyme.

(2) Comme ces observations ont quelque étendue, les premiers éditeurs de Grimm ont cru pouvoir les supprimer. Nous suivons cet exemple ; mais nous croyons devoir dire qu'on les trouve tom. I, p. 654 des *OEuvres de Diderot*, édit. de Belin.

M. de Voltaire a écrit à M. le maréchal de Richelieu la lettre que vous allez lire (1) :

« Je voudrais bien, Monseigneur, avoir le plaisir de vous donner ma bénédiction avant de mourir. L'expression vous paraîtra un peu forte ; elle est pourtant dans la vérité. J'ai l'honneur d'être Capucin. Notre général, qui est à Rome, vient de m'envoyer mes patentes : mon titre est : *Frère Spirituel et père Temporel des Capucins*. Mandez-moi laquelle de vos maîtresses vous voulez retirer du purgatoire ; je vous jure sur ma barbe quelle n'y sera pas dans vingt-quatre heures. Comme je dois me détacher des biens de ce monde, j'ai abandonné à mes parens ce qui m'est dû par la succession de feu madame la princesse de Guise, et par monsieur votre intendant ; ils iront à ce sujet prendre vos ordres qu'ils regarderont comme un bienfait. Je vous donne ma bénédiction. *Signé* VOLTAIRE, Capucin indigne, et qui n'a pas encore eu de bonne fortune de Capucin. »

Nota. Nous avons, par cette lettre, la preuve de deux faits : le premier, que c'est le général des Capucins qui a expédié les patentes de frère Spirituel et père Temporel à M. de Voltaire, et non pas notre très-saint père Clément XIV ; le second, que M. l'intendant de M. le maréchal de Richelieu ne paie pas toujours la rente que son maître doit à M. de Voltaire, et qu'il a la bassesse de lui retenir depuis nombre d'années : c'est de l'intendant que je parle ; car M. le maréchal de Richelieu serait sans doute incapable de faire ce tort au premier homme

(1) Cette lettre, qui est datée du 9 février 1770 dans la Correspondance de Voltaire, est ici entièrement défigurée.

de la nation : il faut que son maraud d'homme d'affaires aime aussi à jouer au noble jeu de Billard (1).

C'est une chose digne de remarque que l'engouement et l'enthousiasme qu'on a eus pour *Mélanie*, pendant que l'auteur allait la lire de maison en maison, et l'espèce de déchaînement qu'elle a essuyé lorsqu'elle a été publique. Dans les minuties, dans les grandes affaires, les partis extrêmes sont notre lot; il faut toujours s'écrier avec transport ou dénigrer avec fureur. On pouvait relever sans aigreur les défauts de la pièce, et rendre justice à la douceur du style, à l'harmonie de la versification, qualités précieuses et essentielles dans un poète, et dont on sent le prix plus qu'à l'ordinaire quand on quitte la lecture du poëme de M. Lemierre. L'objection la plus solide que j'aie entendu faire contre la pièce de M. de La Harpe, c'est qu'il suffit, pour rompre toutes les mesures de son père, que *Mélanie*, conduite à l'église pour l'émission de ses vœux, ait le courage de dire distinctement et tranquillement *non*, lorsqu'on lui demandera si elle veut être religieuse. Cet acte de fermeté exige, après tout, moins de courage que le parti qu'elle prend de s'empoisonner; il n'a qu'un inconvénient pour M. de La Harpe, c'est de détruire sa pièce tout entière. Vous voyez aussi que M. le curé ne remplit pas son ministère dans la scène avec le père, qui est pourtant la plus belle de la pièce; car après avoir inutilement employé le ton de persuasion et de modération, il doit déclarer à ce père inflexible que les vœux de sa fille ne se prononceront pas, qu'ils sont nuls, parce qu'ils ne sont pas libres, et que son ministère ayant été une fois em-

(1) Allusion au banqueroutier Billard. Voir le dernier article de ce mois.

ployé, sa conscience ne lui permet pas d'autoriser, par son silence, une violence aussi contraire au droit naturel et aux lois établies, qu'opposée aux principes de la religion. Une telle discussion aurait entraîné un autre ton de vigueur et de vérité; mais quand vous tenez *Mélanie*, n'oubliez pas que vous lisez une héroïde, passez-lui la faiblesse et le faux de ce genre, et vous ne serez pas mécontent.

Madame Necker ayant envoyé au patriarche l'ouvrage de l'abbé Galiani (1), M. de Voltaire lui a fait la réponse suivante (2).

« Il me paraît, Madame, que le plaisir de servir le public est un excellent remède pour M. Necker. On dit qu'il a parlé avec la plus grande éloquence à la séance de la compagnie des Indes. Je vois de plus en plus que vous étiez faits l'un pour l'autre.

« J'ai lu l'abbé Galiani. On n'a jamais été si plaisant à propos de famine. Ce drôle de Napolitain connaît très-bien notre nation: il vaut encore mieux l'amuser que la nourrir. Il ne fallait aux Romains que *panem et circenses* (3); nous avons retranché *panem*, il nous suffit du *circenses*, c'est-à-dire de l'opéra comique.

« Vous êtes bien bonne, Madame, de tenir encore pour l'ancien goût de la tragédie. Soyez bien persuadée que vos lettres me font beaucoup plus de plaisir que les battemens de mains du parterre; vous êtes mon public. J'ai l'honneur d'être, etc. »

M. de Belloy, citoyen de Calais, maître faiseur de

(1) Le *Dialogue sur le commerce des blés*.

(2) Cette lettre n'a pas été recueillie dans les *Œuvres de Voltaire*.

(3) JUVÉNAL, sat. X, vers 81.

tragédies suivant la cour, est coupable devant Dieu de la tragédie du *Siège de Calais*, et envers la nation de cette frénésie humiliante et passagère que sa pièce a excitée. Il est vrai que M. de Belloy ayant composé sa tragédie dans la pauvreté de son esprit et dans la simplicité de son cœur, on ne peut contester son innocence; mais suivant la logique de l'Ancien-Testament, en vigueur chez le peuple de Dieu, tout homme qui, par sa faute ou sans sa faute, fait tomber un peuple dans un grand égarement doit être anathème devant le Seigneur. Cette malédiction s'est accomplie sur le sieur de Belloy, malgré mes prières et celles des bourgeois de Calais, qui lui ont décerné les honneurs de citoyen, honneur dont on n'avait jamais entendu parler en France; de sorte que M. de Belloy est non-seulement le premier, mais encore l'unique citoyen de Calais qu'il y ait en Europe. Mais cet honneur ne lui a pas tourné à profit; on dit que M. de Belloy n'en est pas plus gras, et que ses protecteurs l'ont laissé dans un état qui répond fort mal à leur enthousiasme. Il aurait pu lui-même se tirer d'affaire par des succès multipliés au théâtre; mais d'abord après la retraite de mademoiselle Clairon, il n'a osé risquer aucune de ses tragédies, et depuis que madame Vestris a du succès à la Comédie, il n'a pas pu réussir à les faire jouer. Pour ne pas laisser le public plus long-temps dans l'attente, il vient de prendre le parti de les faire imprimer. Ce parti n'est pas le bon; nos yeux sont trop exercés, et on les trompe moins aisément que nos oreilles. On dit que ce sont des tracasseries sans nombre et sans fin avec les Comédiens, qui ont porté M. de Belloy à retirer ses pièces et à les publier. Si cela est vrai, les Comédiens lui ont joué un mauvais tour. Cependant il a déclaré dans

les papiers publics que ce n'est par aucun mécontentement essuyé à la Comédie qu'il a pris le parti de mettre ses pièces au jour. Quoi qu'il en soit, elles étaient faites depuis plusieurs années, l'auteur les lisait de temps en temps dans quelques cercles, pour ne pas se laisser oublier par le public. Si mademoiselle Clairon était restée au théâtre, on aurait donné *Gabrielle de Vergy* tout de suite après *le Siège de Calais*. Depuis sa retraite, M. de Belloy a composé sa tragédie de *Gaston et Bayard*, pour la faire jouer avant de risquer au théâtre *Gabrielle de Vergy*.

Voilà le nom des deux tragédies que M. de Belloy vient de faire imprimer (1), et qu'on n'a pas pu lire, parce que M. de Belloy ne sait pas écrire. Je n'entrerai dans aucun détail sur ces deux pièces; elles sont publiques et ne méritent pas qu'on s'y arrête. Dans la tragédie qui porte le nom de deux héros français, Gaston de Foix et Bayard, appelé *le chevalier sans peur et sans reproche*, l'auteur a pris pour fondement de sa fable la conspiration de Bresse, tramée par le comte Avogare. Il serait difficile de faire le dénombrement de toutes les absurdités, tant historiques que poétiques, dont cette pièce fourmille. L'idée de transporter à Bresse et dans le seizième siècle la conspiration des poudres de Londres suffit pour vous prouver combien le jugement de M. de Belloy est sain; le duel inventé entre Gaston et Bayard pour une beauté italienne est un chef-d'œuvre d'absurdité! Eh bien, malgré la pauvreté de génie du poète, malgré des absurdités entassées les unes sur les autres, malgré un style incorrect,

(1) *Gaston et Bayard*, tragédie, par M. de Belloy, citoyen de Calais; Paris, veuve Duchesne, 1770, in-8°. — *Gabrielle de Vergy*, tragédie, par etc.; Paris, veuve Duchesne, 1770, in-8°.

diffus et faible, j'aurais parié que cette pièce aurait obtenu quelque succès à la représentation. On dit que les Comédiens se proposent de la jouer avant la clôture de leur théâtre, et quoiqu'elle soit entièrement tombée à la lecture, je ne serais pas étonné qu'elle eût quelque succès, parce qu'il y a du mouvement, des maximes et de ces sentimens d'élévation factice qui transportent toujours d'admiration le parterre. Au reste, quoiqu'il y ait de plus grandes absurdités dans *Gaston* que dans *Gabrielle de Vergy*, j'aimerais cependant mieux avoir fait la première de ces pièces que la seconde : il y a du moins dans *Gaston et Bayard* quelque apparence de talent ; mais la belle et malheureuse *Gabrielle* m'a fait bâiller, de façon que j'ai eu toute la peine du monde à me résoudre d'assister à son enterrement. M. de Belloy accompagne ses pièces de préfaces et de notes historiques, qui sont remplies de cette suffisance d'un esprit médiocre et de cet ennui qui vous mine insensiblement : c'est un marchand de poison lent, lequel n'opère que par nausées et à force de redoubler les doses. C'est de la préface de *Gaston et Bayard* que M. Turgot, intendant de Limoges, a dit qu'elle était remplie de patriotisme d'antichambre. Mais je crois M. de Belloy bas et rampant de très-bonne foi, et par conséquent, malgré sa bassesse, un bon et honnête garçon ; et je présume qu'il est réellement persuadé qu'il faut être Français pour connaître l'honneur, pour avoir des sentimens élevés et même honnêtes ; il avance du moins ces bêtises avec tant d'assurance, que je ne saurais soupçonner sa bonne foi. Il se croit aussi, de la meilleure foi du monde, inventeur de la tragédie nationale : et pourquoi ne le croirait-il pas ? on le lui a dit si souvent.

Pendant que M. de Belloy se préparait à publier sa tragédie de *Gabrielle de Vergy*, qu'il avait depuis plus de cinq ans dans son porte-feuille, M. Baculard d'Arnaud faisait imprimer *Fayel*, tragédie, également en vers et en cinq actes, également munie d'une préface et de notes (1). C'est le même sujet traité par deux grands hommes également pauvres de génie, également impuissans, dont l'un se laisse aller à sa langueur, l'autre se démène comme un diable pour vous la dérober. Ce pauvre d'Arnaud croit que la frénésie de la passion est la même que celle qui résulte d'un dérangement d'organes; il ne se doute pas de la liaison secrète qui existe entre les écarts de la passion, et il croit qu'on n'a qu'à passer du blanc au noir et du noir au blanc pour avoir l'air d'un homme agité et ballotté par une passion violente. Son *Fayel* est un fou furieux qu'il faudrait enchaîner aux Petites-Maisons. Sa pièce, malgré la bêtise féroce du châtelain *Fayel*, l'imbécillité du preux de *Vergy*, et la sottise de la belle *Gabrielle* mourante, a pourtant un mérite : c'est qu'on y retrouve le coloris du temps, cet esprit de chevalerie, cet alliage d'honneur, de bravoure, d'amour et de religion, qui donnent à ces siècles si grossiers et si barbares un air si poétique. Depuis Homère il n'y a eu que les siècles des croisades et de la chevalerie qui aient offert des mœurs favorables à la poésie. Je sais gré à d'Arnaud d'avoir senti qu'en faisant une tragédie des fureurs d'un mari jaloux, il fallait ennoblir son sujet par tout ce que l'histoire et l'esprit du siècle pouvaient lui fournir de teintes précieuses pour la couleur de ses personnages. Au reste, le sujet de *Gabrielle de Vergy*

(1) Paris, Lejay, 1770, in-8.

n'est pas un sujet de tragédie (1); M. le duc de La Vallière en a fait une romance; et c'est là son véritable cadre. Mademoiselle de Lussan l'a rapporté dans ses *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, qui est un roman (2). Vous savez que la belle Gabrielle de Vergy aimait passionnément le sire Raoul de Coucy, et qu'elle en était adorée. Son père la maria malgré elle au châtelain de Fayel. Coucy, désespéré, alla se croiser et chercher un glorieux trépas dans la Terre-Sainte. Blessé à mort, il ordonne à son écuyer de faire embaumer son cœur et de le porter à la belle Gabrielle. L'écuyer exécute fidèlement la dernière volonté de son maître; il rôde avec son dépôt autour du château, séjour de Gabrielle; il est découvert et surpris par Fayel, qui se saisit de la lettre de Coucy expirant, tue son écuyer, et fait servir à sa femme le cœur de son amant à table avec d'autres mets. Gabrielle, en apprenant cette horrible vengeance, se laisse mourir de faim. Nos deux poètes ont eu l'attention de faire guérir Raoul de Coucy de ses blessures en Terre-Sainte. Il revient en Europe, a une entrevue avec sa maîtresse. Fayel le surprend, le tue en duel, et prépare ensuite à sa femme ce présent funeste. Ne pleurez pas sur les infortunes de Gabrielle de Vergy, parce qu'elles ne sont pas vraies; ce n'est qu'un conte qu'il fallait laisser en romance, où il est très-touchant, mais qui n'est nullement propre ni convenable à la tragédie. Vous direz

(1) On publia cependant la même année, outre la pièce de de Belloy et celle d'Arnaud, *la Comtesse de Fayel*, tragédie de société; Lyon, frères Périsse, 1770, in-8°.

(2) Nous avons déjà eu occasion de dire, tom. I, p. 308, que mademoiselle de Lussan n'était pas le seul auteur des *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*. L'abbé de Boismorand l'avait aidée dans la composition de cet ouvrage.

que l'histoire d'Œdipe, de Pélops, d'Atrée et Thyeste, et d'autres héros de la tragédie grecque, n'est aussi qu'un conte horrible, et fait pourtant un grand effet au théâtre. Oui, mais les contes d'Œdipe, des Danaïdes, des Atrides, étaient consacrés par la religion : c'était le catéchisme du temps ; avec ces contes on inspirait aux enfans la terreur religieuse, on les accoutumait dès l'enfance au dogme redoutable de la fatalité. L'importance de la religion d'un côté et de la tragédie de l'autre a conservé à ces sujets une gravité et une force que nos petits contes horribles ne sauraient avoir. Mettez l'histoire de Raoul de Coucy et de Gabrielle de Vergy dans le canon de nos livres sacrés, faites conter leur histoire aux enfans comme celle d'Assuérus et Esther, donnez à la représentation de la tragédie une importance religieuse, faites aussi qu'on soit plus croyant que dans ce siècle, et puis traitez le sujet de Coucy et de Gabrielle de Vergy : les fureurs de Fayel seront alors de foi, et tout sera bien.

VERS de M. Saurin à M. de Voltaire, sur sa dignité de père Temporel des Capucins, qui lui fait signer ses lettres du titre pompeux de CAPUCIN INDIGNE.

Tu viens de prendre la besace
 Et le cordon de saint François ;
 Vertu de froc ! Frère Pancrace
 Nous allons voir de tes exploits.
 Par la grace du saint capuce
 Tu seras près de la sœur Luce,
 Aussi jeune qu'en tes écrits,
 En tes écrits, que tout Paris
 Attend, comme au désert, le peuple sans prépuce,

Le fameux peuple d'Israël,
 Attendait la manne du ciel.
 Mais n'aurais-tu suivi qu'une ambition folle ?
 Aux lauriers immortels dont il a le front ceint,
 Voltaire voudrait-il joindre encor l'auréole ?
 Et, grand homme en ce monde, être dans l'autre un saint ?
 Si c'est ton projet, tu t'abuses :
 Capucin tant qu'il vous plaira,
 Voltaire jamais ne sera
 De ces gens qu'on invoquera,
 Si ce n'est au temple des Muses,
 Où plus d'un autel il aura.

Réponse de M. de Voltaire (1).

Il est vrai, je suis Capucin,
 C'est sur quoi mon salut se fonde ;
 Je ne veux pas, dans mon déclin,
 Finir comme les gens du monde.

Mon malheur est de n'avoir plus
 Dans mes nuits ces honnes fortunes,
 Ces nobles graces des élus,
 A mes confrères si communes.

Je ne suis point frère Frappart,
 Confessant sœur Luce et sœur Nice ;
 Je ne porte point le cilice
 De saint Grisel, de saint Billard.

J'achève doucement ma vie,
 Je suis prêt à partir demain,
 En communiant de la main
 Du bon curé de *Mélanie*.

(1) Ces vers sont imprimés dans les *Œuvres complètes de Voltaire* ; mais on les a conservés ici pour l'intelligence des anecdotes que M. le baron de Grimm y a jointes.

(Note des premiers éditeurs.)

Dès que monsieur l'abbé Terray
A su ma capucinerie,
De mes biens il m'a délivré ;
Que servent-ils dans l'autre vic ?
J'aime fort cet arrangement,
Il est leste et plein de prudence ;
Plût à Dieu qu'il en fit autant
A tous les moines de la France.

Saint Billard, caissier-général de la poste, a fait sur la fin de l'année dernière une banqueroute frauduleuse de plusieurs millions. Il a été mis à la Bastille, et on lui fait actuellement son procès; mais quoique ce Billard ait volé les fermiers-généraux des postes et le public d'une manière très-scandaleuse, on doute qu'il soit pendu. Billard se piquait de la plus haute dévotion. Il avait des liaisons intimes avec M. l'abbé Grisel, sous-pénitencier de l'Église de Paris, confesseur de M. l'archevêque et directeur de plusieurs dévotes illustres, connu d'ailleurs par son goût décidé pour la garde des dépôts : il était gardien d'autant plus exact qu'il ne rendait jamais. En sa qualité de confesseur de M. Billard, il s'était aussi fait directeur de la caisse des postes. Nous avons vu des financiers faire des dépenses excessives et scandaleuses pour entretenir des filles; Billard, qui ne faisait aucune dépense apparente, avait un genre de luxe particulier; suivant ses registres, l'entretien de son confesseur allait, année commune, à plus de cent mille écus. On prétend que c'est pour avoir quelques éclaircissemens sur l'objet de cette énorme dépense que saint Grisel a été arrêté, et l'on s'attend à trouver les Jésuites au fond du sac. Billard était aussi le prête-nom de l'abbé Grisel pour tous les legs que ce saint homme se faisait

faire par testament. On prenait Billard à serment que ces legs n'étaient pas des fidéicommiss, et Billard se parjurait chaque fois en justice. On dit cependant que s'étant parjuré un jour pour un legs de cent mille écus, il lui vint un petit scrupule, et qu'il déclara à son confesseur que pour apaiser sa conscience il ne rendrait pas celui-là. Il faut se passer entre fripons dévots de ces petits scrupules. Saint Billard, qui sera immortel dans l'histoire de France, par les jeux de mots sublimes que son nom et sa banqueroute on fait faire, jouissait d'une haute considération dans le parti dévot. Il approchait de la sainte table tous les trois ou quatre jours, et il avait le privilège d'être communié avec une hostie de prêtre. Un jour Billard s'étant présenté à la sainte table, quoiqu'il eût communié la veille, et le prêtre qui célébrait la messe n'ayant que de petites hosties, il dit à saint Billard : « Vous me prenez au dépourvu, il faudra vous contenter de la fortune du pot (1). » Le patriarche de Ferney a travaillé, il y a bien des années, à la réputation de l'abbé Grisel, en publiant sa *Conversation*

(1) On lit dans une lettre de madame Du Deffand, des 21 et 22 février 1772 : « Je ne puis vous mander des nouvelles, si ce n'est l'exécution de la sentence rendue contre le fameux banqueroutier Billard; il a été au pilori, à la Grève, une seule fois pendant deux heures, avec un écriteau : *Banqueroutier frauduleux, commis infidèle*. Il était en bas de soie, en habit noir, bien frisé, bien poudré. Quand le bourreau vint le chercher à la Conciergerie il voulut l'embrasser, l'appela son frère, le remercia de ce qu'il lui ouvrait la porte du ciel, bénit Dieu de cette humiliation, et récita des psaumes tout le temps qu'il fut au carcan. Il fut conduit après hors de Paris; et comme sa sentence porte le bannissement, on ne doute pas qu'il n'aille à Rome auprès du général des Jésuites; et comme sa banqueroute est de cinq millions, il aura eu la précaution de faire passer des fonds dans les pays étrangers. Il aurait été juste de le condamner aux galères. » (*Lettres de la marquise Du Deffand*, Paris, Ponthieu, 1827, tom. II, p. 265.)

avec un intendant des *Menus Plaisirs du roi* (1) : c'était un excellent pamphlet. On prétend aussi que dans sa comédie non encore jouée ni imprimée, et intitulée *le Dépôt* ou *Ninon*, une histoire arrivée à saint Grisel avec la famille de feu M. de Tourny, intendant de Bordeaux et grand mangeur de saints, a fourni la principale intrigue de la pièce. Le patriarche est si reconnaissant de tous les sujets d'édification que ce saint homme lui a fournis, qu'il a mandé que si, par hasard, il devait être pendu, il ne manquerait pas de venir l'assister dans ses derniers momens, en sa qualité de Capucin. Voltaire exhortant et assistant le confesseur de M. l'archevêque de Paris au moment de son exaltation, voilà un assez beau sujet de tableau pour le découpeur Huber!

AVRIL.

Paris, le 4 avril 1770.

IL nous est venu de la manufacture de Ferney un volume in-8° de près de quatre cents pages, intitulé *les Choses utiles et agréables*, tome second. Jusqu'à présent personne ne connaît ici le premier tome (2), le second est un composé de plusieurs choses en effet utiles et agréables, mais dont la plus grande partie vous est connue. Tout n'y est pas non plus du patriarche, et il y a plusieurs morceaux de différentes mains.

(1) Cette *Conversation* est de 1761.

(2) Ce recueil forme 3 volumes. Le premier est de 1769, et le troisième de 1771.

On lit à la tête du recueil *les Adorateurs*, la *Requête à tous les Magistrats du royaume*, et la *Défense de Louis XIV*, trois petits écrits que le patriarche nous envoya successivement sur la fin de l'année dernière (1). Ensuite on voit une fable turque, intitulée : *la Confiance perdue*. Je ne la connaissais pas ; elle est assez étendue : je la crois du patriarche, quoique l'éditeur dise qu'elle a été mise en vers par M. de Seneçay, premier valet de chambre de la reine Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, et retouchée par M. de La Parisière, évêque de Nîmes. On lit ensuite plusieurs pièces publiées dans le temps du procès de Bélisaire. Vient l'*Extrait du sermon prêché en 1768 dans la chapelle de la cour à Pétersbourg*, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de son altesse impériale monseigneur le grand-duc de Russie. Ce sermon contre le zèle fanatique des chrétiens, attribué à Platon, archimandrite de Troitza, paraît avoir été dicté de la chaire patriarcale de Ferney. On lit ensuite le fragment d'une lettre de l'impératrice de Russie sur l'aventure de l'évêque de Rostow, amateur du principe des deux puissances. Cette lettre très-édifiante a déjà été imprimée ; la lettre à Warburton est bien du patriarche, elle n'est pas tendre. Ce Warburton, qui, de son côté, écrit sans cesse contre le patriarche, peut passer pour son La Beaumelle d'Angleterre. Après une petite fable du patriarche, on lit un *Discours en vers sur les Disputes*, par M. de Rulhière, que l'éditeur estropiant appelle M. de Lullier. Ce Discours est imprimé ici pour la première fois : vous l'avez lu à la suite de ces feuilles (2),

(1) Grimm a rendu compte de ces trois écrits p. 276-80.

(2) On se rappelle que Grimm envoyait à la suite de ses lettres des copies des pièces de vers les plus piquantes qui couraient dans les salons.

dans le temps qu'il concourut, sans être admis, pour le prix de l'Académie Française. M. de Rulhière a suivi M. le baron de Breteuil dans ses ambassades en Russie et en Suède. C'est un homme qui a certainement du talent; il fait joliment les vers; il écrit avec précision et élégance en prose: mais il s'en faut bien que ce soit un bon esprit. Il est de ces gens qui vont toujours droit devant eux, sans regarder jamais ni à leur droite, ni à leur gauche: ce chemin mène souvent droit aux Petites-Maisons. Ne vous trouvez pas directement dans le chemin de cet homme-là; marchez à côté de lui tant qu'il vous plaira, il ne vous apercevra de sa vie. Lorsque ensuite il s'agit de le ramener sur le passé, et de lui en faire rendre compte, il supplée de bonne foi par l'imagination à tout ce qu'il n'a pas vu: il ne croit pas même mentir, n'ayant pas vu le vrai; il ne l'a pas oublié, et il ne peut le rapporter. Si j'étais ministre des affaires étrangères, et que je fusse curieux d'avoir des notions fausses de tous les États et cabinets de l'Europe, je ne manquerais pas de faire voyager quelques bonnes têtes de cette espèce. M. de Rulhière a été employé à Pétersbourg et à Stockholm, vraisemblablement pour remplir ce but; il est aujourd'hui attaché au bureau des affaires étrangères avec pension, mais sans fonction précise. Il a écrit l'Histoire de la dernière révolution de Russie avec une témérité incroyable. Ce qui l'est peut-être encore davantage, c'est l'étourderie avec laquelle il lit ce morceau, depuis plusieurs années, de cercle en cercle. C'est un pur hasard si cet ouvrage n'est pas encore tombé entre les mains de quelque imprimeur avide (1), l'auteur a bien fait tout ce

(1) Le bruit que faisait dans le monde ce morceau historique alarma Catherine II, qui ne put obtenir ni par les séductions, ni par les menaces, la sup-

qu'il fallait pour cela. Un homme sage ne dormirait plus s'il s'était permis d'écrire une relation de cette espèce : mais c'est qu'un homme sage ne se le serait jamais permis. Les fous ont une sécurité dont les têtes sages n'ont point d'idée. J'ai vu Rulhière lire à Paris sa relation dans un cercle de vingt personnes, composé de toutes les nations de l'Europe. Il se mit à côté du prince Adam Czartoryski, et s'interrompait à tout moment pour demander à ce prince comment il trouvait cela. Il interpellait ainsi le cousin-germain du roi de Pologne ; et dans les premières lignes de sa relation on lit que le roi de Pologne a servi aux plaisirs du chevalier Williams, ministre d'Angleterre en Russie, et que c'est là la première source de sa fortune. Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que cette scène se passait chez madame Geoffrin. Après la lecture, le prince Adam vint à moi et me dit : « Concevez-vous mon embarras et mon étonnement ? Concevez-vous qu'on me dise cela en présence de vingt personnes ? J'ai été vingt fois tenté de me lever et de sortir. » A peine le prince m'eut-il quitté que Rulhière s'approche de moi et me dit : « Eh bien, le prince est bien content, n'est-il pas vrai ? » On peut juger par ce trait et de la bonne tête de l'auteur et de la sagesse qui règne dans sa relation ; elle est d'ailleurs très-intéressante, parce que le sujet l'est infiniment, et que l'auteur ne manque ni d'art ni de talent. Quant à la vérité des faits, nul homme sensé ne se persuadera qu'un étranger, pour avoir passé quelque temps au milieu de la nation la moins communicative de l'Europe, ait pu connaître les ressorts

pression de ce livre présumé si redoutable. Il ne fut publié qu'en 1797, in-8°, sous le titre de *Histoire ou anecdotes sur la révolution de Russie en l'année 1762*, Paris, Desenne, et a été depuis compris dans les *Œuvres* de l'auteur.

cachés de cette grande affaire, et être à portée de savoir ce qui s'est passé et ce qui s'est dit dans des tête-à-tête de l'impératrice avec le comte de Panin, ou d'autres principaux acteurs. Je crois M. de Rulhière à peu près le seul homme en Europe qui ait foi à la vérité de sa relation.

Après son *Discours sur les Disputes* on trouve dans le recueil des *Choses utiles et agréables* plusieurs pièces fugitives en vers, toutes connues. Il n'y fallait pas insérer la détestable chanson faite, il y a quelques années, contre Molé acteur de la Comédie Française (1) : pourquoi conserver une platitude grossière, sans sel et sans agrément ? L'*Avis aux gens de lettres*, que M. de Falbaire a publié cet hiver, figure tout aussi mal dans un recueil de *Choses utiles et agréables* (2) ; c'est un écrit plein de détails bas et d'expressions ignobles. L'éditeur relève dans une note le fait de la bibliothèque de M. Diderot. Il dit que l'impératrice de Russie donna cinquante mille livres de sa bibliothèque, et la lui laissa ; cela n'est pas exact. Le bienfait que M. Diderot tient de la munificence de cette grande princesse, et qui est la source unique de l'aisance dont il jouit, est une somme de soixante-six mille livres (3). On a bien de la peine à conserver parmi les hommes les registres de la bienfaisance sans falsification et avec quelque exactitude. A la fin du recueil on lit des anecdotes sur Fréron ; il est aisé de reconnaître la main qui a daigné tracer l'histoire des mœurs, faits et gestes de ce folliculaire qui vient

(1) Cette chanson est de Boufflers, et se trouve t. I, p. 129 de ses *Œuvres* ; Paris, Furne, 1827.

(2) L'*Avis aux gens de lettres* plaisait à Voltaire à cause de la manière peu respectueuse avec laquelle le despotisme des libraires y était traité. Voir sa lettre à d'Alembert du 12 janvier 1770.

(3) Voir tom. V, p. 278-9.

encore d'être emprisonné pour insulte faite au peintre Casanove. J'ai appris par ces Anecdotes que Fréron a volé un couteau au chirurgien Louis ; et ce fait , ainsi que les autres détails de sa vie , m'a paru infiniment important pour l'histoire littéraire de ce dix-huitième siècle.

L'abbé Trublet, chanoine et archidiacre de Saint-Malo, l'un des Quarante de l'Académie Française, mourut à Saint-Malo sa patrie le 14 du mois passé. Il laisse par sa mort une place vacante à l'Académie, qui sera sans doute donnée à M. de Saint-Lambert (1). L'abbé Trublet n'était pas jeune. Il était juré peseur d'œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée, pour me servir de l'expression de M. de Voltaire. Sa prétention était d'être fin comme l'ambre ; il mettait dans son petit style la recherche que les coquettes mettent dans leur parure ; mais son pinceau n'était pas large, et son petit coloris excitait toujours l'idée de mesquinerie et de bassesse. Au reste, la connaissance de sa personne pouvait influer sur la sensation que faisaient ses livres. Il avait la figure ignoble et déplaisante, l'air pauvre et malpropre ; il était flagorneur et bas dans ses manières ; de sorte que sa personne était beaucoup plus méprisée que ses ouvrages. Avec cette tournure aimable, l'abbé Trublet prétendait avoir eu beaucoup de bonnes fortunes, et cela n'est pas physiquement impossible : il ne s'agit que de savoir à quel étage (2). Ses mœurs subalternes l'avaient attaché au

(1) Cette conjecture se réalisa. Saint-Lambert remplaça Trublet.

(2) On lit dans une lettre de d'Alembert à Voltaire, du 2 septembre 1760 : « L'abbé Trublet prétend avoir fait autrefois beaucoup de conquêtes par le confessionnal, lorsqu'il était prêtre habitué à Saint-Malo. Il me dit un jour qu'en prêchant aux femmes de la ville il avait fait tourner toutes les têtes ; je lui répondis : *C'est peut-être de l'autre côté.* »

char de MM. de Fontenelle et de La Motte-Houdart, dont il s'était fait le valet. Il faisait consister sa gloire à savoir et à raconter avec précision comment Fontenelle toussait et crachait. Il a publié après la mort de cet homme illustre un gros *Fontenelliana* (1), qui est un chef-d'œuvre pour la platitude, les détails minutieux et les pauvretés qui y sont rapportées avec une prétention à mourir de rire. L'abbé Trublet prétendait être fin et ingénieux dans ses tournures et jusque dans la manière de placer ses virgules et ses points; il y a dans ses ponctuations une dépense d'esprit effrayante : c'était une bête de beaucoup d'esprit. Cela me rappelle le mot de madame Geoffrin. On disait un jour devant elle que l'abbé Trublet était pourtant un homme d'esprit; elle se mit en colère, et dit *que ce n'était qu'une bête frottée d'esprit; qu'à la vérité on lui avait mis de cette écume partout*. Elle prétend que les hommes sont un composé de plusieurs petits pots; qu'il y a le petit pot d'esprit, le petit pot d'imagination, le petit pot de raison, la grande marmite de pure bêtise. Le destin prend de chacun de ces pots ce qu'il lui plaît, et en compose un ensemble qui forme la tête d'un homme. Suivant les Mémoires de madame Geoffrin, le destin voulant faire un abbé Trublet ne puisa que dans la grande marmite; ensuite craignant d'en avoir trop pris, il ouvrit le petit pot d'esprit, qui bout toujours et qui jette par conséquent de l'écume. Le destin croyant puiser dans ce pot, n'en attrapa que

(1) Cet ouvrage avait pour véritable titre : *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. de Fontenelle*; Amsterdam, 1759, in-12. Il se composait en très-grande partie d'articles précédemment insérés dans le *Mercur*. On a publié, en 1801, *Fontenelliana, ou Recueil des bons mots, réponses ingénieuses, etc., de Fontenelle*, par C. d'Av. (Cousin d'Avalon); Paris, an IX, in-18.

l'écume, et en barbouilla le fond de pure bêtise de l'abbé Trublet. Cela a l'air d'un conte de magie et de sortilège ; mais c'est toujours un conte bien moral. Le meilleur ouvrage de cet archidiacre c'est ses *Essais de littérature, de philosophie et de morale*, en plusieurs volumes (1). Je les ai lus trop jeune pour oser en hasarder ici mon avis ; je crois néanmoins que si l'abbé Trublet avait voulu s'en tenir à un ou deux volumes de ces Essais, sans jamais rien imprimer d'ailleurs, il aurait peut-être passé pour un écrivain estimable. Mais il ne sut pas s'arrêter, et ses derniers volumes sont très-inférieurs aux premiers. Il allait ramassant de droite et de gauche ce qu'il entendait dire, et en faisait le soir des paragraphes pour ses Essais. Il dit un jour qu'il se faisait fort d'en donner un volume tous les six mois ; l'abbé de Cannaie, qui était présent et qui est malin, lui répondit : « C'est suivant les gens qu'on voit. » Maupertuis prétendait que les Essais de l'abbé Trublet avaient une si grande réputation en Allemagne, que les maîtres de poste refusaient des chevaux à ceux qui ne les avaient pas lus. Dans un de ces volumes d'Essais, l'abbé Trublet se mit à faire une dissertation pour découvrir les raisons de l'ennui que causait la lecture de *la Henriade*. C'est cette dissertation qui est la véritable source de l'immortalité de l'abbé Trublet. L'auteur de *la Henriade* ne voulut pas manquer de reconnaissance envers le laborieux dissertateur, et le fourra, depuis ce moment-là, dans ses petits écrits : le portrait de l'abbé Trublet dans *le Pauvre Diable* est un chef-d'œuvre, qui durera autant que la littérature française. L'abbé Trublet n'avait d'autre grief contre les vers

(1) Ces Essais eurent plusieurs éditions augmentées. La première, qui parut en 1736, Paris, Briasson, ne formait qu'un volume in-12.

de M. de Voltaire que d'y être traité de diacre, tandis qu'il était archidiacre (1); et le patriarche répondait à cela : « Je lui demande pardon ; j'ai tort, je le croyais dans les moindres. » L'abbé Trublet brigua pendant environ vingt ans l'honneur d'être de l'Académie Française (2), et cette constance contribua beaucoup à le rendre ridicule. A chaque vacance il arrivait à Paris en toute diligence, par le coche de Saint-Malo, faisait ses visites, n'obtenait pas la place, et s'en retournait après l'élection. Un jour Piron, qui ne demeurait pas loin de Fontenelle, met sa tête à la fenêtre ; il voit sortir un enterrement de la porte de Fontenelle ; il ferme la fenêtre, et écrit d'office à l'abbé Trublet d'arriver et de solliciter la place vacante. Trublet arrive par le coche, trouve Fontenelle en bonne santé, et point de place vacante : c'était M. Daube, neveu de M. Fontenelle, qu'on portait en terre ; ce M. Daube dont il est dit dans le *Discours sur les Disputes* :

Auriez-vous par hasard connu feu monsieur Daube
Qu'une ardeur de dispute éveillait avant l'aube ?

Piron s'était mis dans la tête que l'oncle, âgé de cent ans, devait mourir avant le neveu âgé de cinquante, et le client Trublet en fut cette fois-ci pour ses frais de coche. Il entra enfin à l'Académie sans dire gare, et lorsque personne ne s'y attendait. Il s'était fait un parti parmi les dévots ; il avait travaillé quelque temps au *Journal Chrétien* ; il avait trouvé le moyen de faire savoir à la reine

(1) Ce n'est pas dans le *Pauvre Diable*, mais dans la satire intitulée *le Russe à Paris*, que Trublet est traité de *diacre* (vers 104) ; mais la qualité d'*archidiacre* lui est restituée dans l'*Épître sur l'Agriculture* (vers 84).

(2) Grimm aurait pu dire pendant vingt-cinq ans ; car Trublet se mit sur les rangs dès 1736, et ne fut reçu qu'en 1761.

que son zèle et ses travaux pour la religion lui avaient attiré la haine des philosophes , et que les stigmates dont il avait été marqué dans *le Pauvre Diable* prouvaient à quel point il était martyr de la bonne cause. Le cœur chrétien de feu la reine en fut ému ; on forma une petite cabale : le président Hénault se chargea de la conduire ; le secret fut bien gardé , et l'abbé Trublet eut la pluralité des voix , au grand étonnement de la plupart des Académiciens. Puisque l'approche du jubilé est un temps de confession et de rémission , nous devons encore nous accuser , moi et quelques autres vauriens , de nous être amusés pendant long-temps aux dépens de l'abbé Trublet , en faisant le soir dans nos conciliabules son roman littéraire avec une grande vérité. Nous avions supposé que , s'offrant à chaque vacance , il avait toujours quarante éloges tout prêts , dans l'espérance de succéder à un des Quarante , sans exception de personne ; de sorte que dès qu'il avait manqué une place , il s'en retournait faire l'éloge de celui qui l'avait obtenue. Nous voulions un jour lui faire perdre son porte-feuille sur le grand chemin de Paris à Saint-Malo , le ramasser et le faire imprimer. Il ne s'agissait que de faire , dans le goût de l'abbé Trublet , quarante éloges funèbres des quarante Académiciens vivans ; cela pouvait être infiniment gai et très-plaisant ; ce qu'il y a de sûr , c'est que cela nous amusa fort long-temps. On lisait à la tête de chaque éloge : *Au cas que je succède à monsieur un tel*. L'abbé Trublet , après avoir obtenu le but de tous ses desirs , éprouva que rien n'était plus funeste à l'homme que de n'avoir plus rien à désirer ; il tomba dans l'ennui et dans la langueur. Il y a plus de cinq ans qu'il a totalement abandonné le théâtre de ses souffrances et de son triomphe , et qu'il s'est retiré

dans sa patrie pour y jouir en paix de la considération attachée, en province, au titre d'Académicien de la capitale. A sa réception à l'Académie, il envoya son discours, en qualité de confrère, à M. de Voltaire. Ce procédé toucha le patriarche, il fit sa paix avec l'archidiacre, et cette paix a été inviolablement observée. Oncques depuis l'abbé Trublet ne s'est trouvé fourré dans les petits pamphlets de Ferney. Vous connaissez depuis long-temps l'instrument de paix entre le patriarche de Ferney et l'archidiacre de Saint-Malo, ensemble la ratification de ce dernier (1).

M. de Joly, ancien avocat au parlement, vient de publier les *Pensées de l'empereur Marc-Aurèle Antonin, ou Leçons de vertu que ce prince philosophe se faisait à lui-même*; nouvelle traduction du grec, distribuée en chapitres, suivant les matières, avec des notes et des variantes; vol. gr. in-8° d'environ cinq cents pages. Ce M. de Joly est fort vieux. Depuis qu'il a quitté le barreau, il est conseiller au conseil de M. le duc d'Orléans, et, à ce titre, il a eu une charge dans la capitainerie royale de ce prince, ce qui lui a fait faire un catéchisme par demandes et par réponses, à l'usage des gardes-chasse de la capitainerie. Dans ce catéchisme on n'apprend pas à faire la guerre à Satan, au vieil homme, au monde et à ses pompes, mais aux lapins, aux lièvres et aux braconniers. Je n'aurais pas deviné en mille ans

(1) Voyez la lettre de M. de Voltaire à l'abbé Trublet, en date du 22 avril 1761. (*Note de la première édition.*) Grimm prend ici le mot *instrument* dans son acception de procédure, dans le sens d'*acte*, du latin *instrumentum* qui se trouve souvent dans les Pandectes, et qu'un pauvre traducteur a rendu par le mot *outil*.

qu'un faiseur de catéchisme de gardes-chasse employât ses veilles à traduire le catéchisme des stoïciens. Cette singularité n'est pas la seule : M. de Joly a mis à la tête de sa traduction une *Vie de Marc-Aurèle*. Effacez de ce précis le nom de Marc-Aurèle; substituez-lui le nom de quelque prince goth ou vandale, et vous ne vous douterez jamais de lire la vie d'un des plus grands et des meilleurs princes qui ait gouverné l'empire romain. Pas un trait qui caractérise le grand homme, le philosophe l'homme vertueux ! Comment passe-t-on des années entières avec un philosophe qui a tant d'élévation, tant de sagesse, tant de dignité, sans se sentir élever, échauffer, embraser ? Cela me confond. M. de Joly a adopté pour base de sa version celle que nous avons de M. et madame Dacier. Vous savez que Marc-Aurèle notait ses Pensées dans ses tablettes, suivant qu'elles s'offraient à son esprit dans les momens de délassement que lui laissaient les soins de l'empire. M. de Joly, à l'exemple de nos compilateurs modernes, a cru devoir ranger ces Pensées suivant l'ordre des matières, et sous certaines rubriques. Que le diable emporte le pédant ! Il a dédié sa traduction à Monseigneur le Dauphin. Heureux les princes qui puisent dans de tels livres la science de se gouverner et de gouverner les autres ! Je ne puis m'empêcher de transcrire ici un passage que j'ai lu quelque part dans M. de Voltaire : tout prince qui est pénétré de la vérité de ce passage n'est pas indigne de commander aux hommes. « Apprenez, de grace, dit le philosophe de Ferney, quelle est l'énorme distance des *Offices* de Cicéron, du *Manuel* d'Épictète, des *Maximes* de l'empereur Marc-Aurèle, à tous les plats ouvrages écrits dans nos jargons modernes, bâtards de la langue latine, et dans les effroyables jar-

gons du Nord. Avons-nous seulement dans tous les livres faits depuis six cents ans rien de comparable à une page de Sénèque? Non, nous n'avons rien qui en approche : et nous osons nous élever contre nos maîtres ! » Cette réflexion, d'une vérité frappante et sans réplique, suffit pour nous condamner à une honte et à un silence éternels. Si quelque chose peut nous sauver de la honte, c'est l'admiration sincère que nous conservons pour ces grands hommes en partageant le sentiment profond qui règne dans leurs divins écrits. Marc-Aurèle dit dans ses *Pensées* que son cousin Severus lui apprit quels hommes avaient été Thraséas, Helvidius, Caton, Dion, Brutus. Tout le monde connaît ces trois derniers. Tacite vous a fait connaître Thraséas Pétus. Epictète, dans *Arrien*, rapporte le dialogue suivant entre Vespasien et Helvidius Priscus. Vespasien ayant défendu à Helvidius d'aller au sénat, Helvidius répondit : « Il est en votre pouvoir de m'ôter ma place de sénateur. — Eh bien, soit; allez-y, mais n'y dites mot. — Ne me demandez pas mon avis, et je me tairai. — Mais il faut que je vous le demande. — Et moi, il faut que je dise ce qui me paraîtra juste et raisonnable. — Si vous le dites, je vous ferai mourir. — Quand vous ai-je dit que j'étais immortel? Vous ferez ce qui est en vous, et je ferai ce qui est en moi. » Il est évident qu'un prince dont l'enfance a été nourrie par de telles leçons et instruite par de tels exemples, doit avoir quelque avantage sur celui qui n'a entendu parler que de la fermeté de saint Jean de Népomuk (1).

(1) Chanoine de Prague, né à Népomuk en Bohême vers le commencement du quatorzième siècle. Il fut jeté à la rivière et canonisé pour n'avoir pas voulu révéler au roi Wenceslas la confession de sa femme.

(Note de la première édition.)

M. de Joly, dans une de ses notes sur Marc-Aurèle, trouve bien étrange que de tant de législateurs qu'il y a eu jusqu'à présent dans le monde, pas un seul n'ait fait, pour le repos et le bonheur des sociétés humaines, la plus utile de toutes les lois. Or, devinez quelle est cette loi? C'eût été d'ordonner aux hommes, sous les peines les plus sévères, qu'ils eussent à contenir dans de justes bornes leur curiosité naturelle, et leur défendre absolument de parler et d'écrire sur des choses qui passent la portée de l'esprit humain. Voilà les oracles de M. de Joly assis sur son trépied : s'il avait été fidèle à cette loi, il n'aurait de sa vie ni traduit ni commenté Marc-Aurèle. Rempli de l'esprit de sagesse qui anime M. de Joly, je m'étonne, à son exemple, que, de tant de législateurs, aucun n'ait porté une loi qui défende, sous les peines les plus sévères, à certaines gens de voyager, et surtout de nous faire part des remarques qu'ils ont faites dans le cours de leurs voyages. Si cette loi eût été en vigueur, jamais M. Grosley, avocat et bel esprit de Troyes en Champagne, n'eût osé sortir de la banlieue de sa patrie, et nous ne serions pas molestés de la relation de ses voyages. Il a publié, il y a plusieurs années, un détestable *Voyage d'Italie*, sous le nom de deux gentilshommes suédois. Depuis ce temps il a apparemment fait une course à Londres, et voilà sa rapsodie anglaise qui vient de paraître sous le titre de *Londres*, trois volumes in-12, ornés d'un plan de cette capitale. Si vous voulez un recueil d'observations triviales et bourgeoises, de froides et mauvaises plaisanteries, vous lirez la rapsodie anglaise de M. Grosley. J'en parle avec impartialité et sans humeur, car Dieu merci je ne l'ai pas lue (1); mais ap-

(1) On trouve à la fin du troisième volume des *Œuvres inédites de Grosley*,

paremment qu'il ne lui est pas venu une autre tête entre ses épaules depuis qu'il a fait son *Voyage d'Italie* ; d'où je conclus que son *Voyage de Londres* ressemble à son *Voyage d'Italie*, et l'en tiens quitte en bonne forme. L'ignorance a ses gradations comme la science ; il y a des ignorances d'honnêtes gens et des ignorances de laquais : celles de M. Grosley sont de la dernière espèce. Dans son *Voyage d'Italie*, ses deux gentilshommes suédois, en parlant du comte de Bielke, alors sénateur de Rome, l'appelaient un *gentilhomme allemand* : ils auraient pu apprendre à Rome du premier crocheteur de leurs amis que le comte de Bielke était d'une famille de Suède fort connue. Ici, dans le *Voyage de Londres*, Grosley, en parlant du *North-Briton*, qui a été la première salle d'escrime du Clodius anglais Jean Wilkes, croit que cette feuille périodique s'appelle le *Lord Briton*, apparemment *le Seigneur anglais*. Je souhaite le bonsoir au seigneur troyen, et lui conseille de se reposer sur ses lauriers ; il a assez voyagé pour son instruction et pour celle des autres.

M. de L. . . . qui ne m'est pas connu, vient de choisir dans l'histoire de France le nom de deux époux, pour nous retracer les principes et l'exemple d'un patriotisme héroïque. Ce M. de L. . . . est un patriote d'antichambre : le titre et l'épître dédicatoire de son monument patriotique vous prouveront que son zèle n'est pas aussi dés-

Paris, 1813, une *Réfutation* de cette critique de Grimm par l'éditeur du recueil, M. Patris-Debreuil. Il décline la compétence de Grimm, qui avoue n'avoir pas lu *Londres*, et lui oppose les jugemens favorables à cet ouvrage de madame du Deffand, Lalande, Mirabeau et Palissot. Il se console aussi des mépris de Grimm pour son auteur en rappelant que Voltaire le traitait d'écrivain *savant et ingénieux*.

intéressé qu'il voudrait le faire croire. Voici son titre : *Le Royalisme, ou Mémoires de du Barri de Saint-Annez et de Constance de Cezelli sa femme, anecdotes héroïques sous Henri IV* ; vol. in-8° de cent cinquante pages (1). Si vous avez le courage de lire ces Mémoires, vous y trouverez les exploits héroïques de M. et madame du Barri sous le règne de Henri IV, rapportés en style héroïque par l'héroïque M. de L. . . . qui, se livrant à son imagination héroïque, en a fait une espèce de roman héroïque qu'il a dédié à madame la comtesse du Barri dont il a fait mettre le portrait à la tête de son *Royalisme*, avec le quatrain irrégulier qui suit :

Plaire n'est pas l'unique soin pour elle ;
 Un goût plus vrai l'occupe tout le jour :
 Sensible aux maux d'autrui jusqu'au sein de la cour,
 C'est pour obliger qu'elle est belle.

On voit au haut de l'épître dédicatoire les armes de madame la comtesse du Barri, avec la devise : *Boutez en avant* ; et à la fin du livre on voit son chiffre.

Nous devons à M. Grou, autrefois Jésuite de Paris, et, depuis la dissolution de la Société, retiré en Hollande, une traduction de *la République de Platon*, publiée avant son émigration de France. Cette traduction est estimée. Il vient de traduire dans son asile les livres de Platon, intitulés *Des Lois*, qui sont l'ouvrage de sa vieillesse. Cette nouvelle traduction a paru l'année dernière à Amsterdam, en 2 volumes in-12. Deux savans célèbres de Hollande, Rhunkenius et Valckenaer, ont

(1) Quelques exemplaires du *Royalisme* portent, sur le frontispice et au bas de l'épître dédicatoire, le nom de M. de Limairac. (B.)

mis à la tête une approbation fort honorable. Il est à désirer que M. Grou continue ce travail, afin que nous ayons, avec le temps, un Platon tout entier de la main de ce traducteur. Le libraire, Marc-Michel Rey, a dédié les *Lois* de Platon à Jean-Jacques Rousseau, qui vit depuis quelques années paisiblement en Dauphiné, après avoir épousé sa gouvernante, mademoiselle Le Vasseur, en face d'église, être rentré dans le giron de l'église catholique pour la seconde fois, et avoir quitté l'habit arménien pour reprendre l'habit français dans toute son élégance.

Un mousquetaire dont le nom ne me revient pas, a publié, il y a quelque temps, une *Lettre écrite à madame la comtesse Tation par le sieur de Bois-Flotté, étudiant en droit-fil : ouvrage traduit de l'anglais, nouvelle édition, augmentée de plusieurs notes-d'infamie. A Amsterdam, aux dépens de la compagnie de Perdreaux* (1). Ce titre vous met au fait du genre de plaisanterie qui règne dans cette brochure; c'est un recueil de pointes, de jeux de mots, de rébus et de calembourgs; c'est un pendant du *Bacha Bilboquet* et de *l'abbé Quille*, qui ont fait une si grande fortune dans leur temps. *La comtesse Tation* réveille, par sa prononciation, le même son que *la contestation*, comme *l'abbé Quille* ressemble parfaitement à *la béquille*. Le plus détestable genre de plaisanterie est celui qui, en se servant d'un mot dans son sens ordinaire, y ajoute un autre mot qui peut s'y trouver joint dans d'autres circonstances, et qui, dans l'occasion où l'auteur l'ajoute, n'offre aucun sens. Ainsi, parce qu'on dit au palais qu'un homme est marqué d'une

(1) Paris, 1770, in-8°; par le marquis de Bièvre.

note d'infamie, l'auteur dit que sa nouvelle édition est augmentée de plusieurs *notes d'infamie*; parce qu'on dit un *service de porcelaine*, l'auteur dit que dès que le convoi fut arrivé à l'église, le *père Messe* commença le *service de porcelaine*. Toute la brochure est écrite dans ce bon goût. Qu'un mousquetaire s'amuse à faire des platitudes si misérables et à les imprimer, le mal assurément n'est pas grand; il vaut encore mieux pour lui d'augmenter ses pauvretés de *notes d'infamie*, que courir les lieux d'infamie et d'y attraper du mal. Mais que cette insipide et exécrationnable rapsodie ait fait dans le public plus de sensation qu'aucun des ouvrages publiés dans le cours de l'hiver, qu'on en ait fait plusieurs éditions en très-peu de semaines, et que pendant plus de quinze jours on n'ait parlé que de *la comtesse Tation*, voilà une note d'infamie qui tombe directement sur le public, et dont il ne se relèvera pas de si tôt dans mon esprit.

Le nouveau Russe à Paris; Épître à madame Reich par M. de Tcherebatof; feuille de dix-sept pages en vers et en prose. Il est d'abord infiniment adroit de rappeler, par son titre, une des plus jolies pièces que le patriarche de Ferney ait faite pour le châtement de Pompignan et de Palissot; c'est inviter le public à voir et à comparer. Le nouveau Russe à Paris nous apprend que madame Reich a joué en Russie un des rôles les plus brillans. Comme, en sa qualité de poète, il a la facilité de se retracer le passé autant que d'imaginer l'avenir, il se rappelle l'admiration dont les qualités morales de madame Reich ont été payées à Riga, à Pétersbourg, à Moscou; il revoit l'impératrice Élisabeth, trois jours avant sa mort, se promettant d'entendre chanter, près d'elle, à

madame Reich, les airs charmans de *Ninette à la cour*. Il arrive à Paris, il demande des nouvelles de madame Reich, personne ne la connaît; il en est aussi indigné que cet Anglais à qui les commis de la barrière ne purent enseigner la demeure de Fontenelle. Il apprend enfin qu'elle a été en prison pour dettes, qu'elle a débuté au Concert spirituel..... Il va à l'Opéra, et il voit madame Reich descendre dans une gloire enluminée, accompagnée d'un oiseau de nuit. Son cœur se crispe. Il va souper en ville, entre un financier, un jeune militaire et un philosophe. Les deux premiers jettent feu et flamme contre madame Reich; c'est une bégueule de vertu que ni les agrémens ni l'argent ne sauraient séduire. Quel exemple pernicieux pour l'Opéra! Le philosophe met le nouveau Russe un peu au fait des mœurs de l'Opéra de Paris. Il s'ensuit que madame Reich, à cause de l'austérité de ses principes qui en font un dragon de vertu, est oubliée, négligée par le parterre de l'Opéra, quoique ce soit une des plus illustres, des plus respectables et des plus charmantes personnes de l'Europe. Figurez-vous tout cela rapporté en style héroïco-emphatico-pathético-poétique. Il y a long-temps que je n'ai rien vu de si ridicule que cet hommage rendu publiquement à madame la chanteuse Reich; ses camarades, nos demoiselles de l'Opéra, ne manqueront pas d'en dire de bonnes.

Les vers que vous allez lire ont été adressés à madame la comtesse du Barri. On voit, de reste, qu'on a voulu parler de M. le duc de Choiseul sous le nom d'Ulysse. Il me semble que ces vers n'ont déplu à personne; malgré cela, l'auteur n'a pas jugé à propos de se faire connaître.

Vers par un citoyen (1).

Déesse des Plaisirs, tendre mère des Graces,
 Pourquoi veux-tu mêler aux fêtes de Paphos
 Les noirs soupçons, les fâcheuses disgrâces,
 Et pourquoi méditer la perte d'un héros ?

Ulysse est cher à la patrie,
 Il est l'appui d'Agamemnon (2);
 Sa politique active et son vaste génie
 Enchaînent la valeur de la fière Ilion (3).

Soumets les dieux à ton empire,
 Vénus, sur tous les cœurs règne par ta beauté,
 Cueille, dans un riant délire,
 Les roses de la volupté;
 Mais à nos vœux daigne sourire,
 Et rend le calme à Neptune agité.

Ulysse, ce mortel aux Troyens (4) formidable,
 Que tu proscris dans ton courroux,
 Pour la beauté n'est redoutable
 Qu'en soupirant à ses genoux.

Il faut dire un mot d'une feuille qui vient de paraître. Elle a seize pages d'impression, et porte pour titre : *Lettre des Indes à l'auteur du SIÈCLE DE LOUIS XV* (5). L'Indien, qui ne se nomme point et qui s'appelle, à ce qu'on assure, M. de La Flotte, reproche à M. de Voltaire la manière dont il a parlé de l'affaire de M. de Lally. Premièrement, quand il aurait raison sur tous les points sur lesquels il chicane M. de Voltaire, il aurait toujours tort d'avoir de l'humeur, car cela n'ajoute aucun

(1) Barbier dit que ces vers sont de M. de Lantier, qui était alors fort jeune; mais plusieurs recueils, et notamment les *Souvenirs et mélanges* par Rochefort (La Bouisse) t. II, p. 223, les attribuent à Boufflers; ils se trouvent compris dans ses *Oeuvres*, Paris, Furne, 1827, tom. I, p. 65.

(2) Louis XV. (3) L'Angleterre. (4) Les Anglais.

(5) Amsterdam et Paris, 1770, in-8°. L'auteur est en effet de La Flotte. Voir ci-après lettre du 15 juin suivant.

poids à ses raisons. En second lieu, il est extrêmement difficile de savoir la vérité de ce qui s'est passé à l'autre bout de l'hémisphère; il n'y a rien sur quoi les différens partis n'aient soutenu des versions contradictoires avec une extrême chaleur, et avec un acharnement qui est rarement le caractère de la vérité. Tout ce qui m'est resté de la lecture des différens mémoires sur cette partie du monde, l'objet de notre cupidité, c'est que rien ne pourrait me déterminer à y aller comme employé ou chargé de quelque fonction publique. Il ne m'est pas bien démontré qu'on conserve les mêmes idées de la vertu et de la probité quand on a passé la ligne; mais il m'est, en revanche, bien démontré que si l'on arrive avec ces idées à la côte de Coromandel ou au Bengale, et qu'on s'avise d'y tenir dans l'exercice de sa place, on ne peut manquer de devenir la victime de la horde de fripons dont tous les intérêts se réunissent et conspirent nécessairement à la perte de l'honnête homme. Quant à l'Europe, nous savons un peu mieux ce qui s'y passe, et pour peu qu'on ait été à portée de s'instruire, on n'ignore pas que tel héros de l'Inde qui s'est laissé comparer par son avocat aux Scipion et aux Paul-Émile, et qui a osé demander des statues à sa patrie, aurait peut-être eu le sort de Lally si on lui'avait fait justice (1). Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde. Lally était un fou violent qui ne savait ménager personne: il devait être la victime d'une nuée d'ennemis puissans et riches. Quoiqu'il ne fût pas aimé du public, on se souvient encore du scandale et du mauvais effet que firent les termes vagues de l'arrêt

(1) Grimm veut parler ici du marquis de Bussy-Castelnau. Mis en cause dans le procès de Lally, il publia en 1766 *Mémoire à consulter et consultation avec des lettres, etc.* 1 vol. in-4°.

de sa condamnation (1). On sait assez que, de l'aveu de la plupart des juges, il n'y a pas dans son procès la preuve d'un seul chef d'accusation ou délit qui entraîne la peine de mort : or, j'ignore comment la réunion de plusieurs chefs ou de plusieurs délits dont aucun, pris séparément, ne mérite la mort, a pu faire infliger la peine capitale à cause de leur réunion : cette jurisprudence est au-dessus de mon entendement. Ce serait, ce me semble, une loi bien sage et bien salutaire que celle qui ordonnerait la publicité des actes de tous les procès criminels, avec leurs charges et preuves, immédiatement après l'arrêt définitif. Le public verrait alors clair dans toutes les affaires ; car un procès instruit de bonne foi à charge et à décharge, a des caractères de vérité auxquels il n'y a pas moyen de se méprendre ; et après la sûreté des rues et des grands chemins, il n'y a rien qui intéresse autant les citoyens que la justice invariable de la procédure criminelle. J'ose croire que cette publicité préviendrait bien des injustices ; mais nos grands hommes du parlement disent que la publication de ces actes serait contraire à la raison d'État, qui veut que toute instruction criminelle reste secrète. Le secret est le grand manteau que les sots et les fripons se renvoient tour à tour ; il donne aux uns de l'importance, il assure aux autres l'impunité : aussi ils ne s'en déferont qu'à leur corps défendant, et à la dernière extrémité. Tout est métaphysique, théologique, apocalyptique dans nos institutions publiques et civiles, comme il convient à des peuples gothiques sortis du sein de la barbarie et de l'absurdité ; et à moins que quelques grands génies n'opèrent une

(1) Il fut condamné pour avoir *trahi les intérêts du roi*. L'arrêt se trouve tom. I, p. 28 des *Lettres de la marquise du Deffand*, Paris, Ponthieu, 1827.

révolution favorable, il nous faudra encore des siècles pour nous défaire de cette crasse originelle et malsaine.

On donna le 13 mars dernier, sur le théâtre de la Comédie Italienne, la première représentation du *Cabriolet volant, ou Arlequin-Mahomet*, comédie italienne en quatre actes. On a dit que c'est M. Cailhava d'Estandoux, Gascon connu par plusieurs chefs-d'œuvre qu'il a fournis à la scène française en ces derniers temps, qui a donné le canevas et même quelques scènes écrites de cette pièce. D'autres disent que le fonds en est pris dans l'ancien Théâtre Italien, et que le Gascon l'a enrichi seulement de quelques scènes. Je ne suis pas assez savant pour dire quelle est de ces deux versions la véritable. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette pauvreté a eu assez de succès : on s'y est beaucoup moqué de *Béverley* et de *Silvain*, et cela a amusé. Arlequin bardé d'assignations, poursuivi par ses créanciers, s'abandonnant à son désespoir, veut se donner la mort à force d'indigestions : c'est le genre de mort qu'il choisit. Il aperçoit son chat qui dort, il fait sur lui à peu près les réflexions que *Béverley* fait sur son fils, et veut le tuer ; heureusement le chat se réveille à propos, égratigne son maître inquiet, attendri sur son sort à venir, et se sauve d'un bond. Les reconnaissances de *Silvain* sont parodiées avec la même gaieté.

Depuis *l'Art de coiffer les dames*, publié par l'immortel M. Le Gros (1), il ne s'est rien imprimé d'aussi important que *la Pogonotomie* de M. Perrel (2). Ce pa-

(1) Voir tom. V, p. 21.

(2) *La Pogonotomie, ou l'Art d'apprendre à se raser soi-même*; par J.-J. Perrel, maître et marchand coutelier. Brochure in-12.

(Note de la première édition.)

triotte respectable est justement surpris que, dans cette foule innombrable de productions qui honorent la littérature de l'univers, il ne se trouve pas une brochure qui enseigne à l'homme les principes pour commencer dans sa jeunesse une opération qu'il est obligé par la suite de répéter plusieurs fois la semaine. Hélas ! c'est que l'esprit humain est encore dans son enfance. Cette gloire d'apprendre à l'homme civilisé à se raser était réservée de toute éternité à M. Perrel. Plût à Dieu que ce grand homme eût paru une quarantaine d'années plus tôt ! Je donnerais la moitié de ma barbe pour savoir raser l'autre. Il est très-humiliant pour tout homme qui se ressent un peu de la dignité de la nature humaine, de se laisser prendre par le nez à tout moment. M. Perrel nous assure que c'est en tremblant qu'il entre dans la carrière : cela ne vaudrait pas le diable pour enseigner l'art de raser ; mais je suis persuadé que M. Perrel badine, et que cet excès de modestie ne nuit pas à la fermeté de sa main.

Le docteur Petit, injurié et non battu par le docteur Bouvart sur la question des naissances tardives (1), a un avantage sensible sur son antagoniste : c'est qu'il a beaucoup d'amis, tandis que personne ne se vante d'être l'ami de Bouvart. Indépendamment du loyal Bigex qui a fait le coup de poing avec Bouvart, sous le nom de Lepreux, en faveur de M. Petit, vous avez vu la fable de l'abbé Le Monnier (2), et voici un poëme que M. Leclerc de Montmerci lui adresse sous le titre modeste d'*Épître à M. Petit*, avec tous ses titres ; brochure in-8° de 88 pages. Quatre-vingt-huit pages de vers tout d'une haleine ! cela fait trembler. Mais il n'y a point à tran-

(1) Voir tom. V, p. 201 et suiv. (2) Précédemment p. 311.

siger avec M. Leclerc de Montmerci ; il ne fait des vers que par milliers, et il ne rabat jamais rien de ce qu'il a fait. Il a adressé, il y a plusieurs années, une épître de la même étendue à M. de Voltaire (1), qui est son héros, et qui n'est pas oublié dans son *Épître au docteur Petit*. Je m'intéresse à M. Leclerc de Montmerci sans l'avoir jamais vu. Je sais que c'est un bon, honnête, mais pauvre diable, qui n'a pas de quoi manger à son appétit, et qui est cependant heureux ; il lui suffit de ne dépendre de personne, et de faire des vers bons ou mauvais. M. l'abbé Terray ferait publier vingt édits, trente déclarations, quarante arrêts du conseil, qu'il s'en soucierait comme de Jean de Vert, à moins qu'il n'y en eût un qui défendît de rimer.

Nos petits poètes d'antichambre vont s'escrimer à l'envi l'un de l'autre, à l'occasion du mariage prochain de Monseigneur le Dauphin (2). Il vient déjà de paraître un *Epithalame pour Monseigneur le Dauphin et Marie Antoinette, archiduchesse d'Autriche, sœur de l'Empereur; présenté à Monseigneur le Dauphin par M. Perrier, principal du collège de Conches* (3). Cette feuille, dont la platitude est incroyable, est à mon gré une des productions les plus remarquables de l'hiver. Premièrement, elle peut vous faire juger du mérite de ceux qui remplissent en France la place de principal de collège, et qui président en cette qualité à l'éducation publique.

(1) Voir tom. III, p. 442.

(2) Depuis Louis XVI et de Marie-Antoinette. On trouve la liste des pièces de vers faites à cette occasion dans la notice qui termine l'*Almanach des Muses* de 1771.

(3) Paris, Desnos, 1770, in-8°.

En second lieu, on lit au bas de cet épithalame, en toutes lettres, les mot : *Agréé par Monseigneur le duc de la Vauguyon*, c'est-à-dire par le gouverneur du Dauphin et des Enfans de France : mots d'un grand sens pour ceux qui réfléchissent quelquefois, au coin de leur feu, sur le bonheur des nations.

On vient de publier un *Essai sur la morale de l'Homme, ou Philosophie de la Nature*; trois volumes in-douze. Cette philosophie est en effet celle d'un jeune homme appelé M. Delisle (1), et qu'il ne faut pas confondre avec M. Delille, traducteur des *Géorgiques*. Tout homme qui a un peu lu, c'est-à-dire recueilli les idées des autres, veut aujourd'hui les faire réimprimer sous son nom. A la bonne heure, pourvu que nous soyons dispensés de les prendre de la vingtième main : en conséquence, nous ne lirons pas M. Delisle, quoique son livre soit déjà défendu. Combien *la Philosophie de l'Histoire*, publiée par le patriarche de Ferney, a été malheureusement parodiée. Nos barbouilleurs ont cru qu'il n'y avait qu'à faire en frontispice la Philosophie de tout.

MAI.

Paris, 1^{er} mai 1770.

L'ARTICLE SUIVANT est de M. Diderot. C'est l'examen d'un *Éloge de la ville de Moukden et de ses environs*, poëme composé par Kien-Long, empereur de la Chine et de la Tartarie, actuellement régnant; ouvrage traduit du

(1) Delisle de Sales.

chinois en français par le Père Amyot, Jésuite, astrologue et missionnaire à Pékin, et publié par M. de Guignes, de notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; volume in-8°. Voici ce qu'en dit le philosophe:

La première pièce du recueil est une préface de l'éditeur, qui nous apprend que l'astrologue missionnaire Amyot réside à Pékin depuis plus de vingt ans; qu'on peut compter sur l'exactitude de sa traduction; que l'original de ce poëme a été saisi à Canton par les inspecteurs d'une nation qui envie aux étrangers la connaissance de sa langue et de sa littérature; que le poëme de Kien-Long a été imprimé soixante-quatre fois en autant de caractères différens, et que l'Empereur régnant, auteur de ce poëme, aime les sciences et les cultive avec succès.

La seconde pièce est une préface du traducteur, où il proteste de sa fidélité à rendre les pensées de son auteur, autant que notre langue pouvait s'y prêter. Il parle des avantages et de la facilité qu'on aurait à apprendre la langue tartare dans laquelle on a traduit presque tous les ouvrages chinois, et qui est soumise à des règles grammaticales. Il parle aussi des lumières qu'il a tirées de la connaissance de cet idiome, et des conseils des hommes éclairés qu'il a consultés.

La troisième pièce est un discours des éditeurs chinois et tartares, dans lequel, après un éloge étendu du poëme, ils se prosternent humblement et se soumettent aux ordres de l'empereur, en attestant qu'ils ont été ses copistes et ses réviseurs.

La quatrième pièce est un édit de l'empereur où l'on rend compte des soins qu'on a pris pour compléter les alphabets des Tartares Mantchous, et des ordres que

Kien-Long a donné pour que son poëme fût incessamment révisé, copié et publié en autant d'alphabets tartares qu'il y a d'alphabets chinois, afin que la postérité jouît, sous un même point de vue, de tous ces différens alphabets rassemblés et mis en parallèle avec les caractères de la langue chinoise.

La cinquième pièce est une préface de Kien-Long, dont voici l'extrait à ma manière. C'est l'empereur qui parle.

« Si l'homme conforme sa volonté à celle de ses père et mère, la paix sera dans sa famille. Si le prince conforme sa volonté à celle de ses ancêtres, la paix sera dans l'empire. Si les souverains conforment leur volonté à celle du ciel et de la terre, la paix sera dans l'univers, et l'abondance avec elle. C'est la seconde de ces maximes que j'ai prise pour le sujet de ma méditation; et j'ai conçu qu'un retour assidu sur moi-même, mon respect constant pour le ciel, une intime union avec mes frères, un amour sans bornes pour les peuples qui me sont soumis, étaient les seuls moyens d'obtenir la félicité de ma famille, celle de l'empire et la mienne.

« Confucius a dit : « Connais les cérémonies. Si tu en pénètres le sens, tu gouverneras un royaume avec la même facilité que tu regardes dans ta main. » C'est ainsi que le sage a dit; mais entre ces cérémonies, celle dont il importe surtout de pénétrer le sens, ce sont les sacrifices pour les ancêtres. Les empereurs de la dynastie de Han les instituèrent; nous leur devons encore les monumens qui ont conservé sous nos yeux les autres usages de la vénérable antiquité. C'est dans ce qu'ils nous ont transmis des contrées qui les ont vus naître, et où ils ont commencé à donner des lois, que j'ai reconnu la

ville où mes aïeux ont jeté les premiers fondemens de leur grandeur : Moukden ! J'ai reconnu Moukden dans les pays de Pin et de Ki ; j'ai reconnu ma patrie dans la montagne de Kiao-chan.

« Tois fois l'empereur, mon grand-père, s'est rendu à Moukden ; trois fois il a visité les tombeaux de ses ancêtres. Les grandes occupations qui remplirent la durée du règne de mon père ne lui permirent pas de voir Moukden ; mais il avait satisfait à ce devoir, n'étant encore que simple régulo. L'empire m'étant transmis, je ne passe aucun jour sans penser aux moyens de m'approcher de mes ancêtres. Je me transporte en esprit à Moukden, et je m'écrie : Sépultures dont le nom ne doit jamais périr ! sépultures fortunées ! sépultures rayonnantes de gloire ! O mes aïeux ! si je ne me soustrais à la multitude des soins qui me pressent, comment pourrai-je me rendre sur vos tombeaux, et me prosterner devant les cendres qu'ils renferment ? Comment laisserai-je à la postérité le témoignage et la leçon du respect que je porte à ceux qui m'ont donné le jour ?

« Ce fut pour remplir cette essentielle obligation que, la huitième année de mon règne, l'automne étant déjà commencé, et l'impératrice, ma mère, voulant bien permettre que je lui servisse respectueusement d'appui pendant le voyage, je partis de Pékin. Arrivé dans ces lieux où mes ancêtres ont autrefois tenu leur cour, je sentis la piété filiale remplir toute l'étendue de mon cœur ; je révérai les vestiges de mes aïeux. Je vis ces montagnes couvertes de verdure, ces rivières où coule une onde transparente, ces campagnes fertiles, ces lieux enchantés qui semblent se ressentir encore de la présence de leurs anciens maîtres, et j'éprouvai une

joie inexprimable. Je vis ce peuple sincère et bon, qui vit heureux parce qu'il est content de son sort; qui vit sans inquiétude parce qu'il vit dans une honnête abondance; et je l'admirai. Voilà, disais-je en moi-même, voilà les contrées que le ciel favorise, les contrées de Pin et de Ki! O contrées de Pin et de Ki! c'est vous qui apprenez à gouverner les hommes! Le souverain maître du ciel protège d'une manière spéciale le pays de Pin et le pays de Ki : on disait dans l'antiquité la plus reculée d'un bon souverain : *Il a demeuré à Pin.*

« Instruit de ce que la vénérable antiquité a dit de ma patrie, pourquoi ne joindrais-je pas ma voix à la sienne? »

Célébrer les affaires qui se traitent dans une contrée, c'est le sujet du Toukietchoun; chanter les richesses qu'elle produit ou qu'elle renferme, c'est le sujet du Foutchouroun. Je commence par ce dernier. En voici les paroles :

Ici commence le Foutchouroun. Kien-Long chante son départ, son voyage, son arrivée, ses sacrifices, ses aïeux, leurs faits mémorables, leur vie, leurs mœurs, leurs festins, la ville qu'ils ont fondée, les édifices de Moukden, les campagnes qui l'entourent, la mer qui l'avoisine, les montagnes, les plaines, les forêts, les rivières, les plantes, les métaux, les pierres, les animaux, les poissons, les oiseaux; et tous ces objets sont peints dans son poëme avec grandeur, sagesse, simplicité, chaleur et vérité. Aucun ouvrage ne montre ni plus de connaissance, ni plus de goût. Il y a de la verve, de la variété, un sentiment profond, de la gravité, un respect tendre pour la mémoire de ses ancêtres. Ce caractère de piété filiale est le caractère propre du poëme, et la preuve

de l'influence des mœurs sur la poésie et sur les beaux-arts, soit pour les corrompre, soit pour les embellir.

Le voyage de Kien-Long et celui de Cheng-Tson, son aïeul, forment le Foukietchoun. Il part, il marche. Il pense en chemin aux cyprès touffus qui couvrent la sépulture de ses pères; il aperçoit les chevaux sculptés en pierre au-dehors des murailles; il ne saurait contenir les mouvemens dont son ame est agitée. Ses yeux gonflés soulagent son cœur par un torrent de larmes qui mouillent le devant de sa robe. Il se dit : C'est donc aujourd'hui que je verrai Yao sur la muraille et Chun sur le bouillon; c'est aujourd'hui que mon souffle se mêlera avec leur auguste vapeur. Il entre dans Moukden. Il visite les tombeaux : il revient. Il trouve le festin préparé. Les princes de son sang et les vieillards de la contrée sont assis à la même table. Il présente la coupe aux princes, ils boivent : il la présente aux vieillards; il leur verse du vin; et lorsqu'il voit leurs visages s'épanouir et prendre une couleur vermeille, transporté de joie, il s'écrie : « Les voilà les bons, les vertueux sujets qui m'ont été laissés par mes aïeux! Les bienfaits et la tendresse de leurs maîtres ont fait couler leurs jours dans l'abondance et la joie. Leurs jours ont été prolongés, afin que j'eusse la consolation de les voir, de les entendre et de leur parler. Puisse ce moment être toujours présent à ma pensée! Puisse-je imiter mes aïeux! Puisse mon exemple perpétuer la race de ces bons et vertueux sujets! Puisse-ils, pendant des milliers de siècles, fournir l'empire de leurs pareils! »

Il y a dans ces vœux un caractère de paternité qui attendrit et enchante. En général, vous ne trouverez rien dans ce poème de ce que nous appelons allégories,

fictions; mais il y a ce qu'on appellera dans tous les pays du monde et dans tous les siècles à venir, de la véritable poésie.

La pièce qui suit le poëme contient des recherches savantes sur les différentes sortes de caractères chinois.

A ce morceau succèdent des notes extraites par le traducteur de plusieurs commentateurs chinois du poëme de l'Empereur, et des traits intéressans sur l'histoire naturelle, civile, religieuse des Chinois et des Tartares.

Le volume est terminé par une ode sur le Thé, de la composition de l'Empereur. Elle est en vers de cinq syllabes, non rimés. Il y a vingt-cinq vers, et par conséquent en tout cent vingt-cinq syllabes que le traducteur n'a pu rendre qu'en quatre bonnes pages de notre langue : d'où je présume que le poëme sur Moukden, de sept huitièmes au moins plus court que la traduction qui remplit cent vingt-six pages in-8°, n'est pas de quatre cents vers.

On a placé les vers chinois de l'ode sur le Thé à la tête de la traduction, sur laquelle j'ose prononcer que nos La Fare, nos Chaulieu, nos Anacréon antiques et modernes, n'ont rien produit avec plus de verve, de grace, de sentiment, de sagesse et de goût. Je n'en aurai pas meilleure opinion des mœurs chinoises si vous voulez, mais je penserai avec un peu plus de réserve et moins de dédain de leur littérature. Je vous invite à copier cette ode, en la retouchant légèrement. Une gageure que je gagnerais, ce serait de retrouver les véritables tours de l'original sur le genre seul de ce poëme et les données de la traduction. Il m'est arrivé souvent avec Huber, qui me lisait des morceaux traduits de l'allemand, dont je n'entends pas un mot, de l'arrêter, et de lui dire : « Le poète n'a pas dit ainsi : voici comment il a dit, voilà

l'ordre de ses idées », et de rencontrer juste. Il y a donc dans la langue poétique quelque chose de commun à toutes les nations, de quelque cause que cela vienne.

Je ne suivrai point le conseil du philosophe, et je ne transcrirai point l'ode sur le Thé : Tout considéré, l'éloge de la ville de Moukden et cette ode sur le Thé forment un monument assez curieux pour en lire la traduction tout entière. La lecture du poëme de l'empereur de la Chine ne vous fera pas, à la vérité, autant de plaisir que l'extrait du philosophe que vous venez de lire ; mais vous sentirez aisément que ce n'est ni la faute du poëme ni la vôtre : c'est un effet nécessaire de la distance des lieux et des mœurs, qui est si grande, qu'elle oblige à tout moment le traducteur ou de laisser le mot chinois dans la poésie descriptive, faute de terme équivalent, ou de rendre par des périphrases les images exprimées dans une langue trop différente des idiomes de notre Europe. Climat, mœurs, usages, religion, histoire naturelle, histoire politique, tout cela est trop distant de nous pour qu'un lecteur européen ne soit souvent arrêté, embarrassé, ce qui affaiblit à chaque fois le charme de cette lecture ; mais on sent en même temps que ce charme subsiste dans toute sa force pour un lecteur chinois. Heureux les peuples qui sont gouvernés par de tels poètes ! car quoiqu'il n'y ait rien de si commun que de bien dire et de mal faire, et que les souverains surtout doivent être jugés sur leurs faits et non sur leurs paroles, il est évident cependant qu'un prince élevé dans ces sentimens de paternité pour son peuple, qu'un prince qui regarde comme un devoir essentiel de se rappeler sans cesse ses vertueux ancêtres, ou qui emploie ses momens de loisir

à en célébrer la mémoire, doit avoir quelque avantage sur un prince qui, se croyant placé sur son trône de droit divin, en vertu d'un passage de saint Paul, se persuade d'avoir rempli les devoirs les plus essentiels de la souveraineté en respectant les usurpations de l'Église appelées immunités, et en observant quelques pratiques religieuses qui n'ont aucun trait à la prospérité publique, au bonheur des peuples, à la gloire des empires. Remarquez, s'il vous plaît, qu'il n'y a dans le poëme de l'empereur de la Chine aucune trace de superstition, et qu'il est évident que partout où l'auteur parle du respect dû à la volonté du ciel et de la terre, il entend la soumission et la résignation du sage à la nécessité de l'ordre général : philosophie simple et sublime, vrai mobile de nos actions, véritable fondement de la morale, qui, avec l'adoption de l'espèce ou l'observation du pacte d'association consenti entre les êtres d'une même espèce, est la source unique de toutes les vertus des individus de cette espèce.

Je ne suis pas aussi content du traducteur Amyot et de son éditeur de Guignes, que de l'empereur Kien-Long. Leurs observations, tant sur le poëme que sur les différens alphabets, ne débrouillent rien, n'éclaircissent rien ; c'est un fatras d'érudition chinoise qui n'est d'aucun secours pour l'intelligence du poëme, et qui, je crains, est aussi embrouillé dans leur tête que pour leurs lecteurs. Si M. de Guignes ne met pas plus de clarté dans la traduction et les commentaires de Chou-King, un des livres sacrés des Chinois qu'il nous annonce, il fera un médiocre présent aux curieux. Il faudra cependant s'en contenter faute de choix ; il en est de M. Guignes et de son Père Amyot, comme de l'orchestre de l'Opéra de

Paris, qui, suivant l'observation de J. - J. Rousseau, est le meilleur parce qu'il n'y en a pas d'autre. Quand on a fait attention au génie des alphabets chinois, à leur extrême précision, en comparaison de notre manière d'écrire, on est bien tenté de croire que le Père Amyot ne nous a donné qu'une longue périphrase du poème de l'Empereur, et qu'il a partout substitué les idées et les tours français aux idées et aux tours chinois. Quoi qu'il en soit, à travers cette périphrase on entrevoit un fonds intéressant et poétique, et ce poème, tel qu'il est, forme, avec le roman chinois que M. Eidous nous a indignement traduit il y a trois ans (1), un monument très-précieux de la littérature et des mœurs chinoises.

Si le caractère de paternité qui règne dans le poème de l'empereur Kien-Long vous ennuie, il sera aisé de vous remettre au courant des idées européennes par la lecture de la lettre que je vais transcrire; vous y trouverez un esprit tout différent de celui qui se remarque dans le poème de l'empereur de la Chine. Kien-Long n'aurait jamais imaginé qu'un de ses sujets pût former une demande légitime qui ne le regardât pas, et aucun Chinois ne se serait persuadé qu'il y va de son honneur de donner des coups de bâton à son souverain. Cette lettre a été écrite à M. Clerk, Écossais, qui a servi comme brigadier-général dans les troupes britanniques envoyées au secours du Portugal pendant la dernière guerre. L'auteur de la lettre, autre officier anglais, a servi sous lui en qualité d'aide-de-camp, et est sans doute resté en Portugal après la conclusion de la paix. Le général Clerk traversa alors l'Espagne et vint à Paris, où il s'arrêta fort long-temps. C'est un homme d'esprit, mais grand

(1) Voir tom. V, p. 156.

parleur, et même fatigant par le tic qu'il a d'ajouter à chaque phrase qu'il prononce un *hem* ? de sorte qu'il a l'air de vous interroger continuellement, quoiqu'il n'attende jamais votre réponse. Malgré cela nous nous en accommodions fort bien, et il n'y a que madame Geoffrin, à qui il faut une grande variété de personnes et de choses, et qui n'aime pas à s'arrêter long-temps sur le même objet, qui ne puisse penser encore aujourd'hui au général Clerk sans ressentir un frémissement universel par tout le corps. Le baron d'Holbach lui avait mené cet étranger, et après les premiers complimens, et une visite d'une demi-heure, il s'était levé pour s'en aller. M. Clerk, au lieu de suivre celui qui l'avait présenté, comme c'est l'usage dans une première visite, reste. Madame Geoffrin lui demande s'il va beaucoup aux spectacles. — Rarement. — Aux promenades. — Très-peu. — A la cour, chez les princes. — On ne saurait moins. — A quoi passez-vous donc votre temps ? — Mais quand je me trouve bien dans une maison, je cause et je reste. A ces mots madame Geoffrin pâlit. Il était six heures du soir ; elle pense qu'à dix heures du soir M. Clerk se trouvera peut-être encore bien dans sa maison ; cette idée lui donne le frisson de la fièvre. Le hasard amène M. d'Alembert ; madame Geoffrin lui persuade, au bout de quelque temps, qu'il ne se porte pas bien, et qu'il faut qu'il se fasse ramener par le général Clerk. Celui-ci, charmé de rendre service, dit à M. d'Alembert qu'il est le maître de disposer de son carrosse, et qu'il n'en a besoin lui que le soir pour le ramener. Ces mots furent un coup de foudre pour madame Geoffrin qui ne put jamais se débarrasser de notre Écossais, quelque changement qu'il survînt successivement dans son appartement par l'arrivée et le dé-

part des visites. Elle ne pense pas encore aujourd'hui de sang-froid à cette journée ; et elle ne se coucha pas sans prendre ses mesures contre le danger d'une seconde visite. Je n'ai jamais pu lui persuader que le général Clerk fût un homme de bonne compagnie. Dans le fait, je ne lui ai connu de tort fondé qu'avec ses chevaux qu'il faisait venir à quatre heures et demi dans les maisons où il avait dîné, et qui se morfondaient ordinairement à son carrosse au milieu de l'hiver jusqu'à minuit, sans avoir bougé de place, preuve évidente que, sans l'adoption de l'espèce, il n'y a point de droit des gens ! Mais nous voilà aussi loin de notre histoire de Portugal que des sépultures fortunées de Moukden. Puisque cela est ainsi, il ne m'en coûtera pas davantage de rapporter encore un mot du célèbre David Garrick. Le général Clerk nous fit un jour à table, en présence de cet illustre acteur, un long discours pour nous prouver que l'enthousiasme des Anglais pour Shakspeare n'était qu'une affaire de mode et de religion ; que personne n'entendait ni n'admirait de bonne foi cet auteur ; mais que M. Garrick, par son jeu plein de génie, avait trouvé le secret d'en faire l'idole de la nation. Garrick, grand admirateur de Shakspeare, et naturellement plein de vivacité et de pétulance, se contint longtemps ; enfin il se lève de table, prend la main de M. Clerk, et lui dit : « Je vous promets, mon général, que de ma vie je ne m'aviserai de parler guerre. » Mais il est temps d'écouter le rapport de l'aide-de-camp resté en Portugal.

Lettre de M. Shaw-Groset, lieutenant-colonel, à M. le général Clerk, brigadier-général dans l'armée britannique.

Elvas, 5 décembre 1769.

Un événement fort singulier, Monsieur, vient d'arriver dans ce voisinage. Le roi, comme vous savez, a passé quelque temps à Villaviciosa, l'une de ses maisons de chasse, à quatre lieues d'ici. Dimanche dernier, en allant pour se promener suivant sa coutume, un homme en habit de paysan, ayant un gros bâton à la main, attendit à une des portes du parc que la cour qui précède le roi eût passé, et eut l'inconcevable audace de lever la main sur le prince. Le roi avança son cheval sur lui, et lui demanda : *Etes-vous fou ?* Dans cet instant, quelques-uns de la cour voyant ce qui se passait, accoururent au secours du roi; mais l'homme ne se laissa pas aisément désarmer. Le comte de Prado, un des gentilshommes de la chambre du roi, reçut entre autres deux ou trois violens coups sur la tête. Sur ces entre-faites, toute la cour se rassembla, et l'homme aurait été mis en pièces, si le roi n'avait crié : « Ne le tuez pas, mais qu'on le mène chez don Louis d'Acunha, » un des secrétaires d'État. Quand cet homme fut examiné, on lui demanda qui il était, et comment il avait pu se laisser aller à commettre une action aussi téméraire; il répondit qu'il était un vieux soldat réformé, que le roi lui devait huit années d'arrérages sur sa solde, plusieurs habits d'uniforme, et un petit mulet qu'on lui avait enlevé de force; qu'il avait remis à ce sujet une requête au roi sans obtenir aucune réponse; qu'il en avait présenté une autre à Sa Majesté. Cet événement, Monsieur,

vous paraîtra sans doute aussi inconcevable qu'à moi. Cet homme a servi jadis dans un régiment d'artillerie, dans la garnison où vous commandiez, et a toujours passé pour un homme très-déterminé. Il dit qu'il sait très-bien qu'on le mettra à mort.

Lettre de M. l'abbé Galiani à M. le baron d'Holbach.

Naples, 7 avril 1770

Mon cher baron, voulez-vous bien vous charger de remettre les deux lettres ci-jointes aux personnes auxquelles elles sont destinées. Je vous envoie ouverte celle de l'abbé Morellet; vous verrez qu'elle n'est pas faite pour être lue de tout le monde. *Pusillus grex electorum* (1) doit la lire, personne n'en doit tirer de copie. Souvenez-vous de la place que j'occupe et du pays que j'habite. Au reste, je ne crois pas que l'abbé Morellet puisse changer de façon de penser envers moi; ainsi je suis tranquille là-dessus.

Que faites-vous, mon cher baron? Vous amusez-vous? La baronne se porte-t-elle bien? Comment vont vos enfans? La philosophie, dont vous êtes le premier maître-d'hôtel, mange-t-elle toujours d'un aussi bon appétit?

Pour moi, je m'ennuie mortellement ici; je ne vois personne, excepté deux ou trois Français. Je suis le Gulliver revenu du pays des Houynhums, qui ne fait plus société qu'avec ses deux chevaux. Je vais rendre des visites de devoir aux femmes des deux ministres d'État et des finances; et puis je dors ou je rêve. Quelle vie!

(1) Luc, XII, 32.

Rien n'amuse ici : points d'édits, point de réductions, point de retenues, point de suspensions de paiemens : la vie y est d'une uniformité tuante; on ne dispute de rien, pas même de religion. Ah! mon cher Paris! ah! que je te regrette!

Donnez-moi quelques nouvelles littéraires, mais n'en attendez pas en revanche. Pour les grands événemens en Europe, je crois que nous en allons devenir le bureau. On dit en effet que la flotte russe a enfin débarqué à Patras, que toute la Morée s'est révoltée et déclarée en faveur des débarqués, et que sans coup férir ils s'en sont rendus maîtres, excepté des villes de Corinthe et de Napoli de Romanie : cela mérite confirmation. D'autres disent qu'ils ont débarqué au golfe de Maïna, et donné du secours aux Albanais : ceci me paraît plus vraisemblable. Photius aura donc triomphé de Mahomet! Quelle aventure! Nous serons limitrophes des Russes; et d'Otrante à Pétersbourg il n'y aura plus qu'un pas, et un petit trajet de mer : *Dux fœmina facti* (1). Une femme aura fait cela! Cela est trop beau pour être vrai.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que cette année nous manquerons des blés de Morée : ainsi, si l'exportation continue en France, vous y aurez une belle et bonne famine qui sera augmentée par le resserrement de l'argent occasioné par les édits : et l'abbé Badaud (2) verra que Zanobi (3) avait raison.

« Adieu, mon cher baron, mille choses de ma part à

(1) VIRGILE, *Énéide*, liv. I, v. 368.

(2) L'abbé Baudeau; les noms suivans de quelques autres économistes, (Du Pont, Mercier de La Rivière, etc.) sont également défigurés à dessein.
(Note de la première édition.)

(3) Interlocuteur des *Dialogues sur le commerce des blés*, de Galiani.

Helvétius. Pourquoi ne m'a-t-il pas écrit, ce coquin? Je lui ai fait faire présent de mon livre, il ne m'a pas remercié, non plus que Suard, Marmontel et d'autres ingrats. Ils me laissent seul dans la mêlée avec les Badauds, les Ponts et les Rivières, les Turcies et les Levées. Cruels! j'invoquerai le secours de la Baronne et de D'Alainville, puisque tout le monde m'abandonne. Adieu.»

Paris, 15 mai 1770.

Le succès éclatant de *la Comtesse Tation* a réveillé la passion nationale pour les jeux de mots, pointes, calembourgs, rébus, charades et autres nobles exercices de l'esprit. La charade est une sorte d'énigme dont on partage le mot en autant de part qu'il y a de syllabes; on assigne ensuite à chaque part sa propriété, et puis on dit la propriété du tout. Ainsi, je dirai: ma première partie n'est jamais mauvaise, ma seconde n'est jamais malpropre, et mon tout est souvent l'un et l'autre. Le mot de cette charade est *Bonnet*, parce que ce qui est *bon* n'est jamais mauvais, ce qui est *net* n'est pas malpropre, et qu'un bonnet peut être mauvais et malpropre. C'est ainsi que ces jours passés, par un effort de génie sublime, ou par un de ces bonheurs qu'on ne peut se promettre, et dont il faut se féliciter quand on l'a obtenu, j'ai eu la gloire immortelle d'inventer la charade suivante: ma première partie se plante, ma seconde se noue, et mon tout est tout pour moi. Si vous n'en devinez pas le mot, vous ne le saurez qu'à la fin de cet article. Cela me rappelle une charade qu'une très-jolie femme de vingt ans adressa un jour aux Délices à M. de Voltaire qui lui avait dit beaucoup de galanteries. La

voici : ma première partie est ce que vous nous faites quand vous vous taisez ; ma seconde est ce que vous nous faites faire quand vous parlez ; mon tout est ce que toute l'Europe admire , et ce que je ne voudrais cependant pas être. Le mot était *Voltaire*. Une femme ayant l'âge et le don de plaire ne devait pas être tentée en effet de prendre la place du vieillard le plus rassasié de gloire. Aujourd'hui c'est , au contraire de l'aventure des Délices , à une jeune femme de vingt ans qu'un vieux philosophe adresse une charade pour se conformer au goût du moment , et afin d'accomplir ce que le prophète a dit dans le chapitre des Malédiction ; car il est écrit : « Je t'ôterai le goût des choses sensées et profondes , et tes philosophes seront réduits à faire des charades. »

*Le chef-d'œuvre des charades , à madame de Prun-
eaux , par M. Diderot.*

Ma première enivre le monde :
Pour la traiter avec mépris ,
Il faudrait être la seconde ,
Et mon ensemble a quelque prix.

De ma première on fait un cas extrême ,
Vous l'avez souvent à la main ;
Ma seconde est en vous , ma seconde est vous-même ,
Et mon tout partagé formerait votre sein.
Si l'on s'en tient au lot de ma dernière ,
Il faut s'attendre à des jaloux ;
Mais , au défaut de la première ,
L'esprit languit dans la poussière ,
Et la beauté se fane sans époux.

Utile en paix , utile en guerre ,
Désir et poison des humains ,

Un insensé me tira de la terre ;
 Je corrompis son cœur et je souillai ses mains ,
 Voilà ma syllabe première.
 Ma seconde habite les cieux ,
 Voltige autour de vous , se montre dans vos yeux ;
 C'est un pur esprit de lumière.

Lorsque le Tout-Puissant, bien ou mal à propos,
 Sortant un jour de son repos ,
 Visita la nuit éternelle,
 Il était porté sur mon aile ;
 Et tandis que sa main posait les fondemens
 De la machine immense ,
 Mes chants, unis à dix mille instrumens ,
 De la nuit incréée écartaient le silence.

Vous ne me nommez pas, et l'énigme vous fuit.
 Eh bien ! lisez donc ce qui suit.

Jeune homme, arrête, et souffre qu'un moment
 Je demeure où j'ai pris naissance....
 Mais il ne m'entend pas. L'homme est capricieux :
 Tous les jours son impatience,
 Pour une courte jouissance,
 Détruit de l'avenir l'espoir délicieux.
 Bientôt, hélas ! sa main légère
 M'a séparé d'avec mon père,
 Et va m'attacher au lacet
 Qui serre le joli corset
 De sa jeune et tendre bergère.
 Là, si mon règne fut charmant,
 Il fut bien court : presque avant que de naître,
 Je mourus où le jeune amant
 Se mourait, lui, de ne pas être.

Ainsi l'homme, jouet de sa folle pensée,
 Court après le plaisir, n'atteint que la douleur,
 Sous son vêtement déguisée ;

Et dans son ardeur insensée,
Perd le fruit pour cueillir la fleur.

Y êtes-vous enfin? — Non. — La chose est étrange!
Et vous avez de l'esprit comme un ange!
Et votre bourse est pleine d'or!
M'entendez-vous? — Non, pas encor.
Mais j'ai tout dit. — Il est vrai, c'est....

En effet, *or* et *ange* font *orange*. Quant à mon immortelle charade, le mot en est *maîtresse*.

Le 17 du mois dernier il s'est tenu chez madame Necker une assemblée de dix-sept vénérables philosophes, dans laquelle, après avoir dûment invoqué le Saint-Esprit, copieusement dîné, et parlé à tort et à travers sur bien des choses, il a été unanimement résolu d'ériger une statue à l'honneur de M. de Voltaire. Cette chambre des pairs de la littérature était composée des membres suivans : je vais les nommer comme le hasard les avait placés au moment de la fonction la plus importante, c'est-à-dire à table, attendu que l'inégalité des forces étant compensée par l'égalité des prétentions, il n'a jamais été question dans cette chambre de fixer le rang ou la prérogative de qui que ce soit. A la droite de madame Necker se trouva placé M. Diderot; ensuite M. Suard, M. le chevalier de Châtellux, M. Grimm, M. le comte de Schomberg, M. Marmontel, M. d'Alembert, M. Thomas, M. Necker, M. de Saint-Lambert, M. Saurin, M. l'abbé Raynal, M. Helvétius, M. Bernard, M. l'abbé Arnaud et M. l'abbé Morellet.

M. Pigalle, sculpteur du roi et de l'Académie royale de Peinture et Sculpture, était le dix-huitième; mais appelé simplement pour être témoin des résolutions de

la chambre dont il s'était chargé d'exécuter le projet, il n'avait point de voix délibérative. On remarqua comme singulier que le hasard eût placé les pairs ecclésiastiques à la queue, au contraire de ce qui s'observe dans les autres cours des pairs en Europe : ce qui semblait présager que si jamais il y avait lieu de réformer la chambre, l'éjection commencerait par ceux qui étaient le plus près de la porte, à moins qu'ils n'aimassent mieux quitter un uniforme devenu généralement suspect. Ce qui paraissait surtout ominieux c'était de voir la dernière place occupée par l'abbé Morellet, fortement inculpé par les juges les plus modérés d'avoir joué l'année dernière un rôle équivoque dans l'affaire de la compagnie des Indes, en portant, sous le manteau de la philosophie, la livrée de M. Boutin, distinction incompatible avec les prérogatives de la pairie (1); et étaient les bonnes âmes singulièrement édifiées de l'âme sans fiel de ce digne ecclésiastique, lequel s'asseyait une fois par semaine à la table de M. Necker, comme si de rien n'était, après en avoir reçu cinquante coups d'étrivières bien appliquées au milieu des acclamations du public.

Après le repas, il fut proposé d'ériger une statue à M. de Voltaire, et cette résolution passa unanimement à l'affirmative. M. Pigalle, vers lequel M. l'abbé Raynal avait été député plusieurs jours auparavant pour le prier de se charger de l'exécution, et qui avait accepté cette proposition avec la plus grande joie, produisit l'ébauche d'une première pensée modelée en terre, qui fut généralement admirée. Le prince de la littérature y est assis sur une draperie qui lui descend de l'épaule gauche par

(1) Morellet dans ses *Mémoires*, Paris, Baudouin, 1823, in-8°, tom. II, p. 291, repousse victorieusement cette attaque de Grimm.

le dos, et enveloppe tout son corps par derrière. Il a la tête couronnée de lauriers; la poitrine, la cuisse, la jambe et le bras droits nus. Il tient de la main droite, dont le bras est pendant, une plume. Le bras gauche est appuyé sur la cuisse gauche. Toute la position est de génie. Il y a dans la tête un feu, un caractère sublime; et si l'artiste réussit à faire passer ce caractère dans le marbre, cette statue l'immortalisera plus que tous ses précédens ouvrages (1).

Après avoir rendu justice à cette belle ébauche, on résolut, à la pluralité des voix, qu'on mettrait pour inscription sur le piédestal de cette statue : *A Voltaire vivant, par les gens de lettres ses compatriotes*. En conséquence de cette inscription on proposa d'arrêter que, pour être en droit de concourir à cette souscription, il fallait être homme de lettres, et que pour donner une signification précise au terme d'homme de lettres, on regarderait comme tel tout homme qui aurait fait imprimer quelque chose. Cette proposition occasiona de longs débats, et fut enfin rejetée à la pluralité de onze voix contre six. M. d'Alembert proposa ensuite de faire part au public de l'inscription convenue, et d'arrêter que toute personne qui à ce titre se présenterait pour souscrire serait reçue. Cette proposition passa à la pluralité de douze voix contre cinq. On arrêta aussi unanimement que la liste des souscrivans ne serait jamais publiée, et qu'on ne serait pas reçu à souscrire pour moins de deux louis. M. Pigalle promit de partir immédiatement après les fêtes du mariage de M. le Dauphin, pour se rendre à Ferney, afin de faire le portrait de M. de Voltaire, s'engageant, au surplus, d'achever ce monument dans l'es-

(1) Cette statue est aujourd'hui placée dans la Bibliothèque de l'Institut.

pace de deux ans. Si je m'étais senti l'éloquence de milord Chatam, je n'aurais pas manqué d'observer à cette respectable assemblée que l'idée du monument étant sublime, il fallait aussi une inscription sublime, et qu'avant de l'avoir trouvée il n'en fallait adopter aucune; qu'à *Voltaire vivant* n'était qu'une répétition de l'inscription de *Véronne*, à *Maffei vivant*; qu'ajouter *par les gens de lettres*, c'était manifester je ne sais quelle inquiétude que la postérité n'ignorât d'où venait l'hommage; c'était dire au public: Voyez, nous sommes les rivaux de sa gloire, et nous savons lui rendre justice; que tout ce qui tendrait à réveiller l'idée de rivalité ne saurait qu'être désavantageux à la respectable assemblée dans tous les sens possibles; qu'enfin s'il fallait une inscription tout ordinaire, il n'y avait rien de plus simple que de mettre: *L'an 1770. A Voltaire, âgé de soixante-seize ans, pour avoir, après cinquante années de travaux glorieux et immortels, encore bien mérité des lettres, de la philosophie et de l'humanité.* J'aurais observé aussi qu'il fallait se contenter de l'honneur d'avoir conçu le projet de ce monument, et accorder à tout le monde indistinctement la satisfaction d'y contribuer. Quant à ce dernier point, on s'en est approché dans le fait sans l'avoir énoncé distinctement. M. le maréchal de Richelieu a souscrit pour vingt louis, et l'on assure que M. le duc de Choiseul va se mettre du nombre des souscripteurs. Les frais de l'entreprise feront un objet de douze à quinze mille livres; les dix-sept pairs du dîner du 17 avril se sont tous déclarés receveurs de l'argent des souscrivans, et se sont engagés, indépendamment de leur première souscription, de suppléer solidairement à tous les fonds qui pourraient manquer à la somme requise. L'argent de la

souscription est remis en dépôt chez M. de Laleu, notaire ordinaire de M. de Voltaire, qui fournira à M. Pigalle les sommes dont il aura besoin. L'assemblée des pairs a laissé l'artiste le maître absolu du prix; ce procédé a paru le toucher : il a fixé son honoraire à dix mille livres, indépendamment du prix des marbres et des frais du voyage.

L'abbé Nollet, de l'Académie royale des Sciences, maître de physique des Enfans de France, ne sera pas du nombre des souscrivans, il vient de mourir; il n'était pas jeune, mais je ne le crois pas non plus très-avancé en âge (1); c'était un académicien utile et laborieux. Dans le temps de la grande vogue des expériences de l'électricité, l'abbé Nollet fut un homme très à la mode, et toutes les femmes voulurent être électrisées par lui; mais cela a passé de mode, ainsi que la manie de la géométrie, et depuis longues années Comus avait entièrement fait oublier le pauvre abbé Nollet.

La mort vient de nous enlever aussi deux vierges émérites de l'Académie royale de Musique, vulgairement dite *Opéra*. Elles étaient mortes au théâtre depuis longtemps, et leur honorable vieillesse se soutenait des fruits des travaux de leur jeunesse. Les noms de Camargo et de Carton seront éternellement célèbres dans les fastes de l'Opéra. Mademoiselle Camargo, sœur de Cupis, violon, connue dans les coulisses par mille aventures brillantes, s'est immortalisée au théâtre comme fondatrice de cette danse à cabrioles que mademoiselle Allard a portée de nos jours à ce haut point de perfection et de gloire. C'est Camargo qui osa la première faire raccour-

(1) Nollet était né en 1700.

cir ses jupons, et cette invention utile, qui met les amateurs en état de juger avec connaissance des jambes des danseuses, a été depuis généralement adoptée; mais alors elle pensa occasioner un schisme très-dangereux. Les jansénistes du parterre criaient à l'hérésie et au scandale, et ne voulaient pas souffrir les jupes raccourcies; les molinistes, au contraire, soutenaient que cette innovation nous rapprochait de l'esprit de la primitive Église, qui répugnait à voir des pirouettes et des gargouillades embarrassées par la longueur des cotillons. La Sorbonne de l'Opéra fut long-temps en peine d'établir la saine doctrine sur ce point de discipline qui partageait les fidèles. Enfin le Saint-Esprit lui suggéra, dans cette occasion difficile, un tempérament qui mit tout le monde d'accord; elle se décida pour les jupes raccourcies; mais elle déclara en même temps, article de foi, qu'aucune danscuse ne pourrait paraître au théâtre sans caleçon. Cette décision est devenue depuis un point de discipline fondamental, dans l'église orthodoxe, par l'acceptation générale de toutes les puissances de l'Opéra, et de tous les fidèles qui fréquentent ces lieux saints. J'ai eu le bonheur, en arrivant en France, de trouver Camargo encore au théâtre; mais elle était dans son automne, et touchait même à son hiver. Elle a vécu depuis dans une paisible et honorable retraite, avec une demi-douzaine de chiens, et un ami qui lui était resté de ses mille et un amans, et à qui elle a légué ses chiens. Il lui a fait faire un enterrement magnifique, et tout le monde admirait cette tenture en blanc, symbole de virginité, dont les personnes non mariées sont en droit de se servir dans leurs cérémonies funèbres. Depuis que Camargo a quitté le théâtre, la danse de tout genre a fait tant de progrès,

que sa légèreté, tant admirée de son temps, n'aurait obtenu que des applaudissemens bien médiocres à côté de mademoiselle Allard, et d'autres sauteuses moins ingambes que cette dernière; mais pour aller à la postérité tout dépend de se trouver à l'époque des jupes raccourcies.

Quant à Carton, elle a vieilli dans l'emploi obscur de chanteuse des chœurs; mais elle s'était fait un nom par ses aventures amoureuses et ses bons mots. C'était une fille, mais de bonne compagnie pour les hommes, distinguée par son esprit et ses saillies. Elle comptait l'illustre comte de Saxe parmi ses conquêtes. Elle le suivit au fameux camp de Muhlberg en Saxe, en 1730, où elle eut la gloire de souper avec les deux rois, Auguste II de Pologne et Frédéric-Guillaume de Prusse, et les princes leurs fils et leurs successeurs au trône, dont l'un a un peu fait parler de lui depuis (1). Après cette brillante aventure, Carton n'en revint pas moins en France brailler sur le théâtre de l'Opéra comme auparavant. Elle s'est retirée du théâtre et du monde presque en même temps que Camargo. Elle a été remplacée, quant au département des bons mots, par l'illustre Sophie Arnould, qui a encore trouvé le secret de charmer au théâtre par les grâces de sa figure et de son jeu, en chantant, sans voix, la musique la plus détestable et la plus soporifique de l'Europe. L'abbé Galiani se trouvant un jour au spectacle de la cour, tout le monde s'extasia autour de lui sur la voix de mademoiselle Arnould. On lui demanda son avis. *C'est, dit-il, le plus bel asthme que j'aie jamais entendu.*

(1) Frédéric II.

Après nous être arrêtés dans un lieu de perdition et d'ennui, tel que l'Opéra français, comment aurons-nous le courage de retourner à la Chine, d'où nous étions partis sous si bonne escorte? Je ne sais, pour y retourner, d'autre occasion que celle de M. Leclerc, ancien médecin des armées du roi, et qui, après avoir été long-temps en Russie, médecin du feld-maréchal comte de Rasoumouky, s'est fixé dans le domaine de M. le duc d'Orléans, à Villers-Cotterets, pour y exercer la médecine. Ce médecin vient de publier un gros in-4° intitulé : *Yu-le-Grand et Confucius, histoire chinoise* (1). On ne peut soupçonner personne en France d'avoir lu cette histoire narcotique que l'auteur a dédiée au grand-duc de Russie. S'il est, en médecine, aussi loin du sage docteur Sanchez qu'en politique morale de l'illustre Fénélon, je le plains. Son histoire chinoise, ou plutôt son roman politique est un ramas de lieux communs, insipides, enrichis de toute l'assommante doctrine de nos économistes ruraux; c'est en pharmacie le spécifique le plus actif que je connaisse pour procurer de l'ennui, et je suis persuadé qu'il passera en proverbe de dire : « Dieu vous garde d'Yu-le-Grand et de Confucius-Leclerc ! » Le Confucius de Villers-Cotterets ne nous dégoûtera sûrement pas du Confucius de Cambrai, à qui nous devons le *Télémaque*.

Il ne nous en coûtera pas davantage pour nous défaire aussi d'un autre moraliste politique, et l'envoyer tenir compagnie à M. Leclerc, à Villers-Cotterets. Ce moraliste, dont j'ignore le nom, vient de publier un gros volume de près de cinq cents pages in-8°, intitulé : *Idées singulières. Tome second. Le Mimographe, ou idées d'une honnête femme pour la réformation du*

(1) Voir précédemment p. 241.

Théâtre national, par l'auteur du Pornographe. L'auteur du *Pornographe* (1) a publié dans le cours de l'année dernière, comme tome premier de ses *Idées Singulières*, un projet tendant à intéresser la police à l'établissement de plusieurs couvens de vierges, dont la santé serait un objet de soins perpétuels pour les administrateurs, et dont la vocation serait d'ailleurs de se consacrer au plaisir du public, moyennant une taxe modique et fixée. A la bonne heure, on entend cela, voilà qui est d'un citoyen; mais pour avoir eu une bonne idée dans sa vie, on n'a pas le droit d'ennuyer ses compatriotes tous les six mois avec des visions qui n'ont rien de piquant et rien de singulier, qu'un style barbare, et dont la barbarie, qui pis est, est affectée. On aurait inventé tout un dictionnaire de mots comme *dramatisme*, *comédisme*, et une foule d'autres que l'auteur emploie exprès pour donner à ses idées l'air singulier, qu'on ne serait que plat. Il dit, en parlant des actrices, que leurs mœurs et leurs attrait *inconvenientent* la représentation des pièces les plus sages. C'est son livre qui inconvenienterait prodigieusement le progrès du goût, s'il était possible de le lire.

L'illustre M. Le Gros, non pas celui qui pousse des cris aigus en haute-contre, deux ou trois fois la semaine, sur le théâtre de l'Opéra, mais celui qui, d'abord cuisinier, ensuite perruquier, s'est fait un nom immortel par son livre de *l'Art de la coiffure des dames françaises*, vient de publier un *Quatrième Supplément* à ce grand livre, *composé de vingt-deux coiffures différentes dans le dernier goût et le plus à la mode, suivant la*

(1) *Le Pornographe, ou Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement pour les prostituées*; Londres, Nourse, 1769, in-8°. L'auteur de ces deux ouvrages est Rétif de La Bretonne.

cour et la ville, le bal et le théâtre. Ce grand homme a la magnanimité de convenir qu'un goût sévère ne lui permet pas d'approuver également les vingt-deux façons qu'il propose. Après cet aveu généreux, nous saurons quel cas il faut faire des propos de ses ennemis, qui disent qu'il s'est logé au Quinze-Vingts, *parce qu'il faut être aveugle pour supporter sa manière de coiffer.*

M. Barthe, jeune poète de Marseille, auteur d'une petite pièce intitulée *les Fausses Infidélités*, qui a beaucoup réussi, vient d'en faire une autre en un acte et en prose, qui a pour titre *les Perfidies à la mode, ou l'Ami du mari* (1). Cette pièce n'a pas beaucoup de fond, mais il ne lui manque qu'une chose pour être un chef-d'œuvre; c'est la verve. La verve est en poésie ce que la charité est dans la morale chrétienne; elle couvre une multitude de fautes. On pardonne tout à un poète qui ne conduit pas sa pièce, mais qui en est mené, et qu'on voit clairement entraîné par sa tête, sans qu'il lui soit plus possible de résister à cette impulsion qu'à son lecteur ou à son spectateur. Personne alors ne s'avise de demander: pourquoi a-t-il fait cela? On voit bien qu'il n'a pas dépendu de lui de faire ou de ne pas faire.

A la verve près, le ton de cette petite pièce m'a paru excellent et d'un piquant très-soutenu d'un bout à l'autre. Il rappelle les *Mémoires du comte de Grammont*, qui sont un modèle en ce genre. L'auteur connaît bien le secret des propos à deux tranchans, dont l'effet est toujours sûr au théâtre, parce que le spectateur est dans la confiance de la signification détournée et cachée que l'ac-

(1) Barthe n'a fait imprimer ni représenter de pièce de ce titre. Colardeau a composé *les Perfidies à la mode, ou la Jolie femme*, non représentée.

teur attache à ce qu'il dit. Un autre mérite de l'auteur, qui n'est pas très-commun, c'est qu'il a su conserver à son comte de Valsey le ton du grand monde, quoiqu'il soit dupe et sot depuis le commencement jusqu'à la fin. Il était très-aisé de le rendre d'une bêtise très-commune sur nos théâtres, mais qui n'est que celle de l'auteur, et qu'on ne rencontre guère dans le monde, parce que l'esprit le plus borné devient clairvoyant lorsqu'il s'agit de ses intérêts. C'est quelque chose que d'avoir évité cet écueil contre lequel se brisent presque tous nos petits auteurs sans talent. M. Barthe sait aussi le petit secret de baptiser ses personnages de très-bon goût, et je conseille à M. Marmontel, à M. de Saint-Lambert et à plusieurs de nos poètes de tâcher de lui voler ce petit secret, parce que, dans la profession qu'ils exercent, il n'y a rien à négliger.

Je crois que M. Barthe a véritablement du talent pour le théâtre, et je ne l'aurais pas cru lorsqu'il donna, il y a environ quatre ou cinq ans, sa petite comédie de *l'Amateur*. Il y a de l'esprit et du talent dans *les Fausses Infidélités* et dans *les Perfidies à la mode*. M. Barthe a dans son porte-feuille encore une autre pièce en trois actes, qui sera sans doute lue, reçue et jouée à la Comédie Française. C'est *la Mère jalouse*, sujet théâtral qui exige beaucoup de finesse et une grande connaissance du cœur humain (1).

J.-J. Rousseau se trouve depuis quelque temps à Lyon. Il a quitté son asile du Dauphiné, le château de Bourdeille, si je ne me trompe. On prétend que c'est à

(1) *La Mère jalouse* fut représentée le 23 décembre 1771. Voir ci-après la lettre du 1^{er} janvier 1772.

cause d'une brouillerie survenue entre lui et la dame du château ; mais il me semble qu'on n'en sait rien de positif (1). Ce qui est plus sûr, c'est qu'il a traité le sujet de *Pygmalion* dans un acte d'opéra comique, moitié chanté et moitié parlé (2), suivant les *us* barbares de la nouvelle cuisine française. Il n'y a, à ce qu'on assure, qu'un acteur dans cet acte ; c'est Pygmalion. Le rôle de la statue est très-court ; elle ne dit que trois mots. Lorsqu'elle se sent animée, elle se touche le cœur, et dit : *C'est moi*. Elle s'approche d'une statue voisine, et la sentant inanimée, elle dit : *Ce n'est plus moi*. Portant ensuite la main sur le cœur de Pygmalion et le sentant palpiter, elle dit : *C'est encore moi*. Cela est peut-être un peu entortillé, un peu métaphysique ; le *moi* est un terme bien abstrait pour une première pensée ou plutôt un premier sentiment. Ce qui existe rapporte tout à son existence par une loi immuable et nécessaire, mais sans le savoir. Pour découvrir cette vérité, aujourd'hui commune, il a fallu une longue suite d'observations et un long exercice de nos facultés intellectuelles. Comment une statue métamorphosée trouverait-elle, dans le premier instant, un résultat si compliqué, et qui suppose tant de combinaisons et de rapports aperçus ? Le premier mot d'un être subitement animé serait sans doute quelque expression passionnée, impétueuse, douloureuse ; l'aspect de l'univers le troublerait ; il s'en croirait menacé, sa propre énergie lui ferait peur. Vous voilà sur

(1) Dans une lettre à M. de Cesargès, propriétaire du château de Monquin, et non de Bourdeille, datée de la fin d'avril 1770, Rousseau fait connaître la cause de sa sortie de cette retraite. (Voir l'édition in-8° des *Œuvres* de J.-J. Rousseau donnée par M. de Musset, tom. XXII, p. 287.)

(2) Cela était bien peu sûr ; car il ne se trouve pas une seule phrase chantée dans *Pygmalion*.

la voie pour trouver les premiers mots de la statue ; mais malgré la justesse dont je crois ces observations, je suis persuadé que les trois mots de la statue de M. Rousseau feront fortune au théâtre, qui est en possession de faire applaudir des choses bien autrement fausses. Ce qui me paraît mal vu, c'est d'avoir traité ce sujet dans la forme ambiguë de nos opéra comiques, où l'on parle et chante alternativement. Une pièce dans laquelle il s'opère un miracle exige l'imitation la plus éloignée possible de notre manière d'être.

On dit que M. Rousseau a été tenté de mettre au théâtre encore une autre scène fort tragique qui vient d'arriver à Lyon, mais qu'il a ensuite renoncé à ce projet. Un jeune homme et une jeune fille, celui-là maître en fait d'armes, Italien de naissance, celle-ci fille d'un aubergiste fort à son aise, avaient pris l'un pour l'autre la plus forte passion. Les parens leur ayant annoncé que leur mariage ne peut avoir lieu, et qu'ils ne seront jamais l'un à l'autre, les jeunes gens, revenus de leur première douleur, se jurent une foi éternelle ; et, pour rendre leurs sermens indépendans des événemens, ils prennent jour ensemble, se parent comme deux victimes, se rendent à la campagne près de la ville, dans une chapelle, et là, agenouillés devant l'autel, ils se tirent chacun un coup de pistolet en se tenant étroitement embrassés. L'histoire dit qu'ils s'étaient armés aussi de deux poignards, pour s'achever dans le cas où les pistolets ne les auraient pas tués raides, mais que cette funeste précaution avait été superflue. Des lettres écrites de Lyon par des personnes respectables assurent la vérité de ce fait singulier et bizarre, avec tous ses détails (1).

(1) C'est sur ce sujet qu'a été faite une pièce plus que médiocre, intitulée

Le patriarche de Ferney, entièrement livré au projet de faire un supplément de plusieurs volumes à l'*Encyclopédie*, n'a pu depuis long-temps nous édifier, suivant son usage, par ses pamphlets pleins de philosophie et de gaieté, qui se succèdent ordinairement avec tant de rapidité. Cependant il n'a pu se refuser au plaisir de faire un petit plaidoyer contre les chanoines de Saint-Claude, ses voisins de l'autre côté du Mont-Jura. Ces chanoines étaient autrefois des moines bénédictins; en 1742 ils furent sécularisés, et leur chef, d'abbé qu'il était, devint évêque. Ils ont aujourd'hui un procès dont l'instance est au conseil des dépêches : leur prétention est que tous leurs paysans sont des serfs attachés à la glèbe en vertu d'anciens droits dont ils espèrent maintenir la possession. Le patriarche n'a pas voulu manquer cette occasion de plaider en faveur de la liberté naturelle, contre des moines devenus chanoines, qu'il traite d'usurpateurs. Son écrit, qui n'a que seize pages indouze, est intitulé : *Au Roi en son conseil, par les sujets du Roi qui réclament la liberté de la France, contre des moines bénédictins devenus chanoines de Saint-Claude en Franche-Comté*. Pour la forme juridique, il est signé par *Lamy, Chapuis et Paget, procureurs spéciaux*. L'objet de ce mémoire est de prouver que toute servitude personnelle est abrogée en France, et que les titres des moines de Saint-Claude, contre leurs paysans, sont ou faux ou contraires à leurs prétentions. Cela est fait fort à la hâte, et n'a pas le cachet ordinaire

Célestine et Faldoni, et jouée au théâtre de l'Odéon, le 16 juin 1812, avec un extraordinaire succès. (*Note de la première édition.*) L'auteur de ce drame est M. Hapdé. Ce funeste événement fournit aussi à M. Léonard le fond des *Lettres de deux Amis de Lyon*.

de cette incomparable manufacture; mais le germe des bons principes y est toujours.

Au milieu de cette Encyclopédie, commencée dans la soixante-seizième année de son âge, et qui sera achevée, s'il plaît à la nécessité ordonnatrice de toutes choses, avant l'accomplissement de la soixante-dix-septième année, le patriarche, pour ce délasser apparemment, vient de se livrer un moment à sa passion pour le genre dramatique, en retouchant une ancienne tragédie du Théâtre Français depuis long-temps oubliée. Il a fait imprimer cette pièce à Paris, en cachette, et sans mettre personne dans son secret, sous le titre de *Sophonisbe*, tragédie de Mairet, réparée à neuf. Au reste, ce n'est pas lui qui est le réparateur, comme vous croyez bien : il lui faut toujours un prête-nom; c'est donc M. Lantin qui a retouché la *Sophonisbe* de Mairet. Ce M. Lantin, dont je n'avais jamais entendu parler, est mort il y a plus de cinquante ans. Il était, je crois, conseiller au parlement de Bourgogne; c'est tout ce que j'en sais. La tragédie de Mairet même a été écrite long-temps avant la tragédie du *Cid*, par Pierre Corneille (1); elle est par conséquent une des premières pièces du Théâtre Français où l'on se soit piqué d'un peu de régularité. Je ne l'ai jamais lue, ainsi je ne dirai point à quel point le réparateur Lantin s'est attaché à son original ou s'en est écarté. Quant au style, la pièce est certainement réparée à neuf et réécrite d'un bout à l'autre. Le sujet de *Sophonisbe* est superbe; il est traité ici avec une assez grande simplicité; le caractère de Scipion est bien conçu; mais comme mon premier devoir est de ne flatter personne,

(1) La *Sophonisbe* de Mairet est de 1629, et n'est par conséquent antérieure au *Cid* que de sept années.

M. Lantin pas plus qu'un autre, malgré mon faible pour lui, je suis obligé de convenir que la plupart des scènes ne sont qu'ébauchées, pas assez filées, et que le tout est languissant et sans vie. Cela peut suffire pour amuser et toucher des enfans, mais cela ne suffit pas pour des hommes. Ce n'est pas de cette manière futile que se traitaient de si grands intérêts. D'ailleurs il ne fallait pas que Massinisse épousât Sophonisbe si vite pour ne la garantir de rien. Il fallait que Scipion mît sa politique à empêcher ce mariage; c'est la veuve de Siphax que le sénat de Rome veut faire mener en triomphe, et non la femme de Massinisse. Le sang de Siphax fume encore lorsque sa veuve consent d'accepter la main de son vainqueur, et cependant le mariage est fait de façon qu'on ne sait s'il peut être regardé comme valide à l'officialité de Carthage et de Rome. Tout cela est arrangé avec une puérilité qui fait pitié, et le style est partout faible et languissant. Je ne retrouve mon cher Lantin qu'un moment au cinquième acte qui est assez beau, et qui ferait certainement un grand effet au théâtre, s'il était précédé de quatre autres de sa force. On dit que les Comédiens Français se proposent d'essayer sur leur théâtre cette tragédie réparée à neuf, mais je doute qu'elle ait un grand succès; le suc vivifiant n'y est point, et il vient un temps où il faut délier le coursier épuisé. *Solve senescentem* (1)... Ce temps est arrivé immédiatement après la tragédie de *Tancrede*, qui porte déjà quelques symptômes de langueur, et qui fera la clôture des trophées de gloire du patriarche; ce qui est venu depuis, *Olympie*, *les Scythes*, *les Guèbres*, ne peut

(1) HORACE, *Épîtres*, liv. I, épît. 1, v. 8.

être mis à côté des monumens qui éterniseront le nom de Voltaire.

On lit à la tête de la tragédie de *Sophonisbe* une espèce de dissertation en forme d'épître dédicatoire adressée à M. le duc de La Vallière, grand-fauconnier de France. On reconnaît dans cette épître la touche de l'illustre éditeur de l'ouvrage de M. Lantin. Il désire que nos jeunes poètes suivent l'exemple de M. Lantin, en réparant à neuf plusieurs de nos anciennes tragédies tombées dans l'oubli; il propose pour cette opération *Agésilas*, *Attila*, *Suréna*, *Othon*, *Pulchérie*, *Pertharite*, *OEdipe*, *Médée*, *Don Sanche d'Aragon*, *la Toison-d'Or*, *Andromède*, et d'autres pièces perdues de Corneille; l'*Astraste* de Quinault, le *Scévole* de Du Ryer, l'*Amour tyrannique* de Scudéry, etc. Il rappelle l'essai de Marmontel sur le *Venceslas* de Rotrou, mais il ne dit pas que cet essai n'a pas été heureux. Ma foi, si la gloire du Théâtre Français ne repose plus que sur les épaules des réparateurs à neuf, je le tiens pour perdu; cela sent prodigieusement la vieillesse et le déclin, et jamais nous ne devons un bel ouvrage à des réparateurs de profession. C'est un conte que les sujets commencent à s'épuiser: jamais les sujets n'ont manqué à l'homme de génie, puisque tout le mérite d'un ouvrage de l'art consiste dans la manière dont il est traité; qu'il n'y a point de sujet ingrat pour celui qui a reçu le génie en partage, et que les sujets les plus heureux s'affaissent et expirent sous la plume meurtrière du versificateur sans talent et sans ame. Le projet de réparer à neuf, s'il prenait faveur, aurait encore un autre inconvénient: en défigurant les anciens monumens, il détruirait l'histoire du Théâtre Français. Il est intéressant pour une nation

éclairée et qui a fait des progrès dans un art, de conserver sans changement les différens monumens de l'art, depuis son aurore jusqu'à son déclin, et leurs défauts comme leurs beautés. Les uns et les autres sont autant de marques auxquelles on reconnaît les différentes époques de l'art et de ses progrès, depuis sa naissance jusqu'à sa décadence. L'envie de regratter à neuf les vieilles mesures ne marque que l'époque de la décadence; mais nous avons d'ailleurs tant de symptômes de cette fâcheuse époque, que nous pouvons, sans conséquence, négliger celui des réparations.

Un scélérat échappé des galères, qui a commis plusieurs assassinats dans les rues de Paris, en très-peu de jours, vient d'expier ses crimes par le supplice de la roue. Un de ceux qui ont eu le malheur d'être rencontrés par ce misérable, est M. Perrinet de Châtelmont, qui vient de mourir de sa blessure après avoir languï près d'un mois. C'était le cadet d'une nombreuse famille protestante, fort connue dans la finance; il avait cinquante et quelques années. J'ai connu son oncle, homme d'esprit, qui mourut, il y a sept ou huit ans, fermier général et nonagénaire. Il avait passé sa jeunesse, comme c'était la mode alors, dans les cafés de Paris, avec tous les beaux esprits à la mode, et il est fait mention de lui dans les fameux couplets de Jean-Baptiste Rousseau qui lui occasionèrent un procès criminel. Le vieux Perrinet y est cité comme attaché à la foi protestante. Quand je l'ai connu, il avait embrassé depuis long-temps le parti de la neutralité; il était possesseur de plusieurs millions, avec beaucoup de simplicité dans les mœurs et une grande subtilité dans l'esprit. Ses deux petites-filles ont

porté leurs richesses dans deux familles de condition , en épousant , l'une un Langeron , l'autre un Brienne. Ses collatéraux , qui jouissent tous d'une fortune très-honnête , neutres comme leur oncle , se sont conformés , quant à l'extérieur , au culte dominant , excepté ce pauvre Châtelmont qui vient d'être assassiné , et qui était resté zélé protestant. Ses frères jouissent de leur fortune comme il convient à des citoyens honnêtes. Châtelmont en usait comme un saint homme qui n'est ici que de passage , et qui va se rendre dans sa vraie patrie. Il ne se permettait pas d'avoir un carrosse ; il ne s'accordait que le simple nécessaire , et employait tout le reste de sa fortune à des œuvres de charité ; il s'était fait une infinité de pensionnaires qui perdent tout à sa mort. Je n'en ai fait mention ici qu'à cause d'un mot qu'il dit au scélérat lorsqu'il fut obligé de souffrir qu'on l'amènât devant son lit pour la confrontation. Ce scélérat attribuant son crime à la misère où il se trouvait : « Malheureux ! » dit Châtelmont à son assassin , « que ne venais-tu me trouver ? je t'aurais mis au mois. »

M. Dorat vient de nous donner pour notre printemps un ouvrage tout printanier , intitulé : *les Baisers , précédés du Mois de Mai , poëme* , brochure grand in-8° de cent et quelques pages , ornée de tant de vignettes et de fleurons qu'elle peut être regardée encore plus comme l'ouvrage de Charles Eisen le dessinateur , que de Joseph Dorat le versificateur. Il y a vingt Baisers ; à la tête et à la fin de chacun il y a un dessin de Charles Eisen : cela fait de bon compte quarante dessins. Le poëme du *Mois de Mai* est également embelli par ce crayon ; comptez encore la vignette du frontispice et une estampe relative

au mariage de M. le Dauphin, et vous verrez que le dessinateur emporte au moins les trois quarts de la gloire revenant net de cette magnifique brochure. Ajoutez que le poète voudrait nous vendre ses *Baisers* un louis, si nous étions tentés d'acheter si cher un repentir, et vous nous trouverez dégagés de tout compte à rendre sur son quart de gloire en réserve. On peut dire qu'il n'y a point de fille d'Opéra qui vende ses baisers aussi cher que M. Dorat : aussi ces demoiselles trouvent-elles le débit de leur marchandise, et M. Dorat pourrait bien garder la sienne. Ses *Baisers* sont une imitation libre de ceux de Jean second, poète latin du seizième siècle, plein de graces et de volupté, né à La Haye, et enlevé par la mort à la fleur de son âge. Il n'y a pas l'ombre de volupté dans *les Baisers* de M. Dorat : cela est d'un froid, d'un vide, d'un aride à dessécher le tempérament le moins enclin à la consommation. M. Dorat a traduit, dans sa préface, un morceau de la première élégie de Tibulle, en mauvaise prose, qui tue cependant tous ces vingt Baisers. Il relève à cette occasion quelques négligences des poésies du marquis de La Fare, et il ne peut cacher sa surprise de la réputation que La Fare et Chaulieu ont conservée. C'est que, remplies de négligences, leurs poésies respirent la volupté ; c'est qu'on y remarque cette douce flexibilité, cette tendre mélancolie d'une ame passionnée et philosophique, dont on ne trouve aucun vestige dans les poésies de M. Dorat. Les réflexions préliminaires qu'on lit à la tête de ses *Baisers* conserveront à sa prose la réputation qu'elle s'est si justement acquise ; ce n'est que chez lui qu'on trouve que *la langue française est tour à tour une lyre qui résonne, un fleuve qui coule, un tonnerre qui gronde, un zéphyr qui se*

joue. Tout écrivain qui conserve dans son style ce papillotage jusqu'à trente ans, risque bien de n'être qu'un enfant toute sa vie. Le poëme du *Mois de Mai* est proprement une lutte contre *les Saisons* de M. de Saint-Lambert. M. Dorat a voulu essayer ce genre pour prouver qu'il ne lui était pas impossible de mériter une place à côté du chantre des *Saisons*. M. Diderot n'a pas trouvé à ce chantre assez d'habitude de la vie champêtre; jugez ce qu'il aurait dit du ramage de M. Dorat : ce n'est ni dans les coulisses des spectacles, ni dans les soupers de Paris qu'on apprend à faire des *Géorgiques*. A la fin de son *Mois de Mai*, M. Dorat célèbre le mariage de M. le Dauphin. Cet événement, qui va aussi être célébré à la cour et à la ville, produira une infinité de petits vers et de petites fadaïses, dont je me crois très-dispensé de parler.

On peut faire relier avec *les Baisers* de M. Dorat *les Bains de Diane, ou le Triomphe de l'Amour*, poëme en trois chants, par un M. Des Fontaines, dont c'est, je crois, le coup d'essai (1). Ce sont, depuis quelques années, les dessinateurs et les graveurs qui font tout le mérite de nos poëmes. Celui-ci est orné de trois estampes et d'un frontispice; l'impression, le papier et le format sont aussi beaux que si M. Dorat avait présidé à l'édition : c'est à quoi il faudra borner désormais l'éloge de nos

(1) Nous avons déjà vu Grimm, tom. V, pag. 25, à l'occasion de la *Bergère des Alpes*, donnée par Des Fontaines à la Comédie Italienne, oublier qu'il avait précédemment annoncé de lui une *Épître à Quintus*, tom. IV, p. 84, et le croire encore à son premier ouvrage. Il retombe ici dans la même erreur; cependant Des Fontaines, outre ces deux productions, avait encore donné en 1762 et en 1767 au Théâtre Italien le *Philosophe prétendu*, et l'*Aveugle de Palmyre*. Il était aussi auteur des *Lettres de Sophie et du chevalier de****, annoncées par Grimm, tom. IV, p. 202.

poètes. Du reste, *les Bains de Diane* sont aussi chauds, aussi voluptueux, aussi intéressans que *les Baisers* de M. Dorat.

En revanche, je ne ferai pas relire avec les insipidités de MM. Dorat et Des Fontaines la *Première nuit d'Young*, traduite en vers français par M. Colardeau, feuille in-8° de trente pages. On reconnaît dans ce morceau un très-grand talent pour la versification, dont l'auteur a déjà donné des preuves dans d'autres ouvrages. Dans toute notre jeunesse poétique il n'y a que M. de La Harpe et M. Colardeau qui aient quelque idée de l'harmonie, de cette douceur de versification qui dispose insensiblement l'ame à une douce et tendre mélancolie, de cette poésie imitative qui, par je ne sais quel prestige secret, établit une liaison entre telle sensation de l'ame et tel choix de mots ou telle suite de sons.

Mânes chers et sacrés ! ô mon ami ! jamais
 Rien, non rien dans mon cœur n'effacera tes traits.
 Ce cœur plein d'amertume est plein de ton idée.
 Crois-moi, l'aube du jour fût-elle retardée,
 Dans son cours le plus lent, la plus longue des nuits
 Ne pourrait épuiser l'excès de mes ennuis,
 Et le cri matinal du chantre de l'aurore
 Aux cris de ma douleur se mêlerait encore.

Voilà certainement des vers ; et si M. Colardeau et ses camarades ajoutaient au talent qu'ils ont reçu de la nature l'étude et l'application nécessaires à tout homme qui veut exceller dans son art, nous leur devrions sans doute des productions très-estimables. *Les Nuits d'Young* ont une grande réputation en Angleterre et même en Europe. On dit qu'il en existe une traduction allemande qui est un chef-d'œuvre, mais je ne la connais point. Un

certain M. Le Tourneur nous en a donné une traduction française l'année dernière. M. Colardeau, sans doute pour faire une honnêteté à son rival, prétend que cette traduction a eu un succès éclatant. Je veux mourir si j'en ai entendu parler à qui que ce soit (1). Ce genre ne peut guère réussir en France; nous ne sommes pas assez recueillis, assez solitaires; nous ne pouvons lui accorder le temps dont il a besoin pour affecter. Un reproche plus réel que je fais à cette espèce de poésie, c'est le vague dans lequel elle fait nager son lecteur. On remarque dans Young et ses pareils plutôt une tête échauffée, une imagination exaltée, effarouchée, qu'un cœur profondément affecté; on ne sait proprement de quoi il se plaint, quels sont ses malheurs; on ne connaît pas les objets de sa douleur, quoiqu'il vous y ramène sans cesse. Il y a dans tout cela trop de cloches, trop de tombeaux, trop de chants et de cris funèbres, trop de fantômes; l'expression simple et naïve de la vraie douleur ferait cent fois plus d'effet que toutes ces images: il s'agit de faire couler mes larmes, et non de m'effrayer comme un enfant par des images imposantes et terribles en apparence, mais qui n'effleurent pas mon ame, et n'y laissent aucune trace, aucun sentiment durable.

Si l'on en croit un architecte de Paris nommé Patte, il faut renoncer à la construction de la belle église de Sainte-Geneviève; c'est du moins ce qu'il entreprend de prouver dans une brochure intitulée: *Mémoire sur la construction de la coupole projetée pour couronner la*

(1) Grimm en a précédemment annoncé la publication p. 205. On verra, dans le mois suivant, Diderot reprendre la sévérité avec laquelle Grimm traite ici cette traduction.

nouvelle église de Sainte-Geneviève de Paris, où il est question de prouver que les piliers déjà exécutés et destinés à porter cette coupole n'ont point les dimensions nécessaires pour espérer d'y élever un semblable ouvrage avec solidité : problème adressé à toutes les Sociétés savantes, aux ingénieurs, aux architectes, et à ceux qui se connaissent en construction ; par M. Patte, architecte de S. A. S. monseigneur le duc de Deux-Ponts. Ce Patte est le Fréron de l'architecture ; il ne sait rien faire, mais il veut empêcher les autres de faire. Il n'a jamais peut-être construit une cabane ; mais parce qu'il sait dessiner sur le papier les édifices construits par les autres, il se croit architecte. Il s'est déjà déshonoré par quelques procès pareils à celui qu'il intente ici à M. Soufflot. Je hais cette vermine malfaisante autant qu'il dépend d'elle. Je suis fort d'avis qu'on ne prodigue à M. Soufflot l'encens que lorsque son église sera achevée, et qu'elle aura excité l'admiration générale des connaisseurs. Mais que ce Patte ait raison ou tort, la publication de son Mémoire ne peut avoir aucun but honnête ; car les choses sont trop avancées pour qu'il y ait du remède s'il a raison : il ne cherche donc qu'à inquiéter l'architecte, qu'à lui ôter la confiance dont un artiste a besoin pour opérer, qu'à lui nuire dans l'esprit du public, qu'à jouer en un mot le rôle d'un maraud qu'il est.

JUIN.
-----Paris, 1^{er} juin 1770.

M. le baron de Zurlauben, maréchal-de-camp, capitaine au régiment des Gardes-Suisses que son père a commandé long-temps, et membre de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, a profité de la circonstance du mariage de monseigneur le Dauphin avec l'archiduchesse Antoinette d'Autriche, la plus jeune des filles de Marie-Thérèse, pour publier des *Tables généalogiques des augustes maisons d'Autriche et de Lorraine, et leurs alliances avec l'auguste maison de France ; précédées d'un mémoire sur les comtes de Habsbourg, tige de la maison d'Autriche*; volume de trois cent trente-quatre pages.

Le mérite d'un pareil ouvrage consiste dans l'exactitude, et ce mérite ne peut être constaté que par l'usage, à mesure qu'on a besoin de consulter et de vérifier des dates. La dissertation qu'on lit à la tête de ces Tables est une compilation faite d'après Eccard, le Bénédictin dom Herrgott, et le célèbre Schœpffen de Strasbourg.

On trouve à la fin de ces Tables la généalogie de cette branche de la maison de Lorraine qui est établie en France depuis plus de deux cents ans, et qui a pensé arracher à la maison de Bourbon le sceptre d'un des plus beaux royaumes de l'Europe. Le sort de cette branche cadette de Lorraine est d'exciter vivement l'attention des Français. Nous venons d'être témoins d'un mouvement occasioné par les fêtes du mariage de monseigneur le

Dauphin. Heureusement chaque siècle a son caractère ; et s'il était question il y a deux cents ans de la couronne de France entre la branche de Bourbon et les princes lorrains, aujourd'hui ces mêmes princes n'ont eu à se disputer que pour un menuet avec la noblesse du royaume.

Peu de jours avant le mariage de M. le Dauphin, il se répandit un bruit que mademoiselle de Lorraine, fille de la comtesse de Brionne, et sœur du prince de Lambesc, grand écuyer de France, danserait son menuet au bal paré, immédiatement après les princes et princesses du sang, et que le roi lui avait accordé cette distinction à la suite d'une audience que M. le comte de Mercy, ambassadeur de l'Empereur et de l'Impératrice-Reine, avait eue de Sa Majesté. Quoique les étiquettes et l'ordre des menuets d'un bal paré ne soient nullement du ressort de ces feuilles, il ne faut pas croire que ce soit une matière stérile pour l'esprit philosophique ; et tout ce qui caractérise d'ailleurs l'esprit public d'une cour, d'une nation, d'un siècle, est toujours intéressant à remarquer. La nouvelle du menuet de mademoiselle de Lorraine causa la plus grande fermentation parmi les ducs et pairs, qui lièrent à leur cause, dans cette occasion, toute la haute noblesse du royaume. On établissait pour principe incontestable qu'il ne pouvait y avoir de rang intermédiaire entre les princes du sang et la haute noblesse, et que par conséquent mademoiselle de Lorraine ne pouvait avoir à la cour de rang distinct de celui des femmes de qualité présentées. L'archevêque de Reims, premier pair ecclésiastique, s'étant trouvé incommodé, on s'assembla chez l'évêque de Noyon, second pair ecclésiastique, frère du maréchal de Broglie. On dressa un Mémoire à présenter au roi ; les ducs et pairs, en le

signant, laissèrent des lacunes entre leurs signatures, afin que la haute noblesse pût signer pêle-mêle, sans distinction de titres et de rang, et ce fut l'évêque de Noyon qui présenta à Sa Majesté le Mémoire concernant le menuet.

Comme ce Mémoire n'a pas été imprimé, et que les copies qui ont couru en manuscrit sont restées assez rares, vous ne serez pas fâché de le trouver inséré ici. C'est une pièce qui aura sa place un jour dans les archives du droit public de France et dans les archives philosophiques; elle peut être déposée comme un monument du style et de la tournure de la cour sous le règne de Louis XV.

MÉMOIRE.

« Sire, les grands et la noblesse du royaume, honorés, dans tous les temps, de la protection particulière de Votre Majesté, et des rois vos prédécesseurs, déposent avec confiance au pied du trône les justes alarmes qu'ils ont conçues des bruits qui se sont répandus que Votre Majesté était sollicitée d'accorder un rang à la maison de Lorraine, immédiatement après les princes du sang, et qu'il avait été réglé qu'au bal paré du mariage de M. le Dauphin, mademoiselle de Lorraine danserait avant toutes les dames de la cour : honneur si distingué que, dans votre auguste maison, il n'est pas accordé aux branches aînées sur les branches cadettes (1), et qu'il

(1) Ceci est un peu obscur : le rédacteur, si je l'ai bien compris, n'a cependant voulu dire qu'une vérité très-commune, savoir, que les princesses du sang mariées prennent le pas sur les princesses du sang non mariées, sans avoir égard à l'ancienneté des branches. Ainsi Mademoiselle, fille de M. le duc d'Orléans, avant son mariage céda le pas à madame la comtesse de La Marche.

(Note de Grimm.)

ne l'a jamais été qu'aux filles princesses du sang sur les femmes de qualité.

« Ils croient, Sire, qu'ils manqueraient à ce qu'ils doivent à leur naissance, s'ils ne vous témoignaient combien une distinction aussi humiliante pour eux qu'elle est nouvelle, ajouterait à la douleur de perdre l'avantage qu'ils ont toujours eu de n'être séparés de Votre Majesté et de la famille royale par aucun rang intermédiaire, et s'ils ne vous représentaient avec le plus profond respect les raisons qui s'opposent à des prétentions qui ne blessent pas moins la dignité de la nation et de votre couronne, que les prérogatives de la noblesse française. Ils se flattent qu'elles toucheront Votre Majesté, et que sa bonté ne lui permettra pas de souscrire à une demande dont l'effet ne pourrait que mortifier un corps qui a toujours été le plus ferme soutien de la monarchie, et qui n'a cessé de prodiguer son sang et sa fortune pour en augmenter la gloire et la grandeur.

« Il n'y a point d'honneur, Sire, dont la noblesse française soit plus jalouse que d'approcher de ses rois, et elle croit défendre le plus précieux de ses avantages, en défendant le rang qu'elle tient auprès de Votre Majesté. Attachée au trône dès le commencement de la monarchie, elle n'en a jamais été séparée par qui que ce soit : c'est un ordre que les rois vos prédécesseurs ont toujours maintenu ; et lorsque François I^{er} *pour faire honneur* au duc d'Albanie, frère du roi d'Écosse, qui était en France, le fit placer entre un prince du sang et un pair du royaume, il crut devoir déclarer que c'était pour cette fois *seulement*, et ordonner que les pairs s'asseyaient dorénavant en ses cours et con-

seils *les premiers, les plus prochains de sa personne,* et commanda d'en faire registre.

« Les puînes de Clèves, dont la maison précédait en Allemagne celle de Lorraine, ceux de Luxembourg, qui comptaient quatre empereurs et six rois de Bohême parmi leurs ancêtres; ceux de Savoie, issus d'une maison qui régnait souverainement depuis cinq cents ans, se sont conformés à l'ordre ancien du royaume; ils n'y ont pris d'autres titres que ceux qui sont communs à toute la noblesse, et se sont honorés de marcher au rang des comtés, duchés et pairies qu'ils y ont obtenus.

« La maison de Lorraine elle-même a tellement reconnu cet ordre, qu'elle a voulu se prévaloir des dignités de l'État pour précéder les princes du sang.

« C'est cet ordre ancien que Charles IX (1) voulut être suivi à la cérémonie de son mariage, après la discussion la plus scrupuleuse qu'il en fit faire dans un conseil tenu à Soissons en 1570. Il y régla les rangs par l'ancienneté des duchés, comme avaient fait les rois passés, et répondit au duc de Nevers, de la maison de Mantoue, qui s'en plaignait, qu'il voulait suivre ce qu'il avait trouvé, et ne pouvait faillir en ce faisant.

« Quel titre, Sire, pourraient vous présenter messieurs de Lorraine qui pût changer un ordre si respectable, qui pût leur donner le droit de se placer entre Votre Majesté et les grands du royaume, et d'abaisser au-dessous d'eux les premières dignités de la nation, les dignités dont ils se sont eux-mêmes servis, afin de plus

(1) Voyez le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, coté 8698, de ceux appelés Béthune, fol. 38. C'est un mémoire écrit de la main du duc de Nevers lui-même; il y en a une copie au dépôt des pairs. (*Note du Mémoire.*)

décorer (1), élever et exalter eux et leur maison ; dignités par lesquelles ils ont cru devoir précéder les princes de votre sang, qu'ils ne pouvaient incontestablement pas précéder par leur naissance. S'ils ont joui de quelques préférences momentanées sur les grands du royaume, c'est dans les temps où la faveur et les circonstances leur assuraient le succès de toutes leurs prétentions : doivent-ils les faire revivre dans des temps où la sagesse et la justice de Votre Majesté font le bonheur de ses sujets et la gloire de son règne ?

« La grandeur des premières dignités, dans tout État, marque celle des nations, et la grandeur des nations fait celle de leurs rois. De là vient, Sire, qu'aucun de nos voisins ne souffre que des étrangers, même souverains, aient chez eux la préséance sur les grands de l'État. Aucune duchesse en Angleterre ne voulut céder le pas, en 1673, à la duchesse de Modène qui y menait sa fille, depuis reine d'Angleterre, pour épouser le duc d'Yorck ; les grands d'Espagne n'ont fait aux ducs de Lorraine d'autre honneur que celui de les laisser asseoir à l'extrémité du même banc qu'eux ; MM. de Lorraine n'ont pu obtenir à la cour de Vienne même, où règne le chef de leur maison, d'autres honneurs que ceux qui sont communs à tous les princes de l'Empire.

« Les grands de votre royaume, Sire, ne sont point inférieurs à ceux de tant d'États, qui regarderaient comme une offense pour eux et pour leur nation la prétention de les précéder chez eux. Ce serait douter de la prééminence de la France en Europe, que de douter de la prééminence de ceux qui, aux termes d'un de vos an-

(1) Termes des lettres d'érection du comté de Guise en duché-pairie, en faveur de Claude de Guise, en 1528.

(Note du Mémoire.)

cêtres, font *partie de son honneur et du propre honneur de ses rois* (1).

« La noblesse française ne cède, Sire, à aucune du monde entier par son ancienneté, par l'éclat de ses actions, par les grands hommes qu'elle a produits. Elle compte parmi ses ancêtres des descendants d'empereurs, de rois et d'autres souverains; elle y compte des maisons à qui leurs alliances ont ouvert des droits sur plusieurs trônes de l'Europe : elle ne connaît en un mot au-dessus d'elle que le sang de ses rois, parce qu'elle ne voit que dans ce sang auguste ceux qui, par les lois de la monarchie, peuvent devenir ses souverains.

« Ce sentiment qui fait le caractère propre de la nation, et qui dans la nation distingue surtout votre noblesse; cet amour inaltérable pour nos rois, que les vertus de Votre Majesté ont encore augmenté, ne nous rend que plus sensibles les moindres atteintes que l'on peut donner au rang que nous avons toujours tenu auprès du trône; mais, Sire, votre bonté et votre justice nous rassurent. Si Votre Majesté a bien voulu donner des preuves de sa complaisance dans une occasion qui fait le bonheur et l'espérance de toute la France, elle ne voudra pas qu'un si beau jour soit une époque de douleur pour la noblesse française, et daignera dissiper ses craintes en déclarant que son intention est de conserver l'ordre établi dans le royaume depuis le commencement de la monarchie, maintenu par tous ses prédécesseurs, et dont elle a bien voulu elle-même, en 1718, garantir la durée, en consacrant par ses propres édits *les anciennes constitutions de cet État. . . qui ont donné aux premiers officiers de la couronne auprès des rois le rang immédiat après les*

(1) Lettre de Philippe-le-Bel au pape Clément V.

princes du sang. Elle comblera la reconnaissance des plus fidèles et des plus soumis de ses sujets, et d'une noblesse qui n'est pas moins prête que ses ancêtres de sacrifier sa vie et ses biens à la défense de sa patrie et à la gloire de votre couronne. A Paris, le 7 mai 1770; *et ont signé sans distinction de rang et de maisons.* »

Cette requête fut à peine connue, qu'il en courut dans le public la parodie que vous allez lire.

Sire, les grands de vos États
 Verront avec beaucoup de peine
 Une princesse de Lorraine
 Sur eux au bal prendre le pas.
 Si Votre Majesté projette
 De les flétrir d'un tel affront,
 Ils quitteront la cadenette
 Et laisseront les violons.
 Avisez-y, la ligue est faite.
 Signé l'évêque de Noyon,
 Lavaupalière, Beaufremont,
 Clermont, Laval et de Villette.

On disait en effet tout haut que si la réponse du roi à ce Mémoire n'était pas favorable, toutes les femmes de qualité se trouveraient subitement indisposées, et qu'aucune ne danserait au bal paré. Au reste, cette requête versifiée ne manque pas de sel: indépendamment du ridicule de voir un prélat présider aux délibérations et diriger les démarches et les efforts de la noblesse française au sujet d'un menuet, on y a enchâssé les noms de quelques anciennes illustres maisons entre deux grands de la monarchie de très-fraîche date. On prendrait cela pour une mauvaise plaisanterie, mais le fait paraît certain; et l'on assure que le marquis de Villette, fils d'un

trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui ne s'est illustré jusqu'à présent que par quelques petits écrits et d'assez grands écarts de jeunesse, a eu la permission de signer une requête au bas de laquelle on lit les noms de Beaufremont, de Clermont, de Montmorency. Il n'est pas douteux que ses descendans, s'il en a jamais (1), ne lui sachent gré un jour de cette signature; ils diront: un de nos ancêtres a signé la fameuse requête du Menuet, au mariage du petit-fils de Louis XV, avec tous les pairs et toute la haute noblesse du royaume; donc notre nom était dès lors compté parmi les plus illustres de la monarchie; ils pourront dire encore: en 1770, au bal paré du mariage d'un Dauphin, un Villette disputa le pas aux princes de la maison de Lorraine; c'est ce grand Villette, ajoutera un de ses petits-fils, qui publia à ses frais un *Eloge de Charles V*, et un *Eloge de Henri IV* (2), qui n'ont pu se dérober à l'injure du temps, ni dans les archives de la littérature, ni dans celles de notre maison; et ils diront vrai. Beaucoup de preuves historiques ne sont pas établies sur des fondemens plus solides.

Le roi, trois ou quatre jours après avoir reçu cette requête des grands et de la noblesse de son royaume, et deux jours avant le bal paré, y fit une réponse que Sa Majesté daigna composer et rédiger elle-même et écrire de sa propre main. Elle est conçue en ces termes:

« L'ambassadeur de l'Empereur et de l'Impératrice-Reine, dans une audience qu'il a eue de moi, m'a de-

(1) Ce *s'il en a jamais* pourrait bien être une allusion de Grimm aux goûts qu'on supposait à M. de Villette, fort peu aimé des femmes, parce qu'il passait pour ne pas les aimer.

(2) *Éloge de Charles V, roi de France*, 1767, in-4°. — *Éloges de Henri IV et de Charles V*, 1770, in-4°.

mandé, de la part de ses maîtres (et je suis obligé d'ajouter foi à tout ce qu'il me dit), de vouloir marquer quelque distinction à mademoiselle de Lorraine, à l'occasion présente du mariage de mon petit-fils avec l'archiduchesse Antoinette. La danse au bal étant la seule chose qui ne puisse tirer à conséquence, puisque le choix des danseurs et danseuses ne dépend que de ma volonté, sans distinction de place (exceptant les princes et princesses de mon sang, qui ne peuvent être comparés ni mis en rang avec aucun autre Français), et ne voulant d'ailleurs rien changer ni innover à ce qui se pratique à ma cour, je compte que les grands et la noblesse de mon royaume me donneront des preuves de la fidélité, soumission, attachement et même amitié qu'ils m'ont toujours marqués et à mes prédécesseurs, et ne feront jamais rien qui puisse me déplaire, surtout dans une occasion où je désire marquer ma reconnaissance du présent qu'elle m'a fait, qui, j'espère, ainsi que vous, fera le bonheur de mes jours. »

Quoique cette réponse favorise évidemment la prétention des grands et de la noblesse, ou mette du moins tous leurs droits à couvert, ceux-ci ne crurent pas devoir s'en contenter ni se préparer à assister au bal paré, et le jour fixé pour cette cérémonie, la plupart des dames qui devaient danser le menuet affectèrent de traverser les appartemens de Versailles en négligé, ou, comme on dit noblement aujourd'hui, en chenille. L'agitation fut extrême, et l'on prétend que S. M. fut obligée de se mettre en colère pour déterminer les dames à danser leur menuet. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les dames ne prirent le parti de la soumission aux volontés du roi que dans l'après-midi, et que S. M. se trouva dans le cas de

différer l'ouverture du bal, pour laisser aux dames le temps d'achever leur toilette. Mademoiselle de Lorraine dansa donc son menuet immédiatement après les princesses du sang ; mais après ce menuet le roi fit danser à M. le comte d'Artois, qui avait dansé à son rang, un second menuet avec madame de Laval, après quoi M. le prince de Lambesc dansa le sien avec madame de Duras, si je ne me trompe. Ainsi, dans le fait, la maison de Lorraine a plus perdu que gagné dans cette occasion : car, pour que sa prérogative fût établie et reconnue sans difficulté, il eût fallu que le prince de Lambesc et sa sœur dansassent avant tous les hommes et toutes les dames de la cour. Il est vrai que, pour faire danser une femme de qualité avant M. le prince de Lambesc, on a trouvé le tempérament de faire danser un second menuet au petit-fils du roi, à qui personne dans le royaume n'a rien à disputer ; mais cet expédient même est une innovation, parce que, dans la hiérarchie imperturbable du bal paré, chacun doit danser le menuet à son rang, et nul ne peut en danser un second que tous les danseurs acceptés n'aient dansé le leur.

La maison de Lorraine n'a rien opposé au Mémoire de la noblesse : si elle avait voulu plaider sa cause, elle n'aurait pas, je crois, laissé de dire des choses embarrassantes pour ses adversaires. Elle aurait combattu le principe, qu'il ne peut y avoir de rang intermédiaire entre la famille royale et la noblesse par le fait ; car si ce rang existe, il est inutile de raisonner à perte de vue pour prouver qu'il ne peut exister. Or il est incontestable que les princes de la maison de Lorraine reçoivent le cordon bleu à l'âge de vingt-cinq ans, c'est-à-dire dix ans plus tard que les princes du sang, et dix ans plus

tôt que les ducs et pairs et toute la noblesse. Personne ne leur conteste ce droit ; les maisons de Bouillon et de Rohan, n'ayant pu l'obtenir, se contentent de ne pas accepter le cordon bleu plus tard, et d'y renoncer entièrement. A la cérémonie de l'ordre, c'est-à-dire à la plus grande ou plutôt à la seule solennité qu'il y ait à la cour, hors les cas extraordinaires, les princes lorrains ont leur rang marqué entre les princes du sang et la noblesse. Ainsi lorsque M. le prince de Lambesc aura vingt-cinq ans, et que le roi l'aura décoré du cordon bleu, il précèdera à la cérémonie, sans aucune difficulté, tous les maréchaux de France, tous les ducs et pairs, chevaliers de l'ordre. La maison de Lorraine jouit aussi du droit de présenter à la cour ses filles non mariées, tandis qu'aucune fille de qualité n'est présentée. Aux audiences solennelles des ambassadeurs des cours étrangères, lorsque le roi se couvre, les princes lorrains se couvrent aussi. Il est vrai qu'en ces derniers temps les ducs et pairs ont voulu s'arroger le même droit, et comme il ne leur a pas été accordé, ils se sont abstenus de se trouver à ces audiences ; mais une prétention non reconnue ne donne pas un droit. Au contraire, les distinctions de la maison de Lorraine, dont je viens de parler, sont reconnues sans difficulté, d'abord par le roi qui les accorde, ensuite par la noblesse qui ne songe pas à réclamer contre. Dire que MM. de Lorraine ne les ont obtenues que dans les temps où ils étaient favorisés dans leurs prétentions par les circonstances, c'est faire l'histoire de l'origine de toutes les distinctions du monde. On croirait donc, à ne consulter que ses lumières naturelles, et sans les secours d'une révélation et d'une théologie positive, que, parce que la maison de Lorraine est en possession

de ces prérogatives, ce n'est pas une raison pour que mademoiselle de Lorraine doive danser la dernière au bal paré. Mais voilà où gît l'erreur, le commencement de l'hérésie et de la doctrine impie. La noblesse française soutient au contraire que c'est précisément le rang que les princes lorrains ont aux cérémonies de l'ordre, le droit que les princesses de Lorraine non mariées ont d'être présentées à la cour, qui doivent faire confondre mademoiselle de Lorraine au bal paré avec les femmes de qualité. Vous voyez que, dans les matières mystiques, rien n'est plus dangereux que de vouloir s'en rapporter aux principes du sens commun. L'étiquette, aujourd'hui plus orthodoxement et plus scrupuleusement observée à la cour de Versailles que dans aucune autre cour de l'Europe, cette science si compliquée et si nécessaire au maintien de l'ennui et de la maussaderie, est du ressort de la théologie la plus sublime et la plus abstraite.

Si, persistant dans l'hérésie et dans l'ignorance des vérités révélées sur cet important sujet, j'avais le malheur de juger la requête de la noblesse suivant les règles trompeuses de la saine raison, je dirais que le rédacteur du Mémoire n'a pas seulement connu l'état de la question. Tous ses raisonnemens et la force de ses exemples portent sur un objet indifférent à la question; savoir, que les princes étrangers qui se trouvent en passant à quelque cour n'y ont point de rang, et que les distinctions qu'on leur accorde peuvent exciter des réclamations. S'il est vrai que M. l'évêque de Noyon, en présentant au roi la requête, a fait observer à Sa Majesté que les princes de son propre sang ne jouissaient dans les cours étrangères d'aucune prérogative, il a dit une vérité qui ne fait rien à la chose. Il serait aussi embarrassant qu'in-

utile d'accorder un rang dans une cour à chaque prince qui s'y trouve en passant ; sa présentation sous le simple nom de gentilhomme et l'incognito obvient à une foule de discussions interminables. Mais ici il s'agit de princes étrangers pour ainsi dire naturalisés, établis à la cour à forfait, attachés au service de la couronne. Il est évident que leur état et leur rang doivent être décidés, et que c'est une question purement de fait. S'il était possible qu'un prince du sang de France allât s'établir dans quelque une des monarchies de l'Europe, serait-il impossible qu'il jouît de quelque prééminence dans la cour de cette monarchie ? Supposez que Louis XIV eût à propos donné un régiment au prince Eugène de Savoie, et que ce grand homme eût rendu à la France les services qu'il a rendus à la maison d'Autriche, qu'il eût laissé des descendants à la cour de Versailles, nos rois n'auraient-ils pu accorder à de si grands services aucune distinction ? la plénitude de leur puissance, qui s'étend quelquefois jusqu'à régler notre opinion sur l'honneur, n'aurait-elle pas suffi pour récompenser, par de grandes prérogatives, de grands talens unis à une haute naissance, et le fils du prince Eugène de Savoie aurait-il été à la cour de France nécessairement et essentiellement de pair à compagnon avec le fils du trésorier Villette ? Voilà les questions qu'il aurait fallu discuter et décider. Si la maison de Savoie n'a pas joui de quelque prérogative en France, c'est que les services que le prince de Carignan a rendus en se faisant entrepreneur de l'Opéra, et en faisant jouer chez lui des jeux de hasard, pour la plus grande ruine des mœurs et de la fortune des particuliers, ne sont pas tout-à-fait ceux que le prince Eugène aurait pu rendre à l'État. Le rédacteur du Mémoire, en parlant de la cour de Vienne

et du rang des princes de l'Empire dans cette cour, ne se doute seulement pas de la différence qu'on y fait entre les princes appelés d'ancienne maison souveraine et les princes de nouvelle création. On croirait que quand on se fait l'avocat du premier et du plus illustre corps de la monarchie, il n'y aurait pas de mal à savoir les faits dont on a besoin, et qu'on se permet de rapporter.

Un bel esprit s'est amusé à composer une lettre de l'Impératrice-Reine à M. le Dauphin, à l'occasion de son mariage. Cette lettre passa pour authentique pendant quelques jours, et eut beaucoup de succès; lorsqu'on sut qu'elle ne l'était pas, elle fut oubliée. En faveur de son succès, il faut la conserver ici.

Lettre de l'impératrice, reine de Hongrie et de Bohême.

Votre épouse, mon cher Dauphin, vient de se séparer de moi. Comme elle faisait mes délices, j'espère qu'elle fera votre bonheur; je l'ai élevée en conséquence, parce que depuis long-temps je prévoyais qu'elle devait partager votre destinée. Je lui ai inspiré l'amour de ses devoirs envers vous, un tendre attachement, l'attention à imaginer et à mettre en pratique les moyens de vous plaire. Je lui ai toujours recommandé avec beaucoup de soin une tendre dévotion envers le maître des rois, persuadée qu'on fait mal le bonheur des peuples qui nous sont confiés, quand on manque à celui qui brise les sceptres et renverse les couronnes comme il lui plaît. Aimez le bonheur des peuples sur lesquels vous régnerez toujours trop tôt. Aimez le roi votre aïeul; inspirez et renouvelez cet attachement à ma fille. Soyez bon comme lui; rendez-vous accessible aux malheureux. Il est im-

possible qu'en vous conduisant ainsi vous n'ayez le bonheur en partage. Ma fille vous aimera, j'en suis sûre, parce que je la connais : mais plus je vous réponds de son amour et de ses soins, et plus je vous recommande de lui vouer le plus tendre attachement.

Adieu, mon cher Dauphin. Soyez heureux ; je suis baignée de larmes.

C'est tout ce qu'il y a à conserver de l'énorme fatras poétique et prosaïque que les Muses françaises ont offert au couple auguste à l'occasion de son mariage. Je me garderai bien de fouiller dans ce fatras. Croyez-vous, par exemple, qu'il soit au pouvoir d'un maître ès-arts de l'Université, d'un M. Hartault, de mettre en mouvement de grands et respectables personnages, comme le Destin, l'Amour, l'Hymen et la Félicité ? Il leur a cependant fait faire un Pacte de famille à l'occasion de ce mariage, et il a eu la permission d'en présenter les conditions à M. le Dauphin (1). Je n'ai nulle envie de me mêler d'un pacte conclu sous la médiation du maître ès-arts Hartault, dût-il être protégé par M. le duc de La Vauguyon. L'avocat Marchand, le meilleur plaisant du Marais, a fait, sur l'air des Feuillantines, une chanson populaire, par laquelle il célèbre autant la misère du temps que le mariage de M. le Dauphin. L'air qu'il a choisi exige qu'on répète trois fois les trois premières syllabes du dernier vers de chaque couplet avant de l'achever ; ainsi, c'est dans les jeux de mots que cette répétition occasionne que le poète a mis une dépense d'esprit prodigieuse. Par exemple : *Nous aurons un temps propice pour les so....*

(1) *Le Pacte du Destin, de l'Amour, de l'Hymen et de la Félicité* ; Paris, Pillot, 1770, in-8°.

pour les so... pour les soleils d'artifice. Ces choses ne se font pas, même au Marais, sans génie.

La mort que le maître en fait d'armes et la fille de l'aubergiste de Lyon se sont donnée mutuellement dans le même instant a frappé d'admiration J.-J. Rousseau, qui s'est trouvé à Lyon dans le temps de cet événement. Cependant il résulte des éclaircissemens pris à cette occasion que le héros était un mauvais sujet, et que l'héroïne avait la facilité de mœurs convenable à une fille d'auberge. S'il est vrai que le héros avait reçu un coup d'épée dans la poitrine, dont les suites lui permettaient trois mois de vie au plus, on ne voit en lui qu'un malhonnête homme qui abuse de la folie d'une jeune fille pour l'entraîner dans la tombe avec lui. Il était plus simple de s'en aller en Suisse, de s'y marier, et d'y vivre en honnêtes gens, en fidèles amans, que de mourir à Lyon comme des sots et des fous. Sous quelque aspect que je considère cette aventure bizarre, elle n'excite pas en moi le moindre intérêt. Quoi qu'il en soit, on a fait l'épithaphe suivante sur ce couple amoureux trépassé. On prétend que ces vers sont de M. Rousseau; mais je les trouve trop mauvais pour les lui laisser.

Ci gisent deux amans. L'un pour l'autre ils vécurent,
L'un pour l'autre ils sont morts, et les lois en murmurent.
La simple piété n'y trouve qu'un forfait;
Le sentiment admire et la raison se tait.

Voici quelque chose de meilleur :

Lettre de M. de Voltaire à madame Necker.

21 mai 1770.

Ma juste modestie, Madame, et ma raison me faisaient

croire d'abord que l'idée d'une statue était une bonne plaisanterie ; mais puisque la chose est sérieuse, souffrez que je vous parle sérieusement.

J'ai soixante-seize ans, et je sors à peine d'une grande maladie qui a traité fort mal mon corps et mon ame pendant six semaines. M. Pigalle doit, dit-on, venir modeler mon visage ; mais, Madame, il faudrait que j'eusse un visage ; on en devinerait à peine la place. Mes yeux sont enfoncés de trois pouces, mes joues sont du vieux parchemin mal collé sur des os qui ne tiennent à rien. Le peu de dents que j'avais est parti. Ce que je vous dis là n'est point coquetterie, c'est la pure vérité. On n'a jamais sculpté un pauvre homme dans cet état ; M. Pigalle croirait qu'on s'est moqué de lui, et pour moi j'ai tant d'amour-propre que je n'oserais jamais paraître en sa présence. Je lui conseillerais, s'il veut mettre à fin cette étrange aventure, de prendre à peu près son modèle sur la petite figure en porcelaine de Sèvres. Qu'importe après tout à la postérité qu'un bloc de marbre ressemble à un tel homme ou à un autre ? Je me tiens très-philosophe sur cette affaire. Mais comme je suis encore plus reconnaissant que philosophe, je vous donne sur ce qui me reste de corps le même pouvoir que vous avez sur ce qui me reste d'ame. L'un et l'autre sont fort en désordre ; mais mon cœur est à vous, Madame, comme si j'avais vingt-cinq ans, et le tout avec un très-sincère respect. Mes obéissances, je vous en supplie, à M. Necker. »

Malgré toutes ces façons, M. Pigalle est sur son départ pour aller modeler ce reste de visage.

Paris, 15 juin 1770.

L'autre jour en rentrant dans mon atelier j'appris que

Caton Diderot y était venu pendant mon absence, et qu'il avait porté des yeux indiscrets sur une de mes feuilles précédentes. Je trouvai sur ma table la réprimande suivante, dont ma conscience ne me permet pas de supprimer une syllabe, et que je ferai même graver sur une table d'airain qui sera suspendue dans ma boutique, pour me rappeler sans cesse la misère de mon métier.

CENSURE.

« Monsieur le maître de la boutique du *Houx toujours vert* (1), vous rétractez-vous quelquefois? eh bien! en voici une belle occasion. Dites, s'il vous plaît, à toutes vos augustes pratiques que c'est très-mal à propos que vous avez attribué l'incognito à la traduction des *Nuits d'Young*, par M. Le Tourneur (2). Dites, sur ma parole, que cette traduction, pleine d'harmonie et de la plus grande richesse d'expression, une des plus difficiles à faire en toute langue, est une des mieux faites dans la nôtre. L'édition en a été épuisée en quatre mois, et l'on travaille à la seconde; dites encore cela, car cela est vrai. Ajoutez qu'elle a été lue par nos petits-maîtres et nos petites-maîtresses, et que ce n'est pas sans un mérite rare qu'on fait lire des jérémiades à un peuple frivole et gai. Vous n'ignorez pas que la gloire qu'un auteur retire de son travail est la portion de son honoraire qu'il prise le plus; et voilà que vous en dépouillez M. Le Tour-

(1) Diderot, par une de ces plaisanteries innocentes et gaies que l'on se permet avec ses amis, et qui seraient déplacées dans toute autre société, avait envoyé à Grimm, pour ses étrennes, une enseigne représentant un houx, avec l'inscription au-dessus en demi-cercle : *Au Houx toujours vert*; et en bas, avec l'épigraphe ondoyante : *Semper frondescit.* (Note de Naigeon.)

(2) Voir précédemment p. 205 et 445.

neur ! et c'est vous, qu'on appelle *le juste par excellence*, c'est vous qui commettez de pareilles iniquités ! Mais le libraire Bluet, qui s'est chargé de l'ouvrage, qui en a avancé les frais et l'honoraire de l'auteur, que vous a-t-il fait ? Ternir la réputation d'un homme de lettres ! sceller autant qu'il est en soi la porte d'un commerçant ! Ah ! M. Grimm ! M. Grimm ! votre conscience s'est chargée d'un pesant fardeau ; et il n'y a qu'un moyen de s'en soulager, c'est de rendre incessamment à M. Le Tourneur la justice que vous lui devez. Si vous rentriez en vous-même ce soir, lorsque vous serez de retour de la Comédie Italienne, où vous vous êtes laissé entraîner par madame de Forbach ; lorsque les sons de Grétry ne retentiront plus dans vos oreilles, et que votre imagination ne s'occupera plus du jeu de l'inimitable Caillot ; lorsque, tout étant en silence autour de vous, vous serez en état d'entendre la voix de votre conscience dans toute sa force, vous sentirez que vous faites un métier diablement scabreux pour une ame timorée. »

Je pourrais dire pour ma justification que c'est apparemment mon voyage de l'année dernière qui m'a empêché d'être témoin du grand succès de la traduction de M. Le Tourneur ; que, malgré mes perquisitions, je n'ai pu découvrir des témoins qui voulussent attester ce grand succès, excepté M. Colardeau ; que tout cela prouve en ma faveur plus qu'on ne pense, attendu qu'il en résulte que je ne vis ni avec des petits-mâtres ni avec des petites-mâîtresses, à qui, selon Caton Diderot, M. Le Tourneur a tourné la tête par sa traduction. Mais je ne me permettrai aucune réclamation qui pourrait faire douter de la sincérité de ma pénitence ; je me sou mets, au contraire, en toute humilité, à la censure du philo-

sophe, et me rends devant la porte du libraire Bluet, et là je déclare à haute et intelligible voix que mal à propos et sans raison j'ai attribué les honneurs de l'incognito à la traduction dont est question; et émenderai en faisant graver à mes frais la censure de Denis Diderot, et la plaçant dans ma boutique à perpétuité, pour réparation de l'injustice par moi commise sans méchanceté, mais par une suite de la profession détestable que j'ai eu le malheur d'embrasser.

M. L. Castilhon est tombé, de propos délibéré, dans tous les inconvéniens de ce mauvais métier, en publiant *le Diogène moderne, ou le Désapprobateur*, tiré en partie des manuscrits de sir Charles Wolban, et de sa Correspondance avec sir Georges Bedfort, sir Olivier Stewert, etc., sur différens sujets de littérature, de morale et de philosophie (1). Ce *Diogène* est dédié à M. de Voltaire. Il y a deux frères Castilhon, l'un à Bouillon, l'autre à Paris. Ils écrivent beaucoup; mais leur libraire aura bien de la peine à devenir aussi riche par leur fait, que Bluet par le fait de M. Le Tourneur. Sir Wolban soutient, dans une de ses lettres, que M. Rousseau a tiré la meilleure partie de son Discours sur le danger des sciences d'une lettre de Lilio Giraldi à Pic de La Mirandole. Il traduit cette lettre, et accuse l'orateur de Genève de plagiat. C'est par cette accusation que *le Diogène moderne* a réussi à faire un peu parler de lui.

Je n'ai dit qu'un mot en passant de *la Philosophie de la Nature, ou Essai sur la morale de l'homme*, ouvrage en trois volumes d'un jeune oratorien appelé M. De-

(1) 1770, 2 vol. in-8°.

lisle (1) : cependant, comme ce livre a fait quelque sensation, je ne veux pas me mettre dans le cas de faire une seconde fois amende honorable. La jeunesse de l'auteur y perce à chaque page; je voudrais pouvoir en dire autant de son talent. Si nous n'avions pas eu un Voltaire, si Diderot et Rousseau n'avaient jamais écrit, j'aurais peut-être conçu une haute opinion de M. Delisle : mais malheureusement je remarque dans son style une singerie continuelle de ces trois plumes célèbres; point de morceau capital qui ne soit fait à l'imitation de quelque morceau d'un de ces trois écrivains : imitation secrète qui échappe au premier coup d'œil, mais qui est aperçue par des yeux un peu exercés. Est-ce une tête pensante que ce M. Delisle? je n'en sais rien; mais son livre me ferait craindre que non. En résultera-t-il un écrivain avec le temps? je n'en sais rien; mais je fonde peu d'espérance sur ceux qui, par leur coup d'essai, n'annoncent pas une manière décidée et qui leur appartienne. Il est dans la nature que de grands modèles engendrent une infinité de copistes, mais je ne crois pas dans la nature qu'un copiste devienne à son tour modèle. Je me sers, sans y penser, du dictionnaire de M. Delisle. Comme il a prétendu faire la *Philosophie de la Nature*, titre que, par parenthèse, je n'ai pas l'esprit d'entendre, il *interroge* sans cesse *la nature*; il dit qu'il faut *attendre ses oracles, suivre ses impulsions*..... Quel diable de galimatias! Et je suis persuadé que M. Delisle s'imagine de bonne foi avoir dit quelque chose. Mais qu'est-ce que la nature? N'est-ce pas tout ce qui est? Ce qui est n'est-il pas nécessairement? Comment ce qui est peut-il être contraire à

(1) Voir précédemment page 405 ce que Grimm a dit de cet ouvrage de Delisle de Sales.

la nature? Laissez faire ces enfans, et ils introduiront dans la philosophie une sorte de langage mystique qui n'aura aucun sens : mais il n'est pas à craindre qu'ils réussissent. Ma foi, nous sommes trop avancés vers la raison pour revenir au galimatias, quand même il aurait l'air philosophique ; il nous faut aujourd'hui des penseurs, des têtes neuves pour captiver notre suffrage ; et non des retourneurs d'idées et de paroles, ou des raisonneurs à perte de vue. Ceux-ci écriront pour l'instruction ou l'amusement des esprits communs comme eux, à la bonne heure ; il n'y a pas de mal qu'un plat lecteur lise un plat auteur, et croie en être devenu plus savant ; mais à condition qu'ils restent dans le calendrier, relégués parmi le commun des martyrs ; car, pour être chômé exprès et nommé, il faut avant tout être au niveau de son siècle.

On a voulu renouveler ces jours-ci, sur le théâtre de la Comédie Française, le scandale produit il y a tout juste dix ans par la comédie des *Philosophes*. M. le maréchal de Richelieu a présenté aux Comédiens Français une pièce en vers et en trois actes, intitulée : *Le Satirique, ou l'Homme dangereux*. Il leur a recommandé de se mettre tout de suite en état de la jouer. Les Comédiens ont voulu, suivant l'usage, la porter d'abord à la censure de la police pour avoir son approbation. M. le maréchal, en qualité de leur supérieur, s'y est opposé ; il a dit qu'il en faisait son affaire, et que, dès que la pièce serait sue, il apporterait l'approbation de la police. On devait donc jouer *l'Homme dangereux* ces jours derniers ; mais la police, après avoir fait examiner la pièce, n'a pas jugé à propos, malgré la protection de M. le ma-

réchal de Richelieu, d'en permettre la représentation.

Ce refus de la police a donné de la célébrité à la pièce. On a voulu en connaître l'auteur. Les uns disaient qu'elle était de Palissot, d'autres soutenaient quelle en était si peu, que Palissot y était encore plus maltraité que les philosophes. On attribuait donc la pièce à Rulhière, qui la désavouait hautement. Palissot lui-même crut devoir quitter son asile d'Argenteuil, où il vit depuis long-temps, dans une honorable retraite, avec mademoiselle Fauconnier et quelques autres vertus de ce genre. Il écrivit à l'abbé de Voisenon qu'il venait d'apprendre qu'on était sur le point de jouer à la Comédie Française une pièce où il était déchiré à belles dents ; qu'il espérait que l'abbé de Voisenon emploierait son crédit auprès de M. le maréchal de Richelieu pour empêcher la représentation de cette abominable satire ; qu'on lui avait dit qu'elle était de M. de Rulhière, mais qu'il ne pouvait ni ne voulait le croire, parce que cet homme de lettres était venu passer trois jours avec lui dans sa retraite, et lui avait donné toutes sortes de marques de considération ; que si de tels témoignages devaient être suivis de telles noirceurs, il fallait désormais fuir le genre humain. Après cette lettre, on ne pensa plus à Palissot ; on se moqua beaucoup de Rulhière, qui, avec des mœurs équivoques et le goût pour la mauvaise compagnie, voudrait pourtant n'être pas décrié dans la bonne, et se trouva très-humilié que Palissot eût rendu public le séjour qu'il avait fait chez lui à Argenteuil. Rulhière crut devoir faire l'apologie de sa visite dans les formes ; il disait qu'un observateur, un philosophe devait être curieux de voir toutes sortes de caractères, et que cette curiosité louable l'avait déterminé au voyage d'Argenteuil ; qu'un honnête

homme se permettait par le même motif, de temps à autre, d'aller dans un mauvais lieu... — Mais, M. de Rulhière, y rester trois jours! trois jours dans un mauvais lieu! — Que voulez-vous? Puisqu'il faut tout dire, Palissot avait avec lui une petite créature dont j'avais la tête tournée. — Combien d'efforts pour une apologie que personne ne demandait!

Quelques jours après sa lettre, Palissot arrive chez l'abbé de Voisenon. Celui-ci lui dit: « Soyez tranquille; M. de Sartine ne veut pas que la pièce soit jouée, et vous pouvez être sûr qu'elle ne le sera point. — Eh, mais, tant pis, lui répond Palissot; je n'avais écrit ma lettre que pour donner le change au public, et le dépayser: mais après vous avoir fait faire quelques démarches pour moi contre la pièce, et vous avoir adressé à M. le maréchal de Richelieu, qui, étant dans le secret, ne vous aurait pas cédé, je venais vous dire que je suis l'auteur de la pièce, et vous prier de ne pas pousser votre zèle trop loin. »

Quoique l'abbé de Voisenon n'ait jamais été cité pour la sévérité de ses principes de morale, il resta confondu de cette impudence, et promit à Palissot de la publier partout. Il lui tint parole. Palissot, voyant que cette fois son infamie ne réussissait pas plus dans le public que chez l'abbé de Voisenon, prit le parti de nier qu'il eût confié à l'abbé qu'il était l'auteur de la pièce. L'abbé, plus offensé encore, lui fait dire qu'il le lui prouvera par témoin; que Mondonville était présent lorsqu'il lui avait fait cette confidence. *Ah! morbleu*, répond Palissot, *je l'avais oublié*. Tous ces détails sont de la plus exacte vérité.

Jene me persuaderai jamais néanmoins qu'on ait l'im-

pudence de se traîner ainsi soi-même dans la boue pour avoir occasion d'en jeter aux passans. Rulhière s'en défend ; mais la pièce est protégée par le maréchal de Richelieu son protecteur ; et Rulhière, homme sans petites et sans scrupules , est bien capable de faire une indignité dont il rougirait. Croiriez-vous bien que ce petit Chamfort m'a passé par la tête ? Mais je crains si fort de commettre une injustice, que j'ai chassé loin de moi cette mauvaise pensée. Cependant le nombre de ceux qui savent tourner un vers comme les vers de cette pièce n'est pas infini ; et à la fin il faudra bien que cela se découvre.

M. de Sartine n'a pas seulement voulu connaître le sentiment de M. Diderot, qu'il avait chargé de lire cet ouvrage sans lui en nommer l'auteur, il a encore voulu savoir ce que pensait toute la cohorte philosophique, de cette nouvelle entreprise, et le philosophe lui a écrit à ce sujet la lettre suivante :

« Monsieur, j'ai fait ce que vous m'avez ordonné ; mais , pour remplir votre objet, il a fallu me montrer un peu , et exposer ce que j'avais ouï dire de la pièce, afin d'en faire parler les autres. Il m'a paru qu'on prenait la chose assez froidement : quand on a embrassé un état , il en faut savoir supporter les dégoûts. Il leur a été impossible de concevoir une haute opinion du talent d'un homme malhonnête ; car celui-là est malhonnête qui calomnie publiquement , et qui dévoue, autant qu'il dépend de lui, à la haine générale de bons citoyens. Au reste, votre condescendance sur ce point sera toujours regardée comme une nécessité à laquelle vous n'aurez pu vous soustraire. Ils savent tous qu'ils ont mérité quelque considération de votre part, et ils redoutent plus

pour vous les réflexions d'un public impartial, que pour eux la méchanceté d'un poète. Ce que vous pensez vous-même de la licence que cet exemple pourrait introduire ne leur a point échappé. Quant à moi, qui n'ai pas la peau fort tendre, et qui serais plus honteux d'un défaut que j'aurais que de cent vices que je n'aurais pas, et qui me seraient injustement reprochés, je vous réitère que si j'avais été le censeur du *Satirique*, j'aurais souri à toutes ses injures, n'en aurais fait effacer aucune, et les aurais regardées comme des coups d'épingle plus douloureux à la longue pour l'auteur que pour moi. Cet homme, quel qu'il soit, croit n'avoir aiguisé qu'un couteau à deux tranchans : il s'est trompé, il y en a trois ; et le tranchant qui coupe de son côté le blessera plus grièvement qu'il ne pense. Quelle est la morale de sa comédie ? c'est qu'il faut fermer sa porte à tout homme d'esprit sans principes et sans probité. On la lui appliquera, et le sort qui l'attend, c'est le mépris et une demeure à côté de Palissot.

« Je ne crois pas que la pièce soit de ce dernier ; on n'est pas un infame assez intrépide pour se jouer soi-même, et pour faire trophée de sa scélératesse. Si c'est M. de Rulhière, coupable de la même indignité que Palissot, il est plus vil que lui, puisqu'il s'en cache.

« Au reste, Monsieur, si l'auteur croit que quelques vers heureux suffisent pour soutenir un ouvrage dramatique, il en est encore à l'*a b c* du métier. Le sien est sans verve, sans génie, sans intérêt. Son Oronte est plat ; ce n'est qu'une mince copie de l'Orgon de Molière, dans *le Tartuffe*. Son Dorante aurait de belles et bonnes choses à dire qui le caractériseraient ; mais l'auteur ne pouvait les trouver ni dans son cœur ni dans son esprit : et ce

personnage, prétendu philosophe, n'est pas même de l'étoffe d'un homme du monde. *Le Satirique*, faible contre-partie du *Méchant* de Gresset, n'en a ni la grace, ni la légèreté. Julie est une fille mal élevée qui conspire avec sa soubrette, bassement, et contre toute délicatesse d'une personne de son état, pour attirer le Satirique dans un piège. Le Satirique, qui se fie à ces deux femmes, est un sot. Dorante, qui souffre patiemment devant lui un coquin qui a composé et mis sur son compte un libelle contre un tuteur honnête dont il aime la pupille, est un lâche. Cela est sans mouvement et sans chaleur, et tous ces personnages ne semblent agir que pour prouver que toute idée d'honnêteté est étrangère à l'auteur. Aussi suis-je persuadé qu'il y a tout à perdre pour lui, et qu'il ne lui restera que l'ignominie d'avoir fait des tirades contre des gens de bien, ce qui ne sera pas compensé par le très-mince et très-passager succès d'une très-médiocre pièce. Je plains cet homme de déchirer ceux dont les conseils lui apprendraient peut-être à tirer un meilleur parti de son talent. Il ne tardera pas à dire, comme Pallissot, qu'il n'est pas trop sûr d'être bien aise d'avoir fait sa pièce. Du moins faudrait-il que sa satire fût gaie; mais elle est triste, et l'auteur ne sait pas le secret de nuire avec succès.

« Il ne m'appartient pas, Monsieur, de vous donner des conseils; mais si vous pouvez faire en sorte qu'il ne soit pas dit qu'on ait deux fois, avec votre permission, insulté en public ceux de vos concitoyens qu'on honore dans toutes les parties de l'Europe; dont les ouvrages sont dévorés de près et au loin; que les étrangers révèrent, appellent et récompensent; qu'on citera, et qui conspireront à la gloire du nom français quand vous ne serez

plus ni eux non plus ; que les voyageurs se font un devoir de visiter à présent qu'ils sont, et qu'ils se font honneur d'avoir connus lorsqu'ils sont de retour dans leur patrie, je crois, Monsieur, que vous ferez sagement. Il ne faut pas que des polissons fassent une tache à la plus belle magistrature, ni que la postérité, qui est toujours juste, reverse sur vous une petite portion du blâme qui devrait résider tout entier sur eux. Pourquoi leur serait-il permis de vous associer à leurs forfaits ? Les philosophes ne sont rien aujourd'hui, mais ils auront leur tour : on parlera d'eux, on fera l'histoire des persécutions qu'ils ont essuyées, de la manière indigne et plate dont ils ont été traités sur les théâtres publics ; et si l'on vous nomme dans cette histoire, comme il n'en faut pas douter, il faut que ce soit avec éloge. Voilà mon avis, Monsieur, et le voilà avec toute la franchise que vous attendez de moi ; je crains que ces rimailleurs-là ne soient moins les ennemis des philosophes que les vôtres.

« Je suis, avec respect, etc. »

Voilà l'histoire et le sort de *l'Homme dangereux*, production d'un pied-plat qui voudrait bien être *dangereux*, et qui ne peut y réussir. Mais n'est pas dangereux qui veut, et l'envie de nuire n'en donne pas plus le talent que la vanité ne donne les moyens d'être grand. S'il est vrai que Palissot soit l'auteur de cette pièce (1), puisqu'il aime encore mieux le mépris public que l'oubli, il doit savoir gré à M. de Sartine de n'avoir pas voulu permettre la représentation de sa pièce ; elle serait tombée sans éclat, le refus de la police en a du moins fait parler pendant un instant. Je suis persuadé qu'il

(1) Palissot est bien l'auteur de cette pièce, représentée douze ans plus tard ; voir ci-après mai 1782.

cherchera à la faire imprimer, et à la renforcer de notes satiriques; mais je le défie bien de lui donner de la vogue. Il a voulu aussi faire réimprimer son beau poëme intitulé : *la Dunciade française*, à l'imitation de *la Dunciade* de Pope, chef-d'œuvre de méchanceté et de platitude, dont personne n'a pu soutenir la lecture en son temps. On dit qu'il a eu la patience de l'augmenter de plusieurs chants, et que la police s'oppose également à la publication de cette noble production. Bientôt ce grand homme sera obligé de chercher dans une terre étrangère la liberté d'injurier les honnêtes gens et le privilège de se faire lire, à moins que son ingrate patrie, revenue de ses injustes préventions, ne se pique de réparer ses injustices, en lui accordant un asile dans ce château royal destiné à loger *les hommes dangereux*.

Si les Comédiens Français ont assigné leurs revenus de cet été sur la recette de cette belle œuvre, il faudra qu'ils cherchent d'autres ressources. Ils ont abandonné leur théâtre du faubourg Saint-Germain à la rentrée des spectacles à Pâques, et ont pris possession de la salle du château des Tuileries, vacante par la transmigration de l'Opéra dans la nouvelle salle du Palais-Royal; mais ce changement de quartier ne leur a point réussi; on se plaint qu'on ne les entend pas dans cette salle, et ils y sont plus mauvais que jamais. Peut-être le seul déplacement suffit-il pour faire remarquer une quantité de défauts qu'on n'apercevait plus dans l'autre salle. Quoiqu'il en soit, ce spectacle tombe, et penche vers sa décadence totale. Le seul acteur tragique qui lui restait, Le Kain, est très-sérieusement malade, et aura besoin au moins d'une année de repos et de ménagement avant de pouvoir se remontrer sur la scène.

Vous vous rappelez sans doute la rencontre que fit l'illustre Gil Blas, d'une dame appelée dona Mencia de Mosquera, laquelle se réveilla un beau matin en puissance de deux maris à la fois sans sa faute (1). Le premier était le choix de son cœur : don Alvar de Mello était aimé et digne de l'être : mais à peine se trouve-t-il au comble de ses vœux et en possession de la belle Mencia, qu'il est obligé de tuer le neveu du corrégidor de Valladolid en duel, et de s'enfuir pour se dérober à la vengeance de ce dernier. Sa femme, après ce malheur, tombe dans l'indigence et dans la mélancolie; et pour combler ses infortunes, elle apprend que don Alvar, cet époux si tendrement chéri, est mort en Portugal dans la misère. Un vieux seigneur, don Ambrosio de La Guardia, touché des vertus et des malheurs de Mencia, lui offre sa main, qui est acceptée plutôt par reconnaissance que par goût. Ce choix est celui de sa raison; car l'image de l'infortuné Alvar est toujours présente à sa veuve désolée : elle lui est si bien présente, qu'un jour elle le voit double, parce que le véritable don Alvar n'avait fait répandre le bruit de sa mort que pour sa sûreté, et était revenu en secret du Portugal pour se remettre en possession de dona Mencia, le plus cher de ses biens. Vous pouvez voir dans le roman de *Gil Blas* les suites de ce retour imprévu, et le rôle que l'illustre Gil Blas eut à jouer auprès de la dame.

M. de Cailly, trésorier de M. le comte d'Eu, a choisi l'histoire de dona Mencia pour en faire un opéra comique ou une comédie mêlée d'ariettes (2). C'est son

(1) *Gil Blas*, liv. I, chap. xi.

(2) *Dom Alvar et Mencia, ou le Captif de retour*, représenté le 13 juin 1770.

coup d'essai dans le genre dramatique et même en littérature; il s'est réveillé poète un beau matin, mais un peu tard; car il peut dire comme Francaeu dans *la Métromanie* :

Et j'avais cinquante ans quand cela m'arriva.

M. de Cailly n'a pas dénoué l'histoire de Mencia comme l'auteur du roman. Pour nous renvoyer contents, il fait reparaitre don Alvar au moment où elle revient de l'église et de l'autel, en face desquels elle vient d'épouser don Ambrosio. Ce vieux seigneur la conduit dans une de ses maisons de campagne pour y consommer son mariage; mais avant la nuit destinée à son accomplissement, don Alvar est reconnu; le généreux Ambrosio, non-seulement lui cède sa femme, mais lui obtient encore le pardon de la cour et des lettres de grace pour le passé. Il revient avec ces nouvelles au moment où son jardinier, moitié goguenard et moitié jaloux, a fait avertir le corrégidor, qui, comptant enlever un mauvais sujet, reconnaît dans la personne enlevée le meurtrier de son neveu. M. de Cailly avait beaucoup compté sur ce jardinier de son invention; mais ni sa gaieté triviale, ni les nobles procédés de son maître, n'ont pu soutenir la pièce pendant trois actes mortels pour les spectateurs, et par contre-coup pour l'auteur. Malgré l'enjouement que Caillot cherchait à prêter à son rôle de jardinier, malgré toute la dépense du poète en sentimens héroïques, et nobles et tristes, la pièce fut sifflée avant-hier sur le théâtre de la Comédie Italienne. La musique était d'un jeune musicien de Marseille, appelé Saint-Amand. Elle aurait pu réussir il y a quinze ans, parce qu'on se contentait alors de notes et de quelques

effets d'harmonie fort communs en Italie; mais depuis quinze ans nous avons fait quelques progrès; on veut aujourd'hui de l'invention et des idées dans la musique, et celle de M. de Saint-Amand n'en est pas pourvue : il n'y a donc rien à regretter dans cette chute.

Mademoiselle Ménard a débuté sur le théâtre de la Comédie Italienne dans les rôles de madame Laruette , qui est allée aux eaux de Spa pour sa santé , et que nous ne verrons reparaitre sur la scène que l'hiver prochain. Mademoiselle Ménard a joué Lucine , Rose , la petite pupille dans *On ne s'avise jamais de tout* , et d'autres rôles de ce genre; mais le rôle dans lequel elle a le plus réussi , c'est celui de Louise dans *le Déserteur* : on convient assez généralement qu'elle l'a mieux joué qu'aucune de nos actrices les plus applaudies , et qu'elle y a mis des nuances qui ont échappé à madame Laruette et à madame Trial. Elle a moins réussi dans les autres , et l'on peut dire qu'elle a joué avec une inégalité vraiment surprenante. Elle s'est fait beaucoup de partisans; les auteurs , poètes et musiciens sont dans ses intérêts : malgré cela , M. le maréchal de Richelieu , kiskar-aga des plaisirs du public , c'est-à-dire des spectacles de Paris , ne veut pas même qu'elle soit reçue à l'essai ; il sait mieux que nous ce qui doit nous faire plaisir pour notre argent. La voix de mademoiselle Ménard est de médiocre qualité ; elle a eu un mauvais maître à chanter; et si elle persiste dans sa mauvaise méthode , son organe deviendra aigre et glapissant; mais avec de meilleurs principes , et apprenant à gouverner sa voix , son chant pourra devenir assez bon pour ne pas déparer son jeu. Quant à celui-ci , elle a d'abord l'avantage d'un débit naturel et d'une pro-

nonciation aisée; elle ne parle pas du crâne et à la petite octave, comme madame Laruette et madame Trial. Sa figure est celle d'une belle fille, mais non pas d'une actrice agréable. Mettez à souper mademoiselle Ménard, fraîche, jeune, piquante, à côté de mademoiselle Arnould, et celle-ci vous paraîtra un squelette auprès d'elle; mais au théâtre, ce squelette sera plein de grace, de noblesse et de charme, tandis que la fraîche et piquante Ménard aura l'air gaupe. Elle m'a paru avoir la tête un peu grosse, et la carcasse supérieure de ses joues est un peu trop élevée, ce qui empêche que le visage ne joue. On a beaucoup parlé de la beauté de ses bras, ils sont très-blancs, mais ils sont trop courts, et ont l'air de pattes de lion. En général, sa figure est un peu trop grande et trop forte pour les rôles tendres, naïfs et ingénus, comme sont la plupart des rôles de nos opéra comiques. S'il faut dire ce que je pense de son talent, je crois qu'il sera plutôt le fruit de son application que d'un naturel heureux; mais une étude continuelle et opiniâtre peut aussi lui faire faire des progrès prodigieux: madame Laruette a été au théâtre plusieurs années sans se douter d'aucun de ses rôles; elle en joue aujourd'hui plusieurs avec une grande finesse. Je suis donc de l'avis du public, qu'il faudrait recevoir mademoiselle Ménard à l'essai. Elle paraît être capable d'une grande application. On prétend que son premier métier a été celui de bouquetière sur les boulevards, mais que voulant se tirer de cet état qui a un peu dégénéré de la noblesse de son origine, depuis que Glycère vendait des bouquets aux portes des temples à Athènes, elle a acheté une Grammaire de Restaut, et s'est mise à étudier la langue et la prononciation fran-

çaises, après quoi elle a essayé de jouer la comédie. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, pendant son début, elle s'est adressée à tous les auteurs, musiciens et poètes, pour leur demander conseil et profiter de leurs lumières avec un zèle vraiment infatigable et une docilité qui a eu pour récompense les applaudissemens qu'elle a obtenus dans les différens rôles qu'elle a joués. M. de Péquigny, aujourd'hui duc de Chaulnes, protecteur de ses charmes, ou, en style vulgaire, son entreteneur, la fait peindre par Greuze : ainsi, si nous ne la conservons pas au théâtre, nous la verrons du moins au salon prochain.

M. Boucher, premier peintre du roi, et l'un des plus célèbres artistes de notre Académie de Peinture, est mort dans les derniers jours du mois de mai, à l'âge de soixante-six ans. Il avait depuis long-temps l'air d'un spectre, et toutes les infirmités inévitables d'une vie consumée dans le travail et dans le dérèglement des plaisirs. Il avait une fécondité prodigieuse : aussi ses productions sont innombrables ; les cabinets de nos amateurs sont couverts de ses tableaux, leurs portefeuilles sont remplis de ses dessins. On l'appelait le peintre des graces, mais ses graces étaient maniérées ; c'était un maître bien dangereux pour les jeunes gens : le piquant et la volupté de ses tableaux les séduisaient ; et, en voulant l'imiter, ils devenaient détestables et faux. Plus d'un élève de l'Académie s'est perdu pour s'être livré à cette séduction. On pouvait appeler Boucher le Fontenelle de la peinture : il avait son luxe, sa recherche, son précieux, ses graces factices ; mais il avait plus de chaleur que Fontenelle, qui, étant plus froid, était aussi plus sage et plus réfléchi que Boucher. On pourrait faire un parallèle

assez intéressant entre ces deux hommes célèbres : l'un et l'autre, dangereux modèles, ont égaré tous ceux qui ont voulu les imiter. L'un aurait perdu le goût en France s'il ne s'était pas montré immédiatement après lui un homme qui, joignant le plus grand agrément à la simplicité et à la force du style, nous a dégoûtés pour jamais du faux bel-esprit; l'autre a peut-être perdu l'école française sans ressource, parce qu'il ne s'est pas trouvé à l'Académie de Peinture un Voltaire pour préserver les élèves de la contagion. Malgré tous les griefs que les hommes d'un goût noble et sévère allégueront avec raison contre Boucher, dans l'état où est notre école, sa mort est une perte très-grande. Il a été précédé chez les morts par ses deux gendres. Deshays, peintre d'histoire, mourut, il y a quatre ou cinq ans, dans la force de l'âge; c'était le seul qui aurait pu nous consoler de la perte de Carle Vanloo. Baudouin, son second gendre, est mort l'hiver dernier, jeune aussi, épuisé par le travail et par les plaisirs. Il peignait à gouache ou en miniature, et il s'était fait un petit genre lascif et malhonnête qui plaisait beaucoup à notre jeunesse libertine. Boucher fut nommé premier peintre du roi après la mort de Carle Vanloo. Les fonctions de cette place sont très-étendues et très-belles : le premier peintre est l'ordonnateur de tous les ouvrages de peinture et de sculpture que Sa Majesté fait faire; et en cette qualité il peut devenir le protecteur de tous les artistes ses confrères. Carle Vanloo ne savait faire que de beaux tableaux; il ne savait ni lire ni écrire; ainsi il ne se mêlait d'aucun détail de sa place : il en avait les honneurs et le titre, et Cochin, secrétaire perpétuel de l'Académie de Peinture, en exerçait les fonctions. Boucher, successeur de Vanloo, infirme et caduc, laissa

les choses sur le même pied ; mais le roi vient de nommer pour son premier peintre M. Pierre, premier peintre de M. le duc d'Orléans, et celui-ci se trouve fort en état d'exercer, sans le secours de M. Cochin, toutes les fonctions attachées à sa place ; il a conservé en même temps sa place au Palais-Royal.

M. Pigalle est parti au commencement de ce mois pour se rendre à Ferney, et pour y modeler la tête du patriarche, qui doit servir pour la statue qu'il commencera immédiatement après son retour. Il a voulu avoir un passe-port de M. d'Alembert, qui lui a donné une lettre pour le patriarche (1).

La santé de M. d'Alembert, qui n'a jamais été forte, se dérange de plus en plus. Il a perdu le sommeil, et il maigrit de jour en jour. Il a été obligé, depuis plus de six mois, de renoncer à tout travail et à toute application ; et cette privation du seul amusement d'une tête accoutumée à réfléchir, influe sensiblement sur son humeur. Il a eu, peu de temps après son voyage de Postdam, une maladie sérieuse et longue, dont il ne s'est jamais bien rétabli, et la faiblesse naturelle de son tempérament rend son état plus inquiétant.

Parmi les personnes remarquables qui ont souscrit pour la statue de M. de Voltaire, il ne faut pas oublier J.-J. Rousseau. Cet homme célèbre, se trouvant à Lyon, s'est adressé à M. de La Tourette, secrétaire de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de cette ville, pour faire passer son contingent ici. Il lui a écrit à cette occasion la lettre suivante :

(1) Elle se trouve dans la Correspondance de Voltaire et d'Alembert, sous la date du 30 mai 1770. (Note de la première édition.)

17 $\frac{1}{2}$ 70.

Pauvres aveugles que nous sommes !
Ciel, démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes !

« J'apprends, Monsieur, qu'on a formé le projet d'élever une statue à M. de Voltaire, et qu'on permet à tous ceux qui sont connus par quelque ouvrage imprimé de concourir à cette entreprise. J'ai payé assez cher le droit d'être admis à cet honneur pour oser y prétendre, et je vous supplie de vouloir bien interposer vos bons offices pour me faire inscrire au nombre des souscrivans. J'espère, Monsieur, que les bontés dont vous m'honorez et l'occasion pour laquelle je m'en prévauz ici vous feront aisément pardonner la liberté que je prends. Je vous salue, Monsieur, très-humblement et de tout mon cœur.

« *Signé* ROUSSEAU. »

On a beaucoup raisonné sur les quatre vers qui se trouvent au commencement de cette lettre ; on y a voulu trouver la satire du projet de la statue. Dépense d'esprit perdue. Le fait est que J.-J. Rousseau a rimé cette formule dans sa détresse, pendant le fameux et terrible rêve où David Hume s'écria : *Je te tiens, Jean-Jacques!* Depuis l'accomplissement du rêve, Jean-Jacques met cette formule au haut de toutes les lettres qu'il écrit, comme un préservatif, et comme les religieuses mettent *vive Jésus!* Il a aussi pris au docteur Tronchin sa manière de chiffrer la date de ses lettres, en partageant l'année par deux chiffres, dont l'inférieur indique le nombre du mois

de l'année, et le supérieur le jour de ce mois. On dit qu'il va arriver incessamment à Paris, et qu'il aura la permission d'y rester, à condition de se tenir tranquille et de ne rien imprimer. Cette dernière clause ne s'accorde guère avec nos intérêts.

Jean-Jacques a agi en homme d'esprit en souscrivant pour la statue de M. de Voltaire; et sa lettre serait même un petit chef-d'œuvre, s'il avait pu prendre sur lui de supprimer pour cette fois, sans conséquence, son petit quatrain plat : car il ne dit point du tout qu'il approuve cette entreprise, ni que celui qui est l'objet de l'hommage en soit digne; il dit qu'il y prend part, et qu'il croit en avoir le droit. J'aime cette manière de se venger; mais je n'aime pas les singes. La Beaumelle, qui est venu à Paris après quinze ans de séjour en Languedoc, pour faire imprimer, dit-on, une traduction de Tacite, a voulu imiter M. Rousseau; il a envoyé sa souscription à madame Necker, et il a choisi pour cet envoi un vendredi, jour ordinaire du bureau philosophique dans cette maison. Madame Necker, en lui renvoyant son argent, lui a fait dire simplement qu'elle ne recevait point de souscriptions, ce qui est vrai. Palissot et Fréron ont été exclus dans les formes par arrêt de la cour des pairs, séante le 17 avril chez madame Necker; mais si ce pauvre Le Franc de Pompignan n'était pas si sot, il se serait vengé comme Jean-Jacques : actuellement il est trop tard, et l'honneur de l'invention restera tout entier à l'orateur génevois.

Il nous est venu de la manufacture de Ferney une très-petite feuille, assez bonne à conserver. Ce sont des *Anecdotes sur Fréron, écrites par un homme de lettres*

à un magistrat qui voulait être instruit des mœurs de cet homme ; feuille de 15 pages, qui a déjà été fourrée dans le recueil des *Choses utiles et agréables*, et qui reparaît ici avec des augmentations. L'auteur a voulu imiter la manière de Plutarque, en rapportant un grand nombre de détails domestiques concernant son héros. On y calcule avec le plus grand soin combien de fois Fréron a été mis à la Bastille, combien de fois au Fort-l'Évêque, combien de fois à Bicêtre. On y rapporte que son père était orfèvre, et qu'il passe pour avoir été obligé de quitter sa profession, parce qu'il mettait de l'alliage plus que de raison dans l'or et l'argent ; qu'il a épousé sa nièce, qui halayait la rue devant la boutique de sa sœur ; que cette sœur, fripière de son métier, hait son frère le folliculaire ; que ce frère a volé un couteau au chirurgien Louis ; qu'il a obtenu, par le moyen d'une catin, dépositaire de lettres de cachet et sa protectrice, un ordre pour enlever son beau-frère, avocat au parlement de Bretagne (1), qu'il l'a garotté lui-même, et conduit au cachot, en tenant ses chaînes, etc. Tous ces détails sont infiniment nobles et intéressans, comme vous voyez. Qui croirait que la même plume pût écrire la Traduction de M. Plokof (2) et les *Anecdotes sur Fréron* ? Sérieusement, je n'ai garde d'accuser le patriarche de ce tas d'ordures détestables ; c'est quelque Thiriot ou quelque abbé de La Porte, tout aussi grand gueux que

(1) Ce beau-frère de Fréron était Corentin Royou, mort en 1828, auteur de plusieurs ouvrages historiques et de tragédies également médiocres. Voir un Mémoire sur cette affaire à la suite de la lettre de Voltaire à d'Alembert du 19 mars 1770.

(2) Traduction du poème de Jean Plokof, conseiller de Holstein, sur les affaires présentes, 1770 ; dans les *Œuvres de Voltaire*.

Fréron, qui lui fournit ces infamies, dont il a ensuite la faiblesse de souiller sa plume dans un moment de désœuvrement. Ce tas de bassesses contient aussi beaucoup de mensonges. On comprend, par exemple, Sedaine au nombre des croupiers de Fréron, c'est-à-dire de ceux qui travaillaient à ses feuilles ; c'est un fait que Sedaine, très-estimé par ses mœurs et ses talens, n'a jamais connu ni Fréron, ni aucun de ses dignes associés.

Quand il arrive quelque accident dans une fourmilière par la faute et la sottise de trois ou quatre gros bonnets de fourmis, les poètes et les prêtres de cette canaille, menteurs de leur métier, ne manquent jamais d'attribuer ces malheurs à des causes surnaturelles, et de montrer le ciel en courroux : il suffit cependant de quelque sottise faite à propos et de quelques étourderies secondant cette sottise, pour causer de grands désastres dans une fourmilière sans que les élémens s'en mêlent. Un poète anonyme vient de faire une Ode sur le malheur inouï et incroyable de la soirée du 30 mai dernier (1). Si M. Bignon, prévôt des marchands, aspire à la couronne civique, *ob cives servatos*, il aura de la peine à l'obtenir. Ce grand magistrat n'a pas manqué de se coucher cette nuit fatale à onze heures, comme à son ordinaire, en revenant de son beau feu, et de se montrer le surlendemain dans la loge de la ville à l'Opéra, sans doute dans le dessein de faire le plus grand éloge possible de la douceur des mœurs parisiennes.

(1) Voyez au 1^{er} du mois suivant des détails sur les accidens qui attristèrent les fêtes du mariage du Dauphin, depuis Louis XVI, et de Marie-Antoinette.

J'ai eu l'honneur de vous parler d'une *Lettre des Indes* adressée à l'auteur du SIÈCLE DE LOUIS XV, c'est-à-dire à M. de Voltaire, par un M. de La Flotte (1). Ce M. de La Flotte, embarqué sur l'escadre qui transportait le général Lally, a été témoin de la perte de l'Inde, sous la conduite de ce chef malheureux. Il ne dit pas quel emploi il avait dans l'armée; mais je crois que c'était quelque emploi de plume. Il fut fait prisonnier par les Anglais, ainsi que tous les Français qui se trouvaient dans cette partie du monde. Il s'embarqua sur un vaisseau de la compagnie anglaise qui allait à la Chine, pour revenir de là en Europe. Il vient de publier des *Essais historiques sur l'Inde, précédés d'un Journal de voyages et d'une description géographique de la côte de Coromandel*, volume in-12 de 360 pages. Cela n'est pas merveilleux. M. de La Flotte n'a pas le coup d'œil de M. Poivre; mais il est de ces voyageurs en qui j'ai confiance. Ceux qui ont beaucoup d'esprit me font toujours appréhender qu'ils ne tirent les faits plutôt de leur imagination que de la réalité; et s'ils ont l'esprit porté aux systèmes, ils perdent tout crédit dans le mien. Un esprit ordinaire rapporte les choses bonnement et pauvrement, comme il les voit: il se concilie ma confiance, précisément parce qu'il ne songe pas à la captiver. On parcourt avec plaisir ces *Essais sur l'Inde*, quoique dépourvus de toute espèce d'agrément de style, et quoiqu'ils ne rapportent souvent que des choses communes et connues. M. de La Flotte est partisan secret, mais de bonne foi, de M. de Bussy, qui s'est fait prôner par ses avocats comme un autre Scipion, même quant à l'article de la

(1) Voir précédemment p. 399.

continence. Je doute que la continence de Scipion-de-Bussy dans l'Inde devienne jamais un sujet de tableau pour nos peintres. Le hasard m'a procuré des notions très-particulières qui ne me permettent pas de me joindre aux prôneurs de Scipion-de-Bussy (1). Quant au malheureux Lally, je me tiens au mot de M. d'Alembert, qui disait que c'était un frénétique qui méritait de mourir de la main de tout le monde, excepté de celle du bourreau.

On a publié une *Relation de l'île de Corse, ou Journal d'un Voyage dans cette île, et Mémoires de Pascal Paoli*; par Jacques Boswell, écuyer; traduit de l'anglais par J.-P.-J. Dubois (2). Cet ouvrage, imprimé en Angleterre pour la première fois en 1767, jouissait d'une telle réputation que le gouvernement de France crut devoir prendre des mesures pour empêcher la traduction de paraître; mais ces mesures, comme il arrive, n'ont fait qu'augmenter la curiosité du public. Elle a enfin paru en Hollande l'année dernière, et il vient d'en percer quelques exemplaires à Paris, parce que le procès de la Corse est plaidé et jugé, et que personne ne s'en occupe plus aujourd'hui. Mais depuis que les Français sont maîtres de cette île, il me semble qu'ils attaquent la

(1) Grimm a déjà parlé du marquis de Bussy Castelnau, p. 400.

(2) J.-P.-J. Dubois, traducteur de la *Relation de l'île de Corse* par Jacques Boswell, n'a point d'article dans nos Dictionnaires historiques; il était secrétaire privé de l'ambassade du roi de Pologne en Hollande. On a encore de lui les *Vies des gouverneurs-généraux des Indes orientales*, avec l'Abrégé de l'Histoire des Établissements hollandais; La Haye, De Hondt, 1763, in-4°. Il a coopéré à neuf volumes de l'édition de l'*Histoire générale des Voyages*, imprimée en Hollande avec des additions considérables; La Haye, De Hondt, 1747 et années suivantes, 25 vol. in-4°. (B.)

véracité de M. Boswell, et qu'ils prétendent que sa relation n'est qu'un roman. Il m'est impossible d'avoir un avis sur ce procès.

M. Le Franc de Pompignan, moins célèbre par ses travaux littéraires et sa petite vanité que par les châtimens exemplaires dont elle a été suivie, a publié depuis peu une traduction française des *Tragédies d'Eschyle*; volume in-8° d'environ 550 pages. Ce pauvre M. de Pompignan inventerait aujourd'hui l'Évangile et l'Alcoran, qu'il ne se relèverait pas de l'état d'humiliation dans lequel il s'abreuve de larmes depuis dix ans, c'est-à-dire depuis l'époque des abominables plaisanteries de Ferney. On n'a parlé de sa traduction que pour faire remarquer dans ses notes de petits traits lancés à la sourdine et avec une grande timidité contre M. de Voltaire, qui ne daignera pas s'en apercevoir: on ne se venge pas de la petite fureur innocente d'un ennemi terrassé depuis dix ans. Il nous manquait une traduction complète des *Tragédies d'Eschyle*, nous n'en avons que les extraits informes du père Brumoy: nous allons avoir encore une autre traduction de ce poète; M. du Theil, officier aux Gardes Françaises, grand amateur du grec, a précisément entrepris le même travail que M. de Pompignan; et l'on dit que, quoique celui-ci l'ait prévenu, il n'en publiera pas moins sa traduction d'Eschyle, qui doit lui assurer la première place vacante à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1).

(1) La Porte du Theil donna en effet, en 1770, *Oreste, ou les Coéphores*, tragédie d'Eschyle, traduction nouvelle avec des notes, in-8°, et fut reçu la même année à l'Académie des Inscriptions. Il donna plus tard avec Rochefort

Nous avons un certain M. Mercier, infatigable barbouilleur, qui a de la chaleur et qui l'emploie à composer des pièces qui n'ont pas le sens commun. Il paraît avoir pris à tâche d'emprunter non les sujets mais les titres de pièces connues, et de les remplir à sa manière. Il a traité ainsi, il y a quelque temps, *le Marchand de Londres*; il vient de publier *le Déserteur*, drame en cinq actes et en prose (1), qui n'a rien de commun avec celui de Sedaine. Je n'ai pas le courage de vous ennuyer de l'exposition du sujet et de la conduite de cette pièce: elle ne laissera pas d'être remarquable par l'absurdité rare de sa fable, et de son plan, et de ses moyens.

COMPILATIONS EN TOUT GENRE ET DE TOUTE ESPÈCE.

Dictionnaire historique des Cultes religieux établis dans le monde, depuis son origine jusqu'à présent; trois volumes in-8° avec figures. Compilation de la boutique de Vincent, dont l'abbé de La Porte est, je crois, le premier compagnon.

Histoire universelle, imitée de l'anglais, par M. Turpin. Tome premier, contenant l'histoire du monde depuis la création jusqu'à la naissance des empires; volume in-12 de près de 500 pages, qui sera suivi d'un nombre infini d'autres, si vous avez la bonté de les acheter (2). Vous connaissez l'immense compilation anglaise, intitulée: *Histoire universelle*, et traduite en français depuis

une nouvelle édition du *Théâtre des Grecs*, du père Brumoy, dans laquelle il inséra sa traduction d'Eschyle.

(1) Paris; Lejay, 1770, in-8o.

(2) Le peu de succès a forcé l'auteur de ne pas pousser son entreprise plus loin que le quatrième volume. (B.)

long-temps. Voici maintenant M. Turpin qui a fait avec un libraire un traité à tant la feuille pour réduire cette immense compilation en une petite. Ce M. Turpin meurt de faim, et c'est tout ce qu'il a de commun avec M. le comte de Turpin, maréchal de camp et écrivain militaire, qui a épousé la fille du maréchal de Lowendal, et qui n'en est pas plus à son aise.

L'Esprit de Henri IV, contenant des traits et anecdotes remarquables, et quelques lettres de ce prince (1); volume in-8°. Reste à savoir si la faim a droit de rendre sacrilège, c'est-à-dire si un pauvre diable, en raison de son appétit, peut être excusable d'avoir compilé les paroles sacrées de Henri IV. Il dira sans doute pour ses raisons qu'on ne saurait les réimprimer trop souvent, ni en perpétuer la mémoire avec trop de soin, et il a raison; quoiqu'il n'y ait aucun mérite à avoir fait cette rapsodie, on la parcourt cependant avec beaucoup de plaisir, parce que le fumier de l'éditeur n'a pu rien ôter du prix des diamans qui parent un prince dont la mémoire sera toujours chère et sacrée. Je vous conseille donc de donner la préférence au compilateur sur le panégyriste, et je vous promets que vous lirez avec infiniment plus de plaisir cet *Esprit de Henri IV* que l'*Eloge* de ce grand roi par le marquis de Villette.

Dictionnaire portatif du Commerce, contenant la connaissance des marchandises de tous les pays, et où se trouvent les principaux et nouveaux articles, concernant le commerce, l'économie, etc.; volume in-4°. Je crois qu'il se vend aussi en quatre volumes in-12. Voilà donc du portatif, en attendant l'immense *Dictionnaire du Commerce* promis par l'abbé Morellet, et qui ne se

(1) Par Prault fils.

15 JUIŃ 1770.

493

fera vraisemblablement jamais (1). Il est vrai que beaucoup de gens s'en consolent depuis les preuves que cet écrivain a administrées, qu'un bon raisonneur et un bon esprit sont deux choses fort diverses.

(1) La conjecture de Grimm s'est vérifiée. Il n'a paru du *Dictionnaire du Commerce*, promis par Morellet, que le prospectus, qui forme 1 vol. in-8°.

FIN DU TOME SIXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES.

1766.

	PAG.
AOUT. — Première représentation des <i>Deux Frères</i> , comédie de Moissy.	1
Première représentation du <i>Jardinier de Sidon</i> , opéra comique de Pleinchesne et Philidor.	14
Mort de Camille Véronèse, actrice de la Comédie Italienne; son éloge.	18
Pourquoi la langue française est peu propre aux traductions.	19
Inscription latine de l'abbé Galiani.	21
Traduction de Lucrèce par La Grange.	ibid.
Mariage de la marquise de Maugiron. Notice sur son premier mari; vers qu'il composa avant de mourir.	25
Parodie contre Voltaire d'une épigramme contre Dorat.	28
Sur l'impression de la comédie des <i>Deux Frères</i> , de Moissy.	29
Sur celle d' <i>Artaxerce</i> , tragédie de Lemierre.	30
SEPTEMBRE. — Première représentation du <i>Huron</i> , opéra comique de Marmontel; succès brillant de cette pièce dû à la musique de Grétry.	31
Sur la prochaine arrivée du roi de Danemarck en France; mot adroit de M. de Gleichen.	37
Notice sur l'abbé de La Bletterie; sa traduction de Tacite; générosité de la duchesse de Grammont à son égard; son avarice.	ibid.
Épigrammes de Voltaire contre La Bletterie.	46
<i>Lettres sur la nouvelle traduction de Tacite</i> , par Linguet.	50
<i>La Pierre philosophale</i> , par le même.	52
Mort de l'astronome Delisle, du mathématicien Parcieux et du chirurgien Le Cat.	ibid.
Madrigal du marquis de Sancé.	54
Panegyrique de saint Louis, par l'abbé de Bassinet.	ibid.
Oraisons funèbres de la reine par Le Franc de Pompignan et Poncet de La Rivière.	55
Plaisanterie de l'abbé Galiani sur les raisonnemens.	56
<i>Premier cri d'un cœur français sur la mort de la reine.</i>	ibid.
<i>Nouveaux Voyages aux Indes occidentales</i> , par M. Bossu.	57
NOVEMBRE. — Première représentation des <i>Sabots</i> , opéra comique de Sedaine et Duni. — Histoire de la composition de cette pièce.	59
Première représentation de <i>la Meunière de Gentilly</i> , opéra comique de Le Monnier et La Borde.	64

TABLE DES MATIÈRES.

495

Nouveaux contes et énigme, par Voltaire.	pag. 65
<i>Bélisaire</i> , traduit par l'impératrice Catherine et plusieurs seigneurs de sa cour; lettres qu'ils écrivent à Marmontel.	68
Mort de l'abbé d'Olivet; épigramme de Piron.	70
<i>Lettres de la duchesse de *** au duc de ***</i> , par Crébillon fils.	71
DÉCEMBRE. — Séjour du roi de Danemarck à Paris. — Spectacles et fêtes qu'on lui donne. — Vers de Chamfort et de Fenouillot Falbère. — M. Barthe lui présente <i>les Fausses Infidélités</i> . — Hommage de l'Académie de Peinture et de Sculpture. — Philosophes et hommes de lettres présentés. — Vers de Saurin. — Le roi va en Sorbonne et aux séances des académies. — Discours de d'Alembert. — Quatrain satirique. — Sa visite à Diderot sous un nom supposé.	74
Mort de Damilaville, auteur de l'article <i>Vingtème</i> dans l'Encyclopédie.	92

1769.

JANVIER. — Première représentation des <i>Étrennes de l'Amour</i> , comédie-ballet par Cailhava.	96
Première représentation d' <i>Hylas et Silvie</i> , pastorale de Rochon de Chabannes.	100
Anecdotes sur les Comédiens Français.	104
Première représentation du <i>Fleuve Scamandre</i> , opéra comique de Renout et Barthelemon.	106
Adieux d'un Danois aux Français.	108
Aventure qui a donné lieu à la chanson de <i>la Bourbonnaise</i> .	113
<i>Histoire du Gouvernement des anciennes républiques; Commentaire sur les Mémoires de Montécuculli</i> , par Turpin.	115
<i>Les Princes célèbres qui ont régné dans le monde</i> , par Alletz.	ibid.
<i>Vie de Louis IX, Dauphin de France</i> , par l'abbé de Villiers.	116
<i>Éléments de l'Histoire d'Angleterre</i> , par Millot.	ibid.
Traduction d' <i>Ocellus Lucanus</i> et de <i>Timée de Locres; Histoire des Causes premières</i> , par l'abbé Battenx.	118
<i>La Conversion de M. de V***; les Quakers à leur frère V***</i> , brochures contre Voltaire.	120
Première représentation de <i>Lucile</i> , opéra comique de Marmontel et Grétry.	ibid.
Fragment d'une épître de Delille.	126
<i>David, ou l'Histoire de l'homme selon le cœur de Dieu</i> .	128
<i>Histoire de François I^{er}</i> , par Gaillard.	130
<i>Variétés littéraires</i> , par Arnaud et Suard.	ibid.
<i>Mémoires d'Euphémie</i> , par d'Arnaud.	132

	pag.
<i>Les Quatre parties du jour</i> , poème de Zacharie.	133
<i>Le Messie</i> , poème de Klopstock.	ibid.
<i>Objections et Réponses sur le commerce des grains et des farines.</i>	134
<i>Esprit de Marivaux.</i>	135
Œuvres mêlées de M. Durozoi.	ibid.
<i>Contes moraux, ou les Hommes comme il y en a peu..</i>	136
FÉVRIER. — Première représentation de <i>l'Orphelin anglais</i> , drame de M. de Longueil.	ibid.
Histoire du mariage de Molé avec mademoiselle d'Épinay.	137
Débuts de madame Vestris et de mademoiselle Fleury.	139
Reprise d' <i>Ernelinde</i> , opéra de Poinciset, sous le titre de <i>Sandomir</i> .	143
Discours de M. de Malesherbes à M. le duc de Chartres; paroles de Henri IV dans une semblable occasion.	146
<i>L'A, B, C</i> , dialogue de Voltaire contre Montesquieu.	149
<i>Les Singularités de la nature</i> , par Voltaire.	151
<i>Lettres au chevalier de Luzeincour</i> , par une jeune Veuve.	152
<i>Voyage d'un Français en Italie</i> , par de Lalande.	155
<i>Bélisaire</i> , drame en vers de Moissy.	156
Voyage de Grimm; la Correspondance littéraire confiée à Diderot.	157
Sur Saint-Lambert; épitaphe de madame Duchâtelet, par Voltaire.	158
Observations de Diderot sur le poème des <i>Saisons</i> de Saint-Lambert.	160
<i>Dictionnaire historique des Femmes célèbres.</i> — <i>Histoire littéraire des Femmes françaises.</i>	173
MARS. — Fin des observations de Diderot sur <i>les Saisons</i> .	174
<i>Voyage en Sibérie</i> , par l'abbé Chappe.	185
<i>Supplément à la Bibliographie instructive</i> , par de Bure.	193
<i>Traité historique et pratique de la gravure en bois</i> , par Papillon.	195
<i>Œuvres mêlées de madame de Montégut.</i>	196
<i>Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'Histoire de France</i> , par l'abbé de Longuerue.	ibid.
Première représentation du <i>Déserteur</i> , opéra comique de Sedaine et Monsigny.	197
Sur une <i>Lettre à M. de Voltaire où l'on trouve la critique de Lucile</i> , opéra comique.	198
Présens envoyés à Voltaire par l'impératrice de Russie.	200
<i>Cinquième Homélie</i> , par Voltaire.	202
Mort de M. Dupin, ancien fermier-général; sa <i>Réfutation de l'Esprit des Lois</i> ; J.-J. Rousseau secrétaire de sa femme.	ibid.
Mémoire sur la population.	204
Sur la traduction des <i>Nuits d'Young</i> par Le Tourneur.	205
<i>Arminius</i> , poème traduit de l'allemand par M. Eidous.	206

DES MATIÈRES.

497

	pag.
AVRIL. — Brillant succès du <i>Déserteur</i> , examen de cette pièce.	206
Sur le <i>Traité des trois Imposteurs</i> .	215
<i>Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens</i> .	216
<i>Réponse aux Conseils raisonnables</i> , par l'abbé Bergier.	218
<i>Lettres de quelques Juifs Portugais à Voltaire</i> , par l'abbé Guenée.	220
<i>Marcellus, ou les Persécutions</i> , tragédie chrétienne.	221
<i>Lettres chérakésiennes</i> .	ibid.
<i>Description historique de la tenue du conclave</i> .	222
Sur l' <i>Éloge historique de Chevert</i> .	ibid.
<i>Essais de principes d'une morale militaire</i> , par Zimmerman.	224
Première représentation du <i>Mariage interrompu</i> , comédie de Cailhava.	
— Revue des théâtres.	225
Maladie de Voltaire; il reçoit l'eucharistie.	231
Mort de l'abbé Laugier; ses ouvrages.	233
Sur Dumouriez du Perier, traducteur du <i>Ricciardetto</i> .	235
Mort du graveur François, inventeur de la gravure imitant le crayon.	ibid.
Sur les affaires de la Compagnie française des Indes.	237
Sur le mariage du duc de Chartres; impromptus du chevalier de Beauvau et de la marquise de Boufflers; réflexions sur le luxe déployé à l'occasion de ce mariage.	239
<i>Yu-le-Grand et Confucius</i> , par Leclerc.	240
<i>Plaidoyers et Mémoires</i> de Loyseau de Mauléon.	242
<i>Géographie ancienne abrégée</i> , par d'Anville.	243
<i>Narcisse dans l'île de Vénus</i> , par Malfilâtre.	ibid.
OCTOBRE. — Première représentation de <i>l'Amant déguisé</i> , de Favart et Philidor; examen de cette pièce. — Jeu de madame Trial; particularités sur cette actrice. — Sur le mariage des Comédiens.	244
Première représentation du <i>Tableau parlant</i> , d'Anseaume et Grétry.	248
Mort de Poincette; notes sur sa vie; anecdotes.	251
<i>Histoire naturelle de l'air et des météores</i> , par l'abbé Richard.	255
Suite de l'affaire de M. de Valdahon, accusé de séduction.	256
Entretiens de Grimm avec le roi de Prusse; opinion de ce prince sur l'empereur Joseph II.	258
NOVEMBRE. — Historique de la fête de la rosière de Salency; <i>l'Innocence du premier âge en France</i> , par de Sauvigny. — Représentation à la cour de <i>la Rosière de Salency</i> , opéra comique de Favart.	259
<i>Épître à mon digne ami M. Nicolet</i> , par Palissot.	265
<i>Dieu et les Hommes; Tout en Dieu</i> ; opuscules par Voltaire.	270
Retour de madame Denis à Ferney; accusation du P. Adam contre Bigex; <i>Nouvelle Provinciale</i> , par ce dernier.	273
DÉCEMBRE. — Sur quelques ouvrages de Voltaire: <i>les Adorateurs, ou</i>	

	PAGES
<i>les Louanges de Dieu; Requête à tous les magistrats du royaume; Défense de Louis XIV; Souvenirs de madame de Caylus.</i> — Nouvelle édition de la tragédie des <i>Guèbres, ou la Tolérance.</i> — <i>Le Dépôt, ou Ninon</i> , comédie de Voltaire. — <i>Michel et Michau</i> , satire de Turgot. Acquittement de Sirven. — Sur l'abbé Claustre; procès qu'il intente à la famille La Borde.	276
Lettre de Voltaire à madame de La Borde Desmastes.	292
<i>Les Deux Reines</i> , drame héroïque, par Dorat. — Analyse de cette pièce. — <i>Sylvie et Molhésos</i> , par le même.	ibid.
<i>Jenneval, ou le Barnevelt français</i> , drame de Mercier. — Analyse.	296
<i>L'Esprit du judaïsme</i> , etc.; traduit de l'anglais par le baron d'Holbach.	298
<i>Recueils philosophiques et littéraires de la Société typographique de Bouillon.</i>	ibid.
Article de Diderot sur ces <i>Recueils</i> .	300
Autre article de Diderot: examen des <i>Observations sur la religion, les lois, le gouvernement et les mœurs des Turcs.</i>	307
Sur les réponses du docteur Bouvart au docteur Petit, à l'occasion des naissances tardives.	310
<i>L'Enfant incorrigible</i> , fable de l'abbé Lemonnier.	311
Quatrain de Marmontel contre l'abbé Riballier.	313
Mort de l'abbé Vetry.	ibid.
Première représentation à Paris de <i>la Rosière de Salency</i> , de Favart.	314
Sur la réimpression de <i>la Henriade</i> et <i>la Loyssée</i> , poèmes de Sébastien Garnier.	ibid.
<i>Psyché</i> , poème de l'abbé Aubert.	316
Traduction des <i>Géorgiques</i> , par Delille.	317
<i>Cri d'un honnête Homme</i> , etc.	318

1770.

JANVIER. — Sur les philosophes économistes.	321
Question de la liberté du commerce des blés et de leur libre exportation. — <i>Dialogues sur le commerce des blés</i> , de l'abbé Galiani.	324
Plaisanteries sur l'Église philosophique; annonces concernant Marmontel, Thomas, madame Necker, mademoiselle de L'Espinasse, madame Geoffrin, etc.	327
Sur les <i>Dialogues</i> de l'abbé Galiani.	330
<i>Les Économiques</i> , par l'Ami des Hommes.	332
<i>Les Étrennes du Parnasse.</i> — <i>Le Secrétaire du Parnasse.</i> — Lettre de Voltaire au rédacteur du <i>Secrétaire</i> .	333
<i>L'Art de conserver les Grains</i> , par Barthélemy Intieri.	336
Lettre de l'abbé Galiani à madame d'Épinay.	338

DES MATIÈRES.

499

	pag.
Première représentation et chute des <i>Deux Amis</i> , drame de Beaumarchais.	340
<i>Le Code Denis</i> , chanson de Diderot.	341
<i>Origine des premières sociétés des peuples, des sciences et des arts, etc.</i> , par Linguet.	342
Première représentation du <i>Marchand de Smyrne</i> , comédie de Cham- fort. — Examen de son <i>Éloge de Molière</i> .	343
Ouverture du théâtre de l'Opéra au Palais-Royal. <i>Zoroastre</i> , opéra de Cahusac et Rameau.	346
Quatrain sur la pièce des <i>Deux Amis</i> ; bons mots de Sophie Arnould.	348
Mort de Paulin, acteur du Théâtre Français.	350
OEuvres dramatiques du président Hénault.	ibid.
FÉVRIER. — Mort tragique d'une religieuse. — <i>Mélanie, ou la Reli- gieuse</i> , tragédie de La Harpe. — Critique de cette pièce.	
	352
Voltaire est nommé par le pape Père temporel des Capucins du pays de Gex. — Anecdote.	357
<i>Le Songe d'Irus, ou le Bonheur</i> , conte en vers dédié à J.-J. Rousseau.	358
MARS. — Première représentation de <i>Silvain</i> , de Marmontel et Grétry.	
— Particularités y relatives. — Examen de cette pièce.	360
Impression de <i>Mélanie</i> , de La Harpe.	363
<i>Lettre d'un philosophe moitié gai, moitié chagrin</i> . — Sur Lemierre et son style.	366
Lettre de Voltaire au maréchal de Richelieu sur sa nouvelle dignité de Capucin.	368
Sur la <i>Mélanie</i> de La Harpe.	369
Lettre de Voltaire à madame Necker sur les <i>Dialogues</i> de l'abbé Galiani.	370
Sur M. de Belloy; examen de ses tragédies. — <i>Gabrielle de Vergy; Gaston et Bayard</i> .	ibid.
<i>Fayel</i> , tragédie, par Baculard d'Arnaud.	374
Vers de Saurin à Voltaire sur sa dignité de Père temporel des Capucins.	376
Réponse de Voltaire.	377
Anecdotes sur le banqueroutier Billard et l'abbé Grisel.	378
AVRIL. — <i>Les Choses utiles et agréables</i> , tom. II, publié par Voltaire.	
— <i>Les Disputes</i> , poème de Rulhière. — Détails sur cet auteur. — Sur plusieurs autres pièces faisant partie des <i>Choses utiles et agréables</i> .	380
Mort de l'abbé Trublet. — Détails sur cet académicien.	385
<i>Pensées de l'empereur Marc-Aurèle Antonin</i> , par Joly. — <i>Londres</i> , par Grosley.	390
<i>Le Royalisme</i> , par M. de Limairac.	394
<i>La République et les Lois de Platon</i> , traduites par Grou.	395
<i>Lettre à la Comtesse-Tation</i> , par de Bièvre.	396

	pag.
<i>Le Nouveau Russe à Paris.</i>	397
<i>Vers à madame Du Barri, par Boufflers, pour le duc de Choiseul.</i>	399
<i>Lettre des Indes à l'auteur du SIÈCLE DE LOUIS XV, par La Flotte.</i>	ibid.
<i>La Pogonotomie, par Perrel.</i>	402
<i>Épître à M. Petit, par Leclerc de Montmerci.</i>	403
<i>Épithalame pour le Dauphin et Marie-Antoinette, par Perrier.</i>	404
<i>Essai sur la morale de l'homme, ou Philosophie de la Nature, par Delisle de Sales.</i>	405
<i>Examen de l'Éloge de la ville de Moukden, etc., poème de Kien-Long, empereur de la Chine, par Diderot. — Réflexions de Grimm. — Anecdotes sur le général Clerk. — Lettre de M. Shaw-Groset au général Clerk, où il rapporte l'insulte faite au roi de Portugal par un soldat.</i>	ibid.
<i>Lettre de l'abbé Galiani au baron d'Holbach.</i>	418
<i>Charade de Diderot.</i>	421
<i>Statue votée en l'honneur de Voltaire.</i>	423
<i>Mort de l'abbé Nollet, physicien.</i>	427
<i>Mort de mesdemoiselles Camargo et Carton, danseuses de l'Opéra.</i>	ibid.
<i>Yu-le-Grand et Confucius, histoire chinoise, par Leclerc.</i>	430
<i>Idees singulières, tom. II, par Rétif de la Bretonne.</i>	ibid.
<i>Quatrième supplément à l'Art de la Coiffure des dames, par Le Gros.</i>	431
<i>Les Perfidies à la mode, comédie de Barthe.</i>	432
<i>Arrivée de J.-J. Rousseau à Lyon; son opéra de Pygmalion.</i>	433
<i>Plaidoyer pour les habitans de Saint-Claude, par Voltaire. — Sa tragédie de Sophonisbe.</i>	437
<i>Mort de M. de Châtelmont. — Mot sublime qu'il adresse à son assassin.</i>	440
<i>Les Baisers, de Dorat. — Les Bains de Diane, par Des Fontaines. — Première Nuit d'Young, traduite en vers par Colardeau.</i>	441
<i>Mémoire de l'architecte Patte sur la coupole de Sainte-Geneviève.</i>	445
JUIN. — <i>Tables généalogiques des augustes maisons d'Autriche et de Lorraine, etc., par le baron de Zurlauben. — Affaire du menuet aux fêtes du mariage du Dauphin. — Mémoire à ce sujet. — Parodie de ce Mémoire. — Suite et fin de cette affaire.</i>	447
<i>Lettre supposée de l'impératrice Marie-Thérèse au Dauphin sur son mariage.</i>	461
<i>Quatrain de Rousseau sur la mort des deux amans de Lyon.</i>	463
<i>Lettre de Voltaire à madame Necker.</i>	ibid.
<i>Censure de Diderot sur le jugement de Grimm relatif aux Nuits d'Young.</i>	465
<i>Le Diogène moderne, par Castilhon.</i>	467
<i>Autre article sur la Philosophie de la Nature de Delisle de Sales.</i>	ibid.
<i>Le Satirique, ou l'Homme dangereux, comédie de Palissot. — Sur le refus qu'a fait la police de laisser jouer cette pièce. — Anecdotes.</i>	469

DES MATIÈRES.

501

	pag
Chute de <i>Dom Alvar et Mancía, ou le Captif de retour</i> , opéra comique de M. de Cailly.	477
Débuts de mademoiselle Ménard à l'Opéra-Comique.	479
Mort du peintre Boucher.	481
Départ du sculpteur Pigalle pour Ferney. — Rousseau souscrit pour la statue de Voltaire. — Sa lettre à cette occasion. — Les souscriptions de La Beaumelle, Fréron et Palissot, sont refusées.	483
<i>Anecdotes sur Fréron</i> , par Voltaire.	485
<i>Ode</i> sur les malheurs arrivés le jour du mariage du Dauphin.	487
<i>Essais historiques sur l'Inde</i> , par La Flotte.	488
<i>Relation de l'île de Corse</i> , par J. Boswell; trad. par J.-P.-J. Dubois.	489
<i>Tragédies d'Eschyle</i> , traduction de Le Franc de Pompignan et de Du Theil.	490
<i>Le Déserteur</i> , drame de Mercier.	491
<i>Dictionnaire des Cultes religieux</i> , par La Porte. — <i>Histoire universelle</i> , par Turpin. — <i>Esprit de Henri IV</i> , par Prault fils. — <i>Dictionnaire portatif du Commerce</i> .	ibid.

